This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR
INSTITUTION

Bequeathed
by Professor
VIVIENNE
MYLNE

MYLNE 758

OXFORD
1992

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
15 SEP 1992
OF OXFORD
LIBRARY

Le Paysan

et la

Paysane Pervertis;

ou Les Dangers de la Ville;

Hiſtoire récente, mise au jour d'après les véritables Lettres des Perſonages.

PAR N.-E - RÉTIF-DE-LA BRETONE

La Naïveté, l'Innocence, la Candeur, l'Enchantement ſéducteur de la Ville, les Femmes, les Desirs, les Plaisirs, la Volupté, les Écarts, l'Égarement, la Licence, la Débauche,

39 Eſtampe, ou Frontiſpice : *Edmond perverti.*

Second Volume.

Imprimé A LA-HAIE.

M.-D.-C C.-L X X X I V.

Pages du I.er Volume, où doivent être placées les *Figures.*

1,	*Frontiſpice de la I.re Partie*, Edmond aux champs.	p. 1
2,	Edmond arrivant,	13
3,	La Famille R**,	18
4,	Edmond écrivant,	23
5,	Edmond liſant,	43
6,	Edmond admiré,	51
7,	Edmond curieus,	59
8,	Edmond à l'apport,	63
9,	Edmond ét Gaudét-D'Arras,	78
10,	Edmond ét m.me Parangon,	87
11,	*Frontiſpice de la II.de Partie*, Urſule enfant,	114
12,	Urſule arrivante,	119
13,	Edmond au raiſin,	123
14,	Edmond aux proverbes,	127
15,	Edmond rêveur,	144
16,	Tiénnette à l'auberge,	147
17,	Edmond ſupplié,	171
18,	Urſule à ſa première attaque,	218
19,	Edmond ſeducteur,	217
20,	Edmond enivré d'amour,	234
21,	Edmond au judas,	239
22,	*Frontiſpice de la III.me Partie*, Le Crime decouvert,	245
23,	Edmond reconciliant,	254
24,	Manon presentée par Edmond,	277
25,	Edmond guettant,	284
26,	Premier Amant d'Urſule.	279
27,	Urſule dans l'eſcalier,	299
28,	Le deſeſpoir,	309
29,	Adieus d'Urſule,	313
30,	*Frontiſpice de la IV.me Partie*, Urſule à Paris,	328
31,	Urſule ét Laure,	334
32,	Edmond convaleſcent,	346
33,	Edmond banquetant,	376
34,	Les Fleurettes,	398
35,	Edmond introduit,	402
36,	Edmond ét la Coquette,	463
37,	Edmond ét la Fille-honnête,	496
38,	Le Baiſer.	535

(C'eſt à ces pages, quoique l'indicacion y-fait-quelquefois-oubliée, qu'on doit placer les Figures, en-regard de la page indiquée. On trouvera, derrière le Frontiſpice du III.me Volume, la manière de placer celles du II.d; derrière celui du IV.me, celles du III.me; ét à la fin du IV.me ét dernier, Celles de ce même Volume.

Le Paysan & la Paysane pervertis ;

ou les Dangers de la Ville,

Hiſtoire récente, mise-au-jour d'après les véritables Lettres des Perſonages :

Cinquième Partie.

1752.

103.me) (*Reponſe de G-. D'Arras.* 24 juin.

[Le veritable amour, quel-qu'il-ſait, dans les commencemens, ramène toujours à la vertu.] 103 *Lettre.*

imable Charlatan! va, je ne veus-plus craire à tes recettes! Sais heureus par les plaisirs que tu vantes; ils ne sont-pas-faits pour mon cœur. J'en-connais de plûs-doux & de plûs-piquans; la tendre, la pure, la genereuse & solide amitié me les fait-goûter. Que tu ſerais-eſtimable, chèr Abbé, ſi tu te-bornais à ceux qu'on m'a-fait- 96 Eſtampe. *Edmond dans les bras de la Perverſion.* Frontiſpice de la V.me Partie.

1752. 24 juin. 103 Lettre. connaître ét preferer!... Mais je ne condanne Perſone: la plûs-belle ét la plûs-ſûre de tes maximes, c'eſt l'*apatique tolerance*, qui ſouffre pacienment, ſans-chagrin, ſans-humeur, que chaqu'un ſait heureus à-ſa-manière: je fais entre tes mains le ſerment de ne m'en-écarter jamais... Toujours avec Laurette, n'eſt-ce pas?.... Mais pourtant, te voila fidéle? Elle eſt conſtante? Et tes principes ſur les Fammes, *qui*, dis-tu, *font une monnaie qui doit-paſſer de main-en-main?*... Repondez-donc, beau Raisoneur! en-contradiccion avec vous-même?... Alez, je vous le pardonne; ét c'eſt toujours un bién, ſi Laure vous fait abjurer vos anciénnes erreurs, pour de plûs-douces ét de plûs-naturelles.

* E. 105 pag.

J'ai-revu l'élegante ét volage Baron: je ſuis très-content d'elle: c'eſt une petite Filoſofe qui prend tout du bon-côté. —He-bién? toujours entiché de vos vieilles idées? toujours perſuadé qu'on doit vous être fidelle,... ſans que vous le ſayiez bién-entendu? —Oui, toujours. —Hemais! tant-pis pour vous, vous y-perdez ſeul, aumoins? —Je m'en-conſolerai. —Il le faudra bién: d'Autres ne gâgneraient pas aſſés à cette cure. —Vous-vous-piquez? —Si-peu, que je veus faire-la-paix avec vous. —De tout mon cœur. —Vous n'êtes que ſingulier; dans le fond vous êtes bonhomme. —Appelez-vous ſingulier, mademoiselle, que de... —Mondieu! (dit-elle en-me-mettant la main ſur la bou-

che) je crais que vous aliez dire une impertinence!... Venez ce-ſoir-. Je n'y-ai-pas-manqué: nous avons-ri, danſé;... ét (je ne ſais comment a-fait la Friponne!) nous avons-eu une *converſacion*,.. où elle m'a-prouvé qu'elle avait aumoins autant de raison que moi*. --Vous êtes libre apresent, m'a-t-elle-dit: c'eſt en-bién-traitant un Ingrat, que je ſcelle la rupture-. En-t'écrivant ce-matin, je me-demande, ſi c'eſt un rêve ou une realité, que cette *converſacion*-là? Crai qu'elle eſt trop-contraire à mes principes, pour que je cherche à la renouveler! je dis adieu à l'Enchantereſſe: Par vertu? Non: par faibleſſe: mon cœur eſt-violenment-entraîné d'un autre-côté; je me-reproche un desir, un ſoupir qui n'eſt pas pour *elle*... Je ſais de Berdon, que ſa Sœur me-crait-infidel à ſes charmes acauſe d'Eglé-Corhaus, ét que c'eſt ce qui la rend plús-indulgente. Tantmieus! cette idée l'éloigne de la verité! Ce n'eſt pas que la-Corhaus ne me-tente: elle eſt jolie*! mais, je ne veus plus de ces Filles-là..... On m'interompt: ce ſont mes deux Frères qui viénnent-voir leurs Maitreſſes; je vais les y-envoyer.....

1752. 24 juin. 103 Lettre.

* E. 66 pag.

* E. 67 pag.

Enverité, l'Ami, les principes de ta dernière Lettre ſont ſi-ſinguliers, que je n'ai-pas-osé l'envoyer à mon Frère-aîné! j'ai-craint qu'elle ne le ſcandaliſât (1). Quoi! tu prétens, que *toutes les religions, également bon-*

(1) Je ne l'ai pas-trouvée dans ma Collection; mais je ſais que tout le venin de ces dangereuſes Lettres eſt contenu dans la 152.me

1752. 24 juin. 103 Lettre. *nes, également-indifférentes, également fausſes furent-inventées par le même motif, qui fait-mettre un mors au Courſier indocil? que les Sages ét les Tirans imaginèrent un Etre qui voit tout, des ſupplices inévitables...* Ami, cela ſent-bién l'Athée! Je ſerais-très fâché que tu le fuſſes, ét je ſerais-aude ſeſpoir de l'être. Tu me preparais à tout cela, je le vois, par ta Lettre du 5 mars *..... On m'interrompt encore. Il faut te quitter, mon Ami, pour cette matinée.....

*la 88.

Singulière, étrange nouvelle pour moi! Conformement aux avis de Tous-ceux que j'aime, j'avais-triomfé de ma paſſion pour Edmée (j'alais t'en-parler tantôt, quand on m'a-interrompu): pour m'en-conſoler, je voulaís que mon Frère-Bertrand fût heureus à ma place: Point-du-tout! voila qu'un Homme fort-riche, ſorti d'on-ne-ſai-où, viént de la demander à ſon Père en-mariage! Le Bonhomme, qui ne ſait ni mon ancién ne paſſion ét le panchant de ſa Fille, ni mes nouvelles vues, a-été-flatté de cette recherche. La Jeune-fille ſe-deſeſpère: ſon Père veut abſolument que ce mariage ſe-faſſe le même jour que celui de la Sœur-aînée avec Géorget; ét le pauvre Bertrand me-dit tout-cela l'œil humide. Il ajoute, que ce Cavalier eſt-venu chés le Père-Servigné, tandiſ-qu'ils y-étaient, ét que ſa figure ne lui eſt pas étrangère; qu'il crait que c'eſt une de mes Connaiſſances: c'eſt un Homme-de-trente-ans. Je cours chés Edmée: je crairais la perdre

doublement, ſi elle n'épousait par mon jeune Frère. Une grande faute que j'ai faite, c'eſt de n'avoir pas prevenu le Père d'Edmée? Je ne pouvais cependant pas demander, pour mon Frère, une Fille qui compte ſur moi, ſans l'avoir preparée à ce changement.... N'importe, *la neceſſité contraint la loi*; je vais parler. En finiſſant ma Lettre, je te rendrai compte des ſuites de cet incident, qui me chagrine beaucoup !... 1752. 24 juin. 10 3 *Lettre.*

Rién n'eſt plus certain; un beau Cavalier a demandé la petite Edmée à ſon Père. Mais le Bonhomme, vaincu par les prières de ſa Fille-Cathos, ét par celles de la Jeune perſonne elle même, a differé de s'engajer tout à fait. Je viéns de lui parler pour Bertrand; notre alliance, avec ſes deux Filles, a paru le flater. Il m'a dit, qu'il alait y reflechir; que l'interêt ne le guiderait pas, ét qu'il aimerait mieus pour ſa Cadette un Mari qui lui plût, ét qui la raprochât de ſon Aînée, qu'un plûs riche qui l'en éloignerait peut être pour toujours: qu'il la falait conſulter. Il l'a auſſitôt appelée. Je voulais me retirer. «Non! vous ne ſerez pas de trop dans notre deliberacion», m'a dit le Vieillard... Et s'adreſſant à ſa Fille: —Je penſe qu'il ne faut pas tant regarder au bién: ce beau Monſieur, qui t'a demandée, pourrait nous mepriſer un jour; au lieu qu'en entrant dans la famille où entre ta Sœur, vous y ſerez toujours bién regardées, ét vous vous ſervirez de ſoutién l'Une à l'Autre. Quel eſt à dix heures du ſoir.

1752. 24 juin. 103 Lettre.

ton ſentiment, mon Edmée? Ne vaut-il pas mieus que les deux Frères épousent les deux Sœurs-? L'aimable Fille a-rougi, en-repondant à ſon Père: --C'eſt tout ce que je desire. --Hebén, ça ſera, ma Fille: m.r Bertrand eſt un joli garſon, bén-doux. Alons, monſieur Edmond, touchez-là; je vous donne ma parole-.

Il nous a-laiſſés enſemble. Edmée était ſi-troublée, ſi-confuse, qu'apeine avait-elle entendu ce que venait de dire ſon Père. Lorſque nous avons-été ſeuls, il a-falu lui expliquer tout-cela clairement. C'était une ſcène cruelle pour moi! je ne ſavais par où commencer!.. Voici pourtant comme je m'y-ſuis-pris: --Mademoiselle, vous ne m'avez-jamais-été ſi-chère qu'aujourd'hui: mais.... (ſes ieus ſe-ſont-levés ſur moi; ah! quel regard ſeduisant!....) mais un cœur qui brûla pour Une-autre, n'eſt point digne de vous. --Eh! qu'importe, ſ'il m'aime, ſi je ſuis-contente? --Non, ma chère Edmée; il ſe-rend juſtice... Il veut que vous ſayiez auſſi-heureuse que vous meritez de l'être; ét pour vous rendre heureuse, il faut un Homme ſûr de lui-même, qui ne connaiſſe pas le vice, ni ſes charmes dangereus... Je vous exposerais-trop à-l'inconſtance, en-devenant votre mari; d'ailleurs, tout ſ'y-oppose... Mais je n'en-ai-pas-moins à vous demander de faire le bonheur de ma vie;... non, ſans-vous, je ne ſaurais être heu-

reus

reus. --Eh! que me demandez-vous donc, Monſieur? que voulez-vous-dire? --Conſentez à devenir ma ſœur? Bertrand vous adore; il eſt plûs-digne de vous qu'un Homme emporté par des paſſions violentes, qui l'égarent à-tout-moment. --Je vous comprens enfin! vous en-aimez Une-autre! --Ne me ſoupçonnez pas d'avoir changé pour vous, Mademoiſelle! vous ſeriez-injuſte; ét ſi vous voulez me deſeſperer, marquez-moi de la haîne, ét refuſez de devenir ma ſœur?... Mais non, charmante Fille, vous accorderez à mon Frére des ſentimens qui feraient ma felicité, ſi des engajemens anterieurs... --Ils ne l'auraient-pas-faite!... Des engajemens... Ah-dieu!... vous les aviez-donc-oubliés! --Il ſerait trop-long de vous detailler cela;... mais ſi vous l'exigiez, alors je ne vous enferais-plus un miſtère: ſi je fus coupable, c'était dans un temps où j'avais-perdu l'eſperance de vous revoir. Parlez, cependant, Mademoiſelle? faut-il que je rompe des liéns ... trop-forts;... que je refuſe un état au Fruit infortuné... (Tu vois que j'use d'unpeu d'adreſſe; ſans mentir abſolument, je ne disais pas toute la verité, j'*eſcobardais*; mais que veus-tu? je ſuis tes maximes). --Ah ciel! (a-repondu toute-effrayée l'aimable Enfant!) --Ordonnez de mon ſort (ai-je repris) de celui de mon Frére, de ma Fille; faites ſix heureus, ou... --Arretez!... Il eſt aimable, Celui que vous me-proposez à votre place; la pre-

1742. 24 juin. 103 Lettre.

1752. 24 juin. 10; *Lettre.* vencion ne me ferme pas les ïeus ſur ſon merite... Mais... Oh! vous avez-toujours-fait le malheur de ma vie! --Mon aimable Sœur! (je ſuis-tombé à ſes genous) ſouffrez que je vous donne un nom ſi doux!... laiſſez-vous toucher; je vous aime, oui, je vous aime, je vous adore! daignez me-rendre heureus dans un Frère que je cheris? Je ne demande pas que vous-vous-determiniez en-un-jour; permettez que Bertrand vous faſſe-lire dans ſon cœur; recevez-le ſeulement comme le Frère de l'Amant de votre Aînée, ét... comme le mién... Dès qu'il vous ſera-parfaitement-connu, j'oſe vous repondre que vous le recevrez pour luimême: il vous adore; il me l'a-dit: un Jeunehomme aimable ét tendre eſt-il à dedaigner? --Laiſſez-moi! laiſſez-moi! c'en-eſt-trop... Alez, Monſieur; ce n'eſt pas que je rougiſſe de ces larmes que je repans... Mais laiſſez-moi, laiſſez-moi, je vous en-prie!... Homme que je ne devais jamais voir!... qui m'avez troublée dès le premier inſtant... Homme cruel! laiſſez-moi donc-! Il a-falu ſe-retirer, mon Chèr; auſſi à-plaindre en verité, que la Belle qui me renvoyait.

40 Eſtampe. *Edmond cedant Edmée.*

Je n'ai-pas-manqué d'inſtruire de ce qui ſe-paſſait Caterine ét mes deux Frères. La Première a-couru auprès d'Edmée: --(*d'un ton rude*) Hebén? qu'eſt-qu'c'eſt-donc? Tu pleures?... (*radouci*) Ma Bonneamie, ma petite Sœur, je ne viéns pas pour te gronder;

tu ſais-bén que je t'aime de-tout-mon-cœur : mais là, dis-moi, qu'eſt-q'ça t' fait? l'Un ne vaut-il pas l'Autre? (*à-demi-voix*) Tién, ſi tu veus que je te le dise, Edmond eſt trop-faraud; Ça ſ'écoute trop!... m.r Bertrand eſt bén-genti! Ça eſt posé, doux; Ça t'aimera, faut voir!... Repons-moi-donc, ma petite Bonneamie-ſœur? ah-ça! veus-tu qu'on me-reproche dans la Famille où je vas entrer, que tu as-refusé mon Beaufrère? là, tu vois bén que ce n'eſt pas là un tour à m'jouer? Et-puis, ſi ces Gens-là ſ'en-alaient prendre la moûche, ét rompre mon mariage, ne me-verrais-tu-pas tous les jours après toi comme un Demon? Moi qui t'aime tant! tién, j'crais que j'te cognerais, vois-tu, ſi ça arrivait par ta faute... Mais il n'eſt pas queſquion de ça: m.r Bertrand te plaîra, ſi tu veus : car moi, je ſens ça, vois-tu bén, ét i' me-ſembe qu'un pareil piſaler ne me-ferait pas rêver deux-minutes. —Mondieu! ma chère Sœur, a-dit Edmée (que la harangue ne devait pas-ſurprendre), ne te donne pas tant de peine! ton bonheur mé-tiént au cœur autant que le mién-propre: laiſſe tout faire à mon amitié, pour toi-. Là-deſſus Caterine a-fait-entrer Georget. Celui qui brûlait d'envié de le ſuivre, eſt-reſté ſeul. Ce n'a-été qu'une demi-heure après, emplayée de la part des deux Amans à exciter la generosité d'Edmée, qu'ils ont-fait-ſigne à Bertrand de les remplacer. Ils avaient-preſſé pluſieurs-fois Edmée de lui

1752. 24 juin. 103 *Lettre.*

permettre d'entrer; mais comme cette belle Fille pleurait, elle leur avait-repondu: —Voulez-vous-donc qu'il craye que je pleure par repugnance pour lui-? Lorſque Bertrand a-été ſeul avec elle, la vive douleur a-paru ſe-calmer. Mon jeune Frère m'aſſure, que ſon cœur lui a-dicté les choses les plûs-tendres (ét je le crais! jeune, amoureus, aux genous d'une jolie Fille!) qu'elle a-paru le ſouffrir ſans-peine, ét qu'il eſpère de la toucher. Tout-cela ne ſera pas miraculeus! Il ajoute qu'il ſera-vivement-ſecondé par la Sœur-aînée, à laquelle il eſt fort-indifferent que ce ſait Bertrand ou moi qui deviénne mari de ſa Sœur.

Adieu, chèr Mentor: dis à Laure, que ſa Fille eſt une Ange pour la beauté.

1752. 25 juin. 104 *Lettre.*

104.me) (*Urſule, à Fanchon.*

[La voici qui commence à montrer de l'ambicion.]

Il y-aurait tant de nouvelles à t'apprendre, ma Bonneamie-ſœur, que ſi je voulais dire tout ce qui regarde les Autres, apeine trouverai-je place pour mettre un mot de ce qui me-concerne en-particulier: J'ai écrit à Edmond, pour lui annoncer le retour de m.me Parangon: je presume que vous avez-vu cette Lettre, ét je ne la copierai pas*: m.lle Fanchette ſ'y-joint à moi; c'eſt une fineſſe de ma part; car je me-doutais deja de ce qui n'eſt plus un miſtère: Edmond ſongeait ſe-

*dans la 101 I Vol. p. 529.

rieusement à Edmée. Convenons que ce chèr Frère eſt encore bonace, aumoins dans ſes inclinacions amoureuses : je me-ſens, moi, plûs-ambicieuse, ét plûs-capable de ſacrifier mes goûts à la fortune*... peutêtre parcequ'ils ne ſont pas encore bién-vifs. 1751. 25 juin. 104 Lettre. *U. 47 pas.

Ma charmante Amie eſt-partie enfin : oh ! je l'adore Celle-là, ſans politique, tout-comme je t'aime, ma chère Fanchon. Mon Frère m'a-écrit ſon heureuse arrivée : cette Lettre-là eſt-charmante, ét je vais te la mettre ici tout-au-long ; tu verras par-là mille-choses que je repeterais mal*. . . . . *la 102.

Il faut t'avouer, que m.me Parangon eſt-paſſionnement-aimée de mon Frère, ét je ne ſaurais leur faire un crime de leur mutuel attachement* ; il eſt ſi-bién règlé, dans ſon excès-même, que l'exemple ne peut que m'en-être avantageus. Voila donc tout le monde encore une-fois content ! Je le ſuis en-particulier, audelà de toute expreſſion, de l'heureuse idée qui eſt-venue à Edmond, de procurer à deux de nos Frères de meilleurs Partis qu'ils n'auraient-pu en-trouver dans le pays ; car tous n'auraient-pas-eu le même bonheur que ton Mari, ma chère Fanchon. Peut-être cependant cette alliance pourrait-elle porter quelqu'ombrage au Conſeiller ; mais je m'en-inquiette-peu, ét je voudrais qu'il en-prît de l'humeur, je lui ferais voir que je ne ſuis pas au depourvu. Car, ma très-chère Sœur, j'éprouve une grande perplexité ! Ce *U. 48 pas.

1712. 25 juin. 104 Lettre. m.r le Marquis continue à me faire ſa cour ; et je ne ſaurais m'empêcher de reconnaître, que pour un Homme de ſa ſorte, il ſe comporte envers moi, d'une manière bien reſpectueuse ! C'eſt de lui qu'eſt l'offre obligeante dont il eſt queſtion à la fin de la Lettre de mon Frère, que je t'envoie. Il s'eſt très-bien comporté en cette occaſion* ! Je fus d'abord toute honteuse de ce qu'il en était temoin : mais enſuite, j'en ai été charmée ; il aura vu, qu'il n'eſt pas le ſeul de ſon avis**.

*C'eſt l'offre de ſon caroſſe, après la ſcène des *Tuileries* I Vol. p. 485.

Nous avons vu m.r G.-D'Arras : il m'a dit à la derobée beaucoup de choſes grâcieuses, et il paraît que c'eſt lui qui ſe fait appeler le Chevalier-Gaudét-D'Arras : Il eſt fort bién ſous ce deguiſement, qui ne paraît pas extraordinaire ici, où l'on ſait qu'il s'eſt fait ſeculariſer. Il faut en excepter m.me Canon, qui a fulminé. Il m'a exhortée à ſonger à la fortune : —*Elle ne ſe preſente à vous, mademoiſelle, que de la manière qui conviént à une Jeuneperſone auſſi vertueuse qu'elle eſt belle ; j'en ſais quelque choſe, ét je m'intereſſe même pour un de vos Pretendans : mais de tous les Partis, je n'épouſe que le vôtre ; preferez le Plûs-avantageus, ſans égard à la recommandacion-.* Voila ſes propres paroles. Il eſt inſtruit de la recherche du Conſeiller ; il m'en a parlé à mots couverts ; ét moi, je lui ai gliſſé deux mots au ſujet du Marquis*. Il a rougi de joie ; car elle éclatait dans tous ſes mouvemens. *Cela eſt très-*

** U. 49 pas.

* U. 50 pas.

poſſible, mademoiselle !... & nonſeulement ce que vous me-dites, que je crais fermement, mais un mariage ſolennel; vous êtes aſſés-belle pour cela: ſait-dit ſans vous flater (1). *Ceci me rend plûs-ferme encore pour un projet que j'ai-formé; votre Frère ne contractera pas un mariage, dont il aurait à ſe-repentir un-jour-.* Il paraît qu'il a-beaucoup-contribué à diſſuader Edmond d'épouser Edmée, ou que même il aura-pris d'autres moyéns, dont vous ſerez peutêtre plutôt inſtruits que moi*. * Voyez la 101.

De mes Adorateurs, un ſeul mot: Je les ai toujours. Nous-avons-encore-été au ſpectacle; mais c'eſt aux *Italiéns*, à une pièce qui a-fait-bién-rire m.me Canon, c'eſt *Arlequin-ét-Scapin-Voleurs-par-amour:* Une autre, qui a-ſuivi, où *Arlequin* eſt *ſauvage*, l'a-fait-pleurer. C'eſt toujours Laure qui nous mène. Elle plait ici: mais il n'y-a que m.me Parangon ét moi qui la connaiſſions. Adieu, chère Amie-Sœur.

105.me) (*Edmond, à Pierre.*

[Il me-rend-compte d'un entretién ſur le mariage qu'il a-eu avec Gaudet-D'Arras.] 1752. 10 juillet. 105 Lettre.

Il n'eſt point de routes inconnues à la veritable amitié: elle emploie toutes les maniéres; elle prend toutes les formes.... Telle

(1) Mes chers Enfans, je vous-ai-deja-prevenus, que m.r Gaudet-D'Arras était l'inſtigateur de l'amour du Marquis: à-la-verité, l'inclinacion de ce Jeune-ſeigneur, ne le ſeconda que trop-bién! ainſi-donc, tout ce qui va-arriver, ſera-conduit par ce Corrupteur adraît.

1752. 10 juillet. 105 Lettre.

eſt celle de m.r l'Abbé G.-D'Arras à mon égard, comme tu le verras dans un inſtant, chèr Aîné.

Il n'y-a-plus de difficultés pour le double mariage; nos Parens peuvent venir quand ils voudront; le Vieillard-Servigné eſt prêt à terminer, ét ſes deux Filles y-conſentent. Je me-charge de tous les preliminaires d'uſage; comme bans, diſpenſes, &c. Mais apprens, mon Ami, que m.r l'Abbé G.-D'Arras, perſuadé qu'Edmée nuirait à mon avancement, avait-quitté la Capitale, pour venir ſecrettement ici, ſous un habit de Cavalier, demander en-mariage ma jeune Maitreſſe, dans la ſeule-vue de me faire-donner l'exclusion; que ſacrifiant tout à mon intérêt, il devait-employer pour m'enlever m.lle Servigné, des moyéns que je n'approuve pas, ét qui me revolteraient: Cependant, comment refuſer de la reconnaiſſance à un zèle ſi-vif, que rién n'effraie ni ne rebute? Une Lettre que je lui écrivis, il y-a quelques-jours, l'a-mis à-ſon-aise; on la lui a-renvoyée de Paris, où je l'avais-adreſſée. Il m'eſt-auſſitôt-venu-trouver, ét m'a-tout-decouvert. Sa vue m'a-ſurpris, ét m'a-rejoui en-même-temps. J'avais mille choses à lui dire. En-verité, mon Pierre, il ne manque à cet Ami precieus que des mœurs plûs-pures: Faut-il qu'une âme ſi-genereuse ait des taches, qui terniſſent tout l'éclat de ſes vertus! Je n'ai-pu m'empêcher de laiſſer-entrevoir ce re-

gret à m.r G.-D'Arras. Il a-pris avec-moi un air-de-bonté, qui prouve combién ce qu'il alait me-dire était-sincère, ét voici fidèlement ce qu'il m'a-repondu: 1752. 10 juillet. 105 Lettre.

—C'eſt le vice de mon état, mon Ami. Un Inſtituteur enthousiaſte ét borné, qui prenait les chimères de ſon imaginacion exaltée, pour des inſpiracions du Ciel, a-pretendu élever ſes Diſciples audeſſus de l'humanité; rendre l'Homme indifferent à luimême; l'occuper d'un bonheur ideal; le faire-renoncer à l'amour-perſonel, ét à la faculté eſſencielle ét conſtitutive de notre être, à vouloir. Qu'en-eſt-il arrivé? une chose trèsnaturelle, ét precisement ce qui ſuivrait le projet inſenſé d'arrêter le cours de l'Ione; les eaus accumulées rompraient bientôt leurs digues, ét cauſeraient des ravages que la contrainte auraitſeule occasionnés. Un inſtitut, pour être bon, ne doit tendre qu'à règler les paſſions, à les moderer, à les tenir dans un juſte équilibre; leur flux ét reflux eſt auſſi-neceſſaire à l'âme, que la circulacion du ſang ét des humeurs l'eſt au corps; elles ſont le resultat de la ſenſibilité, la perfeccion de l'ouvrage de Dieu: chercher à les detruire, c'eſt aler contre les vues de l'Etre-ſuprême; c'eſt tenter l'impoſſible. Le Medecin, pour guerir ſon Malade, detruira-t-il le ſang ét les humeurs, parceque c'eſt des humeurs ét du ſang que viénnent toutes les maladies? Sayons hommes, ét ne ſayons que cela; auſſi-bién eſt-ce une entre-

1752. 10 juillet. 105 Lettre. prise abſurde, que de vouloir être davantage. Tous les jours on tourne en-ridicule la ſote gravité d'un petit Magiſtrat, la ſemillance d'un Marquis, l'affeterie des Abbés, la coquetterie des Fammes-ſur-le-retour; ét l'on-fait très-bién! Pourquoi ne joue-t-on pas le ridicul plûs-dangereus des Gens qui pretendent qu'il faut-ſortir de la ſfère humaine, ét renoncer à tous les plaisirs? Perfeccion folle! comme ſi les plaisirs étaient crimes! Il eſt-vrai que la plupart des Devots ne font qu'affecter un desintereſſement-d'honneurs, d'aises, de plaisirs; qu'ils ne quittent tout-cela d'un côté, que pour ſe-le-procurer plûs-avantageusement de l'autre: qu'ils ne renoncent à la conſideracion, que pour ſ'attirer la veneracion; aux richeſſes, que pour ſe-mettre audeſſus de l'opulence-même, qui n'executerait pas ce qu'a-fait la besace de certains Devots; aux voluptés mondaines, que pour jouir des delices de l'eſtime de ſoimême ét des Autres, de cette orgueilleuse preéminence, que le plûs-humble des Devots ne ſent que trop, tout en-voulant peutêtre ne la pas ſentir! Tels furent les Inſtituteurs monaſtiqs..... Je fus moine, ét j'en-rougis: Edmond, voi cet habit, que je porte encore quelquefois, pour me-conſerver l'appui des Amis que je me-ſuis-fait dans le cloître! il m'humilia plûſ-que celui de Forçat lorſque j'étais-obligé de le-porter: je me-disais à moimême: Il n'eſt pas un Homme ſenſé qui ne doive me mepriser, puiſqu'il n'en-eſt-

pas Un qui ne ſache que cet habit indique des vœus temeraires, nuisibles à la Société. Oui, mon Ami, j'aurais-cru m'avilir davantage encore en-rempliſſant les devoirs pretendus que m'avaient-imposés mes vœus! J'ai-reçu la vie, il faut la donner. Helas! ſi je forme des regrets, ſi j'ai des remords, c'eſt d'avoir-paſſé les plûs-belles années de ma vie, dans une depravacion abominable, contraire au but de la Nature!... J'ai-changé, enfin, comme tu le desirais... 1752. 10 juillet. 105 *Lettre.*

Mon Ami, quoique je t'aie-porté à ton premier mariage, ne va-pas-craire que je-me-contredise, en-m'opposant à celui-ci! Pour vous rendre heureus, vous autres Gens éclairés ét libres, il faut, ou qu'une Famme reüniſſe tous les avantages, ét que votre eſprit ſait-aſſés-meûri pour les apprecier ét ſ'en-contenter; ou que vous ſayiez deja ſur le retour, ét qu'alors vous preniez une Jeune-perſone, dont l'âge, les charmes ét la naïveté vous inſpirent de l'indulgence, ét deleſtent votre vieilleſſe blasée. Or, on ne peut l'avoir cette indulgence, que lorſqu'on a-beaucoup-vecu; on ne l'a qu'après avoir filosofiquement apprecié tous les panchans ét toutes les faibleſſes humaines. Etendons cette idée.

Dès qu'unefois vous avez-perdu vôtre premiére innocence, ou que vous viver dans un monde où il eſt preſqu'impoſſible de la conſerver, vous n'avez-plus qu'un parti à-prendre; c'eſt de ne pas vous engajer trop-tôt à

1752. 10 juillet. 105 Lettre. n'aimer qu'une-ſeule Famme, à la preferer à toutes les Autres, à la voir tous les jours ſans-degoût : il faut attendre que les fumées-de-la-jeuneſſe commençent à ſe-diſſiper ; que votre caractère ait-acquis une certaine conſiſtance, qui vous rende moins-avides de nouveauté. Or, l'âge ou l'habitude venant-à exercer ſon pouvoir, doit vous aider à être conſtans al'egard du même Objet, c'eſt environ-quarante-ans, plûs ou moins, ſuivant que le temperament fût tardif ou précoce. Cette diſpoſicion à devenir *habitudinaire*, a plusieurs causes : L'on a-goûté de tout ; la fleur-de-la-ſenſibilité eſt-ôtée ; l'ambicion, le goût des affaires en-émouſſent encore la pointe ; une certaine pareſſe ſ'empare alors de l'Homme ; il prefère les plaisirs facils, ét ſous ſa main ; aulieu que la Jeuneſſe active, prefère les plaisirs difficils, étc[a]...

C'eſt une grande ſageſſe d'aſſortir l'âge de Ceux qu'on marie ! mais c'eſt la plûs-grande des folies de pretendre que cet aſſortiment fait l'égalité, dans notre climat, par-exemple. Une Fille de dixhuit-ans n'y-eſt-jamais-faite pour un Homme du même âge, ét encore-moins pour un plûs-jeune qu'elle, ſi ce n'eſt dans le cas où le mariage ne ſerait pas indiſſoluble ; car alors on pourrait, on devrait même agir à la manière des *Othomacos* d'Amerique, aſſortir les Jeunesgens avec les Fammes-faites, pour leſquelles il ſemble que la Nature leur ait-donné un goût plûs-mar-

qué : à l'âge où ils quitteraient ces Fammes, on leur donnerait des Jeunesfilles de quinze-ans, comme font ces bons Sauvages, étc.[a] La diſproporcion augmente du côté du midi ; ét elle diminue amesure qu'on avance vers le nord : C'eſt-à-dire qu'en-Eſpagne, en-Italie, il faut une Famme de quinze-ans pour un Homme de trente ou trentecinq : en-France ét en-Angleterre, on eſt-aſſorti de quinze à vingcinq, étc.[a] Mais une chose fort-extraordinaire, c'eſt que tout le contraire exiſte au Perou, qui eſt ſous la ligne ! les Hommes y-deviénnent incapables des devoirs du mariage à trente ou trentecinq-ans, ét le temperament des Fammes entre alors dans ſa force ; nouvelle raison, pour donner dans ce pays, aux Garſons de quinze-ans, des Fammes de trente : mais les Hommes de trentecinq peuvent ſ'y-faire moines, ſ'ils veulent. En-Turquie, où c'eſt tout le contraire du Perou, il faut marier les Filles de quinze-ans aux Hommes de quarante ; ét c'eſt ce qu'on fait. La raison de cette gradacion c'eſt qu'en-tout-temps, la Famme, pour être heureuse, doit-plaire aux ſens de ſon Mari, autant qu'à ſa raison ; ét les Fammes ne plaisent aux ſens que par la fraîcheur : La Famme doit enſuite avoir un protecteur, un guide dans ſon Mari ; c'eſt un ſentiment naturel à ſon ſexe, que l'orgueil y-obſcurcit quelquefois, mais qui ne laiſſe pas d'y-ſubſiſter endepit qu'elle en-ait. Le Mari doit-voir dans ſa Famme un Etre confiant, inferieur, ten-

1752. 10 juillet. 105 *Lettre.*

1752. 10 juillet. 105 Lettre.

dre, ſoumis, ſur lequel il l'emporte ſeulement par la force du corps ét la vigueur de la penſée ; mais auquel il le cède en-douceur, en-grâces, en-talens agreables, ét même, ſ'il faut le dire, en-preſque toutes les vertus ſociales. Or, ſi dans tout climat vous admettez l'égalité-d'âge entre les Epous, je vous demande, ſi cette égalité ne ſera pas illusoire? Aulieu-qu'en-ſuivant la vraie convenance pour chaque-pays, il en-resultera les plûs-grands avantages pour la populacion, ét pour la ſociété. Un Français de trente-ans trouvera dans une Fille de dixhuit à vingt (comme je le disais toutal'heure), une Epouse confiante, qui profitera de ſes lumières ét de ſes conſeils, pour gouverner ſa maison : Ses charmes, apeine formés, ſeront en-état de le fixer tant qu'il ſera dans l'âge où l'amour eſt encore la première paſſion : Si la jeune Epouse a des caprices (hé! quelle eſt celle qui n'en-a-pas!) l'Homme ſeduit par ſa beauté, porté à l'indulgence pour ſa jeuneſſe, les excusera comme des enfantillages, les ſatiſfera en-riant, ét n'en-ſouffrira pas. Pourrait-il en-user de-même avec une Famme de ſon âge, dont il aurait-droit d'exiger à-peu-près autant de raison qu'il en-a luimême, qui n'aura plus pour elle le charme ſeduisant de la jeuneſſe ét de la fraîcheur?... La jeune Epouse, de ſon côté, n'aura-t-elle pas-moins de-peine à ſe-ſoumettre, ét à ceder aux volontés d'un Mari dont elle ſentira qu'elle doit-en-craire l'experience ét les lumières? L'e-

beiſſance lui ſera donc plûs-agreable, ét moins-penible (1). 1752. 10 juillet. 105 *Lettre.*

A-la-verité, les precaucions relatives au moral ne ſeraient pas auſſi-neceſſaires qu'elles me le paraiſſent, ſi l'éducacion qu'on donne à nos Filles n'était pas auſſi-mal-penſée. Toujours entretenues des égards ét des attencions que nous leur devons; pas un mot (dumoins de la part de leurs Mères) du reſpect, de l'attachement qu'elles nous doivent. Qu'arrive-t-il? Qu'une Jeuneperſone entêtée de ſa fauſſe preeminence, gâtée par les fades adulacions des Galans intereſſés qui lui ont-fait leur cour, épouse enfin un Homme, c'eſt-à-dire, un Etre imparfait: l'illusion où elle a-toujours-vecu, ſe-ſoutiént huit-jours environ: le Mari prend enſuite aſſés-bruſquement la route de tous les Maris, qui eſt celle de la nature; ét voila notre Jeune-épouse outrée, au-deſeſpoir: elle ſe-plaint: on dit comme elle, ét pis-encore; elle ſe-crait leſée dans ſes droits les plûs-inviolables, la plûs-malheureuse des Fammes; ét faute de connaître ſes veritables devoirs ét les droits de ſon Mari, elle ſ'écarte des premiers, ét porte atteinte aux ſeconds de toutes les manières: les eſprits ſ'alienent, l'amour ſ'éteint, ét qui pis eſt, l'eſtime, l'amitié: reſpectera-t-on beaucoup le droit eſſenciel d'un Mari qu'on n'aime plus, que l'on crait injuſte, qu'on mepri-

(1) En verité G.-D'Arras a ici infiniment trop bonne opinion des Françaises, ou elles ont-bien-changé depuis: j'aſſure qu'aujourd'hui ce n'eſt plus cela. [*L'Editeur.*

1752. 10 Juillet. 105 Lettre. se, ét contre lequel tout le monde dit qu'on a-raison ?

En-effet, nous avons ſans-ceſſe les oreilles rebattues, que les Deux-ſexes ſont égaus, ét que ſi le Mari eſt infidèl, la Famme peut l'être à-ſon-tour. Laiſſons ici le fond, qui ne regarde que le fisiq; car il ſerait-aiſé de prouver que les beſoins des Hommes paſſent ceux des Fammes; que les règles, les groſſeſſes, étc. ſont encore des cas où le Mari n'eſt pas aſſujeti à la privacion, comme la Famme. Mais ſupposons tout égal: Vous, Famme, vous repandez des nuages ſur ma paternité; je n'enrepans auqu'uns ſur votre maternité. Hé ! quelles ſuites n'a-pas cette incertitude dans la Societé civile ! Le Mari n'a plus ce goût d'amaſſer pour ſa Poſterité; loin d'amaſſer, il diſſipe, il court à ſa ruine, pour ne rién laiſſer à des Adulterins: une foule de Citoyéns qui ont des rapports avec lui ſe-trouvent-compris dans une faillite ruineuſe, qui en-neceſſite d'autres. Quel abus énorme ! ét l'égalité, fût-elle juſte ſuivant les lois de la nature (ce qui eſt évidenment faus) ne devrait-elle pas être-proſcrite par la loi ſociale? l'infidelle Epouse ne devrait-elle pas-être-ſujete à une peine capable de la retenir en-l'épouvantant?

Ce n'eſt pas-là mon ſeul grief contre les Fammes: leur hauteur, leur *imperiosité* dans leur maiſon, l'autorité qu'elles ſ'y-arrogent, en-ſe-mettant audeſſus du Chef, ſont les ſources de tous les desordres que nous voyons dans la Societé. Ce Sexe eſt-fait pour être-

assujeti, ét je predis aux Peuples de l'Europe, qu'ils n'auront des mœurs ét de la tranquilité, que lorsqu'ils l'auront-remis à sa place. Je parle d'après l'experience que m'a-donnée le ministère que j'ai-exercé, tous les Maris seront pour moi, ét je n'aurai de contraires, que les Celibataires-seducteurs, qui trouvent leur compte dans l'independance des Fammes, ét dans la licence que leur donnent nos mœurs. Ce Sexe est toujours extrême, ét ne sait-pas-assés s'arrêter, pour garder un juste milieu: le laisser notre égal, c'est lui-donner l'empire! Et s'il se-contentait de cet empire!.... Mais non, la Famme ne paraît-sentir son pouvoir, qu'autant qu'elle en-abuse. Eternellement enfant, elle n'est raisonable que par-accès; un instant dement tout ce qu'elle a-montré de prudence. Si Quelques-unes se-sont-guindées avec une sorte de continuité sur le ton raisonable, c'est qu'elles avaient des Appuis qu'on ne voyait pas. Toute maison absolument-gouvernée par une Famme, ne peut subsister; il y-aura des orages, des tempêtes qui la bouleverseront; la même Famme que vous venez d'admirer, deviéndra, si quelque-chose la contrarie, une Eumenide qui jetera tout par les fenêtres. Voyez les Prostituées! elles ont centfois plûs-d'audace que l'Homme, sans en-avoir le courage; toutes ces Furies sont des poltrones, où l'Homme demeure ferme: or les Prostituées sont des Fammes comme les autres; elles ont seulement un frein de-moins. 1752. 10 juillet. 105 Lettre.

1751. 10 juillet. 105 Leure.

Reprenons donc notre autorité ; retirons-la des mains de Celles qui ſont incapables d'en-bién-user (1) : aſſujetiſſons-les, autant pour les rendre heureuses, que pour ne pas être nous-mêmes victimes de leur incapacité.

Ainſi, mon chèr Edmond, tu es beaucoup trop-jeune pour te marier, pour gouverner, régir une Famme, ét parer à d'auſſi-grâves inconvéniens que ceux que je viéns d'expoſer. Ton premier mariage ne t'a-rién-appris là-deſſus : tu avais une Epouse, qui, malgré toutes les circonſtances, ét ce qu'on lui a-tant-reproché ! n'en-était pas moins la plûs-propre à te rendre un fort-heureus mari, eu-égard à ta jeuneſſe, ét à ce que tu étais alors ; ét ſans-cela, y-aurais-je donné les mains ? Mais Edmée eſt-trop-âgée pour toi ; ét cependant elle conviént à ton Frère, comme tu as eu la prudence de le ſentir. Bertrand ne connaît pas le monde, il n'eſt-pas-deſtiné à vivre dans le monde, Edmée non-plûs ; ils ſeront conſtans l'Un pour l'Autre ; ils s'aimeront tant qu'il le faudra ; chaqu'un-d'eux ſe-tiéndra bonnement à ſa place : car tout ce que je viéns de dire eſt inutil où l'innocence règne. Avec toi au contraire, le monde aurait-bién-tôt-gâté cette gentille Edmée : il en-aurait-été de-même de Laure. Et crai, mon Chèr, que ſans d'auſſi-fortes raiſons, je me-ſerais-fait un ſcrupule d'Honnête-homme de t'éloigner

(1) Fammes ! c'eſt un Celibataire qui parle : Ces Gens-là vous-adulent, & vous-dechirent, ils vous-flatent & vous-trahiſſent. [*Note de l'Editeur.*

d'une union avec la Mère de la Fille : mais ç'aurait-peut-être-été vous deſſervir tous les trois : la petite Laure y-aurait-pu-gâgner un état ; mais ſa Mère ét toi vous y-auriez-bién-tôt perdu votre tranquilité, ét tous trois votre fortune. 1712. 10 juillet. 105 *Lettre.*

Pour-être-heureus en-menage, il faut plusieurs choses differentes, ſuivant les Perſones, ét les lieux que l'on habite. A la Ville, par-exemple, il ne ſuffit plus, dans notre ſiècle, au Mari d'être tendre ét fidèl ; de bién-gouverner ſa maison ; de veiller à ſes affaires ; d'élever ſes Enfans avec ſoin ; d'après la connaiſſance que j'ai des mœurs françaises, j'ai-decouvert qu'il falait encore, que le Mari, paîtri de complaisances, cedât à ſa Famme la place que la Nature ét les Lois deſtinent au Chef ; qu'après quelques-mois de mariage, il regardât ſon Epouse comme quitte envers lui du ſerment de fidelité ; qu'il ſ'imposât l'obligacion de bién-recevoir les Galans de Madame, de les traiter, ét de ſe-retirer dans ſon appartement, ou d'aler à ſes occupacions, tandiſ-que le Courtisan favori tiéndra compagnie : qu'au-riſque de voir le bouleverſement de ſes affaires, il falait qu'il donnât à ſa prodigue Moitié, les ſommes qu'exigent le jeu, la depenſe qu'elle juge à-propos de faire pour ſon luxe, pour mille fantaisies deraisonnables : à ces condicions, un Menage eſt-bién-uni à la Capitale ; le Mari ſera-quelquefois-careſſé ; on fera-plûs, au-defaut

1742. 10 juillet. 105 Lettre. de l'Amant, il occupera le même fond, ou portera le Chién à la promenade.... Mais s'il s'avise de contrarier des goûts dangereus; de vouloir borner la depenſe, tout ſera-perdu! l'humeur, les criailleries le contraindront biéntôt à-perdre-pacience, ét à-punir, ſuivant ſon droît.... Alors, on voit la Famme triomfer: ſi elle eſt jolie, ét qu'elle ait quelque Grand à ſes ordres, elle brave ſon Mari, ou le fait-enfermer; ét vit enſuite à ſa guise.

Je ne presume pas que le mariage ſe tente ſous ce point-de-vue: d'autant que je ne ſai pas d'autre remède pour les Maris de ce pays-là, qu'une longanimité à-toute-épreuve; à-moins qu'ils n'euſſent aſſés de fermeté, aſſés de puiſſance, pour reduire leurs Fammes; avantage qui n'eſt guère le partage que des Rois, ét des Crocheteurs; ces deux états ſont les ſeuls à la Ville qui puiſſent règler à leur gré la conduite de leurs Epouses.

Parmi les Chretiéns, le mariage eſt indiſſoluble, ét malgré tous ſes inconveniens, j'approuve en-partie cette indiſſolubilité; parceque la pratique opposée en-aurait de plûs-conſiderables. Mais je voudrais que l'infecondité relative brisât ce lién, comme l'impuiſſance abſolue, ét que dès qu'un Homme n'aurait pas d'Enfans de ſa Famme, ils puſſent ſe-degajer, ét prendre, lui une autre Famme, elle un autre Mari; avec cette precaucion, que ſi la Famme remariée avait des Enfans, ét que l'Homme n'en-eût pas avec

ſa Seconde, il ſerait-defendu à Celui-ci de convoler à de troisièmes-noces; ét cela, non-pas-abſolument acause de lui, mais depeur que le libertinage n'abusât de la facilité de changer de Famme à ſon gré. 1752. 10 juillet. 105 *Lettre.*

A-conſiderer le mariage ſous le point-de-vue le plûs-ordinaire, il n'offre pas un aſpect plûs-flateur. Ce qui devrait contribuer à rendre heureus dans cet état, eſt ſi-rare, ſi-negligé, qu'on le crairait impoſſible. La premiére des condicions neceſſaires eſt le chois: la paſſion ou la raison le font ſeules; ce qui eſt mal également: le chois doit-être-fait-également par la paſſion, ou par les ieus, ét par la raison, c'eſt-à-dire d'après l'accord de toutes les convenances. La paſſion eſt-neceſſaire pour ſ'épouser, comme l'appetit pour ſe-mettre-à-table: c'eſt la paſſion qui donne ce gaût, cet enthousiaſme par lequel tout ragoute, tout enchante dans l'Objet-aimé; j'ai-vu les plûs-ſinguliers effets de cet enthousiaſme; l'idiome français ſe-refuſe à les exprimer, mais la langue latine eſt plûs-indulgente: *Amicæ ſputa ore Amator quidam excipiebat, urinamque matulâ ſœpiſſimè exhauſit; crepidas lambebat, aut nitidabat, etc.*[a] J'ai-connu un Mari d'un caractère fort-inconſtant, qui avait-épouſé ſa Famme acause de la paſſion que lui inſpirait certain charme particulier (un piéd mignon ét une jolie jambe); il fut cent-fois infidèl; mais il revenait toujours tendre adorateur aux piéds de ſa Famme, qui

1752. 10 Juillet. 105 Lettre.

le fixe aujourd'hui. La beauté, indepen-dannent de la paſſion, eſt le premier des avantages exterieurs qu'on doit-rechercher dans une Epouse : outre que la regularité des traits marque la beauté de l'âme, notre forme eſt ce qui nous appartiént davantage ; ſi elle eſt agreable, c'eſt le premier des biéns, celui dont nous profitons le plûs-continûment : le present le plûs-precieus qu'un Père puiſſe faire à ſes Enfans, c'eſt la beauté ; il faut donc qu'il leur choiſiſſe un joli Moûle. Il eſt encore ici une attencion qu'il faut-avoir ; une Jolie-fille isolée, dont tous les Parens ſont laids, ou difformes, ne vaut pas Une moins-jolie, qui ſerait d'un beau-ſang. A la beauté, pour conſerver la paſſion, une Famme doit-joindre le goût, la propreté ſur elle, ét l'amabilité dans ſes manières : Le goût fait-plûs à la paſſion que la beauté même : La propreté èn-eſt la vie : L'amabilité en-eſt le charme.

Mais la raison n'eſt-pas-moins-eſſencielle que la paſſion, dans le chois d'une Epouse, ét même d'une Maitreſſe. Les mœurs, la fortune, la naiſſance, l'égalité-de-condicion ; c'eſt ce que la raison demande. Les mœurs doivent-être-pures : il n'y-a-pas de confiance ſans-mœurs ; pas de tranquilité ſans-confiance ; pas de bonheur ſans-tranquilité. La fortune eſt une condicion eſſencielle, quand le Jeunehomme a ſon chemin à-faire. Si tu fais à une Famme le ſacrifice de ton avan-

cement, tu empoisones le reſte de tes jours. La naiſſance eſt comme la fortune ; ſi elle eſt trop-baſſe dans l'Epouse, elle avilit le Mari, en-lui-donnant des Alliés qui l'humilient, ét à ſes Enfans des Parens qui les abaiſſent. L'égalité eſt-aumoins-neceſſaire ; ét pour toi, mon cher Edmond, c'eſt à un Parti plûs-élevé que tu dois-pretendre. 1758. 10 juillet. 105 *Lettre.*

Ce n'eſt pas qu'il ſait-neceſſaire, ni même util, que les desirs de l'Epous demeurent dans leur vivacité: la Nature, plûs-ſage que tous les Raisoneurs, a-voulu que le desir ét l'amour ſ'éteigniſſent dans la jouiſſance; parceque ſ'il en-était autrement, les desirs excederaient les forces. Telle fut auſſi la ſource de nos lois reprimantes, qui tendent à éloigner les occasions excitantes par la vue des beautés nues; (Derobez les Proſtituées aux ieus, ét le desir de les *voir* ſera-plûs-rare): Ces lois ont un double-avantage ; ſemblables à la cendre, elles empêchent le feu de brûler & de ſ'éteindre. C'eſt ce qui montre la ſageſſe de nos règles-de-decence, règles inutiles aux Nègres, dans quî la nature a-voulu que la puiſſance repondît au desir, parceque ſous leur zone les corps vivans aſpirent plûs de moyéns-de-generacion, par l'air ét par les alimens : aulieu-que dans les climats moins-chauds, ſans les règles qui ralentiſſent la fougue-de-l'amour, cette paſſion delicieuse, perdrait la moitié de ſes charmes ; la decence en-tend le reſſort, auſſi-bién qu'elle éloigne l'idée de jouir ; ôtez- *Voyez le Pornografe.*

1752. 10 juillet. 105 *Lettre.*

la, dans nos climats fraids, tout va-devenir lâche ét ſans-activité. Plûs le climat eſt chaud, moins la pudeur eſt neceſſaire, pour exciter les desirs : il en-faut-plûs en-Angleterre qu'en-France ; plûs en-France qu'en-Eſpagne ou en-Italie ; plûs en-Eſpagne qu'à Maroq ; enfin, elle eſt-toutafait-inutile entre les deux tropiqs. Là, le feu circule dans les veines ; le ſexe eſt un ornement, pour-ainſi-dire ; ét ſi-puiſſant, que l'Homme ét quelques-Animaus y-paſſent aux Eſpèces voiſines, lorſque les Femelles de la leur viénnent à leur-manquer. A cette occasion, je vais-dire un mot de la chaſteté.

L'Homme eſt-il-obligé de ſ'en-tenir toujours à la même Famme, ét la Famme toujours au même Homme ? Certainement par les lois de la nature, il n'en-eſt-rién ; ét c'eſt même le contraire : dans l'état naturel, il en-fût-resulté un très grand-desordre : le changement contribue au bonheur, en-ce qu'il reveille le goût, que le même-Objet émouſſe biéntôt : il eſt-donc-contraire au bonheur, par-conſequent à l'ordre de la Nature, ou de la Divinité, de ſ'en-tenir à la même-Famme ou au même-Homme. Mais d'ou-viént les Hommes en-ſocieté en-ont-ils-fait une loi ſi-ſevère ? Eſt-ce un abus, comme tous les autres ? *Je diſtingue.* Dans nos climats fraids, on a-eu quelque-raison : les Hommes y-ont très peu de *ſuperflu* ; ét les deux-ſexes y-ſont à-peu-près égaus en-nombre : c'eſt ce qui a-donné

donné l'idée d'y-attacher enſemble les Hommes et les Fammes par paires, comme les Pigeons, ét d'attribuer à l'Homme une propriété exclusive: le but de cette legiſlacion a-été de moderer l'appetit de la jouiſſance, ét de le proporcionner aux facultés de l'Habitant des zones-temperées. Mais quoi-qu'il-en-ſait des motifs de cet usage, il ne peut-avoir-eu pour auteurs que des Vieillards; il n'eſt avantageus qu'à-eux-ſeuls; les Jeunesgens n'y-gâgnent-rién, aucontraire. Mais les Vieillards, par ce moyén, ſe-ſont-acquis une abſolue proprieté ſur une Famme jeune; ils l'ont-reſtreinte au niveau de leurs facultés, qu'elle eût ou non du temperament; ils ont-pretendu ſ'aſſurer de leur paternité, au grand detriment de l'Eſpèce-humaine, à laquelle ils n'auraient-donné que des Individus faibles, ſi la nature, plûs-forte que la loi, ne portait leurs Fammes à ſe-jeter à-la-derobée dans les bras de quelque Jeunehomme aimable. S'il n'y-avait-pas de mariage, les Fammes ne ſe-donneraient qu'aux Jeunesgens: il faut-bién conſoler la Vieilleſſe; étpuis la Jeuneſſe n'aurait-elle-pas-été-ſurchargée? Il eſt-certain que dans nos climats, il faut une mesure à la jouiſſance: mais quelle eſt cette mesure? chaque Homme a la ſiénne, ſuivant le temperament, l'âge, l'état, étc.a: on ne peut-donner que la ſiénne, encore-faudrait-il-être à-l'abri de l'impreſſion des Objets trop-ſeduisans, qui forcent le temperament

1752. 10 juillet. 105 Lettre.

1752. 10 juillet. 105 Lettre. à parler, comme les épices forcent le goût. En-conſequence, je ne pourrais m'apprecier moimême, d'après la nature, mais ſeulement d'après mon appetit factice, qui varie encore ſuivant ma diſposicion journalière. La chaſteté conſiſte à ne point outrepaſſer le mode de la nature. Ainſi, tel Homme ou telle Famme ſeront encore chaſtes, où tel ét telle Autres ſeront deja impudiqs, même à-l'excès. Dans les pays-chauds, il y-a beaucoup de jouiſſance, ét trèspeu d'impudicité: dans nos climats, il peut-y-avoir de Quasi-celibataires trèsimpudiqs.... Paſſons à un autre point.

Par une fauſſe idée, les Europeans ont-confondu la chaſteté avec le celibat, dont ils ont-fait une perfeccion chimerique, puiſque le celibat n'eſt qu'une negacion, ét la chaſteté un non-abus de nos facultés. C'eſt d'après cette idée fauſſe, que par un inconcevable delire, on a-interdit le comerce de l'autre ſexe aux Moines ét aux Religieuses. C'eſt outrager la Nature, qui en-nous-donnant des facultés, nous a-fait une loi de les exercer. Je le demande, quel bién a-t-on-pretendu produire, en-forçant des Individus au celibat? Je defie tout Eſprit raisonable d'en-voir auqu'un. Le Superſticieus atrabilaire qui ſe-devoue luimême au celibat, eſt inexcusable ſansdoute; mais dumoins, il a-fait ce qui lui plaisait; il a-diſposé de luimême: Le Superſticieus-Inſtituteur, qui a-tracé la même route, que d'Autres ſont-forcés de ſuivre,

ſans l'allegement de faire ce qui leur plaît, fut un Monſtre digne-de-mort; il a-été le bourreau de millions d'Hommes, ét il meriterait d'éternels ſupplices... Tout ce mal viént de ce qu'on a-voulu étendre audela des bornes, la loi infidieuse de la chaſteté; loi ſainte cependant, ét conſervatrice de l'Eſpèce-humaine dans nos climats, mais ſeulement lorſqu'elle ſe-borne à n'être que la moderatrice de l'exercice de nos facultés. Ne pas ſe-reproduire, c'eſt une ſeconde mort fiſique, auſſi reelle que la première, à laquelle ne devraient-être-condanés que les Derniers des Scelerats... La vraie chaſteté conſiſte, 1, à ne pas épuiser, à ne pas-même employer tout notre goût pour la jouiſſance; 2, à ne pas attaquer la Famme dont Un-autre viént de jouir, ét parconſequent auqu'une Famme-mariée; 3, à laiſſer tranquile la Famme qui a-conçu; 4, à laiſſer-venir naturellement l'appetit de jouir; 5, à le ſatiſfaire conformement aux lois de la nature,... ſans-fantaiſies capricieuſes, ſans-emportement brutal.... Voila quelle eſt la veritable chaſteté; une continence abſolue, coupable, contraire à la ſanté, aux bonnes-mœurs, ét qui a-perdu le Clergé, ne merite pas ce beau nom (1)..... 1752. 10 juillet. 105 Lettre.

(1) On voit dans les papiers publiqs, que l'auguſte *Joſef*, ſ'occupe du mariage des Prêtres. Quel precieus avantage pour les mœurs, ét pour la ſaine politique? Les Prêtres mariés ſeront des Citoyens attachés à leur Patrie, à leur Prince, ſoumis aux Magiſtrats civils, degajés de tout eſprit particulier! [*L'Editeur.*

1752. 10 juillet. 105 Lettre.

Mais je m'aperçois, mon chèr Ami, que je fais une dissertacion : je n'aime pas le ton dogmatiq, et je ne sais comment je viéns de m'y laisser emporter ! Je finis : Te marier, serait une imprudence, eu égard à tes disposicions, au chemin que tu as à faire dans le monde, et à mes desseins actuels. Nous verrons unjour, lorsque ta posicion pourra te faire prétendre à un Parti relevé. Quant à tes Frères, le cas est absolument different ; je crais qu'ils font sagement de s'établir à l'unisson de leur fortune et de leur état : je repondrais de leur bonheur, s'ils conservent leur bonhommie et leur goût pour l'occupacion. Chaqu'un a son lot, en ce monde.

Apresent, un mot de mon projet en venant ici. Je n'aurais pas hesité à tromper Edmée, sous pretexte d'un mariage, que je ne pouvais accomplir dans cette Ville, et qui n'aurait été, même ailleurs, qu'un moyén de te l'enlever. Mais (a-t-il ajouté en riant) ne t'effraye pas pour elle ! j'aurais été le protecteur de son innocence, et ce mariage nul ne m'aurait pas empêché de lui procurer un établissement honnête aux environs de la Capitale, au moyén d'une bonne dot : crais en mes sentimens d'honneur, et surtout mon amitié pour toi.

Il en est resté là, parceque m.me Parangon est entrée où nous étions. Il m'a quitté sur le champ, après quelques politesses d'usage. Je pense qu'il s'est aperçu que ma

Cousine ne voit pas ſans peine l'intime liaiſon qui eſt entre lui et moi. 1754. 10 juillet. 105 Lettre.

Sa retraite l'a-mise-à-ſon-aise : elle nous avait-écoutés. —Je n'aime point à ſurprendre les ſecrets (m'a-t-elle dit) ; cependant l'interêt que je prens à tout ce qui vous regarde, m'a-donné une curioſité extrême de ſavoir ce que vous disait l'Abbé : mais je me-crairais coupable, ſi je vous laiſſais ignorer que j'ai-tout-entendu. Je conviens même qu'il ſeconde mes vues ; il a-dit cent-choses où je penſe comme lui : mais ce Defroqué n'en-eſt-pas-moins-dangereus ; et tout devrait s'opposer à votre intimité avec lui, la religion, l'honneur-même... Qu'il ſait votre connaiſſance, on ne ſaurait empêcher ce qui eſt ; mais, mon chèr Edmond, qu'il ne ſait pas votre ami. Un Homme qui trahit ſes devoirs, et qui, par de miſérables ſofiſmes, eſt parvenu à étouffer le remords, ne ſaurait être un ami ſûr. Prenez-garde qu'un jour il ne vous trahiſſe, ſi ſon interêt, ou la paſſion dominante de ſon cœur le demande ! Surtout, ne lui fourniſſez-jamais l'occaſion de voir votre Sœur !.. Je tremble que cet Homme ne corrompe tout ce qu'il approchera !.. Edmond ! vous nous ſuffiſez : ne pourrons-nous vous ſuffire-?

O mon Frère ! comme mon cœur a-battu, à ces dernières paroles ! Je n'ai-pas-trouvé de reponſe, et j'ai-voulu baiſer ſa main. Elle m'a-preſenté ſa joue, en-me-diſant à-demi-

bas: -Mon Frère, banniſſons d'entre nous tout ce qui reſſemble aux manières des Amans: je ſuis votre ſœur; j'aime à vous le repeter-... Si tu as une idée du bonheur parfait, chèr Aîné, tu pourras apprecier ma ſituacion.

Le Conſeiller eſt toujours le même, ét il nous rend de frequentes visites. Son Oncle tomba malade il y-a quelques jours; il l'eſt dangereusement, ét il a quatrevingts-ans paſſés. Si le Neveu deviént libre, je crais qu'on terminera, dés que les biénſeances le permettront. Auſſitôt que j'aurai des nouvelles d'Urſule, à laquelle j'ai-écrit la ſemaine
la 103. dernière, je t'en-ferai-part. Embraſſe pour moi ta chère Compagne, mon aimable petit Neveu, ét tous nos Frères-ét-Sœurs.

1752. 20 juillet. 106 *Lettre.*

106.me) (*Edmond, à G.-D'Arras.*

[Comment Edmond en-agit avec la jeune Edmée.]

Partir ſi-vite, ét ſans-me dire-adieu!..... Tu n'as-pas-voulu donner d'ombrage à ma belle Couſine, je le vois. Un-autre, pour ſe-diſpenſer de la reconnaiſſance, feindrait de craire que l'amour chés toi l'emporte ſur l'amitié; que ſansdoute Laurette, la tendre Laurette preſſait ton retour. Moi, je lis dans ton cœur; je te rens-juſtice, ét je me-plais à me-penetrer de tout ce que je te dois..... Conviéns pourtant que tu t'es-fait un comode ſiſtème!... Je t'en-felicite! ſois bon père-de-famille, aulieu de mauvais moine,

l'Etat ét toi-même ne pourrez qu'y-gâgner. 1752. 20 juillet. 106 *Lettre.*

Te parlerai-je de nos Bonnes-gens, ét du *bonheur automate* dont ils vont jouir? Ce ſont des misères! mais il faut que je bavarde; j'y-trouve du plaiſir avec toi.

Il y-a quelques jours que mes deux Frères Bertrand ét Georget ſont ici. J'avais-ſuivi tes conſeils au ſujet d'Edmée. D'abord, j'ai-flaté ſon amour-propre, en-lui-temoignant tout l'attachement que j'ai pour elle: enſuite, je lui ai-montré une Lettre fort-tendre de Bertrand: après qu'elle l'a-eu-lue, j'ai-continué de lui dire, qu'il était impoſſible de la voir ſans l'aimer, ét que les ſentimens qu'elle avait-inſpirés à mon jeune Frère, en-étaient une nouvelle preuve; que pour moi, j'avais-toujours-regardé le bonheur d'être à elle comme audeſſus de tout. Je n'ai-pu me-reſoudre à lui perſuader que j'étais-abſolument-lié, ſuivant tes avis; non, je n'ai-pas-oſé lui mentir à ce point; mais j'ai-cru devoir employer un autre moyen; j'ai-dit la verité: j'ai-raconté mon avanture avec Laurette, ſans la nommer: j'ai-fait-entendre, que pour me-menager le pouvoir de l'épouser, je ne devais prendre auqu'un engajement actuel, quoique je paruſſe me-prêter à un arrangement éloigné que desirait m.me Parangon, qui me proposait ſa Sœur, encore fort-jeune; parce que d'ici-là, je presumais que la *Perſone* aurait-pris un parti; ét ſurtout j'ai-bien-convaincu l'aimable Fille, que l'amour ne pou-

1752. 20 juillet. 106 Lettre.

vait influer ſur ma resolucion, puiſqu'on n'éprouve cette paſſion que pour un Objet en-âge d'y-repondre. J'ai-ajouté, que la reconnaiſſance, ét mille autres puiſſantes raisons, me-fesaient une loi d'entrer dans les vues de l'Epouse de mon Maître. Edmée a-paru plûs-tranquile, lorſqu'elle a-connu ſa veritable Rivale : j'ai-compris par ſa reponſe, que cette Rivale, quoique preferée, ne devant-pas jouir ſitôt de l'Objet qu'on lui cède, elle en-paraiſſait moins-odieuse. La Belle a-pourtant-ſoupiré ; mais elle a-repris d'elle-même ét relu la Lettre de Bertrand. Je l'ai-laiſſée mediter là-deſſus, ét je me-ſuis-retiré.

Le même jour, m.me Parangon a-été la voir. Que n'opererait pas cette Famme merveilleuse ! la Perſuasion-même ſerait-moins-inſinuante. Elle a-preſqu'achevé de la determiner dès la première visite. Avant de partir pour la ſeconde, elle m'a-donné l'heure, où je pourrais les trouver enſemble. Je n'y-ai-pas-manqué, après avoir-eu la precaucion de leur laiſſer un temps ſuffisant pour ſ'entretenir. Dès que j'ai-paru, Edmée eſt-venue à moi : --Sayez donc mon Frère (m'a-t-elle dit en-rougiſſant) : je tâcherai de prendre pour m.r Bertrand les ſentimens que vous m'aviez-inſpirés, ét d'avoir pour vous ceux que j'avais pour lui. Ne me-craignez-point ; ne m'évitez-plus ; ſayons amis pour toujours-. Des ſentimens ſi-genereus, ét dont je voyais la ſource, m'ont-penetré d'admiracion ; mais

ils m'ont-attriſté. Ma Cousine, qui lisait dans mon cœur, m'a-tiré de la rêverie où je tombais, en-prenant congé d'Edmée. Je l'ai-ſuivie, ét tu me-connais aſſés pour deviner, que l'abſence de l'Une, ét mes ſentimens pour l'Autre, m'ont-bién-vîte-rendu tel qu'il falait. 1752. 20 juillet. 106 Lettre.

Voila donc, chèr Mentor, une affaire entièrement-terminée. Mais, quoique je ne ſonge-plus au mariage, je ne m'en-occupe pas-moins de notre dernière converſacion, que j'ai-mise par-écrit, tandis que j'en-avais la memoire remplie. En-la-relisant, je me-perſuade toujours davantage que ta filosofie eſt celle de la Nature. Ah! Gaudét! il eſt dans le monde deux Êtres qui m'étonnent; ma Cousine ét Toi. L'Une eſt une angelique creature: l'autre eſt un ..... diable; mais ſi-digne d'être un ange, que j'eſpère qu'il le deviéndra.... Toi, athée! Dieu! Dieu!.... Elle, m.me Paraugon!.... Vertueuse Cousine, adorable Amie!... ſi-jeune, ét tant de raison!... Mais quittons cette matière: car tu en-prendrais-occasion de me dire des choses que je ne veus pas entendre. De l'audace, avec elle!... Ah Gaudét! toi-même, tout épicurién que tu es, tu ne pourrais t'empêcher de la reſpecter ét de l'adorer en-ſilence... Adieu, trop-chèr Ami!... Je te previéns, avant de finir, que je ſerai quelque-temps ſans t'écrire, à-cause des mariages de mes Frères. Je ne t'en-entretiéndrai pas. Ces Bonnes-gens-là vont être heureus *en-vegetant*, ils te feraient-pitié!

1752. 31 juillet, jour de Saintgermain. 107 *Lettre.*

107.me) (*Edmond, à Pierre.*

[Tableau naïf de la conduite des Bonnes-gens.]

Je m'étais-flaté de t'embraſſer ici, trèschèr Aîné: Mais on dirait que tu as-fait-vœu de ne plus-entrer dans les Villes; les circonſtances les plûs-favorables ne peuvent t'y-attirer. Je te bouderais volontiérs, ſi l'on pouvait bouder le bon-cœur ét la vertu. Je te pardonne-donc la peine que tu me donnes de t'écrire le mariage de nos Frères, ét je vais te peindre la joie des deux Familles. Mais je ne ſais-trop ſi je pourrai bién t'exprimer à quel point notre Père ét notre Mère ſont-contens du bonhomme Servigné, de ſes Filles, ét des arrangemens pris pour mettre nos Frères en-état de tenir agreablement leur nouveau menage.

Avanhiér, après que nos chèrs Parens furent-arrivés, avec Fanchon ét nos Sœurs, on paſſa les contrats, ét on fiança le ſoir: hièr, nos Jeunesgens ont-été-mariés. Tu n'es-pas-inquiet des ſentimens de Georget ét de Caterine; ils ſ'aiment de-bon-appetit, ét baniſſent les façons; les petits-ſoins, une certaine delicateſſe, tout-cela n'entre pas dans leur plan-de-tendreſſe-conjugale. Quant à Bertrand, c'eſt autre chose: tu ſais comme il eſt tendre! peu-ſûr du cœur d'Edmée, il emploie pour le gâgner, des moyéns faits pour reüſſir. Je te raconterai en-terminant ma Lettre, une converſacion que j'ai-ſurprise ce-

matin : le plûs-preſſé en-ce-moment, eſt de t'entretenir de la recepcion qu'on a-faite à nôs Père-ét-Mère. 1752. 31 juillet. 107 Lettre.

Ah ! mon Ami ! que tu as-perdu, à ne pas jouir du ſpectacle, que je vais te retracer !

A leur arrivée, le Père-Servigné les a-reçus comme un Frère ét une Sœur ; c'eſt ainſi qu'il les a-nommés. Tous-trois ſe-ſont-trouvé les mêmes ſentimens ét la même cordialité ; dès ce moment, ils ont-vu qu'ils ſe-convenaient, ét qu'ils avaient la même façon-de-penſer. Caterine était-presente : elle eſt-venue ſaluer notre bonne Mère, en-riant en-lui-montrant une joie franche, bruyante même ; elle ſ'eſt-empreſſée d'ôter la cravate de notre reſpectable Père, de lui donner un bonnet-de-coton ; enſuite elle a-defait la coîfe de notre Mère, avec un air d'affeccion ét de vivacité qui nous charmait. Cela fait, elle a-couru à la cave, rincé des verres, verſé du vin, qu'elle a-presenté à nos Parens, où ils étaient-aſſis. Notre Mère, ſuivant ſa coutume, n'a-voulu que de l'eau. Caterine, qui craignait pour ſa ſanté, a cauſe de la chaleur, l'a-priée preſqu'à-genous : mais voyant qu'elle ne pouvait l'engajer à prendre du vin, elle eſt-diſparue pour un moment, emportant l'eau avec elle, ét elle eſt-revenue avec du lait encore chaud, qu'elle lui a-fait-boire. Après qu'elle les a-vus rafraîchis, elle a-dit qu'elle alait chercher ſa Sœur, qui venait d'aler chés la Couturière, faire-retoucher à quelque chose ;

1752. 13 juillet 107 *Lettre.* car Edmée eſt auſſi-difficile pour la parure, que Caterine l'eſt peu.

Durant l'abſence de cette bonne Fille, notre Père a-dit ce qu'il en-penſait: notre Mère ét lui ſe-ſont-felicités d'un chois ſi-excellent, ét ils ont-porté la bonté à mon égard, juſqu'à m'en-remercier.

Enfin, les deux Sœurs ſont-entrées. Je voudrais pouvoir te rendre l'impreſſion que la vue d'Edmée a-faite ſur nos Parens: ils ſont-demeurés interdits autant de joie que d'admiracion. La charmante Fille eſt-d'abord-alée à notre Mère, qui l'a-reçue dans ſes bras. La tendre Edmée, ſ'eſt-mise à ſes genous, ét lui a-pris la main, qu'elle a-portée à ſes lèvres. —Je voi, madame (lui disait-elle), la bonté de votre cœur ſur votre viſage, ét que je vais recouvrer en vous une Mère auſſi-bonne que Celle que nous avons-perdue ma Sœur ét moi! —*Oui, ma Fille* (a-repondu Barbe-De-B**), *oui, je vous ſerai bonne Mère*-. Juge, mon Ami, des mouvemens du cœur de cette bonne ét ſimple Famme, qui n'eſt-pas-accoutumée à la manière tendre ét reſpectueuse qu'employait Edmée: elle lui a-dit mille autres choſes affectueuses, mais ſans ordre ét ſans ſuite. Notre Père eſt-venu prendre Edmée par la main, ét lui a-dit: —*Ma Fille, ſayez-bénie de Dieu: votre Sœur reſſemble à Lia; mais vous, vous êtes belle, ét ſerez-cherie de votre Mari comme Rachel: mes chères Filles, vous êtes toutes deux un preſent que je reçois*

41 Eſtampe. *Les Bonnes-gens.*

avec accion-de-grâces, des mains de l'Eternel— Le bonhomme Servigné ſ'eſt-écrié, —Ah! mon Frère! vous êtes l'Homme que je desirais de connaître depuis plûs de quarante-ans! vous ſavez l'Ecriture, ét vous avez de la religion ſans bigoterie, car vous aimez le vin: Buvons, mon Frère, ét remercions Dieu des biéns qu'il nous donne, la coupe à la main, comme autrefois les Patriarches-! 1752. 31 juillet. 107 Lettre.

Caterine, pendant tout-cela, ſ'fesait mille-amitiés à nos Frères-ét-Sœurs; mettait le couvert, causait, riait; repouſſait Georget qui cherchait à lui prendre un baiser. L'on ſ'eſt-mis-à-table. Ç'a-été-là que les deux Vieillards ſe-ſont-ouvert leurs bons cœurs: la naïveté de leur morale, leur prolixité, leurs repetitions-même, avaient quelque-chose de plûs-touchant que tout ce que j'ai-entendu en-ce-genre: leurs applicacions de l'Ecriture avaient une onction, un naturel, une dignité, qu'elles ne peuvent-avoir dans la bouche de nos Ecclesiaſtiqs. Ah! qu'un bon ét reſpectable Père-de-famille ſerait un excellent Miniſtre-de-la-religion!... Pour notre Mère, elle ſ'occupait de ſes jeunes Brus ét de moi. J'obſervais que ſes ieus ſe-fixaient avec plûs de complaisance ſur Edmée (tant eſt univerſel le pouvoir de la beauté!) Puis elle les tournait auſſitôt ſur le moins-meritant de ſes Fils, avec une expreſſion que j'entendais, ét qui ſemblait, en-me-remerciant de ce que j'ai-fait pour Bertrand, me-demander pour moi-

1752. 31 juillet. 107 Lettre. même l'aimable Fanchette... Enſuite elle a-pris ta Famme par la main, ét elle lui a-dit: —*Fanchon! elles vous reſſembleront, ét je les aimerai comme je vous aime.* Oh! mon Ami, quel Être qu'une Mère!... Son cœur eſt un brasier; ſa tendreſſe active, inſaciable, ſ'accraît en-jouiſſant; ét la ſatiſfaccion preſente que lui procure le bonheur d'un de ſes Enfans, reveille avec plûs de violence la ſoif qu'elle a du bonheur de Chaqu'un des Autres.

Tandis que ſa Sœur embraſſait tous les details, ſervait, ſ'agitait, Edmée rendait à la Mère de ſon Pretendu, tendreſſe pour tendreſſe. Cette conduite a-produit naturellement l'effet qu'elle en-attendait ſansdoute; notre Mère la voyant ſi-bién-diſposée, a-tourné la converſacion ſur Bertrand ét ſur moi. Edmée à-ſaiſi cette occasion pour decouvrir ſes vrais ſentimens. Elle a-modeſtement-avoué qu'elle ſe-promettait d'aimer Bertrand; mais qu'elle ne pouvait-être-fâchée de m'avoir-aimé. Un pareil aveu ne devait-pas-manquer d'avoir l'approbacion de notre Mère; elle lui a-dit, avec cette naïveté d'une âme innocente ét pure, Que c'était toujours le même ſang, ét que deux Frères ne pouvaient être-jalous l'Un de l'Autre... Je ne ſais trop ſi c'eſt bién la verité: mais la Jeune-Servigné m'a-paru goûter cette maxime.

La fête des noces ſ'eſt-paſſée avec une grande decence. Le mariage ſ'eſt-fait à dix-heures. Edmée était raviſſante, ét j'ai en-

tendu beaucoup de nos Gens *comme-il-faut*, ſ'étonner qu'il y-eût un *tresor comme cela* dans leur Ville, ſans qu'ils ſ'en-fuſſent encore-aperçu. (Cela n'eſt-pas-étonnant; c'eſt une vignerone!) Caterine n'était pas non-plûs ſans éclat; ſon embonpoint, ſon enjoûment, ſes vives couleurs, une ſanté floriſſante la rendaient, comme on l'a-dit, *un appetiſſant morceau*: mais Edmée l'effaçait abſolument. On a-danſé; les Vieillards l'ont-permis. Notre Aſſemblée était bién-compoſée: le Père-Servigné, quoique vigneron, eſt bién-apparenté: de mon côté, j'avais-invité quelques Amis: m.r ét m.me Parangon, m.r le Conſeiller étaient les principaus. Ainſi, quoique les Etrangers qui ont-été-admis fuſſent ce qu'il y-a de mieus dans la Ville, nous avons-été-preſervés des familiarités indecentes que ſe-permettent les Jeunes gens des premières Maiſons, lorſqu'ils ſont avec des Fammes qu'ils regardent comme leurs inferieures. Ta chère Famme ét nos Sœur ne paraiſſaient point-du-tout-empruntées, ét comme elles ſont jolies ſans-pretencion, tout le monde ſ'empreſſait à leur marquer de veritables égards. J'ai-été-charmé de l'aiſance ét de la bonne-grâce de Bertrand; il était à tout; il feſait les honneurs, accueillait les Nouveaus-venus, d'une manière qu'on aurait-applaudie dans la meilleure Compagnie; ét je me-ſuis-aperçu que les éloges qu'il recevait, ne lui nuiſaient pas dans l'eſprit de ſon Epouſe.

1752. 11 juillet. 107 Lettre.

1752. 31 juillet. 107 *Lettre.* Quant à Georget, il jouiſſait tranquilement de ſon biénêtre, ét du plaisir d'être-ſervi, careſſé par Caterine.... Mais tu nous manquais, chèr Aîné! Bertrand, ét Georget luimême me-l'ont-dit plûs-d'une-fois: m.me Parangon ne te desirait pas la-moins-vivement, ét ſur la juſtice qu'elle t'a-rendue, Edmée ſe-fait une fête d'aler à Saci.

Tu vois, mon Ami, que j'entre dans tous les details, ét que je tâche de te rendre, malgré ton abſence, auſſi-present parmi nous qu'il eſt poſſible. Mais je te dois le recit d'une converſacion entre Edmée ét Bertrand.

Ce-matin, j'ai-été pour feliciter les Nouveaus-mariés. J'ai-commencé par Caterine ét Georget. La visite a-été d'autant-plûs-gaie d'abord, que je n'étais pas ſeul. On a-plaisanté, ſuivant l'usage; ét j'ai-eu-occasion d'obſerver, que malgré ſon panchant à rire, Caterine n'en-a-pas-moins de pudeur. Elle a-repondu, mais de-manière à-inſpirer du reſpect pour l'union ſainte des Epous. J'ai-été-content d'elle; jamais on n'a-dit en-riant des choses auſſi-graves, ét plûs-capables de rendre ſerieus Ceux qui les provoquaient. La voyant en-état de ſe-bién-defendre, je me-ſuis-derobé ſans être-aperçu. J'alais entrer chés Bertrand, lorſqu'entendant parler dans la chambre où il était avec ſon Epouſe, j'ai-eu la curiosité d'écouter ce qu'ils pouvaient ſe-dire. Edmée lui repondait:

—Je ne ſais pas, mon Ami, ce que vous

me voulez dire : mais quel-que-ſait le ſens de vos excuses, ſayez-ſûr qu'elles ſont inutiles : vous ne m'avez-pas-offenſée : au-contraire, la tendreſſe que vous me temoignez me touche ſenſiblement!... Oui, je me-trouve heureuse.... C'eſt un aveu que je vous-fais .... avec plaisir. (*Bertrand*). Ma chère Epouse! (*Edmée*). Mon aimable Mari! (*B*). Vous êtes la plûs-belle des Femmes; mais votre caractère l'emporte-encore ſur votre beauté. (*E*). Je ſuis-bién-ſenſible à cette louange-là, ét je tâcherai de la meriter de plûs-en-plûs: je crais que l'amour peut s'éteindre; mais l'eſtime meritée ne peut-ceſſer: la vôtre ſera mon bién le plûs-ſoigneusement conſervé. (*B.*) Je ſavais que vous étiez un tresor ineſtimable!.... mais helas! il eſt-doublement-fermé pour moi! (*E*). Chèr Mari, laiſſe-moi quelque-temps encore t'aimer en-frère, avec cette tranquilité de l'âme ét des ſens que peut-être toutes les delices de l'amour ne valent pas. (B). Ah! vous ignorez celles que je pers!.... ét je n'en-ai-moi-même qu'une idée ... obſcure, telle que me-l'ont-donnée quelquefois mes ſonges. (*E.*) Les ſonges? (*B.*) Oui, depuis que je vous connais, j'ai-rêvé plûs d'une-fois, que je vous preſſais dans mes bras; ét que... ét que... (*E.*) Je m'applaudis de ce qui paraît t'affliger; c'eſt la ſeule-chose, mon Ami, dans laquelle je me-permettrai d'être jamais d'un ſentiment different du tién. (*B*). Conſolez-moi-donc, en-m'aſſurant encore que vous m'aimez? (*E*). Oui, je vous aime;

1778. 31 juillet. 107 *Lettre.*

1752. 31 juillet. 107 Lettre.

ét rién au monde n'aurait-pu me-determiner à être-fauſſe, au-point de vous épouser ſans vous aimer.

Il ſ'eſt-fait un ſilence; ét dans l'inſtant où j'ai-compris, par quelques-mots échappés, que la converſacion alait ſe-renouer, Caterine eſt-arrivée: elle avait une cléf; elle eſt-entrée comme une étourdie, en-riant, en-les-grondant ſur leur pareſſe. J'ai-retenu le reſte de la Compagnie, acauſe d'Edmée; ét dès que ta Famme ét nos Sœurs ont-été-entrées, Caterine a-fermé la porte. Peu-de-temps après, les quatre Epous ont-paru dans tout leur éclat; ſi ce n'eſt pourtant que j'ai-remarqué un nüage dans les ieus de Bertrand; ét comme j'en-ſavais la cauſe, j'en-ai-fait part à Fanchon ét à ma Cousine, afin qu'elles previnſſent les inquietudes de notre Mère, ſ'il était-neceſſaire; car tu ſais combién ſa tendreſſe maternelle la rend penetrante!

Voila, mon Chér, tous les details juſqu'à ce moment: j'ajouterai pourtant, qu'Edmée parait ſ'attacher de-preference à Fanchon, ét que Fanchon prefère Edmée. Les belles-âmes ſe-reconnaiſſent. Ma Mère ét ta chère Famme t'apprendront le reſte à leur retour, fixé à demain. Notre Père n'a-pu-refuſer à nos prières ét à celles du bonhomme Servigné, de reſter quelques-jours de-plûs Tu viéndras audevant des bonnes Voyageuses juſqu'au bois de *la-Provenchère*; de-mon-côté, je les conduirai juſque-là, autant pour toi, mon Ami, que pour elles.

108.me) (*Le Même, au Même.* 1752. 13 auguſte. 108 *Lettre.*

[Il parle du bon-menage que font nos Frères, & il a des regrets au ſujet d'Edmée.]

L'arrivée du jeune Frère-Auguſtinnicolas nous a fait à tous le plûs-grand-plaiſir: nous ne manquerons pas de partir le 26, nos Frères leurs Epouses et moi.

Je ſuis-charmé des propoſicions de mariage pour Brigite, notre chère Aînée. C'eſt un excellent ſujet pour le menage, et le portrait de notre bonne Mère pour le caractère, comme Urſule l'eſt pour la figure. Je ne connais pas ſon Pretendu; mais le bien que vous en-penſez, me-diſpose auſſi-favorablement pour lui qu'il pourrait le desirer, ſi ſon bonheur dependait de moi.

Tout va bien ici, pour Georget et Bertrand (quoique ce Dernier ſait encore *ſous la puiſſance du Mauvais-genie.*) Notre Père a-eu le plaiſir de voir les commencemens heureus de leur menage: le Père-Servigné et lui ſe-ſont-toujours-rencontrés du même ſentiment, dans tous les avis qu'ils leur ont-donnés: deſorte-que vous devez avoir-entendu de votre côté les mêmes éloges de ce Vieillard, que nous entendons faire ici de notre reſpectable Père. Ils ſe-ſont-quittés avec un regret qui m'a-touché.

Pour revenir aux Jeunes-mariés, j'en-eſpère bien: ils ſe-ſont aſſociés; tout ſe-fait

en-commun : par ce moyen, Caterine gouverne la maison en-mère ; et comme elle aime infiniment ſa Sœur, elle ne lui laiſſe à faire que les choses agréables. Le bonhomme Servigné agit en-excellent Père ; il fait des avances à ſes Gendres, et leur indique les occupacions les plûs-lucratives. Ils vont entreprendre un petit commerce de toneaus, qui moyénnant-l'argent-comptant fourni par le Beaupère, ne peut manquer d'être très-avantageus, cette année ſurtout, que la vigne a les plûs-belles apparences.

Je ne ſaurais me-repentir d'avoir-contribué au bonheur de Bertrand ; c'eſt mon Frère, et un Frère bién-chèr ! cependant je ſuis-tout-triſte, lorſque je penſe, que j'ai-peut-être-manqué le mién. Si l'on m'offrait encore une-fois ce que j'ai-perdu dans Edmée, je ne l'échapperais pas ! Adieu, mon Ami.

1752. 20 auguſte. 109 *Lettre.*

109.me) (*Fanchon, à Urſule.*

[Ma pauvre Famme la loue, de ce qu'il ne ſaïait pas la louer ; & lui-fait les recits, très-bién-detaillés et circonſtanciés, comme les font les Fammes, de ce qui eſt-arrivé avant le mariage de mes Frères Georget & Bertrand, ainſi-que de ce qui ſe-paſſe à la maiſon-paternelle.]

Votre dernière Lettre, très-chère Sœur, m'a-fait un plaiſir d'autant-plûs-grand, que j'y-ai-vu, que vous êtes plûs-ſolide dans vos goûts que notre Frère-Edmond lui-même ; la Ville ne vous a-pas-rendue *bagatellière*, comme tant d'autres, même d'ici, que j'ai-

vues à leur arrivée faire les legères, ét ne vouloir parler que de bagatelles: C'eſt ce qui me donne de vous une haute eſperance, chère Urſule, comptant que vous-vous-tirerez à votre avantage, ét au grand plaiſir de nos Parens, de toutes les paſſes où vous-vous-trouvez à-ç't'heure: Par-ainſi, je n'ai-plus à votre ſujet auqu'une inquietude, vous recomandant au-ſurplûs chaque-jour au Seigneur dans mes prières, ét le ſuppliant de vous conduire, comme ſa bonté l'a-deja-fait juſqu'à ce jour. Quant à ce qui eſt d'ici, je n'ai que des nouvelles heureuses à vous annoncer. Et je vais mettre les choses par-ordre, en-commençant par le commencement, acellefin que vous en-voyiez mieus la ſuite. 1752. 20 auguſte. 109 Lettre.

D'abord, il vous faut-parler des mariages, ét vous dire, que dès qu'Edmond eut-marqué qu'il avait-changé-d'idée, au-ſujet de m.lle Edmée, on n'en-fut-pas-marri chés nous; attendu qu'on y-aime bién m.lle Fanchette, ét qu'on aurait bién-regretté que cette alliance eût-manqué, acauſe de tous ſes avantages, tant pour Edmond, que pour vous, chère Sœur; on disait, qu'il vous ſerait bién-plûs-agreable d'avoir-obligacion à la Sœur de la Famme de votre Frère, qu'à une Etrangère: Et cependant on aimait bién auſſi m.lle Edmée, acauſe du portrait qu'Edmond en-avait-fait. Mais il marqua dans la Lettre qu'il écrivit à ſon Frère mon Mari, qu'il la voulait ceder, cette gentille Edmée, à Un-autre luimême, qui était

1752. 20 auguſte. 109 *Lettre.*

Bertrand ; ét que Georget aurait auſſi un bon Parti dans la Sœur d'Edmée, ét que ça ferait une jolie union-de-Famille : ce qui fit que notre bonne Mère pleura-de-joie, en-disant : —Je vous l'avais-toujours-bién-dit, mes Enfans, qu'en-envoyant Edmond à la Ville, c'était votre avantage à tous ; ét beniſſez-le ; car c'eſt un bon Frère, qui vous aime comme luimême-. Et notre bon Père était tout-attendri, tenant la Lettre, ét ſ'arrêtant avec complaisance, quand notre Mère parlait, lui qui n'en-fait-pas-toujours-autant. Etpuis quand Edmond marquait comme il comptait de ſ'y-prendre, notre Père a-dit à ſon Aîné : —Mon Ami, ton Frère a de l'eſprit ; ét je vois qu'il commence à bién-connaître le monde*, ét je ſuis-bién-content de ſes ſentimens ét de ſon cœur, ét ſurtout de ce qu'il marque qu'il ne veut-plus revoir cette Jolie-fille qu'avec ſon Frère-Bertrand-. Nos deux Frères reçurent enſuite les avis de notre Père, ſur la manière dont ils devaient ſe-comporter, ét il leur enjoignit ſurtout de ſe-conformer en-tout à ce que leur dirait Edmond : —Car il eſt votre Aîné à vous-deux-. Ils alèrent-donc à Au** les fêtes de-la-pentecôte ; ét ils furent très bién-reçus d'Edmond, dans ſon logement, qui eſt celui de m.me *Paleſtine.* Et après qu'ils ſe-furent-unpeu-reposés, ét qu'Edmond les eut-bién-fait-friser, ſurtout Bertrand, tout-comme lui, pour lui donner encore plûs de ſon air, il leur fit à

* Voyez la 98 à la fin.

Chaqu'un present d'un habit, qu'il leur avait-tenu prêt, pour les mener à l'église *Saint-germain*, à l'heure qu'il ſavait qu'Edmée et ſa Sœur devaient ſ'en-revenir de la grand'-meſſe de *Saintloup*, leur paroiſſe. Et voi-la, qu'aubout d'une demi-heure, Caterine a-paru, alant unpeu devant ſa Sœur. —Ber-trand? a-dit Edmond, ſi c'était-là Edmée-? Bertrand l'a-regardée, ét n'a-tién-repondu. —Comment la trouves-tu? —Mais aſſés-jolie. —Mon Frère, a-dit Georget, Cate-rine eſt-elle comme-ça? —Oui, precise-ment. —Oh-tant-mieus! —Car c'eſt-elle, a-redit Edmond-. Et Bertrand a-paru bién-aise. Et voila qu'un-moment-après, Edmée a-paſſé. —Que dis-tu de cette Jeunefille-là, Bertrand? —Ah-ſeigneur, qu'elle eſt-gente? Oh! pour celle-là, je voudrais qu'elle fût Edmée! —C'eſt auſſi elle, a-dit Edmond. —Ah! mon Frère-!... Et il l'a-embraſſé. —Alons chés elles, a-repris Edmond: car Caterine eſt-prevenue, ét pendant que je parlerai au Père, vous ferez-connaiſſance avec les Filles-. Et ils y-ſont-alés, ſuivant les deux Sœurs d'unpeu-loin: mais Cate-rine, qui avait le mot, ſ'eſt-retournée, ét les a-vus. Elle a-fait-un-petit-ſigne à Ed-mond, qui ſ'eſt-caché derrière Georget, ét Caterine a-dit à ſa Sœur, lui montrant Ber-trand: —Voila un Jeunehomme qui viént de notre côté, qui te regarde bién! Il reſ-ſemble à m.r Edmond; ſi ç'alait être ſon Frè-

1752. 20 auguſte. 109 Lettre.

1752. 10 auguſte. 109 Lettre.

re-? Et Edmée ſ'eſt-retournée avec une petite mine trèsagreable, pour regarder Bertrand, qui était-deja tout-auprès d'elle, ét qui n'a-pu ſe-tenir de la ſaluer. Elle l'a-ſaluée auſſi, avec une jolie rougeur; ét Caterine lui a-parlé, lui-disant; —Je crais voir là-bas m.r Edmond; ne ſeriez-vous-pas m.r ſon Frère? —Il eſt bién-vrai, Mademoiselle, a-repondu Bertrand, ét que le voici qui viént avec mon Frère-Georget. Et auſſitôt Edmond ſ'eſt-avancé le premier, disant à Caterine: —Votre Père eſt-il de-retour, Mademoiselle Caterine? —Non, pas encore. —Nous alons-donc-tous-entrer, ſi vous le voulez permettre, ét nous causerons en-l'attendant. Et ils ſont-entrés tous-les-trois. Georget ſ'eſt-aſſis vers Caterine, qui ſ'eſt-mise-à-rire, ét qui ſ'eſt-auſſitôt-levée, pour aler à la cave, pendant qu'Edmée ſesait les politeſſes à nos Frères. —Voici une de mes plûs-heureuses journées, ſi ma demarche vous eſt agreable, Mademoiselle? lui a-dit Edmond. —Vous pouvez en-être-ſûr, Monſieur; l'honneur que m.r votre Frère fait à ma Sœur me touche autant que ſ'il était-fait à-moimême: Je crais que voila m.r Georget? (le montrant) —Oui, Mademoiselle, a-t-il repondu. —Ainſi, voila m.r Bertrand? —C'eſt moimême, Mademoiselle, à vous ſervir. —Je vous ai reconnu preſque tout-de-ſuite, à votre grande reſſemblance avec m.r votre frère Edmond. —C'eſt la chose la plûs-heureuse pour moi

que

que cette reſſemblance, Mademoiselle-Caterine eſt-remontée ét a-ſervi le vin. Le Père eſt-entré, avant que nos Frères y-euſſent-goûté: Edmond a-été à ſa rencontre, ét il lui a-presenté ſes Frères, les nommant par leur nom Chaqu'un. Enſuite, il a-pris en-particulier le Vieillard, pour lui proposer Georget, qui a-été-accepté. Il n'a-touché un mot de Bertrand qu'en-paſſant, ét par-manière d'éloge qu'il a-fait de lui. On a-dîné-là, ét après le dîner, le Père a-mené les trois Frères ét ſes deux Filles à une promenade, la plûs-agreable pour Georget; c'eſt à une de ſes vignes, qui eſt ſi-belle, que jamais nos Frères n'en-avaient-vu de-pareille, par ſon arrangement, ſa cultivaçion, ét la recolte qu'elle annonçait. En-chemin, Caterine ét Georget alaient enſemble, Celle-là expliquant tout à Celui-ci: c'était-là leurs douceurs. Edmond, comme ayant-affaire à parler au Père, était avec lui; ét il ſalait-bién que Bertrand fût avec Edmée. Il y-trouvait bién du contentement, ét le chemin lui paraiſſait court, quoique pourtant ils ne parlaient que de la pluie ét du beau-temps: mais ça les familiarisait toujours unpeu enſemble. Caterine avait ſeule le ſecret d'Edmond: quand on a-été de-retour à la maiſon, ét que les trois Frères ont-été-enretournés chés Edmond, elle n'a-fait que dire du bién de Bertrand, le louant audelà de tout. Edmée disait comme elle; ét à-la-fin, unpeu- 1752. 20 auguſte. 109 Lettre.

1752. 20 auguſte. 109 *Lettre.* étonnée, elle lui a-dit: —Mais, ma Sœur, eſt-ce que tu aimerais mieus apresent m.r Bertrand que ſon Frère? —Ça n'eſt pas ça, ma Bonne-amie! mais c'eſt que je veus te faire-entendre, que pour nous-autres, ces deux Frères-là valent-mieus que Celui d'ici: voila tout: Edmond eſt trop monſieu', et j'aimerais-mieus, dix-fois, ſi j'étais à ta-place, m.r Bertrand que m.r Edmond. Voi comme il eſt doux, modeſte! Dame! c'eſt qu'Ça-n'a-pas-de-faquinerie! —Je ne crais pas que ſon Frère d'ici en-ait! —Je n'dis pas.., toutafait ça; mais pourtant j'crais qu'il en-a un-tant-fait-peu! mais ça n'eſt pas ſa faute, car, dans ç'pays-ci, on d'vient comme les Autres, en-les-frequentant-.

Le lendemain, les trois Frères retournèrent chés le Père-Servigné, et on paſſa encore la journée enſemble; ſi-bién qu'on ala voir une autre vigne ſuperbe, étpuis de-là goûter dans un jardin du faubourg à-l'ombre ſous les arbres du Père-Servigné. Georget était bién-content de tout-ça, outre que Caterine lui revenait toutafait; étil aurait-bién-voulu que Bertrand eût-été-accepté comme lui: mais Edmond les retenait, Caterine et lui, quand ils lui disaient qu'il falait parler. Voila comme ça ſe-paſſa, à cette première visite: car la troisième fête au-matin, nos Frères partirent pour s'en-revenir ici.

A leur arrivée, notre Père et notre Mère, ainſi que nous-tous, qui les attendions avec

impacience, nous avons-été bién-joyeus de les voir. Et Georget nous dit en-entrant : —Bonne nouvelle ! ét nous venons de voir un digne Homme ; un Homme tout-comme notre bon Père : ét je ne ſaurais trop dire de bién de lui, ét de ſes Filles, toutesdeux ſans-excepcion, ainſi que de notre Frère, qui nous a-fait-plûs comme à ſes Enfans, que comme à des Frères. Là-deſſus notre Père ſ'eſt-levé, ét a-dit : —Beni-ſait Edmond, ét que ſa bonté envers ſes Frères le recouvre unjour, ſ'il fait quelque-faute ! je vous en-prie, mon Dieu-! Et notre bonne Mère a-dit : —Ecoutez-bién, mes Enfans, la benediccion de votre Père-! Après ça, Bertrand a-parlé, comme étant le cadet. Et il a-conté, comme Edmond les avait endoctrinés ſur ce qu'ils devaient faire, leur conſeillant les plûs-petites choſes, comme les plûs-grandes. Et quand il a-été-queſtion d'Edmée, il a-dit à notre bonne Mère, qu'il ne pouvait bién en-faire la louange, qu'en-disant, qu'elle était la plûs-aimable ét revenante Fille qu'il eût-vu en-ſa-vie ; ayant de la façon de ſa Sœur-Urſule, ét de m.me Parangon elle-même, ſans pourtant leur reſſembler : Et qu'il ne pouvait penſer comment avait-pu faire ſon Frère, pour ſe-deliberer d'un pareil amour en-ſa-faveur, vu que lui, en-cas-pareil, ne le pourrait. Georget, lui, a-parlé des heritages du Père-Servigné, ét comme il paraiſſait riche ét à ſon aiſe, be-

1752. 20 auguſte. 109 Lettre.

1752. nissant Edmond, qui songeait ainsi à ses Frè-
ugu e. res, ét les procurait où ce qu'il falait qu'ils fus-
10, sent procurés, puisque des Demoiselles ne leur
etre. auraient pas convenu, ét que pourtant ces deux Filles-là étaient aussi riches ét aussi grâcieuses ét spirituelles que des Demoiselles.

Quinze jours par après, nos deux Frères sont encore alés voir leurs Maitresses. Mais à leur arrivée, il y avait bién du rabatjoie pour le pauvre Bertrand! Un riche Monsieur avait demandé Edmée; ét le Père, qui voyait l'avantage de sa Fille, ét qui ne savait rién de rién au sujet de Bertrand, l'alait peutêtre donner; mais Caterine l'en a empêché, à force de le prier: Edmée ellemême, qui comptait sur Edmond, se desolait, ét fesait parler sa Sœur, n'osant rién dire, que de refuser avec timidité. Là dessus Edmond, à qui nos Frères sont venus le dire, a été trouver le Père, ét a parlé net pour Bertrand: Ce bon ét chèr Homme a vu plus d'agrement pour ses Filles à épouser les deux Frères, ét ce motif seul l'a determiné au refus du Monsieur. Mais dès que le Père a eu le secret de l'échange qu'Edmond voulait faire, il l'a bién vîte dit à sa Fille cadette, qui n'y comprenait rién: il a bién falu qu'Edmond lui expliquât tout ça; ét il l'a fait. Mais quelle peine il a eue! avec quelle adresse il a tourné ça! Hô! il a bién de l'esprit*! d'après ce que nous ont conté nos Frères: car il a tout arrangé ça le mieus du monde! la pauvre Edmée, autant par la crainte de sa Sœur,

*Voyez la 103.

que pour complaire à ſon Père, ét parceque Bertrand reſſemble à Edmond qu'elle ne peut plus-avoir, a-conſenti à-demi. 1752. 20 auguſte. 109 Lettre.

Mais il faut te-dire apresent, que ce beau Cavalier, qui la demandait, était m.r G.-D'Arras; ét comme il ne pouvait l'épouser, il eſt en-être, qu'il ne voulait que l'ôter à Edmond, a cellefin-de lui faire-faire un mariage plûs-ſortable au train-de-vie qu'il faut qu'il mène dans le monde. Edmond a-ſu tout-ça de ſon Ami luimême, ét il nous l'a-écrit par une Lettre* qui vaut quasi un ſermon, ét où il y-a tant de choses que je ne ſais pas, que je ne me-trouve pas partie capable d'en-juger. *la 105.

Au troisième voyage de nos deux Frères, tout a-été-decidé: c'eſt m.me Parangon (à quî il faut apparenment que nous devions toujours), qui a-parachevé de faire-conſentir Edmée à recevoir Bertrand comme ſon Futur. Nos Frères, à leur retour ici, nous ont-appris cette heureuse nouvelle, ét que le jour était-pris. On a-donc publié les bans, ét le temps arrivé, nous avons-tout-preparé, afin de partir pour Au**, ne devant laiſſer à la maison que Celui qui eſt le plûs-en-état d'y-remplacer tout le monde. La veille au-ſoir, notre Père nous a-lu dans la ſainte Bible, l'hiſtoire du mariage d'Isaac avec Rebecca, ét de celui de Tobie avec Sarah, fille de Raguël, afin-de donner à nos deux Frères une inſtruccion indirecte. Enſuite il ſ'eſt-levé,

1752. 20 auguſte. 109 Lettre.

ét nous voyant tous autour de lui, en-ce-moment de joie, il nous a-dit : —Mes chèrs Enfans, voici, je crais, d'heureus mariages, que la bonté de Dieu nous prepare : Priez-tous Dieu en-cet-inſtant pour Celui qui nous les a-procurés ; car ce pauvre Enfant eſt-embarqué ſur une mèr tempeteuse, ét battue de l'orage ét des vents. Et il ſ'eſt-mis-à-genous le premier, ét il a-prononcé la prière : *Mondieu, qui m'avez-fait père de quatorze Enfans, faites-auſſi, je vous ſupplie, que tous ét un-chaqu'un d'eux ſe-portent au bién envers vous ét envers le Prochain : mais principalement, Dieu d'Abraham, d'Isaac ét de Jacob, jetez un œil-de-clemence ét de misericorde ſur le pauvre Edmond, que vous m'avez-donné dans votre faveur ét bonté, pour doublement porter mon nom, comme mon Fils-aîné porte doublement celui de mon digne Père, ét daignez ratifier les vœus que forment, la face proſternée, votre Serviteur, ét toute ſa Famille, qui vous honore ét vous reconnaît comme ſon vrai Dieu, pour Edmond R**, expoſé à la Ville aux dangérs de la ſeduccion du monde ; ét pour Urſule R**, fille de votre Serviteur ét de votre ſervante Barbe, mon épouse, qui eſt-remplie de votre ſainte crainte, ét qui vous a-ſervi tous le jours de ſa vie en-humilité, rempliſſant tous ſes devoirs de Famme ét de Mère, acellefin que cette chère Enfant ſait-preservée des embûches du monde ét des Mechans ; Daignez, Seigneur,*

*pareillement exaucer les vœus ſincères, que ſont en-union avec moi, mon Fils-aîné Pierre-R**, porte-nom de mon digne Père (le platiez-vous dans votre ſein!) George-R**, (dont veuillez benir le mariage!) Bertrand-R**, naif et ſimple comme le jeune Tobie, dont veuillez benir auſſi le mariage!) Auguſtinnicolas-R**, adoleſcent, et Charles-R**, encore dans l'innocence: Ainſi que mes Filles, Brigitte-R**, Marthe-R**, Marianne-R**, Criſtine-R**, Claudine-R**, Elisabeth-R** et Caterine-R**; tous vos humbles ſerviteurs et ſervantes, qui vous prions pour notre Fils et notre Fille, notre Frère et notre Sœur, qui ſont à la Ville, afin que vous les preserviez de pecher, et les mainteniez dans votre ſainte crainte, et en-tout-bién et vertu envers les Hommes, juſqu'au dernier moment de leur vie. Amen.* Et ſ'étant-levé, il a-fait-avancer nos deux Frères deſtinés au mariage, comme il avait-fait à mon Mari, la veille du nôtre, devant le portrait de Pierre-R** ſon Père: ét là, il leur a-dit: —*Mes Fils, qui êtes-prêts à entrer dans le ſaint état-de-mariage, rendons enſemble nos reſpects et devoirs à mon digne Père, et ayons d'abord ſa benediccion..... Mon Père! reſpecté à-jamais et honoré de votre Fils obeïſſant et ſoumis, comme vous honorates vivant votre bon Père, mon Ayeul, Edme-R**, dont je porte le nom, beniſſez le mariage de ces deux miéns Fils, et les vôtres;*

1752. 20 auguſte. 109 Lettre.

1752. 20 auguſte. 109 Lettre. *car tout ce qui m'appartiént vous appartiént, ainſi que moiméme, à Vous qui vivez en-moi, comme je vis dans mes Enfans, qui ſont les vôtres: Je les benis donc en-votre nom, puis au mién: Je les benis, Mondieu, de ma benediccion paternelle; que votre divine Clemence ét Majeſté la ratifie, comme elle le fait toujours al'égard des bons Pères ét des bons Enfans! Amen-.* Et tous nous repetions *Amen*; aucun de nous ne manquant de ſ'unir de cœur ét d'affeccion à tout ce que fesait ét disait ce bon ét reſpectable Père-de-famille.

Le lendemain, nous ſommes-partis pour Aucerre, ét ça-été une des plûs-agreables noces qu'on puiſſe voir, à-commencer de l'inſtant de l'arrivée de nos Père-ét-Mère, juſqu'au depart. Toutes les louanges qu'on me-fesait d'Edmée ét de Caterine ne me donnaient pas l'idée complette de ce que j'ai vu, en-l'Une de franchiſe aimable, en-l'Autre de bonté, beauté, decence, douceur, ét de tout ce qui eſt vertu-de-Famme, ſans en omettre la moindre. Pour vous faire un recit, très-chère Sœur, de ce mariage, ét de tout ce qui ſ'eſt-paſſé, tracé par une plume meilleure que la miénne, je joins ici la Lettre* qu'Edmond a-écrite à mon Mari pendant les noces; car ce Garſon-là n'oublie rién, ét ſ'il a quelques-defauts, il faut-dire qu'il les rachète par bién des qualités! vous y-verrez un detail bién-agreablement-circonſtancié! mais il fauty-ajouter quelquechose, que m'a-

*la 107.

dit Edmée, ét que notre Frère ne peut ni ne doit ſavoir. C'eſt qu'Edmée, en-ſe-donnant à Bertrand, a-exigé de lui la promeſſe, qu'il conſentirait à n'être toutafait ſon Mari, que quand elle n'aurait plus de raiſons à lui oppoſer. Et ces raiſons (admire unpeu la delicateſſe de cette aimable Sœur!) c'eſt qu'elle aime encore Edmond, ét qu'elle veut toutafait l'arracher de ſon cœur, avant d'être à ſon Mari comme famme; en-attendant, elle n'y-eſt que comme bonneamie. Je n'approuve pas abſolument ça; ét je lui en-ai-dit mon ſentiment, qui lui a-fait-impreſſion, ét elle m'a-fait-dire par ſa Sœur, qu'elle y-penſerait. Ce qui m'a-portée à être ſi-rigoureuſe en-ſon-endrait, c'eſt une ſeconde Lettre d'Edmond, que nous venons de recevoir, ét que je ne vous envoie pas, ma chère Sœur*. 1752. 20 auguſte. 109 Lettre. *la 108.

Je continue ma relacion, pour vous dire, que nos deux Belleſœurs viénnent d'arriver ici, avec leurs Maris, ét qu'elles ſont l'admiracion de tout le Village: car Edmée eſt ſi-jolie, qu'elle embellit ſa Sœur: ét Celle-ci eſt-ſi-entendue pour le menage, qu'elle en-a-donné des leçons à notre pauvre Brigitte, qui en-eſt toute-étonnée. A Aucerre, c'eſt la Sœur *Georget* (nous l'appelons comme-ça, ét Edmée la Sœur *Bertrand*) c'eſt la Sœur Georget qui eſt la mère; car les deux menages n'en-font qu'un avec le Père-Servigné, qui eſt toujours chèf ét maître: notre digne Père a-donné là- 25 auguſte.

1752. 25 aiguſte. 109 Lettre. deſſus ſes ordres à ſes deux Fils, avant de partir, d'un air ét d'un ton qui le font-toujours-obéir. Cela n'eſt pas difficil al'égard de Bertrand, mais Georget eſt unpeu-têtu; auſſi eſt-ce à lui que notre Père-ét-maître a-principalement-ſignifié ſa volonté. En-recompenſe, il eſt comme maître de ſonFrère, ét Caterine eſt comme maitreſſe d'Edmée; ét les deux douces Brebiettes, Bertrand ét Edmée, ne demandent-pas-mieus que d'obeïr; ils ne requièrent que la douceur dans le commandement. Ainſi tout va bién. Notre bonne Mère ne peut ſe-laſſer de careſſer ſon Edmée; ét toutal'heure, la bonne ét excellente Famme nous a-appelées Caterine ét moi: —Mes chères Brus, nous a-t-elle-dit, pardonnez-moi ſi je careſſe tant votre Sœur; mais c'eſt qu'elle eſt ſi-mignardone, qu'on ne ſ'en-ſaurait-empêcher.... Etpuis .... c'eſt .... qu'elle me-viént d'Edmond, qui l'a-tant-aimée !... Et la chère Famme ne ſe-pouvait-tenir; car dès qu'elle dit le nom de ſon pauvre Edmond ét de ſa chère Urſule, elle les cherche d'abord des ïeus, tout-autour-d'elle; ét comme elle ne les trouve pas, on voit les larmes rouler dans ſes ïeus; ét tout ce qu'il y-a à-faire, c'eſt d'en-dire tant-de-bién, tant-de-bién, qu'on les porte aux nues; ét elle ſe-raffeoit tout-doucement en-écoutant-ça, finiſſant par dire, toute-joyeuse: —N'eſt-ce-pas que ça fait de beaus ét bons Enfans? On dit oui. Et elle ſe-met à conter tout ce

que vous avez-fait de bién dans votre jeu- 1752.
neſſe ; enſuite quelqu'uns de vos petits tours, 25.
qui la font-ſourire ; ét nous avons-ſoin de auguſte.
rompre la converſacion, quand elle en-eſt 109
là : car ça finirait par vous pleurer : Ça fait Lettre.
une Famme ſi-ſenſible, que depuis votre abſence, elle a-beſoin de toute ſorte de menagement. Ainſi ſa Bru-Edmée nous fait-bién-du-plaisir à-tous, tant acauſe de ſon propre merite, qu'acauſe de cette bonne Mère ; ét nous la careſſons tous comme elle ; ſi-bién qu'Edmée ne ſait où ſe-fourrer ; elle va pour ſe-delivrer de nous, auprès de ſon Mari ; c'eſt pis : elle va auprès de notre Père ; oh-dame-là, Perſone n'eſt ſi-osé que de l'approcher. Et on voit que le Vieillard la regarde avec complaisance, ne l'appelant que la Fille de *mon Ami*, ét lui disant par-fois, qu'elle eſt le don le plûs-beau que lui ait-fait ſon Fils-Edmond. —Et nous, mon Père, a-dit Caterine en-riant, ét me-montrant ? —Vous, mes chères Filles ! ha ! vous êtes ce dont je remercie le Ciel ; car l'Une ét l'Autre avez le merite que j'ai-toujours-desiré dans Celles qui ſeraient mes Brus : mais il ne m'irait pas de vous louer : ma Bru Fanchon, (que Dieu la conſerve !) m'a-donné tout ce qu'on peut donner à un Beaupère, le bonheur de mon Fils, ét mon Porte-nom, dans mon Petitfils ; que Dieu le beniſſe ! mais ma bouche ſe-refuse à louer ſon merite, acauſe de ſa pudeur ét modeſtie. Quant à vous, ma

1752. 25 auguſte. 109 Lettre. chère Caterine, vous êtes auſſi la Fille de *mon Ami*, ét la bonté, la joie, qui ſiégent ſur vos lèvres ét dans les traces de votre rire, indiquent le bon ét innocent cœur dont elles ſortent: mais je loue Edmée, non qu'elle ſait moins-modeſte que ſon Aînée Fanchon ét ſon Aînée Caterine, mais elle eſt, à mes ieus, comme ces jolis Enfans, qu'on flate; qu'on careſſe, ét qu'on loue ſans y-penſer, ét par la force du vrai. —O mon Père! a-dit Caterine, j'ai-badiné (ét pardon de ce que je l'ai-osé avec vous!) car je connais votre cœur; il eſt ſur vos lèvres, ét votre amitié pour Edmée eſt tout-comme celle de notre bonne Mère, c'eſt qu'elle vous viént de votre Edmond; ét je vous le pardonne; car Ça fait un Fripon qui gâgne tout le monde, ét moi la première: ét ſ'il ne vaut rién, je vous en-avertis! Ha! qu'il en-ſait-long-! (Et notre bon Père a-comme-ri). —Pour ce qui eſt de cette Sœur-Urſule, dont j'entens parler ici ſi-ſouvent: *Elle eſt auſſi-jolie que ma Sœur-Urſule*; car voila comme on loue Edmée; n'eſt-ce pas auſſi une Fine-mouche, qui aura-fait la capone auprès de ſa bonne Mère, pour ſ'emparer de tout ſon cœur? Mais vous êtes juſtes tousdeux, ét vous-nous le partagez égalementà tous: car je ſuis ſûre, qu'Edmée ni Urſule ne vous ſont pas plûs-chèrs que moi, qui ſuis un peu *ébruiteuse*, mais qui porte le cœur ſur la main-. Ce babil a-beaucoup-plu à notre Père, à qui tout ce qui viént des deux Sœurs paraît bon ét

excellent; il était-tout-ému de joie et de plaisir, de l'entendre parler avec cette liberté. Ainsi tu vois, ma chère Bonneamie-sœur, que nous ne manquons pas d'agrement, depuis que nous avons ici ces deux aimables Fammes. 1752. 25 auguſte. 109 Lettre.

Je te dirai que mon Fils vient à-merveilles. Edmond nous vient d'envoyer deux Enfans, qu'il me-charge d'élever enſemble. J'aime et approuve ſon intencion. Voici ce qu'il m'a-écrit à leur ſujet. . . . . *L'Une eſt un depôt qu'une Mourante m'a-confié, s'en-rapportant à mon honneur et à mon humanité; j'ai ſon bien: l'Autre eſt la Fille d'une Parente à qui j'ai-ôté l'honneur; je lui dois plûs-que ſi elle était ma Fille legitime: Elevez, chère Sœur, ces deux Enfans, juſqu'à ce que je puiſſe m'en-charger: je me-propoſe de les unir un jour; c'eſt ma plûs-chère eſperance, et le ſeul ſujet de conſolacion que j'aie, lorſque je penſe à eux. L'honneur et la nature me-font une loi de les aimer, et jamais, je l'eſpère, je ne manquerai à l'honneur ni à la nature.*

Il ne m'a-écrit que cela; et le Billet n'a ni adreſſe ni ſignature. J'ai été bién-étonnée que vous ayiez-été à la Comedie, et que m.me Cannon elle-même vous y-ait-menées! Je n'en-ai-parlé à Perſone d'ici: ça aurait-fait dire certaines choses que je n'aime pas à-entendre. Mais prenez-garde, chère Sœur, au Monde et à ſes pompes, à quoi vous avez-renoncé au batême! Et pardon de ce que je vous dis ça! mais c'eſt que je crains-bién ces Comedies!

110.me) (*Urſule, à Fanchon.*

1752. 31 auguſte. 110 *Lettre.*

[Elle parle imprudemment au Marquis, lequel lui annonce ce qu'il veut faire pour l'avoir à lui.]

Les heureuses nouvelles, que tu me-donnes, chère Sœur, m'ont-causé la joie la plûs-vive : j'ai-ſenti combién je vous aimais, par l'interêt que j'ai-pris à tout ce qui vous regarde. Je ſuis au comble de la joie, qu'Edmée ſoit ma belleſœur, ét (je te le dis tout-bas), que ce n'ait-pas-été en-devenant famme d'Edmond: je lui en-aurais un peu-voulu avec cette qualité, aulieu qu'apresent, je n'ai-rién qui m'empêche de me-livrer à mes tendres ſentimens pour elle ét pour ſa Sœur, que je te remercie de m'avoir-fait-connaître, par tes peintures naïves. Avec cette Lettre, je t'en-envoie deux autres pour les deux Sœurs : je n'ai pu les leur adreſſer, n'étant-pas-ſuffisanment inſtruite de la manière de mettre l'adreſſe.

Je t'avouerai, ma chère Bonneamie-ſœur, que je commence à concevoir de grandes eſperances pour mon Frère-Edmond, ét pour moimême Le Marquis trouve ſouvent le moyén de me-parler : avec de l'argent on fait tout, en-ce pays-ci. Hièr, il m'a-juré que ſi je conſentais au mariage-ſecret, qu'il m'avait proposé, il ferait-quitter la peinture à mon Frère, ét lui donnerait d'abord une lieutenance dans ſon Regiment, ét de-là, le ferait-monter rapidément au grade de Capitai-

ne. Cette promeſſe m'a-flatée : qu'il ſerait charmant en-uniforme ! Le Marquis voyant que je ne me-decidais pas, il m'a-dit en-riant: —Voulez-vous donc me-reduire à faire de vous une Heroïne de roman ? à vous faire enlever ? J'ai-repondu en-riant auſſi, Que c'était un rôle auquel je ne me-ſentais point appelée. Tu vois que je lui parle*. Enverité je n'aurais-pas-eu cette complaisance pour un Homme, dût-il me-faire ducheſſe : Mais quand on a-parlé d'illuſtrer le nom de mon Père et de ma Famille, dans un Frère que j'aime ſi-tendrement, j'ai-prêté l'oreille, et j'emploie de petites fineſſes pour me-derober à mes deux Surveillantes ; car je me-cache autant de Fanchette que de m.me Canon, par des motifs qui ne ſont pas les mêmes, comme tu penſes. Ce n'eſt pas que je ne puſſe engajer Fanchette au ſecret ; elle m'aime aſſés pour cela ; mais je m'en-fais-ſcrupule. Si elle eſt famme de mon Frère unjour, je veus qu'il la reçoive pure, comme elle eſt ſortie du ſein de ſa Mère (1), autant pour le corps que pour la penſée. C'eſt en-alant ſeule à l'église, et aux devocions de ce pays-ci (2), (et non pas quand je vais aux ſpectacles), que je trouve moyen de parler au Marquis ; mais

1752. 11 auguſte. 110 *Lettre.* 42 *Eſtampe, Urſule et le Marquis.*

* *V.* 51 *pag.*

(1) Infortunée, que ne te conſerves-tu donc pure toi-même !

(2) *Etrange abus !* que d'envoyer des Filles ſeules aux devocions et aux Devots, même dans nos Campagnes, où les Miſſions bouleverſent tout, & ne remedient à rien !

1752. 31 auguſte. 11e Lettre. ce n'eſt jamais que deux mots, en-paſſant; je parais en crainte, lors-même que je n'y-ſuis pas, afin-qu'il ne s'enhardiſſe pas trop avec moi. Adieu, ma chère Bonneamie-ſœur: tu cacheteras les deux Lettres.

Lettre d'Urſule à Caterine. *Celle-ci, ma très-chère Sœur, eſt pour vous temoigner la joie que j'ai-reſſentie, en-apprenant le bonheur de mon Frère-Georget, étqu'une auſſi-meritante Perſone que vous l'êtes, était-entrée dans notre Famille: Permettez-moi de m'en-feliciter, ét de me-recomander à votre tendre affeccion de Sœur, dont je desire ardenment que vous m'honoriez. Je ſuis, avec le plûs-ſincère attachement, ma très-chère Sœur, Votre étc.ª*

De la Même, à Edmée. *C'eſt avec le plûs-vif empreſſement, très-chère Sœur, que je ſaisis le premier moment où je ſuis-inſtruite de votre mariage avec mon Frère-Bertrand, pour vous exprimer combien j'en-ſuis-glòrieuse-ét-ſatiſfaite. Je ne vous ai-qu'entrevue une-fois à Aucerre: mais c'en-eſt aſſés, pour que je ſache que vous êtes au-deſſus de tous les élages que me-fait de vous la très-chère Sœur, épouse de notre Aîné: ſi vous entrez dans une Famille où le ſang eſt aſſés-beau, vous y-apportez une dot dans le même genre, qui eſt bién-precieuse; ét l'on peut dire, que de toutes-façons, c'eſt vous qui êtes la plûs-riche: car je ſais que vous y-joignez celle des vertus, ainſi que votre chère Sœur ét la miénne, dont on m'a-fait*

un portrait ſi-avantageus, que je brûle d'en- 1752.
vie de vous voir l'Une et l'Autre. Le recit 31
des attencions de notre bonne Mère, et la auguſte.
peinture de l'amitié qu'elle a pour vous, en- 110
me-perſuadant de plûs-en-plûs de votre me- Lettre.
rite, m'inſpirent à votre égard le plûs-fort attachement poſſible, et même de la reconnaiſſance; car je crais en-devoir-infiniment à Quiconque, comme vous, ma très chère Sœur, procure une ſatiſfaccion complette aux chérs Auteurs-de-mes-jours. Puiſſé-je de-mon-côté leur en-donner, et à vous tous qui composez ma Famille, une aſſés-vive et aſſés-pure, pour augmenter le bonheur dont vous jouiſſez. C'eſt le vœu le plûs-ardent de Celle qui ſe-dit avec les plûs-tendres ſentimens, très chère Sœur, Votre affeccionnée Sœur et amie.

*Urſule-K**.*

P.-S. *Mon aimable Compagne, m.lle Fanchette, à quí j'ai-parlé de vous, comme je le devais, ſe-joint à moi, pour vous faire mille-amitiés: elle eſpère que nous-nous-verrons tous reünis ſous les ieus de notre digne Père et de notre bonne Mère, pour goûter le plaiſir de* nous voir, de nous aimer et de nous le dire: *Ce ſont les termes dont elle ſe-ſert. Et enverité, il ne vous faudra, pour la cherir, (je pourrais dire l'adorer), que la voir un-inſtant; elle eſt, ainſi que vous, toute beauté, toute amabilité, toute grâces, et toute bonté. J'en-ſuis idolâtre; et il faut que je l'aime-autant que je le fais, pour vivre ſans-ennui*

dans l'eloignement de Tous - ceux à qui je tiéns par le ſang ét par l'amitié (1). *Elle va ſigner avec moi.* *Fanchette C**.*

(1) La voila qu'elle ment, ét flate! Comme le vice entré peu-à-peu dans les cœurs à la Ville! car Urſule était bonne ét franche, ainſi qu'Edmond; ils étaient-ſortis bons tousdeux des mains de Dieu ét de nos chérs Parens!

1752. 1 Septemb. III *Lettre.*

III.me) (*Edmond, à G.-D' Arras.*

[Il decouvre toutafait dans celle-ci, les diſpoſicions que fait-entrevoir la 108.me.]

Je ne ſais où j'en-ſuis, chèr Abbé! l'ennui, la triſteſſe, une ſombre melancolie m'aſſiégent ét m'envelopent! Je me-refuse à ces petits goûters au faubourg *Saintmartin*; plus de ces parties dans les îlots (1) avec nos faciles Beautés; tout-cela me-deviént inſipide, ét je me-crairais un Homme blâsé, lorſque je me trouve avec Madelon ou la provoquante Eglé-Corhaus, ſi d'autres Objets ... n'avaient encore le pouvoir d'agiter mon cœur avec une impetuosité, qui me-fait-bién-voir qu'il n'a-rién-perdu de ſon énergie.

M.me Parangon ſemble m'éviter avec autant de ſoin, que j'en-mets à fuir tout le monde. Tendre, lorſque nous avons des Temoins à-ſon-gré, elle paraît preſque telle que je la voudrais: mais ſi je la ſurprens ſeule,

(1) Petites iles charmantes que forme la rivière d'Ione, aux environs de la Ville; les arbres qui les couvrent, y-font un ombrage delicieus, ét empêchens qu'on n'y-ſait-vu du rivage.

ſes ïeus ſ'arment de ſeverité; ce n'eſt plus la même Famme, ét je tremble devant elle. Cependant, j'ai plûs d'une raison pour desirer qu'elle fixe mes incertitudes... Ha! mon Ami! quelle plaie profonde!.... Mais ſe-peut-il qu'on ait une paſſion violente pour deux Fammes à-la-fois? Non, je ne ſaurais le craire. J'aime ma Cousine; je l'adore: elle veut (dit-elle) avoir ma tendreſſe en-depôt, juſqu'à ce qu'elle puiſſe la remettre à ſa Sœur... mais, mon Ami, ce fideïcommis amoureus ne remedie à rién... Tu m'entendras mieus tout-à-l'heure. 1752. 3 ſeptembre. III Lettre.

Depuis ſon mariage, Edmée eſt mille-fois plûs-charmante: Bertrand qui l'adore (ét dont les desirs ne ſont-point-emouſſés) l'engaje à ſe-donner la parure la plûs-convenable à ſon genre-de-beauté... Je ſuis tous les jours avec elle; ... ét la familiarité me-fait-decouvrir mille nouvelles perfeccions; appas, qualités, tout ſurpaſſe l'idée avantageuse que j'en-avais-prise... Mais, que dis-je-là! ma criminelle flâme perce malgré moi... Et cependant, j'aime ma Cousine; je le ſens, je n'aime qu'elle, ét rién n'eſt plûs-certain que je n'ai-jamais-aimé qu'elle; les desirs que la beauté des Autres m'inſpirent, ne ſont que des reflets. Et la preuve, mon Ami, la preuve, c'eſt qu'en-voyant les autres Fammes, elle règne encore dans mon cœur; ét que je ne puis voir m.me Parangon, ſans-oublier tous les charmes qui ne ſont pas les ſiéns...

1752. 1 septemb. 111 Lettre.

Je crais te voir rire de ma ſituacion ! Ha ! donne-moi plutôt le moyén d'en-ſortir : dis-moi comment j'amènerai la plûs-aimable ét la plûs-ſevère des Fammes à ſatiſfaire les desirs qu'elle inſpire avec tant de frenesie ! Quoi ! la Nature ſerait-elle en-contradiccion avec elle-même ! aurait-elle mis dans le même Objet tout ce qui peut enivrer d'amour, avec un cœur incapable d'en-éprouver les tranſports raviſſans ! Non : ç'aurait été faire un Monſtre de ſon plûs-bel Ouvrage ; ét ſi ce Monſtre exiſte, il faut le reformer... Ne ſaurais-tu donc auqu'un moyén ?... Parle ? grimoire, magie (s'il en-eſt), j'emploirais tout (1) :.. mais plutôt enſeigne-moi cet art ſeducteur que tu poſſèdes... Elle eſt tendre ; je le ſai : mais la vertu a-denaturé chés elle ce delicieus ſentiment ; ét comme la Prude de Molière, il me-ſemble l'entendre dire :

Appelez-vous, Monſieur, être à vos vœus contraire,
Que de leur arracher ce qu'ils ont de vulgaire,
Et vouloir les reduire à cette pureté,
Où du parfait amour conſiſte la beauté ?
Vous ne ſauriez pour moi tenir votre penſée
Du commerce des ſens nette & debarraſſée ;
Et vous ne goûtez point, dans ſes plûs-doux-appas,
Cette unïon des cœurs où les corps n'entrent pas * ?

* *Fammes ſavantes*, IV act. 2 ſcène.

Il eſt clair que ces beaus ſentimens-là ne ſont pas dans la nature : c'eſt une chimère de l'imaginacion exaltée, ét non pas la vertu. Mais ſi ce l'était ?... Je m'écrierais : *Ha ! la vertu coûte trop ! j'y-renonce ; je n'en-veus point à ce prix !*

(1) Oh ! mon Frère ! que ne m'as-tu confié tes tentacions ! avec notre ſainte religion, ét la rememoracion des bons avis de nos Père-ét-Mère, tu aurais-été preſervé ;

Il faut quitter ce ſujet; il me-rend triſte; ét te dire que j'arrive de Saci, avec ma Couſine, mes deux Frères d'ici, ét la dangereuse Edmée. Nous avons-aſſiſté aux noces d'une Sœur-aînée, bonne Fille, vraie machine, qui épouse ſans aimer, ſans haïr; ét qui dès le premier inſtant après la celebracion, ſ'eſt-humblement-regardée comme la Servante de ſon Mari; gros Paysan, excellent travailleur, bon-menager, aimant le vin, n'en-buvant guère, parcequ'il vaut-mieus le vendre; paſſant les jours-de-repos, non à goûter les douceurs de l'amour, mais à revoir ſes comptes, à viſiter ſes champs, ſes vignes, à mediter ſur le travail que ces objets demandent, ou à dormir. Hebién, chèr Ami, je crais, enverité, que ces Gens-là, ces eſpèces de *Plantes-mouvantes*, je crais, qu'ils vont-être-heureus! Ils le ſont deja: car il eſt impoſſible que le Mari deviénne moins-tendre; ét ſ'il le devenait, que ſa Famme y-fût ſenſible; il eſt impoſſible qu'elle *exige*, qu'elle *commande*, qu'elle *depenſe*: ils ſe-ſont-montrés tels qu'ils étaient dès le premier-jour pour tout-cela; ét d'honneur, il n'y-a-rién à en-rabattre. M.me Parangon envie leur ſort, ét leur façon-de-voir ét de ſentir... Ha! c'eſt moi qui devrais l'envier!.. 1752. 1 ſeptembre. 111 Lettre.

Item: Nous avons-eu le ſpectacle d'une paſſion naiſſante, dans le goût de celle de mon nouveau Beaufrère. Le Cadet inmediat de Bertrand, qui ſe-nomme Auguſtin-

1752. 1 Sepsemb. 111 Leure. nicolas, a-jeté ſes vues ſur la Sœur de *Marſigni* (c'eſt le nom du Mari de mon Aînée). Comment crais-tu que ſ'eſt-manifeſté ce goût-de-preference? Par des ſoins, par quelques attencions? Tu n'y-es-pas! En-danſant avec elle? Non: le plûs-ſouvent il en-prenait Une-autre. C'était en-lui-eſcamotant, avec adreſſe, ce qu'elle avait de bijous; c'était, lorſqu'elle avait-cueilli quelques fruits, en-courant les lui arracher: c'était en-prenant avec elle un ton-de-gravité; en-affectant devant elle d'être plûs-raſſis, plûs-raiſonable que les autres Jeunesgens. A ces ſignes non-équivoqs, toute la Compagnie n'a-pas-manqué de dire du tendre Auguſtin-nicolas: —Qu'il *était-pris-d'amitié pour Jeannette-Marſigni.* Et lorſqu'on a-vu Jeannette lui repondre par *vous*, encore qu'il la tutoyât, on en-a-conclu que Jeannette *entenait-auſſi-d'amitié pour Auguſtin-nicolas.*

Ces choses que je n'avais-encore-jamais-été bién-aportée d'examiner, m'auraient ſansdoute-beaucoup-amusé, dans toute autre ſituacion que la miénne. Mais j'étais trop mal au dedans de moi, pour avoir du plaisir au dehors. Cependant, une autre avanture començânte, m'a-causé quelque diſtraccion.

Ma Sœur-Criſtine a-fait un Amoureus. Criſtine eſt aimâble, un peu-delicate ſur la figure ét ſur les manières. Celui dont elle a-fait la conquête, eſt un Jeune homme, notre Parent éloigné, mais fils de l'Ami le plûs-chèr qu'ait

mon Père. Cet Ami eſt fermier du Seigneur d'un Village voisin, ét de-plûs *tabellion.* Il a-mis ſon Fils clerc chés un Procureur de la Ville, ét ce Fils, de-retour depuis quelques ſemaines, eſt-decoré du titre de Procureur-fiſcal. Voila tout-juſtement ce qu'il falait à Criſtine; un Amant qui eût quelquechose de la demi-politeſſe que nos Campagnards prénnent à la Ville, reünie à la *farauderie* villageoise. Je presume que ſi *Batiſte* (c'eſt le nom du Galant) eût-vu ma Sœur le lendemain de ſon arrivée, ſon abord ét ſes maniéres euſſent-été beaucoup-moins ridiculs! mais aubout d'un temps, quoiqu'aſſés-court, il a-deja-perdu de ſon aſſurance; il flote entre les façons paysanes, ét les manières bourgeoises; deſorte-qu'on ne ſait ce qu'il eſt. Heureusement le nombre de Ceux qui pouvaient ſ'apercevoir de ſon embarras était très petit, en-comparaiſon de celui de ſes Admirateurs. Il a-donc-plu: la bonne-fortune de Criſtine a-été-univerſellement-enviée par toutes les Jeunes filles-à-marier; ét j'ai-vu que ces petites Perſones ont leur coquetterie tout-comme à la Ville; j'ai-même-trouvé les moyéns dont elles ſe-ſervaient pour enlever à leur Rivale ſa Conquête, extrêmement-adraits: elles tâchent de la ſurpaſſer en-modeſtie, en-retenue, en-montrant plûs de goût pour le travail, ét de lumières pour le menage. Le comble à tout cela, c'eſt qu'elles medisaient adraitement de leur Com-

1752. 1 ſeptemb. 111 Lettre.

1752. 1 Septemb. III Lettre.

pagne, en-montrant la plûs-grande horreur de la medisance ét du verbiage. Batiſte a-tenu-bon pour Criſtine, autant par vanité peutêtre, que par goût: notre apparentage le flate.

Le troisième-jour de la fête, m.r Batiſte, qui a-vu qu'à la Ville on ſe-donnait des rendevous, a-cru devoir-profiter des bonnes diſpoſicions qu'on lui montrait, ét de l'eſpèce de familiarité qu'il avait-acquise, pour obtenir une entrevue ſecrette avec Criſtine. Il l'a-demandée. On a-hesité. L'on a-pris du temps pour faire-reponſe; ét dès qu'on ſ'eſt-vue libre, on eſt-venue me-conſulter; non pour ſavoir ſi cela était-mal, on ne ſ'endoutait ſeulement pas, mais pour me-demander, ſi à la Ville, un rendevous n'était pas une liberté qui pouvait donner-atteinte à la reputacion? Tu prevois ma reponſe; le Janſeniſte le plus-rigide ne l'aurait-pas-faite auſſi-ſevère. J'ai-ſi-bién-épouvanté la pauvre Criſtine, que je ne crais pas que de ſa vie, elle ſait-tentée d'accorder un rendevous. Un bon-effet eſt-resulté de cette conduite; Batiſte, à-demi-policé, a-ſenti-craître ſon eſtime pour ma Sœur, après ſon refus; ét c'eſt encore un mariage qui ſe-fera dans-peu.

Sais-tu que je ſuis-regardé comme un redoutable écueil pour la ſageſſe de toutes les Jeunesfillettes de mon Village ét des environs, depuis l'avanture de Laure? Il était defendu, de-par-toutes-les-Mères, à toutes-

celles

celles qui avaient unpeu-de-figure, de me parler en-particulier. De-manière, que ſi je n'avais-pas-eu aſſés-d'occupacion au dedans de moimême, je me-ſerais-trouvé-reduit à m'ennuyer, ou à m'accomoder des Laides. Quoique bién-determiné à ne rién-entreprendre, je n'ai-pas-laiſſé d'être très-mortifié qu'on m'ôtât le merite de ma retenue, ét j'ai-plûs-d'une-fois-été-tenté de rendre les Matrones dupes de leur inſultante precaucion. Je ne l'ai-pas-fait, ét j'en-ſuis fort-aise apresent...,

Tu vois que je cherche à me fuir moimême, par tous ces vains details. Mais,

Le chagrin monte en-croupe, & galope avec moi.

112.me) *(G.-D'Arras, à Edmond.* 1752. 8 ſeptemb. 112 *Lettre.* Reponſe.

[Damnables conſeils, trop-bién-ſuivis!]

Genereus Virtuose! t'y-voila donc!.... Beaus projets; ſpeculacion tranſcendante; teorie admirable! ét pratique *à-la-Gaudét!*... Mais, que dis-je? ce n'eſt pas un plan ſagement-conçu, digeré par la prudence, qui t'amène au point où je t'ai-ſouhaité; c'eſt d'une-part l'excès de ta paſſion; de l'autre, la crainte d'une inconvenance unpeu-forte! Enfin, quel-que-ſait ton motif, te voila rendu, ét tu vas parler naturellement, aulieu du galimatias que tu as-debité juſqu'apresent à la plûsbelle ét la plûs-*ſenſible* des Prudes! Ecoute-moi bién, Edmond: *Tu es-aimé; l'on pardonne tout à l'amour*: Ose donc, Jeu-

1752. 8 Septemb. 112 Lettre.

ne-homme pusillanime; ose, ét tu ſeras pardonné. Mais choisis-bién l'occasion; prevois-en tous les alentours; prepare la chute de-façon, qu'on te craye excusable toi-même, entraîné, ſeduit irresiſtiblement, après l'avoir provoquée. Ha! ſi tu ſavais quels plaisirs te procurera ta ſcrupuleuse Cousine! Combién les retours frequens ét ſincères de ſon âme timorée, te fourniront de delicieuses victoires! Quels agreables entrelacemens tu verras de chutes ét de repentirs; de larmes, ét de ſoupirs amoureus! Non, mon Chèr, les Fammes que tu as-eues ne ſont-rién; une jolie Prude les ſurpaſſe toutes; ét ta Cousine eſt la plûs-adorable des Begueules.... Mais tu ne ſauras pas tirer parti de tout-cela: j'en-ſuis-ſûr! Je te vois d'ici: l'experience te manque, ét malheureusement c'eſt une chose qui ne ſ'acquiert qu'a force de ſotises ét de bevues! Heureus Celui à quî, pour ſon inſtruccion parfaite, il en-faut-moins qu'aux Autres!... Tu aurais-besoin que je fuſſe auprès de toi: je crais que je ferai le voyage: mon Ami m'eſt plûs-chèr que les jouiſſances dont je me-priverai; le ſentiment d'une ſincère amitié eſt ſi-doux, qu'il les égale ét les remplace toutes.

Je ne combatrai pas ton autre paſſion; je la crais vaincue depuis que tu me l'as-avouée: ce n'eſt pas ici que le plaisir naîtrait des rechutes, ét la volupté du remords; elle ne produirait que la honte. D'ailleurs Edmée

t'écouterait-elle? Tu ſais que ces petites Filles, ſotement vertueuses, n'ont pas d'autre merite, ét ne ſauraient jamais remplacer leur mauſſade vertu par des vices aimables, comme le font Madelon, la prudente Eglé, la belle Villet*, la ſemillante Monticourt, la majeſtueuse Thierr**, la brune ét petillante Lin*, la prude D'Avig*, la fière De-Pont**, la mignone De-Charmel*, la dedaigneuse Berry*, ſi-propre, qu'elle fait-laver la monnaie que ſa Suivante lui rapporte du marché, quoiqu'elle prénne ſans-repugnance au beau Saintehermine... ét tant d'Autres, couchées ſur la liſte de nos Pères! Va, il faut laiſſer à ton frère Bertrand ſa Brebiette cherie; il en-eſt des miriades qui t'attendent ailleurs: oui, je vois craître pour toi dans la Capitale, une moiſſon de mirthes... Mais il faut avoir-eu m.me Parangon; cette âme ardente purifiera ton cœur, ét ta victoire ſur la Vertu-même chaſſera le ſot Reſpect: oui, cette Famme ſenſible, brûlante, conſumera la *viſcosité* qui t'appesantit ét te fait-ramper; tu t'éleveras auſſitôt, Papillon leger, pour voltiger de Belle-en-Belle, ét ne prendre que la fleur de l'amour ét du plaiſir. Hé! ſerait-il poſſible que tu fuſſes-tendre pour Une-autre, après l'avoir-été pour elle! Non, mon Ami; ente-la-ſoumettant, c'eſt le *Nec-plus-ultra* de la victoire ſur la Vertu-feminine, ét tu auras triomfé de tout le Sexe... Ah-Dieu! je-me-fais de belles affaires! ét Laure qui regarde

1752. 8 ſeptemb. 112 *Lettre.*

ce que j'écris! elle pretend lui diſputer..... Ma chère Laurette, ſansdoute vous l'emportez; mais c'eſt dans l'art charmant d'aiguiſer ét de couroner les desirs... Je finis; elle me-bouderait; depuis une heure on m'attend pour faire un *reverſis*. Je t'embraſſe un-million-de-fois; mais la mesure de mon amitié eſt audelà de tous les nombres.

113.me) (*Edmond, à m.me Parangon.*

1752. 12 ſeptemb. 113 *Lettre.*

[Dangereuse frenesie, pour Celui qui l'éprouve; & Celle qui en-eſt l'objet.]

Il faut-bién vous écrire, puiſque vous me fuyez,... que vous me-haïſſez! Hé! quel eſt-donc mon crime? d'être tombé à vos genous; de vous avoir-baiſé la main; de l'avoir-preſſée contre mes lèvres, en-verſant des larmes d'attendriſſement ét de douleur: d'avoir-touché par-megarde .... ha! bién par-megarde, je vous aſſure! la place de ce cœur que j'adore*, ét.... où j'ai-cru .... quelquefois avoir une place.... Voila tous mes crimes. Vous-vous-êtes-levée; un regard ſevère; des pleurs.. Je n'ai-pas-merité cette rigueur, non, je ne l'ai-pas-meritée: mes vues étaient innocentes. Hé! voudrais-je, pourrais-je, oserais-je vous mentir, à vous, ma divine Amie, à vous! Ha! ma charmante Cousine! ne me connaiſſez-vous-donc-plus! ne me-crayez-vous-donc-plus votre ami?... Cruelle! vous redoutez, non votre defaite (vous êtes trop-

* E. 82 pas. 42 Eſtampe, *Edmond entrepremant.*

ſûre de vous-même), mais vous craignez de charmer les maus d'un Infortuné qui vous a-remis ſon cœur, ét qui ne crayait pas que vous en-dedaigneriez le depôt!... Je m'arrête: la douleur me-ſuffoque.... Oui, je vous adore, en-periſſant par votre excès-de-rigueur: unjour vous pleurerez le malheureus Edmond.

114.me) (*Reponſe de m.me Parangon.*

[Ferme, mais imprudente, l'amour y-perce.]

1752. même jour 12 ſeptemb. 114 *Lettre.*

Je te pleure dès aujourd'hui, jeune Audacieus. Ton âme eſt-fauſſe; je l'ai-penetrée... Malheureuse! ton Ami eſt un mechant homme!... Edmond! ah! ſe-pourrait-il!..... Mais puis-je encore en-douter!.... J'ai-vu votre Lettre, ét celle que l'inf... G.-D'Arras y-a-repondue..... Qu'eſt-ce-donc que votre cœur? L'indigne receptacle de deſſeins criminels, de coupables desirs.... Je ſuis-revoltée: je le ſuis;... mais mille-fois plûs-accâblée que revoltée..... O Dieu! que vous me-puniſſez!... Coulez, mes larmes, coulez ſur le plûs-cheri des Hommes, ét le moins-digne de l'être!... Edmond! ſi vous l'euſſiez-voulu, quels jours ſereins alaient nous filer l'amitié, l'amour ét la nature! Vous ne le voulez pas, Cruel! vous empoisonez-tout!..... Ecoutez, Homme faible, cœur pusillanime, ét qui ne tarderez pas d'être entièrement-corrompu, écoutez: Si vos coupables desirs ne peuvent-être-ſurmontés...

Ah-ſeigneur ! qu'alais-je écrire !..... Mais achevons : S'il n'eſt rien qui vous puiſſe arrêter ; je ſais un remède ; ét tout affreus qu'il eſt, je l'emploîrai. Il l'eſt moins, pour moi, de mourir, que de ceſſer de vous eſtimer.... Choisiſſez !

1712. même jour, 1 heure après, 12 ſeptemb. 115 *Lettre.*

115.me) (*Replique à m.me Parangon.*

[L'excès de la paſſion lui donne un faus repentir.]

Le chois eſt fait. Le bonheur, Famme adorable, le bonheur-même, à vos dépens, je le refuserais !.... Il ne ſerait pas en-votre pouvoir de faire mon bonheur ſans le partager ; non, non.... Moi ! vos faveurs ! Je les abhore ! je les deteſte ! c'eſt un dangereus poiſon !.... La mort à vous ! vous mourir !.... Quelque-coupable que je ſais, je ne merite pas cet affreus ſupplice ! je ne merite pas d'être-dechiqueté, torturé, mille-fois-pis encore ! non, je ne le merite pas ! Ha ! gardez-les ! je n'en-veus-plus, me les offriſſiez-vous !.... Charmante, adorable Amie, ignores-tu le pouvoir que tu as ſur moi ! Va, tu peus me-laiſſer-penetrer dans ce ſanctuaire de la beauté, que ta preſence rend-ſacré pour moi ; tu verras, ſi je puis-reſpirer, ſi je puis-avoir un desir, une penſée, qui ne ſaient d'accord avec ta belle âme.... Pardonnez, madame, ce ſtile nouveau ; c'eſt la première-&-la-dernière-fois que je dois m'en-ſervir avec vous ; encore effacerais-je, ſi j'en-avais le temps.

Un mot, & je vole à vos piéds, tel que vous me-ſouhaitez, amant de Fanchette,.... adorateur de ſa divine Sœur, mais reſpectueus, timide, tremblant de deplaire.

116.me) (*Edmond, à G.-D'Arras.* 1752. le ſurlendemain des precedentes, 14 ſeptemb. 116 *Lettre.*

[Edmond audeſeſpoir, de ſon crime, maudit ſon Corrupteur, & ſe-retrâte l'inſtant d'après.]

Viéns-jouir de ton ouvrage! Ame cruelle! énnemie de toute vertu, viéns-contemplor expirante la Victime de ta corrupcion! viéns-voir l'égarement furieus du vil-Inſtrument dont tu t'es-ſervi! O Monſtre! te-rende le juſte Ciel tout le mal que tu nous-as-fait!..... Je te-maudis!.... Ou plutôt je me-maudis moimême. Tombent ſur moi tous les maus, toutes les peines, tous les tourmens reünis que la Celeſte-Juſtice reſerve aux Scelerats!.... que je ſois-errant, vagabond, fletri, un Objet d'horreur pour tous les Hommes!.... que ma peine ſait-inceſſable!.... & puiſſe l'excès de mes maus étonner le monde (1), & toimême!.... O crime! que tes fruits ſont amèrs!

G.-D'Arras! ſi, comme je le-penſe, ta complaiſance pour moi t'a-ſeule-porté à me-donner un deteſtable conſeil, ceſſe! ceſſe! & viéns me-retirer de l'abîme où tu m'as-fait-tomber!

(1) Arrête, Infortuné! arrête! tu maudis mon Frère! tu maudis mon Ami! mon ſang! arrête Edmond!... Mais il n'eſt-plus-temps! la Celeſte-Juſtice a-deja-tout-ordonné, d'après tes malediccions!... Malheureus, tu es-perdu!

1762. 16 septemb. 117 Lettre.

Ha ! Edmond, c'eſt elle encore qui doit te conſoler: elle defend le deſeſpoir; elle offre aux Coupables des expiacions, ét le perfide Aſſacin luimême, Celui qui a detruit ſon Semblable, ét qui merite la deſtruccion, ne trouve pas cette tendre Mère inflexcible ! elle le prend par la main, à l'inſtant où conduit à l'échafaud, il attend la mort; elle lui dit: ::Dieu eſt plûs-misericordieus que tu ne fus-mechant: offre-lui ta peine !.. Et ſ'il l'offre en effet, la Religion proſternée devant le trône de Dieu, implore pour lui la Clemence divine ét la flechit.... Penètre-toi de ces verités, presente-les à ta Compagne, ét ſoutiéns-la. Represente-lui, qu'aufond, votre faute, ou votre crime, comme vous l'appelez tous deux, n'eſt qu'une faibleſſe trèsexcusable: que toi, loin de lui-avoir-manqué de reſpect, tu lui-as-donné la plûs-forte-preuve de cette inſurmontable paſſion, qu'elle t'inſpire depuis le premier moment où tu l'as-vue. Ne lui-dis-pas (quoique ce ſait la verité), qu'elle ſ'eſt-crue-violée; qu'il n'en-eſt-rién; qu'elle a-cedé, qu'elle a-été-heureuse, qu'elle l'eſt-encore par ſon accion, ét que ſon deſeſpoir, tout-vrai qu'il eſt, n'en-eſt-pas-moins apresent le plûs-doux de ſes plaisirs: mais conduis-toi, ſ'il eſt-poſſible, comme ſi tu tenais ce langaje:.... Edmond, tu es encore un Enfant; mais tu ſeras Homme unjour; aulieu que les Fammes ſont toujours des Enfans: mais en-cela-même, elles ſont encore ce

qu'elles doivent-être. Hé! que deviéndrions-nous, ſi elles avaient une âme d'Homme! elles ſeraient-biéñ-malheureuses, ét nous le ſerions avec-elles ét par-elles!.... Calme-toi, mon chèr Ami: reviéns à ton Mentor; porte dans ſon ſein toutes tes peines; il les adoucira, ou il les voudra-partager. Je te l'ai-dit, je crais, mais je ne te l'ai-pas-encore-écrit: S'il falait, pour ton bonheur, devenir-prejugiſte, intolerant, cagot, je crais que je le deviéndrais, aumoins en-partie; je te-ſacrifierais mes lumières, mes goûts, mes ſentimens:. Me voila. Suis-je-digne d'être ton ami?.... Ton cœur me-repondra *oui*, j'en-ſuis-ſûr, quand il ſera-calmé. En-attendant, verſe des larmes; c'eſt l'huile du Samaritain, pour les âmes tendres; elles adouciront l'âcreté de ta douleur. C'eſt l'inſtant qu'attend avec une impacience brûlante,

Ton plûs-devoué Serviteur.

P.-ſ. Je m'occupe d'Urſule (1).

(1) Ha! oui! il s'en-occupait, pour perdre la Sœur comme le Frère, en-les-agguerriſſant au vice.

118.me) (*Edmond, à G.-D'Arras.*

1751. 18 ſeptemb. 118 *Lettre.*

[Exemple terrible pour les Fammes vertueuses! L'amour illicite rend toujours le Plûs-honnête des deux Amans l'eſclave et la victime de l'Autre.]

Ne viéns-pas, mon Ami: j'ai-ſenti la force ét la ſolidité de tes raisons: pardonne l'emportement de ma dernière!... j'étais hors de

1752. 18 Septemb. 118 Lettre. moi.... Je vais-te-trouver; je cours me-cacher dans ton ſein.... Non, je n'ai-plus que la fuite! heureus! ſi je pouvais m'éviter moi-même! Voici, mon chèr G.-D'Arras, ce que je n'ai-pu te-raconter l'autre jour.

*les 111 ét 112. **113. ***114. L'Objet que j'idolâtre avait-vu ma Lettre du 1, ét ſurpris ta Reponſe *. Un Billet de ſa part **, qu'un de la miénne *** m'avait-attiré, foudroyant, ét tel que je le meritais, venait de me-montrer les diſpoſicions les plûs-extraordinaires, ét les plûs-capables de me-faire-rentrer en-moimême (tu en-jugeras, je t'envoie cette Lettre): changé, ou plutôt confondu, je fis une Reponſe qui la tranquilisa *; ét dès que j'en-eus-obtenu la liberté, je volai à ſes piéds, pour y-abjurer de-bouche tout ce qui pouvait lui-deplaire dans mes ſentimens. Je la trouvai pâle, tremblante: mes diſcours la raſſurèrent; je vis-couler des larmes de ſes beaus-ïeus. Ha! qu'elles me-touchèrent!... Nous causames enſuite. Elle eut pour moi toute l'indulgence qui pouvait s'accorder avec ſes principes. J'étais-heureus. Il ſemblait que ſon entretién, ſes avis euſſent-entièrement-ramené l'innocence dans mon âme égarée. Mais notre converſacion fut-trop-longue; les desirs revinrent ſourdement, ét ils m'avaient-enivré avant que je m'en-fuſſe-aperçu: mes ïeus petillaient; mes mains inquiettes, brûlantes, ne touchaient d'abord que ſes habits; biéntôt elles s'emparèrent de ſa main, elles la preſſèrent,

*la 115.

elles en-furent-preſſées.... Reſiſter après cela n'aurait-pas-été d'un Mortel!.... J'ai-baiſſé mon viſage ſur ſes genous, ét je me-ſuis-écrié: —Faût-il-éprouver avec vous le ſupplice de Tantale!.... Cruelle! vous voulez me-voir-languir ét deſſécher* !.... Vous connaiſſez le pouvoir de vos appas, vous le connaiſſez-trop, pour ne pas imaginer tout ce que je dois-ſouffrir... Mais (ét je le ſavais-bién), la plûs-vertueuse des Femmes n'eſt qu'une Coquette plûs-rafinée, qui veut que ſes Victimes ſe-conſument devant elle, qui veut-jouir en-Tiran feroce de leur ſupplice; entendre leurs gemiſſemens, ét ſ'applaudir de les-avoir-causés. Maudite ſait la vertu (ſi c'eſt-en-avoir que de vous-reſſembler); le vice eſt-cent-fois-plûs-aimable-!.... Elle a-mis ſa main ſur ma bouche. Ha-Dieu! quelle ſenſacion delicieuse!.... Aubout d'un moment, j'ai-continué: —Que voulez-vous que je deviénne, dans l'état où vous m'avez-reduit?.... Tout me-ſerait-bon, ſi quelque-chose pouvait-briser mes fers: Il n'eſt-rién que je n'embraſſe, pour m'en-delivrer; le vice, le crime,... oui, le crime,... ét vous repondrez de mes égaremens*! Pour Quî me-rendez-vous le plûs-infortuné des Etres? pour un Mari,... qui ne merite ni vos égards, ni les miéns. Hé! quels ſont donc ſes droits-! Elle m'a-repondu, d'un ton plein de douceur: —Ceux que vous reclamerez unjour.... —Je n'en-veus-point!... Mais vous ne les bleſſerez-pas! —Je ne les ai-deja-que-trop-aneantis,

1752. 28 ſeptembi 118 Lettre.

* B. 69 pag.

* B. 70 pag.

1752 18 septemb. 118 *Lettre.*

ces droits legitimes! et je ne saurais me cacher à moi-même que je suis coupable.... Ha! mon Cousin! voulez-vous changer mes remords en desespoir?.... Ce n'est pas tout: je vous destine ma Sœur: laissons à part, pour un moment la religion et les lois: mon Ami, prétendriez-vous que j'étouffasse aussi les sentimens de la nature, et que j'oubliasse toute idée de decence! Ne puis-je vous satisfaire, qu'en devenant vile, meprisable, la dernière, la plus effrontée de mon sexe! Hé! soyez donc plus genereus!... Mon chèr Edmond, si je me suis permis de vous aimer, c'est en qualité de Frère; je ne me suis felicitée des sentimens que vous m'inspiriez, je ne m'en suis applaudie, que depuis que j'ai bien senti que je desirais sincèrement que vous devinssiez le mari de Fanchette. Je veus faire votre bonheur.... c'est le plus doux de mes desirs! mais c'est par ma Sœur que je veus le faire: toute autre manière me rendrait coupable, et me mettrait de niveau avec ces Fammes avilies, qui se sont abandonnées.... Et voyant que je voulais parler: Attendez (m'a-t-elle dit vivement)! si vous êtes aussi delicat que je l'ai toujours pensé, il est une raison qui doit vous subjuguer: elle serait nulle, je le sens, pour d'Autres que pour mon Cousin; mais s'il pensait de manière qu'elle ne fît auqu'une impression sur lui, je ne tarderais pas à le meseftimer: la voici, cette raison: M.r Parangon use quelquefois de ses droits sur moi; une parure nouvelle, un

deshabiller ſeyant; que ſais-je? les desirs même que d'autres Fammes ont-fait-naître, lui-donnent pour moi un empreſſement momentané... Et vous, Edmond, vous, delicat comme vous l'êtes, vous partageriez..... Cette idée me-fait-horreur, ét doit vous-épouvanter.... Mon Cousin, ſi j'étais à vous, je voudrais y-être toute-entière.... Que dis-je? ma tendreſſe delicate exigerait davantage; ét je voudrais que vous euſſiez été le ſeul.... ſi j'étais veuve, je me-crairais encore indigne de vous.... C'eſt Fanchette, c'eſt ma Sœur qui vous-merite, ét dans laquelle je ſerai heureuse à-ma-manière.... Si vous ſaviez comme je veus la rendre ſenſible ét tendre à votre égard!.... L'attente eſt-elle donc ſi-longue? Elle a douze-ans; dans deux, elle pourrait-être votre Famme: nous vivrons tous-trois enſemble, ét peutêtre tous-quatre, puiſqu'Urſule, recherchée par le Conſeiller plûs-vivement que jamais, doit paſſer ſes jours avec nous. 1762. 18 ſeptembre. 14e Lettre.

Ce diſcours me-charmait; j'étais plûs-tendre, ét moins-entreprenant. J'ai-fait des proteſtacions qu'on a-crues-ſincères (ét qui l'étaient, mon Ami). Je n'ai-plus-donné à Celle que j'adore, que le nom de Sœur, ét dans un tranſport, dont la cauſe me-fesait illusion à moimême, j'ai-hasardé un baiser, que je crayais d'un Frère. Ma Cousine, devenue plûs-confiante, me l'a-rendu.... Fatal baiser! il a-detruit le calme; la tempête la

1752. 18 Septemb. 121 Lettre.

plûs-violente a-ſuccedé. Ce n'a-plus-été l'amour; non, mon Ami; ce n'a-plus-été le plûs-delicieus des ſentimens qui ſ'eſt-emparé de mon cœur: c'eſt une odieuse frenesie; c'eſt une ſorte de rage: la raiſon, la decence, les égards les plûs-indiſpenſables*, ét juſqu'à la pitié, j'ai-tout-foulé-aux-piéds; je n'ai-rién-menagé, ni la pudeur, ni la delicateſſe de la plûs-belle ét de la plûs-reſpectable des Famnes; ſes larmes, ſon deſeſpoir ne m'ont-plus-touché. Dans mon emportement, je froiſſais, je meurtriſſais, avec une abominable brutalité, ces appas enchanteurs, ces membres delicats, qui ne doivent-recevoir que des adoracions ét des careſſes.... Employer la violence.... Ha-Dieu!... ét je l'ai-employée... avec Quî! ét quelle eſt la victime de ce forfait horrible?... Ce que je reſpecte le plûs au monde! . . . . . .

*E. 1 71 pas. 43 Eſtampe. L'Attentat.

Je conſommais cet execrable triomfe, ſur une Famme épuisée, mourante, quand m.r Parangon ſ'eſt-fait-entendre. Où fuir, où me-cacher? Je me-ſuis-gliſſé dans la ruelle. Le Mari paraît; il voit ſa Famme dans un desordre, dont il n'imaginait pourtant pas la cause. Il a-penſé qu'elle venait de pleurer, de gemir ſur les chagrins ordinaires qu'il lui-donne. La pitié a-trouvé le chemin de ſon cœur; il a-été-effrayé du danger où il la voyait! ét c'eſt moi! moi! qu'elle n'a-pu-flechir! il a-entrepris de la conſoler! ét je l'ai-deſeſperée! Ha-Dieu!... Je n'ai-pas l'ex-

cuse des Libertins, qui craient que la resiſtance des Fammes n'eſt que grimace, ét qu'on les oblige, en-les-pouſſant-à-bout; non, je ne l'ai-pas?.... Mais comment te-raconter la ſuite de cette ſcène, ô mon Ami!.... 1752. 18 septemb. 118 Lettre.

En-reprenant l'usage de ſes ſens, elle n'était plûs à ellemême; égarée, furieuse, cette Colombe ſans-fiel, voulait-dechirer tout ce qui l'approchait. Son Mari l'a-crue-folle: il nous-a-tous-appelés: dans la confusion, je ſuis-heureusement-ſorti de ma retraite; ét malgré mon crime, il ne m'a-pas-été-poſſible de m'éloigner; mon inquietude l'emportait ſur la honte....

Les Voisins ét les Amis de la maison, dont ma Cousine eſt-adorée, n'ont-pas-tardé à-remplir ſa chambre. Ils ont-attribué ſon mal à la fièvre. (Elle en-avait en-effet une très-violente). Les Medecins, ét tous les Gens-de-l'art ſont-venus; ils ont-ordonné des remèdes: j'ai-ſaisi un moment de liberté pour prevenir la Fille-Toinette (qui ſert ici depuis que m.me Loiseau ſ'eſt-fait-connaître pour ce qu'elle était), ét lui-dire, —Ma chère Toinon! ne donnez-rién à votre Maitreſſe, que je ne l'aie-examiné-. Cette bonne Fille adore ma Cousine (c'eſt le ſort de Tous-ceux qui l'approchent), ét connaiſſant la confiance dont elle m'honore,... elle m'a-promis de ne rién-faire que par mes ordres. J'ai-tremblé, mon Ami, que ces Gens-là ne lui-donnaſſent des remèdes qui la tueraient. Une chose

1752. 18 Septemb. 118 Lettre. qui m'a-fendu le cœur, ét qui augmente mes remords, c'eſt que je ſuis le ſeul dont elle ait-voulu-recevoir quelque-chose; le ſeul qu'elle ait-écouté; elle me-baisait quelquefois les mains, en-me-priant tout-bas d'épargner ſon honneur.... Dans les plûs-violens accès de ſon delire, ſi je l'embraſſais, elle ſouriait, elle me-preſſait contre ſon-cœur, ét ſemblait m'inviter à renouveler mon offenſe!... Helas!.... en-ſerais-je-donc-reduit à m'affliger du retour de ſa raison?.... Avanhièr, deſeſperé de la voir toujours dans le même-état, je me-ſuis-mis à-genous devant ſon lit, ét comme ſi elle eût-été-capable de m'entendre, je lui-ai-fait le ſerment de n'entreprendre jamais rién de pareil à ce qui l'avait-affligée (1). Elle ſemblait m'écouter avec-plaisir; des larmes ont-coulé de ſes ieus, qui m'ont-paru plûs-tranquils. Ravi de ce faible-ſuccès, j'ai-repeté les mêmes-aſſurances; j'en-ai-fait le vœu à Dieu-même. Depuis cet inſtant elle a-été de mieus-en-mieus. Enfin, d'aujourd'hui, la raison reviént.... Et le premier usage qu'elle a-fait du premier interval, le premier usage, mon Ami (ô mortelle douleur!) ç'a-été de me-donner tout-bas l'ordre abſolu de ſortir de ſa presence, ét de ne la plus-voir. Ha! mon Ami! quelle punicion! elle eſt-affreuse pour Quiconque a un cœur comme le mién! Il faut m'éloigner, aler me-jeter dans tes bras, y-expirer peutêtre!

(1 Ille tiéndra malgré lui!

1752. 19 ſeptembr. 119 Lettre.

119.me) (*Urſule, à Fanchon.*

[Elle a des preſentimens de ſon prochain malheur.]

Tout eſt pour moi dans un effrayant ſilence, chère Sœur! point de nouvelles, ni de mon Frère, ni de toi! Perſone ne m'écrit, ni ne me parle! Ici-même, je ſuis-negligée: Un calme inquietant règne autour de moi! Je ne ſaurais me-defendre de ſecrettes terreurs. On a vu hièr un Homme entreprendre de lancer une échelle-de-corde au balcon de la chambre où je couche: M.me Canon avait une inſomnie; elle était à ſa croisée: elle l'a-vu... —Que voulez-vous-l' eſt-elle écriée: Et ce mot a-cauſé une grande agitacion dans tout un monde, qui paraiſſait deſſous ma fenêtre; car ils étaient plusieurs, ét ſi ſon œil ne la trompe pas, il y-avait une chaise à quelque-diſtance, qui a-roulé lorſqu'ils ſe-ſont-retirés.... Cependant, une partie de tout-cela pourrait-bién être une chimère de ſon imaginacion. Elle nous a-auſſitôt-éveillées, m.lle Fanchette ét moi, pour nous faire-partager ſes frayeurs. Ma jeune Compagne tremblait; ét j'ai-été-obligée de la raſſurer: J'ai-regardé ſeule à la croisée quelques-inſtans, ét j'ai-entendu parler-bas, ſans pouvoir rién comprendre que ce mot: —Eſt-ce elle-? Nous-nous-ſommes-remises au lit enſemble, ét enfin après un long babillage, nous-nous-ſommes-rendormies. J'ai eu un ſonge affreus.

1752. 19 emb. 9 11re. Lett Mais je n'y-crais-plus; m.me Parangon m'a-guerie de cette credulité ſuperſticieuse. J'ai-cru que je me-trouvais entre les mains de Voleurs, dont m.r G.-D'Arras était le chèf; mais il ſemblait-craindre de ſe-montrer; ét que le Marquis accourait à mon ſecours. Je me-ſuis-jetée dans ſes bras. En-ce-moment, j'ai-vu de loin le Conſeiller, l'air ſombre, qui me-regardait, ét ſemblait me-dire: .::Voila donc comme vous êtes-conſtante!..... J'ai-voulu me-debarraſſer du Marquis, qui m'a-retenue malgré moi. Un-inſtant après tout a-changé: je me-ſuis-trouvée entre les mains de Scelerats; l'Un a-levé le poignard ſur mon ſein, tandis que l'Autre, avec un vilain rire, voulait que j'alaſſe le careſſer: Je ne pouvais m'y-resoudre. Il a-dit; ::Frappe! Auſſitôt j'ai-vu couler mon ſang, ét je ſuis-tombée mourante. Cette chute m'a-reveillée. J'étais en-ſueur, ét je ſerrais m.lle Fanchette dans mes bras. Elle ſ'eſt-retournée de mon côté: —O ma Bonne-amie, que vous avez-parlé en-dormant! vous m'avez-fait bién-peur, je vous aſſure! mais quand je vous ai-eu-repondu, ét que j'ai-vu que vous dormiez, cela m'a-raſſurée. —C'eſt un rêve ma Chère. —Oui, acauſe de la peur que nous a-faite m.me Canon-. Comme il était grand-jour, nous-nous-ſommes-habillées-. Il m'a-pris envie de mettre une robe à-l'anglaiſe, que j'ai, avec mon petit chapeau. M.me Canon m'a-dit: —On crairait que vous alez en-

campagne! —Je ne ſais pourquoi j'ai-eu cette envie, ai-je repondu: cette robe me-deplaît aujourd'hui, ét je veus l'ôter. -Non, non, gardez-la; il fait-beau, nous irons au boulevard-. Je l'ai-donc-gardée, ét je ſuis-venue t'écrire. J'ai une inquietude qui me-fait-trouver du degoût à toutes mes occupacions. Donne-moi des nouvelles de tout le monde, par le premier ordinaire, ét n'oublie pas Edmond; il m'inquiète; ni m.me Parangon. Adieu, très-chère Sœur.

120.me) (*M.me Parangon, à Urſule.*

[Elle lui-donne-à-entendre l'attentat.]

1752. reçue une demi-heure après que la precedente eut été-mise à la poſte. 120 *Lettre.*

Ma trèschère Amie! Ce moment eſt le premier où je puis-échaper au trouble le plûs-cruel! Ha! que de peines le ſort nous cache, ſous les fleurs trompeuses, dont il ſème la route de la vie!... Crains les Hommes, ma chère Urſule, redoute-les, évite les moindres rapports avec eux! ce ſont des Tigres... Je viéns d'en-faire une experience qui me-deſeſpère, ét qui empoisonera le reſte de ma vie*!... Ma tête eſt trop-faible pour t'écrire longtemps: mais le desir en-eſt dans mon cœur ét dans ma tête, depuis l'inſtant fatal.... Je me-trouve-ſoulagée, en-te-disant que je ſuis-malheureuse; en-t'avertiſſant de prendre-garde à toi: helas! ma chère Fille, ta beauté t'expose plûs-qu'Une-autre à leurs cruelles pourſuites; redoute-les, ét dis

*Voyez dans la 118, le recit de l'attentat d'Edm.

à ma Sœur de les redouter..... Je vous embraſſe toutes deux, ét je voudrais ne vous-avoir-jamais-quittées !

Ta tendre ét malheureuse Amie.

1752. même jour 19 ſeptemb.

121.me) (*Edmond, à Urſule.*

[Remords de ſon attentat ſur m.me Parangon.].

121 *Lettre.*

C'eſt un Frère au-deſeſpoir, c'eſt le plûs-malheureûs des Hommes qui t'écrit aujourd'hui, chère Sœur ! J'erre comme ce Caïn maudit, après qu'il eut-tué ſon Frère ; ét comme lui, je ne trouve de repos nulle-part... Je reçois à cet inſtant une Lettre de G.-D'Arras.. O ! fatal Ami !... chère Sœur ! je t'en-prie, écris à ma Couſine ; tâche de la déterminer à vous rejoindre à Paris, m.lle Fanchette ét toi... Je ne ſuis-pas-tranquil à ton ſujet, lorſqu'elle eſt-loin de vous.... Si Dieu alait me-punir ſur toi ! une Voix ſecrette ſemble me le dire.. J'en-mourrais de douleur ét de rage.... Ne vois pas G.-D'Arras: crains-le, redoute-le, tout mon ami qu'il eſt ! crains-moi moimême !.... Ne nous écoute-plus ni l'Un ni l'Autre. Fuis Laure, n'aie plus avec elle le moindre rapport..... Surtout, ſurtout évite de parler à G.-D'Arras ! Lui, moi, tous les Hommes, nous ſommes des monſtres... O ma Sœur, ma Sœur ! qui me l'eût-dit, que j'étais le plûs-feroce, le plûs-barbare des Hommes !..... Ecrire ſans pouvoir ouvrir mon cœur !... Il faut ceſſer. Sais prudente, ma chère Urſule.

Adieu.

122.me) (*G.-D' Arras, à Urſule.*

1752. même jour 19 ſeptemb. 122 *Lettre.*

[Il lui donne avis du danger qu'il cause.]

Pardonnez, mademoiſelle, la liberté que je prens de vous écrire : mais il le faut : Je ne ſais ce qui m'eſt revenu ces jours-ci, d'une entrepriſe que meditait un de vos Adorateurs; (car vous en avez, quoique vous les ignoriez); mais je me crais obligé, par l'amitié qui règne entre votre Frère et moi, de vous donner avis de tout, même des bruits que je crais peu vraiſemblables : Le mal, c'eſt que je n'ai encore pu découvrir lequel de vos Amans forme un deſſein très hardi : ſi je le connaiſſais, je ſerais ſon ombre, tant que le peril durerait. Cependant ne prenez pas d'inquiétude : dans cette Capitale, les coups-fourrés ſont auſſi difficils que dangereus pour leur Auteur : il ne s'agit donc que d'un peu d'attencion ſur vos demarches, lorſque vous ſortirez ſeule.... Aureſte, je voudrais de tout mon cœur que quelqu'Imprudent fît cette équippée ! je n'y verrais que l'acheminement à la fortune du Frère et de la Sœur... Ma decouverte eſt l'effet du hasard; ou, ſi vous voulez, de l'habitude que j'ai prise, de ne jamais paſſer un jour ſans tâcher de vous voir à votre fenêtre, afin de pouvoir toujours être en état d'écrire à mon Ami, Ta Sœur ſe porte bien.

Votre Cousine Laure veut auſſi vous écrire,

ét joint ſa Lettre à la miénne. Je ſuis très-reſpectueusement, Mademoiselle, Votre &c.ª.

Apoſtille à Laure. Je ſors avant ton reveil; écris en-ſortant du lit: Le Frère a fait ce que je penſais; la Sœur va tomber entre les mains du Marquis, ou plutôt de la fortune: Je les ſers malgré eux; mais je les ſers bién.

1752. même jour 19 ſeptemb. 123 *Laure.*

123.me) (*Laure, à Urſule.*

[Elle l'avertit de ſon prochain malheur.]

Ma trèschère Cousine: Comme je crains que la Lettre d'un Homme ne vous parviénne pas avec autant de facilité que celle d'une écriture de Famme, j'envelope celle de m.r ..... de la miénne. Quelque dangér vous menace de-la-part d'un Homme qui vous aime: c'eſt ce que m.r ..... a-decouvert hièr-ſoir, ét ce que des circonſtances particulières l'ont empêché d'éclaircir, ayant-été-obligé de ſe ſouſtraire lui-même à la vue de Gens de ſa connaiſſance, dont il était-important pour lui de ne pas être-remarqué. Je vous engaje, par la tendre amitié que j'ai-toujours-eue pour vous, ét par l'interêt que je prendrai toute ma vie à une Parente d'un auſſi-rare merite, d'employer toutes les precaucions poſſibles pour éviter le mal qu'on veut vous faire: quoique cependant je ne craye pas que ce ſait un mal, dans un certain ſens; puiſqu'on vous aime; mais on veut aumoins gêner votre liberté. Si j'avais-pu-eſperer de vous entretenir en-particuliér

particulier ſans être-entendue par m.me Canon, j'aurais-été-vous-voir, aulieu de vous écrire : car il eſt-mille-petites-choses, auſujet de votre Famille, dont je ſuis très-curieuse : de mon côté, je vous en-aurais appris au-ſujet d'Edmond, beaucoup d'autres, ét des plûs-importantes, que je ne puis confier au papier, ſurtout dans les circonſtances actuelles. Je ſuis avec le plûs-ſincères attachement, Votre très-affectionnée Couſine, Laure C**.

P.-ſ. Au-fond, que riſquez-vous ? ne vous faites-pas-tuer, ſi on entreprenait quelque-chose ! Ne ſerez-vous-pas-toujours la maîtreſſe ? Un Homme eſt-bién-ſot, quand il voit la repugnance d'une Famme ! ét qu'elle lui-dit ; --Que me-demandez-vous ? de l'amour ? Je verrai, quand je ſerai-libre ; quant-apresent, je vous abhorre-.... Elle eſt-beaucoup-plûs audeſſous de lui, qu'avant ſon attentat.

124.me) (*M.me Canon, à m.me Parangon.*

1752. 20 ſeptemb. 124 *Lettre.*

[Malheur qui aura des ſuites bién-fâcheuſes.]

Mondieu, ma chère Nièce, qu'alez-vous-dire ? Urſule viént d'être-enlevée ! Un Marquis ; ce Marquis que vous ſavez ? là, ce laid, unpeu-boſſu, qui nous-offrit unefois ſon carroſſe ? Il nous-aborda la dernière-fois que nous ſortimes pour aler au *Boulevard :* je le priai de nous-laiſſer. Il nous-laiſſa : mais,

1752. 20 ſeptemb. 124 *Lettre.* à notre retour, nous avons-été-entourées dans la rue *des-Billettes*, par des Hommes vêtus en-Paysans, qui ſemblaient ſe-quereller: Ils ſe-ſont-jetés entre nous comme des Brutaus qu'ils étaient; Fanchette m'a-pris la main: Urſule, qui était devant, a-été-pouſſée par eux juſqu'à une voiture, dans laquelle on l'a-mise-de-force, étpuis *fouette, Cocher.* Dès-que ce beau-coup a-été-fait, tous les Paysans ont-diſparu. J'ai-crié; Fanchette ſe-lamentait; On eſt-venu vers nous: la Garde eſt-accourue; mais Urſule était-deja-bién-loin. C'eſt à-cinq-heures-du-ſoir, ét encore de grand-jour, que ce malheur nous-eſt-arrivé. Depêchez-vous de venir, ma chère Nièce; car je me-meurs. Amenez le Frère d'Urſule: il pourra beaucoup, étant-conduit par ſon Ami G.-D'Arras, qui fait tout ſon Paris ſur le bout du doigt. Ah! Mondieu! comment nous-la-rendra-t-on? La pauvre Fille! la chère Enfant! Si vous ſaviez comme Fanchette la pleure! ça-fait-pitié! car ce n'eſt plûs une Enfant que Fanchette. Je vous-ſalue, ma chère Nièce. Depêchez-vous, ſi vous voulez-rendre la vie à Votre Tante Veuve-Canon.

44 *Eſtampe. Urſule enlevée.*

Fin de la V.me Partie.

45 Eſtampe. Frontiſp. *Urſule chés ſon Raviſſeur*

Sixième Partie.

125.me) (*Le Marquis de-***, à Urſule.* 1752. le ſurlendemain des precedentes 22 ſeptemb. 125 *Lettre.*

[Il fait des ſoumiſſions à la Fille qu'il a-violentée.]

Mademoiſelle ;

Vous verrez à vos piéds, dès que vous le daignerez permettre, l'Amant le plûs-tendre, le plûs-ſoumis, le plûs-devoué à toutes vos volontés, quelles-qu'elles-ſaient. Mettez ſur le compte de l'amour, tous mes torts, tous mes *attentats*, comme vous les nommez: ils ceſſeront de l'être, dès que vous le voudrez: je vous offre un mariage: faut-il écrire à vos Parens, avec tout le reſpect que j'ai pour vous?.... Votre ſituacion me deſole! Quoi! une Fille ſi-douce, ſi-gaie, ſe-porter à ces extremités-là! qui l'aurait-cru!.... Je ſuis-detrompé; crayez, Mademoiſelle, crayez, Fille adorée, que ſi j'avais-tout-prevu, vous ſeriez encore chés m.me Canon. Mais je ne puis me-repentir que vous n'y-ſayiez plus..... Je vous adore, même par vos rigueurs, par vos cruautés. Recevez-moi ſans crainte; apresent que je ſuis-éclairé ſur vos vrais ſentimens; que je ſais, à n'en-pouvoir-douter, combién je m'étais-abuſé, vous ne verrez en-moi qu'un Eſclave rampant, qui ne levera

ſur vous ſes regards chargés-de-honte et de repentir, que lorſque vos ieus adoucis le lui permettront. Je ſuis avec un éternel devoûment, Votre, &c.ª Le Marquis-de-***. *P.-ſ.* Si je vous écris, c'eſt par-reſpect: je vous le prouve, en-vous-écrivant, aulieu de me-presenter: Je ne ſuis-pas de ces Petits-maîtres-de-cour, gâtés par les maximes à-la-mode; je vous aime, comme vous êtes-digne d'être-aimée, Mademoiſelle.

1752. même jour 22 ſeptemb. 126 *Lettre.*

126.me) (*Edmond, à G.-D'Arras.*

[Le faus-honneur eſt la ſuite de la corrupcion du cœur.]

Je pars avec ma Cousine; ma Sœur eſt-enlevée: cours, vole chés m.me Canon; interroge, agis, n'épargne, n'oublie-rién. Ha! mon Ami, tout eſt-évanoui, tout eſt-diſparu, desirs et remords! Ma Cousine elle-même a-tout-oublié; elle ne ſonge-plus qu'à ſon Amie! Je bouillonne-de-colère-et-de-rage!... Hô! comme je veus me-venger!.... La mort.... elle n'eſt-rién, pourvu-que je me-venge, que je me-baigne dans le ſang de l'Infâme.... Je brûle: je ſuis-devoré.... Le P. Gardién me-fait des ſermons.... Des ſermons! c'eſt bién le temps! La vengeance, ou la mort!

1752. 26 ſeptemb. 127 *Lettre.*

127.me) (*Urſule, à Laure.*

[Elle crie, mais en-vain, au-ſecours!]

A qui m'adreſſer, dans la ſituacion cruelle où je me-trouve, entre les mains d'un Homme

aſſés-peu delicat..... Ha! je l'abhorre! Juſte-Dieu qui m'aurait dit.... Ma chère Parente, ſi cette Lettre te parviént, engaje m.r G.-D'Arras à me ſecourir!... je me-meurs... Je ſuis, à ce que je puis entrevoir, ét ſi l'Homme qui te rendra cette Lettre ne me trahit-pas, rue *de-la-chauſſée-d'Antin*, dans une maison isolée, ayant un jardin dont les maroniers ſont très-grands, ét où il y-a des Statues, entr'autres une Venus voyant expirer Adonis, qu'un Sanglier viént de bleſſer. Adieu.

128.me) (*G.-D'Arras, à Laure.* 1752. 27 ſeptemb. 128 *Lettre.*

[Il montre à-nu ſon âme, ſans-idées de morale ni de frein, ét decouvre ademi qu'il eſt complice du rapt!]

Edmond viént d'arriver avec m.me Parangon; je reſte avec eux tout le jour, ét peut-être la nuit: Le Marquis a-gardé Urſule aſſés-longtemps, pour connaître ce qu'elle vaut, ét pas aſſés pour être-raſſasié. Ne ſais pas inquiète, ma Chère. . . . . 2 heures après.

Je ne voulais écrire que ſur une carte, ét j'alais te l'envoyer; mais j'ai-été-obligé de les accompagner, avant de pouvoir-parler à mon Laquais. En-l'attendant, à mon retour ici; je vais te mettre-au-fait de ce qui ſe-paſſe.

C'eſt pour moi un ſpectacle bién-ſinguliér, ét que je puis dire tout-neuf, que celui d'une Famme vertueuse, auprès d'un Homme qui, ſelon elle, lui a-manqué eſſenciellement, obligée neanmoins, par la plûs-terrible des

1752. 27 ſeptemb. 128 *Lettre.*

cataſtrofes, de ſuſpendre ét ſes reproches ét ſa douleur, pour ſ'occuper des chagrins ét de la douleur de cet Homme, qui l'a-mise audes-eſpoir. La celeſte Parangon, a dans cela-même, une grâce particulière, ét qui n'appartiént qu'à elle : C'eſt un air timoré, allié à je ne ſais quelle eſpèce de ſourire de compoſcion ét d'humilité toutafait angeliq; elle craint de deplaire, tout-en-voulant n'exciter pas de criminels desirs. J'étais reellement curieus de la voir, après ſon accident! Pour Edmond, il m'a-fait-ſentir, par la manière dont il en-agit avec elle, qu'il eſt poſſible qu'une Famme ſuccombe, ſans-ceſſer d'être-eſtimée: j'ai-vu dans ſes regards, qu'il l'honore autant qu'auparavant la chute. La plûs-decente manière pour une Famme, ét la meilleure à-tous-égards, d'accorder des faveurs, eſt de ſe-laiſſer faire-violence. J'imagine que c'eſt-là, qu'en-eſt apresent la charmante Urſule : Je ne m'en-chagrinerai pas, ou plutôt, je t'avouerai que j'en-ſerai-enchanté, ſi cela peut la rendre marquise: ce ſerait une millier de peines pour moi, ét de difficultés pour Edmond, d'épargnées ſur la route qu'il doit-tenir. Mais c'eſt-là ce qu'il faut ſavoir..... Ce malheureus Homme de l'autre-jour, avec ſa Lettre perdue (ou que peutêtre le Marquis n'aura-pas-voulu que je reçûſſe), me donne quelqu'inquiétude ſur les vues de ce Seigneur! cette Lettre m'aurait-inſtruit de ce que penſe Urſule!... Voila fix-

grands-jours, ſans compter les nuits, qu'elle eſt entre ſes mains!... Peut-être reſiſte-t-elle...

Mais j'entens la belle Parangon, qui reviént auprès de moi... Je l'entrevois qui rencontre Edmond.... Il a voulu lui prendre la main; elle l'a retirée.... ét la voila qui lève les ïeus au ciel!... Il n'y-a pas de Famme au monde qui ſait ſi-belle qu'elle l'eſt, dans cette attitude; ſi pourtant il ne faut pas en-excepter Urſule, ſans-doute à-cauſe de la grandeur de ſes ïeus... Ils viénnent. Adieu.

1752. 27 ſeptemb. 129 *Lettre.*

129.me) (*Le Méme, à la Méme.*

[Il eſt toujours le même, & ne ſe-deguiſe pas avec ſa Complice.]

Urſule eſt chés m.me Canon. Je remets à-ce-ſoir les details. Elle était dans un veritable deſeſpoir. Le Marquis a-rempli mes vues, ét il n'a-rién-menagé: La pauvre Fille a-rempli mon attente; elle n'eſt-pas-ſéduite; elle eſt ..... comme la belle Parangon. J'enſuis-fort-touché! mais les eſperances que je conçois, me donnent d'autres idées qui me diſtraient: elle ſera marquiſe, ou j'y-perdrai.... tout mon repos. L'accion eſt noire: tant-mieus! Il faudra davantage pour la laver. Heureuſement la Fille eſt belle; ét ſ'il ſe-pouvait... (car je crais qu'on n'a-pas-mis ſa pudeur à une ſeule épreuve) cela ſerait biénmieus encore! Je fais des vœus ſincères, pour qu'il n'y-ait-rién-eu de fait à-demi.

A ce ſoir, mon Ange.

1752. de Paris. 10 octobre. 130 Lettre.

130.me) (*Edmond, à Pierre.*

[Il ſe rend-juſtice au ſujet d'Urſule.]

Notre Sœur eſt-retrouvée, mon Ami : mais plains Urſule ; plains le malheureus Edmond ! La fuite, des ordres ſuperieurs ont-derobé le Coupable à ma vengeance.... O mon Frère ! ma plume pourra-t-elle l'écrire ! Urſule eſt-ſouillée ; elle eſt-mourante ... elle a-perdu, non ſa chaſteté, mais la fleur.... Et c'eſt moi, c'eſt moi qui cauſe ſon infortune ! Peutêtre ſont-ce mes crimes qui l'ont-attirée ſur elle !

G.-D'Arras avait-decouvert la retraite du Marquis : ſeul, de ſon propre mouvement, il ſ'eſt-fait-donner des ordres, il a-repris Urſule, il l'a-delivrée.... Mais il a-fait une indigne convencion ; il a-forcé la Famille de fournir ſur-le-champ des effets-au-porteur pour une ſomme de centmille-écus. Après ce don, il a-fait-ſigner à notre Sœur une decharge pour le Marquis, qui contiént une reconnaiſſance, qu'il ne l'a-pas-enlevée ; qu'il l'a-rencontrée par-hasard, ét l'a-retirée dans ſa petitemaison, où il n'a-employé que les ſoins ordinaires d'un Amant vivement-épris, pour obtenir ce qu'il desirait, étc.a Urſule a-ſigné cela, ſans-ſavoir ce que c'était. G.-D'Arras, comme tu vois, a-ſacrifié une ſeconde-fois l'honneur de cette pauvre Fille ! Mais (ſuivant lui), ſa conduite eſt-fondée ſur d'excellentes raiſons ! (ét ſ'il faut le dire, ſe-

lon tout-le-monde): ſelon moi, c'eſt du ſang qu'il faut; ét j'en-aurai.... Depeur que je ne renvoyaſſe avec-indignacion le prix du deshonneur d'Urſule, l'Abbé avait-placé la ſomme, avant que de m'en-parler. —*Le mal eſt-fait* (m'écrivit-il): *en-exigeant un prix auſſi-fort, pour acheter le ſilence d'Urſule, je n'ai-pas-ſeulement-eu en-vue de lui faire un ſort, mais de diminuer aux ïeus du monde, ét d'une Famille diſtinguée, la diſtance que le rang ét les richeſſes mettent entre ta Sœur, ét le Marquis: centmille-écus ſont une dot honnête; ét ſi l'attentat avait des ſuites, qu'un Fils vînt-appuyer des droits legitimes....* 1752. 10 octobre. 130 *Lettre.*

Beaus raiſonemens en-ſpeculacion, dont Urſule eſt bién-loin de desirer la realité! Cette infortunée Fille eſt dans un état qui ferait-pitié aux plûs-inſenſibles: m.n.e Parangon ſeule a-pu la rappeler à l'amour de la vie; on commence à s'apercevoir de l'effet de ſes diſcours enchanteurs. M.lle Fanchette ne s'y-oublie pas non-plûs. Que les attencions empreſſées de ma Cousine ſont d'impreſſion ſur mon cœur! Elle les partage entre ma Sœur ét moi: je ſuis-gardé-à-vue par elle; tous mes pas ſont-ſuivis; ét dès-que je veus-ſortir, je me-trouve-arrêté!....

Que te dirai-je, mon Frère! que G.-D'Arras eſt un Ami plûs-actif que l'éclair; que ſes vices m'épouvantent, ét que ſes qualités me raviſſent. Ma Cousine l'appèle, *le monſtrueus Aſſemblage de tous les contraires;* elle le deteſte, ét l'honore; le craint ét le recherche.

Pour Urſule, comme elle le connaît-moins, elle ne le nomme-plus que ſon Bon-ange. M.me Canon eſt-audeſeſpoir de ne l'avoir-pas-fait-avertir le premier.... Menage nos Parens, en-ne-leur-apprenant encore que ce qu'il y-a d'heureus. . . . . .

Comme je finiſſais, le Conſeiller eſt-entré. Je ne ſais comment il a-ſu notre malheur; il eſt-accouru pour nous offrir ſon credit. On n'en-a-plus-besoin. L'état de ma Sœur lui a-fait-verſer des larmes ſincères. Mais il ne ſait pas tout! On ſe-propose de lui-cacher le plûs-triſte de la funeſte avanture: j'approuve ce ſilence; ét ma Cousine ellemême ſ'y-prête, parceque c'eſt un malheur, ét non-pas une faibleſſe. Veuille le Ciel qu'il n'ait pas les ſuites que l'on craint!

Adieu, mon bon Frère.

1752. 15 octobre. 131 Lettre.

131.me) (*Urſule, au Marquis.*

[Hélas! l'honneur & la pudeur ſont-encore toutpuiſſans ſur ſon âme!]

On veut que je vous écrive: je le fais, par-deference pour Ceux à quî je ne puis ni ne dois rién refuſer: Mais, comment avez-vous oſé le demander! vous que j'abhorre-ét que je dois abhorrer: Vous m'avez-enlevé ce que j'avais de plûs-precieus; ſans cette inſulte cruelle, je ſerais peutêtre reconnaiſſante de l'honneur que vous vouliez me-faire: apresent, j'aimerais-mieus-mourir que de

YLOR INST.

recevoir votre main: vous avez-trouvé le ſecret de me-rendre indigne d'un infame Raviſſeur, ét je me-tiéns pour telle; je ne veus nourrir que ma douleur ét mon deſeſpoir. Voila tout ce que peut vous écrire,

Votre infortunée Victime, Urſule R**.

132.me) (*La Même, à Laure.*

1752. 18 octobre. 132 *Lettre.*

[Elle lui fait le recit de ſon malheur.]

Apprens à connaître les Hommes, ma Couſine; je te dois cette leçon pour tous les mouvemens que tu-t'es-donnés à-mon-ſujet. Voici une partie de ce que tu ignores: joins-y ce que tu ſais, ét envoie le tout à ma Belleſœur Fanchon.

J'étais dans un trouble inexprimable, causé par les Lettres de deux Perſones qui me ſont chères, lorſque m.me Canon m'apporta celle de m.r G.-D'Arras. --Encore une Lettre! me dit-elle: cela finira-ſansdoute aujourd'hui! Je lus cette Lettre, ét je ne fus-pas-effrayée de l'avis qu'elle contenait: je m'étais-deja-promis d'employer les plûs-grandes precaucions: mais toutes mes idées ne ſe-portaient que ſur l'exactitude à bién-fermer la nuit les portes ét les-croisées. Un-inſtant après vint la tiénne, qui me-fut-donnée avec beaucoup d'humeur; ce qui fit que je la presentai à lire à la bonne Dame, en-lui-disant, que la precedente contenait un pareil avis. Je la lui remis de-même. Elle ſecoua la tête, ét dit:

1752. 18 Octobre. 132 Lettr. —Voila un ſot badinage-! Comme il fesait très-beau, inmediatement après le dîner, m.me Canon proposa d'aler prendre-l'air ſur le *boulevard*, ajoutant que nous rentrerions de bonne-heure, ét bién-avant la nuit. Nous partimes en-voiture, afin d'arriver à la promenade ſans être-laſſes: comme nous montions en-carroſſe, le Marquis nous aborda, ét ſalua reſpectueusement m.me Canon. Il lui presenta la main pour monter; mais elle évita de la prendre. Pour moi, j'acceptai cette politeſſe, ét pour deguiser unpeu l'humeur de m.me Canon, je ſouris à ce Traître. M.lle Fanchette en-fit-autant, ét nous partimes. M.me Canon fut de très-mauvaise-humeur. Je l'en-blâmais, inſenſée! elle était plûs-ſage que moi.... Nous ne fimes que deux ou trois tours, ét ayant-encore-aperçu le Marquis, vis-avis les ſpectacles des Baladins, qui nous ſaluait en-riant, elle voulut ſ'en-revenir. Nous n'avions-pas-eu la precaucion de garder notre Cocher: Nous ne trouvames point de voiture: mais le pavé était fi-net, ét nous étions ſi-peu-fatiguées d'une promenade d'une demi-heure, que nous fumes-charmées, Fanchette ét moi, de nous en-retourner à-pié. —Nous marcherons dumoins dans les rues, me-disait tout-bas ma jeune ét chère Compagne, ſi nous ne marchons pas au *boulevard*. Nous causions enſemble, alant environ dix pas devant m.me Canon, qui tenait le bras de la Cuisinière..... Notre converſacion nous

intereſſait. Je temoignais à ma Jeune-amie les inquietudes que me donnaient les deux Lettres que j'avais-reçues avant les vôtres ; elle me-repondait par ſes conjectures. Nous étions-ainſi-parvenues juſqu'à la rue *des-Billettes*, je crais, ſans nous-apercevoir du chemin, lorſque nous-nous-ſentimes-pouſſées par des Hommes-de-campagne, qui ſe-bataient. M.lle Fanchette effrayée, fit un mouvement en-arrière du-côté de m.me Cānon, ét m'abandonna aumilieu d'eux. C'était ce qu'ils demandaient : ils ne laiſſèrent de libre que l'eſpace qui était entre un caroſſe ét moi : j'y-alai pour m'y-ſauver, crayant y-avoir-vu Quelqu'un. C'eſt alors que deux de ces Hommes m'ont-enlevée de terre, ét m'ont-jetée dans la voiture, en-me-disant : —Entrez-là, vous nous gênez-. J'ai-cru bonnement, que c'était pour ſe-debarraſſer de moi : j'ai-paru ceder comme ſi j'euſſe-été d'accord avec eux : cependant, j'ai-fait un cri. Les deux Hommes ſont-auſſitôt-montés après moi ; car je n'ai-trouvé Perſone dans la voiture : il falait qu'on fût-ſorti par l'autre portière, qui était-ouverte ; nous avons-roulé avec une rapidité que je n'ai-jamais-vue. J'ai-voulu imposer à ces Scelerats par un ton de dignité : mais ils m'ont-fermé la bouche à m'étouffer, au-point que je me-ſuis-évanouie. Je ne ſuis-revenue à moimême, qu'en-deſcendant de voiture, dans la cour de la maison où l'on me conduisait. Je me-ſuis-debatue. Le Mar-

1752. 18 octobre. 132 *Lettre.*

1752. 18 octobre. 132 Lettre.

quis ſ'eſt-presenté en-riant*. Je l'ai-reçu d'un air-de-courroux ét de-hauteur, en-lui-disant: —Votre conduite eſt indigne d'un Homme de votre condicion, Monſieur le Marquis-! —Je vous adore: pardonnez. —Je vous pardonnerai chés m.me Canon: mais ici, jamais. —Vous êtes-montée volontairement dans la voiture: vous êtes chés votre Mari: je jure ſur mon honneur que vous n'en-ſortirez que ma famme. —Les moyéns que vous choisiſſez ne vous reüſſiront-pas, Monſieur; jamais la violence n'a-ſoumis le cœur d'une Famme; le mién ſurtout ſe-revolte contre une entreprise auſſi-hardie, auſſi-coupable que la vôtre. —Mon entreprise eſt-criminelle, je le ſais, ſurtout envers vous que j'adore: mais après l'éclat qu'elle-va faire, il ne vous reſte-plus qu'à vous donner à moi. —Jamais, Monſieur! c'eſt mon derniér mot-. Il ſ'eſt-mis à mes genous; je l'ai-repouſſé. J'ai-voulu ſortir. On m'a-emportée dans un pièce éclairée par des bougies. L'excès de ma douleur, ét la frayeur où j'étais, m'ont-causé un long évanouiſſement, ét le Marquis a-eu la baſſeſſe, ét l'indignité..... En-revenant à moi, je me-ſuis-trouvée dans les bras de cet Homme odieus, qui me-traitait comme la Dernière des Creatures. Mes forces m'ont-encore-abandonnée; car je voulais lui arracher les ieus. Je ne ſais comme ſont les autres Hommes, mais ſ'ils agiſſent tous comme le Marquis..... Il appelait ſes attentats des hommages; je l'en-

* Sujet du frontiſpice à la VIme Partie.

tendais, ſans avoir la force de parler, ét ce Malheureus ſouillait toutes les parties de mon corps, par ces criminels hommages. Je ſuis-reſtée mourante. Il ſ'en-eſt-enfin-aperçu, à n'en-pouvoir-douter; car je penſe qu'auparavant il n'en-crayait-rién. Il a-été-obligé d'avoir-recours à deux Fammes à lui. Elles l'ont-effrayé ſansdoute par ce qu'elles lui ont-dit de ma ſituacion. Il a-envoyé chercher un Medecin, qu'on a-conduit juſqu'auprès de moi les ïeus bandés. J'ai-entendu qu'il disait: —Du repos; calmer ſon eſprit, ou je ne repons pas de ſa vie-. Je n'ai-plus-vu alors que des Fammes autour de moi, ét peu-apeu j'ai-repris mes ſens. 1752. 18 octobre. 132 *Lettre.*

Le lendemain-matin, je n'avais-encore-rién-pris depuis la veille: les deux Fammes m'ont-preſſée d'avaler quelques cordiaus, ét du conſommé. Je refusais. Elles ont-imaginé de me-menacer de faire-entrer le Marquis, ét j'ai-pris tout ce qu'elles ont-voulu.

Je me-ſuis peuapeu fortifiée pendant deux jours, ſans voir mon cruel Raviſſeur. On me-presenta une Lettre* de lui le ſecond ou le troiſième jour, ét on me-fit-entendre qu'il falait abſolument la lire: J'obeïs en-tremblant: mais je ne pus-trouver la force de faire une Reponſe qu'on exigeait. On me laiſſa tranquile; ét moimême je contribuais à me-tranquiliser, en-ſongeant que la maladie m'ôtant ce qui pouvait exciter la paſſion du Marquis, je n'en-avais-plus-rién à redouter! *la 125. 46 Eſtampe. *Urſule violentée.*

1752. 18 Octobre. 132 Lettre. mais je me-trompais. Dès qu'il crut lui-même ne plus avoir à craindre pour ma vie, il me-fit-donner un-soir une pocion-calmante, disait-il, qui me-procura un profond sommeil, dont il abusa: Je m'éveillai dans ses bras, et s'il faut l'avouer, mes sens, d'accord avec lui... Cette circonstance ne fit qu'augmenter mon desespoir. Je l'accâblai de reproches; je voulus attenter à ma vie, à la sienne; ses soumissions ne sesaient que m'irriter, et me-mettre en-fureur. Il s'éloigna: les Femmes revinrent, et me-tinrent les propos les plus-singuliérs, par leur effronterie. Les Infames me-felicitaient!.... Je gardai un silence de mepris et d'indignacion.

Enfin, le Marquis voyant qu'après son nouvel attentat, il y-avait deux-jours que je n'avais-pris de nourriture, il me-fit-offrir la liberté, si je voulais avaler quelque-chose: je me-laissai-gâgner: je pris avec indifference tout ce qu'on me-donna; j'aurais-su que c'était du poison, que je l'aurais-pris de-même. Je fis-sommer le Marquis de me-tenir sa promesse. Il vint lui-même me dire qu'il y-consentait: qu'on alait m'habiller. Mais helas! je n'eus pas la force de me-remuer, et on me-fit-resoudre à me-laisser-fortifier durant quelques-jours. Je demandai m.lle Fanchette, ou toi, ma Cousine. Le Marquis me-representa, que ç'aurait-été le perdre, que de divulguer un pareil secret. Il exigea en-même-temps de moi ma parole-d'honneur, que jamais je ne por-

terais de plainte contre lui? Je repondis, qu'il m'avait-ôté l'honneur. Il infiſta. Je promis tout ce qu'il voulut. Mais j'eus enſuite continuellement à me-defendre de ſes entreprises, ét il me-fit des trahisons de plûs d'une eſpèce. . . . . 1752. 18 octobre. 132 Leure.

Je me-retablis enfin, aſſés pour me lever; ét le Marquis, aulieu de tenir ſa parole, alait ſansdoute recomencer ſes attentats, quand unſoir, j'entendis beaucoup de bruit à la porte de ma chambre. Mes deux Geolières alèrent voir ce que c'était. Au même-inſtant où elles ouvrirent la porte, je vis mon Frère ſe-precipiter dans la chambre, l'œuil égaré. Il m'aperçut, ét vint ſe-jeter dans mes bras. —Ha! mon chèr Edmond! Je ne dis que ce mot, ét je m'évanouis.... En-revenant à moimême, je vis m.r G.-D'Arras ét m.me Canon: on-me-donna tous les ſecours qu'exigeait mon état, ét on attendit que je fuſſe-remise de cet aſſaut, pour me-tranſporter. Je n'avouai mon malheur à mon Frère, qu'à mon arrivée chés m.me Canon. O Dieu! quelle fureur! Il me-repouſſa de ſes bras! un-inſtant après, il vint ſur moi fondant en-larmes: La fureur recomençait biéntôt: Il fit le ſerment de me-venger, dût-il y-perir... Ha! de quoi me ſervira la vengeance!

Voila ma triſte avanture! Elle ne fait pas honneur aux ſentimens du Marquis-de-***! Adieu, ma Cousine. Crains tous les Hommes: D'après ſes diſcours ét ſa conduite precedente, j'aurais-juré que le Marquis était honnête.

1752. 20 Octobre. 133 Lettre.

133me) (G.-D'Arras, à Edmond.

[Il le veut calmer par le recit des arrangemens avantageus qu'il a faits pour Urſule.]

Du calme! de la tranquilité! Tu ne m'écoutes pas; tu me liras peutêtre! A quoi ſervent les menaces, l'emportement, la fureur? Je ſuis de ſens-fraid, je vois mieus les choses qu'un Homme hors de luimême. Cette avanture eſt-malheureuse! mais l'iſſue en-peut-être ta fortune ét celle de ta Sœur, ſans que l'honneur de cette Dernière y-perde rien: c'eſt à quoi je travaille: tout eſt-conclu. J'ai-droit d'exiger quelque complaisance de ta part; c'eſt moi ſeul qui ai-decouvert ta Sœur; par mes ſoins infatigables; en-fesant ſuivre en-même-temps les demarches de trois Hommes que je ſoupçonnais, un Financier, un vieus Seigneur italién, ét le Marquis. Que mon zèle aumoins me donne quelqu'empire ſur ton eſprit, ét que le ſuccès de mes demarches t'inſpire quelque reconnaiſſance!

Hier, j'ai-vu la Famille du Marquis, ét muni d'une Lettre aſſés-longue d'Urſule à Laure, j'ai-parlé comme peut le faire à des Coupables, un Homme qui tiént la preuve du crime; comme le devait l'Ami des Offenſés. On l'a-pris ſur un ton-de-hauteur. Je me-ſuis-concentré; j'ai-gardé deux minutes ce terrible ſilence qui precede l'érupcion enflâmée des paſſions, ét comme un-autre Flaminius, j'ai-dit: —Je ne vous donne qu'un quart-

d'heure, tout-puiſſans que vous êtes, qu'un quart-d'heure, pour m'accorder tout ce que je vais vous demander : après cet inſtant fatal expiré, je n'écoute plus rién, ét vous verrez à quel Homme vous avez à-faire. (On a-louri dedaigneusement ,... C'eſt à Celui qui ſ'eſt-fait-donner les ordres pour reprendre la Demoiselle, qui pouvait les étendre juſqu'au Marquis, ét qui cependant lui a-fait-grâce... Je vous previéns d'avance que je n'exige pas un mariage ; c'eſt à l'Honneur à vous dire là-deſſus ce que vous avez à-faire. Ces derniérs mots ont-reveillé l'attencion. Le Comte m'a-dit, —Que demandez-vous-donc ? —Une fortune pour la Demoiselle, qui la dedommage d'un mariage qu'on était prêt à faire, ét dont j'ai toutes les preuves : le jeune Magiſtrat-de-province qu'elle alait épouser, a cent-mille-écus aumoins ; il me faut un don pareil pour la Demoiselle, afin qu'elle puiſſe vivre dans l'independance le reſte de ſes jours, ſi elle le veut ; ét que la connaiſſance de votre Fils ne la retiénne pas dans un état audeſſous de celui qu'elle aurait-eu. C'eſt bién-aſſés qu'il l'empêche d'obtenir la qualité d'épouse d'un Honnête-homme, celle de Mère-de-famille, ſans que ſon accion la condanne encore à vivre dans l'indigence, fille, ét deshonorée, ... peutêtre enceinte : car, voici la conduite du Marquis.... Trois attentats commis, ... ét un dont on ne parle pas... La conduite d'un Forcené..... Parlez, ou j'imprime cette Lettre, avec des notes de ma

1751. 20 octobre. 133 *Lettre.*

1752. 20 Octobre. 133 Lettre. façon ; je ne m'en-tiéns pas-là ; je fais-agir des Amis auſſi-puiſſans que Vous ét que les Vôtres, auprès d'un Prince protecteur des Innocens ét vengeur des crimes.... Mais, je ſens que je me ſuis-peutêtre-trop-vivement-exprimé, en-parlant à des Gens-d'honneur... Ma demande eſt-juſte : Je prefère de vous avoir pour juges, à vous avoir pour parties. Je ne ſuis-cependant-autoriſé par Perſone : Ses Parens ſont-audeſeſpoir ; un Frère qui eſt ici, ne reſpire que le ſang ét la vengeance ; mais terminons, ét mon meilleur moyén auprès de ces Gens-là, ſera notre traité : il le faut éblouiſſant pour la Famille ; il faut qu'il la determine à intimer ſes ordres au Fils : Ce Jeunehomme, plein-de-cœur, de la plûs-heureuse figure, propre à tout, trouverait des Protecteurs, ét ſurtout des Protectrices : j'oſe vous inviter à le prevenir : Il n'y-a point ici de honte : reparer un crime honore le Reparateur, preſqu'autant que les plûs-ſublimes vertus-... —Monſieur, a-dit le Comte, après avoir-lu la Lettre d'Urſule, ſi j'avais deux Fils, je ſacrifierais Celui-ci à la vengeance publique : mais je n'en-ai qu'un-. La Famille du Comte, qui ſ'était-aſſemblée pour m'entendre, a-parlé le même langaje : le Marquis a-eſſuyé les plûs-cruels reproches. On eſt-enſuite-convenu, qu'on m'accorderait ma demande. Je te fais-grâce de quelques diſcuſſions, pour en-venir au fait. On m'a-dicté un écrit, pour le faire-ſigner à ta Sœur. Je l'ai-tracé de ma main, tel que le voici :

*Je ſouſſignée, Urſule R**, fille-mineure, âgée de dix-huit-ans-trois-mois, de-preſent à Paris, où ma Famille m'a-envoyée, ſous les auſpices de m.me Parangon, amie de madite Famille, et ſous la conduite de la reſpectable Dame-Canon, ſa Tante, reconnais, Qu'ayant été-enlevée par des Paysans, dans la rue des-Billettes, à Paris, j'ai-été-heureuſement-rencontrée-et-delivrée par m.r le Marquis de-***, qui me-trouvant-évanouie et ſans-connaiſſance, m'a-conduite dans une petite maiſon à lui appartenante, du-côté de la Chauſſée-d'Antin, où il m'a-mise-en-ſûreté. Qu'étant-revenue à moi, ledit ſieur Marquis m'a-parlé avec reſpect, ſoumiſſion et tendreſſe; Que ſur la demande que je lui ai-faite, d'être remenée chés m.me Canon, il ſ'eſt-mis en-devoir de me-ſatiſfaire; mais que ma faibleſſe, cauſée par la frayeur, et par la fièvre qui ſ'était-alumée, ne l'ayant-pas-permis, il a-continué de me-garder, en-uſant avec moi de la manière la plûs-obligeante: Qu'à-la-verité, il m'a-parlé d'amour, mais comme peut le faire un Honnête-homme: Que je l'ai-paiſiblement-écouté: Qu'unjour n'ayant pas bién-compris ce qu'il me-diſait, et ayant-donné une marque d'acquieſcement, ledit ſieur Marquis trompé, penſa que je conſentais à couroner ſa tendreſſe, et ſe-conduisit en-conſequence, tandiſ-que moi, encore effrayée de mon enlevement, et crayant que l'accion du Marquis en-était une ſuite, j'ai-perdu l'uſage de mes ſens; ſituacion dont le Marquis ne*

1752. 20 octobre. 133 Lettre.

1752. 20 octobre. 133 Lettre. *ſ'eſt-point-aperçû.... Qu'après l'injure involontaire qu'il m'avait-faite, le Marquis m'a-exprimé ſes regrets de la manière la plûs-vive ét la plûs-vraie : Que pour reparer, autant qu'il eſt en-lui, ét qu'il conviént à un Fils-de-famille encore ſous l'autorité de ſes Parens, le mal que j'avais-ſouffert par ſon erreur, il a-promis d'engajer ſes Parens à me-faire le capital de quinze-mille-livres de rentes ; que j'ai-promis d'accepter, en-lui-delivrant la presente reconnaiſſance, pour ſervir ét valoir en-toute occurrence où elle ſera neceſſaire. Fait à Paris, ce "octobre 17". Approuvé l'écriture. Urſule R**.*

J'ai-fait-ſigner cette decharge à ta Sœur, comme une Lettre à tes Parens, où je la priais de mettre ſa ſignatute pour les tranquiliser : Elle ignore ce qu'elle a-reconnu, ét je crais qu'il eſt à-propos qu'elle n'en-ſait-pas-de-ſitôt-inſtruite. Le mal eſt-fait : en-exigeant un prix auſſi-fort pour acheter le ſilence d'Urſule, je n'ai-pas-ſeulement en-vue de lui-faire un ſort, mais de diminuer aux ïeus du monde, ét d'une Famille diſtinguée, la diſtance que le rang ét les richeſſes mettent entre ta Sœur ét le Marquis de-*** : Centmille-écus ſont une dot honnête ; ét ſi ... l'attentat ... avait des ſuites ; qu'un Fils, par-exemple, vînt appuyer des droits legitimes, nous pourions pretendre à un mariage (1) : c'eſt un olan que je n'abandonne pas ; aucontraire, toutes mes demarches, ét en-particulier celle-ci, ten-

(1) Il eſt-à-craire qu'il avait-favorisé l'enlèvement dans cette vue : mais il changera d'idées, malheureusement!

dent à le realiser Ainſi, mon Chèr, il ſ'agit ici d'acquitter la parole-d'honneur que je viéns de donner aux Parens du Marquis, en-leur-remettant la declaracion d'Urſule, ét en-recevant d'eux, en-bons effets, la ſomme convenue: Je la place ſur-le-champ; parcequ'un Notaire de ma connaiſſance ſe-trouve avoir un-fonds trésavantageus à vendre à-l'amiable: l'acquiſicion produira audelà de l'interêt ordinaire: c'eſt une excellente occasion! Les Vendeurs partent pour les Colonies, ét ils ſont-enchantés d'emporter une ſomme ronde avec eux; cette conſideracion leur a-fait-rabattre du prix une vingtaine-de-mille-francs. Ce nouvel acte viént d'être-ſigné par Urſule, en-ma-preſence: ainſi tout eſt-fait: Je compte ſur ton amitié, ſur quelque reconnaiſſance pour mes ſoins; ſur la conſideracion de ton interêt, je dis plûs, de ta ſûreté: car avec la declaracion d'Urſule, la Famille, en-cas de vengeance, te perdrait ſûrement. Je ſuis,

Ton fidèle Ami, à-toute-épreuve.

P.-ſ. Si tu revois le Conſeiller, de la prudence avec cet Homme! Mon intencion eſt de menager tous les Partis, de les tromper ſ'il le faut, ét de n'être util qu'à toi.

134.me) (*Urſule, à Fanchon.* 1752. 10 novembr. 134 *Lettre.*

[Elle raconte ſon malheur à ma Femme, & en-reconnait la cauſe: Enſuite elle met ſon âme à-nu, diſant ce qu'elle a-tû dans la Lettre à Laure.]

C'eſt entre la mort ét la vie; que je t'écris,

1752. 10 novemb. 134 *Leure.* chère Sœur : mais je crais pourtant que je ſuis mieus, dumoins j'ai plûs de courage depuis que je n'ai-plus mon Raviſſeur ſous les ieus. Quel triſte ſort m'attendait à Paris ! ét quel a-été le terme de mes trop-mondaines eſperances ! j'ai-perdu... ce qu'on ne recouvre jamais, ét j'envie le ſort de ces Filles que je regardais comme bién audeſſous de moi, mais qui ſont apresent audeſſus ; elles ont l'honneur, ét je ne l'ai-plus !... On a-beau me dire, que la violence... La violence faite à *Tamar* ne lui ôta pas moins ſa qualité-de-fille, ét l'Infortunée paſſa ſes jours dans la honte ét dans la douleur !

Chère Amie ! je ne veus pas que tu ſaches mes malheurs par d'Autres que par moi ; on pourrait te les affaiblir, en-te-les-racontant ; je veus te les peindre tels qu'ils me ſont-arrivés. Ils ſont une punicion du Ciel : ſi je n'avais rién-écouté ; ſi je n'avais-pas-ſouri au crime, aurait-il-jamais-osé porter la main ſur moi ! Tu le ſais, je menageais le Marquis ; j'ai-fait la faute de lui repondre par-écrit, de lui parler : on ne ſe-doute pas ici des torts que j'ai-eus : mais je les ſais, moi, ét ils ont-toujours-été l'une des causes de mon deſeſpoir. Bién-plûs, j'étais-avertie que l'odieus Marquis devait-entreprendre quelquechose contre moi dans la journée, ét mon cœur s'eſt-gonflé d'orgueil ; j'ai-eu la vanité de me conſiderer d'avance comme une Heroïne enlevée, qui n'aurait qu'à dire un mot, pour ſe-faire obeïr par ſon Raviſſeur : Je n'ai-rién-craint, rién-redouté ; je me-crayais trop-adorée, pour

pour qu'on osât entreprendre quelquechose qui pût me deplaire. J'ai-été plûs-loin, j'ai-bravé un ſerrement-de-cœur, que j'éprouvais depuis deux-jours; ét qui ſ'était-augmenté depuis la ſoirée des échelles-de-corde, dont je t'ai-parlé. Que je ſuis-punie de ma vanité ſote, ét de mon imprudent orgueil! Tu vas en-juger par mon recit. 1752. 10 novemb. 134 *Lettr.*

Tu ſais, ma chère Sœur, que j'étais dans une ſituacion ſingulière, lorſque je t'écrivis ma dernière Lettre, precisement la veille de mon malheur: Je ne crais pas aux preſentimens: d'ailleurs mes inquietudes avaient pour objet deux autres Perſones, au-ſujet deſqu'elles je ne ſuis-guère-tranquilisée: je t'endirai deux mots en-finiſſant. Nous partimes de bonne heure pour aler à la promenade, acause du beau-temps: Je ne m'étais-jamais-ſenti tant de vanité que ce jour-là; pas un Homme qui ne ſ'arrêtât pour nous regarder, m.lle Fanchette ét moi, ét qui ne nous adreſſât des choses grâcieuses.... J'ai-payé-chèr ce plaisir frivol!... Le Marquis nous ſuivait, ét ſansdoute il fut temoin de cette admiracion qu'on nous marquait; peutêtre hâta-t-elle l'execucion de ſon deſſein, en-donnant plûs d'activité à ſa criminelle paſſion..... A notre retour, il m'enleva. Je ne voulus ni crier, ni me defendre: Je n'avais même aucune frayeur; mais je m'aperçus biéntôt que j'avais-affaire à de vils Agens, qui executaient leurs ordres en-automates: l'état gênant où

1752. 10 novemb. 134 Lettre. ils me mirent, en-me-couvrant la bouche, ét même les ïeus, me fit-évanouir. Je revins à moi chés le Marquis: Il ſe-presenta en-riant: Je le traitai comme il convenait à une Famme outragée, qui parle à un Homme dont elle ſe-crait la maitreſſe adorée. Je demandai qu'il punît ſes Agens. Il les punit effectivement, ét de la manière la plûs-complette, à ce qu'il me parut. Mais je me-fis-tort par-là; il crut m'avoir-ſatiſfaite, ét lorſque j'exigeai ma liberté, je reconnus que les Hommes ne nous ſont-pas-auſſi-ſoumis, malgré leurs adulacions, qu'ils tâchent de nous le perſuader; je ne fus-pas-obeïe à-beaucoup-près! Je te l'avouerai, je m'abaiſſai aux prières les plûs-humbles, juſqu'à promettre d'écouter ſes vœus, ſ'il voulait me rendre à m.me Canon. Je vis dans ſes ïeus qu'il avait d'autres deſſeins; une frayeur puerile, ſucceda auſſitôt à mon excès-d'audace; je m'évanouis. L'Infame (c'eſt le nom qu'il merite), m'a-dit enſuite, qu'il crayait que je l'avais-fait-exprès. Il abusa de ma triſte ſituacion, pour ſatiſfaire ſa brutalité. J'étais entre la mort ét la vie; car j'avais une connaiſſance confuſe de ce qui ſe-paſſait; je voulais m'écrier; ét je ſentais que ma langue était-liée. Enfin, je repris-connaiſſance. Mon premier mouvement fut de le dechirer: Je fis un effort qui épuisa mes forces, ou plutôt qui me montra que je n'en-avais-plus. Il eſt-impoſſible d'exprimer à combién d'indignités je fus

exposée dans cette triſte ſituacion : le Mal- 1752,
heureus agiſſait comme ſi j'euſſe-été ſa Com- 10 novemb.
plice.... J'entendais ſes expreſſions, ét ma 134
langue ne pouvait ſe-delier pour le dementir. *Lettre.*
Mais l'excès de mon deſeſpoir le toucha en-
fin, ou le rebuta, je ne ſais lequel. Il paſſa
dans une-autre pièce, ét il dit tout-haut à
deux Fammes, la honte de notre ſexe, qui
le ſervent dans ſes debaûches, —Voyez-
donc ce qu'elle a ! je crais enverité qu'elle
eſt-reellement-évanouie-. Elles le regardè-
rent en-ricanant, ét elles vinrent auprès de
moi; je les voyais, je les entendais, mais je
ne pouvais leur parler. L'Une me tâta le
pouls, ét elle fit à l'Autre un ſigne alarmant :
—Elle ſe-meurt ! ceci eſt ſerieus ! il faut le
dire à Monſieur-!.... Celle à qui l'on parlait
ſe-prit à rire, en-repondant une chose très-
groſſière. Elle ala trouver le Marquis : Il
revint : je crus qu'il alait-inſulter à mon mal-
heur ; mais il fit un geſte-de-deſeſpoir, ét il
leur dit ; —Ne negligez-rién ! Ha-dieu !
ſi j'étais-aſſés-malheureus pour causer ſa mort,
je ne me le pardonnerais pas ! —Bon, re-
pondit la Plûs-mechante des deux Fammes,
eſt-ce qu'on meurt de ces choses-là-! Le
Marquis la fit-taire, ét on-me-laiſſa-tranquile,
par l'ordre d'un Medecin, qui ne m'aborda
que les ieus-bandés, je crais ; mais je n'en-
ſuis-pas-abſolument-ſûre apresent. Les
Fammes me forcèrent, par toutes ſortes-de-
moyéns, à prendre ce qui m'était-ordonné ;

1752. 19 novemb. 134 Lettre. j'avais une ſi-grande frayeur du Marquis, que dès-qu'on prononçait ſon nom, je treſſaillais; elles ſ'en-aperçurent, ét elles employèrent ce moyén, pour m'obliger à recevoir tout ce qu'elles me presentaient; la menace de faire-entrer le Marquis m'eût-fait-avaler du poison. Je me-remis unpeu. Lorſqu'on vit que j'avais-recouvré toute ma connaiſſance, on me presenta une Lettre du Marquis, que je rejettai avec indignacion. —Lisez ſa Lettre, me dit une des Fammes, ou il va paraître luiméme. Je lus donc cette odieuse Lettre, que j'ai-retrouvée dans mes poches, ét que je t'envoie.

Lettre du Marquis, à Urſule. *L'Amant le plûs-tendre ét le plûs-reſpectueus, malgré les apparences contraires, obtiéndra-t-il que vous conſentiez à le voir un inſtant, Mademoiſelle? Il ne pretend que vous raſſurer ſur les étranges idées que vous avez-prises de lui ét de ſa conduite avec vous. Votre ſituacion me-met au-deſeſpoir; je n'aurais-jamais-penſé qu'une Fille raisonable, pût ſ'abandonner à des frayeurs, aſſés-vives, pour la mettre à-deux-doigts du tombeau; ét comme ſi ce n'était-pas-aſſés de ſes peines trop reelles, les chimères de ſon imaginacion lui enfourniſſent de plûs-cruelles encore: Quoi! vous-avez-penſé.., Mais non, vous ne l'avez-pas-cru, ét les reproches que vous m'avez-faits, étaient une ſuite du delire. Vous étes, Mademoiſelle, telle que vous étiez quand vous entrates chés moi; raſſurez-vous, ét ne*

crayez pas à des attentats qui n'ont eu de realité que dans votre imagination. C'eſt pour vous tranquiliser là-deſſus, connaiſſant toute votre délicateſſe, que je prens la liberté de vous écrire: l'horreur que je vous inſpire, d'aprés ces idées fauſſes, ces rêves que vous crayez des realités, m'empêche de me preſenter devant vous: mais une-fois deſabuſée, et votre ſanté aſſés-fortifiée pour qu'on puiſſe vous tranſporter ſans dangér, moiméme j'irai prendre vos ordres, pour vous remener chés votre Gouvernante, et m'expoſer à tout ce que la colére pourra lui ſuggerer. Voila, Mademoiſelle, votre vraie ſituacion, et mes véritables diſpoſicions.

1752. 10 novemb. 134 Lettre.

Je ſuis avec le plus profond reſpect et le devoûment le plus abſolu, Votre, &c.a

On me demandait une Reponſe à cette Lettre, ou plutôt on l'exigeait: mais, malgré tous mes efforts, je ne pus parvenir à la commencer. J'étais abſorbée dans mes refleccions, et ma tête encore faible, ſe fatiguait à tâcher de rendre vraiſemblable ce que le Marquis m'écrivait. Ne pouvant rién debrouiller, je trouvai plûs-court et plûs-conſolant de le craire, et cette credulité me tranquilisa beaucoup mieus que tout le reſte. C'était ſon but ſans-doute. Mais l'abominable Home ne me-rapelait des portes-de-la-mort, que pour m'y-faire retomber par la plûs-indigne des brutalités.

Il vint me voir, et par les reſpects les plûs-affectés, par ſes regrets, par ſes larmes, il

1752. 10 Novemb. 134 Lettre.

me raſſura davantage encore. J'étais abſolument-mieus le lendemain: mais le ſommeil fuyait loin de mes paupières, & j'étais fort-agitée. Il me proposa lui-même une pocion calmante, que j'acceptai. Elle me procura un profond ſommeil, qui ne finit que par une ſituacion dans laquelle je ne m'étais-jamais-trouvée, ſoit que ce fût l'effet de ce qu'on m'avait-fait-prendre, ou qu'elle eût une toute autre cauſe. En-m'éveillant, le Marquis était à-mon-égard le plûs-coupable des Hommes: cependant..... je ſecondais ſon crime, malgré moi, comme s'il y-eût eu dans moi une autre volonté contraire à la miénne... Il a-même-osé depuis m'aſſurer que je lui avais-rendu un baiſer... Si je l'ai-fait, mon âme n'y-a-point-eu de part, & cette malheureuſe connivence de mes ſens n'a-ſervi qu'à-redoubler mon deſeſpoir, lorſque ma raiſon a-été-revenue. Jamais il n'y-eut de fureur égale à la miénne; je voulais tuer l'Infame; j'aurais, je crais, attenté à ma propre vie, ſi j'en-avais-eu la liberté. Je l'entendais qui disait, en-ſe-retirant, après m'avoir-laiſſée entre les mains des deux Femmes: —C'eſt une inconcevable Fille—!

Ces deux Malheureuſes, loin de me conſoler, entreprirent de me faire honte de mon deſeſpoir; elles me râillèrent cruellement, & ſi j'avais-cru le Marquis capable de penſer & de parler comme elles, je ne ſais ce que je ſerais-devenue: Mais lorſque leurs propos

eurent-porté mon indignacion au plûs-haut point, ét que j'eus-imposé silence aux deux Creatures de la manière la plûs-propre à m'en faire obeir, un Laquais du Marquis les fit-sortir de ma chambre, ét j'entendis qu'il les traitait avec une severité reelle. Aussi ne reparurent-elles-plus devant moi; deux Autres, fort-jeunes ét très naïves leur furent substituées. Malgré cet adouciſſement (si l'on pouvait en-donner à des peines comme les miénnes), j'envisageais ma situacion avec desespoir; je voyais que le Marquis avait-resolu de me garder, pour assouvir entièrement sa passion, ét passer successivement avec moi, de la violence aux soumissions, comptant qu'enfin, je me-ferais à mon sort: je pris le parti de ne plus rién recevoir de leurs mains, qui prolongeât ma vie. On me laissa dabord assés-tranquile, esperant qu'en-ne-me-pressant-pas, ét feignant de ne pas s'apercevoir de mon dessein, le besoin me ferait-biéntôt-accepter sans-honte, ce que je n'aurais-pas-encore-refusé. Mais la journée s'étant-écoulée, on marqua de l'inquietude: je le voyais aux mouvemens qui se-fesaient autour-de-moi. Le Marquis parut enfin lui-même, ét sans m'approcher de trop-près, il me pria de prendre quelquechose. —Je ne veus rién de vous que la mort, lui dis-je; tout-autre don qui viéndra de votre part m'est-odieus. En-même-temps je fis un mouvement-de-desespoir, qui l'obligea de disparaître. Je refusai constan-

1752. 10 novemb. 114 Lettre.

1752. 10 novemb. 134 Letre.

ment durant la nuit ét le lendemain de prendre auqu'une nourriture. Ce fut alors qu'il m'offrit ma liberté. Cette promeſſe ébranla ma resolucion; je ne voulus pas avoir à me reprocher d'y-avoir-été-inſenſible. J'acceptai quelquechose, ét je le ſommai auſſitôt de tenir ſa parole. Mais je ne pus moimême faire auqu'un mouvement, ſans m'évanouir, tant ma faibleſſe était-grande! Je vis le Marquis en-larmes; il me les cachait, ét ce fut ce qui me donna moins d'horreur pour lui. Je continuai de recevoir les ſecours qu'on aportait à ma ſituacion, ét je me fortifiai en-quelques-jours. Je fis de-nouveau preſſer le Marquis de me tenir ſa parole: mais il éludait toujours ſous quelque pretexte. Enfin, unſoir, il vint auprès de mon lit, ét après beaucoup d'excuses ét de proteſtacions, il me declara qu'il n'attendait que ma convaleſcence, pour me tenir ſa parole, au-ſujet du mariage ſecret, qu'il m'avait-proposé: qu'il me donnerait toutes les aſſurances d'une prompte ratificacion. Je rejetai ſon offre. Il jura pourlors que ma liberté dependait de moi, mais à ce prix, ét qu'il aimerait-mieus me voir perir, que d'abandonner ſes eſperances. Il me tourmenta, il m'effraya-même par les plûsterribles menaces (dumoins dans mes idées). Je flechis,... malgré moi. Nous en-étions-là (ét voici un ſecret que je n'ai-revelé à Perſone, pas même à m.me Parangon, ni à Laure, à laquelle dans mon premier trouble, j'ai-

écrit ce même recit), quand je vis entrer un Prêtre et quatre Temoins. On essaya de me lever : on y parvint, en me soutenant ; on me para même, et on me conduisit dans une chapelle, où le Prêtre nous donna la benediccion des Mariés. Je dis *oui*, ne sachant ce que je fesais. Le Marquis paraissait transporté d'autant de joie que j'avais de douleur, d'être ainsi mariée, sans l'aveu de ma Famille. 1752. 10 novembr. 134 *Lettre.* 48 Estampe. *Le faux mariage.*

Je suis revenue, et l'on m'a remise au lit: Il a passé la journée auprès de moi, ne souffrant pas que je reçusse auqu'un service que de sa main. J'en conviéndrai, je me resignais à mon sort, et je cherchais à prendre pour un Homme que je regardais comme mon mari, les sentimens que j'alais lui devoir. Il a profité de ces disposicions, qu'il a devinées dans mes regards, et par un demi-sourire qui m'est échappé sur quelquechose qu'il disait. Il s'est mis à genous devant mon lit; il a pris ma main ; il l'a baisée la larme à l'œil, en me disant : —Non, belle Ursule, non, ma chère Famme, vous ne me haïssez pas! dites-moi, que vous ne me haïssez pas? —Aumoins, ai-je repondu, votre demarche d'aujourd'hui m'oblige-t-elle à étouffer la haîne, si j'en ai eu. Il ne m'a repondu que par des transports, et me voyant assés bién disposée, il s'est mis auprès de moi, disant qu'il était mon mari, et que c'était son droit. Je me suis trouvée hors d'état de lui resister : qu'aurais-je dit? J'ai cedé, et malgré ma fai-

1752. 10 novemb. 184 Lettre.

bleſſe, il a-falu ſouffrir tout ce que cet Homo a-voulu... Il m'a-donc-eu cette fois de mon aveu... Je ſentais neanmoins quelquechose qui m'inquietait; non que je doutaſſe de la verité de mon mariage, mais j'avais une inquietude ſans motif clair; je me demandais, ſi ce qui venait de ſe-paſſer était un ſonge? J'ai-ſoupé avec lui, avec aſſés de tranquilité. Il alait ſansdoute ſe-remettre au lit avec moi, lorſque j'ai-entendu un grand bruit à la porte de ma chambre. Les deux Fammes que je crayais renvoyées par le Marquis, ſont-venues lui dire, que c'étaient des Gens-armés, avec la Garde. Sans ſe-troubler, dumoins en-apparence, le Marquis a-dit d'ouvrir: mais en-mêmetemps il eſt-diſparu par une porte-derobée. Les deux Fammes ont-ouvert, ét ſe-ſont-évadées-facilement; parceque mon Frère ét Ceux qui l'accompagnaient, n'ayant-ſongé qu'à-moi, ils leur en-ont-laiſſé tout-le-temps. J'ai-été-ſurprise de la conduite du Marquis, ét j'attendais qu'il revînt, pour ſ'expliquer. Ainſi, je n'ai-pas-dit un mot de mon pretendu-mariage, ni à mon Frère, ni à m.r G.-D'Arras: mais ce Dernier m'ayant-demandé, Si le mariage ſecret était-fait? Sur ma reponſe affirmative, il m'a-recommandé de garder le ſilence làdeſſus, en-me-diſant: —J'ai des raiſons pour craire que c'eſt un faus-mariage, qui d'ailleurs ne vaudrait abſolument-rién, quand ç'aurait-été un veritable Prêtre. Mais je m'en-informerai, ét je

tiéndrai le Marquis par-là, mieus que si le mariage était valide.... Je me-ſuis-abſolument-abandonnée à la conduite de l'Ami de mon Frère, ſurtout quand j'ai-ſu que c'était lui qui avait-decouvert ma prison, et obtenu les ordres pour m'en-tirer. Je ne te-deguise rién, ma chère Sœur; mais je te-demande le plûs-profond ſecret. Je me-trouve dans une ſi-étrange conjoncture, que je n'oſe ni parler, ni louer, ni blâmer Perſone: Pour-que cette conduite ne faſſe pas une impreſſion de-favorable pour moi, je feins d'être plûs-abſorbée que je ne *la* ſuis. Je redoute d'ailleurs la colère d'Edmond, et les dangérs où elles peuvent l'exposer, ainſi que nos chers Parens, ſur qui le contrecoup de ſon imprudence retomberait: je lui-diſſimule autant qu'il eſt en-moi, les torts du Marquis, et ſi je l'avais-pu, il aurait-ignoré tout ce qui s'eſt-paſſé dans l'interieur de la petite maison. Pour m.r G.-D'Arras, c'eſt la prudence même (1): je ſuis-inſtruite de toute ſa conduite, parcequ'on en-parle acôté de moi, dans des temps où l'on me-crait-aſſoupie: elle eſt très adraite, et il me-dedommage aumoins par tous les moyéns poſſibles: car il ſerait-bién-honteus et bién-deſeſperant, de n'être-venue à Paris,

1752. 10 novembr. 134 Lettre.

(1) Elle en-avait cette idée: était-il-poſſible de deviner les motifs de cet Homme! Il ne voulait pas de mal à Urſule, au contraire; il voulait beaucoup-de-bién à Edmond; et il les perd tous deux; par cela-ſeul, qu'il veut leur faire du bién; d'après des maximes dangereuses, et en bravant toute morale.

1752. 10 novemb. 134 *Lettre.* que pour être la victime d'une brutalité, ſans-que rién compenſât la perte irreparable que j'ai-faite!... J'apprens que j'ai quinzemille-livres-de-rentes. Je n'oublierai jamais ce ſervice, que je dois à m.r G.-D'Arras, ét ma douleur, toute-vive qu'elle eſt, ne me-rend-pas-inſenſible au bién qu'il m'a-procuré. Si je m'étais-vendue, ét que ce fût le prix de mon innocence, j'en-aurais-honte, ét ni nos chèrs Parens, ni vous ne pourriez me-revoir; mais ce ne ſont que des reparacions trop-meritées, malheureusement!.... On peut-dire que cet Homme eſt un Ami eſſenciel: tandiſ-que les Autres parlent, il agit, ét va droit au but. Car ſi, desormais, je ſuis reellement l'épouse du Marquis, ou ſi le Conſeiller (ignorant ce qui s'eſt-paſſé, à-l'enlèvement-près) ſe-determine jamais à-conclure, je crais que ma dot aidera beaucoup à les decider l'Un ou l'Autre! M.r G.-D'Arras m'a-fait-entendre qu'il avait-eu ce double-motif en-vue. Vrai, cet Homme-là eſt à-tout; ét s'il avait-entrepris de me-faire ducheſſe, avant mon accident, je crais qu'il y-aurait-aiſement-reüſſi. C'eſt ce qui fait que dans tous nos entretiéns particuliers, je recomande à mon Frère, de ſe-tenir-attaché à m.r G.-D'Arras, quoiqu'on lui en-diſe: ſa conduite le regarde; mais ſes ſervices nous obligent; il eſt-capable d'en-rendre de toute eſpece, ét nous lui-devons tous deux infiniment de reconnaiſſance. . . . . .

le lende-main. Comme j'en-étais hièr à la page precedente

de ma Lettre, j'ai-reçu la visite de m.r G.-D'Arras. Mon mariage est faus; l'Homme en-prêtre était un Domestiq du Marquis: m.r G.-D'Arras a-fait cette decouverte, par le moyén des deux Jeunes filles qu'on m'avait-données en-second pour me-servir, quoiqu'elles ne fussent pas du secret; car elles n'avaient-pas-vu le mariage: mais m.r G.-D'Arras, qui avait des soupçons, leur ayant-demandé tout-unîment, lequel des Gens du Marquis était en-Prêtre, le jour de ma delivrance, elles l'ont-nommé, sans-connaître le motif de ce deguisement.... 1752: 11 novembr 134 Lettre.

Lorsque m.r G.-D'Arras a-été-parti, on est-venu m'anoncer m.r le Conseiller. On m'a-a-dit qu'il était-deja-venu plusieurs fois. La conversacion que nous avons-eue est singulière! Après m'avoir-temoigné l'interêt qu'il prend à ce qui me touche, j'ai-vu qu'il voulait-penetrer plûs-avant avec moi, qu'il n'avait-fait avec m.me Parangon et mes autres Amis. Je me-suis-trouvée très embarrassée! Mentir me repugnait; d'ailleurs le mensonge, nous-met-toujours-au-dessous de Celui à-qui nous mentons, fût-ce le Dernier des Laquais; car nous craignons qu'il ne decouvre la verité, et qu'après avoir-su le mensonge, il ne nous-meprise. Cela est encore plûs-vrai d'une Fille avec son Amant: le mensonge, dans cette posicion, est, je crais, égal au manque-de-sageſſe, pour la honte dont il la peut-couvrir: Voici comme je me-suis-tirée. Le Conseiller, après les complimens, m'a-dit: —L'état où je vous-vois, prouve que vous avez-eu beau- 1 heure après.

1752. 11 novemb. 134 Lettre.

coup à-ſouffrir du Marquis, Mademoiſelle? —Et de mon deſeſpoir, Monſieur. —Quel indigne moyen... d'arracher des faveurs? —Ce ne ſont pas des faveurs que la violence arrache. —Je le ſais, Mademoiſelle; mais j'ai-employé ce terme, faute d'autre: Le Marquis s'eſt-rendu bién-coupable? —Audelà de ce que vous pouvez-imaginer, Monſieur, & ſes propoſicions de mariage-ſecret n'ont-pas-été le moindre de ſes torts. —Il employaitce moyén? —Certainement, & toute la violence d'un Homme emporté par une paſſion criminelle? —Et quelle reſſource aviez-vous contre ſes attaques? —Mes larmes, les inſtances, les prières; l'état déplorable où je me-ſuis-trouvée, par de frequens évanouiſſemens. —Vous-vous-êtes-évanouie? —Aupoint que deux Fammes qu'il m'avait-données pour me-ſervir, ne pouvaient me-quitter. —Elles ne vous-quittaient-pas? —Non, Monſieur, ni jour ni nuit; & lorſque le Marquis paraiſſait, elles étaient-toujours-prêtes à-venir au moindre mot. (C'eſt la verité, mais les Malheureuses me-trahiſſaient.) —N'a-t-il-rién-osé... c'eſt comme magiſtrat, & comme ayant du credit ici que je vous fais cette queſtion? J'ai-feint de me trouver-mal, en-lui-repondant: —Le ſouvenir des excès du Marquis..... Je ne me-trouve-pas-bién, Monſieur, ſonnez-... Il a-ſonné.... —Cette image, ai-je-repris, comme égarée, ôtez-la! —Où? —Là, aux piéds de mon lit... Retire-toi, Monſtre!....

Ne m'approche pas-!... On eſt-entré. —Elle eſt dans le delire-! a-dit le Conſeiller avec-effroi. Par cette adreſſe je m'en-ſuis-debarraſſée, ſans-avoir-repondu à ſa queſtion d'une manière qui l'éclairât, ét ſans-avoir-menti. Si pourtant unjour, il s'agiſſait reellement de mariage entre lui ét moi, je crais que je ferais le menſonge; car ſa Perſone m'a-toujours-convenu*; ét-puis, je ne pers-pas-de-vue l'utilité dont cette alliance ſerait à notre Famille, ét le relief qu'elle nous-donnerait dans le pays. 1752. 11 novemb. 134 *Lettre.* * *V.* 52 pag.

Je viéns d'avoir une longue converſacion avec m.me Parangon. O! ma chère Sœur! que de ſecrets elle m'a-devoilés! Ils ſont tels que je ne lui-ai-rién-caché non-plûs: je lui-ai-ouvert mon cœur comme à-toimême. Je vais ſeulement te rendre-compte de ce qui la concerne. le jour ſuivant.

Elle crait que ce qui viént de m'arriver, eſt une juſte punicion du Ciel, dont elle s'accuſe ellemême d'être l'auteur, ainſi que mon Frère: c'eſt fondante en-larmes qu'elle s'eſt-chargée de tout mon malheur. Helas! je ſuis plus-coupable qu'elle (ſi Quelqu'un l'eſt, outre le Marquis)!... ét mon orgueil a-fait biénplûs-que toutes les fautes étrangères! Je ne t'ai-rién-deguisé, ét tu as-vu que je n'ai-pas-toujours-été prudente.... La vanité eſt preſomptueuse, ét quand c'eſt le Vice qui eſt le gardién de la Vertu, il eſt-aiſé d'endormir la Sentinelle. *Elle* eſt-groſſe.... Mais de Quî?.... ha! ma Chère!... l'oserai-je-dire...? d'Edmond!..

1752. 12 nove mb. 134 *Lettre.*

Elle a-ſubi le même-traitement que moi,.... la violence.... Mon Frère!... ma chère Fanchon! Hà! tous les Hommes ſe-reſſemblent! Edmond ſ'être-porté à cet excès, avec une Famme... la Sœur de ſa Pretendue..... Voici le recit de cette vertueuse Dame; car elle l'eſt plûſ-que jamais:

Confeſſion de m.me Parangon à Urſule.

Ma chère Urſule: Je vois dans tout ce qui vous eſt-arrivé, beaucoup plûs-loin que vous, ét que tout le monde: non que j'aie plûs de penetracion; mais je ſuis plûs-inſtruite. Eſt-il poſſible, ma chère Fille, que tu ſais la victime des fautes d'Autrui!... Mais Dieu eſt-juſte; il reſerve aux vrais Coupables des ſupplices effrayans.... Et cependant il eſt-bon; il nous punit par des vues profondes, convenables à ſa divine ſageſſe, ét toujours de-manière, que ſi nous ſavions tirer-avantage de la punicion, elle nous ſerait-profitable par ſes effets... Ma-chère Urſule..... je ſuis ſansdoute la cauſe de ton malheur, ou dumoins, je partage cette funeſte influence avec Edmond... Nous ſommes, lui ét moi, les plûs-viles des Creatures.... Je nourris depuis long-temps un panchant criminel pour ton Frère.... O mon Amie! je puis te faire cet aveu aujourd'hui, que ton accident te met hors des atteintes de la ſeduccion... Ce n'eſt pas que je me-ſais-, avant notre faute, -avoué jamais ce panchant coupable; aucontraire, je me-le-deguisais de toutes les manières, ét lorſque l'évidence ſe-presentait à mon eſprit, je fuyais: mais je fuyais auprès de toi, ét

ſans le ſavoir, ſans que je le ſuſſe-bién-clai- 1752.
rement moiméme, ta preſence nourriſſait un 12
feu que je crayais-éteindre par ton amitié. novemb.
Durant mon ſejour ici avec toi, j'ai-toura- 134
tour-éprouvé tout ce que l'amour ét la jalou- Lettre.
ſie ont de plûs-cruel. Je le deſtinais à ma
Sœur: rién ne paraiſſait devoir empêcher leur
union, ét cette aſſurance, objet de tous mes
deſirs, aulieu de combler mes vœus, me-ren-
dait jalouse de Fanchette! Jamais, jamais,
mon Amie, ce ſentiment affreus n'a-été-écou-
té; mais je l'avais, ét j'étais-obligée de le
combatre: un premier mouvement, dans cer-
taines occasions, me-portait à haïr ma Ri-
vale dans Fanchette, à la repouſſer, lorſqu'elle
venait me-careſſer: Mais, ma chére Ur-
ſule, c'était precisement dans ces occasions,
que je lui prodiguais ces careſſes ſi-vives, qui
ont-ſouvent-excité ton admiracion: je me-pu-
niſſais moiméme, ét mon coupable cœur, en-
fesant tout le contraire de ce qu'il eût-deſiré.

Je me-laſſai d'être avec vous: ma folle paſ-
ſion, portée à ſon comble, par la nouvelle
qu'Edmond aimait une Fille pour laquelle il
avait-eu du goût, ne me-laiſſait-plus de re-
pos: Je gâgnai à ce ſurcraît-de-ſupplice; il
rendit mon cœur à la nature, ét je plaignis
Fanchette, comme ſi elle avait-ſenti à ma ma-
niére la perte qu'elle alait-faire: tu l'as-vue
arroſée de mes larmes, que tu attribuais à
de plûs-purs motifs. Je partis. J'arrivai.
Edmond vint audevant de moi; ét ſon premiér
regard, fut celui de l'amour. On ne ſ'y-

1762. 12 novemb. 134 Lettre.

trompe pas, ſurtout quand on eſt-coupable ſoi-même. Ce regard me-remplit-de-joie. J'osai penſer, j'osai me-dire : —Je ſuis-aimée-. Au premier-moment-de-liberté, il ne me laiſſa plus de doute. Il m'apprit que ſa paſſion pour Edmée m'était-immolée de la manière la plûs-complette. Je nageai dans une ſorte-de-volupté : Je la crayais innocente ; je m'y-livrai toute-entière. Edmond paraiſſait enivré ! que je le trouvais-aimable ! Il ſ'était-formé depuis mon abſence, helas ! aux dépens de ſes mœurs ! mais je l'ignorais ! il ſ'était-formé ; ét moi, je crus devoir quitter le ton pedagogue que j'avais-toujours-eu avec lui ; nous-nous-mimes à-l'uniſſon. J'étais-enchantée de retrouver dans Edmond un Homme-fait, aulieu d'un timide Protegé. J'admirai comment, ſ'il reprenait-encore ſon ancienne manière, ce n'était-plus que pour m'exprimer plûs-reſpectueusement des ſentimens d'eſtime, de reconnaiſſance ét d'amitié. Je me-livrai, avec une ſecurité dangereuse, à la plûs-traitreſſe des paſſions, ét je fus quelque-temps dans la plûs-douce ſituacion de ma vie ; car le reſte en-eſt-empoisonné ! Jamais je n'avais-été ſi-heureuse auparavant !.... Je ne ſais ſi c'était de luiméme, ou par des conſeils étrangérs, mais Edmond tint une conduite très adraite : reſpectueus en-apparence, mais tendre, il m'arrachait tous les jours de nouvelles faveurs, ſans que je puſſe m'en-offenſer. Comment l'aurais-je ſoupçonné ! mon cœur, d'accord avec lui, bién-loin de chercher à le

trouver coupable, en-rejetait l'idée avec horreur. Je m'accusais d'être chimerique, s'il me-survenait quelques doutes. Je m'accoutumai donc insensiblement à sa conduite, et nous étions deja-beaucoup plûs-familiérs qu'il ne convient à une Femme de l'être avec Tout-autre que son Mari, lorsqu'Edmond hasarda quelques-libertés qui m'éclairèrent. Je les reprimai. Il se-plaignit, comme de la plûs-grande injustice; et je me-calmai... Il en-abusa. C'est la marche des Hommes; ils ne reculent jamais : je l'ai-appris à mes depens. Ne pouvant-plus douter de ses vues, je l'évitai, mais sans le haïr. Le pouvais-je, quand je portais dans mon sein le complice.... Et je l'y-porte encore: mon cœur me-trahissait!... Il m'écrivit. Ma Reponse fut, selon moi, foudroyante : Mais je n'aurais-pas-dû la faire, ni avouer que j'avais-surpris une Lettre de ce même G. D'Arras que tu nommes ton Sauveur, et qui l'est en-effet, mais qui n'en-est-pas-moins la cause-première de tous nos maux (1); cela mettait entre Edmond et moi trop de familiarité, en-me-donnant l'air d'une Femme curieuse et peut-être jalouse(2). Je payai chérement cette imprudence!... Nous-nous-reconciliames encore; ma facilité à pardonner enhardissait à m'offenser : ou plutôt, je n'aurais-dû ni me-fâcher, ni me-reconcilier: une Femme est-perdue, lorsqu'elle en-vient à ces alternatives, qui donnent-également-prise sur*

1752. 12 novemb. 134 Lettre.

* les 113, 114, 115.

(1) Elle dit encore plûs-vrai qu'elle ne pense!
(2) Excellente remarque! faite trop-tard!

1752. 12 novemb. 134 Leure. *elle, en-montrant ſon fort ou ſon faible, ce qui la flate ou ce qui lui deplaît* (1)... *Un jour, le plûs-cruel de ma vie!... je l'avais d'abord cru le plûs-beau, mais les Hommes empoisonnent tout!... un jour Edmond était avec moi, reſpectueus, raisonnable. Nous-nous-parlions comme un Frère et une Sœur, de nos projets: le plaisir que je trouvais à cet entretién, me-donnait de l'eſtime pour moiméme, et je me-complaisais à la ſentir. Inſenſiblement Edmond changeait-de-ton: je m'en-apercevais, mais je ne lui en-voulais pas... Hé! pouvais-je prevoir!... Ramenant tout à mes idées pour ma Sœur, je ſouffrais des choses plûs-hardies que je n'en-avais-encore-tolerées. Edmond ſ'émancipait de plûs en-plûs. Aveuglée, je ne le reprimais que malgré moi, et ſans doute avec trop de molèſſe. Cependant ſes mains ſ'égaraient ſur moi; elles preſſaient tout ce qu'elles pouvaient preſſer..... Je les arrêtai, et dans un mouvement involontaire, non-reflechi dumoins, je ſerrai dans les miénnes ces mains brûlantes. Ha-dieu! quel orage j'excitai! Edmond perdit toute retenue dans ſes diſcours; il me-fit des reproches; oui, il me-reprocha ma vertu!... Faible vertu, helas! deja detruite par mes coupables complaisances!.. Il attaqua les droits des Epous; il me-montra toute la corrupcion de ſon cœur, et je n'en-fus-pas-effrayée! je lui repondis avec douceur, en-raisonnant avec lui: je citai la religion, les lois; je ramenai l'idée de Fan-*

(1) O Fammes! que tout-ceci eſt-vrai!

chette pour qu'elle me-ſervît de bouclier: mais je le fis trop-tendrement; en-disant que je voulais être heureuſe par elle, c'était avouer que j'aimais!.. Je ne le ſentais pas! Edmond le ſentit!... Enfin, j'eus l'imprudence de me-retrancher derrière mon Mari! ma bouche, chaſte juſqu'alors, osa dire, ::Voudriez-vous me partager avec Un-autre? C'était dire, ſi tu veus, je ſuis à toi.... Je ſentis que je m'égarais; j'eus encore recours à Fanchette, à toi; je fis un tableau touchant de notre union future, qui charma Edmond. Il devint paiſible comme un Agneau. Il fit plûs, il me jura de ne me jamais montrer de coupables deſirs: il me-nomma ſa Sœur, ſa Sœur cherie (nom ſacré qu'il profanait! le Ciel l'en-a puni en-toi, ma chère Urſule!) —Vous voila comme il conviént, lui dis-je: vous êtes mon Frère! vous me-nommez votre Sœur; à ce titre, nous pouvons nous aimer ſans crime. Mon chér Edmond, crayez-moi, le crime n'eſt pas la route du bonheur; car ſi j'entens bién ce que c'eſt que le crime, c'eſt tout ce qui eſt-contraire à la maxime, de ne pas faire à Autrui, ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît: dès qu'une-fois nous-avons-violé cette règle, il n'y-a-plus rién de ſacré à notre égard, ét tout le monde peut nous inſulter avec juſtice: nous ſentons à-quoi nous expoſe le tort que nous-nous-ſommes-donné, ét nous ſouffrons de notre crainte, à-defaut du remords: Nous avons-beau nous le diſſimu-

1752. 12 novemb. 134 Lettre.

1752. 12 novemb. 134 Lettre.

ler, crier aſſés-haut contre les Autres, pour ne pas-entendre le cri de notre propre conſcience, nous retombons toujours dans nous-mêmes, nous ne pouvons nous eſtimer, ét nous ne ſommes pas heureus; fuſſions-nous des G.-D'Arras, nous ne ſaurions l'être: Auſſi voyez-vous que pour être ſupportable à lui-même, votre G.-D'Arras a des vertus; il ſ'en-donne le-plûs qu'il peut, afin de tenir la balance égale, ét de ſe-procurer autant d'eſtime de lui-même, qu'il a-ſujet de ſe-mepriser en-certaines occasions. Combién ſerait-il plûs-heureus, ſ'il n'avait que des vertus! O mon chér Edmond! tâchez de profiter de l'exemple, tout-mauvais qu'il eſt, de votre dangereus Ami; imitez-le en-ce-point, d'être ſûr qu'il n'y-a de bonheur que dans la vertu: lui-même, chose étrange! ne veut que de ce bonheur-là! Obſervez qu'il ne ſeduirait pas une Famme-mariée, lui qui viole ſes autres devoirs avec une ſorte de frenesie. On ne ſaurait dire de lui, qu'il n'a-rién-de-ſacré: aucontraire; il reſpecte tout ce qui bouleverſerait le ſiſtême ſocial (ce ſont les termes que j'ai-entendus-ſortir de ſa bouche, en-parlant à mon Mari): Ainſi, G.-D'Arras ne ſera pas adultère, ni voleur, ni homicide, ni faineant, ni traître, ni parjure à ſes Amis, ni même à auqu'un Homme; quoiqu'il le ſait à Dieu: c'eſt un Être qui fut-fait pour être bon, ét que ſon état, la compagnie de ſes Semblables a-perverti: Il veut vous rendre heureus à ſa manière, mon Frére: Mais

voyez-la, ſa manière, et concluez: G.D'Arras ſe-donne des vertus, pour ſe-leſter, en-quelque-ſorte, et compenſer le mal qu'il fait: ſi je me-donnais ſes vertus, en-évitant ſes vices, ne ſerais-je pas infiniment plûs-ſage que lui? Voila, ce me ſemble, une conclusion neceſſaire et trèsheureuse? Enſuite, vous pouvez encore tirer un parti excellent de ſa conduite: G.D'Arras ſ'abſtiént d'un crime, le plûs-grand de tous, peutêtre! Il a de bonnes-raiſons, des raiſons abſolument-humaines; cet Homme ne ſaurait en-avoir d'autres; G.D'Arras eſt-prudent, quoique paſſionné; cet éloignement de l'adultère, eſt-fondé ſur l'experience d'Autrui, peutêtre ſur la ſiénne propre: profitons de cette experience, ſans-nous embarraſſer comment il peut l'avoir-acquiſe; on peut en-cela l'imiter aveuglement-. 1752. 12. novemb. 134 Lettre.

Je me perdais, comme tu vois, en-beaus raiſonnemens, ſans-faire-attencion, qu'Edmond ſ'était-mis à mes genous, qu'il baisait mes mains. Ses diſcours à-la-verité, dementaient ſes accions: mais il n'en-était pas-moins-paſſionné. Il me nommait ſa Sœur; il me jurait qu'il adorait Fanchette. Il me prit un baiſer pour elle. Je ſentis bién que c'était pour moi: mais je crus qu'il ne falait pas que je fiſſe-ſemblant de m'en apercevoir; et d'un air-d'aiſance, de confiance, je lui rendis ſon baiſer, me proposant de me-lever, et de nous ſeparer d-l'inſtant..... O ma chère Urſule, ce fatal baiſer a-été de l'huile jetée ſur un brâ-

1752. 12 novemb. 134 Lettre.

sier devorant ; la flâme a-jailli, elle m'a-enveloppée, consumée !... Ton Frère n'a-plus-été un Homme ; il est-devenu comme une Bête-feroce... Je ne pouvais retenir mon étonnement ; apeine j'en-crayais la realité... Je me suis-defendue. Il m'a-meurtrie... —Perir ou vous posseder-! Les menaces, l'emportement, la force, la rage, voila ses moyéns... J'ai-senti, que plûs je resisterais, plûs je le rendrais forcené..... ! J'ai-cedé, je l'avoue, non à l'amour, ma conscience ne me le reproche pas, mais à la rage. :: Satisfais-toi, disais-je ; mais de ma vie, je ne te reverrai : va, je me punirai de t'avoir-enhardi-!... Il a-triomfé... Je ne te le dirais pas, ma chère Ursule, sans ton malheur ; mais... je ne veus plus te rién cacher... Accâblée de douleur, forcée... je sentis que j'aimais le Coupable, et mes sens me trahirent, comme avait deja-fait mon cœur..... :: Tout est pour lui ! pensai-je, dès-que je pus penser : Que reste-t-il donc à la vertu ? (me dis-je-desesperée) : helas ! rién, que ma faible raison.....

Il se-mit ensuite à-mes-genous ; et par les expressions les plûs-tendres, mais les plûs-emportées, il me jurait que la jouissance n'a-vait-pas-été son but ; qu'il avait-voulu joindre son âme à la miénne... Je ne repondais pas, oppressée, aneantie. Il a-continué ; et le Coupable a-osé s'adresser à la Divinité-méme, qu'il venait d'offenser, et lui demander... de me rendre mère !... Il est-exaucé... mais...

mais .... ce ne ſaurait-être qu'un don de colè- 1752
re.... Il eſt-venu me prendre un baiſer. Je 12
l'ai-repouſſé de la main; ét comme ſi toute re- novemb.
ſiſtance était-faite pour exciter les Hommes, 134
il a-... renouvelé ſon offenſe, preſqu'avec au- Lettre.
tant d'emportement....

Ce nouvel attentat m'a-cruellement irritée... J'ai-entendu venir Quelqu'un. Edmond ſ'eſt-caché: c'était mon Mari... Je l'avouerai, l'excès de ma honte m'a-fait-évanouir, en-voyant l'Offenſé: Revenue à moiméme, je ne me connaiſſais-plus. J'ai-dit quelques ex-travagances, ſansdoute; on m'a-crue folle: Mais je n'étais qu'accâblée-de-douleur, d'a-voir-perdu .... helas! toute la douceur de ma vie, que j'attendais d'Edmond... J'ai-laiſſé craire de moi tout ce qu'on a-voulu; je n'ai-pas-été-fâchée d'effrayer le Coupable, par l'i-dée qu'il aurait de ma ſituacion; ét comme il ne ſe-crairait-pas-entendu, de lire dans ſon cœur, pour voir ſ'il y-avait des remords. Il y-en-a-eu, ma chère Urſule: Il m'a-juré que jamais il n'entreprendrait rién contre ma vertu; il en-a-fait le ſerment à Dieu-méme. Mais j'avais moiméme-excité ces remords. Comme il me crayait en-delire, lorſqu'il venait auprès de moi, je voyais tout ſon abatement: j'en-ai-été-touchée; mais pour creuſer l'im-preſſion, j'affectais les plus-grands écarts du delire. Enſuite, je lui prenais les mains; je les baisais, je le ſuppliais de m'épargner... L'effet de ces triſtes ſcènes repetées était terri-

1752. 12 novemb. 134 Lettre.

ble ſur lui. J'y-ai-mis le comble, en-paraiſſant reçouvrer ma raiſon : mon premiér mot a-été de le bannir ſevérement de ma preſence !.. Hô ! que cet ordre m'a-coûté !... mais il le falait... Il ne m'a-plus revue ſeul: mais il revenait avec Tous ceux qui entraient auprès de moi, ét ſans oſer me parler, il était le plûs-empreſſé à me rendre tous les ſervices que ma ſituacion exigeait.

Je me-ſuis-retablie. Fidelle à mes reſolucions, je n'ai-plus ſouffert qu'Edmond m'aprochât, ét quelque-peine que me causât cette privacion, elle devait être éternelle. Je voyais ſa douleur, ſon deſeſpoir. J'entendais ſouvent les diſcours qu'il tenait ſeul : il voulait me fuir, ét ne le pouvait pas, ſ'écriait-il. J'ai-cru devoir le calmer, par une Lettre que voici :

Lettre de m.me Parangon, à Edmond.

»Celle que vous avez ſi-cruellement-outragée, ne vous évite, Edmond, ni par-haîne, ni par-rancune.: c'eſt par-raiſon ét par-devoir: Elle vous évitera toujours. Vous l'avez-voulu!... ſon bonheur vous était à-charge, peut-être ſa vie... La dernière échappe au danger, mais l'autre eſt-perdu pour-toujours. N'aggravez pas ſa peine ! c'eſt l'Offenſée, qui vous prie de ne pas tant vous occuper de votre crime, que des moyéns efficaces de le reparer, par une conduite ſans-reproche ; nous-nous-ſommes-perdus, Edmond : plus de confiance, où il n'y a-plus d'innocence, plus de douceur, plus d'amitié ; tout eſt-detruit, tout eſt-éteint, tout eſt-diſparu ; il ne reſte-plus que le vice !... J'ai-merité mon ſort, Mais tel eſt

mon cœur, que ſi je pouvais encore vous rendre heureus par la vertu, je le ferais. Helas! je ſens que je ne le puis plus... Vous-avez tout-renverſé!.... vous êtes le plûs-coupable des Hommes, ét ... je ſuis votre complice!... Edmond, voila votre crime le plûs-grand! Vous avez-commis un forfait que les lois puniſſent du dernier ſupplice, ét non ſeulement, vous m'en-avez-rendue l'objet ét la victime, mais vous-avez-fait de moi votre complice!... Ingrat, vous m'avez-ôté mon innocence, pour prix de la tendre amitié que je vous portais, ét que... je ne ſaurais étouffer; vous m'avez-avilie au rang des plûs-mepriſables Creatures, en-feſant-retomber ſur ma tête, toutes mes faibleſſes paſſeés!... Etait-ce à Vous de m'en-punir, vous qui en-étiez l'Objet!.... Mon Couſin! jetez un coup d'œil ſur votre conduite: enviſagez-la de ſens-fraid, ét jugez-vous... Ne perdez cependant pas courage: reparez votre faute, ét ſecondez mes reſolucions: Elles ſont de ne jamais vous voir tête-à-tête, ét de vous aimer comme auparavant..... Bondieu! que fais-je. Ma Lettre était-comencée pour vous parler comme le doit une Famme, que vous avez-... deshonorée ... ét je finis comme une faible Amante. Je m'en-punirai.»

1752. 12 novembre 134 Lettre.

Après avoir-écrit cette Lettre, je la dechirai, ne trouvant pas qu'il fût à-propos de l'envoyer: mais je ne la brûlai pas, n'ayant-pas en-ce-moment du feu dans ma chambre, à-cauſe de la ſaiſon. Toinette entra, qui

1752. 12 Novemb. 134 Lettre, *m'ayant-diſtraite par quelque-chose, mé la fit-oublier. Je ſortis avec elle. A mon retour, je la cherchai, ét ne la retrouvai-plus. J'en-étais dans la plûs-grande inquietude, quand ayant-ouvert une comode où je ſerrais mes chauſſures, je trouvai deux choses qui m'étonnèrent infiniment. C'étaie ma Lettre, ét la Reponſe, placées dans une paire-de-ſouliers de droguet blanc, que j'avais le jour... de mon malheur... Je les pris, ét j'aperçus en-même-temps les traces d'un égarement fougueus... Je lus la Reponſe, que voici:*

Reponſe d'Edmo. *«Je me conforme, ma Divinité, aux ordres que vous m'avez-donnés, ét que vos ïeus ont la cruauté de me repeter chaque-jour: mais dumoins, lorſque vous êtes-ſortie, ne peut-il m'être permis de venir dans le temple que vous habitez? Oui, j'y-viéns, ét j'y-rens hommage, à ce qui m'eſt la chose la plûs-ſacrée, après-vous, votre parure: elle a un charme celeſte, qu'elle tiént de vous.... J'ai-trouvé ce Billet dechiré dans votre cheminée; je l'ai-lu; j'y-repons; mais je n'ose le garder: je vous le remets, puiſqu'il n'était-plus-deſtiné à m'être-envoyé. Cependant, vous-vous-êtes-occupée de moi! hô! cette idée eſt le premier plaisir que j'éprouve depuis longtemps! Elle a-ouvert mon cœur à un ſentiment inepuisable de tendreſſe, ét j'ai-prodigué mes adorations à tout ce qui vous touche! Oui, ſi j'en-étais le maître, je changerais mon ſort, avec celui de ces choses inanimées; je m'a-*

neantirais ; mais ce ſerait à votre ſervice, ét l'aneantiſſement ſerait un bonheur ! Famme adorée ! ſayez cruelle, j'y-conſens : mais laiſſez-moi vous adorer, dumoins en-votre-abſence ! ne m'interdisez pas ce faible ſoulagement à ma douleur, à mes regrets... Vous m'aimez ! ah ! que me faut-il donc apresent pour être heureus ?... Votre bonheur ; voila ce qui manque au mién.... Ne crayez pas ceſſer jamais d'être ma Divinité ! vous la ſerez ſeule ; j'en-fais le ſerment ! Vous êtes à moi, ét je ſuis à vous : rién ne pourra-plus rompre le nœud qui nous lie, que la mort. J'enjure par vous-méme. Adieu, ma celeſte Amie. Vous-vous-debatrez en-vain ; je vous tiéns liée à mon ſort... Adieu. C'eſt de l'amour que j'ai pour vous, pour vous-ſeule ; je n'en-eus-jamais que pour vous ; Toutes-les-autres n'ont-eu que des desirs ; vous, vous-ſeule avez-eu de l'amour, je le ſens, je vous le jure ; il ſera éternel : crime ou non-crime ; je vous adore, je vous adorerais la foudre prête à partir ; la terre prête à ſ'entrouvrir ſous mes pas... Ha ! grand Dieu ! j'ai-vu le bonheur, ét je me-ſuis-dit, Il eſt-inacceſſible ! Ce n'eſt pas vous arracher des faveurs, qu'il me faut ; c'eſt vous poſſeder, n'être qu'une âme avec vous ; confondre la miénne dans la vôtre ; vous tenir enlacée ; vous regarder, ét me dire : Elle eſt à moi ; elle eſt ma famme ! Voila, voila ce qu'il me falait !.... Dieu ! quel ſupplice j'éprouve !

1752. 12 novemb. 134 Lettre.

1752. 12 novemb. 134 Lettre.

je brûle d'amour, d'impacience, de deseſpoir ét de rage!... Adieu, Colette... Tu m'es-cruelle, je t'en-remercie; ne t'avise pas de te radoucir! aulieu de ſatiſſaire ma paſſion, tu ne ferais que l'irriter. Après une faveur, j'en-voudrais une-autre; après t'avoir-poſſedée, je te voudrais avoir ſeul; je voudrais t'enlever à toute la nature, t'enveloper dans mon exiſtance, pour que tu ne fuſſes-plus que pour moi; qu'auqu'un Œil-mortel ne te vît que moi; je te tourmenterais, en-t'adorant; je te rendrais eſclave, en-te-traitant en-Deeſſe: la paſſion que tu m'inſpires eſt un delire, une frénesie... Oui, j'aimerais-mieus te poignarder, que de te voir à Un-autre. ..... Je quitte cette idée. Si tu en-aimais Un-autre, toi, moi, lui, nous n'exiſterions pas un inſtant après cette fatale decouverte!...

Adieu, ma Divinité.

En-cet endrait, j'ai-interrompu mon Amie: —Ha-Dieu! quel emportement! me ſuis-je écriée. Quoi! c'eſt ainſi qu'il aime!... Je ne m'étonne-plus!... Ma charmante Amie, il faut lui pardoner-!... Et moi, ma chère Fanchon, que n'ai-je-ſu plutôt, que les Hommes pouvaient-aimer avec cette fureur: Ha! je n'aurais-pas-osé-badiner avec ces Tigres adoucis par leur paſſion! j'aurais-tremblé.... Mais ſi j'avais-eu-lu cette Lettre après l'attentat du Marquis, je ſerais-morte-de-frayeur!....

—*Hé! que veus-tu que je lui pardone!* (reprit m.me Parangon); *ne m'en-ôte-t-il pas les*

moyéns !... Je ne pus-lire cette étrange Lettre, ſans une vive émocion ! Si je l'avais-eu-lue avant mon malheur, il ne ſerait-jamais-arrivé ; elle m'apprenait à quel Homme j'avais-affaire, ét je me rappelai ce que votre Père m'avait-dit à Vermanton, Qu'Edmond était-emporté ; mais je ne crayais pas que je duſſe l'éprouver, ét que ce fût à cet excès... Je continuai donc de l'éviter, juſqu'au jour fatal..... Ma chère Fille, ton malheur me fit-oublier, ét ton Frère, ét mes remords, ét ſon caractère violent, ét ſa fougue impetueuse : La Lettre de ma Tante à la main, je courus à lui : ét comment l'abordai-je ? La larme à l'œil, inclinée, ſuppliante ; avant de lui montrer la Lettre, j'adoucis le coup. Mon premier mouvement, en-ſortant de ma chambre, avait été de lui dire, —Tenez, Edmond, voila quelle ſuite le Ciel donne à votre crime-! Je changeai-bién d'avis, durant les vingt pas que j'avais à-faire !... La douleur ét la honte me-ſerrèrent le cœur, ét il me vit preſqu'à ſes genoux, le prier de ſe-calmer. Je lui baisais les mains !... Surpris, confondu même, il ſe-lève precipitanment, ét ſe-jete à mes piéds. —Qu'eſt-ce ? qu'y-a-t-il ?... J'atteſte le Ciel... Ma Cousine ! non, rién ne m'eſt-échappé.... D'où-viént ce trouble ?... Ha ! je meurs du plûs-affreus des ſupplices ! Parlez-!... Je lui donnai la Lettre. Il rougit ; il pâlit. Il ſe-leva ; mit la Lettre en-pièces ; me pouſſa hors de ſon paſſage, ſans me parler, ét deſ-

1752. 12 novembre 134 Lettre.

1752. 12 novemb. 134 Lettre.

cendait. Il revint un-inſtant après. —Pardon, pardon, ma Couſine?... Ha! je ſuis-aude ſeſpoir!... Courons, alons la delivrer! poignarder l'Infame-... J'ai-ſoupiré profondement. Il m'a-regardée, ſ'eſt-écrié; --Ha! c'eſt moi, c'eſt mon crime, qui perd maSœur!.. Mais le Traître n'eſt pas Celui que j'ai-offenſé... Me puniſſe le Ciel après, ſ'il le veut, mais l'Univers-entiér ne m'empêchera pas de lui arracher l'âme-... Je tâchai de le calmer. Tantôt il m'écoutait: tantôt il me repouſſait comme un Être inanimé, il ſ'élançait pour courir: cette agitacion cruelle dura longtemps. Mais enfin il ſe-calma unpeu. Dans ce nouvel état, quoique plûs-tranquil, il ne brûlait que plûs-ardanment de la ſoif de la vengeance: ſa tendreſſe pour toi ſe-manifeſtait dans tous ſes propos; l'honneur, dont ſon âme eſt-pleine (quoiqu'il ne l'eût-pas-empêché..... mais les paſſions ſont inconſequentes!) l'honneur ne lui permettait pas d'envisager un-inſtant les perils auſquels la vengeance l'expoſait. Nous partimes en-poſte deux-heures après avoir-reçu la Lettre, enſemble; j'étais acôté, preſque dans les bras de ce même Homme que j'avais-juré de ne plus voir tête-atête: le jour, la nuit-même, rién ne m'effrayait. Effectivement, il n'y-avait-rién à craindre; Edmond ne voyait qu'Urſule, il ne me parlait que d'elle; il brûlait d'être à Paris. Un ſeul inſtant, très-court, fut-donné à ſes ſentimens. Ce fut en-approchant de la Ville, ét lorſque

nous l'aperçumes : —Voila donc où je brûle d'arriver-! ſ'écria-t-il. Et ſe-tournant auſſitôt de mon côté : —Helas ! dans une autre circonſtance, que j'aurais-craint l'inſtant qui doit m'ôter d'aupres de vous ! qui doit me priver de la Moitié la plûs-chére de moiméme! Quoi ! je desire cet inſtant ! Ha ! je le vois bién apresent, l'accident cruel qui m'enlève ma Sœur, me prive auſſi du jugement ét de la raison-! Ses larmes coulérent auſſitôt avec abondance, ét il me baisa la main. Il la retint quelques inſtans, quoique je la vouluſſe retirer, les ieus fixes, ét ſans rién regarder. Enſuite il me la rejeta, comme avec horreur, ét ne me parla plus, juſqu'à notre arrivée. 1752. 12 novemb. 134 Lettre.

A la porte de ma Tante, il ſauta de la chaise, ét monta precipitanment, ſans penſer à moi. Il revint ſur-le-champ m'en-faire des excuses : Il ſalua ma Tante. —Où eſt-il ? ajouta-t-il auſſitôt : ſon nom, ſa demeure, je vous en-prie ? —Helas ! monſieur, je l'ignore ! —Mort ét furies ! je ſaurai bién le trouver, moi ! —Voyez m.r G.-D'Arras ! --Ha-oui ! c'eſt vrai !.. Où eſt-il ?... Je ſais ſon adreſſe : j'y-cours-. Il y-courut. Il revint. —Par où faut-il paſſer en-ſortant d'ici. —On va vous y-conduire, lui dit ma Tante ; Martine, ou ce Jeune-homme. —Le Jeunehomme, le Jeunehomme ; votre Martine me ferait-sécher-. Il part. Il vole. Il pouſſait devant lui ſon Guide. Enfin, il arrive chés m.r G.-D'Arras.

1752. 12 novemb. 134 Lettre. *Celui-ci, en-l'apercevant, court à lui, l'embraſſe, veut lui montrer Laure. Edmond ne lui repond pas : Il interroge : —Son nom, ſa demeure : alons le trouver? —Crais-tu qu'il eſt ſous notre main? repond ſon Ami : Il faut de la prudence, de l'adreſſe.... —Et il a ma Sœur!.... Enfer ét rage! il a ma Sœur! —Va, nous lui ferons-payer-chèr ſon audace! —Payer! payer! Il faut l'aneantir..... —Rapporte-t-en á moi? —A toi!... Il eſt-vrai! —Mais il faut diſſimuler : ſ'il entend parler de ton arrivée, de tes menaces, c'eſt un Homme riche, puiſſant..... —Puiſſant... eſt-il un Dieu? —C'eſt un Home. —Ha! je le tiéns! —Du calme!... ou il ſe-cachéra ſi-bién, que nous ne le decouvrirons jamais; ét d'ailleurs il pourrait, d'aprés quelques-imprudences, te faire-arréter! —Je l'en-defie, lui ét toute cette grande Ville! —Unpeu de calme!... Il faut m'écouter, ſi tu veus agir : Ignorant tout, que veus-tu faire?.. Salue aumoins ta Couſine... —Ha! il eſt-vrai! Bon-jour, ma chère Laure!.... Comme elle eſt-embellie!.... Mort ét furies! ma Sœur! —Calme-toi!... Urſule eſt une raviſſante Perſone. —Ha! le Scelerat! où eſt-il! —Si-bién-caché, que toutes mes recherches, ét celles de la Police-méme n'ont-encore-pu le decouvrir. —L'abominable Homme! hó! je le tiéndrai! je le tiéndrai! —L'aſſacineras-tu? —...Moi! moi!... le Ciel m'en-preſerve! nous-nous-batrons; je le tuerai,*

ou il me tuera : ſi je le tue, je ſerai-vengé : ſ'il me tue, ſa vilaine âme aura un crime de-plûs à ſe-reprocher, le mepris, et la haine de tout l'Univers.... Je ne puis que le punir, et je le punirai. —Le plûs-preſſé, je crais, eſt de tâcher de delivrer ta Sœur? —Ha! il eſt-vrai! alons, alons, cherchons! Alons-donc! que fesons-nous ici? —Demain, je compte avoir des nouvelles. —Demain! demain! ha! mon chèr G.-D'Arras! ſur le gril juſqu'à demain-!... Voila leur converſacion, qui fut dix-fois-repetée. Heureusement que dès le lendemain, on-te-retrouva : car Edmond, à ce que dit m.r G.-D'Arras luiméme, aurait-donné plûs d'embarras que ta recherche. 1752. 12 novemb. 134 Lettre.

A-present, ma chère Urſule, j'ai d'autres craintes. Edmond eſt-concentré : il ne parle plus du Marquis : il contraint tous ſes mouvemens ; il ne laiſſe rién percer audehors de ſes ſentimens ſecrets ; il ſe-livre méme à une ſorte de diſſipacion : Mais je le connais ; il eſt-capable de diſſimuler, lorſque ſes premiers mouvemens ſont-calmés. Nous alons partir. M.r G.-D'Arras compte le garder ici. Je ne ſais qu'en-penſer : ſans ma faibleſſe, je m'y-opposerais. Mais aprés ce qui eſt-arrivé, il faut qu'il reſte. Depuis quelques-jours, je le revois comme il était avant ton malheur ; il reprend les mémes ſentimens à mon égard ; il les exprime de-méme... Il faut qu'il reſte!... Mais que de craintes m'aſſaillent pour lui! Cette Ville ; G.-D'Arras ; le Marquis, tout

1752. 12 novemb. 134 Lettre. *m'épouvante, ét point de remède!.... Il me disait hièr, en-regardant Fanchette: —Qu'elle eſt-charmante! je l'aurais-adorée, ſi .... elle n'avait-pas-eu de Sœur-! Tu vois qu'il ne veut plus être mon beaufrère, ét que ſes vues ſont-changées... D'ailleurs, ma delicateſſe repugne à ce mariage: Le but de cette longue confidence, ma chère Urſule, eſt pour te dire, qu'il ne ſe-fera-peutêtre jamais; qu'il ne ſaurait preſque-plus ſe-faire.*

—Pourquoi? ai-je-dit: il me ſemble, qu'il vaudrait-mieus-ſacrifier unpeu de delicateſſe, ét donner à mon Frère un moyén de règler ſes ſentimens pour vous, ma reſpectable Amie?

—Non, ma chère Urſule: je porte dans mon ſein l'empêchement à ce nœud ſi-desiré.

On nous a-interrompues en-ce-moment. Je t'avouerai, ma chère Fanchon, que je ne goûte pas les raisons de m.me Parangon, ét que malgré moi, il me viént des ſoupçons, qu'elle veut reserver Edmond pour ellemême. Si elle était fille ou veuve, à-la-bonne-heure! mais .. elle ſe-diſſimule ſa faibleſſe, ét ſe la cache ſous des ſcrupules. D'un-autre-côté, je conſidère, que ſi une Famme eſt-excusable, c'eſt celle-là. Son Mari ne merite auqu'uns égards; il eſt-même-impoſſible qu'elle vive apresent avec lui; on l'accuse d'être... comme les Libertins, qui ont-été-peu-delicats dans le chois de leurs amours. En-tout-cas, je dois ſuſpendre mon jugement: M.me Parangon a-trop de merite, pour être condannée,

ſans-connaître-parfaitement tous ſes motifs.

Je finis aujourd'hui cette longue Lettre. Edmond reſte decidement ici; mais ſeul; m.r G.-D'Arras nous accompagne: cet arrangement concilie tout. Nous partirons ſous deux ou trois jours. Je brûle de vous embraſſer tous, ma chère Fanchon! Mais ſi, après mon malheur, cet embraſſement a quelque douceur pour moi, je la devrai à m.r G.-D'Arras. C'eſt un Homme bién-*eſſenciel*, comme on dit ici. M.me Parangon ſe-propose de paſſer quelque-temps chés nous, avec ſa Sœur. Je ne deſeſpère pas du mariage; ét entre-nous, il faudra tâcher de l'y-determiner, tandiſ-que nous la tiéndrons là-bas avec ſa petite Sœur; on ferait-venir Edmond: Car entre-nous, je crains quelquechose; il m'a-ſemblé que m.r le Conſeiller voyait Fanchette avec des ïeus d'admiracion. Il faut tout prevoir. Si ce mariage ſ'arrangeait, le mién pourrait ſefaire auſſi, moyénnant ma fortune actuelle. Je ne t'en-dis pas davantage; où la raison parle, tout ſ'entend aisement. 13 novemb.

Adieu, ma Bonneamie.

135.me) (*Pierre, à Edmond.* 1752. 14 novemb. 135 Lettre.

[Je lui fais-part de l'arrivée de notre Sœur.]

Mon chèr Frère: Nous venons de recevoir ici m.me Parangon, notre pauvre Urſule, m.lle Fanchette, m.me Canon, ét m.r l'Abbé-G.-D'Arras. Nos Parens ont-rendu à la Première comme une eſpèce de culte-d'adora-

1752. 14 novemb. 135 Lettre.

cion (s'il eſt-permis de parler de la ſorte d'une Creature), tant l'homage de leur reconnaiſſance était-reſpectueus. Et quant à notre pauvre Sœur, tu-te-repreſenteras-mieus que je ne pourrais te le depeindre par mon écriture, l'attendriſſement qu'elle leur a-causé, ainſi qu'à-noustous. Et quant à m.lle Fanchette, c'eſt un petit-treſor, dont nous ſommes tous enchantés. Pour al'égard de l'Abbé, notre Mère le regarde comme un Saint. Je te dirai que l'accident d'Urſule a les ſuites que tu ſoupçonnais; ét qu'elle reſſent des incomodités qui nous l'annoncent. Voila un malheur pour nous. Quant à ce qui eſt de m.r le Conſeiller, je te dirai qu'il eſt-venu hièr; ét qu'il s'eſt-enfermé avec m.me Parangon, notre Mère, Urſule ét m.me Canon; ét qu'on lui a-tout-declaré, avec toutes les explicacions. Il a-bién-pleuré! mais finalement, il a-dit: Que ça ne fesait-rién, vu la violence.

Il a-bién-approuvé de ce qu'on n'avait-pas-pourſuivi; ét il a-dit qu'avant que rién ne puiſſe-paraître, il falait que notre Sœur retournât à Paris, parcequ'il ſera-aiſé d'y-garder le ſecret. Il a-proposé d'épouser Urſule dèſ-qu'elle ſera-retablie. On n'avait-pas-encore-parlé de la ſomme-d'argent: m.r G.-D'Arras lui a-fait cet aveu, avec la permiſſion de m.me Parangon. Il a-d'abord-blâmé de ce qu'on l'avait-acceptée: mais quand il a-ſu comment l'Abbé avait-tout-fait, à-l'inſu de notre Sœur ét de la Famille, il l'a-bién-

loué ! Il y-a une-chose là-dedans qui fait-peine à notre Père ét à notre bonne Mère, c'eſt ce retour d'Urſule à Paris. Il leur ſemble que c'eſt-renvoyer la Brebis à la gueule du Loup. Et je penſe tout-de-même. Voilà tout ce que je te puis-mander, mon chèr Edmond ; ſi ce n'eſt que ma Famme m'a-donné une Fille, ét qu'elle t'embraſſe, te recomandant de te-garder des Vauriéns qui ſont dans le pays où tu es. Quitte ce dangereus Paris le-plutôt que tu pourras, mon Edmond. Je le crains autant pour toi quasi que pour Urſule.

136.me.) (*Laure, à Fanchon.* 1752. 6 decemb. 136 *Lettre.*

[Elle l'informe d'Urſule & de m.me Parangon.]

Permettez-moi, chère Cousine, de m'adreſſer à vous, pour avoir des nouvelles de la Cousine-Urſule, ét de m.me Parangon, que j'ai-vues familièrement, ſurtout les deux dernières ſemaines de leur ſejour ici : Je ſuis dans la plûs-grande inquietude au-ſujet de la Première ; ét vous ſavez combién la ſeconde intereſſe mon Cousin Edmond ! J'eſpère que vous-voudrez-bién m'en-donner des nouvelles. J'aurais-pu m'adreſſer à Urſule, ou à m.me Parangon : mais votre Frère a-voulu que ce fût à vous que j'écrivîſſe, parcequ'il desirerait ſavoir je ne ſais combién de choſes, au-ſujet des aimables Arrivées, ét il vous prie de me les écrire en-toute-confiance ; leur ſanté, leur ſituacion, rién ne lui doit-

être-caché. M.me Parangon lui a-paru un peu-indiſposée : il faudrait, pour le tranquiliser, qu'il fût-aſſuré d'une conjecture qu'il a-faite, que cette jeune Dame n'a qu'une incomodité-de-mariage. Il vous prie inſtanment de ne lui rién laiſſer ignorer à-ce-ſujet en-particuliér : Enfin, il eſpère que vous n'oublierez pas de lui parler de m.lle Fanchette. Il
la 135. viént de recevoir une Lettre de votre Mari, par laquelle Pierre lui marque, que vous avez le bonheur d'avoir une Fille, ét qu'Urſule eſt ce qu'on craignait. Je ne ſais ſi c'eſt un mal: m.r G.-D'Arras ne le penſait pas, ét il vous dira ſansdoute ſes raiſons à-ce-ſujet, puiſqu'il eſt auprès de vous. Tout ce que je ſais là-deſſus, c'eſt qu'il desirait que ce fût un Fils.

Quant à moi, trèschère Cousine, je me trouve ici fort-contente, au-moyén des ſervices que m'a-rendus, ét que me rend encore m.r G.-D'Arras. Je ſuis, étca.

1752. 10 decemb. 137 Lettre.

137.me) (*Reponſe de Fanchon.*

[Ma Famme lui rend-compte de l'arrivée ét de la recepcion d'Urſule ; ét elle lui parle du desir qu'on a de marier Edmond à m.lle Fanchette.]

La vôtre, ma chère Cousine, m'a-fait un bién-ſenſible plaiſir, d'apprendre directement de vos nouvelles, ét de ſavoir de vous-même que vous avez du contentement à Paris: Ce n'eſt pas que je n'aie-été-ſurprise qu'Edmond vous revît: mais m.r G.-D'Arras m'en-a-donné des raiſons ſuffisantes; ét je vous avouerai, que

j'en-avais-besoin, ainſi que de voir par moi-même ce qu'eſt ce Monſieur, qui m'a-paru un bon ét édifiant Perſonage, ſans petiteſſe ni ſimagrées. Par-ainſi, je comence à comprendre, qu'il ne faut-pas-craire tout ce qu'on en-dit (1): c'eſt-pourquoi, ma chère Couſine, je m'en-vais repondre de point-en-point à tout ce que vous me demandez, ét vous écrire dans la même liberté que ſi c'était à Urſule. Et dabord, pour comencer par le comencement, je m'en-vais vous parler de l'arrivée; car ma Lettre étant autant pour le chèr Edmond que pour vous, ça lui fera plaisir. 1752. 10 decemb. 137 *Lettre.*

Dès que nous avons-eu-appris par nos Frères d'Aucerre Georget-ét-Bertrand, que notre Sœur-Urſule avait-été-enlevée, notre bon Père ét notre bonne Mère ſe-prirent tous-deux à plorer ét à ſe-lamenter, comme jamais ça ne leur était-arrivé. Et ils nous firent Tous-avertir de venir; car ils étaient ſeuls en-ce-moment à la maison. Et étant-venus tous en-grand'hâte, pour ſavoir ce que c'était, nous-avons-trouvé notre bonne Mère à-genous en-pleurs, ét notre Père qui ſe-tenait appuyé contre une armoire. Dès qu'il nous a-vus, il nous a-dit: —Mes Enfans, Dieu m'envoie une grande affliccion! car il a-livré au-pouvoir des Mechans la Fille bién-aimée que j'avais-envoyée à la Ville, ét dans laquelle j'avais-mis ma complaisance: il me

(1) Le ſort des Ames draites ét ſans-experience-du-monde, eſt toujours d'être-ainſi-trompées par un Vicieus adrait.

1752. 10 decemb. 137 Lettre. punit de ma gloire ét vanité, que j'avais-misé dans cette pauvre Creature, acause de ſa gentilleſſe : On l'a-enlevée-. A ce mot, nous-avons-tous-pouſſé un cri-de-douleur ét de-deſeſpoir : Et Un-chaqu'un des Garſons a-offert de courir au-ſecours de ſa Sœur ; mon Mariſurtout. Et notre Père nous a-dit : —Mes Enfans, j'apprens que votre Frère-Edmond ét la bonne m.me Parangon ſont-partis : Et ils feront plûſque vous, ét plûſque moimême, qui ne connaiſſons pas ce pays-là : ſans quoi je partirais tout-auſſitôt-. Et le bon Vieillard ſ'eſt-mis à-genoux, ét nous a-dit de nous y-mettre, pour entendre la lecture du Chapitre de Job, où Dieu envoie les maus à ce ſaint Homme ; ét notre Père nous l'a-lu en-plorant : ét après qu'il l'a-eu-lu, il ſ'eſt-levé, ét il a-dit à notre bonne Mère : —Ma Famme, conſolez-vous, ét coignez unpeu vos larmes ; Dieu nous l'a-donnée, Dieu nous l'a-ôtée, que ſon ſaint nom ſait-beni : mais il faut eſperer qu'il nous la va rendre : car votre Fils Edmond, actif ét vigilant, eſt à ſa pourſuite ; ét ce bon Fils, qui eſt ſon protecteur-né par droit-de-nature, je le connais, il n'aura ni repos, ni trève qu'il ne l'ait-retrouvée : Et vos Fils, que voila, qui viénnent nous apprendre ce malheur, ſeraient bién-partis avec lui, ſi cela était-neceſſaire : mais il leur a-dit, qu'il ſuffisait, ét qu'il avait à Paris m.r G.-D'Arras, homme de credit ét d'eſprit, qui en-ferait plûs qu'eux-tous enſemble ; ſans-compter que la bonne Dame Parangon par-

tait avec lui. Reconfortez-vous donc un-petit-brin; car votre Fille ſera-ſauvée-. Ce diſcours a-donné un peu de courage à notre bonne Mère, ét elle ſ'eſt-mise à queſtionner ſes deux Fils Georget-ét-Bertrand. Mais ils n'ont-pu lui rién dire, ſinon qu'Edmond était tout-hors de luimême, ét qu'il ſe-depêchait, depêchait, acellefin de partir plûs-vîte, n'écoutant rién de ce qu'on disait d'autre-chose; ét leur disant, à eux: —Mes chèrs Frères, repondez de ma Sœur ſur ma vie à nos chèrs Père-ét-Mère-. Et à ce mot, *ſur ma vie*, notre bon Père ſ'eſt-levé, les bras tendûs vers le Ciel, en-ſ'écriant: —Mondieu! beniſſez ce bon Fils, qui eſt de flâme ét de fer, pour ſervir ſes Frères-ét-Sœurs!.. Si eſt-ce bién, que c'eſt lui qui l'a-demandée pour aler à la Ville: mais tant ſ'en-faut que je le faſſe auteur du mal qui arrive, qu'au-contraire, je l'en-regarde comme le reparateur; c'eſt un malheur envoyé par Dieu-même, pour nous éprouver, ét où notre Fils-Edmond n'a-part qu'innocenment, ét pour le reparer. —O mon Mari! vous-avez-raison! a-dit notre Mère; ét nous ſerions bién-injuſtes, ſi nous mettions le malheur de ſa Sœur ſur ce pauvre Fils, qui n'en-peut-mès; ét ſi pourtant vous-voyez qu'il le crait, ét qu'il vous repond d'elle *ſur ſa vie*! Hô! ſi j'alais perdre mes deux pauvres Enfans! Mondieu! ayez pitié de mon Fils ét de ma Fille-! (Hô! ſi vous aviez-vu l'air de cette bonne Mère, en-parlant ainſi, naïf ét reſpectueus envers ſon

1751. 10 decemb. 137 *Lettre.*

1752. 10 decemb. 137 Lettre. *la 133.

Mari ; et sa tendre desolacion, en-parlant de ses Enfans.) Et voila que nous-avons-eu huit ou dix grands jours de mortelle inquietude ; jusqu'à-temps que sait-venue la Lettre d'Edmond à mon Mari *, qui nous a-appris qu'Ursule était-retrouvée ; mais... victime d'un Brutal..... Cette nouvelle a-porté d'abord un rayon-de-joie ; et dès que mon Mari eut-lu, *Notre Sœur est-retrouvée*, notre bonne Mère s'écria, *Dieu soit-beni* ! et notre Père ajouta, *Et qu'il beniſſe notre Fils* ! Mais ensuite.... tout le monde a-baissé les ieus, et peutêtre y-en-avait-il qui eussent-mieus-aimé apprendre sa mort... Et quand on en-a-été à la grosse somme que m.r G.-D'Arras a-fait-donner, sans qu'Edmond y-eût-part, si ce n'est par l'amitié que lui porte m.r G.-D'Arras, et sans que notre Sœur le sût, notre bon Père en-a-fait la remarque, et il a-eu la bonté de demander à son Fils-aîné, ce qu'il en-pensait, comme s'il avait-eu-peur de se-tromper ? —Je dis, mon Père, a-repondu le bon Pierre, que voila un grand malheur autant en-train d'être-bién-reparé qu'il peut l'être ; et que si m.r G.-D'Arras est fils-du-siècle, comme l'Evangile le dit de l'Intendant infidèle ; il est-encore plûs-prudent et plûs-sage que cet Intendant. Si le mal nous est-venu par la demande qu'Edmond a-faite de notre Sœur, pour aler à la Ville, c'est aussi par lui que viént toute la reparacion ; car c'est pour lui qu'agit son Ami, et non pour nous, qu'il ne connaît pas : Et quant à ce qui est de la somme, toute la manière de m.r

G.-D'Arras marque l'eſtime qu'il a pour nous, ét ſa crayance à nos ſentimens d'honneur, puiſqu'il nous cache tout ce qui pourrait nous bleſſer dans une chose-d'honneur, qu'il raccommode par l'interêt, autant que raccommoder ſe-peut. Voila, mon Père, quel eſt mon ſentiment. —Je l'appreuve, mon Fils-aîné; car c'eſt auſſi le mién; ét ça aurait-été, je crais, celui du venerable Pierre-Rameau (que Dieu mette en-ſa-gloire!) On a-enſuite-achevé de lire la Lettre, où Edmond parle de l'état d'Urſule; des bons-ſoins de m.me Parangon, tant envers la Sœur, qu'envers le Frère, ét où il ſ'exprime à-ce-ſujet d'une-façon bién-vive; de l'arrivée du Conſeiller, ainſi que de tout le reſte. J'ai-enſuite-reçu une longue Lettre d'Urſule, qui m'a-bién-touchée! ét bién-fait-faire des refleccions! mais je me-ſuis-bién-donné-de-garde de la montrer à Perſone; elle eſt-ſerrée pour jamais, en-un-lieu où on ne penetrera pas de mon vivant. J'en-ai-pourtant-dit quelquechose à mon Mari, me doutant bién qu'il en-viéndrait une-autre. Et c'eſt auſſi ce qui eſt-arrivé: On a-reçu une Lettre-d'avis, que m.r G.-D'Arras avait-adreſſée au très-chèr Père Edme-Rameau, ét qui n'était qu'un ſimple avis du jour de l'arrivée à Aucerre, ét du nombre des Perſones qui venaient: ſi-bién que mon Mari eſt-parti audevant de ces chères Perſones, avec nos deux Frères d'Aucerre, ét leurs Fammes, qui étaient-venues les joindre, ét qui étaient-reſtées pour conſoler nos bons Pères

1752. 10 decemb. 137 *Lettre.*

1752. 10 decemb. 137 Lettre. ét-Mère dans leur affliccion. Et le même-ſoir, nous-avons-vu tout le monde arriver. Notre bon Père ét notre bonne Mère ont-été audevant, par-envie de-revoir plutôt leur pauvre Fille, ét par reverence pour m.me Parangon ét pour m.r G.-D'Arras, qu'ils ont-reçus, ainſi que l'a-marqué mon Mari à ſon Frère. Et quand ils ont-vu Urſule un peu pâlote, mais ſi-jolie, qu'ils ne l'ont-pas-reconnue, ét qu'ils l'ont-demandée, quoiqu'elle ſe-levât pour les venir embraſſer, ils ont-tous-les-deux-fondu-en-larmes; ét ils l'embraſſaient, puis la regardaient émerveillés, ſurtout notre bonne Mère, qui ne ceſſait de dire: —O ma chère Enfant! je ne m'étonne pas!.. O Madame! a-t-elle-dit à m.me Parangon, cachez-vous, vous ét votre aimable m.lle Fanchette, quand vous ſerez à Paris! car au-premier-jour, il vous en-arriverait tout-autant-! M.me Parangon, pour reponſe, a-laiſſé-couler deux-larmes, qui nous ont-navré le cœur, ét nous-nous-ſommes-tous-empreſſés à la conſoler; ét notre Père lui-même, lorſqu'elle a-entré, l'a-fait-aſſeoir dans le grand fauteuil qui viént de ſon Père, ét où il ne ſe-met jamais par reſpect, ét là, il a-flechi un genou devant elle, en-lui-disant: —Belle Dame, encore qu'il ne conviénne de flechir le genouil, ſi ce n'eſt devant Dieu ét ſes Saints; ſi eſt-ce qu'on voit reluire en-vous tant de grâce ét de rayons divins, que je ne crais faillir, en-vous-departant cet homage: d'autant que je vous demande humblement-

49 Eſtampe. *Urſule dans les bras de ſa Mère.*

pardon des peines que vous ont-causées mes Enfans (1). —Monſieur, a-repondu la Dame, je les pardonerais avec-bién de la joie, ſi toutes étaient ſans offenſe du Seigneur: mais il en-eſt que je ne ſaurais me pardoner à moi-même-. Et elle a-encore-pleuré. Ce qui la rendait ſi-belle ét ſi-touchante, que nous en-étions émerveillés. Enſuite notre Père a-cherché des ïeus m.r G.-D'Arras; car il n'avait-encore-pu-ſonger qu'à Urſule ét à m.me Parangon. Et voyant un Bel-homme en-habit violet à-boutons d'or, il lui a-demandé où était le Reverand? —C'eſt moi, mon chèr Monſieur Rameau: permettez que j'embraſſe en-vous le reſpectable Père du meilleur de mes Amis-. Et il l'a-acolé; puis il a-embraſſé cordialement notre Mère, puis nous-tous ſans excepcion aucu'une, ét moimême, en-disant: —J'embraſſe Edmond dans Chaqu'une de ces chères Perſones-. Notre Père l'a-regardé, ét posement-écouté; puis il a-dit à m.me Parangon: —Dites, Madame, ſi mon Fils merite tant d'amitié? —Oui, bon Père; ét vous pouvez m'en-craire; car je ne le flaterais pas. —Peutêtre, a-dit m.r G.-D'Arras, êtes-vous-ſurpris, Monſieur, de me voir ſous cet habit? mais les demarches que j'ai-été-

1752. 10 decemb. 137 *Lettre.*

(1) Je n'ai-rién-dit encore du langaje de mon Père, qui paraîtra d'un-autre-ſiècle aux Ignorans de ce qui eſt dans les campagnes isolées: c'eſt qu'on y-parlait le langaje d'il-y-a 200-ans, il n'y-a-pas vingt-années, à-cause des Bibles antiques qu'on y-lit. Celle de mon Père eſt de 1551, mais *éditée* par des Catoliqs.

1752. 10 decemb. 137 Lettre.

obligé de faire, ét la compagnie de ces Dames le rendent neceſſaire: en-cavalier, on impose aux Faquins; ſous mon habit ordinaire, ils m'euſſent-ri au néz, ét euſſent peut-être inſulté Celles qui marchaient ſous mon eſcorte. En-bon Chretién, je pardone les injures, quand je n'ai-pu les éviter; mais en-Homme prudent, je prefère de m'en-garantir, à les pardonner. —Vous en-avez, Monſieur, de la prudence, a-dit notre Père, ét de la ſi-parfaite en-toute votre conduite, que vous êtes pour nous un objet-d'admiracion. —Vous voyez, mon *Sauveur*, a-dit Urſule, qu'on a-ici de vous la même idée que moi: il ne vous reſte plus qu'à meriter l'admiracion la plûs-flateuse-. Et je crais qu'elle a-jeté un coup d'œil-fin ſur m.me Parangon. On avait preparé un beau ſouper, qui a-été plûs-gai que nous ne le comptions; car m.r G.-D'Arras a tant d'eſprit, qu'il n'a-pas-laiſſé règner la melancolie; aucontraire, il a-egayé juſqu'à m.me Parangon, qui paraiſſait la plûs-triſte ét la plûs-enfoncée en-ellemême. Elle a-ſouri deux-fois; ét elle lui a-même-dit: —Je conviéns de tous vos talens; vous êtes un Homme aimable, uniq, peutêtre!... Ha! Monſieur G.-D'Arras? qu'il vous en-coûterait peu, ſi vous le vouliez-!... Mon Mari, à ce mot, a-regardé la belle Dame, ét lui a-fait comme un ſerrement de main, que j'ai-entrevu, parceque j'étais la plûs-près d'eux. Voila, ma chère Cousine, ce qui ſ'eſt-paſſé le premier jour

jour de l'arrivée. Le lendemain, je me ſuis rendue la première auprès d'Urſule: elle dormait. J'ai-paſſé dans la chambre de m.me Parangon. Je l'ai-trouvée debout. Elle m'a-fait-ſigne qu'elle alait ſortir avec moi, pour ne pas reveiller m.lle Fanchette. Je l'ai-menée chés nous; où elle m'a-fait tant d'amitiés, tant de louanges, tant de careſſes, qu'elle aurait-amolli mon cœur, ſi je l'avais-eu de-pierre ou de-fer. Je n'ai-ſenti de ma vie une ſi-grande ouverture-de-confiance: j'ai-repondu à bién des petites queſtions qu'elle m'a-faites. Enſuite, apparenment qu'elle a-été contente de moi; car elle m'a-fait des confidences, ét entr'autres qu'elle était enceinte: ét elle m'a-demandée ſur ſon état des conſeils, que je lui ai-donnés avec grande ſatiſfaccion. Voila ce que vous paraiſſez desirer de ſavoir à ſon ſujet. Quant à ſa ſanté, je ne ſuis pas ſans-crainte; elle a un fond-de-chagrin, qui, à certains mots qu'on lâche ſans y-penſer, quand on n'eſt pas au-fait, lui tirent auſſitôt les larmes des ïeus. La pauvre chère Dame! tant de merite ét de beauté, ét n'être-pas-heureuse!.... Helas! que de regrets doivent-avoir Ceux qui l'ont-affligée!.. Elle m'a-parlé de ce que vous aviez-été enſemble à la Comedie, avec Urſule, ét elle en-a-regret; car elle penſe qu'elle a-offenſé Dieu, par toutes ces choses-là, ét que dans certaines circonſtances, on doit plutôt matter l'eſprit ét la chair, que de leur don-

1752. 10 decemb. 137 Lettre.

1712. 10 decemb. 137 Lettre.

ner leurs plaisirs. Aureſte, elle parle de vous en-bons-termes; aſſurant que vous vivez fort-honnêtement avec la Cousine votre Mère, que vous reſpectez. Ce mot m'a-fait-plaisir, ma chère Laurote. Quant à notre pauvre Urſule, elle ſ'eſt-éveillée tard, ét elle fera bién-plutôt-retablie que m.me Parangon. Cependant, depuis huit-jours que les voila ici, elle ne paraît pas ſe-remettre vîte. Je la ſoupçonne dans l'état qu'on craint, d'une part, pendant que de l'autre, on voudrait voir, ſi ça n'amenerait pas une chose glorieuse ét reparatoire. Je crais pouvoir aſſurer mon Frère, que ſ'il eſt de Ceux qui deſirent (puiſque le mal eſt-fait) que la chose fait, qu'elle eſt. Pour-à-l'égard de m.lle Fanchette, c'eſt une Enfant ſi-aimable, ſi-douce, ſi-innocence, ét ſi-ſpirituelle malgré ça, qu'elle fait ici l'admiracion ét l'amour de tout le monde. J'ai-eu avec Urſule une converſacion à ſon ſujet. Son ſentiment ſerait qu'on profitât du demeurement ici, pour faire le mariage d'Edmond. Et ſi mon Frère aime nos Père-ét-Mère, ſ'il veut calmer la ſecouſſe qui leur viént d'arriver, ça ſerait de faire ce mariage, ſans ſ'arrêter à toute raison contraire, que nous ne trouvons bonne ni Urſule, ni moi. Je vois aſſés comme penſe la bonne m.me Parangon, pour repondre de ſon conſentement: quoiqu'elle ait beaucoup d'eſprit, c'eſt une Brebiette; ét jamais elle ne pourrait ſe-refuser à faire ce plaisir à notre pauvre

Mère : qu'Edmond voye donc, ſ'il veut mettre la joie dans l'âme à ſa bonne Mère, qui l'aime tant! Je vous prie, trèschère Cousine, de lui faire-entendre ça: Urſule ſe-joint à moi, pour l'en-prier, ét toutes-deux nous l'en-prions quasi à-genous. Autre-chose ne puis vous mander, trèschère Cousise; ſinon que Ceux d'ici qui ſavent que je vous écris, comme mon Mari, Urſule, ét Edmée notre Belleſœur, qui eſt-revenue hièr, vous prient d'accepter leurs amitiés, comme celles de bons Parens-ét-Parentes. Et moi, je ſuis, étc.

138.me) (*G.-D'Arras, à Edmond.*

1752. 15 decembi 138 Lettre.

[Il l'empêche par des motifs adraits de ſonger à un honnête mariage.]

Si tu desires d'être encore père, tu le ſeras, ét tu le ſeras, par la belle Parangon: tu peus y-compter: elle ſe-conſerve; ſa conſcience timorée lui ferait un crime d'exposer, ce qui lui viént d'une part trop-chère, pour qu'elle ne l'aime pas audelà de toute expreſſion. Quant à certain mariage, dont j'ai-decouvert qu'on te parle d'ici, dans une Lettre furtive, mon avis eſt-negatif. J'ai-d'autres vues: ét la belle Parangon ellemême ne ſ'y-preterait que par-complaisance. Voudrais-tu lui ravir tout eſpoir, dans la ſituacion où elle eſt? Il y-aurait de la cruauté! Attens mon retour: ne te rens à auqu'une ſollicitacion. Les Fammes ne t'ont-pas-aſſés-bién-conduit juſqu'à-preſent pour que tu les écoutes. Surtout ne derange

1752. 15 decemb. 138 Lettre.

pas mes projets au-ſujet du Marquis, par ta bravoure, enfantine, comme toutes tes autres vertus. Car enverité, tu n'es qu'un grand Enfant. Ce qui ne veut pas dire que tu manques d'eſprit; aucontraire, tu en-as-beaucoup; mais il te manque du genie, pour embraſſer l'enſemble d'un projet. Celui que j'aiformé eſt le plûs-vaſte que Tête-humaine ait-jamais-conçu, ét le plûs-ſcabreus. La reüſſite en-ſerait-certaine, ſi j'avais un Second..... Mais il ne faut pas encore te l'expoſer. Lorſque je paraîtrais retrograder, tu crairais tout perdu, ét tu te-tromperais: il me faudrait un Genie comme le mién, pour me ſeconder, ou un Automate: tu n'es ni l'un ni l'autre, ét tu es-entêté comme le ſont les Sots, quoique tu ne ſais pas ſot. En-effet, qu'eſt-ce qu'un Sot? C'eſt un Homme d'un eſprit borné, dont les vues ſont-courtes, ét qui ſe les crait fort-longues; prevenu en-ſa-faveur, aſſés-boûché pour craire tout-connaître, tout ſavoir, ét qui ne ſait rién: n'ayant-pas-aſſés de lumières pour voir ſes defauts, ét ſon incapacité; hardi par ignorance, juſqu'à l'effronterie; ne rougiſſant jamais, parcequ'il manque de ſentir, ét que ſon orgueil ſtupide l'empêche de ſ'apercevoir qu'il faît mal; mechant, parcequ'il manque d'entrailles, ét que la ſenſibilité eſt en-lui auſſi-obtuse que les lumières de ſon eſprit ſont obſcures; dans mille-choſes, n'en-ſaiſiſſant qu'une comme les Animaus, ét ne voyant qu'elle, y tendant

en-depit des obſtacles, même inſurmontables; reüſſiſſant par-là quelquefois, ét n'endevenant que plûs-ſot, la vanité étant le comble de la ſotise. Edmond au contraire, eſt ſenſible al'excès, ét ne reſſemble quelquefois au Sot, que par le trop de ce que le Dernier n'a-pas: mon Ami eſt-penetrant; il a-l'eſprit juſte, un diſcernement exquis; il voit le vrai but, pourvu que les choses ne ſaient pas trop-compliquées; ſon impacience naturelle l'offuſquerait: il ne faut pas non-plûs que les choses à-faire, quelqu'avantageuses qu'elles ſaient, bleſſent les prejùgés de ſon éducacion; il ſe-câbre alors, ét il reſſemble dans cette ſituacion au Sot, comme deux gouttes-d'eau. Par-exemple, ſi je lui decouvrais mon plan dans ſon entier, je ſuis ſûr qu'il y-apporterait le plûs-grand obſtacle; non par ſotise, mais par une ſorte de magnanimité qui lui eſt-naturelle. Mais il faut ſavoir diſtinguer les vertus, ét les emplayer à propos. Turénne, ſous Louis-XIV, avait-besoin de cette magnanimité, qui ne veut-rién que de noble; elle alait à-merveille à ce vaillant Guerrier: Mais donnons cette vertu, dans le même genre, à Louvois, elle aurait-perdu l'Etat (1): c'était pourtant deux Grands-hommes: mais il falait que le Miniſtre eût des vertus bién-différentes du Guerrier; des vertus qu'un Prejugiſte eût-regardées

1752. 15 decemb. 138 *Lettre.*

(1) Ce *machiaveliſme* n'eſt vrai que dans les principes de G.-D'Arnac.

1752. 15 decemb. 138 Lettre. comme des vices, ét qui n'en-étaient que plûs sublimes, parcequ'il falait une âme forte pour les avoir à ce degré..... Laiſſe-moi donc agir, Edmond: Ta Sœur eſt ce qu'il faut qu'elle ſait. Si cela ſe-confirme, je la renmène, ainſi que la belle Parangon, qui doit ſe-cacher, comme tu penſes! ét je n'aurai ni repos ni trève, que je n'aie-reüſſi, ou fait quelquechose de-mieus. Car, que m'importe comment ta Sœur ét toi vous ſayiez-heureus? l'*unum neceſſarium*, eſt de l'être. Je t'avouerai que je compte-plûs ſur Urſule que ſur toimême pour le plan de mes vues: les Fammes ſont extrêmes; ſi je parviéns à lui faire-goûter mes idées; à lui montrer la gloire à-tout-faire pour toi, elle ſe devouera: Elle eſt belle; la voila riche: une *hiſtoire* comme la ſiénne lui donne dans le monde un grand-relief: on ſe-dira: Voila cette belle Fille, que le Marquis de-*** avait-enlevée-! ét l'interêt qu'elle excitera ſera cent-fois plûs-puiſſant.... Oui, dans certains inſtans, d'après certaines vues, je me-felicite de l'attentat du Marquis... Quel relief il vous donne à tousdeux!.... C'eſt qu'il n'y-a-pas à-douter de la vertu d'Urſule; elle en-a-donné toutes les preuves les plûs-capables de convaincre; tout a-été-emplayé, violence, mariage ſecret.... Cela eſt aupoint que ſi je l'osais, je dirais, que je ſuis-enchanté du Marquis..... A mon retour, il faudra que je t'introduise auprès de quelque-Famme de cette Famille

puiſſante. Elle t'en-procurera d'Autres, ét tu feras ton chemin par les Fammes: mais ſans l'accident d'Urſule, tu n'aurais-eu que de faibles moyéns..... Et ta Sœur, à-quoi ne pourrait-elle pas pretendre, ſi elle prenait un certain-eſſor? à la Cour par-exemple?... Mais je ne ſaurais en-dire davantage en-ce-moment.

Adieu. Je me-depêche, pour profiter d'une occasion.

P.-ſ. N'avoue rién à Laure de ce qui regarde m.me Parangon: je ne lui en-parlerai de ma vie: Elle eſt un peu-indiſcrette; mais elle n'a que ce defaut-là.

139.me) (*Edmond, à G.-D'Arras.*

1752. 25 decembe 139 *Lettre.* Reponſe

[Il ſe felicite de ſa malheureuse ét criminelle paternité.]

Serait-il-vrai, mon Ami, ét ſe pourrait-il, que la chère Idole de mon cœur.... Ce crime, que je me ſuis-tant-reproché, aurait-il-eu les ſuites d'une faveur conſentie!... O mon Ami! devrais-je aux conſeils que je t'ai-ſi-durement-reprochés, une innocente Creature, qui va-former entr'*elle* ét moi, le lién éternel ét ſacré de la paternité?... Suis toutes *ſes* demarches, ſoutién *ſon* courage, calme *ſon* eſprit. Je la recomande ſur-tout au chèr P. Gardién: c'eſt apresent qu'on peut-employer tout ce que la religion ſuggère de conſolant. Chèrs Amis, veillez enſemble ſur ce precieus depôt: mon bonheur en-va-dependre! Plus d'idées de mariage, ceci les aneantit pour-

1752. 25 decemb. 139 Lettre. jamais. Depuis que tu m'as appris cette heureuse nouvelle, ma joie perce, et Laure qui s'aperçoit du changement prodigieus qui s'est fait en-moi, l'attribue à quelque bonne-fortune, dont je lui fais mistère. Elle a raison; c'est une bonne-fortune, mais d'un genre infiniment superieur à toutes celles qu'elle peut imaginer.... Chère Cousine!... Oh! plus de remords, il ne faut plus souffrir qu'elle en ait! des suites trop-heureuses vont la dedomager de mon attentat! Elle sera mère! les sentimens de la Nature et le feu de l'amour doivent tarir la source de ses larmes!...

P.-S. Je t'écris ce court Billet à la hâte, chés Laure: elle t'embrasse à ta manière, et se porte à ravir.

Fin de la VI.me Partie.

LE PAYSAN

et

LA PAYSANE

pervertis:

ou Les Dangers de la Ville;

*Hiſtoire d'Edmond et d'Urſule R**, mise-au-jour d'après les veritables Lettres des Perſonages.*

La Naïveté, l'Innocence, la Candeur,
l'Enchantement-ſeducteur-de-la-Ville,
les Fammes, les Desirs, les Plaisirs,
la Volupté, les Écarts, l'Égarement,
la Licence, la Débaûche, le Vice,

50 Eſtampe, et Frontiſpice: *Les Embarras de Paris.*

Septième Partie.

Imprimé À LA HAIE.
Et ſe trouve à PARIS
Chés le Libraire indiqué au Frontiſpice de la I Partie *du* Paysan.

M.-DCC.-LXXXIV.

V.me *Edmond entraîné par la paſſion violente que lui inſpire m.me Parangon, cède Edmée, qu'il voulait-épouser, à ſon Frère Bertrand: Urſule, de ſon côté, parle imprudemment au Marquis: G.-D'Arras éclairé par les confidences d'Edmond, l'engaje à triomfer de m.me Parangon: Ce Derniér ſ'émancipe: Il eſt-reprimé: mais enfin, il commet l'attentat contre la vertu de ſa Biénfaitrice: Enlevement d'Urſule.*

VI.me *Edmond vole à Paris, pour ſecourir ét venger ſa Sœur: Il la recouvre, parceque G.-D'Arras, complice ſecret du Marquis, ſavait où la retrouver: Urſule redevenue libre, fait le recit de ſa captivité: On lui conſtitue quinzemille-livres-de-rente: M.me Parangon lui confie tout ce qu'Edmond a-osé: Urſule viént chés ſes Parens: Elle eſt-enceinte: On veut-diſſuader Edmond de ſe-battre avec le Marquis.*

VII.me *Edmond decrit les Embarras de Paris: Lettre ſur le duel: Combat d'Edmond: Il bleſſe le Marquis, ét lui met le premier-appareil: M.me Parangon accourt à Paris, avec Urſule, dont on veut-cacher l'état: G.-D'Arras entreprend de faire-goûter ſon athéïſme à m.me Parangon: il échoue avec elle; mais il perſuade Edmond: Urſule a un Fils.*

VIII.me *Elle refuſe le Marquis par une fauſſe politique: Edmond decrit les ſpectacles ét les amuſemens de Paris: La Comteſſe, mère du Marquis, ſ'empare du Fils d'Urſule: Le Marquis épouſe une Femme, ſon égale, ét aime encore Urſule; Il lie Edmond avec la Marquiſe: Celui-ci ſ'en-fait-aimer: Urſule ſe-corrompt inſenſiblement: Elle revoit le Marquis: Il ſe-trame des arrangemens honteus: Elle eſt-entretenue: Elle prend du goût pour un Fat: Edmond ét le Marquis en-ſont-outrés.*

Figures mal-cotées.

84 p. au lieu de 41, mettez 48; 96 p. 44; 106 p. 45; 107 p. 46; 119 p. 47.

Le Paysan et la Paysane pervertis ;

ou les Dangérs de la Ville,

Hiſtoire récente, mise-au-jour d'après les véritables Lettres des Perſonages :

Estampes Frontisp. Les Embarras de Paris.

Septième Partie.

1733.
140 *Lettres.*

140.me) (*Edmond, à ſes Père et Mère.*

[Il change helas! mais devrait-il s'en-applaudir!]

Chaque année qui s'écoule, tout change autour de moi, et je change moi-même. Que les circonſtances où je me trouve ſont-differentes de celles où j'étais l'année-dernière! C'eſt tout-une-autre-façon de voir et de penſer: il me-ſemble de jour-en-jour qu'un voile épais tombe de-deſſus mes ïeus. Souffrez, chèrs Parens, que je vous faſſe-hommage de mes lumières. Sans vos bontés, je ſerais-encore-plongé dans l'engourdiſſement, et je ne m'occuperais que de ces bagatelles, dont vous m'avez-plûs-d'une-fois-reproché le goût trop-prolongé. Auſſi, mon chèr Père et ma tendre Mère, il n'eſt pas de jour que je ne

1753. 140 Lettre. faſſe au Ciel des vœus ardens pour votre proſperité. Puiſſe le Maître-des-deſtinées, étendre votre precieuse vie bién-audelà des temps où vos ſoins paternels ceſſeront d'être-neceſſaires à votre Famille !

Je finis, parceque mes devoirs m'appellent, en-temoignant à mes chèrs Frères-ét-Sœurs (ſurtout à notre Aîné) la tendre amitié que je reſſens, ét que je reſſentirai toute ma vie pour eux. Faſſe le Ciel, que cette Lettre-de-compliment ſoit-ſuivie de beaucoup d'autres !

(Sous la même-envelope était une Lettre pour moi, où il me-fait le tableau qu'on va-lire du tumulte de Paris, ét le recit de ce qui l'y-a-frappé.)

Comme je ſuis-peutêtre à la veille de ne t'écrire de longtemps, chèr Aîné, je profite de mon loisir pour t'écrire ſur la Capitale certains details, qui auraient-été-deplacés dans une Lettre à nos chèrs Père-ét-Mère. Je ſuis à Paris: c'eſt un monde abſolument nouveau pour un Provincial; il reſſemble moins à nos petites Villes, que ces dernières à nos Villages. Je ne vais te-parler encore que de l'exterieur, ét de ce qui frappe d'abord les ieus.

Paris eſt un vaſte aſſemblage de bâtimens irreguliers, qui forment quelques-belles-rues, d'autres qui ont l'aſpect le plûs-desagreable, ét l'air le plûs-mal-ſain; on voit d'un-côté la profuſion ſans-neceſſité; de l'autre la meſquinerie la plûs-incomode: telle-rue, dans un quartier desert, où il ne paſſe pas trois carroſſes par jour, à quarante-piéds de large:

tandiſque telle-autre (comme celle de *la-Huchette*, un des paſſages le plûs-frequentés) n'a pas dix-piéds, ét que l'on riſque à tous-momens d'y-être-écrâsé. Aubout d'une autre-rue, nommée *de-la-Bucherie*, route de toutes les voitures qui viénnent des chantiers, il y-a une maison qui fait un angle, ét cet angle eſt un piége tendu par quelque-Mauvais-genie pour écrâser les Hommes: à-l'inſtant où on va pour le *doubler*, comme disent les Marins, on ſe-trouve ſous une voiture, ou ſous les piéds des Chevaus qui vont à l'abreuvoir, ou entre les cornes d'un troupeau de Bœufs: on n'évite tout-cela qu'en-ſe-jetant dans un fleuve de fange, égoût de plûs de vingt-rues, très-longues, ét les plûs-ſales de la Ville; cependant on laiſſe debout cette maudite maison! Malgré le ſoin qu'on prend pour enlever les boues, on peut-dire qu'il n'y-a-rién-au-monde d'auſſi malpropre que plusieurs-quartiers; l'odeur infecte qu'ils exhalent ne peut-être-ſuportée que par Ceux qui en-ont l'habitude. Mais ſi l'on paſſe dans d'autres, on trouve des palais magnifiqs, où brillent l'élegance ét le goût de la belle-architecture. Crairais-tu que cette grande Ville, dans un ſiècle auſſi-éclairé que le nôtre, n'a-pas de conduits ſouterreins pour égoûter ſes eaus? A la moindre-pluie, elle eſt un marais d'inmondices; ét en-tout-temps, l'Homme-à-piéd eſt-éclabouſſé par un limon gras ét noir, produit des urines ét des lavures, que lancent de-draite ét de-

1713. 140. *Lettre.*

1753. 140 Lettre. gauche les piéds des Chevaus ét les roues des voitures. Les maisons n'y-ont pas de canaus pour conduire à-terre les eaus-des-pluies; un échené ſaillant jette à-flots l'égoût des toîts, ét trempe encore les Paſſans longtemps après que le ciel eſt-ſerein. Une chose fort-mauvaise, ét trèsinpolitique frape tout-d'un-coup à Paris, c'eſt qu'on n'y-a preſqu'auqu'un-égard à tout ce qui n'eſt que pour la comodité du Peuple; cette Eſpèce paraît ſi-meprisée, qu'apeine a-t-on-daigné ſ'en-occuper; la Populace eſt-écrâsée par les carroſſes, ſans qu'il y-ait d'ordre établi pour la preserver; un Homme en-voiture a-toujours-des-affaires plûs-preſſées que toute la malheureuse Infanterie, qui, cependant ne piétone que pour ſe-procurer le neceſſaire; le plûs-frivole Petitmaître, la plûs-meprisable Catin, peuvent-inpunement paſſer ſur le dos à cent-mille Honnêtes-gens ét ſe faire-mener ventre-à-terre, pour aler faire des inutilités ou des crimes. Je ſuis perſuadé que ſi les Gens-à-fortune ſouffraient des ruiſſeaus ét des échenés, ily-a-longtemps que tout cela ſerait-reformé! Quoique la police ſait-ici-fort-bién-exercée, on y-laiſſe pourtant aux Filous, ét même aux Aſſacins tous les commencemens de lune; on n'alume pas les lanternes, ét les rues ſont alors comme des cachots, à-cause de l'ombre des maiſons; ſi quelque Scelerat a un Ennemi, il peut-attendre ces temps-là pour ſ'en-defaire.

Au premier-coupd'œil que l'on jete ſur le Peuple de Paris, il paraît tout le contraire de

nos Citadins de province : chés nous, c'eſt 1755.
l'apatie, la nonchalance, le goût de la tran- 140
quilité : ici, l'on voit une activité; un air d'af- *Lettre.*
faire ; on ne marche pas, on court, on vole : nulle attencion les uns pour les autres ; très-peu d'égards dans les occasions-même qui le demandent; on voit que tous ces Gens-là ſont des pièces ſeparées, qui ne forment point un tout. Je crais que la politique y-gâgne; mais l'humanité ſûrement y-perd. Si un Homme que des Voleurs aſſacinent ſe-ſauve dans une boutique, il en-eſt pour l'ordinaire inhumainement repouſſé par le Maître, qui le voit-maſſacrer de ſens-fraid à ſa porte. Cependant il ne faut-pas-craire que tous ces Gens qui heurtent, qui pouſſent, dont les piéds touchent apeine le pavé, aient tous des affaires preſſées ! c'eſt la manière d'ici : Où crairais-tu que court ce Negociant père-de-famille ? à ſa manufacture, chés ſes Debiteurs? non ; c'eſt chés une petite Griſette qu'il entretiént : Cet Homme en-robe, chargé de ſacs ét de paperaſſes ? à l'audience ? non : il va dans la galerie du Palais, conter fleurette à une Fille-de-modes : Cet Abbé ? il vole au foyer de la Comedie ou de l'Opera, faire ſa cour aux Actrices, ét juger une Pièce nouvelle : Cette Jeuneperſone, ſi-modeſte, qui trote à-petits-pas-de-Souris !... elle court à un rendévous, étc. Ainſi, tu vois qu'ici les occupacions d'un certain-monde, ne valent-pas-mieus que l'indolence ét l'inutilité de nos Provinciaus.

1753. 140 Lettre. Il eſt-aisé d'imaginer que l'indifférence qu'ont ici tous les Hommes les uns pour les autres, n'eſt pas un aliment pour la probité : des Etres qui tous ſe-ſont parfaitement-indifférens, parfaitement-inconnus ; qui par-conſéquent ne rougiſſent jamais de leurs turpitudes en-ſe-voyant, doivent-chercher à ſe-tromper; ét c'eſt ce qui arrive : Paris eſt le centre de la filouterie, de l'eſcroquerie, du vol, de tous les vices, de tous les crimes qui y-ont-raport. Le Sexe y-doit-avoir moins de pudeur ét moins de vertu, parceque le frein très puiſſant de l'opinion publique y-eſt preſque nul.

Une chose qui frappe encore tout-d'un-coup à Paris, c'eſt la gradacion de tous les rangs : De l'un des extrêmes à l'autre, ét par nuances inſenſibles, on voit l'Homme ſ'élever, de la fange, où il gît au deſſous des Animaux, juſqu'à la divinité (paſſe-moi le terme, mais il n'en-eſt-pas d'autre pour exprimer l'état de certaines Gens). C'eſt une chose qui ſerait incrayable, inconcevable même, ſi on ne l'avait pas ſous les ieus, comment dans l'enceinte d'une même Ville, il peut ſe-trouver des Etres-de-même-eſpèce, ayant les mêmes paſſions, les mêmes desirs, partagés avec tant d'inegalité de ce qui peut les ſatisfaire, ét qui neanmoins vivent enſemble ſans ſ'égorger ! c'eſt, je le ſais bién, un effet des lois ſociales, ét ce qui en-montre la ſageſſe : mais ces lois ont des Hommes pour auteurs, ét leur effet, qui exiſte, ne m'en-paraît pas moins admirable, quoiqu'infaillible ét ſûr.

Quel coupd'œil pour un Filosofe, que celui de cette foule d'Individus qui ſe-touchent, dont l'Un ſe contente d'un jour de plaisir ſur ſept; ét dont l'Autre emploie à ſe divertir les jours ét les nuits, qu'il trouve trop-courts encore! L'Ouvrier ſupporte jour-ét-nuit les plûs-rudes travaus, dont il ſait que rién ne peut l'affranchir que la mort, dans l'eſpoir d'aler le dimanche à la guinguette, boire d'un vin deteſtable, ét manger d'un ragoût de Cheval *equariſſé*, avec le groſſier ét peu-ragoûtant Objet de ſon amour: Le Valet, ravalé audeſſous de la qualité d'homme, mis ſur la même-ligne que les Chevaus ét les Chiéns de ſon Maître, endure les mepris, quelquefois les coups, toujours l'impertinence, ét applaudiſſant luimême à ſa degradacion, voue ſon exiſtance au faſte ét aux comodités de ſon Egal, dans l'eſpoir de ſurvivre à ſon Tiran, ét d'avoir-part à ſes tardifs ét mal-aſſurés biénfaits. D'Autres, eſclaves du Publiq, qu'ils ſervent ou qu'ils amusent, ſ'occupent éternellement de choses qui leur ſont étrangères: devenus des eſpèces de canaus par où tout paſſe, ét qui ne ſentent rién, ils vivent ét meurent ſans-avoir-penſé ou agi pour euxmêmes. 1755. 140 *Lettre.*

Je n'ai-encore-trouvé qu'une chose agreable à Paris; ét elle resulte de ce peu de conſequence dont on y-eſt les uns pour les autres; c'eſt qu'on eſt-libre de ſe-mettre comme on veut. Je t'avoûrai que j'ai le faible d'aimer les beaus habits: je me ſuis-ſatiſfait de ce

côté-là: mais ſi l'on a carteblanche, cet avantage eſt tellement-commun, qu'il ſ'en-faut-beaucoup iei, qu'il faſſe la même-impreſſion que chés nous! Cependant la ſenſacion qu'il cause, même ſur les Perſones dont on n'eſt-pas-connu, eſt encore aſſés-forte, pour que bién des Gens ſacrifient tout à leur parure. Il faut-convenir auſſi que les Particuliers étant-inconnus, l'imaginacion de Ceux qui voient un Homme bién-mis, a une carrière très-vaſte! on peut-être-pris pour un Duc-ét-Pair, un Marquis, un Comte; ou dans un autre coſtume, pour Quelqu'un de la Haute-robe, étc.[a] Je ſoupçonne cependant encore une autre-raiſon: c'eſt que la parure rend plûs-agreable, ét qu'à-chaque-pas, il ſe-trouve à Paris des Objets à-qui l'on desire de le paraître, parce-qu'ils le ſont pour nous. . . . . Je m'en-tiéns-là pour aujourd'hui. Je reprendrai cette matière une-autrefois; ſi je puis.

1753. 10 janvier. 141 *Lettre.*

141.me) (*Urſule, à Edmond.*

[La voila qui ſ'ennuie du ton qui règne chès nos Père-ét-Mère, ét qui decouvre des diſpoſicions, que nous n'aurions-pas-ſoupçonnées!]

[a] la 140. On a-reçu ta Lettre ét ta relacion*, chér Ami: La dernière m'a-plûs-fait-de-plaisir qu'on ne ſ'en-doute chès nous; elle m'a-fait-eſperer que tu étais tranquil, ét que je n'avais-plus de nouveaus malheurs à-craindre. Nous ſommes à Aucerre depuis deux-jours: m.me Parangon ſ'y-montre apresent, pour en-diſparaitre enſuite avec plûs de ſûreté: je dois

l'accompagner. Mais nous ne voyons qu'un certain monde, ét nous paſſons les journées chés m.me Canon. Fanchette ſort avec cette Dernière, pour tout ce qu'il faut que nous ayions, avant notre depart. 1755. 10 janvier. 141 *Lettre.*

Nous avons-eu à Saci bién du lamentable! ét je t'avoue, que moi, qui ne ſuis-plus-faite à ce ton, j'en-ai par-deſſus les ïeus. J'ai-été-charmée de l'abſence que nous procure notre petit voyage; ét dans l'excès de mon ennui, je ne ſais enverité, ſi je ne pardonnerais pas au Marquis une ſituacion, qui m'oblige à retourner à Paris*! La vertu eſt-aimable, mais il faut unpeu l'égayer, ét chés nous, elle ne ſe-montre que la larme à l'œil. Avec cela, ſi vous prenez le moindre ſoin de cette pauvre figure, vous-vous-attirez des apoſtrofes ſans-fin: *Je ne m'étonne pas! Vous êtes coquette! Voila ce que les Coquettes ſ'attirent!* On n'ose rién repondre: mais je ſonge à mes quinzemille-livres, ét je me conſole*. Tu vois par le ton que je prens dans cette Lettre, qu'il ne faut pas que tu voyes les choſes au dernier tragiq, ét que tu ailles ferrailler avec le Marquis, ſi tu le rencontres. * *U.* 53 pag. * *U.* 54 pag.

Parlons unpeu de tes affaires. L'aimable Famme eſt-groſſe: c'eſt un point aſſuré: elle en-eſt-ſansdoute-fâchée; mais ne crains-rién de ſa douleur; je ſuis bién-ſûre qu'elle ne voudrait pas qu'un Pouvoir ſurnaturel lui en-ôtât la cauſe: ainſi, ton chagrin à toimême doit ſ'éclaircir ét devenir moins-ſombre; il ne te doit reſter que la douleur de l'offenſe faite à

1753. 10 janvier. 141 Leure.

Dieu; je te le repète, quant à l'aimable Famme, tu lui as-fourni une occasion d'exercer agreablement le reſte de ſa vie ſa precieuse ſenſibilité.

Mais il eſt un-autre point que je veus traiter. Ma charmante Compagne eſt-jeune, belle, innocente, heritière en-totalité de m.me Canon, qui me le dit encore hièr, ét qui desire ton mariage avec elle: Fanchette te-rendra heureus, je puis t'en-repondre, ſ'il eſt dans la nature de ton cœur qu'une Famme puiſſe faire ta felicité. Donne-moi cette aimable Sœur. Cela eſt-jeune, tu la formeras à ta fantaisie; tu ne ſeras-pas-gêné, comme tu le ſerais avec m.me Parangon, ſi elle était veuve, ét que tu l'épousaſſes; jamais tu ne ſerais que ſon très-humble eſclave; à-moins que tu n'imitaſſes ces Brutaus qui humilient d'autant leur Famme, qu'ils lui doivent davantage: viéns ici. M.r G.-D'Arras nous a-quittées; il eſt chés ſes anciéns Confrères. C'eſt un chèr Ami, que j'aime de tout mon cœur; mais il faut nous cacher de lui pour ce mariage. Arrive à Saci, ſans t'arrêter; mais fais-m'en-dire un-mot en-paſſant; nous te ſuivrons le lendemain, nous concluerons, ét tu reviéndras marié embraſſer ton Ami: car il faut qu'il ſait des fêtes; ét tu verras qu'il en-fera le plûs-agreable aſſaisonnement. Tout le monde ici desire ce mariage, ét tu es ſûr de causer une ſatiſfaccion generale: ce motif ne ſera-pas-impuiſſant ſur ton cœur, naturellement bon. Viéns donc,

mon chèr Ami-frère : nous repartirons tous-enſemble pour Paris, ét j'y-demeurerais chés vous, juſqu'à l'évenement, ou un mariage, avec un agrement infini.

Le Conſeiller eſt-fort-aimable : mais je t'avouerai que ſi le Marquis en-agiſſait comme il conviént, ét qu'il te falût un ſacrifice, je te le ferais, ou tout-autre : Il me ſuffira toujours de ſavoir qu'une chose t'eſt-reellement-avantageuse, pour que je me ſacrifie. Je l'ai-dit à notre Ami-commun, qui m'a-ſondée plûs-d'une-fois à ce ſujet, ét qui loue-fort mes diſpoſicions à ton égard.

Adieu, mon chèr Edmond : ét crais que je me feliciterai toute ma vie de ce qu'a-fait ton amitié, pour ta tendre Sœur, Urſule.

P.-ſ. Renvoie-moi cette Lettre, ou garde-la pour me la rendre, depeur d'accident.

142.me) (*Reponſe d'Edmond.*

1753. 24 janvier. 142 *Lettre.*

[Il envelope l'annonce de ſon duel, en-repondant ſur ce qu'Urſule lui a-marqué.]

Tout ce que tu m'écris, ma chère Urſule, eſt-raiſonnable : mais je ſuis dans une paſſe qui ne me permet pas d'y-ſonger. Ainſi, abandonne des chimères, pour ne t'occuper que de toi. J'ai mes deſſeins, dont rién ne peut me detourner : ma trame eſt-ourdie ; il faut que je ſuive ma deſtinée. Je ne ſaurais cependant m'empêcher de te marquer la ſatiſfaccion que m'a-donnée un mot de ta Lettre, au-ſujet du Marquis. S'il t'épouse, c'eſt mon

1753. 24 janvier. 142 Lettre. meilleur Ami ; j'oublie tout. Le mariage eſt le batême du viol ; il doit l'effacer. En-effet, ce crime change alors de nature ; aulieu d'être un coupable attentat, digne de tous les châtimens, ou de toutes les fureurs de la vengeance, parcequ'il a-humilié une Famille dans ce qu'elle a de plûs-delicat, l'honneur d'une Fille, il ne deviént-plus que l'effet d'une paſſion inſurmontable, obligeante, flateuse : loin de bleſſer l'honneur de la Fille, il élève aucontraire un trofée à ſes charmes. Le ſeul qui ſait digne des tiéns, ma Sœur, c'eſt le mariage, avec le titre que le Marquis ſeul peut te procurer : Ta beauté eſt-aſſés-ſeduisante pour cela ; ét quoique ton Frère, cent-fois j'ai-ſenti, que tu ne pouvais causer des paſſions mediocres. Tu ſauras dans peu ce qu'on a-droit d'attendre du Marquis, ét alors, quoiqu'il-en-ſait, je te recomande de partir, ét de venir te presenter ici à la Famille. Si tu as un Fils, ét que la chose ait tourné d'une certaine façon, elle pourra l'adopter : Si c'eſt le contraire (1), elle fera ſansdoute le mariage : mille raisons que je tais pourront l'y-engajer ; ét je prens dès aujourd'hui des precaucions pour cela. J'ai des idées que j'ai-mises par-écrit, ét qui ſeront rendues à G.-D'Arras, pour qu'il agiſſe, lorſqu'il en-ſera-temps. Ce papier eſt-tout-prêt ét cacheté, entre les mains de Laure, qui ne

(1) Edmond ſeul s'entendait ici : *Si je tue, la Famille privée d'Heritier, pourrait-adopter ton Fils ; ſi je ſuis-tué, la Famille ſera ſansdoute le mariage :* Voila le ſens.

doit le remettre, que dans une circonſtance, que j'aurai-ſoin de lui faire-connaître. Adore pour moi, ma veritable, ma ſeule Epouse, mais en-ſilence. Quant à la charmante Fanchette, que n'ai-je un Second moimême digne d'elle à lui donner! Que n'ai-je deux corps avec une ſeule âme, qui les animât en-même-temps! elle en-aurait-un. Adieu, chère Sœur. Tu ſauras dans-peu combién je t'aime, à n'en-pouvoir-douter. Prie nos chèrs Parens de m'aimer, ét de ſe-ſouvenir de leur Fils Edmond.

143.me) (*Urſule, à Edmond.* 1753. 2 fevrier. 143 *Lettre.*

[Elle flate le panchant d'Edmond, ét lui ouvre ſon cœur, deja-gâté, au-ſujet de l'adultère.]

Enverité, mon Ami, tu es-parvenu à me donner les plûs-cruelles inquietudes, par la manière dont ta Lettre eſt-tournée! Mais avant de faire auqu'une demarche imprudente, ſonge auparavant à tout le chagrin que tu donnerais aux Perſones qui te ſont les plûs-chères! M.me Parangon deja-languiſſante, ne pourrait ſupporter un nouveau malheur; ét ſi tu l'aimes, comme je n'en-ſaurais-douter, tu lui épargneras un ſurcraît-de-peines. Je la regarde avec plûs-d'attencion, depuis que j'ai-reçu ta Lettre; ét je vois qu'en-effet, quand on l'aime, il eſt-impoſſible de ceſſer de l'aimer. Ne parlons-donc-plus de m.lle Fanchette; mais de ſa Sœur. Conſerve-toi pour elle. Que ſait-on ce qui peut-arriver à

1753. 2 fevrier. 143 Lettre. Son Mari n'eſt pas inmortel... J'oserais même dire quelque-chose de-plûs, ſi cela pouvait aler dans la bouche d'une Fille..... Mais pourquoi non ?... Je ne l'aurais-pas-dit il y-a ſix-mois; mais aujourd'hui, je puis parler, ce me ſemble, auſſi librement qu'une Famme. Je crais, qu'il eſt certains Maris, à quî leurs Epouses ne doivent rién, ou très peu de chose. Je raſſemble dans mon eſprit tout ce qu'il faudrait être pour meriter certain traitement*; enſuite, je trouve que m.r Parangon eſt tout-cela au plûs-haut-degré... J'ai-reſolu de te ſervir auprès de mon Amie. Cela te conviént-il ? Parle ? Je ferai tout ce qui pourra t'obliger. M.r G.-D'Arras me paraît dans le même deſſein; il m'en-a-touché quelque-chose; mais comme en-craignant de l'ouvrir à une Begueule, telle qu'il me crait encore. Envisage donc l'avenir qui t'attend, comme l'amitié te le prepare, chèr Ami, ét calme-toi, par-reconnaiſſance pour tant de Perſones qui vont travailler à ton bonheur. Je te previéns qu'on veut chés nous que je reſte maitreſſe abſolue de mon revenu: c'eſt dire, que tu en-ſeras le maître. Adieu. Je voudrais deja que cette Lettre fût entre tes mains !... ét tu ſens de quelle conſequence il eſt qu'elle me reviénne !

V. 55 pas.

P.-ſ. Nous ſommes toujours à Aucerre. Nous n'avons-vu qu'une-fois m.r Parangon; ſon état nous diſpenſe de lui rendre-visite, ét l'empêche de venir chés nous. Tout le monde dit, que c'eſt bién-fait.

144.me

144.me) (*G.-D'Arras, à Edmond.* 1758. 9 fevrier. 140 Lettr.

[Idées vraies ſur le duel.]

Je commence *ex-abrupto;* je vais parler comme je t'aime.

Le duel, Edmond, eſt une accion baſſe, un acte degradant, qui ravale l'Être raiſonable à la condicion des Brutes. Oſe l'analiſer: qu'eſt-il? Un mouvement felon, qui porte l'Homme, devenu-feroce, à ravir la vie à l'Homme dont il ſe-pretend offenſé, en-expoſant la ſiénne propre. Les Peuples modernes mettent de la nobleſſe dans cette accion: mais il y-a-là un renverſement abſolu d'idées; car c'eſt la plûs-atroce de toutes. J'y-vois l'aſſacinat, et le ſuicide. L'aſſacinat s'y-trouve: car Celui qui provoque, ou accepte le duel, eſpère tuer; ſouvent il s'eſt-preparé, pour être plûs-ſûr de ſon fait. Le ſuicide y-eſt-également, en-ce qu'il faudrait être-fou, pour ne pas comper ſur la poſſibilité d'être-tué: Le Duelliſte fait-donc alors le ſacrifice volontaire de ſa vie à la paſſion qui le domine. Or ſi le ſuicide et l'aſſacinat ſont deux actes illegitimes, le Gentilhomme français, qui met ſon honneur à venger ſes injures particulières par ce moyén, ne peut être un Homme-d'honneur, qu'autant qu'une loi du Prince et de la Religion aura-autoriſé le ſuicide et l'aſſacinat: juſqu'au-moment où cette loi ſera-portée, le Duelliſte eſt le

1753. 3 Fevrier. 144. Lettre. avec la creance commune, avaient dumoins un appareil imposant; ils étaient-ordonnés; ils avaient des Témoins, des règles: aulieu que le duel, leur fils, n'eſt qu'une vraie boutade, une vraie poliçonnerie, ainſi que ſa cauſe. Car la plûs-grave eſt un ſoufflet, enſuited'undementi: Là-deſſus on met-l'épée-à-la-main; parcequ'il eſt-impoſſible à un Fripon, un mauvais Mari, un mauvais Père, un mauvais Fils, un mauvais Citoyén, de vivre ſans-honneur, avec un ſoufflet reçu, ou un dementi donné! Pour laver cette injure de Souffleté, ou de Menteur, il faut devenir meurtrier, aſſacin, ſuicide..... Un Payén (c'était *Cratès* le Tebain), reçut unjour un ſoufflet d'un-autre Greq nommé *Nicodrome*; Cratès fit-écrire ſur ſa joue enflée, *Nicodromus fecit*: qu'en-eſt-il resulté; dans le temps ét de nos jours? Nicodrome ſeul eſt-deshonoré: jugement qui eſt-d'accord avec la raison. On vous a-donné un dementi; Là-deſſus vous mettez l'épée-à-la-main. Qu'eſt-ce que cela peut-faire à la verité, inſenſé que vous êtes! Brute inſigne, que prouverez-vous par-là? Rién, ſinon que vous êtes une Bête-feroce. Le duel, pour l'Officier ét le Soldat, eſt un crime égal à la deſercion, ſ'il ne le ſurpaſſe: vous-vous-êtes-engajé à ſervir l'Etat; ét vous tuez ſes Defenſeurs! Louis-xiv a-fait un acte de ſuprême-juſtice, en-defendant le duel; c'eſt la meilleure de ſes lois: hé! plût-

adieu ! pour l'honneur de la raison, qu'elle fût-ſevèrement-exécutée !...

Quant à vous, Edmond, plûs-fou que tous les autres Duelliſtes, ſi vous le deveniez, vous ôteriez à votre Sœur, ſous-pretexte de la venger, le ſeul Homme dont elle puiſſe attendre une veritable repataciou. Je ne vous parle pas des dangérs auſquels vous-vous-exposeriez; ils ſont nuls pour un Fou, avant l'accion; ils ne ſont reels qu'après; Cependant ſongez à ce que vous avez de plûs-chèr; ſongez... Mais tout-cela eſt-impuiſſant: la ſeule chose qui puiſſe-faire-impreſſion ſur vous, je la ſais-bién, c'eſt l'honneur; ét vous le placez dans la gloriole de vous-battre pour votre Sœur ! mais vous n'alez pas au but; la propoſicion d'un combat ne peut qu'empêcher le Marquis de repondre ſelon vos desirs; ce n'eſt pas ainſi que ces choses-là ſe-traitent; c'eſt avec la douceur ét la prudence, qui n'humilient pas: ſi vous parlez au Marquis, il ſe-battra, eût-il une envie demeſurée d'épouser votre Sœur. Attendez notre retour; les coûches même de votre Sœur: ſi c'eſt un Fils, le rejetera-t-on?.... Fût-ce-même une Fille, elle ſera belle comme ſa Mère.... Je ne vous en-dirai pas davantage. Adieu.

145.me) (*Laure, à G.-D' Arras.* 1753. 4 fevrier.

[Duel d'Edmond avec le Marquis.]

145 Lettre.

Nous ſommes encore toutes-tremblantes,

1753. ma Mère et moi, mon Chèr; et je trouve
4 Fevrier. apeine la force de t'écrire! Sais-tu qu'Ur-
145 Lettre. sule est-vengée? Je te vois d'ici: je gaje que tu t'y-attendais? Edmond est un brave Cavalier, qui fera son chemin; ce debut me l'annonce: il faut du courage pour plaire à notre sexe. Le Marquis a-reçu son affaire en-deux-minutes. Entre-nous, il le meritait. Enlever, violer, si-donc! on ne peut rien de plus-bourgeois! C'était bon pour nos Grand'mères: aujourd'hui l'on est si-degoûté des enlèvemens, qu'il suffit d'en-voir un dans une Brochure nouvelle pour qu'on la jete-là, et qu'on prénne de l'Auteur et du Livre la plus mince idée!... Mais je ne songe pas que je raisonne! *je fais*, je crais, *de la philosofie*, tandis que c'est un recit que je te dois.

Edmond sortit avanhier, sous-pretexte d'aler mettre lui-même à la poste une Lettre
* la 143. pour sa Sœur Ursule*, il ne devait-être qu'une minute. Nous l'attendions pour dîner. Trois-heures, il ne revient point. Nous-nous-mettons à table. Je ne mangeai pas; j'étais-inquiette. Quatre-heures viennent; cinq, six, dix-heures du soir; et point d'Edmond. Notre inquietude devient des plus-serieuses. Nous envoyames chés Tous-ceux qu'il a-coutume de voir: il n'avait-paru chés Perlone. Mais hier Quelqu'un a-dit, qu'il alait-souvent chés un Maître-d'armes (et c'était-là qu'à notre insu, il passait une partie des journées). L'on y-a-couru. —Le Monsieur qu'on demande

(a-repondu cet Homme), eſt-ſorti de ma ſalle hièr ſur les cinq-heures. Un de mes anciéns Ecoliers, m.r le Marquis de-··· paſſait dans ſa voiture, comme nous étions ſur ma porte; il m'a-fait l'honneur de me ſaluer, ét par-maniére de converſacion, j'ai-dit à m.r Edmond le nom de ce jeune Seigneur: ſur-le-champ il m'a-quitté: je ne l'ai-pas-revu depuis-. Cette reponſe nous a-tout-expliqué. Il n'était-pas-difficil de voir quel avait été le deſſein d'Edmond. Nous-avons-paſſé le reſte de la journée dans des tranſes mortelles. A-minuit, on a-frappé: c'était luimême, ſanglant, bleſſé, mais legèrement. Je me ſuis-évanouie tout-de-bon, pour-le-coup! mais je me-ſuis-depêchée de revenir, pour entendre le recit de ſon combat. 1758. 4. fevrier 145 *Lettre.*

En-abordant le Marquis, il lui a-dit ces mots: —Etes-vous le Marquis *tel*? —Oui. —(*tout-bas*) Etes-vous le Raviſſeur d'une jeune Fille-de-Province? —Que vous importe? —Moi, monſieur, je ſuis le frère de cette Fille outragée, ét je pretens la venger ſur le Lâche qui ſ'eſt-deshonoré luimême, en-lui-feſant-violence: ét vous êtes ce Lâche. —Je ne ſuis point un Lâche: mais j'aimais, ét j'aime encore une Jeuneperſone que j'avais-enlevée: je voudrais reparer l'affront involontaire que je lui ai-fait, par le don de ma main: je ſuis-deſeſperé que ma Famille ſ'y-oppoſe. —Crayez-vous, monſieur, pouvoir l'épouſer? —Non, mon-

ſieur. —Vous m'accorderez donc de vous-battre avec moi, dans l'endrait et avec les armes que vous choisirez. —Pour celui-là, monſieur, à regret: mais j'accepte, puiſque vous m'y forcez. Jour au lendemain. Edmond a paſſé la nuit dans un hotel-garni, et n'a pas voulu reparaître chés nous de la journée. Cette legère circonſtance, donne une juſte idée de ſa bravoure. A quatre-heures-et-demie, ils ſe ſont joints, dans un terrein vide, proche les *grands-boulevards*, d'où Perſone ne pouvait les voir, acause de la hauteur des murs environnans. Ils ſe ſont ſervis de l'épée, comme d'une arme avec laquelle brillent davantage le courage, l'adreſſe, et qui fait moins de bruit. Notre Ami a bleſſé à mort, à ce qu'il crait, le Raviſſeur d'Urſule. Nous l'avons fait cacher dans une maiſon, ou l'on ne ſ'aviſera pas de l'aler trouver. Voi, mon Ami, ce qu'il faut faire, Dirige-nous, ou viéns toi-même. Mais, tu ne t'aviſeras pas de le gronder! il a bién fait; et la preuve, c'eſt que je l'approuve.

51 Eſtampe. *Edmond vengeur.*

Je remets ce qui peut ne regarder que moi, pour une autre Lettre. Adieu, etc.

1753. 6 fevrier. 148 *Lettre.*

146.me) (*m.me Parangon, à Edmond.*

[Que de faibleſſe! malgré ſa vertu!]

Cruel Ennemi de mon repos, ne ceſſeras-tu jamais d'amonceler les peines et les angoiſſes ſur la tête d'une Infortunée, dont

le ſeul crime eſt de t'avoir-involontairement-aimé ! A-chaque-inſtant, tu me donnes de nouveaux ſujets de larmes ; ét le dernier..... ha-Dieu ! le dernier expose tes jours !..... Cette idée me deſeſpère ; elle abbat mon courage. Jeune-Imprudent ! à quoi ſert ta vengeance ? que repare-t-elle ? Une Famille puiſſante, accreditée, qui peut-être va ſe-voir privée de ſon uniq Rejeton, demandera ton ſupplice ! Comment échapperas-tu !.... Dans l'état où je me-trouve, une ſi-cruelle inquietude !..... La Colère-celeſte nous pourſuit, Edmond ; ſongez que nous-l'avons-attirée ; ayez-recours à la divine Miſericorde ; rentrez en-vous-même : vous n'êtes-point-aſſés-endurci dans le crime, pour que le Dieu-de-bonté que nous adorons ne vous châtie-plus en-père. Tirons aumoins ce fruit de notre faute.... je dis *notre faute* ; je n'ai-pourtant-pas à me reprocher ... tirons aumoins ce fruit de notre faute, qu'elle nous faſſe-recourir à la Celeſte-miſericorde.... Edmond, je vais être mère ... ét ma Famille l'ignorera. Mon Cousin ! ha ! que vous êtes coupable !... Si l'on vengeait ſur vous les crimes que vous trouvez (avec raiſon) impardonables dans les Autres, où en-ſeriez-vous ?...

1753. 6 fevrier. 146 Lettre.

Nous alons partir votre Sœur ét moi. J'irai me-jetter aux genous des Parens du Marquis.... S'il ſe-pouvait qu'il vecût, je ſerais-bién-ſûre de les toucher... ou d'expirer à leurs

piéds.. Je vous crais trop-malheureus pour vous faire le detail de ce que souffre, par votre faute,

Votre plûs-tendre Amie. (*sans signature*).

P.-s. Vos Parens ignorent tout.

1753. même jour 6 fevrier. 147 *Lettre.*

147.me) (*Urſule, à Fanchon.*

(Edmond ſ'eſt-battu pour elle avec le Marquis.]

Chère Sœur! Edmond ſ'eſt-battu: le Marquis eſt-bleſſé, peutêtre mort. Laure l'écrit à m.r G.-D'Arras*. O Dieu! eſt-il poſſible! Cet Etourdi! tout gâter, tout perdre!.. Plus d'eſpoir! Je ſens que je regrette un Homme.... qui, au-fond, ne m'aurait-pas-offenſée, ſ'il ne m'eût-pas-aimée audelà de toute expreſſion! Annonce cette nouvelle avec menagement, ou plutôt n'en-parle qu'à ton Mari. Nous partons; ét il ſera temps d'inſtruire nos chèrs Père-ét-Mère, quand nous aurons-mis notre Frère hors de peril, ſ'il eſt-poſſible. Je le crais: ſon cas eſt le plûs-grâciable de tous-ceux qu'on peut imaginer: m.me Parangon ét m.r G.-D'Arras le disent. Mais la pauvre Dame eſt-audeſeſpoir: m.r G.-D'Arras, lui, dit qu'Edmond lui tâille diablement de besogne, ét qu'apparenment ſon Bon-ange a-penſé qu'il lui falait un pareil Ami, pour empêcher que le Malin n'eût le temps de le tenter. Quant à moi, je ſuis-toutalafois trèsaffligée, ét fort-en-colère contre Edmond. Le Marquis ne m'a-jamais-

* dans la 145.

deplu, quoique je l'aie-fait-craire à cet Etourdi, pour écarter de lui certains ſoupçons, car on eſt bién-embarraſſée avec ces Fous-là!... Je ſuis-pourtant-touchée de ſon amitié pour moi: je vois que m.me Parangon m'en-veut unpeu de lui être ſi-chère: je le devine à quelques-expreſſions. Comme la nature perce en-depit de la vertu la plûs-épurée!.... Adieu, chère Bonne-amie-ſœur. Ne dis rién à nos Père-ét-Mère: on-me-recomande de te le marquer.

148.me) (*La Même, à la Même.* 1753. de Paris, 11 fevrier. 148 Lettre.

[Elle nous raſſure au-ſujet d'Edmond.]

Vous pouvez tranquiliser nos chérs Parens, ton Mari ét toi, trèschère Sœur. Tout eſt-arrangé; ét le Marquis n'en-mourra pas. Edmond ſ'eſt-comporté en-Homme-d'honneur, ét ſon combat n'a-rién qui puiſſe lui faire-tort; il a-paſſé mes eſperances. En-partant d'ici, nous comptions tous ſur m.r G.-D'Arras: cependant il n'a-rién-fait: il n'en-a-pas-eu le temps: ſans intrigues, ſans proteccion, par la ſeule éloquence perſuaſive de ſes diſcours, de ſa beauté, de ſon intereſſante douleur, m.me Parangon, dès le lendemain de ſon arrivée, a-tout-obtenu. Elle a-dabord-parlé au Marquis, qui était chés ſes Parens ét aſſés-bién pour la recevoir. Il a-ſu d'elle qu'on pourſuivait mon Frère: ét c'eſt lui-même qui a-flechi ſa Famille irritée,

en-fesant de ſon Ennemi le plûs-bel éloge. On a-pardonné. Juge de notre joie, en-aprenant cette nouvelle, modeſtement racontée par m.me Parangon!

M.r G.-D'Arras, qui desaprouvait auparavant le duel avec tant de force, a-été enſuite le plûs-ardent apologiſte d'Edmond contre m.me Parangon ellemême, qui perſiſte dans ſon ſentiment à ce ſujet. Mais on aſſure qu'elle a-parlé ſur un ton bién-different au Père du Marquis, après en-avoir-obtenu la grâce d'Edmond! Elle lui a-fait-entendre qu'il n'eſt auqu'un Juge, qui eût-ôsé condanner un Frère, en-pareille occasion.....

Je ferme ma Lettre, acause de l'heure de la poſte. Adieu ma chère Fanchon.

1753. 1 mars. 149 Lettre.

149.me) (*Edmond, à Pierre.*

[Il m'apprend tout ce qui ſe paſſe au-ſujet d'Urſule ét du Marquis.]

La Lettre d'Urſule vous a-inſtruits, dans le temps, de ſon heureuse arrivée ici, avec ma Cousine, m.lle Fanchette, m.me Canon, ét m.r G.-D'Arras. Mon Frère, m.me Parangon n'eſt pas une famme; c'eſt une Ange. Je ſuis-libre, ét c'eſt par elle: le Marquis, preſque retabli de ſa bleſſure, eſt-devenu mon ami, mon protecteur; ét c'eſt par elle: toute ſa Famille me voit de bon-œil, ét c'eſt encore par elle: c'eſt d'après les éloges qu'elle a-daigné leur faire de l'*Ennemi de ſon repos.*

Tu ne ſais-pas-encore au-vrai la manière dont le combat ſ'eſt-engajé entre le Marquis ét moi, ét comment les choses ſe-ſont-paſſées. Le hasard me fit-connaître le Marquis, unjour-ou-deux avant celui que j'avais-marqué pour lui faire un appel. Je ne crus pas qu'il fût dans les règles de l'honneur ét de la bravoure de voir mon Ennemi, ſans lui parler-net. Je le ſuivis, ét je l'atteignis facilement, quoiqu'il fût en-cabriolet, acause d'un embarras qui l'arrêta dans une rue auſſi-étraite que celle *des-Añglais*, par laquelle il paſſait. Je m'expliquai en-peu de mots. Jour au lendemain. Exactitude complette de ſa part ét de la miénne. —Il vous faut-donc du ſang, monſieur? (me dit-il). Je lui repondis, que l'outrage l'exigeait; que puiſque par ſa conduite il nous avait-mis, ma Sœur ét moi, dans le cas de ne pouvoir ſupporter ſa vue ſans-rougir, il falait que lui ou moi nous fuſſions-à-jamais-delivrés par la mort de la presence d'un Objet odieus. —Vous avez-raison (me repondit-il): mais il ſerait bién-malheureus pour vous, de perdre la vie, en-ſoutenant une bonne-cause! —Il eſt bién-plûs-malheureus, bién-plûs-inſupportable (repris-je), de vivre avec le ſentiment de l'injure que vous-nous-avez-faite! que je meure ou que je tue, j'aurai-fait ce que j'aidû, ét ma Sœur ſera-vengée-... A ce mot, nous-avons-mis l'épée-à-la-main. Je me-ſuis-aperçu que le Marquis me menageait.

1754. 1 mars. 149 Lettre

1753. 1 mars. 249 Lettre. —Emplayez toute votre adreſſe (me ſuis-je écrié), elle vous eſt-neceſſaire-... Voyant qu'il ſe-tenait-toujours ſur la defenſive: —Traître (ai-je repris), veus-tu me rendre ton aſſacin malgré moi, ét m'ôter auſſi l'honneur-! Alors le combat eſt-devenu tel que je le ſouhaitais. Le Marquis m'a-bleſſé: j'ai-paré à-demi, ét ſur le même-temps, je l'ai-atteint au corps. Il eſt-tombé: le ſang ſortait à gros-bouillons. Mais ſatiſfait de la vengeance que je venais de prendre, la pitié eſt-rentrée dans mon cœur; au riſque de ma propre vie, j'ai-ſauvé les reſtes de la ſiénne: ça-été moi qui ai-mis le premier appareil: j'ai-arrêté le ſang; ét j'ai-aidé le Domeſtiq du Bleſſé, à le porter le plûs-comodement pour lui qu'il a-été-poſſible, juſques chés un Chirurgién. Là, je l'ai-quitté pour me-ſauver, en-lui-disant: —Je ne vous en-veus-plus; j'aime à me perſuader que le ſang que vous venez de perdre, eſt tout ce que vous en-aviez de mauvais ét de criminel. Crayez-vous que j'aie-dû me battre? —Je le crais (a-repondu le Moribond), ét je vous pardonne ma mort de tout mon cœur.... Je l'avais-meritée plûs-ignominieuse-. Il a-exigé que je l'embraſſaſſe, ét m'a-presenté ſa bourſe, que j'ai-refuſée.

Dès que ſon extrême faibleſſe, ſuite du traitement, lui a-permis de parler, m.me Patangon ſ'eſt-ptesentée. Elle ſ'eſt-mise à-genous devant ſon lit. Qui peut resiſter à

la Beauté ſuppliante! —Ha! levez-vous, Belle-dame (a-dit le Marquis); cette poſture me-convient: je ſuis le coupable! Il l'a-écoutée un-inſtant: puis il a-fait-prier le Comte ſon Père, chés lequel on ne l'avait-tranſporté que de la veille), de paſſer dans ſa chambre avec la Dame ſa mère. —Vous pourſuivez le Jeunehomme (leur a-t-il dit), à ce que cette Belle-dame m'apprend? Hé! pourquoi? Je ne vous rappelerai pas que c'eſt un Frère qui a-vengé la plûs-cruelle injure, ét qui m'a-juſtement-puni: Mais je vous dirai plûs; c'eſt que vous pourſuivez l'Homme auſſi-humain que courageus, qui a-ſauvé les reſtes de ma vie, en-exposant la ſiénne. Il a-raconté ce que j'avais-fait, en-l'embelliſſant ſi-bién, qu'il a-fait-repandre des larmes à Ceux que devorait la ſoif de mon ſang. On m'a-pardoné: l'on a-careſſé ma Couſine; ét pour la tranquiliſer abſolument, le Comte a-écrit de ſa main, qu'*inſtruit de ma conduite envers ſon Fils, il venait de me pardonner.* 1758. 1 mars. 149 Lettre.

C'eſt avec cette ſimplicité que m.me Parangon m'a-raconté ſa reüſſite: mais je ne doute pas que je ne lui doive beaucoup-plûs qu'elle ne veut le faire-paraître. Elle a-ajoûté, qu'on l'avait-chargée de m'amener.

Dès le lendemain elle m'a-presenté: Il y-avait des Dames jeunes ét charmantes. Nous avions m.lle Fanchette avec nous. On m'a-fait la grâce de me louer ſur ma figure.

1753. 1 mars. 149 heure. Les Dames m'ont-fait des queſtions ; on a été juſqu'à me demander, ſi j'avais une Maitreſſe ? J'ai-regardé ma Cousine ; qui confuſe de mon ſilence, ét de ce que mes regards pouvaient-faire-penſer, a-repondu pour moi, en-montrant Fanchette : —Je lui deſtinais ma Sœur (ce qui lui a-fait-baiſſer ſes beaus ieus, avec une modeſte rougeur). —Ah ! monſieur le Comte, a-dit une Jeune-dame, quel dommage, ſi vous aviez-ôté à cette charmante Fille ſon Amant, ét preſque ſon Mari ! ſansdoute elle l'aime, car il le merite ; ét vous l'euſſiez-rendue bién-malheureuse-! J'ai-pris ce compliment pour ce qu'il valait. Mais ce qui m'a-beaucoup-flaté, c'eſt que ma Cousine a-paru l'être. —Que fait-il ? (a-t-on dit) : il lui faut un emploi ? —Il eſt peintre, madame (a-repondu ma Conductrice). —Il fera mon portrait (ont-repris toutes les Dames enſemble).

M.r le Comte m'a-donné un moment d'entretién particulier : il m'a-promis ſa protección, d'un ton-de-bonté, qui m'a-touché ſi-vivement, qu'il en-a-été-frappé. —Vous êtes ſenſible ! (m'a-t-il dit) : cela me fait-plaisir ! ſi cette ſenſibilité-là ne vous egare pas, elle vous donnera de vrais Amis-!

Tu vois, mon chèr Aîné, que je ne ſuis-pas-malheureus ! L'honneur de ma Sœur eſt-reparé par mon accion : tout le monde le dit, juſqu'au Conſeiller luimême : cette acción qui paraiſſait devoir me perdre, me fera-

faire mon chemin, en-me-donnant accès dans une Famille reſpectable ét puiſſante. D'un-autre-côté, je vois tous les jours ma Cousine, ma Sœur, m.lle Fanchette, ét m.r G.-D'Arras: enfin, l'Artiſte le plûs-habil de cette Capitale veut-bién être mon guide. (Je dois encore ce dernier avantage à m.me Parangon.) Eſt-il une perſpective plûs avantageuse? Joins à tout-cela, mon Pierre, qu'Urſule me paraît encore plûs-aimée du Conſeiller qu'elle ne l'était; qu'il ne ſoupire qu'après l'inſtant de s'unir à elle; que le Marquis jure qu'il veut ma Sœur..... Mais je t'avouerai, qu'elle a de la repugnance pour ce Dernier (1), ét qu'elle n'eſt-pas-indifferente pour ſon genereus Amant. Nous fesons-bién notre cour à la Famille du Marquis, en-paraiſſant chercher nous-mêmes à l'éloigner. Je ne ſais pourtant ce qui arriverait, ſi c'était un Fils. Les Chefs de la Famille de ce Jeune-Seigneur (à ce que j'entens) chancellent lorſqu'il leur dit: —Abandonnerais-je mon ſang, le vôtre, mon nom, votre Heritier-à Ah! Pierre! je ne dis pas tout...

(1) On a-vu qu'il ſe-trompait aux diſpoſicions d'Urſule.

150.me) (*Fanchon, à Urſule.* 1753. 4 mars. 150. *Lettres*

[Comme nos Père-ét-Mère furent-contens du courage ét de la magnanimité d'Edmond; & ma Famme elle-même paraît l'approuver dans ſa vengeance!]

Ma trèschère Sœur: Acellefin-de vous

1753. 4 mars. 150 Lettre. faire une Reponſe plûs-ample, j'ai-attendu que nous *évuſſions* quelqu'autre nouvelle: ne doutant pas que le chèr Edmond debarraſſé ne nous écrivît luimême ſa delivrance: Et c'eſt ce qu'il viént de faire, par une Lettre à *la 149. mon Mari*, lequel l'a-reçue en-tremblant, mais qui l'a-enſuite-ſolennellement-lue, par-ordre de notre Père, devant toute la Famille aſſemblée. Et ce qui nous a-fait à tous la plûs-grande joie, ç'a-été qu'Edmond n'ait-pas-tué; mais qu'après le combat, il ſait-humainement-venu offrir ét donner ſecours au Bleſſé. A cet endrait, notre reſpectable Père ſ'eſt-levé; ét mon Mari ſ'eſt-arrêté de lire, crayant qu'il alait-parler: mais le digne Homme murmurait bas, comme priant Dieu: ét enſuite il a-dit à mon Mari: —Continuez, mon Fils-. Et quand enſuite notre bon Père a-entendu le reſte de ce combat, comme notre Frère a-porté le Bleſſé; comme il lui a-dit qu'il ne lui en-voulait-plus, ét que le ſang qu'il venait de perdre était le ſeul qu'il eût de mauvais; comme il a-demandé au Marquis, ſ'il crayait qu'il eût-dû ſe-battre? ét comme le Marquis lui a-repondu, qu'il le crayait, ét qu'il lui pardonnait ſa mort, qu'il avait-meritée plûs-ignominieuse; comme il a-voulu qu'Edmond l'embraſſât; comme il lui a-offert ſa bourſe; ét comme Edmond l'a-refuſée, le bon Vieillard, en-entendant tout-ça, ſ'eſt-encore-levé ſuffoqué, ét nous a-dit: —Mes Enfans, voila de grandes ét

belles choses ! ét Dieu a-tiré le bién du mal, dont je benis ſon trèsſaint-nom ! car voila de grandes ét belles choses ! ét plûtadieu que ce Marquis, qui n'a le cœur auqu'unement gâté, reparât ſon offenſe envers ma Fille, comme il viént de le faire dignement, en-la-Perſone de mon Fils ! ét Dieu, pour ce, daigne conſerver ſes jours ! Mais mon Edmond ſ'eſt-comporté d'une façon grande ét digne ! ét je voudrais que mon venerable Père fût en-ce-monde pour en-être-temoin : Et quoiqu'il le voit du ſejour des Juſtes, où il eſt : Par-ainſi, qu'Edmond ſait-pardonné de lui ét de moi, pour les chagrins que ſon cœur vif nous a-causés ! Car les cœurs vifs causent des angoiſſes ét des chagrins ; mais ils les guariſſent avec un baume-de-joie : au-lieu que les cœurs dormans comme les eaus-croupiſſantes, ne causent que langueur mourante ét nauseïque, ſans jamais plaisir auqu'un. Continuez, mon chèr Pierre : car vous êtes cœur vif auſſi, mon Fils ; mais depuis que vous êtes mon fils, je n'ai-trouvé en-vous, ét par vous que lieſſe ét plaisir, ſans jamais ombre de peine, ſi ce n'eſt en-votre-maladie, quand nous faillimes de perdre en-vous notre bras-drait, ét le repos de notre vieilleſſe. Et mon Mari a-continué. Et il a-lu de m.me Parangon ; que notre Père a-benie, en-entendant, comment cette bonne ét chère Dame avait-parlé. Et il ſemblait qu'il la voyait, quand elle a-été le ſoir dans l'aſſemblée des Dames, ét qu'elle a-ſi-bién-par-

1751. 4 mars. 150 Lettre.

1753. 4 mars 150 Lettre. lé, nommant m.lle Fanchettè, —Je lui destinais ma Sœur. —Hô! plûtadieu, què nous fussions à ce beau jour, a-dit notre bonne Mère, ét que je visse au rang de mes Filles, la chère ét aimable d.lle Fanchette! mon Fils m'en-paraîtrait-encore-plûs-aimable; à moi, sa pauvre Mère, qui l'aime deja tant, ét je compterais, en-pardessus, tout-ce qu'il m'a-donné à Aucerre-. Et la reponse des Dames a-bién-fait-plaisir à notre bon Père. Et quand il a-entendu que toutes les Dames voulaient qu'il fît leur portrait; il a-dit: —Bién, bién! voila que Dieu me rend audelà de mes esperances-. Etpuis les refleccions d'Edmond ensuite, lui ont-encore-fait-plaisir; car il l'a-loué; ét tout ce que dit-là Edmond, lui a-plûs-donné de contentement, que jamais nous ne lui en-avions-vu-prendre: Cette joie-là, chère Sœur, vous regardait tous-deux. Mais il a-été unpeu mecontent d'un mot qui termine: *Ha! Pierre! je ne te dis pas tout!* parcequ'il a-eu-peur qu'il n'y-ait encore quelque chose endessous. Mais moi, qui en-sais la signifiance, je l'ai-rassuré, demon mieus, en-disant, que ce n'était-rién qui dût inquieter, au-sujet de querelles ou de dangérs de sa vie, que j'en-étais-certaine, ét que ça n'avait de rapport qu'à son mariage. Ce que notre bonne Mère écoutait avidement, ét elle l'a-fait-remarquer à notre Père. Après ça, nous-avons-parlé, mon Mari ét moi, des nouvelles que nous-avions-eues auparavant que de savoir le bout des choses, ét que

vous-aviez-recomandé de ne pas dire, qu'on n'eût-reüſſi, nous aſſurant qu'on y-alait-tout-emplayer: ce qui a-bién-fait-plaiſir à nos chèrs Père-ét-Mère, que vous ayiez-eu cette attencion-là: car ils ont-dit, en-ſe-regardant l'un-l'autre: —Nous-avons de bons-Enfans; que Dieu les beniſſe tous, ainſi qu'ils nous aiment ét reſpectent-! Quant à ce qui eſt de ce qui vous regarde, trèschère-Sœur, il faut que je voûs recomande de vous comporter là où vous êtes, à votre plûs-grand-avantage, qui ſera toujours ce qui fera le plûs de plaiſir ici. Si j'en-étais crue, moi qui étais pour le Conſeiller, avant ce qui eſt-arrivé, je ſerais apresent pour le Marquis: Et je le tranche-net, chère Sœur; une Fille doit épouser l'Homme qui l'a-approchée, qu Perſone. Songez-bién à-cela. Ce n'eſt ni la gloire, ni l'honneur-de-l'alliance qui me tiénnent; c'eſt la raison ét le bonſens. Ne crayez-pas que vous ſeriez auſſi-bién avec m.r le Conſeiller, que ſi ça n'était-pas-arrivé! les Hommes ont, ét doivent-avoir des *memorarés* terribles, dans ces occasions-là, ét on voit ſouvent griſe-mine quand leur premier feu eſt-paſſé! Etpuis il y-a je ne ſais-quoi qui repugne à l'imaginacion d'une Famme, d'avoir un Enfant d'autre-part, tandiſ-qu'elle eſt mère d'une autre Famille; ça lui partage le cœur, ét ça lui bleſſe à-tout-moment le ſouvenir. C'eſt mon idée, ét je crais celle de mon Mari, que j'ai-mis ſur ce chapitre-là, à mots-couverts. Quant à ce

1753. 4 mars. 150 Lettre.

1751. 4 mars. 150 Lettre. qui eſt d'Edmond, je vois que c'eſt un Homme-du-monde, ét fait pour le monde: Et j'ai-aſſés-bién-goûte ce que m'a-dit m.r G.-D'Arras, en-me-parlant à ſon ſujet, —Je forme Edmond pour être dans les Villes, ce qu'il faut qu'on y-ſait: ma conduite avec Bertrand ou Georget ſerait-differente; ét celle avec vos Frères d'ici, ne reſſemblerait pas encore à cette dernière. Mais il y-a ici deux Hommes qui m'étonnent, votre Mari ét votre Beaupère! Le Premier eſt d'un ſens ét d'une nobleſſe, que je n'ai-trouvée nulle-part: le Second eſt un veritable Patriarche, plein d'honneur ét de confiance dans tout le monde, qu'il juge d'après ſa belle âme. Je ne parle pas de vous, ni de votre Bellemère: des Fammes de votre ſorte ne ſe-trouvent qu'ici. Quant à votre Sœur-Urſule, elle a-besoin de mes leçons, unies à celles de m.me Parangon-.

Par ce que je vous marque-là, chère Sœur, vous-voyez qu'Edmond n'eſt mal dans l'eſprit de Perſone ici, amoins que ce ne ſait un-peu dans celui de ſon meilleur Ami, après ſon Père: car mon Mari, dans tout-ça, hors quand ſon Père parle, eſt tout-penſif, ét on voit qu'il n'a-pas la tranquilité-d'eſprit au-ſujet d'Edmond, ni peutêtre de vous: Et il eſt-fâché de ce qu'Edmond ſ'eſt-batu; de ce qu'il voit les comedies ét divertiſſemens mondains: c'eſt vous dire qu'il les craint encore plûs pour vous.

Je ſuis avec une tendre amitié de Sœur, étc.

151.me) (*Edmond, à G.-D'Arras.* 1758 12 avril. 151 Lettre.

[Encore une lueur de vertu: car ſon Corrupteur avait-tenté d'entraîner dans la ſeduccion m.me Parangon ellemême, ét mon pauvre Frère l'en-raille.]

Je te l'avais-bién-dit, que tu ne reüſſirais pas! Toutes tes belles maximes, toute ta filoſofie n'ont-pu-convaincre une Famme: ét tu te flates d'avoir pour toi l'évidence! Ha! G.-D'Arras! je ne le vois que trop, il faut, pour devenir ton diſciple, avoir un comencement de corrupcion dans le cœur; ét voila ſansdoute pourquoi je le ſuis-ſitôt-devenu, ét pourquoi m.me Parangon ne le deviéndra jamais! Rens-toi, dumoins apresent; conviéns qu'elle eſt-*inexpugnable*, comme tu disais, ét qu'elle le ſera toujours. Que n'avons-nous-pas-employé? nous l'avions-belle ici! le ſort nous-l'avait-pour-ainſi-dire-livrée. Plus de m.me Canon qui nous gênât; cachée à tous les ieus, pour derober les ſuites de ſon état, nous-avions-ſeuls le privilége de la voir. Nous-avons-parlé: elle nous a-laiſſés-dire tout ce que nous-avons-voulu, ét quant nous-avons-eu-fini, elle a-repondu, en-atteſtant nos propres cœurs; nous-avons-été nos juges à nousmêmes: Elle a-plaidé la cause de la Vertu, ét nous-avons-été-forcés de rougir de nos deſſeins ét de nous condanner. Je te l'avoue, mon Chèr, en-te-voyant rougir, j'ai

1753. 12 avril. 151e Lettre.

pris de toi, une meilleure opinion que je n'en avais auparavant. G.-D'Arras, G.-D'Arras luimême n'a-pu-ſ'empêcher de convenir interieurement, que ni Celle que j'adore, ni moi, nous ne trouverions pas le bonheur dans ce que je desirais, pas-même le plaisir; puiſqu'un plaisir auquel une peine égale fait équilibre, ceſſe d'être un plaisir!

Te ſouviéns-tu du jour où nous-avions-formé le beau projet de la ſoumettre entièrement? Elle en-fut-inſtruite; ét ſansdoute ce fut Laure qui nous trahit. Elle dedaigna de nous éviter; elle nous attendit de-pié-ferme, ét quand nous-eumes-dreſſé toutes nos bateries, que nous commencions l'attaque, elle ſe-leva d'un-air qui me penetra d'une crainte reſpectueuse: —Edmond, dit-elle (je crais l'entendre encore), quittez ce maſque, ét le role de Comedién: Je lis dans votre cœur; il eſt-corrompu; ét voila le Corrupteur (en-te-montrant). Mais ne crayez pas que la certitude que vous êtes avili, degradé, ne crayez que cette triſte certitude vous rende odieus à Celle que vous offenſez! non, mon Cousin: par un juſte decret ſansdoute, le Ciel m'a-condannée au ſupplice de Ceux qu'on lie avec un Cadavre infect; ét cette horrible image, qui me pourſuit en-tout-lieu, qui ne m'abandonne pas un inſtant, eſt la punicion de la faute involontaire que j'ai-faite, de prendre pour vous des ſentimens... qu'il faut bién qui ſaient criminels,

criminels, mais il vous reſte unpeu de ce qu'on appelle *honneur*, dans le monde, il ne vous reſte que cela, pour vous diſtinguer des Sauvages les plûs-feroces : C'eſt donc cet honneur qui me raſſure en-cet-inſtant, et qui m'empêche de vous fuir. Tremblez, Edmond ; de perdre ce dernier frein ! helas ! ſi vous ne l'aviez-plus, il faudrait vous quitter pour jamais !.... Je n'hesite pas à vous montrer toute ma faibleſſe : pourquoi la deguiserais-je ? le crime (ſi c'en-eſt un) n'eſt pas ſur mes lèvres, il eſt dans mon cœur..... Quant à votre Ami, je lui predis qu'unjour, il gemira, mais envain, des erreurs où il vous aura-fait-donner. On a-beau-dire et-beau-faire, le droit, le juſte, l'honnête ſont-eſſenciels pour le bonheur ; cette morale tant repetée, n'eſt que le fruit de l'experience des premiers Hommes, qui l'ont-peutêtre-miſe en-maximes trop-ſèches : mais tout Homme peut-ſuppleer à cette aridité. Si l'on étudie le Livre vivant que nos Semblables nous offrent continuellement, on y-verra la preuve évidente de tous les axiomes-de-morale... Pour le present, je ne veus-pas-ouvrir d'autre livre à vos ieus que votre propre conduite (te dit-elle) : Dites-moi ſi tous les vrais-plaiſirs que vous avez-goûtés, n'ont-pas-eu pour ſource quelques-accions genereuses que vous aviez-faites ? Votre conduite envers Edmond, qui n'eſt pas ſans-reproches à-tant-d'égards, a cependant un bon-côté : je m'en- 1753. 12 avril. 151 Lettre.

1713. 12 avril. 151 Lettre. rapporte à vous-même, n'eſt-ce pas de ce côté-là ſeulement que viént toute la douceur de votre amitié? (Tu ne pus en-diſconvenir.) Puis ſ'adreſſant à moi de-nouveau: —Et vous, mon Cousin, vous qui étiez-fait pour aimer la vertu, vous en-êtes-vous-écarté ſans-éprouver des remords, qui ſurpaſſent votre ſatiſfaccion momentanée?.(J'ai-fait un geſte-vif; car je l'adorais de ſi-bién-parler. Elle a-continué, en-me-regardant:) —J'ai-ouï-dire, ét je conçois qu'on peut à-la-longue ſ'endurcir aſſés pour ne-plus connaître le remords (c'eſt peutêtre le cas de votre Ami): mais, Edmond, jamais, quelque mechant qu'on ſait, l'on n'a-fait une bonne-accion, ſans-éprouver une volupté infiniment ſupérieure à toutes les jouiſſances que le vice procure: j'en-appèle encore à vous-deux: Que m.r G. D'Arras me-diſe, ſi lorſqu'il a-été-compâtiſſant, lorſqu'il a-ſauvé la vie ét l'honneur à des Infortunés, il n'a-pas-ſenti, par ſon experience, que la vertu eſt la vraie ſource du bonheur? (J'ai-vu des larmes dans tes ieus, mon Ami; ſans-doute ma Cousine les a-remarquées comme moi: car elle a-appuyé, par ce trait que j'ignorais:) —Il eſt un Homme (elle t'a-fixé), dont la conduite, en-certains cas, ét les maximes, ſont dans une inconcevable opposicion! Cet Homme a-tâché de faire-commettre à ſon Ami ſincère l'accion la plûs-lâche; il lui a-conſeillé de corrompre le cœur d'une Famme-mariée; de

le porter à l'oubli de ſon devoir, ét de l'engajer enſuite à vivre avec lui dans le crime; ét par-conſequent malheureuse, d'après les principes où elle eſt: voila ce qu'il a-dit; ét voici ce qu'il a-fait: Un de ces jours, une Famme de Paris manquant de tout, de pain, d'ouvrage, même de ſanté; venant de perdre ſon Mari, un Artiſte avec quî tout periſſait, puiſqu'il n'avait que ſes talens; cette Famme... (Ici tu as-jugé apropos de ſortir), cette pauvre Famme n'avait pas des idées fort-ſaines de la religion; elle a-cru que deux Filles qu'elle a, toutes-deux fort-jolies,... ét apeine ſorties de l'enfance,... étaient un bién dont elle pouvait-diſpoſer, ſurtout ſ'agiſſant de leur donner à elles mêmes le plûs-abſolu neceſſaire. Elle connaiſſait l'Homme dont je parle, ét elle le connaiſſait du côté des mœurs, qui n'eſt pas ſon côté avantageus: Elle eſt-venue le trouver, ét lui a-demandé des ſecours, en-lui-laiſſant-entrevoir tout ce qu'un Voluptueus peut-desirer. Cet Homme corrompu ſ'eſt-fait-expliquer la ſituacion de l'Infortunée, il lui-a-donné quelqu'argent, ét a-promis une viſite pour le lendemain. L'interval a-été-employé à ſ'aſſurer de la verité de ce qu'on lui avait-dit. Convaincu qu'on ne lui en-imposait pas, qu'a-fait l'Homme qui cherche à corrompre ſon meilleur Ami, ét une Famme à laquelle il a quelques-obligacions? Il ſ'eſt-rendu chés la Mère, a-feint d'accepter ce qu'on lui proposait, eſt-convenu d'un prix, 1755. 12 avril. 151 Lettre.

1755. 12 avril. 151 Lettre. est-entré dans une chambre particulière avec les deux Filles, et là, il ne s'est-occupé qu'à montrer à ces deux jeunes Victimes, deja déterminées par leur Mère au sacrifice de leur vertu, dans quel abîme elles étaient-prêtes à tomber. Il ne s'en-est-pas-tenu-là; il a-vendu des bijous precieus, dons chèrs de sa Famille, qu'il avait-refusés à l'Objet de sa passion actuelle, et il a-doté les deux Filles; elles sont-mariées d'hièr: Et ce même Homme, respectant son ouvrage, voulant-goûter sans-mélange le plaisir d'une bonne-accion; ce même Homme, après avoir-detruit le scandal de sa conduite connue, a-donné des sentimens de religion à ces deux Infortunées, qu'il a-sauvées d'un double peril.

Ce n'est-pas-tout; l'un-de-ces-jours, le même Homme visita une pauvre Famille, dont le Chèf était malade: il a-mis six-petits Garsons qui la composent, les uns en-pension pour apprendre à lire; les autres en-apprentissage; il a-servi pendant deux-nuits de garde au Moribond, qui se-porte-mieus, et qu'il va-faire-occuper. Il a-fait tout-cela d'une manière qui en-augmente le prix. Que cherche cet Homme, dans ces bonnes-œuvres, lui, qui ne crait point aux éternelles recompenses? Un plaisir plûs-pur que celui du vice, dont il est-las; il cherche à s'estimer un-peu, à s'honorer à ses propres ieus: tant il est-vrai, qu'il faut biénfaire, pour se-pouvoir-supporter soimême, et pour ne pas éprouver

dès ce monde, l'échantillon de cet enfer qu'on nie dans l'autre.... Mon Cousin, examinez votre cœur, rentrez-y, et retracez-vous quelquefois l'idée de ce que nous ſerions tous-deux, ſi nous n'avions-rién à nous-reprocher; ſi une amitié pure et conſtante nous uniſſait; ſi nous pouvions ſans-danger, nous communiquer nos peines et nos conſolacions; ſi nous pouvions ne faire qu'une âme: quelle douce intimité!... 1755. 12 avril. 151 Lettre.

—Hebién! (me-ſuis-je-écrié) qui nous-empêche de ſuivre ce plan? —Il n'y-faut-plus ſonger, mon Cousin; il n'eſt-plus-temps; tout notre bonheur ſ'eſt-évanoui avec notre innocence. Un ſouvenir importun empoiſonnerait tout. Mais, c'en-eſt-beaucoup pour aujourd'hui, que de vous avoir-amené-là, vous, que des vues ſi-contraires ont-conduit ici! Alez, mon chèr Edmond, alez-retrouver votre Ami, qui n'a-pu-ſupporter le poids de la louange que meritent quelques-bonnes-accions qu'il a-faites, lui qui ſans-doute eût-bravé tous mes reproches; alez, en-ce-moment il ne ſaurait-être dangereus-.

J'ai-couru chés toi; Laure venait de t'entraîner à Chaillot. Dans mon loisir, je t'écris; et je repète même ce que tu ſais, parceque cela peût t'être utile: *il faut-chercher à faire le bién de ſes Amis de toutes manières*.... Ha! mon pauvre Mentor! je ſens qu'elle a-raison; mon cœur me le crie plûs-fort qu'elle: nous cherchons le bonheur où il n'eſt pas!... Pourtant, qu'il eſt de douces erreurs!

1753. 15 maj. 152 Leurs

152.me) (*Reponſe de G.-D'Arras.*

[G.-D'Arras entreprend d'éteindre en-lui tout ſentiment de religion.] *Mes Enfans, je rapporte cette longue Lettre tant-citée : encore-qu'on n'y-reponde-pas-ſuffiſamment ; parcequ'il faut-montrer à la Jeuneſſe, que les diſcours qui vont-pervertir Edmond, étaient-bién-forts, ét non-refutables à ſa raiſon, quoique faus ; mais qu'ils n'en-vont-pas-moins le faire-tomber dans la plûs-épouvantable des calamités, pour les avoir-ſuivis ! C'eſt donc une refutacion-pratique que ſon hiſtoire nous donne.*

Quoique ton Ami, ét que je net evoye qu'avec des ieus trop-ſouvent-aveuglés par la prevencion, je ne t'en-ai-pas-moins-bién-jugé, dès que je t'ai-parfaitement-connu : L'eſprit que t'a-donné la nature, eſt-offuſqué par une imaginacion qui ſ'alume facilement : ce qui viént, je crais, de l'extrême ſenſibilité de tes organes. Les Perſones de ce caractère ont un grand defaut ! c'eſt que la ſenſibilité leur tenant-lieu de penetracion, leur jugement eſt-embarraſſé, par une ſorte d'iyreſſe: C'eſt le vice de notre ſiècle, mon Ami, que cette ſenſibilité-chatouilleuſe ; c'eſt elle qui fait que nos Jeunes-gens decident avec tant d'aſſurance, ét qu'ils ſont preſque tous des Enthousiaſtes. Je n'en-rechercherai point la cauſe, ét je dirai ſeulement en-general, qu'elle eſt-morale ét fiſique toutalafois. C'eſt une ſenſibilité trop-vive, mais trop-aiſement-émouſſée, qui fait que les Amans de nos jours portent ſi-loin l'inconſtance ét la legereté ; que nos Auteurs ſont-faibles, incapables d'un Ouvrage de

longue-haleine, approfondi, étc.[a] Le Genre-humain des Villes eſt-exalté; il eſt-trop-ſuſceptible d'impreſſions extrêmes; parceque les fibres étant-toujours-tendues; la vue, l'ouïe, ét l'imaginacion n'ayant-auqu'un-repos; tous les objets, même les plus frivols, étant capables d'irriter ces fibres, l'attencion ne peut-plus former d'idées bién-diſtinctes; elle eſt-auſſitôt-emportée par une impreſſion nouvelle: de-là notre inconſtance, nos inconſequences, étc.[a] Et te voila d'après nature, Edmond. Ta Couſine a-preſque le même caractère, mais unpeu plûs-ſolide (ce qui, je l'avoue, me donne une haute opinion d'elle, en-ce qu'elle eſt femme). Partons de-là, c'eſt-à-dire, de cette aveugle ſenſibilité qui te guide, pour expliquer ta conduite et tes ſentimens. 1759. 15 mai. 152 *Lettr.*

Trop d'inſtruccion abrutit, dit Paſcal: Trop de ſenſibilité nuit au jugement: ét comme ſansinſtruccion, l'on n'a-pas de lumières, de-même auſſi le défaut de ſenſibilité empêche de bién-juger: *medio tutiſſimus ibis*; les deux excès ſont également à-craindre. Qu'on te faſſe un beau tableau; qu'on fait pathetiq., intereſſant, en-un-mot, qu'on remue ton cœur, on ſera-ſûr d'avoir-raiſon. Tu ſerais un mauvais Magiſtrat: l'Avocat le plûs-adrait à manier les reſſorts du cœur-humain, ſerait-toujours-aſſuré de ton ſuffrage, quelque pitoyable que fût ſa cauſe. Tel eſt le malheur des Perſones qui ont plûs de ſenſi-

1753. 15 mai. 152 Lettre. bilité que de jugement; elles ſont à-tout-moment ſujètes à être la dupe des paſſions des Autres? ces Perſones-là ſont-incapables de preſque tous les emplois ét de toutes les charges-publiques: mais en-recompenſe, elles ſont d'aimables Particuliérs, de Bonnes-gens; elles jouiſſent avec plûs de volupté que les autres Hommes: il eſt-vrai qu'elles ſont-par-cela-même-plûs-ſouvent-emportées par le goût du plaisir; mais l'eſclavage de la volupté a-tant de douceur, que je n'ose l'appeler un mal, malgré les peines qui en-ſont comme la compenſacion neceſſaire.

Pour rectifier la façon-de-penſer d'un Homme tel que toi, ét le faire ſolidement, il ne faut pas que je me-contente d'employer la manière de m.me Parangon; il eſt-neceſſaire en-outre que je t'éclaire, en-te-fesant-enviſager les choses ſous leur vrai-point-de-vue: il eſt des Genies privilegiés qui les voient ainſi d'eux-mêmes; il faut demontrer au reſte du monde, ét particulièrement à Ceux dans quî le ſentiment étouffe le raisonnement.

Quel eſt ton principe victorieus; ce principe auquel tu crais que je n'ai-pu-reſiſter? C'eſt qu'*il n'y-a de bonheur que dans le bién*; c'eſt-à-dire, que dans ce qui nous conſtitue compâtiſſans, juſtes, genereus envers les Autres. J'accorde le principe, en-retranchant la particule negative, ét je dis: *On trouve toujours du plaisir dans le bién.* En-effet, ce-ſerait aler contre toute évidence,

contre les vues ét la deſtinacion de la Nature, que de pretendre que les acceſſoires du bonheur ne ſe-trouvent pas dans les jouiſſances, qu'on ne peut nommer proprement de bonnes-accions morales; comme, par-exemple, dans ta conduite avec Madelon, étc.[a] C'eſt donc ici le cas de diſtinguer ce qui eſt de l'inſtitucion des Hommes, ét dont par-conſequent on peut ſe-diſpenſer à leur inſu, lorſqu'on eſt-faible, ét ſans les craindre lorſqu'on eſt-puiſſant, d'avec ce que la Nature permet. 1753. 15 mai. 152 *Lettre.*

Tout ce que defendent les Hommes eſt-condicionnel ét relatif: il n'eſt-defendu au P. Gardién d'avoir une Famme, que parcequ'il eſt-moine: il t'eſt-defendu de pretendre à la main de m.me Parangon, parcequ'elle eſt-mariée à Un-autre: mais ces deux choses n'en-ſont-pas-moins un bién reel, dans les vues ordinaires, pour le P. Gardién ét pour toi.

Tout ce que defend la Nature eſt-univerſel ét abſolu; c'eſt un mal independamment des circonſtances. Voila notre pierredetouche, toutes les fois que nous-avons à examiner la legitimité d'une accion. Je ne citerai pas d'exemples; tu feras toimême les applicacions.

La ſource de toutes tes erreurs, c'eſt que tu pèches par les principes; tu ne ſais pas encore-diſtinguer ce que l'Homme tiént de la Nature, d'avec ce qu'il ne tiént que de la Société. L'Homme-naturel ne connaît d'autre bién que ſon avantage ét ſa conſervacion, aux-depens de tout ce qui l'énvironne:

1753. 15 mai. 152 Lettre. c'eſt ſon droit; c'eſt le droit de tous les Etres-vivans; la Nature lui permet d'en-user, ét ne voulut jamais le reſtreindre. L'Homme-ſocial aucontraire, eſt-environné d'entraves, aſſujeti, gêné par mille-lois, que la reciprocité doit l'empêcher de violer. Mais, quelqu'indiſpenſables qu'elles ſaient, elles ne ſont pourtant que d'inſtitucion-humaine; les Hommes ſeuls en-ſont les auteurs, les obſervateurs ét les vengeurs. Il ne ſ'agit donc que d'examiner quelles ſont les lois dont l'inobſervacion bleſſe la reciprocité; quelles ſont les lois qui ne ſont que de decence; enfin, quelles ſont les lois de pur caprice, dont l'inobſervacion n'eſt-pas-moins-punie par les Hommes, que celle des lois les plûs-neceſſaires.

Quoique l'Homme-naturel ne ſait-pas-obligé d'obſerver les lois-ſociales, ét qu'il ſait-aſtreint ſeulement aux naturelles, il eſt-pourtant vrai que l'Homme en-ſociété ne peut ſe-diſpenſer d'obſerver les lois de la premiére eſpèce; c'eſt-à-dire, celles dont la violacion romprait la ſociété. Ces lois ne ſont pas en-grand-nombre, ét ſe-diviſent en-deux eſpèces; les lois *prohibitives*, ét les *commutatives*: les premières ſont, *Ne point tuer, ni voler, ni faire auqu'une violence, de quelque nature qu'elle ſait.* Les ſecondes, *Rendre à Chaqu'un ce qui lui eſt-dû; ét en-outre, tous les ſervïces qui dependent de ſoi.* L'Homme-ſocial le plûs-borné, decouvrira toujours ces lois; parcequ'il n'a, pour les con-

naître, qu'à ſe-demander ce qu'il voudrait qu'on lui fît, ou qu'on ne lui fît pas: il n'a qu'à reflechir enſuite, ſur l'effet que produiſent les ſervices rendus, ſur la biénveuillance qu'ils font-naître dans ſon cœur envers Celui qui l'oblige; ét ſansdoute il ſe-trouvera porté par ſon propre interêt, à inſpirer aux Autres des ſentimens auſſi-flateurs. La *mutualité* eſt le fondement des lois *commutatives*; on recevra autant qu'on aura-donné, ét de-plûs, l'eſtime publique, le plûs-grand des biéns ſociaus. Je ne dis rién des lois *prohibitives*: il eſt-certain que l'Homme ſocial qui tue, qui vole, ou qui fait tel autre mal, eſt un fou, qui ſacrifie à un petit avantage present, la tranquilité de toute ſa vie; puiſqu'outre la punicion infligée par le Gouvernement, ét le blâme publiq, il ſ'expoſe à éprouver le traitement qu'il a-fait; ſans quoi, tu ſens que les Hommes ne ſeraient-plus aſſociés pour ſ'entr'aider, mais pour ſ'entredechirer. 1754. 15 mai. 152 Lettre.

Les *lois de pure decence, ét de police*, ſont utiles ſansdoute; mais elles ne ſont pas d'une abſolue-neceſſité: la meilleure preuve qu'on en-puiſſe donner, c'eſt que les ſiècles les plûs-innocens, ſont ceux, je ne dis pas où il y-a eu le-moins de lois de decence (on me repondrait qu'ils n'en-avaient-preſque-pas-beſoin); mais ceux où on obſervait le moins ce qu'on nome decence d'accions ét de-paroles. On n'eſt-pas-coupable envers la Societé de la

1753. violacion des lois-de-decence, de la même
15 mai. manière que lorſqu'on manque aux lois eſſen-
152 cielles, telles que celles des deux premières
Lettre. eſpèces. Que l'on tue, ou qu'on vole en-publiq ou en-ſecret, l'on n'en-a-pas-moins-fait un mal reel; mais ſi l'on n'a-violé qu'une loi-de-decence, la publicité fait ſeule le crime; il eſt-nul dès qu'il eſt-ignoré: Parcequ'en-effet, la decence n'eſt-pas-violée, quand Perſone n'a-vu ni entendu. Si l'acte indecent eſt publiq, il peut-être criminel, ét cela ſuffit pour qu'il ſait-puniſſable par la Societé leſée.

J'appelle *lois-de-caprice*, lois inutiles au bién-être, les *lois ceremonielles:* leur violacion ne peut-jamais-être une faute reelle, fût-elle publique; à-combién plûs-forte-raiſon, ſi elle eſt-ſecrette! Les lois ceremonielles naquirent dans l'enfance du monde: elles pouvaient-être-utiles chés les Peuples qui profeſſaient des religions gaies, parcequ'alors elles contribuaient au biénêtre ét-au divertiſſement. Mais elles ſont un veritable joug, une tirannie chés les Peuples atroces qui ont des rits affreus, barbares, tels que les Indiéns, les Japonais, étc.[a] étc.[a]

Il eſt-encore d'autres lois, qui ſans être-ceremonielles, n'en-doivent-pas-moins-être-rangées dans la claſſe des lois-de-caprice, de ces lois deraiſonnables, qui tendent à faire porter à l'Homme un joug penible, ét contraire au but de la Nature: ces lois ſe-nomment *de-diſcipline*; telle eſt-celle qui nous

interdit les choses auſquelles la Nature nous deſtine, comme la propagacion, étc[a]. Loin d'être-obligés d'obſerver ce que ces lois imposent, c'eſt, en-certains-cas, un crime que de leur obeïr. 1753. 15 mai. 152 *Lettre.*

D'après ces preliminaires, qualifie maintenant ma conduite: c'eſt ſur ſes principes qu'on doit juger un Homme: voi combién-peu ſont-fondés tes lieus-communs ſur mes bonnes ét mes pretendues mauvaises-acçions! ſi j'ai-dû *être-atterré* par le *ſermon* de ta Couſine!.. Si je ſuis-ſorti, c'eſt que je n'ai-pas-cru-devoir lui répondre, ét que je me reſervais de t'entretenir.

Mon chèr Edmond, je ne doute pas que tu ne devînſſes quelque-jour capable des plûs-grandes-choſes, ſi tu pouvais prendre des idées ſaines en fiſique ét en-morale; car la dernière, pour être bonne, utile ét vraie, doit-être-fondée ſur la première. Ce que j'entens par ce mot de *fiſique*, c'eſt la nocion ſuffiſante de toutes les ſubſtances, depuis la Divinité juſqu'à la matière palpable; ét par celui de *morale*, je-deſigne tout acte d'un Etre intelligent. Dans nos converſacions, j'ai-deja-tâché plûs-d'une-fois de te faire-prendre une idée juſte de la Nature; mais avec aſſés-peu de ſuccès; tu es-tellement-aveuglé par le prejugé; tellement englué, je dirais preſqu'abruti, par la façon routinière dont tu as-toujours-envisagé l'Univers en-general, ét chaque chose en-particuliér, que tu ne m'as-pas-mieus-entendu, que ſi je t'euſſe-

1753. 15. mai. 152 *Lettre.*

parlé la langue des Hottentots ou des Patagons. Une Lettre ſera peutêtre plûs-efficace; tu pourras la peser davantage qu'un diſcours apeine écouté, bién-ſûrement-oublié dès l'inſtant où il finit.

Pour avoir une morale ſenſée, vraiment-utile, bonne ſans-inconveniens, il faut qu'elle ſait-fondée ſur la verité. L'erreur, quelqu'avantageuse qu'elle paraiſſe, ne l'eſt que momentanement, ét dans le temps de l'enthousiaſme: C'eſt donc à-grand-tort que m.r Rouſſeau de Genève applaudit au *Poulh-ſerro* des Perſans! une pareille crayance n'eſt-utile qu'accidentellement; qu'il viénne un Grand qui n'y-craye-pas (chose aſſés-commune), rién ne l'arrêtera-plus: aulieu que ſi le frein était-fondé ſur la verité, la raison, l'utilité reciproque, il ſerait-éternel comme Dieu-même, ét jamais ſuſceptible d'affaibliſſement. La vraie cause de toutes les ſuperſticions qui ont-exiſté, c'eſt qu'elles ont-été un moyén facil de retenir les Hommes dans la ſoumiſſion: mais ce moyén facil ne tarde pas de s'affaiblir à-mesure que les Hommes, étonnés d'abord, ou ſeduits, font usage de leur raison. Alors, on tombe dans un état pire qu'avant la ſuperſticion; ét tel fut celui du Genre-humain à la chute de la religion payénne: la vraie cause du debordement-des-mœurs, ſur la fin de la Republique-romaine, debordement qui opera ſa ruine, fut principalement la *desabusacion* (paſſe-moi le terme) des anciénnes erreurs: or toute religion

amenera toujours ce temps-de-crise; temps affreus, où le reſte des Gens-à-prejugés, autorisés par les lois, combattent contre les Desabusés, oppriment, repandent des flots-de-ſang, ét ſont en-un-ſiecle ou deux plûs de mal, que la religion qui tombe n'a-fait de bién durant des miriades-d'années; parcequé pendant la crise, Ceux qui bravent la religion, ét les Hipocrites qui la ſoutiénnent, n'ont-plus auqu'un frein. La cause toujours renaiſſante de ce mal, c'eſt la religion; parcequ'il n'en-eſt auqu'une aſſés-bién-appuyée, pour être-crue generalement ét conſtament. Un grand inconvenient des ſuperſticions, auquel on-fait-trop-peu-d'attencion, c'eſt que les Miniſtres qu'on leur donne, ne tardent pas d'en-faire un objet capital; aulieu qu'en-les-inſtituant, on ne les regardait que comme des acceſſoires de la liaison-ſociale. De-là ces revenus inmenſes, ét le ſcandal qui les ſuit; de-là ces temples magnifiqs, cette foule de Perſones conſacrées, étc.a Mais il ne faut que du bonſens pour ſentir le vide de tout-cela, ét que les ceremonies les plûs-graves, ne ſont au-fond qu'un jeu-d'Enfans executé par les Hommes. C'eſt ce que je penſai, dès que j'eus la plenitude de ma raison. Quand, par la ſuite, je fus-éclairé par la fisique, ce fut une lumière de-plûs: mais l'idée même que la religion actuelle m'avait-donnée de la Divinité, cette idée ſeule, puisée dans la Bible, aurait-ſuffi pour me faire-ſentir la futilité du tit ceremoniel.

1758. 15 mai. 152 *Lettre.*

1753. 15 mai. 152 Lettre. Quant à toi, mon Ami, comme tu n'as pas-fait ton étude de ces matières, il faut tout-d'un-coup te mener au-fait, ét te faire-toucher la verité au doigt ét à l'œil. *Qu'eſt-ce-que Dieu? Qu'eſt-ce-que l'Homme? Qu'eſt-ce-que toute la Nature?* Il y-aurait-là pour faire des volumes, qui ne t'apprendraient rién-du-tout: Je vais-repondre à ces trois queſtions, qui paraiſſent inmenſes, en très-peu-de-mots. *Qu'eſt-ce-que Dieu?*

Dieu, le Principe-univerſel, la Nature, ſont trois noms qui expriment la même chose (c'eſt la Trinité des Filosofes); puiſque l'Eſſence, la Toute-puiſſance ét l'Inmenſité ne peuvent exiſter que dans un Etre uniq. Dieu eſt-tout; ét nous-avons-tous en-lui le mouvement ét la vie. Ce mot *Dieu*, n'a-été-inventé, que pour ſignifier l'Ame, la Vie-univerſelle, qui meut tout l'Univers: les Hommes, les Animaus, les Vegetaus ét les Mineraus ont une porcion de cette vie generale: chaqu'un de ces êtres l'a dans une proporcion convenable à ſa conſervacion: l'Homme, qui a une vie plûs-longue, qui peut vivre ſous tous les climats, a non-ſeulement les appetits ét les ſens pour ſe-conſerver, mais il a de-plûs un degré d'intelligence ét l'art des combinaiſons; la faculté de ſe-communiquer ſes lumières; la puiſſance d'inventer des ouvrages-d'eſprit, qui opèrent cette communicacion; moyéns que n'ont-pas, ét que ne peuvent-avoir au même-degré, les autres Animaus. Cependant, l'intelligence-humaine

n'eſt qu'un mode, une manière d'être de la matière, donnée à chaque Individu pour ſa conſervacion ſeulement: ôtez la neceſſité de conſervacion, la Nature ou Dieu ne la donne-plus; j'apporte en-preuve les autres Animaus: ils ſont tous de la même nature ét de la même conſtruccion que l'Homme; ils ne diffèrent de lui que par quelques alongemens de membres: (ce qui me ferait-craire qu'il n'y-eut d'abord qu'un Animal uniq, dont tous les autres ſont-derivés; que le premier Animal fut d'abord poiſſon, comme le dit *Telliamed*, puis amfibie, étc.a, ét que l'Homme eſt le derniér degré de la perfeccion graduelle de l'Animalité.) Or chaqu'un des Etres vivans a une intelligence proporcionnée à la difficulté de ſa conſervacion, à ſon importance, ét à la longueur de ſa vie: L'Homme, par ſa delicateſſe, par ſon defaut de poil, par la longueur de ſa vie, ſon manque-d'armes naturelles, eſt celui qui a le plûs-besoin d'intelligence. Remarque, en-effet, qu'à-meſure que nous deſcendons de l'ordre-vivant, pour nous rapprocher de l'ordre-vegetant, l'intelligence diminue depuis l'Homme, juſqu'à l'Huître ét aux Orties-de-mèr, qui en-paraiſſent-abſolument-deſtituées. 1715. 15 mai. 152 Lettre.

Mais Dieu eſt-il intelligent? Les Athées disent que non. Qu'en-ſavent-ils?..... Je vais-cependant-exposer leur raisonnement; ét pour preliminaires, je dirai, Qu'il y-eut parmi les Anciéns, des Filosofes, qui prétendaient, que le Soleil, ainſi que les Pla-

1753. 15 mai. 152 Lettre. nètes, étaient de gros Animaus doués d'intelligence. A cela, les Athées répondent très-bién, Que la Nature n'ayant-donné aucun mouvement ſpontané aux Planètes, ét les ayant garanties de tout contact avec les Etres de leur eſpèce, elles n'ont-pas-beſoin de plûs d'intelligence que les Plantes, ét que par-conſequent elles n'en-ont-pas-davantage: qu'à-la-verité, elles peuvent-avoir cette vie des Plantes; encore ne leur eſt-elle-pas-neceſſaire. De-là, les Athées paſſent à la Divinité, à la Nature, à l'Etre-principe, ét après-avoir-tiré des Filoſofes theiſtes ou deiſtes, l'aveu que toutes les lois de la Nature ont pour base la neceſſité, ils leur diſent: A quoi lui ſervirait l'intelligence? Il eſt contre l'ordre, qu'elle ſait là, où elle n'eſt-pas-neceſſaire: elle ne l'eſt pas à l'Etre-uniq, qui n'a-Perſone dont il doive ſe-garantir: donc il ne l'a-pas. Vous avez, d'ailleurs, une idée ſingulière de l'intelligence! vous la regardez comme une perfeccion, ét dès-là; comme un attribut de la Divinité! Mais l'intelligence n'eſt qu'une manière-d'être de l'Homme ét des Animaus, un mode de la matière, dont les inconveniens égalent aumoins les avantages: en-effet, le bonheur eſt-incompatible avec l'intelligence, qui prevoit les maus, qui les ſent avant qu'ils arrivent, ét en-ſouffre ènore, par la memoire, après qu'ils ſont-arrivés: le vrai bonheur eſt dans la brutitude, qui ne prevoit rién, jouit en-Huitre du present, étc.[a] Delà (continuent les Athées),

cette belle allegorie de l'*arbre-de-la-ſcience-du-bién-ét-du-mal*, qui commence la *Genèse*, par laquelle il eſt-prouvé que les anciéns Sages d'Egipte, auſquels Moïse la devait, regardaient l'intelligence perfeccionnée des Hommes comme un mal : Delà cette attencion qu'eurent ces mêmes Prêtres, à cacher au Peuple, ſous des emblèmes, leurs ſciences en-fiſique ét en-medecine; attencion calomniée de nos jours par *Voltaire*; mais qui marque la bonté-du-cœur de ces Sages: C'eſt la doctrine qu'a-renouvelée *Rouſſeau*, étc.a 1752. 15 mai; 152 Lettre.

Mais moi, en-particuliér, je crais qu'il ſerait trèsaiſé de renverſer toute cette belle theorie des Athées: je leur diraïs : —Vous avancez que l'intelligence n'eſt pas un attribut de l'Etre-principe, parcequ'il eſt-ſeul, ét qu'il n'a-rién à-faire pour ſe-conſerver. Je repons, que cette aſſercion ne pourrait-avoir quelqu'apparence de verité, qu'autant que Dieu n'aurait-rién-produit..... —Dieu a-produit, il eſt-vrai; mais il a-tout-fait par des lois neceſſaires. —Soit. Mais cette neceſſité-même, dont reſulte l'ordre de l'Univers ét les Animaus vivans, auſſi-inconcevables pour nous que l'Univers-même, parcequ'ils ſont chaqu'un un petit Univers complet, ne ſupose-t-elle pas une Intelligence infinie, qui l'a-voulue? Cependant, comme cela n'eſt-pas-appuyé en-preuve, ét que ce n'eſt qu'une conjecture, je nie que l'intelligence ne ſait pas-neceſſaire à l'Etre-principe ou Dieu, pour jouir de luimême : qu'eſt-ce qu'un bonheur

1765. 25 mai. 152 Lettre. qu'on ne connaît pas ? —Mais les Sots de ce monde ne ſont-ils pas plûs-heureus que les Gens-d'eſprit? —Je le nie : le bonheur du Sot n'eſt qu'une vegetacion vigoureuse, a-peine ſentie. Mais ſupposons que cette raiſon ſait faible, j'en-ai une meilleure. Dieu eſt l'âme du monde ; il doit avoir la plenitude de l'exiſtance, lui qui eſt le principe de la vie ; le bonſens le dit : or cette plenitude conſiſte non-ſeulement à exiſter, comme les pierres, mais à ſentir ſon exiſtance, comme les Etres-raisonnables : Donc, pour que Dieu exiſte parfaitement, il faut qu'il ſe-connaiſſe : car l'Etre-ſouverain ne peut avoir une connaiſſance imparfaite ; dès qu'il connaît, c'eſt parfaitement : Un Etre exiſtant ſans-connaiſſance, n'exiſterait-pas pour luimême ; un Monde uniquement composé de pareils Etres, ſerait un veritable neant : mais de l'inſtant où il y-ſurviéndrait un Etre capable de connaître, le Monde ſortirait du caos. La veritable exiſtance, c'eſt la connaiſſance. L'Etre-principe, qui eſt tout ce qui eſt, ét dont nous ne ſommes que des modificacions, doit renfermer en-luimême toute notre connaiſſance de la manière dont nous l'avons, ét bién-audelà : il eſt-donc-ſubſtanciellement-intelligent ét connaiſſant. Le Monde, ainſi que chaque Animal, eſt un composé de matière palpable, comme les os, les nerfs, la chair, le ſang, les humeurs ; ét d'un principe impalpable de vie : ce Principe, pour le Monde, c'eſt Dieu ; pour l'Animal, moûlé ſur

le tipe du Monde, c'eſt une émanacion de Dieu, comme le corps eſt une excraiſſance de la matière visible. D'après cette belle analogie, y-a-t-il à douter que Dieu, âme du Monde, ne ſait-intelligent? 1733 15 mai. 152 Lettre.

A cela, les Athées ſourient, ét disent: —Tu as-raison, Materialiſte; ton Dieu eſt un mode, une manière-d'être de la matière: Il ne-fait qu'un avec le Tout, ét tu es Dieu, toimême, autant que lui. Quand nous disons qu'*il n'y-a-point de Dieu*, c'eſt un Dieu different de nous, audeſſus nous, notre maître, que nous voulons dire. Qui vous le diſpute? mais je vous tiéns, ét je prouve que vous ne ſauriez-être-athées, ſans abſurdité. Il exiſte un Principe-de-vie; il exiſte un ordre; tout ce qui ſe-fait, comme les mouvemens des Corps-celeſtes, la generacion des Animaus ét des Plantes, ſe-fait par des lois neceſſaires, qui ont un Auteur; quel-qu'il-ſait, cet Auteur eſt Dieu. Accordé, qu'il n'exiſte pas un Dieu audeſſus de nous, ét different du Tout, ou de l'Univers.

Tu vois, mon Chèr, que je ne ſuis-pas-athée; puiſque je force les pretendus Athées dans leurs derniers retranchemens: mais je ſuis materialiſte: Je crais que la matière penſe, lorſqu'elle eſt-arrangée pour penſer.

En-effet, connaiſſons-nous aſſés toutes les proprietés de la matière, pour lui en-refuser une, lors, ſurtout, que le temoignage de nos ſens la lui donne? Les Theologues des ſiècles-d'ignorance ont-proſcrit le materialiſme

1751. 15 mai. 151e Lettre.

faute d'une ſaine fisique, ét de connaître, que des quatre élemens, il y-en-a trois d'indifferens au mouvement ét au repos, tandis qu'un, le feu, eſt-mouvement par-eſſence, ét ne ſ'arrête jamais, que forcé au repos par les trois autres. Or le mouvement, la vie, l'intelligence, c'eſt une même chose. Paſſons à une autre queſtion.

Dieu, conſideré comme l'Ordre par-excellence, eſt-il remunerateur de la vertu, ét vengeur du crime? Je repons: L'ordre ne peut-être-derangé par l'Homme, non-plûs que par les autres Animaus: aux ïeus de Dieu, tel Homme n'eſt-rién; le genre ſeulement exiſte, naiſſant, jeune, fort, vieus, faible, ſouffrant, mourant, ſe-diſſolvant ſans-ceſſe, comme ſ'il était un ſeul Individu éternel: le mal relatif que ſe-font-entr'eux les Individus, eſt-nul pour Dieu; il n'eſt-desordre que d'Homme à Homme, ét puniſſable ſeulement par les Hommes entr'eux: Dieu, ou l'Ordre-univerſel, a-donné aux Etres-vivans le ſentiment de la vengeance, pour qu'ils contribuaſſent par cette paſſion à l'ordre-particuliér, ét c'eſt une des *vertus de leur cœur*, que la vengeance, comme dit *Zamore*. Mais le moment de l'inſulte paſſé, la vengeance deviéndrait un desordre, dont Dieu eſt-incapable. Tire la conſequence.

Reſte la religion al'égard de Dieu. Pouvons-nous lui rendre un culte? Non. Pourquoi? Parceque nous ne pouvons-pas-l'aimer. Pourquoi ne pouvons-nous-pas-l'aimer?

Rién n'eſt-plûs-clair; nous ne le connaiſſons pas: les Miſtiqs ont-beau-dire! ce n'eſt-pas Dieu qu'ils aiment, mais la chimère de leur imagination. A-t-on-eu-tort d'établir les Religions? Non, ſansdoute; elles ſont un lién-ſocial de-plûs (ét c'eſt-là ce que ſignifie le mot de *religion*): lorſque les Hommes ont-été-reünis en-ſociété, ils ont-vu que leurs lois les plûs-ſevères ne ſuffisaient pas; le Plûs-ſpirituel d'entr'eux imagina, qu'un Etre invisible ét voyant tout, ſerait un moyén efficace de contenir l'Homme, lorſque le pouvoir de la loi ceſſe. Ainſi, la religion eſt-utile: il aurait-ſeulement-falu-tâcher de ne s'écarter du vrai que le moins-poſſible: mais cela ne ſe-pouvait guère: plûs les dogmes ſont-abſardes, extraordinaires, plûs ils paraiſſent divins à la Populace, qui doit ne rién-comprendre à ce qu'on lui propose à venerer, comme l'ont-de-nos-jours-très-bién-ſenti les Jesuites. Les premiérs Theïſtes, ou Feseurs-de-religions, n'ont-pas-été ſi-fourbes qu'on le pretend; ils ont-fait comme ils ont-pu, afin de policer des Hordes errantes ét ſauvages. 1758. 15 mai. 152 Lettr

Qu'eſt-ce que l'Homme? L'Homme eſt le premier des Animaus; il eſt leur *abbé*, leur *gardién*, pour employer des termes-de-moine, *Primus inter Pares*. Tous les Animaus l'Homme compris, ſont frères. Il n'a-rién de plûs-qu'eux, ſi ce n'eſt une certaine étendue-d'intelligence, à-raison de ſa qualité de Chef de l'Animalité; comme notre tête eſt-

1753. 15 mai. 152 Lettre.

plûs-intelligente que les autres membres de notre corps. Tous les Animaus montent du plûs-brut à l'Home; ét redeſcendent de l'Home, au plûs-brut des Animaus. L'Homme eſt, ainſi qu'eux, un mode-de-la-matière: ſa vie, ſon âme, ſont une porcion de la Vie-univerſelle. Il ne faut-pas-craire, que l'Univers ſait-fait pour l'Homme; cet Etre, qui en-ſerait le Dieu, ſi les Athées avaient-raiſon, n'en-eſt-reellement qu'un faible acceſſoire, à ſupposer-même qu'il ait l'empire dans toutes les Planètes habitées. Comparées aux Soleils, qu'eſt-ce-que les Planètes? ét qu'eſt-ce que chaque Soleil, comparé à Dieu, au Tout, au Principe-univerſel, à la Nature? Tous les Soleils reünis, ont Dieu pour centre; ét tous les Soleils de tous les ſiſtèmes poſſibles, ne ſont qu'un point. Et l'Homme que ſera-t-il, lui qui n'eſt qu'un atôme comparé à un Soleil? Il n'eſt dans la Nature qu'un faible acceſſoire, matière ét vie comme les autres Animaus.

Qu'eſt-ce que la Nature? L'aſſemblage de tous les Etres, exiſtans ſous tous les modes poſſibles. La Nature était-repreſentée chés les anciéns Egiptiéns, ſous l'emblème d'un Serpent qui avale ſa queüe: ce qui était bién le ſimbole de ſon éternité, comme le disent les Filosofes: mais ce ſens du jeroglife n'était que ſecondaire; ſa vraie ſignificacion, c'eſt que la Nature ſe-devore continuellement ellemême, pour renaître ſans-ceſſe. Ils exprimaient les diſſolucions ou conflagracions

conflagracions generales, par la fable du Fenix, que les Grecs ont-prise à-la-lettre. Ces fins d'un Monde-planetaire par le feu, ſont beaucoup-plûs-frequentes qu'on ne crait, et il eſt-certain que la revolucion actuelle n'eſt pas-fort-anciénne, à en-juger par la marche de la civilisacion, le degré-de-lumière où nous-ſommes-parvenus, et l'étendue de notre hiſtoire: il eſt-à-presumer qu'elle ne ſera pas fort-longue encore, et que par elle, tout l'acquit actuel du Genre-humain ſera-perdu. Qu'eſt-ce-donc que notre gloire, Inſectes éfemères que nous ſommes, et qu'on eſt-fou de travailler pour elle! Ne ſongeons qu'au plaisir: car à-l'inſtant où ce monde y-penſera le moins, une Comète l'embrâsera. Que deviéndront alors, et les Alexandre, et les Cesar, et les Homère, et les Horace, et les Virgile, et les Ovide, et Corneille, et Racine, et Voltaire, et Buffon!... Tout paſſe, tout renaît, rién ne ſe detruit: Il eſt donc indifferent à la Nature que les Individus periſſent par miriades; l'Eſpèce reſte; la matière composante reſte, toujours prête à reformer des Individus nouveaux, qui ſont toujours les mêmes, éternels comme elle. C'eſt ce dont nous avons un ſimbole bién-frapant dans les Carnivores: ſi la Nature était-ſenſible au mal parciel que les Individus peuvent ſe-faire entr'eux, aurait-elle-introduit les Eſpèces carnacières dans le ſiſtème animal! ne ſont-ce pas autant de meurtriers, d'aſſacins que la

1758 15 mai 152 Lettre.

1753. 15 mai. 152 Lettre. Nature a-jetés parmi les Animaus, ſans-en-excepter l'Homme ?* Cette grande et belle verité te prouve bién, qu'il n'exiſte qu'un mal relatif entre les Individus, abſolument nul pour la Nature, ſans-quoi la Nature ſerait-criminelle, et Dieu le plûs-feroce des Tyrans: mais la belle-verité que je viéns d'exposer, explique tout. Et voila comme dans la vraie-filosofie, les verités ſe tiénnent et ſ'engrainent les unes dans les autres.

Mais à-ſupposer vraies toutes les erreürs qu'on nous debite, l'Homme peut-il-meriter ou demeriter! Non: il n'eſt pas un de nos actes pretendus-libres qui n'ait une cause exterieüre, actuelle, ou antecedente: ce que je t'écris, même en-ce-moment, n'eſt pas une accion libre de ma part; j'y-ſuis-neceſſité par l'envie de te-ſervir, qui a ſa cause dans mon amitié; laquelle fut-occasionnée par ta première-vue, étc[a]: ſans la première cause, la ſeconde ne fût-pas-née, et je ne t'ecrirais pas. Ainſi, l'Homme enfile aveuglement une route qu'il ſuit toute ſa vie: il eſt-neceſſité par ſa première-accion, qui a-été-fortuite: tout ce que nous voyons, tout ce qu'on nous dit, tout ce qu'on nous fait, influe ſur nous, et change la ſerie de nos actes; nous influons ſur les Autres de la même manière; de-ſorte que toutes les accions des Hommes ſont un enchaînement de fortuités. Ainſi l'Homme n'eſt-pas-plûs libre que le reſte des Etres; il eſt-emporté par la neceſſité: comment et de Quî bién-meriterait-il?

Je ne donne cependant pas dans le fataliſme ; puiſque la plûs-legère cause derange la pretendue fatalité. Ce dernier ſiſtème eſt auſſi-contraire au regime ſocial, que celui que je viéns d'exposer y-eſt-favorable ; le Turq ſerait-biéu d'aneantir chés lui la ſuperſtición de la fatalité ; car ſi elle contribue quelquefois à donner du courage aux Troupes, le plûs-ſouvent elle éteint l'induſtrie ét l'activité...

1755. 15 mai. 152 *Lettr.*

Quant à l'âme, à la ſpiritualité, étc.a, ſonge que le cerveau materiel penſe, comme l'œil materiel voit ; la penſée n'eſt-pas plûs-ſpirituelle, ni plûs-incorporelle que la lumière ; toutesdeux ſont l'effet d'un fluide electriq..... Voila, mon Chèr, de la vraie filoſofie, capable de te tranquiliser.....

*(L'Editeur ſupprime une partie de ce que disait ici le Materialiſte G.-D'Arras ; quoique le bon Pierre-R**, dans le titre de la Lettre, ait-dit, qu'il ne le mettait ſous les yeus de ſes Enfans, que parceque cette fauſſe doctrine était-ſuffiſamment-refutée par les malheurs d'Edmond, et que ce ſait-auſſi notre ſentiment. Il ne nous reſte qu'un regret, en-ſesant cette ſuppreſſion, c'eſt d'ôter au Heros de cet Ouvrage, la meilleure-excuse à ſes desordres, en-montrant au Lecteur honnête ét ſenſé, la force de la ſeduccion, ét la marche adraite du Seducteur.)*

. . . . . .

(Après l'exposicion de ſon ſiſtème, il continue :)

Ne viéns-donc-plus, Edmond, m'étaler tes ſofiſmes ; prens de la Nature ét de la Divinité des idées ſaines ; étudie la fiſique, ét ſur cette étude bién-reflechie, fonde ta morale. Tu ſeras alors un Etre naturel ét ſocial, d'une manière éclairée, qui ne ce rendra-plus

1753. 15 mai. 152 Lettre.

eſclave ét malheureus ; tu verras juſqu'à quel point tu peus t'écarter des lois ſociales, ſans troubler l'ordre politiq, ét ſans t'attirer de la part des autres Individus une *repulſion* desagreable. Alors tu ſeras-heureus, delivré des chimères qui tourmentent tes Pareils, ét ſans-inquietudes pour le present ni pour l'avenir. Ton eſprit étant-éclairé, il bravera cette pusillanimité qui rend ta ſenſibilité naturelle ſi-dangereuse pour toi ; cette ſenſibilité ne te ſervira-plus qu'à jouir, ét jamais à t'effrayer, à t'éblouir, ou à te jeter dans l'ivreſſe de l'admiracion pour des choses ſimples, dont la cause étant-connue, tout le merveilleus diſparaît. Epicure, dans ſa jeuneſſe, te reſſemblait, ét il ne ſecoua le joug des prejugés, que parcequ'il le trouva trop-pesant. Il y-a un Etre-ſuprème, père commun de tout ; voila une verité : Des lois generales ét neceſſaires règlent tout, ſans qu'aucun Individu puiſſe ſ'en-écarter ; en-voila une ſeconde non-moins-certaine. Tout ce qui eſt, eſt-donc-bién, même le mal ou crime apparent ; parceque ce mal resulte de bonnes-lois ; troisième-verité que je vais te-rendre bién-ſenſible par un exemple : Violer eſt un mal ſansdoute, ét un grand-mal ! un Homme-ſocial voit une belle-Fille, ſe jète ſur elle, ét lui ravit ſes faveurs : voila un acte que les lois ſociales puniſſent du derniér ſupplice, ét elles ont-raison : cependant toutes les lois de la Nature par leſquelles cet Homme feroce a-

fait-violence à la Fille, ſont-excellentes, utiles, neceſſaires : Hé ! que ſont-elles en-effet, que ſageſſe admirable ! Par ces lois, l'Homme en-voyant une Famme, éprouve un appetit, dont le but eſt la conſervacion de l'Eſpèce : plûs il l'éprouve fortement, mieus il eſt conſtitué, plûs il eſt-propre à obeir à la Nature, étc.a : Toutes les lois fiſiques qui ont porté cet Homme à faire-violence à la Fille, ſont-donc bonnes aux ïeus de la Divinité : mais l'acte fiſiq qui en-a-été la ſuite, eſt-mauvais ; car du bién fiſiq, il ne resulte-pas-toujours un bién ſocial. En-effet, comme cet Homme eſt-ſocial, toutes ces lois fiſiques, excellentes en-elles-mêmes, ont-produit un mal relatif aux lois ſociales ; reſpectif entre les Individus ; puniſſable par la Societé, de la maniére qu'elle le voudra, pourvu qu'elle ait-manifeſté ſa volonté à tous ſes Membres. 1753. 15 mai. 152 Lettre.

En-voila-bién-aſſés, je crais, mon Ami, pour une Lettre. Je remets à nos entretiéns quelques reponſes aux objeccions que tu pourras me-faire. J'ajoute ſeulement, que je n'aurais-garde de me-porter avec tant d'empreſſement à éteindre tes prejugés, ſi tu n'étais pas dans un pays où il ne faut-plus en-avoir, pour être-heureus ét faire-ſon-chemin. Dans un Village comme celui où tu es-né, je penſe que peutêtre il n'eſt-pas-abſolument-mauvais de conſerver des erreurs propres à retenir des Hommes groſſiers, incapables de jamais ſe-detromper, ſi on les abandonne à-eux-mêmes.

Mais pour les Perſones habituées dans les Villes, amoins que ce ne ſaient des brutes, il faut les éclairer de bonneheure, ét leur donner une bonne-morale, fondée ſur la faine-fisique; depeur que leurs ieus venant unjour à ſe-deciller d'euxmêmes, elles ne ſe-trouvent ſans-frein, ét ne ſe-perdent, en-causant-beaucoup-de-mal aux Autres.

Adieu, mon pauvre Edmond: ton Ami ne t'eſt-pas-encore-aſſés-connu; mais ſ'il l'était, ét ſi l'étant, tu l'eſtimais, il ſe-porterait-garant envers toi, ét pour toi, de tout le bonheur dont un Homme peut-jouir.

1753. 25 mai. 153 Lettre.

153.me) (*M.me Parangon, à Edmond.*

[Invitacion qui ſurprendra, mais que ſes motifs doivent-faire-approuver.]

Pourquoi mon Cousin me-fuit-il, depuis une miserable Lettre, qu'il n'a-pas-hesité à condanner, dans le premier moment de ſa ſurprise, ét je crais pouvoir le dire, de ſon indignacion? Eſt-ce la honte du present qui l'éloigne, ou le remords du paſſé? Je crains-bién qu'il ne ſait-plûs-ſuſceptible que de la première, ét encore pour très-peu-de-temps! Qui m'aurait-dit, que je ſerais-obligée de vous-rappeler, ét que votre negligence à mon égard, vous exposerait autant que votre criminelle pourſuite!... Mon Cousin, vous alez-achever de vous perdre, ét je tremble que votre chute n'ait des ſuites funeſtes!... Ed-

mond, il eſt un malheur plûs-grand que la perte de la fortune, de l'honneur, de la vie-même, ét c'eſt ce malheur que je redoute pour vous, ét pour tout ce qui m'eſt-chèr. Revenez, mon Cousin, revenez auprès de moi. Vous aimez à m'entendre: revenez; je veus-vous faire-aimer la vertu: je me-crais aſſés-forte apresent pour n'avoir-rién à-craindre; parceque je ne m'appuierai-plus ſur cét honneur fragil, qui n'eſt qu'orgueil, mais ſur la Source-de-tout-bién. Depuis notre faute, je l'ai-étudiée, cette religion qu'on veut vous faire-abandonner, ét j'y-ai-trouvé des conſolacions, que rién-au-monde qu'elle ne peut procurer. Que ne l'ai-je plutôt ét mieus-connue!.... J'eſpère vous-voir ce ſoir; je l'eſpère, ét vous en-prie.

154.me) (*La Méme, au Méme.* 1751 28 mai. 154 *Lettre.*

[Elle combat ét detruit les mauvais-raisonnemens de la dernière Lettre de G.-D'Arras.]

Puiſque je ne ſaurais-obtenir une entrevue, il faut vous écrire! Lisez dumoins ma Lettre, ét ne la livrez pas, avant que de l'ouvrir, à votre Corrupteur. Mon Cousin, lorſqu'il a-voulu vous porter les derniers-coups, ét montrer à découvert toute ſon impieté, obſervez qu'il a-pris le parti d'écrire: tout-corrompu qu'il eſt, ét quoiqu'il ait un front-d'airain, il n'aurait-pu vous dire, ſans-rougir, ce qu'il n'a-pas-craint de vous-écrire.

1759. 28 mai. 154 Lettre. Hé! comment, comment aurait-il osé, en-ſ'adreſſant à une âme auſſi-bién-faïte que la vôtre, entreprendre audacieusement d'en-effacer l'image de ſon Createur, de ſon Père, de ſon Biénfaiteur! Non, ſa temerité, toute-grande qu'elle eſt, ſa coupable temerité ne va pas encore juſque-là!

Mais avant de me-livrer à la diſcuſſion de ſes faus-principes, permettez que je faſſe ici un parallèle de ſa conduite ét de la miénne. Nous vous aimons tousdeux, ét ſansdoute vous ne crairez pas que je ſais la moins-tendre ét la moins-desintereſſée. Cependant notre conduite eſt-toutafait-differente. Mon amitié pour vous me-fait-desirer que vous ſayiez religieus envers la Divinité; que vous l'aimiez, l'adoriez, ét ſayiez-ſoumis à toutes ſes ſaintes lois, qui ne ſont que pureté, juſtice ét bonté: mon amitié me-fait-desirer que vous ſayiez-genereus, obligeant envers les autres Hommes; que vous en-ſayiez-cheri pour vos biénfaits, vos ſervices, vos prevenances, ét tous les actes de biénveuillance qui peuvent-rendre un Homme agreable à ſes Semblables: elle desire-donc que vous ſayiez-retenu, moderé, honnête, aimant ét craignant Dieu, éloigné de toute accion mechante ét trop-libre; en-un-mot, un Homme ferme dans ſon devoir envers la Societé. Que demande au contraire l'amitié de votre Seducteur? Que vous brisiez tous les liéns qui vous attachent à Dieu; ét non ſeulement à

Dieu, mais aux Hommes! Hé! quel but a-t-il donc, ſi, pour ce qu'il pretend-faire de vous, il faut qu'il vous ait-ôté l'idée de tout devoir ét de toute decence! 1755. 28 mai. 154 Lettre.

Je ne ſuis pas un Savant; mais je vous aime! nonſeulement pour cette vie, mais pour l'éternelle durée, reservée à nos âmes; ét c'eſt ma tendreſſe qui me-donnerait-le-courage de refuter, avec les ſeules lumières du bonſens, les dangereus ſofiſmes de votre Ennemi, ſi je n'avais pas d'autres ſecours.

Je n'entens-rién à toutes ſes idées ſur la fiſique ét la metafiſique: mais ce que je ſais, parceque la raison le dicte, c'eſt que l'*Etre-ſuprême étant la ſource de tout ce qui eſt*, il doit nonſeulement avoir-reglé l'Univers, par ces lois generales que nous admirons, ét qui font que les grands Corps ſe-meuvent avec une majeſtueuse regularité; mais encore il doit-avoir-reglé les rapports des Individus particuliérs, pour qu'il y-ait entr'eux la même-harmonie qu'entre les grands-Etres. En-effet, ſi l'on conſidère, que dans le fiſiq, Dieu a-mis autant d'attencion dans la conſtruccion du Moucheron delicat, deſtiné à vivre quelques-heures, que dans celle de l'Elefant ét de l'Homme luimême; n'en-doit-on-pas-conclure, en-jugeant, comme le dit votre Docteur, de l'inconnu par le connu, que la Divinité a-de-même-reglé les relacions morales des Etres intelligens, avec autant de ſoin, que les relacions fiſiques du Soleil

1753. 28 mai. 154 Lettre. ſ'il n'était-pas-neceſſaire. Mais il eſt-neceſſaire ; ét il faut le prouver apeuprès de cette manière.

»Il eſt-impoſſible de ne pas voir l'ordre ſiſiq qui règne dans l'Univers, ét que cet ordre ou cette harmonie, eſt ce qui en-fait-ſubſiſter toutes les Parties ét tous les Individus. Pour commencer par les grands Etres, tels que le Soleil ét les Planètes, il eſt-certain qu'il y-a une Puiſſance ét des lois conſtantes qui les maintiénnent à une diſtance convenable, ét dans leurs pósicions reſpectives; des lois qui ont-fait que parmi les Planètes, les unes ſont-montées à une plûs-grande diſtance du Soleil, comme Mars, Jupiter ét Saturne ; ét que les autres ſont-demeurées plûs-proche de cet Aſtre que n'en-eſt notre Globe; telles ſont Venus ét Mercure : l'on ne peut-diſconvenir que ces lois ne ſaient les lois ordinaires de la ſtatique, par leſquelles les fluides, ou les corps ſolides nageant dans un fluide, ſe mettent toujours en-équilibre, dès-qu'ils ſont-abandonnés à eux-mêmes. D'où il ſuit que l'Univers eſt-eſſenciellement tout ordre, puiſque chaque ſubſtance porte au-dedans d'elle-même la proprieté inherente qui doit la claſſer, proporcionnèlement à ſon poids ét à ſa maſſe. Si de cette idée generale, nous deſcendons ſur notre Planète, nous y-voyons-règner en-particulier le même-ordre qui règne en-general dans l'Univers ; des quatre-élemens, le plûs-legér, l'éther, ou matière-

du-feu, ſurnage audeſſus de l'air, de l'eau ét de la terre; l'air audeſſus des deux derniéres; ét l'eau ſur la terre; avec cette circonſtance; que le ſurnageant penètre toujours l'élement qu'il domine, ét les inferieurs, ſans-en-être-penetré: l'éther ou le feu penètre les trois-autres élemens; l'air penètre l'eau ét la terre; l'eau penètre l'élement ſolide, ét n'en-eſt-pas-penetrée. Cet ordre admirable produit tous les fenomènes de la Nature. L'éther, mis en-mouvement par le Soleil, de la maniére generale dont le dit l'Incredul (car nous ſommes-d'accord làdeſſus) (1), ou par d'autres causes particulières, produit la ſenſacion de la chaleur ét de la lumière; ét araison de ce qu'il eſt le plûs-delié des élemens, de ce qu'il les penètre tous avec une inconcevable facilité, il porte partout la chaleur, ou dumoins la lumière. L'air, qui environne la 1715. 28 mai. 154 Lett.

(1) Le P. *Berthier* de l'Oratoire, pretend que le Soleil n'eſt-autre chose qu'un tournant d'éther, incomparablement plûs-chaud, à ſon centre, araison de ſon mouvement circulaire, que ce même éther dans les cercles éloignés: d'après cette idée, il faut ſe representer le Soleil ét toutes les Etoiles-fixes, comme les tournans de la mèr, ou ceux qu'on voit audeſſous d'un pont: ces tournans ſont ce qui produit la chaleur ét la lumière: toutes les-fois que l'éther eſt-agité en-rond, il eſt-feu; il conſume le bois de nos forêts; il éclaire, fixé par la cire à la mèche d'une bougie; il volatise, l'eau, les bitumes, la terre-même, ét les élève dans l'air, etc.a Les tournans d'éther, ou Soleils, ſont le moyén dont Dieu ſ'eſt-ſervi pour faire-ceſſer le caos; toutes les particules de matière groſſière également-diſtribuées dans l'Univers, ont-alors-été-pouſſées à-differentes diſtances, ſuivant leur denſité, ét ont-formé des Comètes, qui ſont-enſuite-devenues des Planètes; car toute Planète a-daboré été Comète, etc.a [*Note du Curé.*

1753. 28 mai. 154 Lettre. terre ét l'eau n'a pas la même proprieté que l'éther, de produire, par ſon mouvement circulaire, la lumière ét la chaleur; car, quoiqu'il ſait extrêmement mobil, il ne l'eſt que par un mouvement comuniqué par l'éther; ajoutez que ſes particules conſtitutives ſont trop-groſſes, ét par-conſequent, n'ont pas les unes ſur les autres un contact aſſés-parfait: mais l'air, araison de ſon degré de fluidité, d'élaſticité, de groſſièreté, a une autre faculté, qui eſt de tranſmettre les ſons à notre ouie, comme l'éther a celle de produire la lumière ét la chaleur. L'eau, ce troiſième des élemens, n'a de commun avec les deux-premiérs, que la fluidité: mais elle poſſède d'autres qualités, araison de ſon adhesibilité, de ſon degré de fluidité, de la groſſièreté de ſes molecules, de ſa pesanteur, de ſon incompreſſibilité, de ſa volatilité, qui fait qu'elle ſe-reduit en-vapeurs au plûs-petit-degré de chaleur; elle mouille, elle abreuve, elle lie entr'elles les parties du quatrième-élement. Et ce derniér luimême devién comme la base des Etres; c'eſt lui qui les rend fixes ét ſtables; qui leur donne, araison de ſa plûs-grande-palpabilité, une ſorte de realité à notre égard, incomparablement plûs-forte que les autres élemens ne peuvent le faire. Je me-ſuis-arrêté là-deſſus, parceque j'ai de trèsbelles-conſequences à tirer de ces differentes proprietés des élemens; elles vont-prouver toutal'heure, quel eſt le grand-but de la Creacion, ét que l'Homme, les Ani-

maus, ét.a ne ſont pas un accident dans l'Univers; qu'ils ſont le terme ét le but que l'Auteur-de-la-nature ſ'eſt-proposé (1). Mais j'ai un mot à dire auparavant. 1755. 28 mai. 154. *Lettre.*

Votre Materialiſte refute les Athées, qui pretendent que tout ce bel ordre ne prouve pas un Etre intelligent; ét que, pour qu'il exiſte, il ſuffit d'une Nature aveugle, gouvernée par la neceſſité, c'eſtadire, araison des differentes pesanteurs; car c'eſt-là le moyén par lequel la Nature fait tout (disent-ils); l'électricité, le magnetiſme ne ſont que des pesanteurs, étc.a Je ſuis de ſon avis, en ce point; ét je vais le ſeconder; tout-comme je combats ce qu'il ajoute enſuite, que neanmoins Dieu ne ſe-mêle pas de ce que nous fesons.

Je prouve la première conſequence que je veus-tirer de l'ordre ſisiq, ſans être-obligé de combatre l'erreur où ſont les Increduls: dans leur propre ſiſtème, je puis leur dire: Hé-quoi! l'ordre le plûs-exact, le plûs-reguliér

(1) Cette verité, que la Nature a-eu-particulièrement-en-vue les Etres vivans, a-été-reconnue dans toutes les religions: on voit en-Egypte une Inſcripcion arabe ſur la corniche de la baluſtrade du *mekias* ou nilomètre, laquelle Inſcripcion porte: *Que c'eſt pour les Etres vivans qu'exiſte la lumière ét l'air; qu'il y-a des pluies, étc.a* On pretend que cette Inſcripcion était en-greq avant le Mahometiſme, ét avant Alexandre en-égipcién. (Eneffet, comme on le dira plûs-bas, la lumière ne peut-ſervir qu'aux Etres vivans, ouplutôt, c'eſt la conformacion des yeus, des Etres-vivans, qui fait que la lumiere eſt lumière.

Le *mekias* eſt un puits qui ſert à mesurer la crûe du Nil, ét quand il eſt à une certaine marque, haute de *16 draas* audeſſus du niveau (le draas a 20-pouces de France) il y-a une recolte abondante. *[Note du Curé.*

1733. 28 mai. 254 Lettre. et le plûs-admirable règne dans le fisiq, et vous pretendez qu'il ne doit-point-y-en-avoir dans le moral? que le juſte et l'injuſte ſont-indifferens; qu'un Etre, pendant toute ſa durée, pourra-opprimer un autre Etre, lui enlever la porcion de bonheur pour laquelle il a-été-fait, ſans qu'il y-ait quelque-chose qui remette enfin l'équilibre entre ces deux Individus? Vous n'y-penſez-pas, et cela eſt-auſſi-abſurde, que ſi vous pretendiez que l'eau d'un fleuve conduite par des machines ſur le haut d'une montagne, ne s'en-precipitera pas, ou-bién qu'un ſeau qui puise au milieu d'un étang, laiſſera un creus où il aura-plongé, ſans que l'eau environante ſe remette au niveau!.... Il eſt-impoſſible que les Materialiſtes ſe debarraſſent-jamais de ce raisonnement d'une manière ſatiſfesante.

» Pour ſuivre une marche certaine, et demontrer, comme je le disais toutal'heure, à l'Homme ſenſible et reconnaiſſant, qu'il n'eſt pas l'enfant d'un Hasard-aveugle, j'argumentais des élemens et de leurs proprietés. Eneffet, il n'exiſte rién, qui ne ſemble fait pour les Etres-vivans; et c'eſt encore ici un ordre de causes et d'émanacions, qui met en évidence l'Intelligence infinie du Principe-univerſel. Obſervez avec quelle ſageſſe, par-exemple, (pour m'en-tenir à celui-là, entre tant d'autres!) obſervez avec quelle ſageſſe, Dieu qui ſe-ſert du Soleil pour élever des vapeurs, et faire-tomber les pluies ſur la terre, a-en-même-temps-voulu que les ſels ſe-

durcîſſent par la chaleur, ét demeuraſſent unis à la Terre, tandiſ-que l'eau-pure ſ'éleve par l'évaporacion? Ne voit-on pas-là une atencion pour donner aux Animaus ét aux Plantes une boiſſon qui leur conviénne? Mais je ne m'arrêterai pas à l'utilité *materielle*, pour-ainſi-dire, que tout le monde connaît; j'irai plûs-loin: je prouverai que la Nature a-envue les facultés intellectuelles par deux des élemens, d'une manière ſi-claire, qu'on ne peut ſ'y-refuser; c'eſt l'éther ét l'air: le *premier*, par la lumière, qui n'eſt abſolument d'auqu'un usage dans l'Univers, ſi ce n'eſt pour les Etres-intelligens, dans quelque degré qu'ils le faient; le *ſecond* par ſa qualité ſonore, qui fait que tous les Animaus entendent; ce qui ne peut-encore-abſolument-convenir qu'à l'Etre-intelligent ét capable d'accion, de refleccion ét d'analiſe. 1755 28 mai. 154 Lettre.

» Il ſe-presentera ici une queſtion, ſur cette qualité d'Etres-intelligens, que je parais donner indiſtinctement à tous les Animaus; j'y-reviéndrai toutal'heure. Quant à-preſent, je vais dire un mot ſur une des plûs-belles verités ſiſiques, en-vous-expliquant la nature ét les propriétés de l'éther: car avec nos Increduls d'aujourd'hui, ce n'eſt qu'appuyé ſur la bonne ſiſique que l'on doit raisonner: En-vous-parlant des élemens, je vous ai-dit qu'il y-en-avait-quatre; mais à parler correctement, il n'y-en-a que trois qui ſaient propres à notre globe; parceque l'éther ou le feu eſt un élement general, commun au

1753. 28 mai. 154 Lettre. Soleil ét aux Etoiles : il compose ce fluide inmenſe dans lequel nagent les Planètes, ét qui eſt peutêtre la ſubſtance unique du Soleil: mais ſi l'éther eſt la ſubſtance du feu, il n'eſt pas le feu ni la lumière proprement-dits; il faut une condicion, pour qu'il deviénne l'un ét l'autre, je veus dire le mouvement circulaire, avec la vîteſſe convenable. C'eſt une verité reconnue, que l'éther, qu'il ſait-électriq, ou magnetiq, ou tousdeux, a-ſeul tout le mouvement qui exiſte dans l'Univers, ét que c'eſt lui qui meut tous les corps: c'eſt par ce mouvement que l'Etre-principe donne la vie à tout ce qui exiſte, comme le dit l'Incredul: deſorte-que ſi l'éther ceſſait de circuler ét d'électriser, l'Univers au-même-inſtant, retomberait dans le premier caos. Le Soleil ét les Etoiles ne ſont probablement que des tourbillons d'éther, lequel eſt-forcé de les former par une de ces lois qu'on nomme *neceſſaires*. Vous alez en-comprendre aisement la neceſſité, ſi vous conſiderez que l'éther ſ'étend partout, qu'il eſt ſans-bornes connues, ét toujours dans un mouvement rapide: or, representez-vous un fluide auſſi-groſſier que l'eau, par-exemple, dans un ocean ſans-bornes, ét dans une agitacion extrême; ne ſera-t-il pas neceſſaire qu'il ſeforme des tournans en-divers-endraits? car il ne ſera-pas-poſſible que ce fluide ſuive la ligne draite, puiſqu'il y-en-aura autant du côté où il court, que de celui d'où il viént; il faudra donc de-toute-neceſſité qu'après

avoir-couru un certain temps du même côté, il reflue ſur luimême etc.[a] Dans l'eſpace immenſe que remplit l'éther, il y-a un nombre prodigieus, disons-même infini à notre égard, de ces tournans, qui par leur mouvement, donnent à l'éther la faculté d'éclairer ét d'échauffer; la faculté de lancer, par la force centrifuge, chaque porcion de la matière dans la couche du tourbillon ſolaire capable de la ſoutenir; de ſeparer, dans chaqu'une de ces maſſes, qui ſont les Planètes, l'air de l'eau, ét l'eau de la terre; trois choses qui ſeraient confondues entr'elles, éparſes dans tout l'eſpace, ſi l'éther ne les clâſſait pas, au-moyen du mouvement, ét de la chaleur qui en-eſt l'effet neceſſaire (1). 1754. 28 mai. 154 Lettre.

» Il y-a-pluſieurs Soleils; c'eſt une verité qui fut-connue des Anciens, ét qui ne ſouffre pas aujourd'hui le moindre doute. S'il n'y-en-avait-qu'un, il n'y-aurait qu'un monde, qu'un ſiſtême, ét les planètes y-ſeraient d'une ſi-énorme groſſeur, qu'il y-aurait une perte conſiderable de matière, ſoit par l'épaiſſeur, ſoit par l'inmenſité du terrein qui ne pourrait-être-échauffé aux deux pôles. Or, la Nature anime le-plûs qu'il eſt-poſſible, ét ne donne precisement à chaque Corps, que la matière abſolument neceſſaire: voila pourquoi elle a-formé une infinité de Soleils, ét une infinité de Planètes qui en-dependent.

(1) *Descartes* ne demandait que de la matière ét du mouvement pour former l'Univers: il indiquait une belle verité, qui fut peutêtre celle qui le fit-perſecuter alors. [*Note du Curé.*]

1753. 28 mai. 154 Lettre. Une chose qui n'eſt pas à-omettre, c'eſt que les Soleils ſont-biên les producteurs occasionnels de la chaleur; mais cette chaleur, ét même la lumière, n'auraient auqu'un effet, ſi elles ne rencontraient pas un corps denſe ét ſolide qui les reflechiſſe, tel que les Planètes. A une diſtance conſiderable de ces Planètes, ét aſſés-près du Soleil, il fait un fraid inconcevable pour nous. L'air peut reflechir la lumière, ét un degré-de-chaleur: l'eau reflechit plûs de lumière, ét aſſés de chaleur: la terre reflechit parfaitement l'une ét l'autre. C'eſt ainſi que ſans la Femelle, la puiſſance generative du Mâle reſterait ſans effet.

» Si les Soleils ſont des tournans-d'éther, (ce qui n'eſt-pas-prouvé; mais j'ignore leur nature); ſ'ils ſont en-ſi-grand-nombre, ne peut-il, ne doit-il-pas-arriver qu'un de ces tournans ceſſe, ſe-deplace, ſe-reüniſſe à un-autre, ou ſe-partage en-deux: ét alors, quel derangement n'arrivera-t-il pas dans les Planètes qui en-dependent? Ne ſeront-elles-pas-replongées dans le caos? decomposées, diſperſées; reformées enſuite, dès qu'elles ſeront-rangées dans un nouveau-tournant de fluide-étheré? Et dans ce cas, n'eſt-ce pas une vraie creacion; ét en-coûte-t-il plûs à la Divinité, qu'un ſeul acte de volonté, pour reproduire un tourbillon ſolaire, ſiſtême nouveau de Planètes nouvelles, ét pour clâſſer toutes celles qui doivent en-dependre? Ceci deviéndra facil à-concevoir même pour nous, qui ſommes ſi-bornés, ſi l'on ſe-forme

de Dieu une idée conforme à ſon immenſité, ét qu'on le conſidère comme étant luimême le Centre, ou le Soleil des Soleils, qui lui ſont infiniment inferieurs ſansdoute, mais qui pourtant ſont à notre égard une image vraiſemblable de la Divinité. 1758 28 mai. 154 Lettre.

» Si l'éther n'avait-formé qu'un tournant, il n'y-aurait-eu qu'un Soleil, ét comme le disait l'Incredul dont vous-m'avez-comuniqué la Lettre, il n'aurait-guère-été-poſſible, par les lumières de la raison, de le diſtinguer de la Divinité. Je ſuis de ſon avis. Comme le Soleil ſerait alors le ſeul canal ét l'agent uniq, l'Homme n'aurait-pu, de luimême, ét ſans le ſecours de la revelacion, deviner que le Soleil n'eſt pas le Premier-Principe. Mais nous-n'en-ſommes-pas-là; des miriades de Soleils exiſtent dans la Nature: ét ne fuſſent-ils que deux, il n'en-faudrait-pas-davantage à la ſaine raison, pour en-conclure, qu'ils ne ſont pas Dieu. Votre Incredul a-très-bién-deſini l'Etre-ſuprême: *la Toute-puiſſance ét l'immenſité*, comme il le dit, *ne ſauraient-exiſter que dans un Etre-uniq.*

» Il exiſte donc, cet Etre-principe; ét comme *il eſt la ſource de tout, il eſt tout:* J'accorde encore ceci pour un moment à votre Incredul, ét je dis avec lui, que *tout ce qui eſt, eſt un mode, une manière-d'être de la Divinité:* Mais je vais plûs-loin, ét en-conſultant la raison, je me dis, qu'y-ayant une multitude de modes visibles, on ne peut dire d'auqu'un en-particuliér qu'il ſait-Dieu;

1753. 28 mai. 154 Lettre. ét qu'une remuneracion ou une punicion eſt l'effet naturel, neceſſaire ét juſte des actes qui l'auront-determinée.

» Quant au culte dû à l'Etre-ſuprême; ſans parler ici de la revelacion, je dirai, que c'eſt plutôt l'affaire du ſentiment que de la reflecion; tous les Hommes ſentent audedans d'euxmêmes un panchant qui les porte à ſe-laiſſer aler dans les bras de la Divinité; à la louer dans la joie; à reclamer ſon ſecours dans l'adverſité: Or, ſi ce ſentiment eſt-naturel, c'eſt ici le lieu d'appliquer la grande règle, que la Nature, qui ne fait rién d'inutil, ne nous-l'aurait-pas-donné, ſ'il n'avait-point d'objet.

» Mais ce ſentiment d'un Dieu, eſt-particulier à l'Homme, ét les autres Etres, les Animaus, par-exemple, qui lui doivent preſqu'autant, ne l'ont pas, ils n'en-donnent auqu'une marque? Je ne repondrai pas, que l'Homme eſt le Prêtre-de-la-Nature, ét que ſon hommage actif ſuffit: je diſtingue l'hommage naturel dû à la Divinité, en actif ét en-paſſif: l'actif eſt peutêtre abſolument propre à l'Homme (ét aux Etres ſuperieurs à lui) comme étant le plûs-parfait ét le plûs-experimenté des Animaus; ét le paſſif eſt-commun à tout le reſte des Etres, *vivans*, *vegetans*, ét *mineralisans*; ſi l'on peut emplaye: cette dernière expreſſion, qui rend la chose que je veus-dire. Je dis *peutêtre;* cela n'eſt-pas-ſûr, quoique très-probable: car qui nous a-dit que les Animaus n'ont pas une intelligence

gence bién-ſuperieure à ce qu'on a-coutume de penſer? Si nous conſiderons les accions des Animaus, leur adreſſe, leurs invencions, les combinaisons reflechies qu'ils font en-conſequence de ce qui frappe leurs ſens; et qu'enſuite nous-nous-mettions à leur place, nous ne ſaurions-nous-empêcher de convenir, qu'il faut que les Animaus aient une faculté-de-penſer et de raisonner approchante de celle de l'Homme. Mais c'eſt l'inſtinct, dira-t-on! Diſtinccion miserable, que riên n'appuie! Et moi, je vous dis que c'eſt la raison. Qu'eſt-ce que l'inſtinct? c'eſt une raison naturelle, qui naît du ſentiment-du-besoin: nous-mêmes nous avons cet inſtinct, qui nous conduit auſſi-ſouvent que la raison. Le Reſtaurateur de la ſaine Filosofie, *Descartes*, penſait differenment; mais il ſe-trompait. Les Animaus agiſſent comme nous; ils prénnent les moyens que nous prendrions, dans les mêmes circonſtances; avec cette difference, que chaque Animal n'a, pour ſe-conduire, que la force de ſon propre genie et ſon experience perſonelle; d'ailleurs, il n'a-jamais pour motif que ſa conſervacion et ſon appetit actuel: aulieu que l'Homme a l'experience de ſes Semblables, et preſque-toujours des causes de ſes accions très-vives et très-compliquées, l'interêt, la gloire, l'ambicion, la tendreſſe, la haîne, la vengeance, l'oſtentacion, l'hipocriſie, etc.« Oter ces causes, nous ne ſerons-pas-plus-aviſés que 1758 18 mai. 154 *Lettre*

1913. 28 mai. 154 Lettre. les Animaus. Abandonnons donc l'opinion de Deſcartes, ce Père de mille erreurs, ét de quelques verités. La Nature, toujours ſimple, tire pluſieurs effets d'une ſeule cauſe, ét ne donne jamais deux cauſes au même effet. L'irreligion ne peut rién gâgner à cette doctrine, qui eſt celle de l'Auteur de l'*Eccleſiaſte*, (ch. III) lorſqu'il dit: *L'âme de l'Homme ét de la Bête eſt-une-même-choſe, ét l'Homme n'a-rién de-plûſ-que la Brute.* Il ne peut reſulter de cette doctrine, qu'une conduite plûs-conforme à la raiſon de la part de l'Homme envers les Animaus, qu'il regardera comme une ſorte de frères-cadets. Je vous avertis, que je ne pretens-pas-neanmoins-inferer de-là, que l'Homme n'a-pas-droit de ſe-nourrir de la chair des Animaus: Je penſe au-contraire, Que l'Homme eſt-carnivore de ſa nature, quoique la chair ne ſait pas ſon uniq aliment; ce que prouve le peu de capacité de ſon eſtomac ét ſon goût pour les nourritures cuites (la cuiſſon abregeant, en-certains cas, ét ſurtout pour les farineus, le travail de la digeſtion): que les Carnivores ſont établis par une loi ſage de la Divinité, pour reprimer la trop-grande multiplicacion des Herbivores; multiplicacion qui ne tarderait pas à leur être funeſte*, parceque la ſubſiſtance ne repondant-plus au-nombre des Individus à nourrir, il en-reſulterait une famine, ét l'épidemie qui en-eſt la ſuite. J'entens ſeulement que l'Homme ſerait doux envers les Eſpèces

* Voyez à ce ſujet *l'Ecole des Pères*, T. III, p. 213 & ſuiv.

non-nuisibles; et qu'à-l'excepcion du seul instant qui les priverait de la vie, il éviterait de les faire-souffrir. Voila ce que j'avais à dire au-sujet des Animaus, pour enlever ce retranchement aux Incréduls-athées ou materialistes. 1752. 28 mai. 154 Lettre

» Mais si l'Homme est le Prêtre de la Nature; s'il doit un hommage actif à la Divinité, par la raison-même qu'il est-en-état de le rendre, il faut donc qu'il y-ait une religion. De quelle nature doit-elle être? Il me semble, qu'il faut qu'elle soit propre à rendre à l'Etre-principe un culte pur, tendre et filial; qu'elle règle avec sagesse les rapports les plus-intimes des Hommes les uns envers les autres, et que par l'ensemble de ses preceptes elle établisse entr'eux l'affeccion la mieus-fondée; que chaqu'un de ces preceptes soit-propre à rendre la vie douce et sûre; qu'enfin elle excite le Juste, par l'espoir d'une recompense sans-fin et sans-bornes; en-même-temps qu'elle épouvante l'Homme injuste par l'effrayant tableau des plus-horribles supplices. Je vous ai-prouvé plus-haut, que Dieu étant l'ordre par-excellence, il est-impossible qu'en-suivant-l'ordre, on ne jouisse pas du biénêtre qui lui est-essenciellement-attaché: tout-comme en-sortant de l'ordre, il est-impossible qu'on ne rencontre pas enfin le malaise, la gêne qui doivent naturellement suivre le desordre: puisque ce desordre n'est qu'un defaut d'harmonie, une suite de choses dans le fisiq, et d'actes dans le moral,

1753. 28 mai. 154 *Lettre.* qui ne cadrent point enſemble, ét dont l'aſſemblage repugne. La religion qui annonce des peines ét des recompenſes, ne fait-donc que publier une verité certaine comme l'exiſtance du Soleil.

= Voyons maintenant quelle eſt la religion connue qui a, dans un plus-haut-degré, les qualités dont je parlais toutal'heure: car m'étant-interdit toutes les preuves triomfantes tirées de la revelacion, je ne dois employer ici que les raisonnemens humains; je ne me ſuis-jeté dans la fisique, que pour montrer aux Increduls qu'elle eſt-d'accord avec la religion, ét que l'argument de notre identité avec les Animaus, n'ôte rién de ſa dignité à l'âme de l'Homme. De tous les cultes connus, tant anciéns qu'actuels, de l'aveu des Increduls euxmêmes, qui ne le diſputent pas, le criſtianiſme pur eſt le plus propre à unir les Hommes entr'eux ét à leur divin Principe. J'ai-dit le *criſtianiſme pur*, c'eſt-adire tel qu'il eſt dans l'évangile; car pour juger un culte, ce ne ſont point ſes abus qu'il faut conſiderer. Ainſi, j'abandonne à tout le fiel des Increduls, ét notre Monaquaille avec ſes vœus presomptueus, ét le luxe de nos Prelats, ét les richeſſes de nos temples, ét la longueur de nos offices; étc.[a], étc.[a], étc.[a], étc.[a]; étc.[a]; je m'en-tiéns-uniquement aux preceptes de notre ſaint Legiſlateur: il recommande aux Miniſtres la pauvreté, le desintereſſement, l'humilité; il veut qu'on ban-

niſſe un vain ceremonial ; qu'on *adore en-eſprit* ; que les prieres ſaient courtes, mais du cœur, & il en indique une formule : ſ'il recommande ailleurs de toujours prier, & de ne jamais ceſſer, cela ſignifie, qu'il faut tout faire dans la vue de Dieu : Il nous eſt ordonné de nous aimer les Uns les Autres, & defendu de perſecuter nos Frères pour cause de religion ; Le Legiſlateur nous declare, & nous fait declarer par ſon Apôtre, que ſans la charité, la croyance en lui n'eſt rien. Et qu'eſt-ce que la charité ? c'eſt l'amour des Hommes (tel eſt le ſeul & vrai ſens de ce mot, dont les Miſtiqs abusent, pour l'attribuer à Dieu) : on peut-on les aimer en les faisant mourir, en les emprisonnant, comme fait le Tribunal de l'Inquisicion ? ſi la charité eſt l'amour de nos Frères, ce Tribunal qui la viole, commet une apoſtasie. Le Legiſlateur du criſtianiſme a inſtitué une religion ſage, amie de l'humanité, douce, moins ceremonielle qu'auqu'une autre ; il avait dit que ſon *joug eſt doux & leger* ; qu'il veut qu'on ne le porte que volontairement : Si de faus Diſciples ont pris tout le contrepié ; ſ'ils ont établi ſur les ruines du criſtianiſme, une ſuperſticion atroce, intolerante, ſurchargée de vaines pratiques, de minucies pointilleuses, de vœus contraires à la nature ; ſ'ils ont remplacé l'humilité par l'orgueil, la douceur par la cruauté, la pauvreté par les richeſſes, la charité par l'aigreur, ce n'eſt-plus le criſ- 1753. 28 mai. 154 Lettr.

1753. 28 mai. 154 Lettre. tianiſme qu'ils profeſſent. Mais qu'eſt-il-arrivé de cette conduite pernicieuse? L'Homme a-ſecoué abſolument le joug: loin de recourir à la pureté primitive d'une religion capable de le rendre heureus & vertueus, il l'a confondue avec ſes abus: ét comme ceux-ci ne peuvent ſoutenir l'examen d'une ſaine raiſon, il en-a-conclu, que tout était-faus. Arrête, Malheureus! veus-tu donc meconnaître ton Père ét ton Dieu! veus-tu, comme un Frenetiq, renverſer les barrières qu'a-poſées la Divinité, pour t'empêcher de tomber daus le precipice! Ha! reſpecte-les! ou biéntôt entraîné dansun abîme de malheurs, tu reconnaîtras, mais trop-tard, que ces barrières ſalutaires furent-mises, non pourte retenir dans l'eſclavage, mais pour ta propre ſureté! Conſidère que ſi tu parvenais à rompre le frein util de tes paſſions, tout ſerait-bouleverſé; que le monde ne ſerait-plus qu'un repaire d'Aſſacins, maſſacrans aujourd'hui, le lendemain maſſacrés; miserables Victimes ſorties de l'ordre-moral, qui venant à ceſſer de vivre avant que d'y-être-rentrées, ne pourront trouver place dans le ſein de l'Ordre par excellence, ét ſeront-jetées dans le caos de l'horrible confuſion, pour y-demeurer, ſoit pour un-temps, ſoit pour-toujours, ſuivant les incomprehenſibles decrets de la Suprême-Juſtice

» Je n'en-dirai-pas-davantage ſur cette matière, madame: il eſt-inutil de refuter piéd-à-piéd votre Incredul. Un point que je lui

ai-prouvé, c'eſt l'exiſtance de Dieu, et la neceſſité d'un culte: tous les ſofiſmes tombent devant ces deux auguſtes verités. Si donc cet écrit fait quelqu'impreſſion ſur le Jeunehomme auquel vous-vous-intereſſez, je vous indiquerai pour lui des Ouvrages ſolides, qui lui feront connaître toute la beauté du chriſtianiſme, et qui achèveront de lui inſpirer pour cette ſainte religion, les ſentimens d'un Fils pour une Mère tendre et biénfesante. Eſperez beaucoup, s'il a eu des principes de vertu; l'on y revient tôt ou tard, et ſouvent les grands crimes produisent la grande penitence. Si ſon cœur eſt comme vous le dites, je craindrais plutôt un jour le deſeſpoir (ſuppoſé que l'égatement continuât), que l'impenitence finale». 1713. 28 mai. 154 Lettre.

Jugez vous-même, mon chèr Edmond, de la ſolidité de tout ce que vient de m'envoyer ce bon Prêtre. Pour moi, je le trouve auſſi-filoſofe que votre Corrupteur, et moins-ſiſtematiq. Tout ce qu'il dit eſt conſequent. Je fais au Ciel les vœus les plus ardens, pour qu'il daigne vous éclairer: en redevenant cretién, vous ſerez toutalafois bon fils, bon ami, bon citoyen: et un jour bon mari et bon père, en un mot, Edmond, vous ſerez heureus. Eſſayez-en, mon Cousin; c'eſt à genous que je vous en conjure. Avec de la religion, nous nous verrons ſans danger: nous gemirons de nos fautes, il eſt vrai; mais je vous aſſure, d'a-

près mon experience), que nos larmes ne ſeront pas ſans-douceur..... Ha! ne voudrez-vous donc rien faire pour moi! ne rien avoir de-commun avec Celle, qui ſe-dit avec tant d'affeccion, Votre Cousine et votre Amie!

1753. 2 juin. 155.me) (*Edmond, à G.-D' Arras.*

155 Lettre. [Il laiſſe-paraître ſon indifference pour le bien; il vante les agremens de Paris, et develope ſon panchant pour une depenſe au-deſſus de ſon état, qui perd tant de Gens!]

Tu vas dire que je ſuis-toujours pour le Dernier qui parle. J'étais pour toi, il n'y-a que huit jours; et je ſuis-contre apresent. C'eſt, mon Chèr, que la matière eſt-importante, et mérite bién qu'on hesite! Lorſque tu es auprès de moi; que tu me parles; que tu repons à toutes mes objeccions, avec cette promptitude, cet air aſſuré qui t'eſt-propre, tu me fais partager la conviccion que je vois dans tes ieus: le ton imposant que tu prens d'ailleurs m'aſſervit: mais lorſque je ſuis auprès de ma Cousine, il me ſemble entendre la voix melodieuse de la vertu elle-même: la perſuasion coule de ſes lèvres... Pour devenir ton proselite, il faudrait que je ceſſaſſe de la voir. Tel eſt donc le pouvoir que vous avez tous-deux ſur moi! Quand je ſuis auprès de l'Un ou de l'Autre, je ne vois que par vos ieus, et c'eſt votre âme qui m'anime! Au nom de notre amitié, ne me tirâillez pas ainſi; jouez-moi au dés, et que Celui de vous

*E. 32 pas.

deux qui me gâgnera, m'enlève à l'Autre ; car il faut abſolument que la ſituacion où je ſuis finiſſe ; elle eſt trop penible, ét je ne ſaurais y-reſiſter*. Ma Cousine, m'écrivit, il y-a-quelques-jours ; mais je ne t'enverrai pas ſa Lettre : ce ſerait-faire-naître entre vous une diſpute de controverſe, dont j'aurais toute la fatigue ét tout l'ennui. Il me gâgne deja, ét je vais changer de matière. 1753. 2 juin. 155 *Lettre. * E. 73 pag.

J'ai-resolu de me-fixer à Paris : depuis que j'ai-goûté de ce delicieus ſejour-de-la-liberté, la Province me paraît inſupportable. Je t'ai-ouï-dire plûs-d'une-fois, que l'Homme était-fait pour être-independant, ét qu'il pouvait l'être dans deux ſejours opposés, celui de la ſolitude abſolue, telle qu'on peut la trouver dans quelques-unes de nos Campagnes ; ét dans celui d'une Ville inmenſe, où l'excès de populacion fait que chaque Individu n'étant preſque-rién, il ſ'y-trouve confondu comme les grains de ſable du rivage-de-la-mèr. Je trouve même que dans ce dernier ſejour, on eſt-bién-plûs-libre ! les imposicions ſ'y-paient dans un detail inſenſible, ét ſans l'appareil de la ſujecion ; l'on ſ'y-cache, ou l'on ſ'y-montre à ſon chois, ét à quî l'on veut ; ce qu'on y-dit, ét ce qu'on y-fait a toute la dignité qu'on veut y-donner ; la tache originelle des defauts perſonels y-eſt-nulle, ét cette ſource de ridicul, qui infecte tout dans la Province, n'exiſte pas ici : en-conſequence, rién n'arrête l'élan d'un Hom-

1753. 2 juin. 155 Lettre. me-actif; il a tout le reſſort d'un Homme-libre, ét il va auſſi-loin qu'il peut-aler. Ce ſejour eſt-donc-uniq. Et ſi l'on y-ajoute la facilité qu'il procure de converſer avec toutes les Nacions de la Terre, d'y-voir en-racourci les mœurs ét le tableau du Monde-entiér, il n'eſt pas un Homme-ſenſé qui ne conviénne, que Quiconque a-vecu dans la Capitale, doit ſe-trouver en-exil partout ailleurs.

Mais d'un autre côté, pour y-vivre avec agrement, il faut avoir quelque-fortune; la miénne, comme tu ſais, eſt des plûs-mediocres! je jouis du revenu du bién de ma Famme; mais j'ai des charges, ét tout payé, il ne me reſte pas quinzecents-livres par-an. Qu'eſt-ce-qu'une pareille ſomme pour un Homme qui voit le Marquis de-***; qui eſt obligé de ſe-mettre aſſés-bién, pour paraître dans la Famille de ce Seigneur, ét de jouer* lorſque l'occasion ſ'en-presente? Je rougis de te le dire; mais il le faut; j'ai-deja-eu-recours à ma Cousine, à ma Sœur ellemême, qui a-touché un quartier des rentes que tu lui as-faites. Ce dernier emprunt eſt ce qui me peine le plûs; il repugne à ma delicateſſe, acause de la ſource où j'ai-puisé; quelques ouvrages, aſſés-bién-payés, m'ont-très-a-propos-mis dans la poſſibilité de rendre. Mais tous les jours mes besoins ſe-renouvellent. Je ne te le dis pas (ét tu le ſais-bién), dans la vue de ſonder ton amitié; je connais l'état de tés affaires, ét j'ai-été avec toi juſqu'où je

*B. 74 pas.

pouvais aler: pour tout au monde, je ne voudrais-pas-faire un pas de-plûs: mais je veus te demander, ſi, d'après ce que tu ſais de ma capacité, tu ne pourrais-pas-imaginer quelque moyén qui m'empêchât de vous être auſſi-incomode, à Tous, que je le ſuis apresent*? Voi cela, mon Ami, ét fois-ſûr que tu me trouveras prêt à tout. Il y-a-longtemps que j'avais à te faire cette ouverture; je différais, je crais, plutôt par-timidité, que manque-de-confiance. Repons-moi par-écrit. Je ſuis, en-attendant, Ton incomode Ami, étc. *E. 75 pag.

156.me) (*Reponſe de G.-D. Arras.* 1753. même jour 2 juin. 156 *Lettre.*

[Manière bién-dangereuſe d'applaudir au vice! mais il y-a ici une grande verité ſur le jeu ét l'effet des paſſions.]

Il ne ſera-queſtion ici que de la dernière partie de ta Lettre: ét j'y-repons, Que tu dois être ſans-inquietude: il me ſuffit à moi que tu ſentes vivement le deſir d'une meilleure-fortune, ét que ce deſir excite ton ambicion: quant à tes depenſes, je les approuve toutes; il n'y-a qu'une chose à évitet, c'eſt d'être dupe au jeu: tu n'as-pas-été dans le cas, je penſe; les maiſons où l'on t'a-fait-jouer ſont-honnêtes: mais le Marquis pourrait ſe mener ailleurs. Je te recommande, au-nom de notre amitié, de ne pas te faire une occupacion d'un ſimple amuſement: le jeu, devenu paſſion, eſt la plûs-meprisable de toutes, ét j'aimerais-mieus te voir enfoncé

1753. 2 juin. 156 *Lettre.* jusqu'au cou dans la debaûche des Fammes, ou dans les misticités de ta chère Cousine, que joueur-de-profession. Ma bourse est à ton service, et tout ce que je possède t'appartient. Je pense d'ailleurs qu'Ursule ne doit pas dépenser quinzemille-livres-de-rentes, et que tu peus sans-scrupule en-faire-passer quelque-chose à ton usage. Quant à la belle Cousine, tu la desobligerais-trop en-la-refusant. Avec ces trois ressources, depense, et forme-toi un caractère; je te mettrai-à-même de figurer honnêtement, tandis-que je chercherai. Mon Chèr, il nous faut un mariage, avec une Vieille, bién-vieille et bién-riche. Par cet arrangement, que je ne desespère pas de trouver, tu te-meûriras, tu seras prêt dans l'occasion, et je pourrai te-porter bién-haut! Tout ce que je crains, c'est de fores difficultés: mais dans ce cas, je me fâcherais serieusement, je t'en-avertis! Il y-a un an que je n'aurais-pas-osé-trancher le mot: mais tu-te-formes un peu, et je commence à concevoir des esperances. Pour ce qui est de la religion, j'ai fait refleccion que c'était perdre le temps que de t'en-parler: avec vous-autres Jeunes gens à passions vives, ce n'est pas le raisonement qu'il faut employer; il faut laisser faire la dissipacion et les plaisir; ils ne mènent souvent que trop-loin!

Adieu, mon Chèr. Tu iras toucher, avec l'ordre que je t'envoie, deuxcents-louis chés *Bidaut*, banquier, rue *des-Marmouzets*.

157.me) (*G.-D'Arras, à Urſule.* 1753. 3 juin. 157 *Lettre.*

[Adreſſe du Corrupteur, pour faire-aler juſqu'à la Sœur, ce qu'il a-dit au Frère, ét pis encore.]

Je ſuis en-commerce de Lettre avec votre Frère, mademoiſelle: ét quoique nous ſayions dans la même Ville, nous traitons par-écrit. Comme votre ſituacion presente vous prive de tous les divertiſſemens ét de tous les plaiſirs, je penſe que la lecture de notre correſpondance vous diſtraîra, ét pourra vous inſtruire: j'ai-gardé le brouillon de mes Lettres, ét je vais vous copier les ſiénnes, ainſi que deux ſermons trèsonctueus de la belle Parangon, qu'il a-bién-voulu me-confier.

(*Ici G.-D'Arras place tout-au-long les* 151, 152, 153, 154, 155 *ét* 156 *Lettres.*)

Vous voyez que l'adorable Parangon ne dédaigne-pas-d'entrer en-lice avec moi, ét je veus-bién vous prendre pour juge, quoique je puiſſe vous ſoupçonner d'un peu de partialité, en-faveur de la Belle-dame.

Dans votre Famille on a de la piété, comme nos Militaires ont de l'honneur; c'eſt une ſorte d'eſprit-de-famille. Elle y-eſt-onctueuſe, touchante, ét la ſource de mille vertus ſociales, telles que la bonté, la foi, l'honneur, la bonne-opinion des Autres, la candeur. Cette piété naturelle ét vraie, eſt ce qu'il faut à une Famille-de-Village, pour être honorée, conſiderée, en-un-mot pour être heureuse avec des Gens bonaces, ét qui, ſi

1753. 3 juin. 157 Lettre. quelquefois ils ſont-impies, n'ont pas-aſſés de lumières pour l'être par-principes. Mais à la Ville, c'eſt tout-autre-chose! votre piété, telle qu'elle exiſte dans la maison-paternelle, ne ſerait qu'un ridicul. Eneffet, la piété eſt ici bién-differente de la vraie piété; elle participe du parti que ſuivent les Devots, dont voici le caractère general: Ils meprisent tout le monde, parcequ'ils craient les autres Hommes capables de tous les vices; ils ſont defians par cette raison, ét d'un orgueil inſupportable: comme ils n'ont qu'un ſeul frein, la religion, qu'ils ne connaiſſent ni l'honneur, ni la reciprocité, ni l'interêt patriotiq (ils y-ſubſtituent celui de leur ſecte), ils ſ'imaginent que dès qu'on n'a-pas leur frein, on n'en-a-plus: ils n'ont-pas-d'idée d'une vertu filoſofique; ils meprisent même dedaigneusement cette ſorte-de-vertu: ce qui leur eſt-commun avec Ceux qui n'étant-pas-devots, comme les *F****, les *S****, les *P****, ét d'autres Mauvais-ſujets de cette eſpece, ont pris le langaje de la devocion par-interêt, par-fourberie, par-baſſeſſe, ét calomnient la filoſofie, pour en-imposer aux Chefs d'une Clique. Perſuadés, que tout ce qui les entoure, n'eſt que tison-d'enfer, les Devots ſont ſans-pitié; ils bruleraient, poignarderaient Quiconque ne penſe pas comme eux, ſi la ſageſſe des lois civiles ne les en-empêchait; à leurs ieus, ce ne ſerait qu'avancer de quelques années les ſupplices de l'enfer.

aux Reprouvés, qui ne ſont pas leur prochain. 1759.
Voila pour les Devots en-general. 3 juin.

Ils ſe-ſubdivisent enſuite en-deux-ſectes : 157
les *Rigoriſtes* ét les *Relâchés*. Les Premiers Lettre.
fesant Dieu atroce comme eux, penſent qu'il ne ſe-plaît que dans les larmes, les gemiſſemens ét les ſouffrances de ſes Enfans : Partisans d'un fataliſme, contradictoire dans leurs idées, ils nient la liberté de nos accions, ét par-conſequent leur moralité ; ils aſſurent que nous ne pouvons rién de bién par nous-mêmes ; ét ils n'en-precipitent-pas-moins au fond de l'enfer les malheureus Humains, pour une infinité de crimes imaginaires ; Ceux-ci ſont les plûs-orgueilleus des Devots : ils ſe-guindent à une perfeccion ridicule, ét de-là ils inſultent au reſte des Hommes qui valent-mieus qu'eux : Dès qu'on rit, dès qu'on danſe, dès qu'on ſ'amuſe, ſoit au ſpectacle, ſoit à la promenade, ſoit à table, ou à quelqu'autre jouiſſance, ils vous damnent : Un d'entr'eux, appelé *Nicole*, reſpirait avec delices l'odeur des latrines ét des voieries, pour mortifier ſa chair par le ſens de l'odorat.

Les *Relâchés* ſont plûs-humains : mais ils ne prénnent que l'écorce de la religion ; ils en-font une vraie momerie ; ils ne veulent que des ſignes exterieurs, ét duretſe, ils ſe-livrent à tous leurs panchans, comme ſ'ils n'avaient auqu'un frein : ſelon eux, une ſalutacion, en-paſſant devant l'image de-la Vierge (1), efface tous les pechés, étc. Il

(1) G.-D'Arras prend ceci dans les *Provinciales*.

1753. 5 juin. 157 *Lettre.* en-eſt-cependant, parmi ces Derniers, qui ont une piété delicieuse, inconnue des Sots; elle conſiſte à trouver ſon bonheur dans les pratiques exterieures de la religion, qui donnent le contentement du cœur, et la parfaite quiétude de l'âme: quand ces Devots-là ont-été à la meſſe, qu'ils ont-recité leurs prières, fait quelques-aumônes, vous les voyez ſatiſfaits et radieus; ils mangent avec plaiſir et ſans-ſcrupul les mets les plûs-delicats; ils ne meprisent que faiblement le reſte du Genre-humain; ils ſont compâtiſſans, etc[a]. Il eſt dans cette claſſe d'Heureus, par la religion, differens degrés: J'en-ai-connu qui jouiſſaient d'une beatitude complette, ou apeuprès: C'étaient de Bonnes-âmes, qui attachaient à leurs pratiques une importance d'autant plûs-grande, qu'ils étaient-perſuadés que Dieu les voyait, les écoutait avec plaiſir, et fesait grâce, en-leur-faveur, à une infinité de miserables Pecheurs ſans-devocion: ce commerce intime avec l'Etre-ſuprême les raviſſait: Ils le crayaient ſouveraiment bon, et ne ſongeaient à lui qu'avec des tranſports d'amour. Deſorte qu'on voit dans ces deux Sectes une grande inconſequence! le Rigoriſte, pour achever d'être abſurde, ſe-fait un Dieu cruel, qu'il force ſes Partisans d'aimer pardeſſus toutes-choses, ſous-peine de l'enfer; tandiſ-que le Relâché, qui a la piété veritable, tout en-ſoutenant que cet amour n'eſt-pas-abſolument-neceſſaire (parce-qu'en-effét il eſt-impoſſible à tous les Hommes de le reſ-

ſentir) eſt-neanmoins le ſeul qui aime Dieu. 1753.
- D'après cette exposicion vraie, belle Urſule, vous voyez le parti qui vous reſte à prendre. Sayez Famme-du-monde, ét n'embraſſez auqu'une ſecte, à-moins que vous ne ſayiez ſuſceptible d'être de celle des heureus Devots, qui aiment un Dieu-indulgent. C'eſt la ſeule idée de l'Etre-ſuprême qu'il eſt-à-propos de conſerver. J'aurais-peutêtre bién-fait de n'en-pas-dire-davantage à Edmond: Car votre Frère eſt-un-grand-enfant, comme je crais le lui avoir-marqué: ce qui ne ſignifie pas qu'il manque d'eſprit; mais il ſent trop-vivement, ét même trop-puerilement; c'eſt-à-dire, qu'il ſe-laiſſe-mollement-entraîner, comme les Enfans, à tout ce qui l'affecte: je ne le trouve tenace, que dans ſon goût pour la belle Prude (que j'aime ét revère autant que ſi elle ne l'était pas). Cela fait deux ſinguliers Etres, que le ſort a-là-reſſemblés! Il faut-avouer qu'ils ſont-bién-faits pour ſe-tourmenter! L'Une a beaucoup de vertu, ét encore plûs d'amour: L'Autre a les paſſions fougueuses, mais l'âme faible; il ne peut que violer, ou langoureusement-ſoupirer aux piéds de ſa Belle: il a d'ailleurs des idées à lui: par-exemple, la manie de la paternité le poſſède (1): il a-

3 juin. 157 Lettre.

(1) C'eſt une belle manie que celle-là! elle eſt-fondée ſur la Nature: les Enfans ſont d'autres nous-mêmes ét nous inmortalisent. Nous vivons en-eux: les anciéns Heros tuaient les Enfans avec les Pères, pour aneantir leurs Ennemis tout-entiers; ét les anciéns Iſraelites regardaient la ſterilité comme une double mort. [*L'Editeur.*

1753. 3 juin. 157. Lettre. manqué sa vocacion ; le sort aurait-dû le faire naître *Commandeur-des-Crayons* ; il aurait-eu de quoi se-satisfaire avec un nombreus Serrail, ét il aurait-donné de l'ouvrage à son Successeur, s'il avait-fallu faire-étrangler Tout-cela. Au reste, cette manie est-peut-être la plus-noble ; ét si j'en-ris, c'est qu'il faut rire de tout. La belle Prude va le servir à son goût : Et il faut avouer qu'avoir un Enfant de cette *Vertu-cardinale* (passez-moi l'expression), est un ragoût auquel Personne ne serait-indifferent. Je sens cela : je vois combién il sera-glorieus pour Edmond d'avoir à lui un petit Etre qui lui sera-commun avec elle : c'est un lién bién-fort que celui-là !..... C'est aussi, mademoiselle, ce qui doit vous determiner à nous laisser-employer tous nos efforts, pour vous faire-marquise. Qu'importe que le Marquis vous plaise ou non ? C'est son titre que vous épouserez, ét le Père de votre Enfant que vous lierez à vous. Sayez-sûre que votre Fils (si c'en-est un) vous rendra le Marquis supportable, le haïssiez-vous à la rage ? c'est une experience que toutes les Femmes ont-faite. Ces Heros de l'ancienne Grèce, qui violaient les Filles, tuaient leurs Pères, la plupart-du-temps, pour les avoir, en-étaient-d'abord-abhorrés : mais les avaient-ils-rendues-mères, ils en-étaient-chéris (1). Ainsi, que le plus ou le moins de

(1) Il y-en-avait une excellente raison, que le Corrupteur ne dit pas ; c'est que dans ces temps, où les Nacions étaient-divisées en-petits états, le Mari était le defenseur necessaire de sa Famille, pour la preserver de l'esclavage.

goût ne vous arrête pas. Aureſte, le Marquis n'eſt-pas-votre-unique-reſſource : vous en-aurez-mille dans ce pays-ci ; ét je vous aimerais autant *Ninon*, que marquise, ſans vos Parens ét votre Frère (1). Une-autre-chose, que j'ai-grand'-envie de vous dire depuis longtemps, ét que la gêne qu'on met à nos entretiéns m'a-encore-empêché de pouvoir vous communiquer ; c'eſt qu'il faut vous lier, Edmond ét vous, de-manière, que l'Un porte l'Autre à la fortune ; ét le moyén le plûs-ſimple pour cela, c'eſt d'agir ; lui, comme ſ'il n'avait-en-vue que votre avantage ; ét vous, que le ſién. Dans tout ce que vous ferez, il faudra toujours vous dire : *Qu'en-réſultera-t-il pour mon Frére ?* Je vous predis qu'il n'y-a-pas de meilleur moyén de faire votre chemin l'Un ét l'Autre, ét de vous rendre-heureus à-jamais : en-penſant à votre Frère, vous ferez-mieus vos affaires, qu'en-ne-penſant qu'à vous-ſeule ; ét Lui, en-ſacrifiant tout pour vous mettre dans une ſituacion brillante (2), travaillera plûs-efficacement pour lui-même que ſ'il vous oubliait. Que deſormais ce fait-là votre pierre-de-touche, à chaque-fois que vous aurez un parti à prendre... C'eſt ce qui fait que je ne penſe point-du-tout au Conſeiller, qui ne peut que vous enterrer à Aucerre, ét vous ôter au

1758. 3 juin. 157 Lettre.

(1) C'eſt bién ce qu'il vent : mais il n'osait pas le dire du premiér-coup.

(2) Pourquoi la mettre dans une ſituacion brillante ? Jamais, jamais les élevacions ét les fortunes ſubites ne ſe ſont-faites avec un cœur ou des mains pures !

1773. 3 juin. 157 Lettre. monde, pour lequel vous êtes faite (1). J'entrevois ſous le petit-air-malade que vous avez apresent, qu'après votre *liberté*, vous ſerez plûs-brillante que jamais: Raſſurez-vous ſur la perte que vous avez-faite; votre *fleur* renaîtra de ſa cendre, ét vous alez avoir une ſaison, où vous ſerez plûs-agreable Demi-famme que Fille. Vous pouvez en-avoir-fait-l'obſervacion, ſur les Fammes ét ſur les Filles de ce-pays-ci: quant à moi, je me-ſuis-plu très-ſouvent à la faire ſur les Nouvelles-mariées: Filles, c'étaient de belles fleurs; mais un-peu âpres, ét trop-vives en-couleur: Fammes, elles joignaient à leurs attraits quelque-chose d'un-peu-fatigué, mais ſi delicieus, qu'elles inſpiraient dix-fois-plûs de volupté que dans leur premiere fraîcheur. C'eſt par cette raison, que dans ce pays-ci, où les Bons-gourmets en-plaisir, s'entendent bién-autrement à ce qui leur conviént, que partout ailleurs, une Belle n'en-eſt que plûs-recherchée, quand elle eſt-famme: il ne faut-pas-craire qu'il y-ait-là une perverſité morale, ét un eſpoir de plaisirs plûs-faciles, à-l'abri des conſequences; cela y-entre bién pour quelque-chose; mais le fisiq eſt une cause plûs-puiſſante ét toujours durable (2). Eneffet, la Famme a-quelque-chose de mol ét de voluptueus, dans ſa demarche, dans

(1) Au monde! à Sathan! à ſes pompes, auxquelles on a-renoncé pour elle au batême!... Il parle clair! enfin.

(2) Juſtifie-tous les desordres, Miserable! tu reüſſiras-mieus par-là, tu le ſais trop, que ſi tu disais: --Faites mal-: car le mal eſt toujours hideus.

ſes manières, qui lui viént de la connaiſſance du plaiſir ét l'habitude de le goûter, que n'a-pas la Fille, ou que Celle-ci, lorſqu'elle ſ'eſt furtivement-échappée, n'a-goûté que très-imparfaitement; aulieu que la Famme ſ'abandonne à cet air, qu'elle ſe-doute qu'elle a; parcequ'elle ſe-crait, avec raison, diſpenſée de la prude reſerve des Filles. C'eſt-à-prendre cet air que je vous invite, après vôtre *liberté:* comme ſe Marquis *a-eu la bonté* de ſe-comporter de-manière avec vous, que vous n'avez auqu'un tort, vous ne riſquez rién de ſentir unpeu la Famme; ét ſi l'on approfondiſſait, qu'on decouvrît... hebién, qu'en-ſerait-il? Je crais qu'il n'y-a-rién de ſi glorieus pour une Famme, ni qui la rende ſi-intereſſante, qui excite davantage les deſirs, effets naturels de ſa beauté, que d'avoir été..... ce que vous-avez-été par le Marquis. Le Violeur eſt-odieus, mais la Violée eſt-toujours-intereſſante. Il lui reſte une ſorte de virginité, que les Hommes ne trouvent-pas-moins-delicieuse à moiſſonner que l'autre; celle du conſentement-du-cœur. Et ils ont-raison. Vous n'en-ſeriez-donc que plûs-excitante, ét peutêtre même plûs-mariable. Mais ne portons-pas-encore nos vues juſques-là. Les circonſtances nous determineront. En-attendant, ſayez-ſûre, que plûs vous acquerrez de legèreté, de ce ton abſolument-opposé à la bonhommie de votre Famille, ſi-peu-faite pour la figure noblement-voluptueuse qui m'y-paraît-heredi-

1753. 3 juin. 157 *Lettre.*

taire, et plûs-facilement vous subjuguerez, et le Marquis, et Tous-ceux que vous-aurez-interêt de subjuguer. J'ai-decidé que nous-ferions-ensemble un petit cours de filosofie-morale ; vous m'entendrez-mieus que votre Frère, et c'est par vous que je veus aler à lui (1).

Mais c'en-est-assés pour votre situacion : après votre *liberté*, nous traiterons plûs-amplement les matières qui s'offrent à mon esprit.

Je suis, Mademoiselle, Votre tout devoué.

(1) Bondieu! en-quelles mains voila ma pauvre Sœur!... En effet, les Seducteurs de toute espèce, trouvent toujours-mieus leur compte auprès des Femmes, qu'auprès des Hommes : les Premières sont plûs-aisées à persuader et à rendre folles.

1758. 4 juin. 158 *Lettre.*

158.me (*Reponse d'Ursule.*

[La voila qu'elle prend aussi G.-D'Arras pour guide, Pinfortunée!]

S'il y-a-chés-moi de la parcialité, chèr *Mensor* (comme vous nomme mon Frère), c'est apparenment en-votre-faveur qu'elle sera. Trop-convaincue de vos bonnes-intencions, pour Edmond et pour moi, je ne puis que bién-interprêter tout ce que vous me direz. Ainsi, quoiqu'il se-trouve dans votre Lettre des choses qui m'étonnent un peu, cependant d'après l'idée si-bién-fondée que j'ai-prise de vous, je vous soumets ma raison, comme étant le plûs-éclairé*. Je presume d'ailleurs, comme vous l'avez-dit dans une-autre occasion, que vous proporcionnez les instruc-

* *V.* 56 pas

cions que vous-avez à donner, aux Perſones et aux circonſtances où elles ſe-trouvent.* En-effet, ce qui eſt-bon à l'Une, ſerait ſouvent-nuisible à l'Autre, et c'eſt-mal-l'entendre que de donner à Toutes les mêmes lumières. Voila mes diſpoſicions à votre ſujet : elles doivent vous mettre à-l'aiſe, pour tout ce que vous-avez à m'écrire desormais. De mon côté, je ne manquerai pas de vous conſulter en-tout. 1753, 4 juin. 158 *Lettre.*

D'abord, il eſt-certain que j'ai-grande-envie d'épouser le Marquis. Je ne crais pas que vous ayiez-été-la-dupe de mes dedains*. Mais je ſens qu'il faut, pour que cet Homme ne me-meprise-pas, après le mariage, me faire-beaucoup-prier : c'eſt à-vous à travailler de-façon qu'il me-prie-beaucoup. Je feindrai de preferer le Conſeiller, dont au-fond, je ne me-ſoucie-plus, et dont je ne ſaurais-me-ſoucier, puiſqu'en-m'épousant, il ſemblerait qu'il me ferait une double-grâce : Par vos ſoins (et c'eſt un éternel ſujet-de-reconnaiſſance), je ne crais-pas-me-voir-obligée d'en-recevoir jamais d'auqu'un Homme. Mais pour être-ſûre du ſecret de ma conduite, il faut tromper mon Frère lui-même au-ſujet de mes vraies diſpoſicions*. Je veus-être-agreée de la Famille du Marquis, priée par elle : L'idée que vous m'avez-donnée de mon merite, me fait-craire que j'en-vaus la peine... ou je reſterai fille. * Voyez les 130, 132, et 141. * *U.* 57 pas.

Je goûte fort cette aſſociacion d'interêts que vous me-proposez avec mon Frère, et

1753. 4 juin. 158 Lettre.

je vous la laisserai entièrement diriger. Parmi les principes qu'on m'a donnés chés nous, et que vous paraissez regarder avec une sorte de mepris, il en est un cependant, qui cadre avec les vues que vous avez pour Edmond: On y inculque aux Filles, que tant qu'elles ne sont pas mariées, elles doivent se sacrifier pour leurs Frères, qui seuls perpetueront le nom qu'elles portent. On fait plus encore; par un usage qui existe de toute ancienneté dans notre Famille, on y met les Filles, dès le moment de leur naissance, sous la proteccion d'un Frère, qui est son defenseur naturel: si ce Frère est très jeune, c'est le Père qui exerce, pour lui, la proteccion fraternelle; si le Père est mort ou infirme, c'est le Parein; ou à defaut de Celui-ci, un Oncle: pour qu'une Fille sait orfeline, dans notre Famille, il faut qu'elle n'ait ni Père, ni Mère, ni Frère, ni Parein, ni Oncle. La raison de cet usage, c'est qu'on y a pensé autrefois, qu'une Fille était un Etre faible, attaquable par toute sorte de Persones, et qu'il falait lui donner un Defenseur de plus qu'aux Garsons. Je vous parle de cet usage, pour vous faire encore mieus excuser le duel d'Edmond: C'est mon Protecteur donné dès sa naissance, par mon Père; il n'était presque pas possible qu'il se dispensât de me venger. Aussi mon Père, lui même l'a t-il excusé.

Pour vous doner une idée de mes sentimens pour vous, il faut apresent vous dire, que je vous considère comme un seul Etre avec mon Frère-

Frère-protecteur; que tout ce que vous faites pour moi, je le regarde comme fait par lui : de-sorte-que l'amitié que j'ai pour vous, est reellement celle d'une Sœur ét d'une Cliente obligée. Crayez-vous apresent que je fusse éloignée de me-sacrifier pour mon Frère, s'il le fallait, lui qui viént d'exposer pour moi sa vie, sa sûreté, la tranquilité de ses jours, ét plûsque tout-cela son bonheur: car son amour pour m.me Parangon lui donne la seule felicité qu'il puisse-goûter. Cependant, il m'a-preferée à cette Famme adorée, tant qu'il a-falu me-venger.... Oui, je suis toute à mon Frère : je sens la verité de l'opinion qu'on nous inculque dans notre Famille, que les Frères y-sont tout, ét que les Sœurs sont-destinées à-y-être-étrangères, si ce n'est par ce lién-de-proteccion, si-sagement-établi par nos Ancêtres, ét que mon Père a-renouvelé, d'après les recomandacions de mon Ayeul Pierre-R**, ét ses propres disposicions. Ainsi, tout en-me-conseillant de quitter mes prejugés *familiérs*, vous me-permettrez-aumoins de conserver celui qui subordonne l'interêt des Sœurs à celui de leurs Frères. 1759. 4 juin. 158 *Lettre*

Quant à vos Lettres-de-controverse, si vous-avez-cru m'amuser par-là; non: tout cela me-paraît des idées-creuses, excellentes pour occuper des imaginacions trop-sensibles, comme celle de m.me Parangon: mais pour moi, il me faut quelque-chose de plûs-materiel dans mes amusemens*. Je

* *V.* 58 pas.

vous parle à-cœur-ouvert, ſachant à-quel point vous me-voulez-de-bién, par celui que vous m'avez-deja-procuré. Cette Reponſe ne ſ'eſt-pas-fait-attendre: ma promptitude vous prouve le cas que je fais de tout ce qui viént de votre part, la controverſe exceptée.

Je vous ſalue.

1753. 15 juin. 159 *Lettre.*

159.me) (*La Même, à Laure.*

[Origine de la corrupcion d'Urſule: Et voila comme le premier mariage de mon pauvre Frère fut auſſi la perte de ma Sœur!]

Je touche au terme craint ét desiré. La Belledame viént de *mettre-au-jour* une Fille jolie, jolie!... il faut la voir! Elle en-eſt-folle. Je crais que je ferai de-même, ét pour ma ſatiſfaccion, je voudrais une Fille; pour mon ambicion, un Fils. La Sage-femme de m.me Parangon dit que j'aurai un Fils. Je la prendrai plutôt qu'un Accoucheur; car je penſe comme la Belledame, qu'il faut avoir de la pudeur juſque dans ce moment-là. Paſſons à une autre-chose. Je voudrais-bién-ſavoir quelle eſt ta politique avec tous les Hommes? Je tiéns la miénne de ma feue Belle-ſœur Manon, qui m'a-très-bién-endoctrinée pendant le peu de temps que j'ai-vecu avec elle. Son principe était, qu'il faut ſi-rarement leur dire la verité, qu'on pourrait ſubſtituer *jamais*, au mot de *rarement*; car il n'arrive-preſque-jamais qu'elle nous ſoit-avantageuse: qu'il faut les tromper pour leur

bién, autant que pour le nôtre; leur montrer toutes les vertus qu'ils nous ſouhaitent; ét ſi nous ne pouvons les avoir, en-prendre le maſque. Je commence à mettre ces maximes aſſés-bién-en-usage*. Je trompe Edmond, ſur mes diſpoſicions: je trompe le Marquis; je trompe le Conſeiller: aide-moi unpeu à tromper m.r G.-D'Arras, en-me-feſant-confidence des moyéns que tu emploies? Tu me demanderas, Qui m'a-rendue ſi-fine? Mon ſexe ét les exemples que j'ai-devant les ïeus. Il n'eſt pas juſqu'à ma Belleſœur-Fanchon, qui ne trompe unpeu ſon Mari; car je ſuis bién-ſûre qu'elle ne lui montre pas toutes les Lettres qu'elle reçoit de moi, ét qu'elle va chercher ellemême à Vermanton. La Belle-dame ne trompe-t-elle-pas le ſién? Et Manon! comme elle trompait ce pauvre Frère, ſi-vif, ſi-emporté, pour des torts qui ne le touchent-pas-d'auſſi-près! Reſte toi, Couſine: comment trompes-tu? Les lumières que tu me donneras me-ſeront-très-utiles! M.r G.-D'Arras me-veut-former: je me-trouve-bién comme je ſuis: mais je ſerais-charmée de lui laiſſer la gloriole de craire qu'il m'a-formée. Aide-moi donc à lui donner cette ſatiſfaccion, je t'en-prie! Cependant, depeur que tes confidences ne ſaient-perdues, attens que mon triſte jour ſait-paſſé! Entre-nous, je le redoute unpeu! mourir avant vingt-ans, parce-qu'il a-plu à un Oſtrogoth de ſatiſfaire la paſſion que nous lui

1753. 15 juin. 159 *Lettre.* * *U.* 59 pas.

avons-inſpirée, c'eſt unpeu-dommage ! Je ferai mon poſſible pour échapper. Tu étais-plûs-jeune, ét te voila.

Je t'embraſſe, ma Poupone, ét t'aime-de-tout-mon-cœur.

1753. 16 juin. 160 *Lettre.*

160.me) (*Reponſe de Laure.*

[Tricherie! car cette Lettre fut-dictée en-partie par G.-D'Arras, plûs-fin que cette pauvre Fine! Portrait de G.-D'Arras par luimême.]

On dit que je ſuis-fine; mais tu me *dames-le-pion*, mon aimable Couſine! Je ſuis-pourtant-charmée que tu m'aies-écrit comme tu l'as-fait; cela me met à-l'aiſe, ét je vais te-parler à-cœur-ouvert. Je ſuis de ton avis; ét tu penſes très-juſte, quand tu ſuppoſes que je trompe m.r G.-D'Arras, ét que je le mène. Il faut te faire ſon portrait: Il eſt de lui, car il ſe-connaît; mais j'y-mettrai du mién quelques traits, que j'écrirai differenment; remarque-les. Il eſt pour l'eſprit comme pour la figure; tu as-vu dans ſes traits, qui ſont tous grâcieus, quelque-chose de dur, dont on ne peut ſe-rendre-raiſon: *quoique très-bien-fait, il ſe-rāmaſſe quelquefois en-peloton, dans ſon fauteuil, ét alors il a-l'air d'un Ours*: Son caractère eſt-l'enjoûment, l'aimable gaîté: mais au milieu des ſaillies de ſa belle-humeur, il lui échappe *ou une expreſſion dure*, *ou* une ironie ſanglante; Il eſt bon, ét il eſt-fin; deux qualités preſqu'incompatibles. Il eſt-bon-ami; *mais quelquefois ſa*

conduite a toutes les apparences de la perfidie; il trahit pour ſervir; ét ſemblable à ces Somnambules qui marchent en-ſûreté ſûr le haut d'un toît, tant qu'on ne les éveille-pas, il vous ſert en-effet, *ſi vous ne vous apercevez pas de ſa trahiſon;* mais ſi vous le remarquez, ét que vous le troubliez, tout eſt-perdu, *ét la perfidie a ſon effet naturel*: Il n'eſt-pas-vindicatif, amoins que ce ne ſait pour venger un Ami, une Amie, ét que cette vengeance ne leur ſait reellement utile: *alors, il a-l'air du plûs-atroce des Hommes, ét il ſe-comporte de-même;* car comme il eſt-ſans prejugés, rién ne peut l'arrêter, que la raison, dont il écoute toujours la voix: Voila l'Homme. Conduis-toi avec lui en-conſéquence de ce portrait, le plûs-vrai qui fut jamais. Quant à moi, voici ma manière à-ſon-égard. 1753. 16 juin. 160 *Lettre.*

Je ne joûte pas avec lui de fineſſe; il s'en-apercevrait, ét je ſerais ſa dupe, comme bién-d'Autres: mais je lui dis clairement ce que je ne veus pas, ou ce que je veus: je le dis fermement. Ordinairement il cède au premier mot, ét ſe-conforme à mes volontés, comme à ces évènemens qui partent de Cauſes ſuperieures, ét qu'on ne ſaurait-empêcher. Quelquefois, mais rarement, il forme des objeccions. Si je l'écoute, il me ſubjugue: mais ſi je l'arrête dès le premier mot, en-repétant, *je le veus*, il me repond, : : Cette raison-là vaut-mieus que toutes les miénnes, ét cela ſera.... Malgré ta fineſſe, Cousine,

1713. 16 juin. 160 Lettre. je te conſeille d'employer ma recette; c'eſt un conſeil d'Amie. Ce qui rend cette conduite ſans-inconveniens avec m.r G.-D'Arras, c'eſt qu'il ne connaît rién d'illicite, que ce qui eſt-contraire à l'avantage de la Perſone qu'il ſert: mais auſſi, comme il eſt-fort-éclairé, ſouvent on le crairait ſcrupuleus: Il faut alors l'écouter, ét on a la ſatiſfaccion d'être-convaincu; on eſt-forcé de l'approuver, de vouloir ét de penſer comme lui. D'après cela, tu-voiſ'il a beaucoup de peine à conduire Edmond! Cent-fois moins que toi ét moi (1). Ainſi, ma chère, que ce caractère decidé ne t'effraie-pas: c'eſt un Guide ſûr, que Celui qui ne bronche jamais, ét qui, ſ'il tombe quelquefois, ne le fait, qu'en-vous-disant, —Vous voulez que je tombe ét tomber avec moi; je vais le faire pour vous complaire; prenons-garde à nous faire-mal! vous m'avertirez quand vous voudrez vous-relever, ét marcher plûs-fermement. Adieu, chère Cousine. Je te ſouhaite bién audelà du *triſte-jour* (comme tu le nommes); qui ne ſera cependant-pas-ſi-triſte; car il fera-naître dans ton cœur la joie du dangér paſſé, celle d'avoir un Fils, ét l'eſpoir d'un heureus mariage.

(1) Il faut encore ici prevenir le Lecteur, que Laure, ou plutôt G.-D'Arras, trompe Urſule: c'eſt le contraires qu'était ce que deſſineſſes de Fillette pour G.-D'Arras à Edmond était dix-fois plûs-difficil à conduire. [*L'Edit.*

Fin de la VII.me Partie.

52 Eſtampe. Frontiſp. *Urſule accouchée.*

Huitième Partie.

161.me) (*Laure, à G.-D' Arras.*

1753. 30 juin. 161 *Lettre.*

[Urſule a un Fils.]

C'eſt un Fils. Elle eſt-auſſi-bién qu'on peut l'être : je la garde, puiſque l'abſence de la Belle-dame me laiſſe une liberté entière. Edmond eſt-venu. Je lui ai-montré ſon Neveu*, en-lui-diſant, —C'eſt un Fils-? Il a-paru tranſporté de joie. Enverité, j'en-ai-ri. Mais au-fond, il a-raiſon. Le Marquis ſ'eſt-preſenté trois-fois à la porte : un-peu de pudeur ; un petit reſte de reſſentiment, ét ſurtout mes avis ont-decidé ſa conduite, elle a-refuſé de le voir. Elle en-a-envie, cependant, depuis que c'eſt un Fils. Elle veut le nourrir. Je m'y-oppoſe. Il faut ici le poids de votre autorité. J'ai-fait-prendre les precaucions pour cacher ce que vous appelez la *valeur* d'une Nègreſſe, la gloire d'une Sauvage, ét la honte d'une jolie Europeane : Nous-avions-là trois Agneaus tout-prêts, qui ont-été-inhumainement-excoriés : je n'aurais-pas-été-capable-d'y-conſentir ; mais le ſoin de notre beauté nous rend cruelles.

* Sujet du Frontiſp.

Je finis par ce mot, qui porte ſentence. Reponſe ce ſoir.

1753. même jour. 30 juin. 162 *Lettre.* Reponſe.

162.me) (*G.-D., à la cruelle Laure.*

[Adreſſe ét ruse du mechant G.-D'Arras, pour empêcher Urſule d'alaiter.]

Mille complimens à l'aimable Cousine : ma joie égale la ſiénne ét celle du Marquis, que je viéns de voir avec Edmond. On ne peut ſes faire-taire ; ils parlent enſemble ; ils ſe-coupent la parole ; n'y-font auqu'une attencion, ét quand vous leur repondez à une queſtion importante, ils vous en-font une frivole. C'eſt tout ce que je puis en-dire apresent à l'heureuse Perſone. Quant à vous, *cruelle* Laure, j'ai à vous gronder. Nourrir ſon Fils eſt le devoir d'une Mère, ét ce ſentiment ſi-naturel, ſi-legitime devait-naître dans le cœur de la meritante Perſone auprès de laquelle vous êtes. Voila ce que je penſe. Ma jeune ét charmante Maman a-dû vouloir ce qu'elle veut. N'a-t-elle-pas-lu dans *J.-J.-Rouſſeau*, l'oracle de nos Fammes, qu'il faut qu'une Mère alaite le Fruit qu'elle a-porté ? N'a-t-elle-pas eu cet exemple dans ſa Famille ; ét ceci vaut-mieus encore (car il ne faut-craire J.-J., ſelon moi, qu'en-le-trouvant d'accord avec la nature ; ce qui n'arrive pas ſouvent !) Il eſt naturel que la Jolie-maman nourriſſe : Reſte à ſavoir, ſi nous devons nous y-opposer. Je trouve que vous-avez-decidé la queſtion unpeu-vîte, mademoiselle Laure, ét comme une veritable Etourdie ! Je voudrais-être-là pour

vous en-demander les raisons. Je ſuis-ſûr que vous n'en-donneriez que de frivoles comme vousmême : la conſervacion de quelques attraits ; la gêne, hô ! ſurtout la gêne ; la privacion des plaisirs. Mais la jeune Maman ne conſentira jamais à-perdre-de-vue l'Objet de ſa tendreſſe : elle a d'ailleurs ſous les ïeus un trop-bel exemple, pour ne pas l'imiter en-tout : ſon Amie, ſa Deeſſe, la Belledame fait-nourrir ſa Fille ſous ſes ïeus ; elle lui rend tous les ſoins de mère, à-l'excepcion de celui de l'alaiter ; parceque l'alaitement laiſſe certaines traces, que certaines Perſones, comme la Belledame ét l'aimable Maman, ont-des-raisons de ne pas conſerver ſur elles. Voila, charmante Etourdie, ce qu'il falait dire à la petite Maman, ét non pas ce que vous-avez-dit ſansdoute. Le parti que la Belledame a-pris, eſt le ſeul à-prendre ; voila mon avis, ét je fais-chercher apresent ce qu'il nous faut. C'eſt une Fille que j'ai-vue un-de-ces jours, de l'âge de la petite Maman, aſſés-jolie, douce, qui n'a-eu qu'une faibleſſe, ét par inclinacion. Je vous l'enverrai tantôt. Elle reſtera dans la maison, ét outre qu'on fera ainſi tout ce qu'on doit, on aura de-plûs le merite d'une très belle charité envers cette pauvre Fille. 1755. 30 juin. 162 *Lettre.*

P.-ſ. *Sur un papier ſeparé.* Tu vois, ma Belle, comme il faut ſ'y-prendre, pour amener ces Petites-perſones à ce qu'on veut. Gaje que ma Lettre a-produit ſon effet ? Tu m'en-diras des nouvelles.

1753. 1 Juillet. 163 Lettre.

163.me) (*M.me Parangon, à Urſule.*

[Elle lui donne de veritablement bons conſeils.]

Ma trèschère-Amie : J'apprens avec une joie inexprimable, que la terrible crise eſt paſſée : c'eſt à l'amitié la plûs-tendre de t'en-feliciter. Mais, chère Urſule, c'eſt de ta conduite actuelle que va dependre tout le reſte de ta vie. Je ne te porterai certainement pas à l'ambicion ; on peut-être-heureuse ſans-être-marquiſe : mais tu as un Fils ; il t'impoſe deux devoirs principaus, eſſenciels tous-deux : le premier, de lui donner le lait de ſa Mère ; le ſecond, de legitimer ſa naiſſance. Grâces au Ciel, tu n'as-rién à te-reprocher, ét ta ſingulière posicion eſt tout à ton avantage : mais quel present que la vie, ſi tu ne donnes pas à ton Fils une place parmi les Citoyéns ? Si par ta faute, il deſcend audeſſous du rang de ſon Père, audeſſous même du tién ! Il faut ici de la vertu ét quelqu'adreſſe, ma chère Fille : ne t'en-fie-pas-uniquement à ta beauté ; emploie tous les moyéns legitimes de captiver non ſeulement le Marquis, mais de gâgner encore l'eſtime de ſa Famille. Le premiér de tous ces moyéns, c'eſt de nourrir ton Fils, de ne vivre, de ne reſpirer que pour lui ; de le tenir d'une façon qui le rende aimable, ét qui enchante une Famille orgueilleuse ét puiſſante. Tu ſeras mille-fois plus intereſſante aux ïeus du Marquis luimême, ton Fils ſur ton ſein, qu'avec

la plûs-brillante parure. Ce n'eſt pas que je te conſeille de te-negliger de ce côté-là, au-contraire, il faut que la propreté de ta Perſone ſait-plûs-recherchée que jamais. Je ſais que c'eſt une recommandacion inutile avec toi. J'eſpère te pouvoir-rendre une visite demain. Ma chère Urſule, ſi tu repons à mes vues, nous-alons-être-plûs-unies que jamais. Il faut rappeler Fanchette de ſon Couvent: nous-n'avons-plus de raisons de la tenir éloignée de nous, ét peutêtre ſera-t-il plûs-ſûr, vu la prudence de cette chère Enfant, de lui faire nos confidences; non pas entières pour moi; cela n'eſt-pas-neceſſaire, mais pour tout ce qui peut lui être dit. Adieu, ma plûs-chère-Amie.

P.-ſ. C'eſt au mariage que tu dois-tendre. J'inſiſterais davantage encore; mais je crais que c'eſt le vœu general, ét que Perſone n'a-ici des vues endeſſous.

164.me) (*Edmond, à Pierre.*

1753. 2 juillet. 164 *Lettre.*

[Le voici toutafait enthousiaſmé de la Ville de Paris, dont il decrit les amusemens.]

Voila fort-longtemps que tu n'as-reçu de mes Lettres, cher Aîné: mais des Perſones du pays qui m'ont-vu, doivent-t'avoir-dit frequenment quelquechose de-ma-part. Je ne differais de-jour-en-jour à t'écrire, que pour t'annoncer la nouvelle que vous attendez, *C'eſt un Fils.* Le Marquis l'a-ſu auſſitôt: il eſt-ici, ét c'eſt lui qui ordonne tout; on va batiser ſous ſon nom, de l'aveu de ſa Famille

1753. entière: ſes procedés ſont-vraiment d'un Hon-
2 juillet. nête-homme, ét je me ſais-gré de n'avoir-
164 pas-été-plûs-adrait, lors de notre combat.
Lettre. Ainſi, voila deux Partis: mais leur rivalité n'eſt qu'un avantage: ſi le Marquis épouse, c'eſt un établiſſement bién-audeſſus de nos eſperances: ſi ſa Famille ſ'y-oppoſe, on aura le Conſeiller, ét la chère Perſone ne peut-tomber que debout. Je te dirai, que nous avons ici deux *Giſantes;* il y-a-quelques-jours qu'une Perſone à laquelle je m'intereſſe, a-mis au monde une Fille belle comme ſa Mère: Urſule ét elle vont trèsbién.

Il faut apresent te parler de moi. Je fais ici des progrès beaucoup plûs-rapides qu'avec m.r Parangon: je donne auſſi plûs-de-temps au travail, ét je l'emplaie mieus. J'ai des Emules qui m'humilient, tant je me-trouve audeſſous d'eux; mais j'eſpère que je n'aurai-pas-toujours ce desagrement là; je le ſens aü goût que j'ai-pris pour mon art. La Capitale inſpire bién-autrement le desir de ſ'avancer, ét l'amour de la gloire que nos Villes de Provinces! J'y-éprouve une ſorte d'ivreſſe. Heureus pays! liberté! divine liberté! j'ai-donc-enfin-trouvé ton veritable ſejour!.. Pardone, mon Frère, cet enthouſiaſme. Oui, je me-ſens-plûs-ſeul ici, environné de dix-mille-âmes, que tu ne l'es dans notre finage desert; un ſeul Homme rencontré t'y-fait-apercevoir que tu n'es-pas-ſeul; tu es-obligé de lui parler, de le ſaluer aumoins, ét de t'obſerver pour lui:

mais ici, je ſuis-libre comme l'air: tout ce qui m'environne, n'eſt, ſi je le veus, qu'un ſpectacle indifferent pour moi: je reünis les agremens que procure la compagnie d'Hommes-polis, ét la vue de Fammes-charmantes, aux douceurs d'une tranquile ſolitude: en-unmot, je jouis de tous les avantages de la Societé, ſans-être-ſujet à ſes inconveniens. Voila comme les extrèmes ſe touchent, mon Ami! les deserts ét les Villes les plûs-peuplées ſe reſſemblent en-un-point. Mais les dernières ſont-faites pour l'Homme; mon ſejour ici m'en-convainc; car je m'y-trouve dans mon élement*: c'eſt une idée qui m'eſt-venue dès les premiérs-temps de mon ſejour, Paris eſt dans le moral, ce que ſont nos montagnes dans le fisiq; on y-reſpire plûs-librement; on ſ'y-trouve dans un degajement delicieus, que je ſens, mais que je ne ſaurais-parfaitement-exprimer. 1753. 2 juillet. 164 Lettre. * E. 75 pag.

Tu-te-rappelles ceque je t'en-ai-deja-marqué*. L'eſpèce-humaine eſt comme embellie à Paris par le goût: il y-eſt-exquis dans la parure, comme tout le reſte: mais j'y-trouve deux defauts: le premier, qu'un Auteur célèbre a-deja-remarqué, c'eſt qu'elle donne à tout-le-monde la même-fisionomie: le ſecond, qui eſt le plûs-important, c'eſt qu'elle opère trop de reſſemblance entre les deux-ſexes: les Hommes affectent, dans l'arrangement de leurs cheveus, de rapprocher leur coîfure de celle des Fammes; ét Celles-ci commencent à ſe-faire des faces, à porter des * dans la 140.

1753. 2 juillet. 164 Lettre.

chapeaus comme les Hommes : le Mari ét la Famme, à-côté l'un de l'autre, vus de la rue, nue-tête, à une croisée, ne ſe-diſtinguent-pas-facilement. Or, cette reſſemblance d'un ſexe à l'autre, fut ce qui fit-naître chés les Greqs ét les Romains, un desordre affreus, ét qu'on ne connaît pas dans nos campagnes. Une autre obſervacion : Dans les commencemens que j'étais à Paris, je ne ſavais-pas-diſtinguer les mœurs à la parure ; je crayais toutes les Fammes honnêtes : après une demi-experience, je fis tout le contraire, ét je pris toutes les Fammes pour des Catins. Il faut un long usage, pour les diſtinguer ſûrement (1) !

Je ne parlerai pas encore aujourd'hui des plaisirs multipliés qui ſ'offrent à-chaque-pas dans la Capitale. Il en-eſt de tous les genres ; les uns ſont publiqs, les autres particuliérs, ét resultent de la populacion-même qui donne les premiérs, ét facilite les ſeconds : Pendant trois-mois, je n'ai-goûté que ceux-là : un Peuple inmenſe, les jardins-royaus, les promenades presentent à-tout-moment des ſcènes nouvelles qui m'enchantent. Je ne ſuis-plus-ſurpris que le genie ſe developemieus à la Capitale ; qu'elle fait le berceau des talens, ét l'asile d'un goût exquis ; outre que tout ſ'y-peint en-grand, eſt-il-poſſible de voir tant d'Objets divers, ſi-capables d'exciter les desirs, ſans chercher à meriter leur poſſeſ-

(1) Que dirait-il aujourd'hui, que Toutes ont-pris les colifichets des Danſeuses, ét le delâbrement affecté des Catins ! [*L'Editeur.*

sion*, par une capacité qui procure la fortune? En verité, mon Frère, je ne suis-plus-étonné de l'indolence des Sauvages de l'Amerique, de ceux-mêmes qui habitent un pays-fraid, tels que les Canadiens: qui pourrait-exciter l'émulacion au milieu des forêts? les arts, pour naître, veulent du luxe, des plaisirs, tout ce qu'une morale sévère condanne, et c'est pour-cela que Paris doit-en-être le centre, puisqu'il l'est des richesses et des grandes-passions: l'on vegète en-Province; on ne vit qu'à Paris. 1751. 2 juillet. 164 Lettre. * E. 76 pas.

Tout est spectacle ici: on y-rencontre à-chaque-pas des chéfd'œuvres, en-tableaus, en-statues, en-architecture. Il est-aussi des spectacles que l'on paie (et c'est-là ce que j'entens par plaisirs particuliérs); mais à si-bon-marché, qu'on ne peut-choisir une meilleure-preuve des avantages de la reünion des Hommes en-societé: le merveilleus spectacle de l'*Opera*, dont les frais journaliérs montent à plûs de huitcents-livres, peut se-voir pour quarante-sous: à un autre spectacle plûs-interessant et plûs-naturel, qu'on nomme le *Theatre-français*, on peut se-placer assis pour 20-sous (1): il en-est de-même à celui dit *des Italiens*, où l'on joue de jolies petites pièces en-musique legère, dont tout Paris est fou:

(1) Voici les nouveaus prix, tels qu'ils existent depuis les trois-premières édicions faites par l'Auteur, et la reconstruccion des trois nouveaus Theatres: *Opera*, quarantehuit-sous: (à la rentrée de 1784, 3 livres*): *Comedie-française*, parquet assis, quarantehuit-sous: *Comedie-italienne*, parterre debout, vingtquatre sous. (On doit-être-assis à la rentrée de 1784*, dit-on, et payer quarantehuit-sous. [*Note de l'Imprimeur étranger.* * sous * faus.

1753. 2 Juillet. 164 Lettre. les frais de ces deux-derniérs vont par-jour à quatre ou cinqcents-livres. Il faut en-outre le gain des Acteurs, assés-fort pour les encourager; les honoraires des Auteurs (objet assés-mince); le quart des Pauvres, qu'on preleve sur le profit, étc.[a] Quelles inmenses richesses ne faudrait-il pas à un seul Homme, qui voudrait-jouir à ses frais d'un de ces amusemens? Que dis-je, à un seul Homme? cent, deuxcents, fussent-ils princes, ne pourraient-trouver dequoi y-suffire, tandisqu'un million en-jouit presque pour rién. Juge par-là, mon Ami, combién la societé apporte de biéns aux Hommes, ét à quel point elle est-necessaire à leur bonheur! Ils se-soutiénnent mutuellement comme les arbres d'une forêt, ét bravent, ainsi-reünis, les attaques de l'ennui, qui devore l'Homme solitaire. Je sais-bién que tu es-content à Saci, sans tout-cela: mais, chèr Aîné, une preuve que les plaisirs dont je parle, valent-mieus que ceux dont tu jouis dans ton Hameau, c'est que j'ai-goûté de cette vie-paisible, qu'elle m'a-pléinement-satisfait; ét qu'apresent je ne la prefère pas*: aulieu que Tousceux qui ont une-fois-connu les delices de la Ville, la prefèrent, comme je le fais, ét mourraient-d'ennui, s'il falait-retourner vivre à la campagne.

* E 77 pas.

Je veus te-rendre-compte de tout ce que je verrai: par-là tu partageras mes amusemens; le contraste de ta vie ét de la miénne pourra te mettre à-portée de les apprecier toutes-deux; ét comme tu aimes à reflechir, ces pen-

ſées t'occuperont agreablement aumilieu de nos campagnes. Adieu, chèr Aîné; je ne tarderai pas à te r'écrire.

P.-ſ. Je lisais hièr, que l'Empereur de la Chine, actuellement-règnant, viént de donner une *Inſtruccion-paſtorale* à ſon Peuple, apeuprès dans le goût de celles de nos Evêques. La première-chose qu'il y-recommande, c'eſt d'*honorer ſes Père-ét-Mère*: ét il en-donne d'excellentes-raisons, que tu trouveras dans ton cœur, mon Frère: la ſeconde, c'eſt d'*honorer les Aînés*: ce precepte eſt-bién de mon goût, ſurtout lorſque je penſe à toi; ſouvent les Cadets doivent preſqu'autant aux ſoins ét au travail des Aînés, qu'à-leurs Père-ét-Mère.

165.me) (*Edmond, à G.-D'Arras.*

1753. 10 juillet. 165 *Lettre.*

[Inquietude au ſujet de la Fille de m.me Parangon.]

J'étais père; mon Ami, ét je l'étais par la veritable Moitié de moimême..... Je ne le ſuis-plus! Je retombe dans le neant.... Oui, j'exiſtais doublement, depuis la naiſſance de cette Fille.... On viént de me dire, qu'elle eſt-morte; ét l'on part!..... Il n'a-pas-été-queſtion de ſa maladie; on me l'a-cachée..... Cette mort eſt-arrivée d'une manière ſi-extraordinaire, que j'ai-heureusement quelques-doutes.... Je viéns de voir la Mère; cette Famme ſenſible m'a-paru-mediocrement-affectée... Mais je me-flate envain peutêtre! mon eſpoir eſt-douteus; le mal contraire preſ-

qu'aſſuré!.... Si tu pouvais-penetrer ce miſtère?.... Ces liéns ſi-chèrs ſeraient-ils-donc-rompus!.... Une voix ſecrète me repond, que le crime les avait-formés.... Car enfin, quoique tu en-dises, j'ai-emplayé la violence, ét mon accion eſt de celles que les Anciéns, que tu me citais l'autre-jour, n'enviſageaient qu'avec horreur. Tous les Greqs ſ'armèrent contre Troie, ét Pâris, moins-coupable que moi, ſe vit-puni cruellemene d'un rapt conſenti. *Esacus* pourſuivait la belle *Heſperie;* mais elle était fille ét libre: *Agamémnon* à-la-verité enleva, viola, épousa *Clitémneſtre* deja-mariée: mais quel fut ſon ſort? Je ſuis-coupable, mon Ami; la raiſon ét la nature me le disent.... Enverité cette affligeante idée me-fait-trembler pour la petite Laure!.... Je t'en-prie, à ton retour, tâche de decouvrir quelquechose qui me tranquilise, ou m'ôte tout eſpoir....

1753. 15 juillet. 166 *Lettre.*

166.me) (*Urſule, à Laure.*

[Elle desire d'épouser le Marquis, ét ſe-plaint de ce que G.-D'Arras ſ'y-oppoſe.]

Quoi-que vous en-disiez, les raisons de m.me Parangon valaient mieus que les vôtres; je le ſens à n'en-pouvoir-douter. Cependant elle ſ'y-eſt-rendue, ét au-moyén de ce que la Nourrice demeurera ici, je puis me-donner les mêmes avantages, que ſi je nourriſſais mon Fils. Le Marquis m'impaciente, Edmond auſſi; je les bruſque tousdeux. Il n'y-

a qu'une chose à me dire, aulieu de fadeurs; un ban à l'église, ét un contrat chés le Notaire. Je vis le Marquis avec plaisir, au-retour du batême; ét enverité, s'il avait-eu de l'eſprit, c'était le moment de me parler-mariage: Il n'en-dit-pas-un-mot. Auſſi dut-il s'apercevoir de ma fraideur, lorſqu'il nous quitta. Je ſouhaiterais que m.r G.-D'Arras voulût me ſervir un peu à ma manière, plutôt qu'à la ſiénne. Je ne ſuis-pas-contente de notre dernier entretien: Je te prie de lui dire cela ſérieusement. Ce qu'il me-propoſe eſt-trop-éloigné de ma façon-de-penſer ét de mon caractère; il a-falu tout ce que je lui dois de conſidéracion, pour m'empêcher de lui répondre durement. J'ai-resolu de feindre d'aimer le Conſeiller, pour exciter la jalousie du Marquis*. Ce mariage tant-offert, il n'en-eſt-plûs-queſtion! Cela me pique. C'eſt le moment, à ma première ſortie, ét je ne devrais quitter ma chambre, que pour aler à l'autel. Voila ce que je veus: dis-le à m.r G.-D'Arras.

*V. 60 pag.

P.-ſ. Il m'a-comme-fait-entendre qu'il avait-eu-part à mon enlèvement: ſi je n'épouſe-pas, quel était donc ſon but?

167.me) (*Reponſe de Laure.*

1753. 16 juillet. 167 Lettre.

[Laure, de-concert avec G.-D'Arras, lui conſeille une fineſſe dangereuſe.]

Tu as-raison, chère Cousine, ét je viéns de le dire à l'Homme dont tu-te-plains à-juſte-

titre. Ses reponſes ſont pitoyables ! Toujours ce qui eſt-plûs-util à ton Frère ! En-verité ! les Hommes craient que nous ne devons exiſter que pour eux ! Voici mon avis, à moi ; je rebuterais le Marquis, au-point qu'il faudrait qu'il ſ'expliquât ; et lorſqu'il aurait-paſſé-net, je ferais la dedaigneuse ; j'irais juſqu'à lui dire, à dire à ſes Parens, ſ'ils me proposaient ſa main, que j'ai de la repugnance pour lui. Je vois à cela de grands avantages ! la Famille te preſſera ; elle t'honorera ; le Marquis ſe-craira trop-heureus que tu le prénnes par-complaisance ; et comme tous ces Gens-là n'eſtimant les Fammes qu'à-proporcion des difficultés, tu-te-trouveras conſiderée, cherie, après ton mariage. Eſſaie de cette recette. Quant aux conſeils, ceux à ſuivre ne ſont ni ceux de m.r G.-D'Arras, ni ceux de la Belledame, dumoins en-tout, mais les miéns. Je t'embraſſe. Ne crains pas que ce mariage puiſſe manquer ! ton Fils le rend infaillible.

1753. 25 juillet. 168 *Lettre.*

168.me) (*Urſule, à m.me Parangon.*

[Comment, pour ſe faire-valoir, et prevenir le mepris et les reproches à-venir, elle refuse le Marquis, en le-voulant-accepter ; G.-D'Arras ne lui fesant-faire les propoſicions, que lorſqu'il ſait qu'elles ſeront ſans-effet.]

Enfin, il eſt-queſtion de mariage, ma chère Madame ! et vous voyez que les conſeils de Laure ne ſont pas ſi-mauvais ! car je les ai-ſuivis à-la-lettre. J'ai-eu la plûs-belle

occasion du monde hier de faire la fière, la dedaigneuse, et je ne l'ai-pas-laissée-échapper. La Mère du Marquis m'est-venu-rendre visite: elle m'a-laissé-entrevoir, qu'on avait un établissement en-vue pour le Marquis, et qu'on craignait que je n'y-apportasse obstacle. Je me-suis-trouvée piquée de cette ouverture, et j'ai-été-charmée que les conseils de Laure vînssent à-l'appui de ma vanité blessée. —Non, Madame, ai-je repondu, je n'apporterai-pas-d'obstacle à vos vues! Ma situacion est-très affligeante! m.r votre Fils ne m'inspire absolument rién;... rién-du-tout, et sa violence a-été aussi-cruelle qu'elle le pouvait être, puisque rién ne l'a-certainement-adoucie. Je vous dirai-plûs; il est un-autre Homme, vertueus, modeste, sans-torts à mon égard, qui m'aimait à-mon-insu avant mon malheur; qui depuis, n'a-pas-changé; c'est à cet Honnête-homme que mon cœur se-donnerait, s'il pouvait se-donner. Voila, Madame, la verité nue; je vous parle comme je ferais à ma Mère ellemême-. La Comtesse n'a-pas-adouci la peine que je ressentais, en-me-caressant; j'ai-vu que ma reponse lui fesait-plaisir. Elle a-demandé mon Fils: *Marie* l'a-apporté. La Comtesse a-paru-charmée de sa figure et de ses petites grâces enfantines; elle l'a-caressé fort-longtemps. J'attendais qu'elle alait-changer de langaje avec moi. Point-du-tout! Elle m'a-demandé l'Enfant. J'ai-repondu, Que j'aimais trop

1753. 25 juillet. 168 Lettre.

1753. 25 juillet. 168 Lettre. mon Fils pour m'en-priver: (Elle aurait-dû-entendre ce que cela voulait-dire: mais voyant qu'elle ne me comprenait pas, j'ai-ajouté:) Je le veus élever enfant, Madame: mais je ſerais-charmée que la Famille de ſon Père lui conſervât cette bonne-volonté, pour quand il ſera prêt d'entrer dans le monde: Je le remettrais alors très volontiers, ſoit à ſon Père, ſoit à vous, Madame; après-avoir-fait-naître et nourri dans ſon cœur les tendres ſentimens qu'une abſence entière empêcherait d'y-germer pour Celle qui l'a-mis au monde. Car je renoncerais plutôt à tout eſpoir de bonheur, qu'aux ſentimens naturels que me devra cette Creature innocente. Et ne crayez-cependant-pas, Madame, que je me les approprie ſeule; ſans aimer le Marquis, je connais ſes droits; il peut-être-ſûr que je penetrerai ſon Fils du reſpect legitime et de la piété filiale dus à un Père. Après un langaje ſi-clair, et qui marquait ſi-bien mes diſpoſicions, je m'attendais que la Comteſſe alait aumoins les louer; ou que peutêtre-même, touchée de la façon-de-penſer de la Mère, et de la beauté du Fils (car il eſt-charmant), elle alait me parler de mariage: mais aucontraire, elle ſ'eſt-rendue à mes premières raiſons, comme ſi mon but avait-été qu'elle acceptât à mon refus.

Je ſuis-audeſeſpoir que votre indiſpoſicion ne vous ait-pas-permis de vous trouver-là; je ſuis-ſûre que vous-auriez-éclairé cette

Mère, ét que vous l'auriez-amenée où je la veus. Marquez-moi, ſ'il n'y-a-rién dans ma conduite qui vous deplaise, ou qui ne tende pas au but que je me propose, dans ma posicion presente. Le Marquis reparle de mariage trèsardenment; c'eſt un point de gâgné. Mais moi, dois-je ſupplier la Mère de cet Homme de me-faire-épouser à ſon Fils? Je ne le crais pas. J'attendrai encore quelque-temps. Il faut que je ſais-preſſée: c'eſt ce que je dis à Edmond, ét il me ſeconde aſſés-bién de ce côté-là. Je ſais, malgré ma jeuneſſe, qu'une Famme de mon état riſque le tout pour le tout, en-épousant un Jeune-ſeigneur.

Je vous ſouhaite un prompt retabliſſement ét ſurtout la tranquilité d'eſprit. Ni vous, ni moi ne pouvons-comander aux évènemens, ét notre volonté, qui n'y-a-pas-eu-part, pourrait ſeule nous rendre-coupables: mais dans ce cas-là-même, faudrait-il nous deſeſperer? Nous n'avions qu'une raison d'être-attachées à la vie; la voila doublée; conſervons-la.

169.me) (*G.-D'Arras, au P. du Marq.* 1754. 26 juillet. 169 *Lettre.*

[Adreſſe mondaine ét ruse du Corrupteur, pour ſervir le Frère aux-depens de la Sœur, ét remplir d'autres vues ſecrètes.]

Monſieur le Comte:

Il m'eſt-facil de vous donner les inſtruccions que vous me-faites-demander: Je connais

1753. 26 juillet. 169 Lettre. la Famille de la Jeuneperſone, comme la miénne. Ce ſont de Bonnes-gens, dont l'origine eſt-peutêtre-égale à la vôtre, mais la ſituacion presente bién-inferieure! ce ſont des Laboureurs, tant le Père que les Enfans reſtés au Village de Saci. Quant à la Jeuneperſone, ſa figure eſt-charmante, ét tout le ſang de cette maison eſt-beau. Le caractère de la belle Urſule eſt-parfait, il n'y-a-pas-là dé candeur affectée; tout eſt-franchise: c'eſt la vertu même, avec tous ſes épouvantails; le Marquis aimé ou non, ſerait-ſûr de ſa Famme, ſi une-fois il lui avait-donné ce titre honorable. Voila, je crais, Monſieur le Comte, exactement tout ce que vous-voulez-ſavoir.

Apresent mé ſera-t-il-permis d'ajouter un mot audelà de vos queſtions? J'ose l'eſperer de votre indulgence. Le Marquis eſt-père, ét il l'eſt d'un Fils. Il me ſemble, qu'il n'y-aurait-pas à hesiter à conclure un mariage, qui donne un état à votre Petitfils. Vous n'avez auqu'une objeccion à faire contre la Mère; ét elle a un million de plaintes à faire contre ſon Raviſſeur. Il eſt-vrai que vous-avez-donné une forte ſomme: vous-avez-acheté ſon ſilence; auſſi ne reclamera-t-elle jamais contre vous le ſecours de la loi: mais ce ſerait un bién-triſte-avantage pour vous-même, ſi vous-aviez-auſſi-acheté le droit de proſcrire votre ſang? Il n'y-avait-pas de Fils, pas même d'apparence de groſſeſſe, quand l'accord a-été-fait par moi-ſeul, ét à-

l'inſu

l'insu non-seulement de la Demoiselle, mais de toute sa Famille. J'ai-fait-ratifier depuis, non sans-peine ! mais s'il y-avait-eu un Fils, moimême je n'aurais-voulu me prêter à aucun arrangement, et j'aurais-attendu, de la crainte fondée d'une denonciacion au Ministère-publiq, un mariage, que j'attens aujourd'hui des sentimens naturels d'un Père pour ses Enfans. Je sais que le Marquis peut-trouver un Parti plûs-avantageus, qu'une Fille avec quinze-à-seizemille-livres-de-rente : mais je sais aussi, qu'il ne trouvera [illegible]rement pas le bonheur; qu'il l'a-chassé loin de lui pour-jamais, par son attentat sur la Fille d'un Citoyen, qu'il a-violée, retenue malgré elle chés lui plûs de dix-jours; mise à-deux-doigts du tombeau : Il aura toujours cette image devant les ieus : et s'il devenait assés-endurci pour l'écarter, il n'écartera pas celle de son Fils; ni vousmême, Monsieur le Comte, ne reüssirez pas à l'écarter. Voila ce que ma conscience m'oblige à vous dire.

1753. 26 juillet. 169 *Lettre.*

D'un-autre-côté, je sens que c'est un mauvais-mariage, pour un Homme comme le Marquis de-*** : qu'il aura un Frère à avancer; une Famille nombreuse à proteger, à aider : qu'un mariage dans une Famille égale à la sienne, lui procurera des avantages siconsiderables, qu'il est-impossible de les negliger : qu'enfin, il aura d'autres Fils, dont l'origine sera également illustre par les deux Sources-de-leur-existance. Comment faire

1753. 26 juillet. 169 Lettre.

dans une pareille occurrence? N'y-aurait-il-pas-moyén de tout concilier? Je le crais; ét voici quel eſt celui que j'imagine. Les Filles ne ſont rién dans les maisons nobles ou roturières; elles en-ſortent pour n'y-rentrer jamais. La tache faite à la Famille R**, par la violence ſur une Fille de cette maison, tombe-donc bién-plûs ſur les Mâles, ét ſurtout ſur Celui de ces Mâles, qui eſt à la Capitale, ét connu dans le monde, ou prêt à l'être, que ſur la Fille ellemême, qui d'ailleurs me paraît preſque dedommagée. Ainſi, pour n'avoir rién à ſe-reprocher, ét que des Gens auſſi-relevés que vous l'êtes, ne ſe-trouvent-pas un tort reel avec des Gens audeſſous d'eux, je proposerais, mais comme un ſimple projet, que je ſoumets à votre examen, que m.r le Marquis épousât, pour ſa fortune ét ſon avancement, la Perſone-de-diſtinccion que vous-avez-en-vue; ét que pour reparer ſes torts, relativement à la Perſone qu'il a deshonorée, il rendît au Frère plûſqu'il n'a-ôté à la Sœur. Ce Frère, monſieur le Comte, eſt un beau garſon, capable de faire-honneur à ſon Protecteur par ſes qualités, par ſa belle figure, par ſes ſentimens nobles ét diſtingués. Il faudrait le faire-entrer au ſervice, lui faire-avoir une Compagnie, lorſqu'il en-ſerait-temps: amoins que vous ne preferaſſiez de lui faire un ſort dans la robe; car il eſt-propre à tout; je choisirais-même ce dernier parti: la robe eſt un état ſourdement-puiſſant, qui peut

tout, dans la vie-civile; il eſt util aux grandes Maisons d'y-avoir Quelqu'un à elles.... La finance ne doit pas vous inquieter; c'eſt un article dont je me charge, avec le ſecours des autres Amis de ce Garſon meritant: car il eſt-adoré de tout ce qui le connaît. J'imagine que la proteccion que lui donnerait m.r le Marquis, ét vousmême, Monſieur le Comte, vous honorerait autant que lui, ét ferait-briller aux ieus de tout le monde votre grandeur-d'âme ét votre juſtice: Votre gloire ſerait ici d'autant plûs-pure, que vous n'encourreriez pas, auprès des Gens-de-qualité, le blâme de vous être-mesallié dans votre Fils uniq. 1753. 26 juillet. 169 *Lettre.*

Je viéns, comme un Avocat-general, de plaider le pour ét le contre: voila toutes les raisons poſſibles: c'eſt vous qui faites la foncčion de Juge: prononcez.

J'eſpère, Monſieur le Comte, que vous recevrez en-bonne-part ce que je prens la liberté de vous marquer, ét que vous y-verrez le langaje d'un Homme également fidèl à l'amitié qu'il a-jurée à la Famille R**, ét à la conſideracion reſpectueuse qu'il doit à la vôtre.

J'ai l'honneur d'être, étc.a

P.-ſ. J'écris également à l'inſu du Frère ét de la Sœur. Une ſeule presompcion detruirait la ſeconde partie de ma Lettre: c'eſt celle, que le Marquis n'aurait-pas de Fils du mariage projeté: Mais ne viént-il-pas de faire ſes preuves?

1753. 26 juillet. 170 *Lettre.*

170.me) (*Reponſe du Père du Marq.*

[On voit ici comment va l'arranger le refus d'Urſule.]

Les motifs que vous m'exposez, monſieur, ont-fait ſur moi l'impreſſion que meritait leur importance. Il ne ſ'agit que d'un point, c'eſt de determiner le Marquis, ét d'exciter la generosité de la Demoiselle, au-point de lui faire-refuser mon Fils. Si vous y-reüſſiſſez, nous-nous-engajons, ma Famille ét moi, à faire-avancer le Frère, ét à le ſervir de tout notre credit. Nous-nous-conduirons d'après le ſuccès de vos demarches.
Votre affectioné ſerviteur Le Comte de-***.

171.me) (*Replique de G.-D' Arras.*

[G.-D'Arras a-tout-preparé: il eſt-ſûr de ſon fait.]

1753. 27 juillet. 171 *Lettre.*

J'eſpère, monſieur le Comte, que ſi vous-voulez-faire après demain, une demarche auprès de la Demoiselle, avec m.r votre Fils, vous aurez la ſatiſfaccion que vous desirez. J'ai-travaillé avec une ardeur infatiguable: heureus de concilier l'honneur d'une Famille reſpectable, avec l'interêt du plûs-cher de mes Amis. Je ſais que le Marquis doit vous preſſer vivement demain ou après: Vous pourrez-ceder-en-apparence, ét de-là venir enſemble chés la Demoiselle: Il eſt-eſſenciel qu'il y-ſaît, ét ſurtout que vous-n'ayiez-pas-d'entretién particulier avec elle hors de

la presence de m.r votre Fils. On eſt-fâchée contre lui; on ne l'eſt pas contre vous; au-contraire, on vous reſpecte ét l'on vous honore autant que vous le meritez, c'eſt-à-dire infiniment, ét comme le fait Votre, étc.

172.me) (*Laure, à Urſule.*

1753. écrite avant les deux precedentes. 172 *Lettre.*

[Elle continue à ſervir les deſſeins de G.-D'Arras.]

Tu touches, ſi tu le veus, chère Cousine, au moment desiré de te montrer ſous le jour le plûs-favorable à la Famille du Marquis: On eſt-ſur-le-point de te demander ſolennellement: c'eſt l'inſtant de la fierté: ton mariage ne ſ'en-fera-pas-moins, il eſt-inmanquable, acause de ton Fils; mais il ſera-beaucoup-plûs-heureus. Je te previéns qu'un de ces jours, tu auras la visite de m.r le Comte, ét que le Marquis doit emplayer, devant lui les raisons les plûs-fortes pour te determiner. C'eſt à toi d'arranger tes refus de-manière, qu'ils te donnent un nouveau relief, ſans-decourager ton Futur. Cette occasion eſt-unique; il ne faut pas la laiſſer échapper. Je crais que m.r G.-D'Arras te verra cet après-midi: tâche de ſavoir ſon ſentiment, ſans lui dire le tién.

Billet de m.me Parangon, (intercepté.)

27 juillet. Reponſe à la 168.

Je ſuis malade: je ne ſaurais écrire qu'un mot, ét c'eſt, Qu'il faut tout-faire pour le mariage, même ſupplier la Mère du Marquis.

parais-tenir: voila mon avis. Ce n'eſt pas que je ſoupçonne m.r G.-D'Arras de te trahir: mais cet Homme a une manière étrange de faire le bién de ſes meilleurs Amis, ét qui ſouvent eſt-fort-mauvaise! Il ſe pourrait auſſi qu'il eût quelque-deſſein ſecret, ét tel qu'il ne lui eſt-pas-avantageus qu'il ſait-connu. Comporte-toi en-cette occasion, d'après mes avis; car il n'y-a qu'une chose de certaine; c'eſt que tu as un Fils, auquel il faut-donner un état, une famille, un titre enunmot; ét qu'un Fils eſt tout pour ſa Mère. Elle doit lui tout inmoler, hors l'honneur: mais la vie ét le bonheur ſont au nombre des ſacrifices à lui faire; ſans-cela, elle n'eſt-pas-mère, elle eſt-marâtre.

1753. 31 juillet. 175 Lettre.

175.me] (*Edmond, à Pierre.*

[Il me parle du Fils d'Urſule; ét continue de m'entretenir des plaisirs de Paris.]

Mon Ami: Le Fils dont je t'ai-parlé dans ma dernière, cause ici bién des debats! Le Marquis veut-épouser Celle qui l'a-mis-au-monde; ſa Famille ſ'oppose; ét hier encore, la Mère du Marquis eſt-venue-voir la Perſone que tu ſais, pour la queſtionner, ét ſavoir, ſi *elle* n'encourageait pas les diſpoſicions d'un Jeunehomme, qui ſe refuse aux vues qu'on a pour ſon établiſſement? —Madame (a répondu la *Demoiselle*), je vois que vous êtes-loin d'imaginer combién ma ſituacion eſt-affligeante! je n'aime pas m.r votre Fils; la violence qu'il m'a-faite ne fut-point-adou-

cie par le goût le plûs-leger pour mon Ravisseur. Je connais un autre Homme, vertueus, modeste, genereus à mon égard, qui m'aimait à-mon-insu, dès-avant mon malheur, ét qui n'a-pas-changé depuis; c'est à cet Honnête-homme que mon cœur se donnerait, sans ce qui est-arrivé. Voila, Madame, la verité; je vous parle, comme je ferais à ma Mère ellemême-. La Comtesse l'a-embrassée, ét lui doit-envoyer un present fort-joli en-bijous. Ensuite ellea-voulu-voir l'Enfant. Cette Dame a-paru-charmée de sa beauté; elle l'a-caressé fort-longtemps, puis elle l'a-demandé. La *Demoiselle* a-repondu, Qu'elle aimait trop son Fils pour s'en-priver; qu'elle le voulait élever enfant, mais qu'elle serait-charmée qu'on lui conservât cette bonne-volonté pour des temps plûs-éloignés; ét qu'alors elle le remettrait volontiers à son Père, après avoir-fait-naître ét nourri pour elle, dans son cœur, les tendres sentimens, qu'une absence entière empêcherait de germer. —Car (a-t-elle-ajouté) je renoncerais plutôt à tout-espoir de bonheur, qu'aux sentimens naturels que me-devra cette Creature innocente à-qui j'ai-donné le jour: Et ne crayez pourtant pas, Madame, que je me les approprie seule: sans aimer m.r le Marquis, je connais ses droits; il peut-être-sûr, que je penetrerai son Fils du respect legitime dû à un Père-. La Comtesse a-paru-surprise de ce langaje; elle n'a-plus-insisté. Les choses en-sont-là. Ma Cousine ét m.me Canon ap- 1753. 11 juillet. 175 *Lettre.*

1752. 31 juillet. 175 Lettre.

prouvent la *Demoiselle*: mais moi, je la blâme. Il falait dire, qu'elle aimait son Amant; demander le mariage, presser, pleurer. Je connais le Marquis; il aurait tout surmonté.... Mais je ne suis pas écouté!

Pour me distraire de ces affligeantes idées, je vais, mon Pierre, reprendre la suite de ma dernière, afin de tenir la promesse que je t'y ai faite. Je viens de jouir de quelques-uns de ces amusemens dont je t'y entretenais. Nous avons ici des spectacles pour toutes les condicions; m.me V**, femme de mon nouveau Maître, m'a conseillé de commencer par ceux du dernier étage. En conséquence, j'ai vu les *Danseurs-de-corde*, et *l'Opera-comiq.* Tu n'as point d'idée de ces divertissemens-là, mon Ami: le premier est un spectacle qui te paraîtrait magiq: des Hommes et des Femmes marchent sur une corde tendue; y dansent, s'élevent très haut, retombent d'aplomb, s'y assiéent, s'y mettent à genous; en cet état, ils battent de la caisse, jouent du violon, y tiénnent en équilibre sur leur nez, sur leur front, une épée posée sur un morceau de metal, ils la font rapidement tourner, &c.a, &c.a J'étais enchanté, je te l'avoue, de ces choses extraordinaires pour moi: je ne conçois pas encore bién comment l'Homme peut aler jusques-là! Mais j'étais le seul admirateur: m.me V** (ainsi que tout le monde) voyait ces prodiges avec une indifference qui me choquait, et diminuait mon plaisir. J'en-ai-

pourtant-conclu, que l'habitude de les faire les rendait facils aux Baladins, et l'habitude de les voir, insipides aux Spectateurs; ainsi nous sommes biénheureus, nous autres Habitans-de-campagne, de n'avoir-pas-encore-entamé le tresor de notre admiracion ét de notre sensibilité; elles nous procurent des jouissances, dont les Gens-du-monde ne se-doutent-pas. 1753. 31 juillet. 175 Lettre.

Après les Danseurs-de-corde ét les *Equilibreurs*, nous avons-éu des *Sauteurs*, qui nous ont-fait-voir de nouveaus-miracles; car c'est ainsi que je nomme le saut-du-cercle, ét du-tonneau: en-fesant ce dernier, le Sauteur entre la tête la première, mais il sort les piéds devant. L'on voit ensuite des tours-de-force, encore plûs-surprenans que tout le reste: tel est celui de l'*assiette*, où l'Homme se-plie de-façon que son estomac lui sert de pivot, ét qu'il se-donne ensuite un mouvement qui le fait-pirouetter avec son assiette: celui nommé *les forces d'Hertule*, où un Homme courbé sur les reins, les jambes en-l'air, porte sur ses piéds une table chargée de treize Personnes; étc.

Je ne parlerai pas des petites comedies qu'on representait (car les danses ét les tours ne servaient que d'intermèdes); l'on m'a-fait tant de honte du plaisir qu'elles me donnaient, que je n'ose t'en-rién-dire; j'attens que j'aie-vu des choses que les Gens d'ici approuvent (s'il en-est, car ils sont-terriblement-difficiles!) pour t'en-rendre-compte ét te les ana-

1753. 31 juillet. 175 Lettre. liser. Enfin, l'on nous a-donné une pantomime; c'eſt une comedie où l'on ne parle que par geſtes: elle m'a-deplu; je l'ai-avoué à m.me V**. Elle a-ſouri, en-me-disant, que le ton admiratif ſur lequel j'étais-monté, lui avait-fait-eſperer que je trouverais la pantomime charmante; elle a-obſervé que c'était le mêts favori des Spectateurs *à-catogan*, qui ſe-tuaient d'applaudir. Après cette petite critique de ma bonhomie, elle ſ'eſt-levée, ét nous ſommes-ſortis.

Deux-jours après (le 12 de ce mois) nous avons-été à l'*Opera-comiq*: Ce ſpectacle eſt-raviſſant: l'on y-donne de jolies petites pièces en-vaudevilles, qui par leur varieté, la convenance qu'ils ont avec les paroles, la ſituacion ét le caractère des Perſonages, ont un charme inexprimable. Ceci vaut bien-mieus que des danſes-de-corde, des ſauts-perilleus, ét des tours-de-force! Les Acteurs m'ont-paru bons, les Actrices charmantes, ét toutes ſi-jolies, que je ne ſaurais laquelle preferer. L'état de ces Gens-là eſt-bién-agreable*! Nous avons-eu trois-pièces: La première eſt une plaiſanterie delicieuse, intitulée, *le Miroir-magiq*; la glaſſe ſe-ternit par le ſouffle de toute Fille qui n'a-pas-exactement-conſervé ſa vertu: La ſeconde, *le-Coq-du-village*: rién de plus-leger, en-même-temps qu'il ſ'y-trouve des endraits extrêmement-tendres. Voici le ſujet: Un Garſon reſté ſeul dans ſon Village, eſt-couru de toutes les Filles: mais il n'eſt-amoureus que

*E. 78 pas.

de la modeſte Therèse: il y-a des obſtacles, qui ſont l'intrigue de la pièce: Dans une circonſtance, il prend le bouquet de ſa Therèse, ét chante, en-le-flairant, ce joli couplet, que j'ai-retenu:

Eſt-il de plus-douces odeurs !....
D'où-vient que je reſpire ?....
L'Amour s'eſt-niché dans ces fleurs,
C'eſt lui que je reſpire !....
Le-biau bouquet !... mais quelle ardeur !
Je me-ſens tout de braiſe !....
C'eſt qu'il était contre le cœur
De ma chère Therèse !

Enfin il épouse ſa Maitreſſe. Nous eumes enſuite une pièce nouvelle, intitulée *Pigmalion:* C'eſt un Sculpteur qui deviént amoureus d'une belle Statue qu'il a-faite, ét que les Dieus animent à ſa prière. Comme cette pièce n'eſt-pas-imprimée, pour t'en-donner une nocion, je t'envoie un acte d'Opera que j'ai ſous la main, ét dont le titre ét le ſujet ſont les mêmes: Mais il fàudrait la voir repreſenter, pour en-prendre une juſte idée.

J'en-reſte-là pour aujourd'hui, chèr Aîné. J'aurai au-premier-jour le plaiſir de t'écrire; ét pour le faire-durer plûs-longtemps, je te detaillerai tout ce que j'aurai-vu.

176.me) (*Le Même, au Même.*

1753. 1 auguſte. 176 *Lettre.*

[Urſule refuſe ét accepte le Marquis: Edmond me parle de comedies ét de ſornettes.]

Nous ſommes ici dans le plûs-grand embarras! M.r le Marquis veut abſolument épouſer: hièr il fit-apporter ſon Fils devant toute

1753. 1 auguſte. 176 Lettre.

ſa Famille aſſemblée, afin de la toucher par la vue de cette innocente Creature: il a-reclamé pour lui l'état qu'on lui doit: —Peut-être (ajouta-t-il), jamais n'aurai-je d'autre Fils: quel chagrin alors ét pour vous ét pour moi, de voir notre nom ſ'éteindre, parce-qu'un mariage m'empêchera de legitimer l'Enfant que la Nature m'avait-donné! Conſiderez que ſa Mère n'eſt pas une fille ſeduite ou intereſſée, qui m'ait-écouté malgré vous: c'eſt la vertu même, à quî j'ai-fait-violence. Ne lui dois-je-pas le titre de famme, que mon accion empêchera Tout-autre de lui donner? Mon crime m'a-rendu-indigne de mon titre; je ne puis le legitimer ſur ma tête qu'en-le-partageant avec elle-. Il ſ'eſt-tû. La beauté du petit *De-****, que tout le monde admirait; les petites careſſes qu'il ſemblait faire de preference à ſon Ayeule, m.me la Comteſſe de-***, remuaient tous les cœurs: On a-conſenti. M.r le Comte eſt-venu lui-même avec ſon Fils en-aſſurer Urſule. Mais notre Sœur ſ'eſt-mise à-pleurer*; elle a-dit au Marquis qu'elle avait de la repugnance pour lui. Ce mot a-paru-troubler m.r le Comte. Quant au Marquis, il a-repondu-vivement: —Mademoiſelle, en-avez-vous pour votre Fils? —Et c'eſt ce qui me tue (a-dit Urſule): ſans l'interêt de ce chèr Enfant, jamais je n'aurais-pu me-resoudre à ſouffrir la presence d'un Homme.... —Voila bién ce que vous meritez (a-dit le Comte à ſon Fils). Mademoiſelle (a-t-il-continué) cette repugnance

* Voyez ci-après dans la 179, les ſecrets motifs de la conduite d'Urſule.

eſt-legitime ; elle marque l'honnêteté de votre âme. Mais enfin (*montrant l'Enfant*) voila mon Fils, et le vôtre. —Je conſens à m'inmoler pour lui, monſieur (a-t-elle repondu triſtement) ; mais à deux condicions : la première, que je ne parlerai pas à m.r le Marquis juſqu'au jour de la celebracion ; et la ſeconde, qu'auſſitôt-après, je pourrai me retirer dans un Couvent, ſans que m.r le Marquis ait le droit de m'en-faire-ſortir. Contente d'avoir-procuré à mon Fils l'illuſtracion qu'il doit tirer de votre ſang, monſieur, je renonce aux avantages qui ne me ſeront que perſonels ; celui de mon Fils me tiéndra-lieu de tous les autres-. Cette resolucion a-étonné m.r le Comte ; il a-prié Urſule d'en-adoucir la dureté. Mais le Marquis s'eſt-écrié, Qu'il acceptait aux deux condicions. Et notre Sœur s'étant-retirée, le Marquis a-dit à ſon Père, qu'il la-gâgnerait, ou la ferait-gâgner, lorſqu'il ſerait ſon mari ; qu'il ſavait que l'Oracle d'Urſule était m.me Parangon, et qu'il comptait abſolument ſur cette Dame, qui eſt la raison même ; que cependant il ne voulait pas-employer ſa mediacion avant le mariage, depeur d'effaroucher ſa Maitreſſe. 1755. 1 auguſte. 176 Lettre.

Voila, mon Ami, ce qui ſe-paſſe-actuellement : informe-s-en nos chers Père-et-Mère. Je t'avouerai que je panche pour le Marquis : ce ſerait une illuſtracion pour nous, ſi notre Sœur entrait dans une Famille auſſi-relevée, qui peutêtre mettrait Quelqu'un d'entre-nous ſur la route d'une haute-fortune et des diſtinc-

1753. 1 auguſte. 176 Lettre. cions les plûs-flateuses. A tout évènement, qu'ils m'envoient leur conſentement, ét tout ce qui eſt-neceſſaire pour le mariage, afin que je puiſſe ſaisir l'occasion aux cheveus.

Ma Cousine a la bonté de demeurer ici juſqu'à ce que le ſort de notre Sœur ſait-decidé: Mais je vois avec douleur qu'elle eſt-plongée dans une profonde triſteſſe. Il n'eſt Perſone au monde qui merite autant d'être-heureuse; cependant elle ne l'eſt pas! Qu'eſt-ce donc que cette vertu ſi-vantée, ſi elle ne peut rién pour le bonheur?.. Quant à m.lle Fanchette, elle deviént de jour-en-jour plûs-charmante; ſa Sœur forme elle-même ce caractère heureus, ét develope dans le cœur de l'aimable Fille le germe de ſes propres vertus.. Mais (ét je le penſe depuis longtemps) ce n'eſt-pas-moi qui dois en-profiter; outre que j'en-ſuis-indigne, mon cœur eſt-pris pour-jamais... Il eſt-cruel pour moi, d'être la cauſe des peines d'une Famme... que j'honore, ſans pouvoir les faire-ceſſer: je renoncerais à tout pour elle, hors à l'évidence: mais on ne peut dire que le jour eſt-nuit, ét que la nuit eſt-jour: c'eſt-neanmoins le cas où je me-trouve avec elle, ſur un ſujet très important, ét que je tais!... Je vais apresent, chèr Aîné, reprendre le recit des curiosités de Paris.

M.r G.-D'Arras m'aſſure, qu'il a-fait-convenir ma Cousine, que celle du monde ét des amusemens de la Capitale m'était-abſolument-neceſſaire. En-conſequence, il profite des momens de loisir que me laiſſe l'étu-

de de mon art, pour me faire tout voir, ét goûter de tout. Quelques-jours après la partie dont je t'ai-rendu-compte, nous alames aux *Italiéns* : C'eſt un theatre où l'on joue des pièces demi-françaises-italiénnes: les Perſonages-familiers, ou les Valets, ſont *Arlequin*, *Scapin*, *Pierrot* ét *Scaramouche*, qui parlent français(1); les autres, comme *Pantalon* (père de la Fille), le *Docteur* ou *Medecin*, l'Amant (*Lelio*), le Rival (*Celio*), la Maitreſſe, la Soubrette, une Mère, étc.a, tous ces Gens-là parlent italién. S'il n'y-avait que ce genre-de-comedie à leur theatre, ils ne ſeraient-pas-fort-courus: mais après une de ces farces italiques, ils jouent une ou deux pièces, qui ſont tout-en-français. La pièce françaiſe qu'on nous donna, avait pour titre, *La Fauſſe-Suivante*. Je ne t'en-ferai-pas-l'analiſe; tout ce que je te dirai, c'eſt que de ma vie je n'ai-rién-vu de ſi-touchant, de ſi-brillant en-attraits que l'Actrice qui ſesait *la Fauſſe-Suivante*. Elle ſe-nomme *Coraline*. Je ne ſais pas ſi elle jouait-bién; je ne m'y-connais-pas-aſſés; mais j'ai-ſenti qu'il n'était pas-poſſible que le rôle fût-rempli par une Perſone qui y-convînt-davantage; elle me-donnait le plûs-grand-plaisir que puiſſe procurer une representacion; je voyais le Perſonage même, ét l'illusion était-complette. En vérité elle m'a-convaincu qu'il eſt quelque-

1752. 1 auguſte. 176 Lettre.

(n) Il n'y-avait plus de *Mezetin* au Theatre-italién en-1753; mais le *Scaramouche* ét le *Pierrot*, qui ne ſubſiſtent plus, y-étaient encore. [*Note de l'Editeur.*]

1753. 1 Auguſte. 176 Lettre. fois bon d'avoir le cœur pris, car on ne pourrait-ſ'empêcher d'idolâtrer ces Fammes-là. Et tu ſens combién il ſerait-difficil, ou de parvenir juſqu'à elles, dans ma posicion, ou de ſuffire à tout ce qu'il faudrait, ſi j'y-étais-parvenu*! A la *Fauſſe-Suivante* a-ſuccedé une parodie intitulée *Fanfale*, où l'on ridiculise les Heros de l'opera d'*Omfale*. Je ne t'en-entretiéndrai-pas; il faudrait que tu connuſſes trop de choses pour m'entendre, outre que moimême je n'ai-pas-vu cet Opera, ét que je n'ai-pu-ſaiſir la juſteſſe des contreſituacions, du comiq des paroles ét de la musique-même. L'Actrice principale qui a-joué dans cette parodie, a beaucoup de merite! Elle ſe-nomme m.lle *Favart*; c'eſt la gaîté-même.

* E 79 pas.

Tu vois, mon Ami, que les Gens des grandes Villes prénnent des plaisirs dont on n'a-pas-d'idée chés nous. Après ces pièces, on a-danſé: de Jeunesfilles, ou dumoins qui le paraiſſaient, habillées le plûs-galanment du monde, avec des petits chapeaus-de-fleurs ét de rubans, de petits corſets qui les rendent comme des poupées, une jupe écourtée, une chauſſure brillante ét mignone, ont-étalé leurs grâces ét montré leur legereté. De petits Hommes, tout drôles, ét qui pourtant m'ont-deplu, ont-auſſi-fait-preuve de leur talent. Mais je ſouffrais à voir des Hommes ainſi-degradés, ayant du rouge, du blanc, ét plûs-parés que les Fammes; ils m'ont-paru d'un ridicul attriſtant, ét leurs grâces, efféminées, gaûches ét niaises.

177.me) (*Laure, à G.-D'Arras.* 1753. 2 auguſte. 177 *Lettre.*

[Jalouſie de famme contre Urſule.]

Tes projets ſont-renverſés, l'Ami, ſi tu n'y-mets ordre: Urſule viént d'accepter. Tout alait-bién dabord; elle a-dit au Marquis les choses les plûs-rebutantes; entr'autres, qu'elle avait de la repugnance pour lui. J'aurais-cru qu'il alait ſe-câbrer à un mot ſi-dur; point-du-tout! il a-repondu avec une moderacion dont un Homme de ſon âge, de ſon rang (je pourrais ajouter, de ſon caractère) ne me-paraiſſait-guère-ſuſceptible, :: *Mademoiselle, en-avez-vous pour votre Fils?....* Il eſt-certain que la Famille du Comte n'eſt point pour ce mariage; il faut les aider, dans cette circonſtance, et faire-enſorte que cette petite Tête refuse abſolument: amoins que tu n'aimes-mieus-laiſſer-terminer. Voici neanmoins l'occasion de developer les reſſources de ton genie. Edmond ſera-negligé, ſi l'on n'a-plus-rién à attendre de ſon credit ſur l'eſprit de ſa Sœur, pour l'éloigner du mariage. J'aurais-bién-encore un autre motif, pour t'engajer à agir: c'eſt que m.lle ma Cousine eſt-naturellement unpeu fière; ſi elle deviént marquise, je ne pourrai plus la regarder. * Je la connais, cela en-viéndra-là: N'as-tu-pas-remarqué ſon air imperieus, qui perce ſous le maſque de la douceur?

A chi ſa legger, nella fronte il moſtro.

Mets-ordre à cela, je t'en-prie, n'importe

par quel motif; car je ſais que tu es audeſſus de mes petites idées, que tu nommes des *jammillages*.

Je ſoupçonne m.me Parangon d'être ſon guide en-cette occasion; car Urſule penſait comme nous.

1758. 5 auguſte. 178 *Lettre.*

178.me) (*Reponſe de G.-D'Arras.*

J'ai depuis longtemps en-main un Mauvais-ſujét, preſqu'auſſi-beau qu'Edmond, mais qui en-eſt tout l'opposé par le caractère ét les ſentimens: c'eſt une âme baſſe, crapuleuse, que j'ai-maintenue baſſe ét crapuleuse avec autant de ſoin, que je cherche à élever celle d'Edmond: Cela n'eſt-bon qu'à faire du mal, ét je l'y-emplaierai, pour que cette âme nulle ſait-propre à quelquechoſe. Tu inviteras ce vil Perſonage, que j'ai-donné pour élève, lors de mon depart, au Maître d'Urſule, à un bal chés *Coulon*, faubourg *Saintgermain*: la ſalle eſt-aſſés-bién, pour que tu y-conduises ta Cousine ét ſon Frère; car j'imagine qu'elle n'irait-pas-ſeule. Tu diras à *Lagouache* (c'eſt le nom de mon vil Inſtrument), qu'il s'agit de plaire à Urſule: le Sot danſe-bién: tâche qu'il ne parle pas; excite en-lui la lubricité, le bas-interêt; fais luire l'eſpoir d'un ſuccès facil, ét ne lui cache pas qu'Urſule a-fait un enfant; cela enhardit les Sots, ét quelquefois les Gens-d'eſprit. Tu auras-ſoin de faire-remarquer à ta Cousine les grâces du Fat, de vanter ſon me-

rite ; tu lui apprendras qu'il eſt-élève de ſon Maître, ét tu lui feras-naître l'envie d'en-faire ſon émule. Une-fois prise, quand la ſotise paraîtrait, elle n'éteindrait pas l'amour, cette paſſion métamorfose la bêtise en-aimable ſimplicité. Tu vois, ma chère Laure, que je ne ſuis-jamais-en-defaut, ét que j'ai une pièce pour tous les trous. Je finis par cette jolie frase, qui t'appartiént.

179.me) (*Urſule, à Laure.*

1753. 25 auguſte. 179 *Lettre.*

[Comment G.-D'Arras lui fait-refuser le Marquis par libertinage: Elle parle enſuite des bals, ces dangereuſes Aſſemblées, ſi-fatales aux mœurs! ét de comedies,]

Il eſt enverité très-aimable ce jeune Elève, que m.r G.-D'Arras a-donné à mon Maître-de-peinture. Quelle grâce il avait hièr à la danſe! Tout le monde l'admirait. Je t'avouerai aujourd'hui tout-bonnement, qu'il m'a-frappée, le premier jour où je le vis chés Coulon, quoique le ſoir, je n'aie-pas-voulu en-convenir avec-toi. C'eſt qu'enverité j'étais-honteuse qu'il eût-fait ſur moi, à une premièrefois, une impreſſion ſi-vive.... Oui, la preference marquée qu'il me donnait, m'aflattée ; car enverité, il n'y-avait-rién-là qui le valût qu'Edmond ; mais mon Frère n'eſt pas un Homme ordinaire ; c'eſt ; je crais, le plûs-bel-homme du monde : après lui, c'eſt m.r Lagouache : ce qui me flatte extrêmement.

Je t'ai-beaucoup-d'obligacion du genre de plaisir que tu m'as-fait-connaître au bal* : je n'avais qu'une idée imparfaite de cet amuse- * *U.* 61 pag.

1753. 25 auguſte. 179 Lettre.

ment, que je prefère au bal de l'*Opera*: ce dernier n'eſt qu'une cohue. A-la-verité, le deguisement favorise une infinité d'avantures, ét donne une certaine liberté, qui doit-être un agrement ſans prix aux ïeus des Gens que les biénſeances contraignent: mais outre qu'il faut, pour en-jouir, aler frequenment à ces Aſſemblées, je trouve encore qu'il eſt-nul pour toi ét pour moi: tu jouis de la liberté; moi, je n'ai-pas-le-goût des avantures; il faut pour cela, être ducheſſe, marquise, ou fille-entretenue. Mais à nos bals bourgeois, où l'on va ſans-maſque; où l'on eſt-connaiſſance après deux aſſemblées; où l'on voit ce qu'il y-a de plûs élegant dans les deux-ſexes, parmi les Gens qui nous aſſortiſſent, c'eſt, je te l'avoue, un paſſetemps charmant, ét c'eſt dommage, qu'il faille en-faire-miſtère à m.me Canon! car mon Frère invente toujours un pretexte, pour m'avoir. Aureſte, peutêtre cette gêne ét ce miſtère y-donneraient-ils un prix, ſi ce n'était-pas-un-obſtacle, pour mener Fanchette. Car il n'eſt-enverité-pas-poſſible d'y-conduire cette jeune ét charmante Enfant! l'on y-fait ét l'on y-dit des choses trop-libres. Hièr, mon Frère, qui n'eſt-aſſurement-pas-fort-grave, a-froncé deux-fois le ſourcil, ét j'ai-vu-l'inſtant où il alait coller d'un revers-de-main contre le mur, ce Faquin effeminé, qui danſait avec tant de lubricité, lorſqu'il ſ'eſt-avisé de toucher la gorge à ſa Danſeuſe. M.r Lagouache m'en-a-

paru auſſi-fort-ſcandalisé! cependant il a-calmé mon Frère, en-lui-parlant à l'oreille. A-cela-près, c'eſt charmant*, ét je regrette de n'avoir-pas-connu plutôt ce divertiſſement-là: on y-brille, pour peu qu'on ait-de-figure; on reçoit de la part des Hommes polis mille complimens delicats, dits d'un air qui en-double le prix; ét m.r Lagouache y-eſt-mieus que Perſone, je crais? Qu'en-dis-tu? 1751. 25 auguſte. 179 Lettre. * U. 62 pas.

L'un de ces jours, Edmond eſt-venu me prendre pour aler aux *Français*. Tu ſais que j'ai-deja-vu avec lui, l'*Opera*, où tout m'a-ennuyée, juſqu'aux danſes; car j'ai cinq-à-ſix-fois-demandé à mon Frère ce qu'on applaudiſſait (1)? Il me gardait les *Français* pour la bonne-bouche. On donnait le *Negociant*, ou le *Biénfait-rendu*, ét les *Folies-amoureuſes*. La premiere de ces deux pièces, que le tumulte de la cabale m'a-empêchée d'entendre auſſi-bién que je l'aurais-voulu, m'a-fait-beaucoup-de-plaisir: elle exprime une accion genereuse, ét m'a-paru-calquée d'après un évenement reel. Un Negociant de Bordeaus, a-prêté centmille-écus à un Comte: il veut faire-épouser la Fille de ſon Debiteur à ſon Neveu: mais ni le Comte, ni ſa Fille ne ſ'en-ſoucient. L'Oncle, qui ſe-

(1) On a-totalement-changé l'ancién genre-de-danſe de l'*Opera*, en-changeant la musique: cette heureuſe revolucion pour le goût, a-été-operée par m.r le Chevalier Gluck, ét par les ſieurs *Noverre*, *Gardel*, *Veſtris*, étc. a Nos Danſeurs ſont aujourd'hui les delices de Londres; notre ancién genre eût-ennuyé des Eſpagnols.

1753. 25 auguſte. 179 Lettre. voit-mal-reçu, menace d'exiger ſon paiement; ce qui abaiſſe la morgue du Comte et de ſa Fille *Angelique*: mais *Verville* (le Neveu), a-vu chés le Comte, une *Julie*, amie d'Angelique, auſſi-jolie, et ſurtout moins-fière; il en-eſt-devenu-amoureus, et pour l'épouser, il fait-prêter au Comte les cent-mille-écus que le Gentilhomme doit à ſon Oncle. Ce Dernier n'ayant plus de droit à faire-valoir auprès du Noble-orgueilleus, conſent au mariage de ſon Neveu avec l'aimable *Julie*.

Les *Folies-amoureuses* m'ont-fort-amusée! il faut en-convenir. Je ne vois pas d'où-viént on contraint toujours les Amans! Qu'eſt-ce-que cela fait aux *Cœurs-de-bois*, que l'on s'aime? Je crais qu'ils ſont-jalous de ce qu'on eſt-plûs-heureus qu'eux? Auſſi approuvé-je de-tout-mon-cœur les Amans qui trompent ces Surveillans mauſſades, et qui ſe-rendent heureus en-depit de leurs precaucions*. Je ne ſaurais dire combién je m'intereſſais à la jeune *Agathe*, quand je la voyais duper ſon vieus et jalous Tuteur *Albert*. Je tremblais qu'elle ne fût-decouverte (1)! Heureu-

* *V.* 65 pas.

(1) Toutes les leçons que donnent les Comedies ordinaires, nommées du bon-genre, par les *Freron*, les *Querlon*, et en-general par les Partisans du comiq, ſont-contraires aux bonnes-mœurs. Qu'eſt-ce, par-exemple, que le *Tuteur-dupé, ou la Maison-à-deux-portes?* Le comiq, qui resulte d'un tour joué, marque toujours une âme mechante; je prefererais le Drame, à un pareil comiq, et je ſerais du ſentiment de m.r le Marquis *de-Condorcet*, qui a-loué ce genre, en-pleine *Academie-Françaiſe*. Pleurer d'attendriſſement eſt un vrai-plaisir, et le plûs-vif de tous. C'eſt le ſentiment general des Hommes

sement

sement elle ne l'a-pas-été. Veuille l'amour nous donner, ma chère Laure, un ſemblable ſuccès, en-pareille occasion*! 1753. 25 auguſte. 179 Lettre. *U. 64 pas.

A-propos, notre Maître nous a-mis aux prises, m.r Lagouache ét moi, pour une copie de *Lebrun*: C'eſt un moyén tableau pour la grandeur, mais ſublime pour l'execucion: m.r Lagouache l'a-emporté. Je n'en-ſuis-pas-fâchée, ét je craignais plûs la victoire, que je ne la desirais, je te l'avoue.

Je ſuis-riche: ſi le Marquis ſe-rebute, j'obligerai ſa Famille.... Quant au Conſeiller, je ne l'aime que dans l'imaginacion d'Edmond, à quî je l'ai-fait-accraire... Si je ſesais l'avantage d'un jeune Artiſte aimable, ét qui peut faire ſon chemin? qu'en-dis-tu, Cousine? Nous avons ici le conſentement de mes Parens?... Il faut-conſulter m.r G.-D'Arras: ſ'il eſt à Paſſi, je veus lui écrire, ét ſuivre en-tout ſes conſeils.

P.-ſ. Je me cache en-ceci de m.me Parangon: d'ailleurs, elle part ſous peu-de-jours. Ce n'eſt pas que je redoute ſa ſeverité: Je ſais tant de choses!

Miseta e ſconſolata Paſtorella,
M'anno trafitto il dolce mio Paſtore!
Giardeniera infelice! alta procella
A'grandinato ſopra il mio bel fiore!

desintereſſés, à qui la prevencion n'a-pas-fait-prendre un parti, qu'ils veulent-ſoutenir à-quelque-prix que ce ſait. J'ai-composé un Drame de la *Prevencion-nacionale*, d'après l'idée que le genre-moyén, ou le Drame eſt le plûs-parfait de tous; ét je prefère cet Ouvrage, quant à l'intencion, à la meilleure Comedie, fût-il inferieur à la plûs-mediocre, par la manière dont il eſt-traité. [*L'Editeur.*

1753. le lendemain, 26 auguſte. 180 *Lettre.*

180.me) (*Laure, à G.-D'Arras.*

[Elle ſe moque de ſa Dupe.]

Elle y-donne à plein-collier, ma-foi! Je ne l'aurais-pas-crue ſi-facile à tromper, ni ſi-prompte à prendre-feu, la Commère! Ton Lagouache lui a-tourné la tête en-moins de huit-jours. Il eſt-vrai, que le Maître a-fait la copie du Tableau, qu'elle crait du Fat: mais ce n'eſt-pas-là ce qui la decide. Je t'envoie ſa Lettre. Fais-lui reponſe, ou à moi. Cela m'humilie unpeu, ét doit t'humilier auſſi; tes talens vont-reſter ſans-emploi, ét leur victoire actuelle n'a-rién de flateur, grâce à la danſe.

1753. 27 auguſte. 181 *Lettre.*

181.me) (*G.-D'Arras, à Laure.*

[On voit ici tout ce que le Corrupteur a dans l'âme.]

Il n'eſt point de meprisable ſuccès, lorſque les vues ſont-remplies. Prens donc la juſte opinion que tu dois avoir de mon adreſſe ét de ma capacité. J'échouais par les moyéns ordinaires avec la Sœur ét avec le Frère lui-même, auquel il n'était-pas-facil de faire-entendre-raison; une confidence entière, quoiqu'à ſon avantage, nous brouillait à-jamais; dans cette Famille, on va au but desiré, ſans regarder les entours: ce but, pour Edmond, eſt que ſa Sœur-cliente, qu'il a-man-

dée à la Ville, qui y-a-été-violée, unpeu par sa faute, ét dont l'accident lui a-causé des larmes amères, peutêtre des reproches de la part de ſes Parens, ſon but, dis-je, eſt qu'elle ſait-marquise; il ſ'inmolerait luimême, pour remplir cet objet; ét ſecondé comme il l'eſt par le Marquis, ſurtout par l'ambicion d'Urſule, il alait reüſſir; le mariage ſe-ſesait; le Comte luimême était-ébranlé. Qu'ai-je imaginé, moi, dont le plan eſt de ſacrifier la Sœur au Frère? (ét je ſais combién ceci vous flate, bonne Laure.) J'ai-fait-trouver ſous la main de la Sœur, un Trèsjoli-garſon; une brute d'ailleurs: mais ces Droles-là reüſſiſſent de-preference avec les Fammes; Edmond né vâlait-guère-mieus, lorſqu'il a-ſubjugué la belle Parangon. J'ai-donc-enſorcelé Urſule. Apresent, il me faut une chute bién-lourde, ét je la tiéns; j'en-ferai enſuite tout ce que je voudrai: mais j'en-jure par l'amitié, je ne m'en-ſervirai, ou je ne la ferai-ſervir qu'à l'avantage de ſon Frère! J'aurai-ſoin enſuite d'écarter le vil Inſtrument que j'aurai-emplayé, pour ne pas-ruiner-abſolument la Sœur. Si je puis, après le mariage du Marquis avec la riche Heritière, je ferai enſorte qu'Urſule, agguerrie, ſait avec Celui qu'elle aura-refuſé pour mari, ſur le piéd de maitreſſe; ét c'eſt-alors que je la ferai-ſervir à mes projets, pour le Frère; parceque n'ayant-pas-de-Famille à elle, il ſera naturel qu'elle ne ſonge qu'à lui: les Filles bién-mariées, ſont

1753. 27 auguſte. 181 *Lettre.*

1751. 27 auguſte. 181 *Lettre.*

la ruine des maisons; les Catins y-ſeraient-plûs-utiles (1). Mon but eſt de m'élever avec Edmond; de m'attacher à ſa fortune, de connaître, à-l'aide de ſon caractère vif, ſenſible, ét de mon intrepidité, toute l'étendue des reſſources humaines; juſqu'à quel point cet Animal, qu'on appèle l'Homme, peut user de ſes facultés pour tromper ſes Semblables, leur en-imposer, ſ'en-faire-reſpecter, ét les braver, ſans craindre leurs lois. J'aurai par-là le ſecret de la conduite ét du ſuccès de tant d'Hommes qui m'ont-étonné (2)! La Sœur, lorſqu'elle n'aura-plus d'établiſſement en-vue pour elle-même, qu'elle n'aura-plus à pretendre à l'honneur de ſon ſexe, ſera toute à celui de ſon Frère: j'aurai-ſoin alors de lui montrer ſa vraie ſituacion, ét de lui indiquer l'illuſtracion d'Edmond comme le ſeul moyén d'en-ſortir. Je remplirai ſon eſprit ét ſon cœur du desir d'une gloire propre aux Filles de ſon état, d'une *Courtiſane-genereuſe*, d'une *Marion-Delorme*, d'une *Ninon-De-Lencos*; je me-ſervirai ſurtout d'une Nouvelle, que je viéns de voir dans le *Mercure*, où un certain *De-Terlieu* trouve la plûs-vertueuse des Fammes, ou dumoins la plûs-genereuse, dans une Fille-galante. Je voudrais alors porter les choses encore plûs-loin, ét quand il n'y-aura-plus qu'à la determiner à ſervir abſolu-

(1) D'après les principes d'un Homme ſans-principes, comme toi, Corrupteur!

(2) Le voila toutafait à-decouvert!

ment ſon Frère, pouvoir l'intereſſer à lui au- 1753.
point, de faire tous ſes efforts, pour monter 27 auguſte.
où d'Autres ſont-parvenues.* 181
Ce ſerait le meilleur ét le plûs-ſûr moyén de *Lettre.*
remplir toutes mes vues. Après cela, je vou- * *lacuna.*
drais que le Marquis, devenu veuf, ét ſans-Enfans, épousât Urſule, pour légitimer un Fils-uniq: C'était mon premiér but, en-ſuggerant au Marquis de l'enlever, en-dirigeant comme je l'ai-fait, toute la conduite qu'il a-tenue avec elle.

Voila de vaſtes projets! J'ai-reſolu de les remplir par tous les moyéns; enunmot, de voir tout ce que l'on peut faire, en-bravant-tout, ét quel eſt le terme où l'on eſt-arrêté par l'impoſſibilité. Seconde-moi; je ne ſuis-pas-fâché que tes petites paſſions de Famme viénnent à mon ſecours; elles en-font-quelquefois-davantage que toute l'adreſſe ét toute la reſolucion d'un Homme. Tu as-raiſon de craire qu'Urſule ſerait-fiére dans la fortune, ét de craindre qu'après-avoir-comencé comme toi, elle ne finît par monter, à-raiſon de ſon accident, juſqu'à un Marquis; tandiſ-que par le tién, on ne t'a-pas-jugée digne d'un petit Payſan. Conſidére neanmoins, pour adoucir cette idée, que ſans ton petit malheur, tu ne ſerais-pas-adorée d'un Homme qui vaut-un-peu-mieus que tous les Ruſtres de Saci ét d'Acolet; ſonge que tu es-aſſociée à mes deſſeins, ét que ſi la fortune les ſeconde, tu marcheras dans peu aumoins l'égale de la belle Urſule. C'eſt le but où je tens pour toi. . . . . .

1753. 31 aguſte. 182 Lettre.

182.me) (*Edmond, à Pierre.*

[La Mère du Marquis de-*** prend le Fils d'Urſule: enſuite mon Frère me parle de deux ſpectacles dangereus, la *Comedie* ét l'*Opera*.]

Urſule ne ſait ce qu'elle fait, mon Ami, ét je ſuis-vraiment en-colère de ſon peu de raison. La Famille du Marquis paraît a-present-charmée de ſon refus: m.me la Comteſſe eſt-venue ces jours-paſſés; elle a-ſi-biénfait par de bélles paroles, ét des careſſes, qu'elle a-engajé notre Sœur à lui confier l'Enfant: il eſt-entre ſes mains. Je n'augure rién de bon de cette demarche. Qu'on eſt-malheureus! quand l'execucion des vues qu'on a, depend des caprices d'une Famme! Cette idée me donne beaucoup d'humeur! ét ç'a-été pour me diſſiper unpeu, qu'avanhiér je me laiſſai-entraîner à la *Comedie-françaiſe*, ét que j'alai hièr à l'*Opera*, dont je vais t'entretenir.

Tous les autres Spectacles ne ſont rién, comparés au *Theatre-françaiſ;* il l'emporte également par le merite des pièces, ét par le jeu des Acteurs: il ne m'a-plus-été-difficil de-comprendre, comment on peut dedaigner les Baladins, ét tout ce que j'y-ai-vu. La Comedie-françaiſe eſt le Theatre de la raison: on n'y-debite qu'une morale ſaine; on n'y-represente que des accions poſſibles ét naturelles, ét il m'a-paru qu'on les rendait avec le ton de la bonne-compagnie. La premiè-

re Pièce qu'on a-donnée s'intitule *Cenie*; elle est par une Famme*, ét du patetiq le plûs-attendrissant. Je n'ai-jamais-eu tant de plaisir. Une Actrice deja sur le retour, mais dont le son-de-voix remue l'âme, fesait *Cenie*, jeune orfeline qui se-trouve dans la situacion la plûs-critique, puisque sa naissance n'est pas *legitime*, qu'un mechant Homme amoureus d'elle le sait, ét qu'elle a un Amant aimé, digne de l'être, etc.a Si tu entendais cette Actrice, tu adorerais toutes les Fammes de sa profession. La seconde pièce est le *Consentement-forcé*: elle n'a-pas-été-moins-interessante que la première : c'est une Jeunepersone sans-bién, qui ayant-épousé un Fils-de-famille contre le gré des Parens de Celui-ci, entreprend de les gâgner, en-se-mettant à leur service sous un nom-supposé: elle y-reüssit, a force de soins. Je ne saurais t'exprimer ce que m'a-fait-éprouver de delicieus une jeune Actrice qui a-rempli ce derniér rôle! c'est la plûs-charmante figure du monde, ét elle est telle sans le secours de l'illusion theatrale: elle n'a pas tout le talent de la Première, mais on sent qu'elle l'aura, ét qu'elle possède ce que l'Autre a-deja-perdu, la fraîcheur de la jeunesse; elle a une timidité naturelle, qui produit une illusion complette dans les rôles honnêtes qu'elle remplit. Je ne crayais pas, en-alant à ce spectacle, que j'y-trouverais, parfaitement-exprimés, des sentimens que j'ai-eu-mille-fois, ét que mon inexperience me-fesait-craire que j'avais seul, aumoins de

1753. 31 auguste. 182

Lettre.

* M.me De-Graffigni.

Gueant.

*, 53. la manière dont je les avais. Ce ſera-là de-
31 ſormais mon ſpectacle favori: car on dit qu'il
auguſte. y-a-encore beaucoup d'autres Actrices char-
182 mantes, ét des Acteurs du premiér-merite,
Lettre. qui égalent Ceux que j'ai-vus. On donne
ici, comme aux autres Theatres, de petits
ballets, executés par de fort-jolies Danſeu-
ses. M.r G.-D'Arras en-connait Une; nous
avons-été-ſouper chés elle, ét nous-nous-y-
E. ſommes-beaucoup-amusés: elle nous a-fait
80 pas. l'hiſtoire ſcandaleuse des Filles-de-theatre.
Je lui en-ai-de-l'obligacion; j'avais-pris-une-
idée-trop-avantageuse de ces Sirènes.

Apresent, un mot de l'*Opera:* ét bién t'en-
prend que je ne t'en-aie-pas-rendu-compte
hièr-ſoir, car tu n'aurais-eu que des exclamacions. Aujourd'hui, je ſuis de ſens-fraid. L'Opera eſt-l'opposé de la *Comedie-françaiſe*: il n'y-a-rién de naturel, rién de reel; c'eſt le ſejour des Fées, ét le pays de l'illusion. Les pièces m'ont-peu-attaché; on n'entend preſque rién, l'accompagnement de l'Orqueſtre couvrant toujours la voix d'une manière fatiguante pour le Spectateur; il y-a-près de cinquante inſtrumens, violons, baſſes, baſſons, clarinettes, flûtes, hautbois, trompettes, ét juſqu'à des timbales. On nous a-donné un intermède italién, intitulé le *Maître-de-musique*, avec une pièce dont le ſujet eſt *Alfée-ét-Arethuse*. Dans l'intermède, une Actrice (m.lle *Tonelli*), a-enchanté tout le monde par la beauté de ſa voix, ét par ſon goût: mais comme je ne ſais

pas l'italién, je n'ai-entendu que des ſons perlés, des roulades, ét des cadanſes. Je paſſe aux ballets : tu n'as-pas-d'idée de ce ſpectacle-là, mon Frère ! c'eſt celui qui m'attache davantage (après neanmoins ceux qui parlent à l'eſprit ét au cœur, comme la comedie-françaiſe). Les ballets des autres ſpectacles ne ſont que des jeus-d'Enfant, comparés à ceux de l'Opera : le theatre eſt-quelquefois-garni de plûs de quarante Danſeurs ét Danſeuses ; ét comme les Chœurs chantans dans la pièce demeurent ſouvent ſur la ſcène derrière les Danſeurs, celà fait comme une Foule innombrable, deſtinée à repreſenter ſoit des Peuples ; ſoit des Genies, des Diables, des Satires, des Nimfes, étc.* Il y-a plusieurs-ſortes de ballets ; quelques-uns ſont ſimples, ét ne repreſentent qu'une fête, où les Peuples ſe-rejouiſſent par des danſes mêlées de chants : dans ce cas la foule des Danſeurs, qu'on nomme *Figurans* ét *Figurantes*, forment differentes évolucions, ſuivant que le Compoſiteur a-deſſiné ſon ballet, ét de-temps-en-temps, il y-a des *entrées*, c'eſt-à-dire, que des Perſonages principaus viénnent danſer ſeuls, ou bién deux-à-deux, ou deux Hommes avec une Famme, étc.* Il y-a enſuite des ballets pantomimes, qui expriment ét peignent une action particulière, arrivée durant la fête, dont cette accion eſt un incident ; comme par-exemple quand il ſurviént deux Rivaus qui ſe-batent pour une Bergère ; Celui qui triomfe l'enléve à l'Au-

1755. 31 auguſte. 182 Lettre.

1751. 31 auguſte. 182 Lettre. tre, ét danſe avec elle, tandiſque cette Bergère, quelquefois amante du Vaincu, cherche à tromper ſon Raviſſeur; en-quoi elle reüſſit toujours: ce qui divertit fort toute l'Aſſemblée! car on eſt ici très heureusement-conſtitué! quand on voit un tour mechant, on ſe-met-toujours-de-moitié avec Celui qui le fait, ét jamais avec Celui qui eſt-dupé: ſi c'eſt un Valet qui vole, auſſitôt tous les Spectateurs ſont des Fripons: L'on voit encore des ballets, qui n'expriment abſolument que l'accion, ét qui ſont comme une pièce: tel eſt celui de *Pigmalion*, qui devenu amoureus de ſa Statue, la voit s'animer par degrés, ét marque par ſa danſe ét par ſes geſtes, ſon admiracion ét ſa joie: ce ſont les plûs-agreables. D'autres enfin ſont des ballets infernaus: on y-voit des Diables évoqués par un Enchanteur ou une Magiciénne: ces Diables ſortent-en-foule d'un goufre, qui vomit des tourbillons de flâmes ét de fumée, dont ils ſont-entourés: une Furie couverte de Serpens, y-danſe-ordinairement une entrée, avec deux torches imbues d'eſprit-de-vin, qu'elle fait-tournoyer, ét qui jètent des flâmes très-vives; ce qui donne un ſpectacle effrayant! M.lles *Lany*, *Lionnais*, *Puvigné*, *Carville*, étc.a, ſont les Fées qui danſent ces ballets. Les Hommes ſont ici moins-ridiculs qu'aux autres ſpectacles; ſansdoute parceque le talent ſublime, même dans les choſes futiles, élève toujours Ceux qui le poſſèdent. J'en-reſte-là pour aujourd'hui.

183.me) (*Reponſe de Pierre.* 1755. 5 ſeptemb. 184 *Lettre.*

[Je lui renvoye une Lettre qui le demaſque, ét que je crayais calomnieuse.]

Je ne puis que te remercier, mon chèr Frère, de ton attencion à m'inſtruire de tout ce qui regarde tes affaires, ét celles de notre chère Sœur; ainſi que de ta complaisance ét de ta confiance envers moi, qui t'engajent à me marquer tout ce que tu fais; ét je vois auſſi que ça-eſt un effet de ta cordialité fraternelle. Mais, mon Ami, je remarque aupardeſſus que voila bién des choses où tu cours unpeu-vîte! ét qu'une partie de ce que tu fais, nous eſt-defendu par notre ſainte-religion. Si je lisais tout à nos bons Père-ét-Mère, ils en-auraient bién du tintoin! mais je ne ſuis-pas-capable d'abuser de ta confiance. Or donc, mon Frère, en-mon nom, ét comme ton aîné, que tu veus-bién, en-cette qualité, craire ét reſpecter, je te recommanderai de te-reſſouvenir des bonnes inſtruccions que nous avons-reçues de notre Père, ét des principes de religion ét d'honneur qu'il nous a-inculqués. C'eſt dans l'endrait où tu es, à ce que je vois, qu'on a plûs-grand-besoin de ſ'en-ſouvenir. Mon très chèr Edmond, il ne me conviéndrait pas de prendre avec toi le ton de maître, ét de faire le doctrineur: mais j'ai quelques-chagrins à ton ſujet, par la grande amitié que je te porte ét porterai toute ma vie. Et tu vas-juger ſi ils ſont-fondés, ou

1753. 5 septemb. 183 *Lettre.*

non ; car quoiqu'on m'ait-recommandé le ſecret, je ne l'ai-pas-promis ; ét de-plûs, je ne ſais à-quoi le ſecret ſervirait, puiſqu'en-le-gardant, je ne pourrais pas t'être d'utilité. Par-ainſi, mon chèr Frère, voici la copie de la Lettre qu'on m'a-écrite de Paris ; afin que tu voyes qu'on ſait tes accions les plûs-ſecrettes, ét qu'on les empoisonne peutêtre.

*A maître, maître Pierre-R**,*
laboureur, demeurant à Saci,
en-Bourgogne, par Aucerre.

Comme je ſais, maître Pierre, que votre Famille eſt-honnête, quoique pauvre ét peu-relevée, je ſerais-fâché qu'il arrivât rién à auqu'un de ſes Membres qui pût lui causer du deshonneur : C'eſt ce qui me-determine à vous inſtruire, ſous le ſecret, de la manière dont ſe-conduit votre Frère le Peintre : Il me paraît que ce Jeunehomme a les paſſions vives, ét que la ſoif du plaisir le devore, ſurtout qu'il a le goût faus ; ce qui denote qu'il ne reüſſira jamais dans ſon art. Je me-garderais bién d'avancer des choses auſſi-dures, ſi je n'avais en-main des preuves que l'on ne peut recuser.

*Il fit hièr une partie avec le Marquis de-***, un Anglais qui ſe-fait-appeler mylord* Taaff, *ét un Homme-de-lettres. Trois jeunes Actrices de l'Opera-comiq, jolies, mais aſſés-mediocres, étaient leurs visavis ; c'étaient m.lles Batiſte, Mantel ét B—pré. Comme votre Frère a de la figure, il était la coqueluche de ces Dames, qui toutes paraiſſaient le preve-*

nir. Le Marquis n'eſt-pas-beau ; mais il a-
l'uſage du grand-monde, avec cette aiſance,
ét ce ton de ſuperiorité que lui doivent-inſpi-
rer ſa naiſſance ét ſes richeſſes. Mylord eſt-
étrangér, ét c'eſt une grande-recomandacion
auprès des Fammes ! Il ſuit de-là que l'Hom-
me-de-lettres était le rebut. Cependant, on
peut-dire que ſon merite eſt-aſſés-connu, pour
que dans toute autre Societé, il dût lui tenir-
lieu de recomandacion ét le faire-reſpecter.
Mais m.r votre Frére donnait le ton, ét tout
paysan qu'il eſt, tranchait plús du Marquis,
*que le Marquis de-*** luiméme. Il n'eſt-ſorte*
de ſarcaſmes, qu'il ne lançât groſſiérement con-
tre l'Homme-de-lettres ; qui lui repondait par
des épigrames trop-delicates pour étre-ſenties
d'un Homme de ſon étofe.

1753. 5 ſeptemb. 183 Lettre.

Mais ce n'eſt-pas-là le pire ; voici un trait
dont vous alez-avoir-horreur. L'Homme-de-
lettres a l'âme belle, ét par-conſequent ſenſi-
ble (quoique des Celadons langoureus l'accu-
ſent de ne pas-connaître la vraie tendreſſe) ; il
fût-touché des grâces de la jeune B-pré, ac-
trice du ſpectacle que j'ai-nommé : c'était par-
malheur, Celle à-qui le noble Edmond avait-
donné le mouchoir : les petits-ſoins, les at-
tencions de l'Home-de-lettres furent-d'abord-
rebutés : mais toutacoup on changea de ma-
niére ; on lui ſourit, on l'agaça-méme. Lorſ-
qu'on le crut au point où on le voulait, la B—
pré diſparut, en-lui-jetant comme à-la-dero-
bée un coup d'œil expreſſif. Il ne tarda pas
à la ſuivre. A ſon arrivée, on éteignit les

1753. 5 septemb. 183 Lettre. *lumières; mais il avait-aperçu l'Actrice, qui lui dit fort-bas: —Je veus du miſtère; on me ridiculiserait, ſi l'on ſavait mon faible pour vous. J'aime les Auteurs; c'eſt ma folie; ces Gens-là ſavent-analiser le plaisir; ils joignent la delicateſſe du ſentiment, aux charmes des details ét à l'ardeur des careſſes: mais pas le mot! je l'exige, ét ne permets ici que des ſoupirs-. En-achevant ce diſcours inſidieus, deux lèvres brûlantes lui donnèrent un baiser. A-la-verité, l'haleine était unpeu-forte; mais la B—pré était-ſi-jolie, que l'Homme-de-lettres, échauffé par les plaisirs-de-la-table, étant d'ailleurs d'un temperament très érotiq, ſe-livra ſans-reserve aux impreſſions que la pretendue Beauté feſait ſur ſon imaginacion. Il entendait de temps-en-temps des éclats-de-rire; mais il crut que ſes Compagnons continuaient à-tenir-table, ou qu'ils ſ'y-étaient-remis; il ne ſongeait guère d'ailleurs à tout ce qui l'environnait, ét n'avait-garde de penſer qu'on le miſtifiât. Cependant le denoûment approchait. Il entendit ſortir pluſieurs Perſones de la chambre voisine, ét parmi elles, il crut-reconnaître la voix de l'Actrice: il ſ'aperçut en-même-temps, par un petit filet de lumière, qu'on l'avait-écouté de cette chambre. Tandiſque ces refleccions ſe presentaient aſſés-desagreablement à ſon eſprit, la porte du boudoir où il était ſ'ouvrit avec fracas, ét toute la Compagnie ſ'y-precipita munie de flambeaus; la B—pré en-avait deux: on ſ'avança en-riant*

53 Eſtampe. *Edmond en-partie de-plaisir*

aux larmes, ét l'on ala-deterrer derrière un lit-de-repos où elle ſ'était-cachée, une Famme, dont la vue fit-friſſonner Celui qu'elle venait de favoriser. C'était Une de ces Malheureuses qui courent les rues, laïde, ſale, ét ce qui eſt le pire, couverte de rougeurs qui ne font-presumer rién de bon. 1753. 5 ſeptembe 183 Lettre.

Voila le trait, maître Pierre: Je vous avertis, que ſi les effets repondent aux apparences, ét que la ſanté de l'Homme-de-lettres ſait-attaquée, il ſe-propose de pourſuivre vivement votre Frère; ce qui lui ſera-facil, parcequ'il a un Protecteur en-place. Il eſpère auſſi que vos Père-ét-Mère mettront-ordre à l'inconduite de leur Fils le paysan, qui eſt un franc Vaurién. Je vous ſalue, mon chèr maître Pierre, de tout mon cœur. N'ég'ret.

Je n'ai-jamais-entendu-parler de ce m.r *N'ég'ret*, ét il ne me donne pas ſon adreſſe. Mais je vois bién par tous les piéds-de-mouches, qu'il met à ſon nom, que c'eſt un ſavant. Pour-à-l'égard de la chose dont il parle, elle eſt ſi-noire, que je ne t'en-crais-pas-capable; tout-ainſi-comme de faire des parties dans le goût de celle-là qu'il raconte. Or donc, mon chèr Ami, prens-garde à te-preserver du libertinage! la compagnie de m.r le Marquis de-*** eſt-bién-honorable, ét je ſens que c'eſt-bién-chatouilleus de ſe-refuſer à ce que des Gens-comme-ça veulent; il faut-accorder tout, hors ce qui ſerait contre Dieu ét le Prochain: voila, je crais la règle;

TAYLOR INST. OXF

car ces deux choses-là ſauves, on ne peut-rién-faire qui deshonore. Quant à m.r G.-D'Arras, ce que tu m'en-marques, me donne deux idées toutes-contraires; ça me-raſſure pour toi, ét m'étonne pour lui, au-point de me-causer des doutes bién-terribles!.....

Tout va ici à-l'ordinaire; ét pour ce qui regarde les affaires de ton bién, c'eſt moi qui les fais, ét qui t'en-rendrai-bon-compte viénne la Saintandré. Je finis, en-t'embraſſant de tout mon cœur.

1753. 10 ſeptemb. 184 *Lettre.* Reponſe. à la 181.

184.me) (*Laure, à G.-D'Arras.*

[On voit ici, pourquoi Urſule a-laiſſé-emporter ſon Fils à la Mère du Marquis de-***: un panchant ſecret, la rendait molle ét facile.]

Sans que tu paraiſſes, tout va le mieus-du-monde: On viént de perſuader à Urſule, que ſon Fils eſt-mort. Ç'a-été un coup-de-partie, que la Comteſſe l'ait-pris il y-a trois-ſemaines, ét que tu aies-fait-enſorte qu'Urſule ne s'y-refusât pas, ſous-prétexte que cet Enfant ſerait-plûs-aimé des Parens de ſon Père, s'ils l'élevaient eux-mêmes! Il faut-avouer que la conduite d'Urſule me-donne du mepris pour mon ſexe! Cette Fille ſi-raiſonable, ſi-ambicieuse, qui voulait le Marquis, pour avoir ſon rang; qui aimait ſon Fils; qui crayait que ſon mariage ſerait-utile à ſon Frère; qui ſait de quelle joie ét de quelle gloire elle aurait-comblé ſon orgueilleuse Famille (car les R** ſont-orgueilleus au-delà

de l'imaginacion (1)); la voila qui ſacrifie tout, parcequ'on a-fait-trouver ſous ſes ïeus un joli Poliçon! Car elle n'a-laiſſé-emporter ſon Fils qu'acause de Lagouache, qu'elle aime. La Comteſſe l'a-fait-diſparaitre en-un-clin-d'œil, tandiſqu'elle amusait Urſule, qui ne cedait cependant qu'à-regret: La Famme-de-chambre tenait l'Enfant, ét le projet était-fait de l'enlever; mais cette Famme ne ſavait comment ſortir: —Alez, alez-donc! lui a-dit la Comteſſe par deux-fois. Urſule, panchée ſur ſa chaise, une main dans celles de la Comteſſe, n'ayant-rién-dit, la Famme-de-chambre eſt-ſortie, pour ne plus revenir. 1753. 10 ſeptemb. 184 *Lettre.* 54 Eſtampe. *Urſule cedant ſon Fils.*

Je te paſſerai desormais tout ce que tu diras des Fammes; elles le meritent: en-voilà Une, des mieus en-ſentimens, qui ſacrifie ſon Père, ſa Mere, ſon Fils, ſon Frère, ſa fortune, ſon honneur, un rang audeſſus de ce qu'elle pouvait-jamais-pretendre, à-Quî? à un Inconnu, ſans-merite, vil, bas, qui n'a pour lui qu'une jolie ét plate figure; car il a les ïeus ét le menton bête.... Je me-repens de t'avoir-ſecondé; car je doute que ſans-moi, tu euſſes-reüſſi: toute-ſubjuguée qu'eſt Urſule: l'ambicion parle quelquefois bién-haut!..... Il eſt-vrai que le dernier-coup frappé (je veus-dire cette mort du Fils), lui enlève abſolument toute eſperance de marquisat, ét que nous la tenons: mais il falait ce coup-là, ét tu m'en-dois l'invencion: c'eſt moi qui ai-

(1) Helas! oui, nous l'étions! Dieu nous a-châtiés, & nous ne le ſommes-plus!

tout-fait: Nous verrons ta reconnaiſſance.
P.-ſ. Un autre avantage; c'eſt que la Belle-dame part ces jours-ci: ne ſerait-ce-pas le moment d'écrire à Urſule cette Lettre dont tu m'as-parlé, ſur la pudeur? Les parties-de-ſpectacle que nous lui-feſons-faire, Edmond et moi, ont-deja-preparé tout ce que tu diras là-deſſus, particulièrement les Comedies du *Grandiſſime-Molière*, qui ſont-bién les plûs-impudentes qu'on puiſſe-voir, après celles de *Nicolet*; l'*Ecole-des-Maris*, *George-Dandin*, l'*Ecole-des-Femmes*, montrent à notre ſexe l'effronterie recompenſée. Je ne dis rién des *Folies-amoureuſes*, ét de ce *tas* de pièces des *Comediéns-Auteurs*: celles de Plaute (que je lis depuis huit-jours), tant accusées d'obſcenité, ſont des chéfd'œuvres-de-decence en-comparaiſon;

1753. 10 ſeptemb. 185 *Lettre.*

185.me) (*Edmond, à Pierre.*

[Pretendue mort du Fils d'Urſule: Le Marquis ſe retire. Edmond m'avoue ſes turpitudes en les-excusant.]

Mon chèr Aîné: Le Fils d'Urſule, qu'avait-pris m.me la Comteſſe, eſt mort, dit-on, ét les craintes que je temoignais dans ma dernière ſont-ainſi-verifiées. C'eſt un fâcheus accident, pour ma Sœur ét pour moimême, de quelque-manière qu'il ſait-arrivé! Je tremble pour une Mère ſenſible, qui s'était-attachée à cet aimable Enfant, audelà de toute expreſſion, ét je lui cache encore ſa perte.

Le comble du malheur, c'eſt que le Marquis ſ'eſt-auſſitôt-retiré. J'en-ſuis-vraiment-aude-eſpoir: Que d'avantages nous perdons, par l'entêtement de notre Sœur! C'eſt-bién ſa faute, ſi elle n'eſt pas marquise! Avec ſon attachement pour le Conſeiller!... ſupposé qu'elle l'aime: quant à moi, je le deteſte; cet Homme a un air endeſſous, depuis quelques-jours, qui m'inſpire de la defiance. 1753. 10 septemb. 185 Lettre.

Ma Cousine, qui ne ſe-crait-plus utile ici, viént de partir pour Aucerre, où elle penſe qu'elle ſervira-mieus Urſule, attendu que le Conſeiller eſt obligé de ſ'en-retourner dans quelque-temps. Ce depart eſt un nouveau chagrin pour moi. Je ne ſuis-plus le même; mon humeur change, ét tout me deplaît..... Une ſi-belle-occasion-manquée! Mais il n'y-faut-plus-penſer. L'alliance du Conſeiller (ſupposé qu'elle ait-lieu) nous ſera d'ailleurs aſſés-avantageuse dans le pays: je penſe que la fortune dont jouit notre Sœur levera les difficultés que le vieil Oncle pourrait-faire. Il ne ſ'agit que de presenter les choses ſous un jour favorable. M.r G.-D'Arras, cet util Ami, quoi-qu'on-en-dise, nous ſervira merveilleusement. Je vais-preſſer ce mariage; une Fille dans le cas où eſt Urſule, pèse toujours à ſa Famille.

Il eſt-temps de repondre à ta dernière, chèr Aîné. Je ſais de quî eſt la Lettre qu'on t'a-écrite; je l'ai-fait-avouer par N'èg'ret, qui en-eſt le heros; ét qui n'a-pas-craint de ſ'y-louer

1753. 10 septemb. 185 *Lettre.* luimême, comme tu ſais. Cet Homme eſt-ſi-vain ét ſi-ſot, que peu lui importe *par quelle bouche la Renommée parle de lui.* L'outrage dont il ſe-plaint, eſt vrai: dans la chaleur de ſon reſſentiment, il t'a-écrit pour me-faire-pièce; ét il a-doublement-tort; car ni moi, ni m.lle B—pré n'avons-contribué au tour qu'on lui a-joué. C'eſt m.r Taaff ſeul qui a-tout-fait, avec ſon Valet-de-chambre. Il eſt-vrai que nous n'avons-pu nous refuſer au plaiſir d'en-rire; mais c'eſt tout notre tort. Quant à la partie en-ellemême, je l'ai-faite par complaiſance pour le Marquis. Mais je ne ſaurais m'en-repentir: la connaiſſance des trois Actrices eſt-fort-agreable, ét peut-être utile à un Jeunehomme de mon état: Le commerce avec ces ſortes de Femmes, très-dangereus pour les Gens qui ont une fortune, ne l'eſt-guère pour les Hommes-à-talent, dont * E. 81 pas. les moyéns bornés ſont-connus*; d'ailleurs, on n'exige d'un Artiſte, que les produccions de ſon art; il les ſoigne dans ces occaſions, ét ſe-perfeccionne. Mais c'en-eſt-trop là-deſſus.

Pour revenir à mes affaires, je te dirai que le malheur dont je te parlais en-començant, m'a-rendu toute mon activité pour le travail, que je negligeais unpeu. Car j'avais-déja-formé le projet de prendre le parti des armes, ét m.r le Marquis m'avait-repondu d'un prompt avancement. Projets en-l'air, comme tu vois! Il aurait-fait-avancer ſon Beaufrère, mais un Etranger?.... D'ailleurs le titre de beaufrère

du Marquis m'aurait-procuré une conſideracion, qui eſt neceſſaire dans le Service, pour vivre avec des Officiers fiérs de leur nobleſſe, ét qui ne voient qu'avec-peine des Roturiers partager leurs emplois. Je m'en-tiéndrai donc à la peinture. Urſule prend des leçons de mon Maître; ſes progrès égalent les miéns; ét nous ſommes tousdeux ſurpaſſés par m.lle Fanchette. Cette aimable Enfant eſt un treſor. Elle grandit, elle eſt-preſque-formée pour la tâille ét la beauté. Je ſens aujourd'hui, que j'aurais-pris facilement pour elle les ſentimens que ma Couſine cherchait à faire-naître. Mais on lui a-parlé contre moi ſansdoute, car ſes politeſſes, à mon égard, deviénnent de jour-en-jour plûs-fraides ét plûs-reſervées. On a-eu-raiſon. Adieu, mon Frère: je ſuis-plûs-peiné que je ne ſaurais-dire.

186.me) (*Le Même, au Même.* 1753. 12 ſeptembr. 186 *Lettre.*

[Le ſecond Amant d'Urſule la quitte: Edmond exprime ſon chagrin de ce que les deux établiſſemens ont-manqué.]

Hebién, mon Frère! j'ai le malheur d'être bon profète? Le Conſeiller écrit qu'il a-fait des refleccions; que ſa Famille a d'autres vues; qu'elle ſ'oppoſe.... Il craint que l'accident arrivé n'en-ſait-connu..., Jour-de-mavie! c'eſt lui qui nous a-fait-manquer un établiſſement illuſtre; ét il oſe aujourd'hui... il dedaigne une Fille trop-faible, trop-tendre,...

ou plutôt trop-imbecile; elle ſerait marquise, ſans la ſote tendreſſe qu'elle a pour lui!... Ma Cousine avait-bién-raison d'empêcher Urſule de le connaître! ét plûtadieu qu'on ne ſe-fût-jamais-écarté de ce premier plan!... La voila deſeſperée; elle pleure, ét dit qu'elle ne ſaurait ſe repentir du ſacrifice qu'elle a-fait à l'Ingrat.... Je m'en-repens aſſés pour elle!.... Si j'avais-pu-prevoir la mort (ou la ſouſtraccion) de l'Enfant! car, ſans-en-rién-temoigner, j'ai de furieus ſoupçons!).... Ne deſeſperons pourtant-pas encore toutafait; une lueur me reſte: je veus-revoir le Marquis.

Annonce ces fâcheuses nouvelles à nôs Parens, avec les adouciſſemens que tu ſais-mettre à-tout; car il le faut, afin qu'ils règlent là-deſſus leur conduite avec le Conſeiller, qui eſt-de-retour au pays. M.r G.-D'Arras l'y-a-ſuivi, pour obſerver toutes ſes demarches: ce chèr Ami eſt infatigable, ét ſacrifie tout, lorſqu'il faut nous ſervir.... Ha! pourquoi eſt-il-lié!... Souhaits inutils! mais je n'en-fais que de pareils depuis longtemps; hors celui (j'aime à en-être-ſûr) d'être-cheri de mon vertueus Aîné.

1753. même jour, 12 ſeptemb. 187 *Lettre.*

187.me) (*Edmond, à G.-D'Arras.*

[Mariage du Marquis! Edmond parle à ſon Ami d'infamies qu'il a-faites avec un certain N'ég'ret.]

Redouble de ſoins à-l'égard du Conſeiller, mon *feal* Ami; car il n'y-a-plus-d'eſperance ici pour ce que tu ſais. Le Marquis conſent d'épouser une riche ét noble Heritière, ſi-

belle, ſi-raviſſante, qu'il lui ſerait-impoſſible de ne pas l'aimer, eût-il-encore dans le cœur toute ſa paſſion pour Celle qu'il abandonne. Cependant il a-fort-bién-reçu la viſite que je lui ai-rendue ces jours-ci, ét m'a-renouvelé ſes offres-de-ſervice; en-m'invitant à le voir ſouvent. Nous ſaurons biéntôt quel fond je dois-faire ſur tout-cela. 1753. 12 ſeptemb. 187 *Lettre.*

Ma Sœur ignore ſon double malheur, ét elle commence à reprendre unpeu de tranquilité; nous la diſſipons m.lle Fanchette ét moi: La Lettre* dont tu m'as-lu quelque-chose(1), ét dont je penètre les motifs, achevera de la rafermir. Elle travaille, ét le developement de ſes talens étonne juſqu'à ſes Maîtres. Lorſque nous-avons-besoin d'une belle figure de Famme, pour quelque tableau de prix, elle nous ſert de modèl; ét elle doit-aler au Salon, avec un grand-ſujet-d'hiſtoire, Alexandre recevant la Mère ét la Famme de Darius; Urſule eſt Statira. Ce qui me-fait-encore-unvrai-plaiſir, c'eſt qu'elle eſt-grandie depuis ſon accident: tu infères de-là, que le petit échec qu'ont-reçu ſes appas doit-être-apeu-près-réparé. Faut-il-avouer que j'ai-été-curieus de m'en-aſſurer, unjour qu'elle prenait le bain dans ſa chambre avec m.lle Fanchette? J'ai-profité de cette occasion, pour deſſiner le nu, d'après deux Objets auſſi-parfaits: ces deux eſquiſſes ſont-charmantes! car j'ai-eu la même occasion, ét plûs-belle **la 188.*

55 Eſtampe. Edmond deſſinant le nu.

(1) Il voulait qu'elle corrompît-également le Frère ét la Sœur.

1753. 12 septemb. 187 *Lettre.* *E. 82 pas.

encore le lendemain pour y-retoucher*. Je me-promets de profiter ſouvent de la manœuvre adraite que j'emploie (1). Urſule, parfaitement-formée, a la moleſſe ét le nourri des contours; c'eſt Venus, ou la nature dans ſa perfeccion: Fanchette, plûs-delicate, eſt-moins-achevée; c'eſt une Grâce, c'eſt Hebé.

Nous recevons N'èg'ret en-ton-abſence, cet Original amuse Laure: ce qui me ſurprend, c'eſt que l'avanture que je t'ai-contée, ét qui lui tenait ſi-fort au cœur, qu'elle l'a-fait-ſortir de ſon caractère, ne l'ait-pas-degoûté de notre ſociété! C'eſt un petit libertin bién-effronté, que m.r N'èg'ret! comment-donc! il veut abſolument que nous alions-voir des Filles! ét j'ai-mis-deja-deux-ou-trois-fois le piéd chés ces viles Creatures, pour m'amuser de ſes procedés ſinguliérs avec elles*. A-la-verité, je n'étais-pas-fâché de connaître par-moimême cette clâſſe d'Infortunées, qui traînent dans l'aviliſſement une vie penible, en-ſe-conſacrant au plaisir*. Si j'avais plûs-de-temps, je te decrirais quelques-unes de nos Avantures: Mais je me-bornerai à deux, ou plutôt à une. La première, que j'abregerai, nous eſt-arrivée dans une chambre, au-premiér ſur-le-derrière, obſcure comme un cachot, empeſtée par la fumée du boudin ét des ſauciſſes qu'on y-feſait-cuire. Nous y-trouvames deux Filles

*E. 83 pas.

* Voyez *le Pornografe*, édit. de *La-Haie*, 1776.

(1) Infortuné! que fais-tu! le crime te guette! il va-te-ſaiſir!

fort-

fort-mal-propres; une petite Blonde, aſſés-gentille, ét une-autre trèslaide: nous-avons-tiré au-ſort; la Laide eſt-échue à mon Compagnon (par une petite tricherie de la Blonde), ét N'èg'ret a-été-forcé par la faim-du-plaiſir de careſſer ce Monſtre: toutes ſes ſupppliques pour obtenir un baiſer de la Blonde, ont-été-ſuperflues.... Je tais le reſte. Mais je ne me-refuſerai pas à te-detailler la ſeconde avanture; d'autant qu'il me ſemble t'avoir-ouï-dire que tu connaiſſais-très peu cette eſpèce de Fammes-là. 1753. 12 ſeptemb. 187 *Lettre.*

Il y-a-quelques-jours, que nous aperçumes à la ſortie du *Palais-royal*, une grande Fille fort-bién-faite. N'èg'ret me tourmenta pour la ſuivre. Je me-rendis, bién-reſolu de ne pas lui diſputer les faveurs de ſa Belle. Nous fumes-introduits dans un vaſte appartement au-ſecond, rue *du-Chantre*, où tout était-élegant, commode, magnifiq-même. On nous accueillit à-merveilles; c'eſt l'ordinaire: l'entrée de ces endraits eſt-toujours-agreable. —Mes Enfans, nous dit la grande Fille, vous êtes deux; il ne ſerait-pas-decent que vous n'euſſiez qu'une Famme. Elle nous quitta, ſans-attendre notre repoſe, ét revint aubout d'un moment avec une Voiſine charmante, mais petite, qu'elle nommait *la-Dupleſſis*; (pour elle, c'eſt *la-Lebrun*). Que dis-tu de la politique de ces Filles dans leurs aſſociacions? une Grande avec une Petite, ét ſi elles ſont trois, l'âge,

1753. 12. Septemb. 187 Lettre.

la couleur, la tâille différent toujours, afin-de-contenter tous les goûts. Je-t'avoûrai que j'étais comme interdit; je n'avais-encore-vu que des *Gouines*; c'eſt le mêts favori de N'ègret: mais le bongoût de la parure de Celles-ci, l'enjoûment ét la legèreté de leurs propos, une apparence-d'aisance ét de politeſſe, tout-cela-m'étonnait, ét m'intereſſait preſque. N'ègret paraiſſait tout-hors-de lui, ét ſemblable à l'Ane de Buridan, il demeurait inmobil entre deux Beautés égales, ſans-être-pareilles. La Grande m'a-enfin-demandé, Laquelle je choiſiſſais? Je n'ai-repondu qu'en-donnant la main à *la-Dupleſſis*. Ha! mon ami, que ces Fammes ſont-dangereuses! ét qu'elles le ſeraient-bién-davantage, ſi..... Mais il ne faut-pas-anticiper. Ce n'était-plus-ici des Souches, comme les Premières; la Petite-perſone m'a-fait des careſſes qui m'étaient-encore-inconnues: un feu brûlant ſ'eſt-fait-ſentir; les écarts voluptueus de cette Fille m'ont-enivré*.... J'ai-ſuccombé. Mais apeine l'éclait-du-plaisir a-t-il-diſparu, que le maſque de mon Amante eſt-tombé: je l'ai-vue me-presenter de l'eau du plûs-grand-ſens-fraid; ſ'en-ſervir ellemême, d'une manière qui me repugne encore, tant elle ſentait *le metiér*; ſe-regarder dans les glaſſes, en-detonnant ſans goût une ariette dont elle eſtropiait les paroles; venir enſuite ſ'aſſeoir auprès de moi, en-me-disant d'un ton mauſſade: —M'ame Lebrun ét ſon petit Maure,

*E. 84 pas.

ne finiſſent pas! Vive moi! en-deux-tours-de-main, je depêche mon Homme et m'en-debarraſſe-! Ce diſcours m'a-revolté; lorſque je crayais cette Fille ſenſible, c'eſt qu'elle ſe-*dépêchait!* Quelle horreur! Cette avanture-ci me guerirait mieus que la première, toute degoutante qu'elle était, de la frenesie de voir des Proſtituées. Enverité, je n'en-ſuis-pas-fâché: ſi les feints emportemens-de-tendreſſe, les ſoupirs, l'égarement affecté de la-Dupleſſis euſſent-été-vrais, je revoyais cette Creature, et peutêtre étais-je perdu; car Dieu ſait où le goût du-plaisir facil m'aurait-conduit!

Tu vois que je ne te cache rién de mes folies, chèr Ami: c'eſt que j'imagine que tu ſauras-apprecier de petits écarts, neceſſaires à la Jeuneſſe pour la former: dumoins me-propoſé-je de tirer du fruit de celui-ci, à-l'aide de tes conſeils?

[Il ne repondra-pas tout-de-ſuite! il laiſſera germer et fortifier le vice auparavant! le plus-preſſé, en-ce-moment, eſt de corrompre ma pauvre Sœur!]

188.me) (*G-.D'Arras, à Urſule.*

1734. 13 ſeptemb. 188 *Lettre.* demandée à la fin de la 184.

[Il combat la pudeur, la chaſteté, toutes les vertus.]

Dans le trouble et la perplexité où vous êtes, charmante Urſule, prête à prendre un parti definitif, je penſe que peutêtre vous pourriez-vous-trouver-arrêtée par des conſideracions, qui ſ'opposant à vos goûts, ne feraient que vous tourmenter, ſans vous em-

1753. 13 Septemb. 188 Lettre.

pêcher de les ſatiſfaire enfin. Mais quelle ſatiſfaccion que celle empoisonnée par le remords !.. Je me-crais-donc-obligé, à-tout-évènement, de vous applanir les difficultés, ét en-veritable Ami, de vous ôter les épines qui entourent la rose du plaisir, en-quelqu'endrait qu'elle craiſſe. Si vous devenez marquise*, mes leçons vous ſerviront, pour vous venger des inmanquables infidelités de votre Mari : ſi vous ne l'êtes pas, ét que vos intencions vous portent, ſoit à-mener une vie libre, ſoit à vous choisir un beau Jeunehomme pour mari, ce que je me-propose de vous dire dans cette Lettre vous tranquilisera, en-vous-mettant-d'accord avec vousmême; ce qui, de tous les avantages moraus, eſt le plûs-precieus.

* Il ſavait bién, que le Marquis alait-ſe-marier, ét que l'Enfant paſſait pour mort.

La queſtion que je vais-examiner dans cette Lettre, eſt, ce qu'on doit aux convenances, ét même à ce qu'on nomme la pudeur, dans votre ſexe.

Rién de ſi-futil, dans le vrai, que la convenance, ſi-importante aux ieus des Sots. Definiſſons-la : On nomme convenance, tout ce qui donne à nos accions un vernis propre à les rendre agreables aux Autres, ét fait qu'elles ne choquent en-rién leurs idées, leurs prejugés, l'usage étc.[2] Ainſi votre mariage avec le Marquis, eſt très convenable pour vos Parens ét pour vos Amis, qui ne voient dans cette alliance, que les avantages qu'ils tireront de votre illuſtracion : ſayez-heureuse ou

malheureuse, c'eſt ce qui leur importe-peu; cela n'influe en-rien ſur la convenance de ce mariage à leurs ieus. Pour la Famille du Marquis, le même mariage n'eſt pas dans la convenance; aucontraire! ét ſi on venait à le contracter, ce ne ſerait qu'à-raison de la convenance de l'Enfant: mais ſ'il n'exiſtait-plus, toute convenance ceſſerait aux ieus de cette Famille, ét il n'y-faudrait-plus-ſonger. 1755. 13 ſeptemb. 188 *Lettre.*

Après l'eſpoir que vous avez-eu d'être-marquiſe, toute-autre alliance paraîtra hors de-convenance à vos Parens: ét ſi par-exemple, vous aimiez un beau Jeunehomme, peu-fortuné; il eſt-certain qu'ils ſ'oppoſeraient de tout leur pouvoir au deſſein que vous formeriez de l'épouser; vous eſſuîriez à-cet-égard tant de tracaſſeries, que le plûs-ſûr pour votre repos, ſerait d'y-renoncer. J'abandonne donc ici également les deux hipotèses de votre mariage avec le Marquis, ét avec un jeune Amant, que vous prendriez ſans-fortune par-inclinacion. Un Mari comme le Dernier, à-qui ſa Famme a-fait-un-ſort, pour-l'ordinaire, eſt un diſſipateur qui la reduit bientôt à la misère: ce qui a ſa cauſe non-ſeulement dans le moral, mais dans le fiſiq; un Homme regardant comme mal-meritée la fortune, ét comme mal-acquis le bien qu'il tient de ſa Famme, lorſque ce bien n'eſt pas de patrimoine.

Mais j'ai une autre hipotèse favorite: C'eſt que vous reſterez libre, comme vous-avez-

1733. 13 Septemb. 188 Lettre.

commencé; que vous-vivrez-heureuse, en-ſefant des Heureus, qui vous paieront leurs plaisirs, en-ſatiſfesant tous vos caprices. Le ſort d'une Souveraine eſt-moins-agreable que celui d'une pareille Famme; elle eſt-ſouveraine ellemême, ét avec votre beauté, elle peut-aler .... à-tout. En-admettant cette hipotèse, que je desire qui ſait la vôtre, tant pour votre avantage que pour celui de votre Frère, il faut vous-mettre-à-l'abri des prejugés de cette éducacion meſquine, ſi-fatale à Edmond juſqu'à ce jour, ét qui m'a-donné tant de peine! De toutes ces chimères-de-vertus auſquelles vous m'avez paru le plus-attachée, juſqu'à ce jour, les deux principales ont-été la pudeur ét la pudicité. Ce ſont auſſi, belle Urſule, ces deux fantômes que je veus chaſſer, ét bannir ſi-loin de vous, qu'ils ne reviénnent jamais (1).

La pudeur n'eſt-pas plus-naturelle aux Fammes, qu'aux Femelles des Animaus. Qu'eſt-ce en-effet, que ce ſentiment vanté, qui fait-fuir une Femelle, pour exciter le Mâle davantage? C'eſt un ſentimens factice, ét qui l'était-deja, dès le temps où Dafné fuyait Apollon. Si la fuite a jamais été naturelle, ce fut-uniquement lorſque le Mâle était hideus, ou d'une eſpèce monſtrueuse ét melangée; ou d'une couleur trop-differente; encore entrait-il, pour ce dernier article, deja unpeu

(1) Hé! Malheureus, quand elle n'aura-plus ni pudeur, ni pudicité, dans ces principes-même, à qui plaira-t-elle?

de factice, un peu de prejugé dans la pudeur. Que fesait d'impudent, ou de mal, une Femelle, qui, attaquée par un Mâle qui lui plaisait, se-rendait sans-combat? Rien, je pense; si ce n'est que le Mâle rempliſſait son desir plûs-paisiblement; qu'il n'outrait pas la jouïssance, qu'il se-comportait plûs-fisiquement, et qu'il procreait des Etres mieus-constitués. Qu'est-ce-que la pudeur de nos Fammes d'aujourd'hui? sinon l'assaisonnement du vice, dans le cas où la jouïssance avec Ce-qu'on-aime, ou Ce-qui-plaît, serait un crime: pensée absurde, blaſſematoire, puisqu'elle est-injurieuse à la Nature. La pudeur n'est-donc, au-fisiq, qu'un être-de-raison, une chimère, et au-moral, plutôt un vice qu'une vertu, sous quelque-point-de-vue qu'on la considère. Elle n'est qu'un moyen d'aigüiser le desir, de le porter audelà du ton naturel des organes: et sous ce point-de-vue, peutêtre devez-vous-conserver une pudeur coquette. La pudeur, dit-on, nous-fait-porter des habits, et couvrir notre nudité; on se-trompe; c'est la *necessité*, dans les climats-fraids; c'est *politique*, dans les pays-chauds: la pudeur qui fait-voiler le visage des Vierges, n'est qu'un rafinement de luxure dans Ceux qui en-ont-établi la loi, afin-que la Vierge tentât davantage; ou, afin-que l'Homme qui ne la peut-voir qu'en-l'épousant, comme à la Chine, se-determinât plûs-facilement à contracter le liên du mariage. La coquetterie, parmi nous,

1758. 13 septemb. 188 *Lettre.*

1753. 13 Septemb. 122 Lettre.

tire ses plûs-grands-avantages de ce qui fut-d'abord-annexé à la pudeur: c'est par les habits, qu'on embellit les formes, qu'on en-crée même d'agreables; par les habits, une Maigre qui blesserait nos regards et nous repousserait, paraît avoir la taille-fine; au lieu d'un Squelette decharné, elle ne nous-fait-voir, par une illusion heureuse, qu'un corps delicat, recouvert par des étofes moëlleuses ou legères. La coîfure; un corset ressemblant, une robe bien-faite, une jupe agreablement-flotante, une chaussure mignone se-variant tous les jours, cela renouvèle la même Femme, et la change sans-cesse (avantage infini! le changement étant dans les mêts et dans les plaisirs-de-l'amour, le ressort le plûs-efficace de la Nature). Ajoutez que la parure devenant l'effet des goûts factices, il arrive que lorsque ces derniers sont-satisfaits à un certain point, la parure excite plûs que les appas naturels. Ainsi quand la mode sera qu'on ait des hanches factices, qui fassent danser la jupe en-marchant, qui donnent au mouvement du corps un branle lascif, alors, un Homme qui aura-pris-vivement ce goût, envoyant une Femme avec ce costume porté jusqu'au ridicule, éprouvera des desirs ardens, beaucoup plûs-efficaces que ceux inspirés par la Nature; il brûlera de les satisfaire avec Celle qui sera-mise-ainsi. Il arrivera même delà, que les Laiderons qui auront ce genre-de-parure, l'enflâmeront plûs que la Beauté.

Un-autre aime-t-il la forme moderne des chauſſures de nos Fammes? plûs Quelqu'une d'entr'elles aura un ſoulier pointu, un talon haut et mince, plûs cet Homme ſe-paſſionnera; il ira juſqu'au delire, comme on-en-a-vus..... Par-tout-cela, vous voyez, belle Urſule, que la pretendue pudeur eſt une politique, ou un vice, et que ſa plûs-grande utilité eſt en-faveur des Catins. Elle peut-auſſi-être-utile à Celles qui veulent conſerver fammes le goût qu'elles ont-inſpiré filles à leurs Maris: ſous ce dernier point-de-vue, vous en-ferez-usage, pour plaire davantage: mais vous n'y-ſerez-pas-aſtreinte en-eſclave, comme ſi elle était un devoir, ou ſeulement une vertu. 1755. 13 ſeptembr. 188 Lettre

Je m'arrête ici: demain je dois paſſer à un autre article plûs-important, la *pudicité*.

D'abord, on ne ſaurait-diſconvenir, que ce que les Moraliſtes nomment *impudicité*, ne ſait un acte non-ſeulement-legitime, mais neceſſaire. Cependant avant d'aler plûs-loin, diſtinguons. Il y-a une *pudicité*, qui eſt-vertu; c'eſt la pudicité naturelle, qui conſiſte à ne pas outrer la faculté de jouir: la detruire, par un usage inmoderé, c'eſt un crime, comme tous les autres excès, comme l'ivrognerie, la gourmandiſe (vices infâmes, qui ravalent Celui qui les a, fort-audeſſous des Animaus). Mais la jouiſſance moderée eſt le plûs-bel-appanage que la Nature nous-ait-donné: c'eſt le baume de la vie. Ainſi, belle Urſule, n'ayez augu'un ſcrupule de vous 15 ſeptemb.

1783. 15 Septemb. 188 Lecture.

y-livrer en-creature raisonable, de faire Un, ou même des Heureus; loin d'être vile ét coupable, vous ſerez alors une Image plûs-parfaite de la Divinité-même. C'eſt ſous ce point-de-vue que la Grèce conſidera Friné, Laïs, ét les autres grandes Courtiſanes, qui ſe-ſont-illuſtrées par le plaiſir, autant que les Heros par la vertu. Mais remarquez qu'elles ne l'aviliſſaient pas comme une Cleopatre, comme une Meſſaline, en-portant à-l'excès ét audelà des bornes le don de leurs faveurs. Nos Proſtituées de Paris, ſont, pour la plupart, de viles, d'execrables Creatures, non par leur état, mais par la manière infâme dont-elles en-rempliſſent les fonccions. Sayez Laïs, ſayez-Friné, Urſule, ſayez la Flora des Romains, autrement Acca-Laurentia, à laquelle ils élevèrent des autels, tandiſ-que Lucrèce n'en-a-jamais-obtenus: Mais ne ſayez-pas-Meſſaline; ne faites pas du plûs-beau des états, un vil, un infâme metiér: n'outragez pas la Nature; mais Prêtreſſe fidelle, embelliſſez-la par la volupté; c'eſt tout ce qui vous eſt-permis. Votre honneur ét la conſervacion de vos charmes y-ſont-intereſſés: vous devez-être-avare de vos faveurs comme une Prude, à-proporcion de ce qu'elles valent ét de ce que vous perdriez, en-fânant trop-tôt vos appas.

C'eſt en-prenant des idées ſaines ſur la pudicité, que vous-vous-garantirez de ce triſte ſentiment, qui met ſouvent-aux-abois votre

pauvre chèr Frère, ét qui empoisonne tous ſes plaiſirs par le remords; tâchons que les vôtres ſaient-purs: ét pour cela, mettez-vous bién dans l'eſprit, que la vraie chaſteté n'eſt pas le celibat, mais cette jouiſſance moderée, que les Fammes-grecques demandent à Venus dans l'*Iſigenie* d'Euripide*. Par-exemple, pour ce qui me regarde, je ſuis-ſûr que vous-avez-quelquefois-eu-de-monſtrueuses-idées à mon ſujet. Mais examinons les choſes en-ellesmêmes: J'aime Laure; elle m'eſt-attachée, ſinon fidelle: La loi par laquelle je l'aime, eſt la loi éternelle de la nature, qui m'a-fait homme: celle qui me l'interdit, eſt une loi humaine, folle, injurieuse à la Divinité: voila pourquoi je la brave: ſans-cela, ayez-aſſés-bonne-opinion de moi, pour craire que je l'obſerverais. Je ne fais donc qu'une accion legitime; je remplis même un devoir, par des raiſons ſecrettes, en-aimant-Laure; ét ce devoir m'obligera peutêtre un jour à faire à une autre Perſone certaines propoſicions....

1758. 15 ſeptemb. 188 Lettre.

* IIAc. 1 ſcène, chœur des Calcidiénnes.

Il exiſte un Peuple ſur la terre, ce ſont les Nègres de Guinée, ce même Pays qui vend tant d'Infortunés aux Europeans, pour les envoyer creverde travail en-Amerique: chés ce Peuple, le premiér, le plus autoriſé des plaiſirs, c'eſt cette même jouiſſance, dont les Europeans, je crais par-impuiſſance, ont fait le plûs-grand des crimes (dumoins leurs Moraliſtes, ſi ce ne ſont pas leurs Legiſlateurs).

1753. 15 septemb. 188 Lettre. En-Guinée, tout ſe-rapporte à ce plaisir, les institucions religieuses, les divertiſſemens-publiqs, ét juſqu'aux fondacions pieuses des Mourans: l'acte reproductif eſt-regardé comme le plûs-beau, ét comme le plûs-agreable à la Divinité. Non-contens de ſ'y-livrer, pour aiguiser encore ce goût, ils retracent, dans leurs danſes, tous les geſtes de la lubricité: l'Homme ét la Famme qui figurent enſemble paraiſſent ſe-provoquer, pour ſe-leurrer mutuellement, juſqu'à ce qu'enfin les deſirs étant-portés à-l'excès, Chaqu'un ſait-obligé de ſe-derober, ét d'aler à-l'ecart, goûter des delices audeſſus de l'imaginacion. Qu'un Miſſionnaire European arrive ſur le lieu de la danſe, il ſe-ſigne, ét la regarde comme une invencion du Demon, pour corrompre ces pauvres Peuples. Si je me-trouvais-auprès de cet Homme, je lui ferais une queſtion: —Pourquoi cette danſe, le ſeul plaisir de ces pauvres Nègres (y-compris ce qui la ſuit) eſt-elle une chose horrible? —Parcequ'elle eſt-impudique. —Pourquoi une danſe impudique eſt-elle une chose horrible? —Parceque la loi de Dieu la defend. —Pourquoi la loi de Dieu la defend-elle? (Ici mon Homme commence à être-embarraſſé; mais je veus-bién-l'aider): Vous me direz, Parcequ'elle eſt-capable d'alumer les paſſions, de les porter à-l'excès, ét d'égarer l'Homme: ſ'il entre en-frenesie, il va ſ'armer d'un poignard, pour écarter ſes Rivaus, il va tuer,

massacrer, ou l'être. —Trèsbién ! —Vous parlez-là, pour les Peuples chés quî ces inconveniens peuvent arriver : Mais avec ces pauvres Nègres, chés lesquels jamais ils n'arrivent, pourquoi leur danse est-elle une abominacion ? (Ici mon Homme fait un cercle vicieus, ét dit,) —Parceque c'est mal. —Pourquoi cela est-il mal ? —Parceque c'est impudiq, ét que Dieu le defend. Il ne peut sortir de-là ; des raisons, il n'en-a-plus : parcequ'en-effet, il n'y-en-a-pas. C'est que la danse des Nègres, qui fait leur plaisir ét leur bonheur, est-trèslegitime, ainsi que ce qui la suit. De-même, lorsque la Famme de Quelqu'un de leurs petits Chefs viént à mourir, ét qu'elle fonde deux, quatre, ou douze *Abelerés**, pour le repos de son âme, cette accion est-traitée d'infame par nos Prêtres ; ét de sainte par les luxurieus Marabous (1) des Nègres. Je suis-cependant ici de l'avis de nos Prêtres : il en-coûte ordinairement la vie à ces Abelerés ; parcequ'étant-vouées, elles ne peuvent refuser Persone : on les épuise en-peu-de-temps, ét elles perissent. 1758. 15 septembr. 188 *Lettr.*

* Filles de plaisir

La loi des Peuples policés contre la luxure, ne fut, originairement, qu'une loi de police, une loi contre la publicité de l'acte ; la religion en-porta une-autre contre son excès. Tout alait-bién jusques-là : car la publicité a

(1) Il se trompe : les Marabous ou *Marbuts* sont des Prêtres des Nègres-mahometans, chés qui l'on ne fonde pas d'Abelerés : les Prêtres des Nègres idolâtres, les seuls qu'on vende ét qui afent l'institucion des Abelerés, se nomment *Ganghas*, ou *Singhillis*. [*L'Editeur.*

1753. 15 septemb. 182 Lettre. des inconveniens, tant pour la Jeuneſſe, non-encore-formée, que pour les Perſones de tous les âges. L'excès reprimé par la religion, eſt-toujours-condannable : mais quand enſuite, outrant ces deux lois, ces Fous de l'Indouſtan nous ſont-venus-faire une vertu du crime du celibat ; quand ils ont, en-veritables enthousiaſtes, fait-regarder l'acte-même comme un crime, on les aurait-fort-embarraſſés, ou plutôt confondus, ſi on les avait-obligés d'en-deduire les raisons ! Du reſpect pour cet acte ſaint, je ſens qu'il en-faut : c'eſt pourquoi j'abhorre la proſtitucion qui l'avilit, le profane : mais j'abhorre preſqu'autant la pruderie ét le puriſme pretendu, qui refusent abſolument. La pudeur, la pudicité, ne ſont au-fond que des vertus paſſives, de véritables abſtraccions, toujours audeſſous de vertus actives ; ne les eſtimons-donc que ce qu'elles valent. Ce ſont moins des vertus, que des non-crimes ; il faut-être-moderé en-tout, ne manger, ne boire, ne dormir, ne ſe-divertir, ne ſe-reposer, ne *jouir*, que pour le beſoin, ou pour la delectacion : or la delectacion ceſſe dèſ-qu'on outre ; l'ivreſſe, eſt l'excès de l'usage du vin ; une indigeſtion-punit le Goulu ; ét l'épuiſement douloureus deſole le Debaûché.

Concluons enſemble, belle Urſule, de ces principes que je viéns de poser, quelle eſt la conduite que vous-avez-à-tenir. Ne vous-meprisez-pas-vous-même, lorſque vous-aurez-cedé, en-creature raisonable, aucun-

traire eſtimez-vous, comme ayant-fait une accion louable, naturelle; comme ayant-diſpenſé le plûs-grand des biénfaits: car ſ'il l'eſt en-luimême, il le ſera-beaucoup-plûs de votre part, à vous, qui êtes ſi-belle, que les delices que vous procurerez, doivent-être-centuples. Donnez-vous des vertus, qui étayent aux ieus des Prejugiſtes votre conduite libre de prejugés: on a-toujours des vertus, quand on ſ'eſtime ſoimême, ét qu'on eſt-fondée à ſe-craire-eſtimable. Je ne pretens pas charmante Fille, que vous deſcendiez au-deſſous de votre grade, de perfeccion-du-ſexe, en-vous-prodiguant; aucontraire, je veus vous y-maintenir en-vous-écartant de la route tortueuse ét pleine d'épines, qu'a-prise la prude Parangon. Elle eſt-vertueuse, ſans-être-heureuse; c'eſt une duperie. Mon but, à votre égard, c'eſt-que vous-ſayiez-vertueuse ét heureuse: heureuse par le plaisir; vertueuse, en-ne-fesant que des accions louables en-ellesmêmes, eſtimables, obligeantes. Acquerez du credit, pour porter votre Frère auſſi-loin que ſon merite peut-aler, ét pour obliger Tous-ceux qui vous approcheront. Deterrez des Malheureus pour les ſecourir.... Mais je traiterai ailleurs cette importante matière. Si mon plan reüſſiſſait, ét qu'à-force de Connaiſſances illuſtres, vous montaſſiez.... juſqu'à la Cour. . . . . Quel champ vaſte! Quelle fortune pour Edmond. Voyez le . . . . . Ce doit-être-là, je crais, le but de tous vos

1753. 15 ſeptemb. 18 *Lettre.*

Lacune.

desirs: C'eſt le terme des miéns. Il vous faut pour cela, belle Fille, acquerir le-plûs qu'il vous ſera-poſſible l'usage du Grand-monde: auſſitôt après l'extinccion du prejugé, vous aurez d'autres choses à detruire, des qualités à prendre. Quittez votre franchise naturelle, mais gardez-en-l'air, qui va ſi-bién à votre genre-de-beauté, qui la rend ſi-ſeduisante! Accoutumez-vous à contraindre vos desirs, ét ſi vous en-aviez apresent de trop-vifs, ſatiſfaites-les, pour connaître combién c'eſt peu de chose, que certains caprices, quand on peut les ſuivre juſqu'au-bout. Lorſqu'on n'a-plus-rién à attendre d'une Famme, on la trouve dix-fois moins-belle, parceque l'imaginacion n'a-plus-rién à faire: pourquoi n'en-ſerait-il-pas-autant d'un Homme à votre égard?

En-voila-beaucoup, charmante Urſule! Mais j'ai tant de zèle pour votre veritable bonheur, que je vous parle, comme je ne ferais-pas-encore à votre Frère.

Tout à vous, par l'amitié.

P.-ſ. Unjour, je pourrai-bién vous donner du reſpect. Que n'y-ſuis-je-deja!

1753. 9 octobre. 189 Lettre.

189.me) (*Urſule, à m.me Parangon.*

[Derniers bons-ſentimens d'une pauvre Abandonnée; encore la paſſion en-eſt-elle le motif.]

Ma trèschère-Amie: La ſituacion où je me-trouve-enfin-parvenue, m'étonne! Laure viént de m'avouer que mon Fils eſt-mort!....

Quoi! de toutes ces brillantes eſperances que j'avais-concues, il ne me reſte rién! rién!.... Mon Frère desolé me reproche le tort que je me-ſuis-fait, comme ſi je le lui avais-fait à lui-même! quelqu'ennuyeus, quelque-fatiguant que ſait Edmond ſur cet éternel chapitre de ſes remontrances, je ne puis-m'empêcher d'en-aimer le motif.... Enverité, je me-crais la dupe de quelque menée ſecrette! Mais quels en-ſont les Auteurs? Quî ſoupçonner, à-moins que ce ne ſaient mes meilleurs Amis, dont les vues ont-toujours-été ſi-pures?... Il eſt des inſtans où je ſuis-tentée de renoncer à toute ambicion, ét de me-jeter dans les bras d'un Epous qui me doive la fortune que je puis lui faire: tranquile, ſinon heureuse, dans la médiocrité, je partagerais mes inſtans entre mon Mari, mon Frère, ét Vous. Mais je crains Edmond! Il ne veut-pas-entendre-parler de mediocrité pour moi. Cependant, qu'ai-je à eſperer, après la mort de mon Fils?.... Vous presumez quelle eſt ma douleur: elle n'avait dabord qu'un objet, ce chèr Enfant: mais depuis, combién d'autres ſ'y-ſont-joints, ſans que celui-là ſait-affaibli!

1759. 9 octobre. 189 *Lettre.*

- Je n'ai-plus ici que Laure, à quî je puiſſe parler de ce qui m'afflige: encore ſuis-je-obligée de lui deguiser la plûpart de mes ſentimens: la façon-de-penſer de cette Parente me paraît-abſolument-differente de la miénne. Je diſſimule, ét ſouvent je parais-approuver des choses que je ſuis-très-fâchée qui ſaient-arrivées! Je n'ai de veritable conſeil

1753. 9 octobre. 189 Lettre. à prendre que de vous; ceux de mon Frère ſont-impoſſibles à ſuivre apresent.

Votre aimable Fanchette commence à ſ'ennuyer fort de votre abſence: elle eſt ici la ſeule Perſone dont la compagnie me plaise toujours. Edmond nous donne tous ſes momens de liberté: mais ſ'il faut vous parler-vrai, je vois plûs de complaisance ét d'amitié, que d'amour, dans les ſoins qu'il rend à la charmante Fanchette. Je lui en-ai-touché un-mot l'autre-jour. Il ne m'a-d'abord-repondu que par un ſoupir. Enſuite, il m'a-dit à-l'oreille, quoique nous fuſſions ſeuls: —Mes inclinacions ſont-engajées ailleurs. Je l'ai-regardé avec étonnement. Un-inſtant après, je lui ai-dit; —Vous qui pretendez que dans tous mes desirs, dans tous mes goûts, je ne dois avoir que la raison pour guide, il me-ſemble que vous ne feriez-pas-mal de garder le conſeil pour vous. —Hô! moi! c'eſt-autre-chose, ma Sœur! J'éprouve un ſentiment inveteré, profond: dès que je l'ai-eu-parfaitement-connu, je me-ſuis-dit à moimême: —Voila un amour qui fera le deſtin de ma vie-. Il l'a-fait, ét le fera. G.-D'Arras ſ'agitera, ſe-tourmentera, intriguera; un regard de cette Famme detruira ſon ouvrage, ſ'il eſt-contraire à ce que ce regard m'ordonnera. Je puis lui tout ſacrifier, hors mon amour. Voila mon dernier mot. Quant à m.lle Fanchette, de toutes les Jeunesperſones qui ſont au monde, ét à marier, elle eſt Celle que je prefererais:

c'eſt-encore-là une verité, auſſi-certaine, que le Soleil eſt père du jour. —Mais que n'épouſez-vous cette Perſone, qui vous eſt ſichère? —Elle eſt-engajée. —Et vous l'aimez... je veus dire, et vous refuſez un établiſſement, qui la ſatiſferait peutêtre? —Non il ne la ſatiſferait pas. L'amour eſt clairvoyant: le mién a-vu, que ſa vertu ſ'indignait de mes ſentimens, mais que ſon cœur était pour moi: oui, j'en-ſuis-ſûr; elle reſſentirait une peine ſecrette, ſi j'en-épousais Une-autre, quelle-qu'elle fut-. Voila ſa reponſe, que j'ai-combatue comme j'ai-pu. 1733. 9 octobre. 129 Lettre.

Ces ſentimens n'empêchent pas qu'il n'ait fait le portrait de m.lle Fanchette avec le mién, en-veritable Amant, c'eſtadire trésflaté. Il a-reellement un talent decidé: les dernières preuves qu'il nous en-a-données ſont-encore-plûs-frappantes que celles que vous-avez-vues. Mais dois-je vous faire cette confidence-là? ſi ce n'était pas celle d'un Peintre, la conduite d'Edmond ſera inexcusable..... Il a-profité de certaines circonſtances, pour nous voir *ſous l'habit des Grâces*, m.lle Fanchette et moi; et c'eſt en-cet-état-qu'il nous a-rendues ſur la toile. M.lle Fanchette m'a-paru un chéfd'œuvre. Il ne nous-a-pas-montré ces tableaus; nous les avons-vus chés lui par-hasard, en-fouillant partout, pour chercher quelque Lettre qui m'éclairât ſur ſes diſpoſicions. J'en-ai-effectivement-trouvé une, où il était-queſtion de nous: j'y-ai-vu ſon ſecret, et j'ai-decouvert les tableaus: Fan-

1753. 9 Octobre. 189 Lettre. chette est-en-Hebé; il doit vous l'envoyer; à ce que j'ai-vu-écrit derrière la toile: Pour le mien, j'ignore ce qu'il veut en-faire: J'avais-bien-envie de m'en-emparer: mais comme mon nom n'y-est-pas, qu'est-ce-que cela me fait?.... On dirait que je n'ai-pas-de-chagrin, à la manière dont je traite cette bagatelle. Helas! faibles Mortels! une mouche nous distrait, et c'est un grand avantage sansdoute!

Comme j'ai-formé le dessein d'envoyer à ma Belle-sœur Fanchon le recit de tout ce qui m'est-arrivé depuis ma dernière qu'elle ait reçue, je vous l'adresse, afin-que vous le voyiez avant de le lui faire-parvenir, et que vous y trouviez tout ce qui sera-posterieur à la presente: Je suis bien-aise que mon ancienne confidente n'ignore pas les motifs de toute ma conduite.

A ma Sœur Fanchon.

[Elle lui donne des nouvelles de son Fils, etc.]

Il y-a un temps si-considerable, que je ne t'ai écrit, chère Sœur, que je crains de passer dans ton esprit pour t'avoir-oubliée! mais il n'en-sera-jamais-rien, je t'assure. J'ai-eu-tant-d'inquietudes et de soins differens, depuis que je suis ici, qu'a peine ai-je-trouvé le temps d'être à-moi-même. Je suis-un-peu plus tranquile enfin: mais est-ce un avantage, lorsque je vois échouer tous les projets qu'on avait-formés, pour me procurer un établissement-avantageus, et que toutes les circonstances paraissent se-reünir contre moi?

C'eſt ce que tu vas voir par le recit que je me propose de te faire ici de tout ce qui s'eſt paſſé. 1753. 9 octobre. 189 *Lettre.*

En-arrivant à Paris, ma ſituacion exigeait que je vecuſſe dans la retraite : mais preſſée par mon Frère, je conſentis à recevoir les visites du Marquis: c'était-indiquer-aſſés-clairement mes intencions à ſon ſujét. Cependant je ne lui trouvai-pas-dabord un certain empreſſement pour le mariage. Mes Amis me conſeillèrent de marquer de la fierté : j'en-marquai-beaucoup, ét je m'en-trouvai-bién : le Marquis parla. Ayant-eu un Fils, je regardai moimême mon mariage comme aſſuré. Mais il y-eut-alors de grandes difficultés de la part de la Famille du Marquis! j'en-fuspiquée au-point, que dans un moment de dépit, j'alai juſqu'à leur dire, que j'avais de la repugnance pour le Père de mon Fils, ét que je ne l'épouserais qu'à des condicions trèsdures, comme d'entrer dans un Couvent, après que j'aurais-donné un état à l'Enfant, auquel ſeul je me-ſacrifiais. Cette conduite fut-approuvée ici de tout le monde, à-l'excepcion de m.me Parangon, qui la trouva outrée, ét de mon Frère, qui aurait-voulu que j'euſſe-dit oui, toutd'uncoup. Mais je crayais-devoir-ſuivre les conſeils d'un Homme plûs-prudent ét plûs-experimenté que lui. On me demanda en-mariage. Mais on s'arrêtait aux moindres objeccions: ét la verité eſt, que jamais la Famille du Marquis n'a-eu-l'intencion que ce mariage ſe-fît. La preuve en-va-paraître par la ſuite de mon recit.

1753. 9 octobre. 189 Lettre.

Unjour m.me la Comteſſe ſa mère vint voir mon Fils. Elle me le demanda. Je lui dis mes raisons pour le garder, et elle ſ'y-rendit. Mais quelque-temps après, elle revint à-la-charge: malheureusement mes Amis avaient-agité devant moi l'importante queſtion, ſi je devais-confier mon Fils à cette Dame? et ils ſ'étaient-decidés pour l'affirmative. Je le confiai donc. Il ſe-portait à-merveille! et trois ſemaines après, on vint m'annoncer ſa mort. Edmond doute que cette mort ſait-vraie: moi, je desire qu'elle ſait-fauſſe: mais dans les deux cas, il eſt bién-dur pour moi d'être-privée de mon Fils, et de perdre par ſa mort, ou par ſa ſouſtraccion, l'eſperance d'un mariage qui auraitporté la joie dans ma Famille!... Il eſt une chose que j'attens encore, pour être-entièrement-convaincue de la mort de l'Enfant; c'eſt le mariage du Marquis, dont Laure viént de m'annoncer les apprêts Si ce mariage ſ'accomplit, je n'aurai-plus à douter de mon double-malheur; et comme il ne faut-pas-ſ'abandonner au deſeſpoir, je ſaiſirai les moyéns de conſolacion que le ſort ou mes Amis me preſenteront.

Quant au Conſeiller, je n'y-ai-jamais-ſerieusement-compté, depuis qu'il connaît mon accident. Ainſi, je ne le regrette-pas: on me marque auſſi, qu'il va ſe-marier. Je lui ſouhaite bién du bonheur!

Edmond me tourmente beaucoup! Ce pauvre Frère, plus-occupé de mes interêts

que des ſiéns, eſt-desolé de ce que mes deux mariages échouent. Mais je veus tâcher de le rendre plûs-raisonnable ét moins-ambicieus pour moi. Il continue d'être fort-lié avec le Marquis, ét je ne ſais-trop ce qu'il en-resultera. Je me deguise unpeu avec lui; c'eſtadire, que je donne à mes chagrins biénreels, des causes conformes aux idées qu'il a de la ſituacion de mon cœur : mais je me-laſſe de cette fauſſeté, toute-obligeante qu'elle eſt, ét je veus un de ces jours, le faire-lire au fond de mon âme..... 1753. 9 octobre. 199 Lettre. interrupcion.

Il viént de me dire, que le Marquis eſt-marié!.... C'eſt avec une Jeunepersone de la première-qualité, belle, riche.. Tout eſtfini de ce côté-là! mon cœur ſe-gonfle..... Ha! j'ai-perdu mon Fils... Edmond va-vous écrire. Il doit me montrer ſa Lettre.....

. . . . . .

Le Marquis eſt-marié!... on l'a-trompé, en-lui-fesant-craire la mort de mon Fils.. Je ne me-trouve-ſenſible, en-ce-moment, qu'à cette nouvelle! je ſuis encore mère... Mais je ne dois-plus-rién au Marquis... Il m'aime cependant.. Il fulmine de la tromperie qu'on lui a-faite!.... Il le feint peutêtre.... Il feraitcaſſer ſon mariage,... ſ'il n'avait-pas-d'Heritiér... Ce cruel Homme veut me tenir toute ma vie en-ſuſpens!... Enfin la Lettre* qu'Edmond vous écrit, vous apprendra des choses bién-étranges, ét m'apprend à moimême que mon Frére a-penetré mon ſecret! Mais je ne l'avouerai, que pour me venger du *ſuis-* 2 heures après. * la 194

1753. 9 Octobre. 189 Lettre. *ble* Marquis, ſ'il m'aime, ou du *Perfide*, ſ'il me trompe. Quant au Conſeiller, ſon mariage m'eſt-abſolument-indifferent, ſurtout après l'heureuse aſſurance que je ſuis-encore-mère. Adieu, chère Sœur. Je comptais faire ma Lettre plûs-longue: mais je ſuis trop-troublée.

P.-ſ. à m.me Parangon. Voila bién des choſes, ma genereuse ét tendre Amie, que j'ignorais au-commencement de ma Lettre! Vous les voyez par celle qui eſt-incluſe dans la vôtre. Cependant, je ne vous copierai pas celle d'Edmond qui m'inſtruit; elle eſt enverité ſingulière! mais lorſque je vous reverrai, je vous parlerai d'une viſite que j'ai-reçue d'un Oncle du Marquis. Il ſ'eſt-preſque-mis à genous, pour me prier d'engajer ſon Neveu à-bién-vivre avec ſa Famme: il m'a-dit-auſſi, que ſa paſſion pour moi avait des titres ſi-reſpectables, qu'il n'avait-oſé la condanner, lorſqu'il lui en-avait-parlé, ét qu'il avait-feint, pour ne le pas heurter, de donner dans des maximes très-criminelles, devant mon Frère: mais qu'il les desavouait devant moi. Une refleccion me viént: ſi le Marquis m'aime, comme il me le paraît, d'après la viſite de ſon Oncle, pourquoi n'a-t-il-pas-tenu-plûs-ferme! Je crais qu'on m'a-fait-commettre une grande faute, en-m'obligeant de lui marquer de la repugnance! Si je lui avais-parlé d'après mon cœur, il aurait-été-comblé; jamais il n'eût-épouſé une autre Famme; il aurait-decidé ſa Famille..

Famille, ét je verrais à mon Fils le rang de ſon Père... Je ſuis-trahie, mais eſt-ce par le ſort, ou par les Hommes?

Adieu, chère Bonne-amie! Mon Fils exiſte, ét j'ai-encore un cœur.

190.me) *(G.-D'Arras, à Laure.* 1753. même jour 9 octobre.

[Cet Eſprit-tentateur conduit tout à la perdicion.]

Je viéns d'ôter le dernier asile à la *mariageomanie* d'Urſule: j'ai-parlé de-façon au Conſeiller, ſans-paraître-moins-zelé pour Urſule ét pour ſa Famille, que je l'en-ai-degoûté. C'eſt à un ſouper chés m.r De-Ch***: j'ai-feint de boire unpeu audelà de la mesure del'Homme prudent; ét dans cette ivreſſe ſimulée, j'ai-divulgué, preuve en-main, au-moyén d'une Lettre qu'Urſule t'a-écrite*, certains ſecrets de cette Belle. J'ai-retiré-adraitement ma Lettre, après qu'on en-a-eu-lu ce que je voulais. Le voila marié de-ce-matin. Il épouse une Coquette fieffée: cet Homme a une étoile qui le domine furieusement!... Le pauvre Homme aime encore Urſule, tout-en-fulminant contr'elle; ét reellement il m'a-fait-pitié. Mais ſ'il m'avait-importé que la Sœur de mon Ami ſe-mariât, ç'aurait-été au Marquis de-***, ét non à ce petit Robineau provincial. J'écrirai demain à Edmond, ét je le renverrai aux details que je te fais. Tu ſais comme il faudra les rendre: ma Lettre ſera-égarée,

190 *Lettre.*

*la 192.

*la 191.

ou tout ce que tu voudras. Il était-eſſenciel que je partîſſe ! La Belledame nouait l'intrigue, ét le mariage s'accompliſſait. Que de peines ! Le ſort me doit un ſuccès glorieus; il ne me le donnera pas, je l'achète. Dès-que je pourrai m'échapper d'ici, je retournerai où mon cœur ét mes affaires m'appellent. Je ne crains pas grand'chose apres-ent du Marquis. Que fera-t-il ? Il n'enlèvera-plus; ét quand il le ferait ? ſeduira-t-il ? Je le voudrais. Entretiéndra-t-il ? A-la-bonne-heure. Il faut-donner de la p. a. c. à ce faquin de Lagouache ; nous-n'avons-plûs-besoin de ce Drole-là. Commence à le detruire dans l'eſprit de ta Cousine. Les *G--ons* ne ſont-bons à-rién dans auqu'une circonſtance ; amoins qu'il n'y-ait encore une vertu bién-raboteuse à applanir.

P.-ſ. Crais-tu que nous ſayions-ſoupçonnés ? Examine cela : je t'envoie un brouillon-de-lettre que tu mettras-au-net, pour Urſule; je le crais neceſſaire, pour parer à tout*.

*la 192.

1753. 10 octobre. 191 *Lettre.*

191.me) (*G.-D'Arras, à Edmond.*

[Il donne à mon pauvre Frère de bons avis, par de mauvais motifs.]

Eſt-ce un ſi-grand-malheur, que de ſes deux Amans, ta Sœur ne puiſſe-faire un mari ? Je ne le crais-pas : elle eſt-jeune, belle, riche; elle a de l'eſprit, des talens, des Amis; que lui faut-il de plûs pour être-heureuse ? Laure

t'apprendra tous les details du mariage du Conſeiller, que je ne veus-pas-repeter ici. Parlons de toi. 1753. 10 octobre. 191 *Lettre.*

La debauche, mon chèr Edmond, doit toujours-être-évitée; elle ne mène à rién; ſi ce n'eſt qu'elle fait quelquefois la fortune des Favoris d'un Grand-vicieus. Un Beau-garſon, comme toi, a-t-il-donc-beſoin de la vile reſſource des Proſtituées, pour trouver les plaiſirs de ſon âge? Hé-quoi! voudrais-tu deja-partager l'infamie de ces vieus Libertins, qui ne pouvant-être-accueillis par les Fammes-honnêtes, vont chés une vile Creature, le rebut des Laquais, des Eſcroqs, des Eſpions, de la plûs-crapuleuse Soldateſque, chercher une ſale volupté, dans des careſſes payées en-detail, acquitées de la maniére la plûs-inſultante ét digne de Ceux qui les exigent? Quî voit-on hanter les Proſtituées, les Entretenues, ét même les Filles-de-theatre? Des Gens decriés, ou qui meritent de l'être; des Dupes qui ſe-ruinent par une vie crapuleuse, ſans-jamais-rencontrer la jouiſſance delicieuse qu'ils cherchent à ſe-procuret, ét qu'ils paient ſi-chèr! Tu ne verras chés les Proſtituées vulgaires, outre les Vieillards libertins, que ces jeunes Farauds du bas-étage, qui n'ont-pas-une-fortune-ſuffiſante pour ſe-donner avec des Fammes biénnées, des airs-d'Hommes-à-bonnes-fortunes; des Militaires perdus de mœurs ét même d'honneur; de miserables Ouvriers, qui ayant

1752. 10 Octobre. 191 Lettre. les paſſions vives, ſacrifient le bién-être d'une ſemaine, à la triſte ſatiſfaccion de careſſer à-la-hâte le fantôme d'une Famme. Et c'eſt toi, toi, Edmond, qui as-pu-t'aſſimiler deja plusieurs-fois à toute cette Canaille ? Tu as-pu-livrer ton corps aux attouchemens d'une Salope, la honte de ſon ſexe, dont les appas triturés par tout ce qu'il y-a-de-plûs-vil dans le nôtre, n'offrent que la triſte ét degoûtante image de la Nature degradée par la brutalité !... Fi ! fi ! ne me parle-plus de ces baſſes avantures ; ou je me-verrais-obligé de te-rappeler que tu es-aimé de m.me Parangon, de cette Famme touchante, honnête, ét ſi-belle, que tout ce que la debaûche peut t'offrir, n'approche pas à cent-piques de ce que te-reſerverait la vertu. Je ſens-bién que la compagnie de N'ègret eſt-dangereuse : mais que cet Homme luimême te-ſerve de comparaison: où voudrais-tu qu'il alât ! Il ſerait-excusable, ſi on pouvait l'être ; les eſpèces de Monſtres, tels que lui, n'ont-pas-d'autres-reſſources, ét ſes Pareils ſont peutêtre une des raisons pour leſquelles le Gouvernement tolère la Proſtitucion, tolerance neceſſaire, mais bién-malheureuse ! puiſqu'elle contribue à la propagacion d'une maladie cruelle, qui ſemble rendre la condicion de l'Homme pire que celle des autres Animaus.

J'ai-été-bién-aise d'avoir-occasion de faire cette vive-ſortie contre un desordre qui revolte la nature ; pour te-faire-comprendre

qu'un Homme qui a-ſecoué les prejugés, n'eſt pas dèſlors le ſectateur de tous les vices, ét de tous les abus: il reſpecte la Nature ét ſes lois ſacrées: ſi dabord, ét dans le premiér moment de liberté, il reſſemble au plomb ſuſpendu, qui, éloigné de la perpendiculaire, retourne beaucoup au-delà; l'Homme éclairé reviént auſſi, comme ce plomb, peuapeu-au-juſte-milieu qui conſtitue l'Honnête-homme ét le bon Citoyén. C'eſt la poſicion où je me-trouve, ét celle où te-desire

Ton Ami devoué.

192.me) (*Laure, à Urſule.* 1753. 15 octobre. 192 *Lettre.*

[Elle lui fait des remontrances trompeuses.]

Il y-a de par-le-monde, Cousine, des Etres-ſinguliérs, ſurtout parmi les Jolies-femmes, lorſqu'elles ſont filles à-marier! J'en-connais Une qui eſt-charmante! c'eſt une Grâce, une Hebé; tu ne pourrais t'empêcher d'en-convenir, ſi je la nommais ici: mais c'eſt bién la plûs-ſingulière petite Creature qu'on puiſſe-imaginer! Oubliant qu'elle eſt-faite pour être-adorée, de Divinité, elle viént de deſcendre au rang de ſimple Mortelle, ét c'eſt elle qui adore humblement une eſpèce de Beau, qui n'a pour lui que le ſuffrage de ſa propre fatuité, joint à celui de ſa très-humble Servante; (car il ſerait-peu-exact de dire ſa *Maitreſſe*). Tu ne ſerais-pas-capable d'une pareille inconſequence, toi, Cousine? tu

1753. 15 octobre. 192 Lettre.

ſais-trop ce que tu vaus, pour cela. Mais je voudrais-bién que tu connûſſes Celle dont je parle; tu lui dirais ton ſentiment, ét je ſuis ſûre qu'il aurait du-poids: il faut que je vous faſſe-faire-connaiſſance: j'aime beaucoup cette Jolie-perſone, quoique très-aſſurée que j'ai-peu-de-credit ſur ſon eſprit; car elle eſt-paſſablement-orgueilleuse, ou entêtée (ce qui, je crais, eſt-ſinonime): avec cela, elle me fait-l'honneur de me craire fort-inferieure à-elle en-eſprit, en-manières, en-uſage-du-monde, en-capacité pour les bons-conſeils, autant qu'en-charmes: pour ce dernier point, je le lui paſſe; elle a-raiſon. Je ne lui diſpute qu'un article, parceque je le puis, ſans-mortifier ſa vanité; c'eſt l'experience; je m'en-crais-beaucoup-plûs-qu'elle! Mais elle ſ'en-conſolera-facilement, l'experience ne va pas aux Joliesfammes; c'eſt quelquefois à leur égard, un ſi-vilain mot! J'ai-vu des Filles qui ſ'en-tenaient pour offenſées comme de la plûs-groſſe-injure..... Mais je reviéns à l'Adonis. Je ne lui diſpute pas non-plûs les grâces: peutêtre-même lui ſupposerais-je de l'amour; car la Jolie-perſone eſt-faite pour en-inſpirer, fût-on *Homme-plante*, *Homme-pierre*; je lui enſupposerais, dis-je, ſi je ne crayais pas le cœur de ce Beaugarſon, ſi-rempli de luimême, que je regarde comme impoſſible qu'il puiſſe y-loger des ſentimens pour un-autre-Objet, quelqu'aimable ét quelque meritant

qu'il fût. Il ſerait-malheureus pour ma Jeuneamie, avec tous ſes attraits ét vingt-ans, d'aler aimer ſans l'être, elle qui a-été ſi-ſouvent-adorée ſans y-repondre! paſſe encore ſi elle avait la cinquantaine, ét qu'elle eût-merité la colère de *Venus* par une longue ſuite de cruautés, ou de perfidies! Mais helas! elle eſt-neuve, la Belle-enfant, à un petit échec-près, que lui a-fait-éprouver un trait perfide decoché par l'Amour. Car le petit Traître voyant bién qu'elle ſerait-invulnerable, ſ'il l'attaquait de franc-jeu, ſ'eſt-avisé de ſubſtituer la force à ſes armes ordinaires, ét ce Dieu ſi-faible, à en-juger par ſa ſtature, qui n'emploïe avec les Victimes de ſa deloyauté, que la ſeduccion-du-plaisir, ſ'eſt-avisé d'en-user avec elle comme un Hercule, ou comme un Grenadiér, entré par la brêche, dans une Ville prise-d'aſſaut. Ha! c'eſt-fort-mal de ſa part!... Il paraît qu'il ſ'en-repent aujourd'hui: mais qu'elle prénne-garde! ſes douceurs ſont plûs-dangereuses, que ſes violences, ét je crains ici, pour elle, les premières bién-davantage!

Je ſuis-très parfaitement,
la ſimple ét bonne Laure.

193.me) (*Reponſe d'Urſule.* 1753. même jour 15 octobre. 193 *Lettre.*

[Urſule avoue ſa folle paſſion pour un Vaurién.]

C'en-eſt-trop, Couſine, ét je me laſſe d'être-contrariée dans tous mes goûts. Je ne

ſais enverité, ce que tu as-voulu-dire! Il eſt-certain que m.r G.-D'Arras eſtime m.r Lagouache, ét que cet aimable Jeunehomme lui a-paru-digne des ſentimens que j'ai-pris pour lui. Ce n'eſt pas à moi, d'ailleurs, deshonorée par une violence, abandonée enſuite de ſens-fraid, rejetée par une Famille, à faire tant la rencherie. Je l'aime; le bonheur m'attend avec lui: voila mon dernier mot: ét ſi vous me contrariez, je ſuis ici ma maitreſſe, je ſais le parti qu'il me conviéndra de prendre*. Je ſuis-reellement-piquée; ét ſi je ne repouſſais la penſée qui ſ'eſt-déja-presenté deux-fois, je te ſoupçonnerais de.... ce que je ne veus-pas-écrire, mais que je te dirais fort-bién.

* *V.* 65 pas.

1758. même jour 15 octobre.

194.me) (*Replique de Laure.*

[Laure eſt-parvenue à ſon but, d'entêter Urſule pour le mauvais-ſujet Lagouache.]

194 *Lettre.*

Doucement! comme tu t'échauffes, avant d'être-ſûre qu'il eſt-queſtion de toi! Mais ſupposons-le pour un-inſtant: Hé-mondieu! aime ton Automate! qui t'en-empêche? Je t'ai-dit mon avis: tu gardes le ſilence; un quart-d'heure-après, tu parais-furieuse!..... Je t'écris en-plaisantant; tu repons par des *ſoupçons*... Je vous aime trop, pour me-brouiller avec vous pour ſi-peu-de-chose! M.r Lagouache! ha! c'eſt un parti, ça! qu'Edmond ſera-content! comme il ſ'honorera

d'avoir pour Beaufrère m.r Lagouache ! Il le presentera partout, mais en-lui-recommandant de garder le silence : car entre nous, m.r Lagouache est un sot, une vraie machoire. J'ai enverité la plûs-mince opinion de ton goût, depuis que tu-t'es-coîfée de ce Faraud de faubourg. Tu étais-en-colère tout-al'heure : hébién, moi, apresent, j'y-suis-dix-fois plûsque toi ; ét si m.r Lagouache était-là, je lui dirais ce que je t'écris à son sujet ; ét s'il osait-repliquer, un bon soufflet sur son stupide museau, lui marquerait le cas que je fais de lui. Tu peus lui montrer ma Lettre ! Mondieu, montre-la-lui ; tu m'obligeras. Va, si ton mariage a-manqué, m.r G.-D'Arras s'en-console : il a d'autres vues pour toi, qu'il saura faire-reüssir, ét qui seraient-deja-remplies, si tu n'étais-pas d'un begueulisme provincial, qui ressemble comme deux-gouttes-d'eau à la bêtise. Je te parle-franc ; c'est que je suis-franche, ét que j'enrage de voir-faire des sotises à une grande Fille, qu'on mène comme un Enfant, à qui l'on-fait-accraire tout ce qu'on veut, ét qui ne voit que ce qu'on lui montre, en-lui-disant, *regarde !* Hô ! que j'aurais-honte, de m'être-enmourachée comme-ça d'un Nigaud, d'un Balourd, d'un Pleûtre, d'un Imbecil sans-talent, sans-fortune, d'un Crâne sans-cœur, sans-âme ; incapable de tout, hors du mal ! (car j'ai-découvert que le tableau-d'émulacion qu'il a-fait pour joûter avec toi, est l'ouvrage d'Un-au-

1753. 15 octobre. 194 Lettre.

tre.) Si c'était un Edmond, encore-encore! mais un Lagouache! fi! fi-donc!... Montre-lui ma Lettre, je te le repète, ét crais-moi jalouse après, ſi tu veus. Je te declare que je prefererais cent-fois N'èg'ret! oui, N'èg'ret, avec ſes groſſes lèvres ét ſa plate figure. Juge, après-cela, de mes tendres ſentimens pour ta Brute!.... Je t'aime pourtant, puiſque je t'écris ainſi. Ta Cousine Laure.

1753. 23 octobre. 195 *Lettre.*

195.me) (*Edmond, à Pierre.*

[Il m'annonce le mariage du Conſeiller. Morale des Grands corrompus: Il me parle d'une infamie pour Urſule, que je ne compris pas dans le temps.]

Je crais que vous n'ignorez plus chés nous, que le Conſeiller viént de ſe-marier avec une d.lle *Linard*, jeune perſone de bònne-famille, mais bourgeoise comme la nôtre, ét ſans-doute moins-riche que notre Sœur. J'aprens cela par une Lettre* de m.r G.-D'Arras à une Dame de ſes amies. Urſule eſt-inſtruite depuis une heure, ét je ſuis-content de la manière dont elle a-pris cette nouvelle. Je te dirai plûs; le Marquis aime toujours notre Sœur: il a-decouvert qu'on l'avait-trompé, pour lui faire-épouser une Demoiselle ſon Egale, ét que ſon Fils n'eſt-pas-mort: il fulmine contre ſes Parens, ét il leur a-declaré l'un de ces jours, que ſ'il n'avait-pas-d'Heritiér, il ferait-caſſer ſon mariage. Le lién où il eſt-retenu, loin d'éteindre ſes ſentimens,

* la 190. Laure.

les a-rendus plûs-vifs. Je le vois ſouvent: il me-fit-hièr une ſingulière proposicion; c'eſt d'être l'ami d'Urſule; qui, dans le fond, dit-il, eſt ſa veritable épouse; de lui monter une maison, de lui donner un équipage, ét de la faire-jouir de quarante-mille-livres-de-rentes, y-compris ce qu'elle a. Le Marquis allègue plusieurs raisons pour me determiner à le ſeconder; ét la première, comme la plûs-forte ſansdoute, c'eſt que parmi les Gens de ſa condicion, l'usage eſt d'avoir Quelqu'un: ce qui eſt-ſi-conſtant, qu'un de ſes Oncles étant-entré, le Marquis n'a-pas-changé-d'entretién*. L'Oncle y-a-pris-part, ét a-ſeulement-dit à ſon Neveu, —Qu'il falait-toujours-ſauver les apparences; que ſa Famme étant jeune, aimable, il ſerait de la plûs-grande-imprudence de l'autoriser, par ſon exemple, à violer la foi conjugale: qu'aureſte, l'ayant-épousée ſans-l'aimer, ét ſeulement par-convenance, il falait avoir un ou deux Heritiérs; ét qu'enſuite ils ſeraient-libres: que le mariage n'était pas un eſclavage éternel, comme le Peuple ét quelques Prejugiſtes ſe-l'imaginent; mais un contrat ſocial, pour donner des Sujets à l'Etat, ét perpetuer ſon nom par deux tiges également-riches ét illuſtres-. Il m'a-paru que c'était avec ces raisons qu'on avait-determiné le Marquis à ſe-marier; car il a-repondu, d'après cette idée; —Que ſon lién n'en-était-pas-moins-indiſſoluble, ét ſon Fils ſans-état; qu'on ſe-reſſouvînt de la pro-

1753. 23 octobre. 195 *Leure.*

* B 55 pas

1753. 23 Octobre. 195 Lettre. teſtacion qu'il avait-faite, que ſ'il n'avait-pas d'Heritiérs, il provoquerait la diſſolucion de ſon mariage, ét qu'on avait-promis de l'appuyer. L'Oncle a-ſouri de cette idée; car les mariages ne ſe-caſſent-pas-ainſi.

Une-autre-raiſon que le Marquis m'a-donnée, c'eſt qu'il eſt-apropos, de faire-prendre à ma Sœur un eſſor dans le monde: l'aiſance, une table ouverte lui procureront une Société choiſie, au-milieu de laquelle elle brillera par ſes grâces, ſes talens, ét prendra le ton qui lui ſera-neceſſaire unjour. Je lui ai-repreſenté qu'une Fille ne pouvait-guère tenir-maiſon, ſans-donner à-parler. Il n'eſt-pas-demeuré-court là-deſſus; il m'a-cité une certaine *Ninon-De-Lenclos*, qui était biénpis que ce qu'il propoſe que ſait Urſule, puiſqu'elle était-galante, laquelle neanmoins fut-recherchée en-ſon-temps de tout ce qu'il y-avait de grand ét d'honnête dans le monde, car elle fut même l'amie de m.mes De-Maintenon ét De-Sevigné, quoique la Premiére fût-devote ét toute-puiſſante auprès de Louis-XIV: —Ninon eſt-encore-(ajouta-t-il) aujourd'hui reſpectée de la Poſterité.

Je ne ſais trop ce que c'eſt que cette vie-là; mais Urſule ne ſaurait la goûter. Je crains qu'elle ne ſait-redevenue-tendre. Un des Elèves de notre Maître, trèsjoli-garſon, ét fort-mauvais-ſujet, a-, je crais, -trouvé le chemin de ſon cœur. Je desaprouverais-beaucoup ce panchant, ét parceque c'eſt un

Parti ſans-fortune, ét parceque ce Jeune-homme eſt une brute! c'était un libertin, qui ſe-range depuis qu'Urſule l'a-remarqué: or je ſais que l'amour, en-ſ'éteignant, laiſſe-retomber le Vicieus dans ſes anciénnes habitudes. Urſule paraît-écouter-volontiérs mes avis là-deſſus; j'eſpère quelquechose de ſa raiſon, ét plûs encore des conſeils de ma Cousine. Je t'engaje à lui marquer ton ſentiment, ou à lui faire-écrire par ta Famme, avec laquelle je ſais qu'elle eſt en-relacion: j'emplaierai auſſi m.r G.-D'Arras: reüniſſons-nous contre cette paſſion, tandiſ-qu'elle eſt-encore faible; car ſi elle ſe-fortifiait, tous nos efforts échoueraient contr'elle. Après de ſi-belles-eſperances, nous rabaiſſerions-nous à un *Lagouache!* ſans-merite, ſans-honneur; pareſſeus, gourmand, ivrogne, idolâtre de ſa figure, ét gueus!.. Il eſt des choses biéndifficiles à digerer dans la vie! mais de toutes, la plûs-cruelle, c'eſt d'avoir-manqué la fortune ét l'illuſtracion par ſa faute!

196.me) (*Urſule, à Lagouache.* 1755. 5 novemb. 196 *Lettr.*

[La voila qui ſe-montre folle ét ſans retenue.]

Tout le monde eſt ici contre vous; je vous reſte ſeule; mais je tiéndrai-bon contre tout le monde, ét ſurtout contre mon Frère, quoique je l'aime tendrement. Je viéns d'avoir avec lui une *priſe* très-violente à votre ſujet. Tâchez de le gâgner par les moyéns que vous crairez les plûs-convenables: il eſt bon, ét ſi

vous lui montrez les bonnes qualités que je vous crais, vous-vous-en-ferez un ami. Quant à mon cœur, ſayez-en-ſûr; il eſt à vous pour-jamais, ét je ne vous en-aurais-pas-accordé la plûs-forte preuve*, ſi je n'avais une ferme resolucion de devenir votre Fammo. C'eſt ma première faibleſſe: mais je ne m'en-repentirai-jamais, puiſqu'elle eſt une faveur de l'amour le plûs-tendre. Je dois écrire à mes Parens, non pour avoir leur aveu, que peutêtre ils refuseraient, mais je leur parlerai dans ma Lettre d'un établiſſement qui ſe-presente pour moi. Nous-nous-ſervirons de leur conſentement deja-donné, dès qu'ils m'auront-fait une Reponſe apeuprès ſelon mes vues. Si tout ſ'oppose à mes desirs, vous ſavez ce que je vous ai-promis; je le tiéndrai. Adieu, mon chèr Amour: je n'aimerai jamais que toi.

U. 86 pas.

P.-ſ. Viéns ce ſoir à-minuit (1).

(1) O l'Infortunée! à quelle corrupcion la voila deja deſcendue! Elle donne un rendévous criminel, ſans ſe-reſſouvenir ni de Dieu, ni de ſon honneur, ni de ſes Père-ét-Mère, ni de tous ſes pauvres Frères-ét-Sœurs qu'elle va deshonorer, ni de ſa digne Amie, qu'elle trompe hipocritement!....

1753. même jour. 1 novemb. 197 *Lettre.*

197.me) (*Edmond, à G.-D'Arras.*

[Il eſt-presenté à la Marquise de ***, ét fait ſon portrait,... ſans-reserve auqu'une.]

Voici du neuf, chèr Ami! Depuis ma dernière Lettre, j'ai-vu-ſouvent le Marquis: ſes bontés ont-redoublé; notre familiarité eſt-

devenue plûs-intime; il m'a-presenté à ſa Famme, ét m'a-mis ſous ſa proteccion. En-quelques jours, mes progrès ont-été-rapides dans la faveur de ma nouvelle Protectrice. Lis ceci bién-attentivement. 1753. 5 novemb. 197 *Lettre.* 55 Eſtampe.

Lorſque le Marquis me presenta: la Marquise était à ſa toilette: peu-fait aux usages reçus, je fus-ſurpris qu'il m'introduisît auprès d'une Jeune-beauté demie-nue, dont les tresors étaient les plûs-ſeduisans qui puiſſent frapper les ieus d'un Mortel. Une jupe courte laiſſait voir une jambe fine, dont un piéd mignon complètait les grâces: ſon corſet demi-lacé, ne raſſemblait pas encore ſa gorge, qu'on voyait dans toute ſa beauté naturelle; ſa tâille ſuelte avait un charme que je ne puis rendre; ſes ïeus une douceur enchantereſſe, ét tous ſes appas, une appetiſſante fraîcheur. Je fus-ébloui; la Marquise ſ'en-aperçut, ét le Marquis lui-même en-parut-flaté. Pour me donner le temps de me-remettre, il fit mon éloge. La Jeunedame me demanda, ſi je voulais-conſacrer quelques matinées à la peindre en-Nimfe? Juge ſi je ſaisis avec ardeur cette occasion de voir ſouvent une ſi-belle Perſone! Nous-avons-commencé dès le lendémain: le complaisant Mari nous laiſſe exactement ſeuls. Je t'avoûrai même, qu'il va paſſer avec ma Sœur autant de temps que j'en-emploie avec ſa Famme: je m'y-prête d'autant-plûs-volontiérs*, que je hais beaucoup un certain Lagouache, dont Urſule ſ'eſt-coîfée, ét avec qui je voudrais la brouiller. *Edmond à la toilette de la Marquise.*

* E. 86 pas.

1753. 5 novemb. 197 *Lettre.* La jeune Marquise, dès la ſeconde ſeance, m'a-paru-ſavoir l'avanture de ſon Mari avec ma Sœur; elle m'a-fait-entendre qu'elle le ſoupçonnait d'aimer encore Urſule: ceci a-été-exprimé trèsdelicatement; elle n'a-pas-dit qu'il negligeait ſon Epouse, mais qu'elle était-aſſés-indifferente à cette eſpèce de conduite. Tout-cela ſ'échappait par petits mots, d'un air enjoué, qui me ſurprenait. J'ai-travaillé.

Les propos legers de l'aimable Marquise m'ont-enhardi; j'ai-hasardé quelques douceurs, qui n'ont-pas-deplu*.

*E. 87 pag. La troisième-fois que je ſuis-revenu, la belle Marquise a-voulu ſe-montrer ſous un nouveau jour; celui d'une aimable Malade. De ma vie je n'ai-rién-vu de plûs-intereſſant! mais (admire combién je ſuis-gaûche!) je ne m'apercevais-pas d'abord au galant-negliger, de l'indiſposicion qu'on voulait-avoir. —Comment me trouvez-vous? —Charmante, Madame; votre fraîcheur... —Je ſuis-malade-à-mourir. —Vous-avez-toujours-l'air-ſi-delicate, Madame, qu'à-peine peut-on-diſtinguer... —Il eſt-vrai. —C'eſt le privilége de la beauté parfaite; la maladie même n'ôte rién à ſes charmes... (j'ai-reparé ma ſotise, comme tu vois): Si Madame le veut, je profiterai de cette intereſſante langueur..... On a-ſouri nonchalanment: ét j'ai-pris le pinceau: mais les couleurs que je broyais ſur ma palette le cèdaient à celles de la jolie Malade.

A la quatrième ſeance, j'ai-apporté le por-

trait de ma Sœur deſſiné ſur le nud. La Marquise, qui ne connaît-pas-Urſule, s'eſt-recriée ſur ſa beauté; elle en-a-fait-l'honneur à mon imaginacion. J'ai-dit que c'était ma Sœur. Elle a-rougi, ét m'a-demandé biénſerieusement, ſi je ne l'avais-pas-flatée? J'ai-repondu, que je n'avais-pas-atteint la nature. —Il ſerait poſſible-! a-t-elle-repeté deux ou trois-fois. Elle me regardait, baiſſait les ieus, les relevait ſur moi, ét les baiſſait encore. —Vous êtes d'un beau ſang, a-t-elle-dit enfin! ét je ſuis-ſûre que vous aurez des Enfans qui ſeront-charmans, pour peu que votre Moitié ſait d'une figure qui reponde à la vôtre-? J'ai-eu la vanité de repondre, qu'elle devinait juſte; que je m'étais-connu deux Filles, dont la beauté l'emportait ſur celle de ma Sœur ellemême; —Ce qui doit peu ſurprendre (ai-je-dit à-demi-bas), ce ſont les Enfans-de-l'Amour. Cette confidence m'avalu un petit-ſourire-enchanteur. Nous-avons-été-fort-bién-enſemble le reſte de la ſeance; ét les diſcours de la Marquise me-donnaient quelquefois de la presompcion*. 1753. 5 novembr 177 Lettre.

Enfin, la cinquième-fois que je ſuis-revenu pour ſon portrait, ét lorſqu'il a-été-fini, elle a-pris celui de ma Sœur, ét l'a-regardé d'un air rêveur ét chagrin. Après cinq grandes minutes de contemplacion ét de ſilence, elle a-dit: —Il eſt-pourtant-bién-agreable d'avoir un tableau où l'on ſait toute ſoimême, ét où notre image ne ſait-pas-ſurchargée de ces vaines draperies, qui ne ſont-

* E. 88 pa

1753. 5 novemb. 197 Lettre. pas nous, ét ne valeât guère la peine qu'on a-prise à les peindre!.... J'ai dix-ſept-ans, du mois paſſé... (ét me montrant ſon bras à de-couvert juſqu'audeſſus du coude:) Crayez-vous que je fuſſe en-tableau comme votre Urſule? —Dix-fois mieus (ai-je-osé-dire.) —Hôl c'eſt trop; ét je ne vous crais-plus.... auſſi-bién c'eſt une folie-. Je voyais dans ſes ieus qu'elle voulait quelquechose; elle hesitait, elle rougiſſait même. Enfin, elle m'a-demandé comment je m'y-étais-pris, ét ſi ma Sœur ſ'était-volontairement-ſoumise à me ſervir de modèle? J'ai-conté la tricherie que j'avais-faite. La Marquise ſ'eſt-mordu les lèvres, ét a-changé de converſacion.

Quelques-jours-après, je ſuis-retourné chés elle: on m'a-dit en-entrant, qu'elle n'était-pas-visible. Je ne ſavais trop ce que cela voulait-dire, ét j'en-tirais un fort-mauvais-augure: deja, ſuivant mon usage, je me rendais-juſtice, ét redevenais modeſte, quand la Famme-de-chambre voyant que je me diſpo-sais à me-retirer, m'a-dit que Madame avait-recommandé, dans le cas où je viéndrais, qu'on me priât d'attendre qu'elle fût-libre. En-même-temps, elle m'a-introduit dans une pièce voisine du cabinet de ſa Maitreſſe. J'y-étais-à-peine, que le Marquis a-paru. --Vous arrivez bién-à-propos (m'a-t-il-dit en-riant): je quitte ma Famme; je viéns de la ſurpren-dre à-contempler le tableau de votre Sœur: cette vue m'a-fait-naître une idée: Si nous-nous-procurions une pièce de comparaison?

La Marquise vaut ſon prix! —Quoi! lui ai-je-dit, vous permettriez que je viſſe... —Paix! a-t-il-interrompu, en-me-mettant la main ſur la bouche; les Confeſſeurs, les Medecins, les Avocats et les Peintres ſont-diſcrets par-état, et ces Hommes-là ne ſont-pas-reputés-faits comme les autres. —A-la-bonne-heure, ai-je-repris en-riant: Il me ſiérait-mal de me faire-prier, pour une auſſi agreable occupacion. —Venez donc-, a-t-il-ajouté. Je l'ai-ſuivi dans un reduit qui n'était-éclairé que par un œil-de-bœuf, pratiqué dans le volet, auprès duquel était une table pour poser ce qui m'était-neceſſaire. En-ſortant, il a-laiſſé la porte ouverte à-demi. Deux minutes après, j'ai-vu la belle Marquise dans ſon boudoir, preſque-nue, qui ſesait mille petites façons pour entrer dans un bain fraid (disait-on) qu'on lui avait-preparé. Les crayons me ſont-tombés des mains, à la vue de tant de beautés*. Cependant la raison m'eſt-revenue, et j'ai-fait-reflecion que je venais de perdre un temps que je ne ratraperais-peutêtre-jamais. Je me-trompais; on m'a-donné tout le loisir et toutes les facilités que je pouvais-desirer: Je voyais-tour-à-tour-paraître des appas dignes des Dieus. Il ſemblait qu'on attendît que que j'euſſe-fini mon eſquiſſe, pour quitter cette piece, dès-que j'ai-eu-donné le dernier-coup-de-crayon, on eſt-ſortie. Je ſuis-reſté environ un-quartd'heure à retoucher quelque-chose, pour donner aux contours le moelleus que mon imaginacion me retraçait parfaite-

1753. 5 novemb. 197 *Lettre.*

* *B.* 89 pas.

1753. 5 novemb. 197 Lettr.

ment, mais que je n'avais-pu-rendre dans toute ſa verité, en-deſſinant à-la-hâte, de-peur de perdre la beauté ſuivante, en-voulant-trop-correctement-exprimer celle qui frapait ma vue. On eſt-venu me dire, que la Marquise m'attendait. Elle était à ſa toilette, ét j'ai-de-nouveau-admiré mille tresors, dont je me ſuis-rempli l'imaginacion. A mon retour chés moi, j'ai-mis la main à l'ouvrage, ét comme les beautés que j'avais à-traiter n'ont pas un caractère auſſi particuliér que l'air du visage, ét les traits delicats de la fisionomie, j'ai-achevé de memoire. Ce travail m'a-tenu quelques-jours; le Marquis l'eſt-venu-voir, ét il en-a-été on ne peut-pas-plûs-content.

Hièr, je ſuis-retourné chés la belle Marquise. Je fesais-porter avec moi bién-envelopée, l'image de la plûs-jolie des Fammes. On m'a-fait-attendre, ét j'ai-eu le temps de retoucher, d'après le plûs-charmant des Modèles, quelques-endraits particuliérs, trop-parfaits, pourque l'art les atteignît tout-d'un-coup. Je n'avais-pas-besoin de la tête; j'avais-copié un portrait de la Marquise; ainſi l'ouvrage étant-auſſi-achevé que je pouvais le faire, dèſ-qu'elle a-eu-quitté le bain, je l'ai-precedée dans ſon boudoir, ét j'ai-mis ſon portrait à la place ét dans la même bordure où était celui d'Urſule, que j'ai-retiré.

La Marquise eſt-arrivée: ſes ieus n'ont-pas-dabord-cherché le tableau; c'eſt après quelques-minutes de converſacion, qu'apropos

de quelque-chose que je lui disais ſur ſa beauté, elle a-voulu-apparenment-voir ſi Urſule avait cette perfeccion. Je ne ſaurais t'exprimer l'aimable étonnement qui ſ'eſt-peint dans ſes regards ét dans toute ſon attitude, en-ſe-reconnaiſſant. Sa jolie petite bouche était-ouverte à-demi, ét l'on voyait-repandu ſur ſon visage, un air mêlé de joie, de ſurprise ét de pudeur. Ha! qu'elle était adorable dans cet inſtant! j'étais-tenté de tomber à ſes genous, ét de lui-rendre-hommage, comme à une Divinité. Une foule de queſtions ont-ſuivi: —C'eſt mon portrait! Comment avez-vous-pu.... Mais, je dois me-fâcher.... Peutêtre eſt-ce m.r le Marquis.... Ha! c'eſt un tour.... Convenez que je dois-être-... ſurprise ... trèsſerieusement en-colère.... (*Elle examinait le tableau, tout-en-parlant*); car enfin vous n'avez-pas-vu tout-cela... Ce ſerait une chose horrible.... Susette? (*Ja femme-de-chambre*) auriez-vous-part à ce procedé-là?.... Mais non, vous êtes le ſeul coupable, monſieur, ét vous ſerez-ſeul-puni: je ne veus que nous en-ſauver la honte.... Susette, laiſſez-nous-. Susette ſ'eſt-retirée. —Au-fond (a-dit la Marquise, dèſ-que nous avons-été-ſeuls) je trouve pourtant que je vous-dois de la reconnaiſſance, pour la peine que vous avez-prise, ét pour la manière obligeante dont vous m'avez-traitée dans ce tableau; car ... il eſt-impoſſible que je ſais auſſi bién-? Tu ſens tout ce que je devais-repondre. —Disons plutôt (a-t-elle-interrompu), qu'un habil Artiſte

1753. 5 novembr. 197 *Lettre.*

1753. 5 novemb. 197 Lettre.

ne peut-faire que du parfait; voila pourquoi vous m'avez-ſi-bién-traitée; ét je ne vous endois que plûs de reconnaiſſance: ſurtout ſi vous m'avouez que vous avez-agi par l'ordre du Marquis-. J'ai-bién-vu qu'il falait-en-convenir; ét dèſ-que j'ai-eu-fait cet aveu, on m'a-dit mille choses flateuses, même tendres: mais je n'osais les craire telles: ce n'eſt que de ce matin, que je ſais par la petite Suzette (qui paraît me vouloir du bién), que la demarche du Marquis auprès de moi, avait-été-faite à la prière de ſa Famme, la decence empêchant la Marquise de la faire ellemême; ét que j'étais-*aumieus* dans ſon eſprit* (ce ſont les termes de Suzette). En-conſequence, dans l'entretién que j'ai-eu avec la Marquise, j'ai-deployé quelques-uns de mes talens pour la galanterie: mais avec toute la reserve convenable: car ſans-connaître le monde, la raison me dit, qu'une Famme audeſſus de nous, qui nous aime, ét qui ſouhaite de l'être, ne veut pas neanmoins que l'Amant franchiſſe la diſtance qui le ſepare d'elle; que l'en-approcher petit-à-petit, ét ſe l'égaler enfin, eſt un plaiſir qu'elle ſe-reserve tout-entiér. Et j'imagine qu'il en-eſt beaucoup, à-compter depuis le *Comte-d'Eſſex*, amant d'une Reine, (dont j'ai-vu l'un de ces jours la tragedie) juſqu'au bas Galant d'une ſimple Bourgeoise, qu'une familiarité prematurée a-perdus.

* E. 30 pas.

Je te-rendrai-compte de mes progrès (ſi j'en-ai). Ha! chèr Ami, quelle volupté! Ceci en-eſt un nouveau-genre, que je ne

connaiſſais pas, de poſſeder une Famme ſur laquelle on osait apeine lever les ïeus; de ſe-la-ſoumettre; ét nonſeulement elle, mais dans ſa Perſone une Famille orgueilleuse, qui ne laiſſait-tomber ſur nous qu'un regard de dedain (1)!... Ha! ſi je puis-venger ma Sœur, je m'en-aquiterai *au-mieus*, je t'aſſure* ! 1753. 5 novembr. 197 *Lettre.*

* *E.* 91 pag.

. . . . . .

J'apprens actuellement d'Urſule, que le Marquis viént de lui tenir les plûs-tendres diſcours, ét de lui faire des propoſicions très-avantageuses*: elle m'aſſure qu'il ſ'eſt-exprimé avec tant d'honnêteté, qu'il paraiſſait-plutôt-chercher à lui dire des choses obligeantes, qu'à lui demander du retour; il ne lui fesait-envisager ſes ſentimens, que comme une ſuite neceſſaire de la perfeccion de ſa beauté.... Il ſerait-à-ſouhaiter pour elle ét pour nous, qu'elle eût-penſé de la ſorte il y-a cinq-mois! Cependant, je ſuis-charmé de cette nouvelle façon-de-voir*; car ce miserable Lagouache me donne de terribles inquietudes! Ce que c'eſt que les Fammes! leur cœur eſt un labirinthe, où l'on ſe-perd! elles ſont-paîtries de vanité, ét toujours-pretes à ſ'aviſir; elles ont de l'eſprit, des lumières, de la raison; ét à-l'inſtant où l'on ſ'y-attend-le-moins, elles dementent tout-cela, pour ſe-conduire comme des ſotes, des ignorantes ét

* Voyez la 195.

* *E.* 92 pag.

(1) Fammes-de-qualité, Edmond, ſans le ſavoir, a-mis ce mot pour vous. C'eſt ainſi que l'Auteur du *Sofa*, en-vous-montrant *Zulica* livrée à *Narſès* par *Maskulin*, vous a-donné la plûs-utile des ficcions.

des inſenſées. J'avoue que je ne puis-expliquer ce caos de contradiccions.

Adieu, chèr Mentor: cette idée m'appesantit, m'inquiète, me chagrine. Je me-jète entre tes bras; l'amitié remedie à tout.

1753. 2 novemb. 198 *Lettre.*

198.me) *(G.-D'Arras, à Edmond.*

[Avis d'un Homme perdu, qui veut qu'Un-autre ſe-perde avec la prudence du ſiècle.]

T'y-voila-donc, à cette époque heureuse, que j'ai-tant-desirée, mais que je n'attendais pas-ſitôt!..... Une chose ſuſpend ma joie: Pourras-tu ſoutenir ton bonheur? ſauras-tu en-user? Car le grand écueil des Jeunes-gens nés dans la mediocrité, lorſqu'ils viénnent à être-aimés d'une Famme-de-condicion, c'eſt de l'oublier, ét de ſe-rendre biéntôt inſuportables par leur impertinence. Je ne te ſoupçonne pas de tant de petiteſſe ét de folie; ét d'ailleurs, tu as-toi-même-aperçu cette pierre-d'achoppement: mais tu n'es-pas-aſſés-complaisant, aſſés-adulateur; il faut ramper d'abord avec ces Fammes, pour règner enſuite ſur elles; en-même-temps qu'on doit éviter la baſſeſſe, qui nous attirerait leur mepris. Que de conſeils ta ſituacion actuelle demanderait! de quelle prudence, de quelle adreſſe n'as-tu-pas-besoin! La première, ét la plûs-importante des règles à ſuivre, c'eſt comme je viéns de le dire, qu'il ne faut pas que la deference ait l'air de la ſervitude; elle rappelerait

rappellerait à ta Maitreſſe l'idée de ton infe- 1753. 12 novemb. 198 *Lettre.*
riorité: il ne faut pas non-plûs, que tes manières aient-trop-l'aisance des Seigneurs, que tes ſentimens affichent trop la nobleſſe; cela ferait-dire, *C'eſt dommage qu'il n'ait pas de la naiſſance; il eſt-deplacé dans ſon état!* parceque cette idée rappelle toujours l'inegalité. Prens donc un juſte milieu, en-ne-fesant rién qui ne ſait-indigne du Seigneur le plûs-poli; ét rién qui ſait-audeſſus du Bourgeois bién-élevé le plûs-modeſte.

La Marquise va t'ouvrir la porte du grand-monde: profite-s-en: voila enfin une paſſion digne de toi! Laiſſe, dedaigne tes anciénnes inclinacions; ét ta Dame Parangon, avec ſa farouche vertu; ét la petite Fanchette, née pour être la tendre Tourterelle de quelques Bourgeois casaniers; ét toutes les Fammes ét Filles de cet acabit: ſurtout point de ces Fammes-galantes par-état ou par-metiér, Actrices, Entretenues, étc.[a] Il te faut en-outre une politique nouvelle: ne reçois-point de retribucion pour les ouvrages de ton art; tout Homme payé, eſt un Homme avili; ét c'eſt une verité, même pour les Poétes: travaille, mais comme un Homme audeſſus de ſa profeſſion: tes ouvrages en-paraîtront meilleurs; ét le prix qu'on y-mettra, ce-ſeront des ſervices bién-audeſſus du paîment. Excelle neanmoins; ſuis toute l'impulſion de ton genie: mais ne te produis qu'auprès des Fammes; ne cherche pas d'autres Mecènes; tu as pour reüſſir avec elles des talens ſûrs; un

1753. 12 novemb. 198 Lettre. Garſon tâillé comme toi, d'une figure auſſi-noblement-intereſſante, qui reünit aux grâces d'Adonis le merite d'Alcide, pourrait-il trouver de fraides Protectrices à Paris, ét dans notre ſiècle! Cet avis ne vaudrait pourtant rién, ſi je ne butais qu'à-faire de toi un grand Peintre; mais j'ai-bién-d'autres-projets! Il te-ſuffira-donc d'être le *Dorat* de la Peinture. Mais (ét je le repète) prens-garde aux écueils! En-te-livrant à Une-ſeule, tu pourrais te faire des Ennemies dangereuses! il faut ſavoir être-infidèl avec art: il n'eſt-plus de paſſions éternelles; ce ſont des feus-de-pâille, dont brûlent nos Belles, mais ils enſont d'autant plûs-ardens, quoiqu'un rién les embrâſe, ét qu'un rién les éteigne: évite donc la jalousie du moment, ét biéntôt l'inconſtance te rendra-maître de toimême; tu ne ſeras-plus Amant, mais en-te-conduiſant bién, tu demeureras l'Ami ét le Protegé. Revenons à la Marquiſe.

Je ne ſaurais te-diſſimuler combién je ſuis-flaté de ton avanture. Pour te la conſerver, étudie les diſpoſicions de ta Conquête; flate ſes panchans, adule ét nourris juſqu'aux vices qui pourront t'être utiles.... Je crais entrevoir que le Marquis va chercher à renouer avec Urſule: mais qu'importe, ſi la tournure que vont prendre les choſes eſt plûs-avantageuse à ta fortune, que ne l'eût-été ſon mariage avec ta Sœur? C'eſt par la Famme que tu ſeras-porté où ie t'attens; elle ſera-bién-plûs-active qu'un Homme ne l'eſt pour Un

autre..... Je te conſeillerais-même de travailler unpeu à detruire les ſcrupules de la gentille Urſule (1): je presume que le Marquis ſ'attachera d'autant plûs conſtanment à elle, qu'il ne ſaurait-plus en-faire ſa famme: ét tu ſens combién une intrigue de cette nature cimenterait ta liaiſon avec l'adorable Marquise!... Si tu fesais entrer ta Sœur dans tes vues?... Le Marquis ſerait-occupé: De votre côté, la Marquise ét toi, vous-auriez grand-ſoin d'éviter l'éclat, ſurtout de vous contenir dans les bornes les plûs-ſevères enpresence des Valets. Rarement un Mari ſeplaint de ſa Famme, il n'eſt-averti ét forcé de le faire par le murmure publiq ou domeſtiq. Dans le cas où la Marquise aurait des principes, tu me le marqueras; nous travaillerons de concert à lui donner une façon-de penſer convenable. Ce ne ſont pas ces Fammes-là qui ſont les plûs-difficiles à ſoumettre; je craindrais bién-davantage une Evaporée. Les Anglais-presbiteriéns, qui font un crime de rire, ne connaiſſent-guère le cœur-humain! une Rieuse eſt un ſable mouvant, ſur lequel nulle impreſſion ne dure aſſés, pour qu'on puiſſe y-revenir, ét la fortifier. Je ſuis Prêt à te-ſervir *per fas ét nefas*. 1755. 12 novemb. 198 Lettre.

P.-ſ. J'avais-autrefois-composé un Ouvrage, intitulé *le-Hibou*, que je publierai peut-être unjour: j'ai-gardé ma Lettre dix-jours, pour t'en-envoyer quelques morceaux, que 12 novembe

(1) Hô! le deteſtable Homme!

1753. 22 novemb. 198 Lettre.

tu peus donner à lire à la Marquise, comme partant de main-de-maître: cité, ſi tu veus, ét nomme, ou *Rouſſeau*, ou *Diderot*, ou *Mercié*r: Le 1.er eſt-intitulé, *Les Bulles-de-ſavon*; le 2.d, *L'Inegalité*; le 3.me, *La Verité*; le 4.me, *La Satire*; ét le dernié*r*, *La Mort*: Comence par les *Bulles-de-ſavon*; ſi les quatre autres morceaus renferment des verités trèsutiles, le 1.er les exprime plûs-ouvertement, ét ſervira d'introduccion.

Les Bulles-de-ſavon.

Hibou: 46 Juvenale.

Je paſſais; deux Enfans, innocentes Creatures, ſoufflaient à une fenêtre des bulles-de-ſavon. —C'eſt moi qui les fais plûs-belles, disait le Cadet. —C'eſt plutôt moi, ſoutenait l'Aîné: tiéns, regarde, qu'elles ſont belles! Son petit Frère ſe-hauſſait pour regarder; mais deja la bulle n'était-plus.

Moi, le Hibou, j'ai-vu que tous les Hommes n'étaient que des Enfans, qui font des bulles-de-ſavon. —Qui, moi, qui gâgne des bataílles! dira ce General-d'armée! —Vousmême: votre bataille gâgnée, n'eſt qu'une bulle-de-ſavon bruyante: qu'en-reſte-t-il? —Moi! dira ce ſavant Naturaliſte, qui éclaire mon ſiècle! —Moi! dira ce Chimiſte, qui decompose les mineraus, ét ſurprend le ſecret de la Nature! —Moi! dira ce Medecin, qui prolonge la vie de mes Semblables! —Oui, vous tous: comparez ce que vous-avez-fait ou decouvert, avec ce qui reſte à faire ou à ſavoir, ét vous verrez que

ce n'eſt-rién: appreciez l'utilité de vos victoires ét de vos decouvertes, pour le bonheur general, ét vous verrez que ce n'eſt-rién: comptez les jours que vous me faites-vivre de-plûs (ſupposé que cela ſait-reel), ét vous verrez que ce n'eſt-rién: Car, ét la bataille gâgnée, ét les connaiſſances naturelles, ét les ſecrets decouverts, ét la maladie traitée, n'ont-rién-ajouté au bonheur; chaque-chose a-autant-coûté que l'avantage qu'elle procure. 1755. 22 novemb. 198 *Lettre.*

—Et moi, qui enſeigne aux Hommes la morale, ét les éternelles verités qui ſont la base de la ſocieté? —Vous? mais vous me paraiſſez faire des bulles-de-ſavon, qui ſont encore plûs legères que celles des Autres. Examinons de bonne-foi ce que vous enſeignez; ces éternelles verités dont vous faites un ſi-grand-étalâge: La première ét la plûs-frequente de vos declamacions, eſt contre l'interêt perſonel: voici la bulle-de-ſavon que vous faites tous les jours: vous dites: L'égoïſme eſt de tous les vices le plûs-dangereus, le plûs-inſocial: Un Homme qui n'aime que lui, qui n'a que ſon interêt envue, n'eſt-pas-digne de vivre: c'eſt un Monſtre qu'il faudrait-étouffer:.... Ne ſont-ce pas-bién-là les ſotises que vous debitez tous les jours? —Les ſotises! O renverſement des nocions les plûs-ſimples!.... —Un moment, Moraliſte! écoute-moi; tu parleras après, tant que tu voudras: quand une-fois j'aurai-dit, je ne t'interromprai point. Si ta pretendue maxime fondamentale eſt-vraie,

1751. 22 novemb. 198 Lettre.

le contraire doit-être faus: Supposons enſemble bonnement ét ſans nous fâcher, un Homme qui n'aura-point-d'interêt-perſonel? Que fera-t-il, Moraliſte? —Il ne ſ'occupera que des interêts de l'Etat, de la Patrie, de ſes Semblables. —Tu-te-trompes. —Bon, compâtiſſant, il tendra une main ſocourable aux Malheureus; il ſe-privera du neceſſaire, en-leur-faveur. —Tu te trompes. —Il ſera bon père, bon mari, bon citoyén. —L'Homme qui ne ſ'aimera pas luimême, plûſ-que toute-autre-choſe! —Oui, ſansdoute. —Inſenſé! ton Inſenſible ne bougerait pas de ſa place! immobile comme un tèrme, il n'aurait point de desir, ſi ce n'eſt celui de ſa deſtruccion: qui ne desire rién, n'agit pas. *Il ſerait-bon!* être-bon, c'eſt faire du bién: pour faire du bién, il faut le connaître, le ſentir, l'aimer, le desirer pour ſoi, comparer le plaiſir qu'on trouve à le faire, à celui qu'il peut faire aux Autres... *Compâtiſſant!* L'Etre qui ne ſe-veut-pas-de-bién à luimême ſerait compâtiſſant! il ſerait plûs-dur ét plûs-cruel que les Tigres..... Moraliſte, l'interêt-perſonel, l'égoïſme, eſt-également là ſource de l'activité ét de toutes les vertus. Plûs je m'aime, plûs je desire les biéns, les richeſſes, les honneurs; ét plûs je ſens vivement combién je flaterai mon Semblable en-les-lui procurant: plûs je crains la douleur, plûs je ſerai ſenſible ét compâtiſſant: plûs je ſerai amoureus, plûs auſſi je ſerai porté à procurer le même bonheur à mes Semblables. Le

Mechant, eſt l'Homme qui ne ſ'aime-pas; qui n'eſt-pas-égoïſte, qui n'a-point-d'interêt-perſonel; qui eſt-inſenſible: Le Stoïcién fut ét ſera toujours un Homme dangereus. J'en-appelle à toimême, Moraliſte: n'as-tu jamais-eu-affaire à ces Caractères fraids que rién n'affecte fortement; qui voient ſtupidement les larmes des Autres; qui en-vous-poignardant, demandent quel mal on vous fait? J'en-ai connu Un, moi, qui m'a-torturé pendant quatre-mois, avec autant de ſens-fraid qu'il aurait-vu-tâiller le bois ou le marbre. J'ai-eu-affaire auſſi à des Hommes riches, ſenſibles, égoïſtes, avides de jouiſſances; l'éclair partait, la foudre le ſuivait: mais ils ne pouvaient-ſouffrir de voir languir: la corde tendue de leur ſenſibilité était-trop-desagreablement-touchée par la compaſſion; ils terminaient les peines de leur Semblable par égoïſme. Que deviénnent-donc tous vos beaus raisonnemens ſur les vertus, ſur l'humanité! Bulles-de-ſavon que tout-cela, fadaises, ſotises, qui ne produisent pas un centième degré-de-point dans le bonheur general!

1753. 22 novemb. 198 *Lettre.*

Une-autre maxime de vous autres Moraliſtes, c'eſt que pour bién-vivre, il faut-enviſager la mort: cette antitèſe retentit partout, ét dès qu'on l'a-debitée, nous voyons les Sots ét les Fammelettes ſe-recueillir avec componccion, pour ne penſer à rién. Moraliſte! l'Homme, pour être-bon, vertueus, ne doit ſonger qu'à la vie: la penſée à la mort eſt une depravacion de notre raison: c'eſt

1713. 22 novemb. 198 *Lettre.*

une bulle-de-ſavon ſoufflée par un Sofiſte, pour ſe-faire-admirer : dans le fond ce n'eſt rién, comme ſon ſujet, qui n'eſt luimême que la ceſſacion de l'être, le neant. Supposons, pour un inſtant, que la penſée de la mort s'accredite, ét que le Genre-humain ne s'occupe que de cette idée folle, ſi-contraire au but de la Nature : Auſſitôt je verrai d'un côté la triſteſſe, l'épouvante, la terreur, l'abbatemeut règner ſur tous les visages : les affaires ſeront-negligées, les champs demeureront incultes, ét la meditacion de la mort realisera ſon lugubre objet : De l'autre, la diſſipacion, l'inſouciance, la debaûche, la prodigalité ruineuse : *Divertiſſons-nous aujoud'hui, nous mourrons demain.*

Ce ne ſont-là que les moindres inconveniens de la penſée à la mort : Les crimes les plûs-affreus des Scelerats, n'ont-été-commis que parceque ces Malheureus s'étaient-familiarisés avec l'idée de la mort. Voici le raisonement que fesait l'Un d'entr'eux ; je le tiéns de mon Père, qui était à Paris, lors de l'execucion de *Cartouche* ét de ſes Complices.

—Avant de me faire voleur, disait ce fameus Scelerat, à *Magdelon* ſa Maitreſſe, j'ai-bién-examiné ce que j'avais à perdre en cas de malheur ; c'eſt la vie. Si j'étais-inmortel naturellement, ét que les Hommes puſſent neanmoins me donner la mort, cela meriterait quelque conſideracion : mais quand je reſterais honnête-homme, je n'en-mourrai-pas-moins, ét peutêtre fort-cruellement,

comme tant-d'Autres : par-exemple, à l'Ho- 1755
teldieu, de besoin, de malpropreté, d'in- 22
feccion, ou tailladé par les Apprentifs-Chi- novembr
rurgiéns. Je puis mourir fort-jeune, étc.a: 198
qu'ai-je donc à-craindre? Rién. Et voici ce Lettre
que j'ai à gâgner: Vivre dans l'abondance ét dans les plaisirs avec toi; gouter tous les jours celui de la chaſſe ét de la petite guerre; enun-mot me mettre dans l'état ſauvage-, étc.a Je ne rapporterai pas la ſuite de ce faus raisonement; effet d'une meditacion profonde ſur la mort! Loin d'y-ſonger, il faudrait, ſ'il était-poſſible, perſuader aux Hommes, qu'ils doivent toujours-vivre, pour en-faire de bons Citoyéns.

Ainſi donc, Moraliſtes, quand vous-aurez-debité vos paradoxes ſur cette matière, vous aurez-ſoufflé des bulles-de-ſavon; car heureusement vos Auditeurs oublient ſur le champ ce que vous-avez-dit.

Les Filosofes ont encore un-autre cheval-de-bataille; c'eſt le renoncement aux biéns, aux comodités. Mais ſi le monde devenait comme ils paraiſſent le desirer, tout ſerait-perdu. Si les biéns, ſi les comodités n'avaient-plus d'attrait, ét un attrait plûs-fort que tout ce qu'on peut imaginer, l'activité ſerait-aneantie. Et quant au fond, le mepris des biéns eſt une folie. Qu'entend-on par bién? Rién autre-chose que la puiſſance de faire, ou de faire-faire. Or je demande, ſi la puiſſance de faire n'eſt pas une perfeccion, comme celle de faire-faire eſt une jouiſſance?

1753. 22 Novemb. 198 Lettre. La puiſſance eſt-eſſenciellement un biên; le paradoxe opposé ne peut ſe-ſoutenir: quant à la jouiſſance, elle eſt-toujours un bién auſſi, en-ellemême. Qu'eſt-ce-que pouvoir? C'eſt-exiſter-davantage. Dieu n'eſt dieu, que parcequ'il peut tout. L'Orgueilleus Cinïq, qui meprise ridiculement les richeſſes, eſt un Enfant qui boude contre ſon ventre; un Fils denaturé, qui ſe-coupe un membre, pour faire du chagrin à ſa Mère, dont il eſt-aimé. A-la-verité, la Nature qui eſt cette mère tendre, plûs-ſage que tous les Filosofes, nous fait-toujours-tendre au but raisonnable, à-pouvoir, à-jouir; elle eſt ſi-feconde en-reſſources, qu'elle forme des jouiſſances, des privacions même; elle rend heureus juſqu'à ſes Enfans ingrats; *Diogène*, ét tant d'Autres qui l'ont-imité, *J. J. Rouſſeau*, plûs-grand peutêtre, plûs-vertueus qu'eux-tous, ét ſurtout plûs-ſingulier, jouiſſaient de ce qu'ils ſerefusaient; le Derniér jouiſſait de ſa fierté, de la dignité de ſon être, qu'il n'aviliſſait pas. Bulles-de-ſavon, que toutes les belles maximes de deſintereſſement! Je me ſouviéns en-effet, que dans mon enfance, je ne trouvais auqu'une vertu difficile, pas-même le martire; je regardais le terme, ét ſautais à-piéds-joints pardeſſus les moyéns.

Mais pourquoi, Hibou, pourquoi t'arrêter aux details? tranche en-un-mot, ét dis hardiment à ton ſiècle: Mortels, il eſt une belle verité, obſcurcie par les Poètes, avec leur âge-d'or, d'argent, d'airain ét de fer; ou par des

Atrabilaires, qui voient le monde en-laid, comme Swift: Cette verité, c'eſt, qu'il n'y-eut, qu'il n'y-a, qu'il n'y-aura-jamais de ſiècle où les Hommes furent-meilleurs ou pires: Qu'on inſtruise les Hommes, ou qu'on les laiſſe dans l'ignorance; qu'on leur donne des lois, ou qu'on les laiſſe-errer en-Brutes dans les forêts, la ſomme des vertus ét des vices, des biéns ét des maus, ſemblable à celle de l'eau de la mer, eſt-toujours la même (1): l'Ocean n'augmente pas, quand tous les fleuves ſont-debordés; il ne diminue pas, lorſque dans les ardeurs de la canicule, ils ſont preſqu'à-ſec: ainſi les deux ſommes dont je viéns de parler ſont toujours les mêmes, quels-que-ſaient les efforts des Mouches-humaines qui bourdonnent: l'écorce, la manière-d'être des Hommes eſt un peu differente; le fond reſte le même: Qu'êtes-vous donc, grands Reformateurs, Minos, Licurgues, Solons, Charondas; Vous, antiq Hermès, melodieus Orfée, Saturne, Jupiter, anciéns ét nouveaus Legiſlateurs, qu'êtes-vous? Des Enfans, aſſis ſur un monceau de ſable, dont vous empliſſez des déz-à-coudre, pour en-tranſporter quelques grains à deux piéds de diſtance; où vous faites des foſſettes, que le plûs-petit-mouvement de votre piéd efface; où vous élevez des piramides qui ſ'écroulent avant d'être-achevées, à-l'inſtant même où vous-vous-écriez, *Hal*

1758. 22 novembr. 198 Lettre.

(1) Cette aſſimilacion ceſſerait d'être-juſte, ſi la nouvelle decouverte, que l'air ét l'eau ſont un même élément, qui ſe-change l'un en-l'autre alternativement, venait à ſe-confirmer unjour.

1711. 22 novemb. 198 Lettre.

la belle piramide! ha! le bel ouvrage! Admirez, Concitoyéns! ſoumettez-vous à nos ordonnances, qui vous rendront heureus! Les Hommes deplacent, ét ils craient faire! Inſenſés! par vos plûs-belles lois, vous ne faites qu'ôter au particuliér pour donner au general; vous ne pouvez que cela. Et parceque, moyénnant cette joberie, les Aſſociacions d'Hommes ſont plûs-fortes, ils les craient plûs-heureuses.! —Triſte ét decourageante idée! —La verité, Moraliſte, n'a-jamais-decouragé l'Homme raisonable; je la dis, je la crie de toutes mes forces, pour vous éveiller: Eveillez-vous, éveillez-vous, triſtes Somnanbuls, qui crayez faire, ét ne faites rién; éveillez-vous, éveillez-vous! la realité, fût-elle dure, vaut mieus que vos beaus rêves! éveillez-vous, Inſenſés qui aimez votre folie, ét qui vous conſumez à des riéns. Que de maus auraient évités les infortunés Mortels, ſ'ils avaient été convaincus de cette grande ét belle verité, qu'annonce le Hibou. Ha! les Enthousiaſtes ét les Fanatiqs n'auront-ja garde de la laiſſer paſſer. —Quoi! diront-ils! l'Homme eſt-donc un être-paſſif.... —Juſtement! voila le mot: Toujours mu, toujours conduit par les choses, l'Homme en-crayant commander, ne fait qu'obeïr à la Nature... Vous y-obeïſſez vous-même, beaus Feseurs-de-lois, beaus Prêcheurs, en-ſoufflant vos bulles-de-ſavon, auxquelles, en-vrais enfans, vous donnez une ſi haute ét ſi-ridicule importance Deplorable chimère, incrayable folie, ſi

elle n'était-pas-journalière, de voir un Etre impuiſſant, auſſi-imparfait que les Autres, qui veut les éclairer, les guider, les corriger! Ha! la contrainte qu'il établit, en-revoltant les paſſions, qui ſans la Loi euſſent-été tranquiles ét réglées, ne compenſe que trop-rigoureusement le bién-forcé qu'elle fait-faire à quelques Ames timides ét moins-énergiques! 1755; 22 novemb. 198 *Lettre.*

Etre bon, comme on l'entend ordinairement, c'eſt un mal: Etre mechant c'eſt un mal: Il ne faut être ni bon, ni mechant, mais juſte, juſte comme Dieu-même. Et voila ce que ſeraient les Hommes ſans toutes les lois: n'étant-point-contraints par les Hommes, qui ne ſont que leurs égaus, ét dont l'empire les revolte toujours, ils auraient-été-juſtes: Pourquoi auraient-ils fait du mal gratuitement, ou du bién ſans-cauſe? Ils auraient-été-ſoumis aux Cauſes-ſuperieures, à ce que les Anciéns nommaient politiquement les Dieus; à ce que le Filoſofe nomme la Raiſon, le Droit, la Neceſſité, la Juſtice; tous ces noms expriment une ſeule-ét-même chose. Fammes, n'avez-vous-pas-éprouvé, ne dites-vous pas tous les jours, Qu'on me laiſſe libre, ét je ferai mon devoir?.... Quoi de plûs-mechant que l'Ecolier contraint?

—Je vous arrête ici avec indignacion! Quoi! vous ne voulez pas du bién, de la bonté! quel renverſement!...

—O Prejugiſte, definis-moi la bonté; c'eſt ſur ta propre definicion, quelle-qu'elle-ſait, que je veus te confondre. —La bonté....

1753. 22 Novemb. 198 Lettre.

mais la bonté, dans les idées reçues, c'eſt d'obliger, de pardonner ſi l'on eſt-offenſé; de prevenir par des ſervices; de ſoulager dans les peines; de feliciter dans les ſuccès. —Prejugiſte, les termes-même que vous-emplayez pour definir votre bonté, ſont contre vous, ſi vous les entendez-bién; mais je ne chicane pas ſur les mots; j'écrâſe un faible Adverſaire par le temoignage de ſon propre cœur: Le biénfait qui emporte une obligacion, j'en-appelle à vous-même, ne reſſemble-t-il pas d'abord au gratement ſur une dartre; il chatouille? —Oui. —Il cuit après? —Chés les Ingrats. —Chés tous les Hommes. Celui qui nous *a-obligés*, nous *a-liés*; il a-enchaîné notre liberté, il ſe-l'eſt-ſoumise. N'aimeriez-vous-pas-mieus, au-lieu d'un biénfait, qu'on vous-eût-payé une dette? —Oui, ſansdoute! —C'eſt que le biénfait eſt une chose forcée, ét que la verité eſt, qu'il n'y-a que la juſtice qui puiſſe vous rendre heureus ſolidement. Les Biénfaiteurs ſont tous des Egoïſtes: les Obligés ſont tous des Ingrats, tous, ſans-excepcion: Je defie le plûs-vertueus des Homes de n'être-pas-ingrat, amoins qu'une Amitié parfaite ne l'identifie à Celui qui l'a-obligé, ou qu'un amour violent ne faſſe une divinité du Biénfaiteur ou de la Biénfaitrice: encore l'Obligé ne ſera-t-il reconnaiſſant que pendant la durée du ſentiment de l'amour ét de l'amitié; l'un ou l'autre de ces deux ſentimens ceſſés, il eſt-ingrat auſſi-neceſſairement qu'il reſpire. Et cela eſt dans

TAYLOR INST. OXFORD

la nature, qui a fait les Hommes égaus: Le Biénfaiteur a biénfait, avec quoi? avec des choses naturellement à tous, ét dont lui, ou ſes Ancêtres ſe ſont approprié une plûs grande quantité que les autres Hommes; ..... par quelles voies? La force, la violence;.... l'adreſſe eſt la moins odieuse. Il ſerait injuſte, qu'une chose qui eſt auſſi étrangère à l'Homme, que des biéns envahis, l'élevât par la biénfesance audeſſus des Etres de ſon eſpèce: ſ'il les partage, ce n'eſt qu'une juſtice naturelle, quoique ce ſait une biénfesance ſociale; ét comme le ſentiment naturel, l'emporte ſur le ſentiment factice, le premier detruit ſourdement le ſecond: Qu'eſt ce qu'un Homme qui accepte un biénfait? c'eſt un Malade qui grate inprudenment une éreſipelle; un Prodigue qui vend ſon fonds pour le manger en un jour, au lieu de vivre du revenu, étc.ª, étc.ª Voila ce qui fait que tout Homme eſt eſſenciellement ingrat. Le biénfait n'eſt pas reel; il eſt une juſtice: mais ſ'il était poſſible qu'il fût reel, ét que le bién ou la chose donnée, fût une partie de l'exiſtance ét de la ſubſtance du Biénfaiteur, alors le biénfait ſerait une accion folle, injuſte, mauvaise; parcequ'un Etre ne peut diminuer de ſon excellence, ſans aler contre le vœu de la Nature, qui porte tous les Etres vers la perfeccion; il ne le peut ſans faire un mal naturel. Prêcher la bonté aux Hommes, c'eſt donc les abuser dans les termes, ét rendre l'exhortacion inefficace: c'eſt la juſtice ſeule qu'il faut leur

1753. 22 novemb. 198 Lettre.

1753. prêcher, ſi l'on a la fureur de la predicacion.
22 Novemb. 198 Lettre. Apresent, Prejugiſte, dites-moi ce que c'eſt que le mal? —C'eſt de bleſſer, de maltraiter Autrui; de lui enlever ce qui contribue à ſon biénêtre, que les choses ſaient materielles ou intellectuelles, fisiques ou morales. —Crayez-vous qu'il y-ait des Hommes capables de faire ces torts-là volontairement à d'autres Hommes? —L'experience ne l'a-que-trop-prouvé depuis que le monde exiſte. —Cela eſt cependant naturellement impoſſible: ou ſi l'Homme ſe porte à ces excès, il faut qu'ils ſaient le redreſſement ou la remise en-équilibre de torts faits aux pretendus Mechans. L'Homme eſt-eſſenciellement-compâtiſſant, c'eſtadire, mesurant le ſentiment dans Autrui par le ſién propre: il eſt auſſi-impoſſible qu'il faſſe-naturellement-ſouffrir les Autres, qu'il l'eſt qu'il ſe-faſſe-ſouffrir luimême. —On a-vu des Hommes ſe-faire-ſouffrir euxmêmes. —Par une depravacion de la Nature. —A-la-bonneheure. —Mais cette depravacion avait une cause; laquelle fesait, que le mal que ſe-fesaient ces Hommes, était cependant le plûs-grand-plaisir qu'ils puſſent-alors-goûter. Et vous alez-voir que cette depravacion de la Nature viént uniquement des lois, qui lui ont-mis des entraves injuſtes. —Vous attaquez les lois! —Prejugiſte, un Homme que vous en-crairez l'a-fait, avant moi. Saintpaul* dit, que la Loi a-fait le mal, ét l'a-introduit. Cette idée eſt belle, ſublime, filosofique; mais on l'a-de-

* Ep. aux Rom.

tournée à un autre ſens : elle ſeule m'a-toujours-fait-regarder Saintpaul, independamment de ſes autres qualités, comme un très-grand-genie. L'Homme, crayez-moi, prejugiſte, l'Homme eſt un *taillon*, qui a-voulu, par ſes lois, corriger la Nature ét l'embellir, ét qui n'a-fait, comme ces Barbares ſans-goût qui ſe-font des tailladures ét des fleurs ſur le corps, que la defigurer par de faus-ornemens : Tels encore ces Tartares groſſiers, qui deformeraient, avant de l'adorer, une Statue expreſſive, ouvrage exquis ét delicat du plús-conſommé des Artiſtes.... Et vos lois, Prejugiſtes, ét vos belles maximes, ét vos peintures-du-vice, ét celles de la vertu, qu'eſt-ce ? des tailladures ét des fleurs de Sauvages ; bulles-de-ſavon que tout-cela, qui deplacent, ét ne produisent rién ! Il n'y-a de reel que la *verité*, autrement nommée la *juſtice ;* car *juſtice* ét *verité* ne ſont qu'une. 1759. 22 novemb. 198 *Lettre.*

Il faut-être vrai ; il faut-être juſte ; tout Homme l'eſt-naturellement : ce ſont les inſtitucions ſociales qui ſeules l'ont-éloigné de la *verité-juſtice.* Otez les lois qui me-contraignent, ét me-tiénnent ſous le joug ; qui par-là me-rendent impuiſſant, malicieus ét taquin ; auſſitôt me-voila-rendu à ma dignité, à ma bonté naturelles. Eclairé par mon propre panchant au biénêtre, gouverné par le ſentiment de la compaſſion, ne craignez pas que je faſſe auqu'un mal ! j'irai plutôt à l'abus opposé ; c'eſt-adire que je ferai plutôt du bién. Mais pourquoi ferais-je du bién ! Pourquoi

1759. 22 novemb. 198 Lettre.

entière des trente, *zero* eſt l'équilibre : Vous n'avez-donc-fait, ô grand Moraliſte, que des bulles-de-ſavon !...

Ce que j'avance eſt ſi-vrai, qu'on n'a pour ſ'en-convaincre, qu'à-ſuivre dans les Campagnes cinq à ſix Paroiſſes, où les Curés ſont-zelés : on y-verra, que ſous les Curés indifferens, les Paroiſſiéns étaient-univerſellement de bonnes-gens. Arrive le Curé zelé : auſſitôt la Paroiſſe change-de-face : Un tiers deviént enthousiaſte ; un tiers aucontraire, qui aimait auparavant les exercices de devocion, y-montre de la repugnance : un-autre tiers va tantôt de l'un à l'autre parti. Je l'ai-faite vingt-fois cette remarque ; je l'ai-quelquefois-comuniquée, et jamais elle n'a-été-bién-reçue ; les Feseurs de bulles-de-ſavon, n'aiment pas qu'on dise, Vous ne faites que bulles pleines de vent ! Pourquoi-donc tromper les Hommes, et leur faire-craire qu'on peût les rendre meilleurs, tandiſ-qu'il n'en-eſt-rién ? A quoi ſert un pareil charlataniſme ? O Charlatans ! pourquoi reſſembler à un Enfant qui conduirait un bateau-fesant-voie, et qui la rejetant de temps-à-autre avec l'*égoutière*, dirait aux Gens qui le regarderaient du rivage : ::Voyez, voyez, meſſieurs, comme j'augmente l'eau du fleuve !...

Il en-eſt de-même de l'eſprit. — Quoi ! vous alez me dire que la culture de quelques Eſprits diminue celui des Autres ? — Je vais vous dire, que l'Homme, laiſſé à lui-même, inſtruit librement, eſt-moins-ſot que

l'Ecoliér ; que la porcion d'eſprit de l'Enfant que vous exercez par les ſciences, eſt-prise ſur celle qu'il mettrait dans les accions utiles de la vie commune (ét peutêtre ſur celle des autres Enfans que vous rabêtiſſez). Quoi de plûs-ſot ét deplûs-neuf qu'un Ecoliér ? Qui connaît moins le monde, les usages, les devoirs, étc.[a], qu'un jeune Ecclesiaſtiq qui ſort de ſous les Maîtres d'un Seminaire ! Voila des verités, que je defie tout l'Univers de nier. Mais ce n'eſt pas tout: l'eſprit, les lumières d'un grand Homme, diminuent celles des Etres qui l'environnent (je vais m'expliquer): ét voila pourquoi les Grands-hommes, *Voltaire*, *Rouſſeau*, par-exemple, qu'on aimait à voir une-fois, deux-fois la ſemaine, auraient-été inſupportables comme familiers, ét toujours en-preſence, comme le ſont les Habitans d'une même maison ét d'un même appartement. Avec ces deux Hommes, tout Homme qui leur parle, fut-il auſſi-effronté que *Yvadar.d.o.c.* ; auſſi-presomptueus que *Gronavet*, auſſi-bourſouflé que *Rudoiſo*, n'a-reellement que la moitié de ſon eſprit ; il ſemblerait que l'eſprit ſait un fluide environnant, ét que les têtes des Hommes-de-genie en-abſorbent-trop pour en-laiſſer aux Autres une porcion ſuffisante : la timidité involontaire, inſpirée par la penetracion de l'Homme-ſupe rieur, ôte encore la moitié de la moitié : or je laiſſe à penſer, quel brute ce ſeront auprès de *Voltaire*, que *Gronavet* ét *Fardeau*, par-exemple, avec le quart de leur eſprit !

1755. 22. novembe. 198 *Lettre.*

1755. 22 novemb. 198 Lettre.

—Voilà plaisanter, aulieu de raisonner? —Je raisonne, crayez-moi, Prejugiſte; je raisonne veritablement, d'honneur, je raisonne, quoique je plaisante. —Vous m'obligeriez d'appliquer vos principes, aux Medecins, par-exemple? —Vous ne faites que me prevenir. —Ne gueriſſent-ils pas, aumoins quelquefois, ét de certaines maladies? —Je le crais, moi le Hibou; je le crais: ils aident ſouvent la Nature. Reſte à ſavoir, ſi toutes les fois qu'ils ont-tiré Quelqu'un d'affaire, la Nature ne l'aurait-pas-ſauvé. —Par-exemple, un Medecin-operant, ôte des chairs gangrenées; il extirpe un Cancer? —C'eſt d'après ces gueriſons certaines que je veus-vous-repondre, ét vous prouver ſans-replique, que le Medecin-conſultant ou operant de la main, *cheirurgant*, ne diminue pas la ſomme-du-mal, ét ne peut augmenter la ſomme-du-biénêtre de ſon Malade. —Hô! parbleu, Hibou, tu m'impacientes! hé! que fait-il donc? —Le voici; voici tout ce qui eſt au pouvoir de l'Homme: ne pouvant diminuer ni augmenter auqu'une des deux ſommes, il les deplace: il accumule, il reünit en-un-moindre eſpace-de-temps la ſomme des maus que doit ſouffrir ſon Malade, ét il le tue par cette augmentacion, on il conduit le mal plutôt à ſa fin. Quand on ôte la pierre, par-exemple; on reünit en-quelques ſecondes la ſomme des douleurs aiguës de cette incomodité, ét on en-debarraſſe ainſi le Malade, ou on le tue. C'eſt à lui de voir auparavant ſ'il

veut du marché. Tout ce que vous pourriez dire, Prejugiſte, pour infirmer cette verité, ſerait-inutil; elle eſt-vraie comme le jour qui a-precedé, ét qui doit ſuivre cette nuit obſcure, à-l'ombre de laquelle nous-nous-entretenons: l'Homme ne peut que deplacer; il ne peut-rién-detruire, rién aneantir en-fisique, pas plûs qu'en metafisique; c'eſt partout les mêmes lois; le Dieu père de la matière, l'eſt de-même de l'intelligence; ſes lois ſont-uniformes, parcequ'elles ſont les meilleures poſſibles, ét qu'il ne peut y-avoir deux *meilleurs:* ét c'eſt-là un des plûs-beaus attributs du Chef-de-la-nature, de n'avoir qu'un poids ét qu'une mesure; qu'une ſeule ét même loi pour tous les cas imaginables ét audeſſus de l'imaginacion. Legiſlateurs, Moraliſtes, Medecins, Prêtres, faibles ét ridiculs Enfans, qui avez-cru pouvoir creer le bonheur qui n'exiſtait-pas, pour le repandre ſur les Hommes, ô Fous de tous les ſiècles, triſtes ét ſages Fous, d'autant plûs-fous que vous l'étiez-ſerieusemet, en-vous-crayant au-comble de la ſageſſe, que vous me-faites-pitié! Vous n'avez-pas-plûs-creé de bonheur, que vous n'avez-creé de la terre ét des pierres: Vous n'aurez pas la folie de me dire que vous avez-creé quelque particule de ces deux ſubſtances: crayez-vous le bonheur plûs-facil à former? C'eſt le chéfd'œuvre de la Divinité, le resultat de toutes les lois éternelles bién-executées: hé! vous crayez le faire, le diſpenſer!... Blaſfemateurs impies,

1753. 22 novembr. 198 Lettre.

1753. 22 Novemb. 198 Lettre. ceſſez, ô ceſſez de vous attribuer ce que vous ne pourrez jamais !

--Mais, je crais enverité, à voir votre enthousiaſme, que vous parlez ſerieusement !

--Non. J'ai-voulu vous embarraſſer. Il eſt-bién-vrai, que la loi, comme dit Saint-paul, fait le peché, qui n'exiſterait-pas ſans-elle (ce ſont les termes de cet Apôtre) : Il eſt-bién-vrai, que la loi ne peut-jamais-rendre les Hommes plûs-heureus, parcequ'elle n'eſt-que l'ouvrage des Hommes, qui n'ont pas ce pouvoir-là : En-effet, jetez un coupd'œil ſur les lois ; comparez le mal qu'elles veulent prevenir, avec le mal reel qu'elles font, ét vous hesiterez entre le desir de n'avoir point de lois du-tout, vu l'horreur qu'elles vous inſpireront, ét la crainte du desordre ét de l'anarchie. Pour parler des lois-civiles ; voyez cette foule de Procureurs, d'Avocats, de Greffiérs, d'Huiſſiérs, de Sangſues de toute eſpèce ; les Secretaires des Rapporteurs ; les lenteurs, les depenſes, les brigues, la faveur : Penetrez dans l'étude d'un Procureur ; voyez, voyez !... dans celle du Rapporteur ;... voyez ſon Secretaire le tromper.... voyez-le ſe-tromper luimême, aveuglé par l'or ou par deux Beaus-ieus ;.... dans celle de l'Avocat-general, dont le Secretaire paſſe ſous-ſilence les preuves les plûs-fortes, les pièces les plûs-decisives !... Ha ! quelle Injuſtice reelle ferait autant de tort aux Hommes, qu'une pareille Juſtice ! Si vous deſcendez au Criminel, voyez la loi, tuant, torturant, quî?

des

des Hommes enfin, les rendant inutils à la Societé par-milliers; les tenant renfermés, gemiſſant dans des cachots. Pourquoi? parce-qu'ils ont-ſuivi la voix de la Nature, trop-ſouvent contraire à celle de la politique; parce-qu'il faut inmoler à la ſureté des Riches, le biénêtre ét la liberté des Pauvres, comme ſi ces Derniérs n'étaient-pas-auſſi des Hommes. Je ſuis-ſûr, qu'à-tout-compter, la loi fait plûs de mal en-un-an au Genre-humain en-general, que les Individus ne pourraient ſ'en-faire pendant le même eſpace de temps. Si cela n'eſt qu'égal, le Genre-humain y-perd; car la loi lui ôte un bién-ineſtimable, la liberté; elle l'aſſujetit; elle le matte, elle le degrade. --Vous parlez-là des abus de la loi. --Comme ſi les Hommes pouvaient faire des lois ſans-abus! ſache donc, Prejugiſte, qu'elles en-auront toutes des abus; qu'ils en-ſont-auſſi-inſeparables, que la couleur de ce drap, l'eſt de l'étoffe, ét que le ſon de cette cloche, l'eſt du bronze qui la compose. Lorſque l'Homme veut faire une loi, il doit-ſonger qu'il n'a-pouvoir que ſur le bién ét le mal exiſtans; qu'il ne peut-creer ni l'un ni l'autre. --Terminons, je vous enprie: Que peut donc l'Homme, ſelon vous, monſieur le Corbeau-de-nuit?

1759. 22 novemb. 198 *Lettre.*

--Appliquer le bién ou le mal; deplacer, mais ne rién-creer. L'Homme peut-faire, que dix Hommes ſaient-heureus aux-depens de cent Autres, en-un-ſens, c'eſt a dire qu'ils aient à eux-dix, les moyéns, les jouiſſances mate-

1751. 22 novemb. 198 Leues.

rielles des cent Autres; ce que le Vulgaire appelle improprement bonheur: car il serait-aussi-impossible de donner à dix toute la somme des jouissances ét du bonheur reel de cent, que de faire-pomper de nouvelle eau à une éponge q ti est-deja-pleine: Une-fois remplis de jouissances, de sensacions, le bonheur leur donnerait des nausées, ils le degorgeraient, ét il deviéndrait peine. Ce qui a-fait-dire à certains Filosofes, Que tous les Hommes étaient-également-heureus, sur-le-trône, ou dans le plûs-rude esclavage. Leur preuve, c'est que l'Esclave, borné dans ses desirs, ne tend qu'à la liberté: il ne va pas audelà de ce bién inestimable: Le Roi ne desire-pas-moins de commander à tout un Peuple, à l'Univers, s'il était-possible, que l'Esclave d'être maître de son propre corps. Donnez la liberté à l'Esclave, il n'en-jouit que l'instant, ét desire sur le champ quelque chose de-plûs, ét ainsi-de-suite, jusqu'à l'infini: Donnez un nouveau royaume au Roi; il n'est-satisfait qu'à-l'instant; il desire auffitôt quelque-chose de-plûs, ét ainsi-de-suite, jusqu'à ce qu'il sait Dieu, ou le Tout: ce qu'il ne sera jamais. Donc le desir est égal dans l'Esclave ét dans le Roi; donc ils sont-également bornés; étc.[a]

Cette doctrine appuie la maxime, que tout Etre-sensible ne peut-jamais rester un instant au même-point, non plûs que le Soleil. L'Homme est-placé dans une espèce de Zodiaq, comme le Soleil; il peut-aler de l'équateur aux deux tropiqs; dont l'un sera le bonheur, l'autre le

malheur; ét la ligne équinocciale, le parfait équilibre: Il eſt-certain, que cet équilibre eſt ſon état naturel, ét que ſ'il va du côté du bonheur, par le plaiſir, à vingt-degrés, il faudra qu'il reviénne à vingt-degrés par la peine du côté du malheur: ét il n'eſt-pas-neceſſaire pour cela qu'il ait des maus ſiſiqs; ce ſont-moins les choses qui font ſon ſort, que ſon imaginacion ét l'idée qu'il en-prend; l'opinion ſeule le rend heureus ou malheureus. Un Charretiér, pour être-parfaitement-heureus, un Crocheteur, pretendent aler juſqu'à 5-ou 8-cents livres-de-rentes: Un Bourgeois a 8-ou 10-mille livres: Il en-faut cinquante à un Gentilhomme; un Duc-ét-Pair veut plûs d'un million; un Financiér, une fortune ſans-meſure. Chaqu'un met enſuite le bonheur dans l'emploi de ſa fortune! Qu'en-font les Crocheteurs? Boire du bon vin, ét quelques poiçons d'eau-de-vie; manger du petit-ſalé, ét quelquefois un Dinde. Le Bourgeois veut toute-autre-chose; de l'apparat, de l'oſtentaçion; une petite-maiſon-de-campagne; une chère nourriſſante, ét quelquefois delicate. Le Gentilhomme desire de ſ'élever, de ſe-diſtinguer par les armes, d'avoir une Compagnie, un Regiment, étc. Un Duc voudrait que ſa fortune le mît en-état de le diſputer aux Princes par ſon luxe; ét par une contrarieté bién-deraiſonnable, il la diſſipe ſouvent à ſatiſfaire les fantaiſies les plûs-baſſes, tantôt pour entretenir une Actrice, tantôt une Catin qui n'eſt-celebre que par ſes vi-

1755 22 novemb. 198 *Lettre.*

1751. 21 novemb. 19e Lettre.

ces ét des charmes deja-proſtitués cent-fois. Chaqu'un de ces Hommes eſt-auſſi-heureus l'un que l'autre, à-l'inſtant où il eſt-parvenu au comble de ſes vœus: mais l'inſtant d'après, Chaqu'un desire également d'aler une-fois plûs-loin; car Auqu'un n'a-trouvé le parfait bonheur: aucontraire, une-fois ſatiſfait, l'Homme reſſemble à un Enfant qui était dans un valon, ét qui crayant que le haut de la colline touche aux nuages, y-eſt-accouru bién-vîte: mais dès qu'il y-a-été-arrivé, il a-eu le chagrin de voir que les nuages paraiſſaient-auſſi-élevés que du fond du vallon. La raison de cela, c'eſt que pour être-heureus, il faut-être Dieu; tout-avoir, être-tout: Le bonheur ét l'inmenſité ſont des ſinonimes.

—A-la-bonne-heure; nous convenons de cela: mais quand vous nous venez dire, que toutes les inſtitucions, toutes les lois ne contribuent en-rién au bonheur du Genre-humain, vous avez contre vous l'experience ét la raison; ét pour citer un exemple qui vous accâble tout-d'un-coup, direz-vous que ſans l'agriculture, ét tous les arts qui en-dependent, l'Homme ne ſerait-pas plûs-malheureus? Voila une chose dont la decision eſt-à-la-portée de tout le monde?

—Cette objeccion, Prejugiſte, ne m'embaraſſe pas plûſ-que toute-autre. Par l'agriculture, nous-ſommes-nourris d'une-façon; ſans elle, nous l'étions d'une-autre. Voila un fait. Par l'agriculture ét les arts qui l'avoiſinent, la ſubſiſtance eſt-devenue plûs-facile;

par l'agriculture, le Genre-humain s'est-multiplié davantage, qu'il n'aurait-fait-naturellement: il surpasse en-nombre toutes les autres espèces d'Animaus, qui sont apeuprès de sa grosseur; il y-a toute apparence, que sans les secours de l'art par-excellence, il aurait-été-assés-peu-nombreus: C'est par la quantité d'Hommes, que l'Espèce est-parvenue à se-procurer toutes les commodités dont elle jouit, ét surtout la sûreté à-l'égard des autres Animaus; sûreté que l'Homme ne pouvait-guère-avoir, lorsqu'il était sauvage, isolé. Voila tout, je crais?.... Reste une chose à savoir maintenant; si l'Homme craintif, isolé sans-sûreté parfaite, etc.a; mais sans auqu'une des passions qui le tirannisent aujourd'hui, surtout, sans la prevision de sa mort!... qui seule est la plûs-cruelle des Bêtes-feroces; prevision funeste, qui prolonge pendant toute la vie, un instant affreus, qui ne serait rién sans-elle; reste à savoir, dis-je, si l'Homme est reellement, ét tout compensé, plûs heureus policé que sauvage? J'en-appelle à Tous-ceux qui ne se-contentent-pas de prendre l'écorce des choses, mais qui les approfondissent. L'agriculture, en-ellemême, ét tous les arts de première-utilité, en-tant qu'ils ne sont-pas-necessaires, pour s'opposer à un Peuple qui les aurait, ne sont que des bulles-de-savon: il est-impossible que l'Homme sait-plûs-heureus par-eux: il change de manière-d'être; mais il n'accraît pas la somme de son bonheur: il augmente en-nombre, ét quoiqu'en-apparence,

1753. 22 novemb. 198 Lettre.

1791. 22 Novemb. 198 Lettre.

ce ſait un bién fisiq ét moral, que le plûs-parfait des Animaus abſorbe à lui-ſeul plûs d'exiſtances, reſte à ſavoir ſi le nombre peut en-être-augmenté à-volonté par les Hommes: ce que je ne crais-point-du tout: notre pouvoir ne va pas juſques-là; nous tirerons tout ce qui peut-être-tiré d'Hommes de l'épiderme terreſtre, après quoi il faudra que l'Eſpèce languiſſe ét ſ'aneantiſſe. Je n'ignore pas que la Nature a des reſſources infinies, ét qu'elle produit longtemps ſans ſ'épuiser: mais ce n'eſt toujours qu'en-produisant une ſubſtance aux-depens d'une-autre; les herbes potagères, les blés, étc. [a], ſont-produits aux depens des herbes indigènes, qu'il faut-ſoigneusement-arracher du ſol, qui ſ'épuise toujours, ét qu'il faut retourner, engraiſſer de cent-façons, pour qu'il reçoive plûs-aisement les influences des molecules organiques repandues dans l'air: mais enfin, malgré cela, le ſol ſ'épuise abſolument; ét ſi les Hommes continuent pendant plusieurs milliérs de ſiècles d'habiter le pays le plûs-fertil, comme la Paleſtine, la Mesopotamie, la Côte-de-Coromandel, ce Pays diminue viſiblement de fertilité, d'Hommes, ét deviént auſſi-aride que l'Arabie, autrefois très fertile, à en-juger par les aparences...

Dans les choses les plûs-indifferentes, l'Homme ne peut que deplacer: ét pour égayer un peu ce triſte ſujet, je dirai que moi, le Hibou, ayant été par-curiosité à la *Comedie-ariette*, j'ai-obſervé, que le plaisir qu'on y-donnait par une jolie musique, était-ache

té aux-depens de l'interêt ét de ſa rapidité; qu'à-l'excepcion de certains Cœurs vides, auxquels il ne faut que du ſon, on ne ſortait pas plûs-content de la plûs-courue des Piéces-ariettes, que ſi elle avait-été ſans chant; mais qu'à-la-verité on avait-eu des momens plûs-agreables, d'autres infiniment plûs-mauvais, d'ennui ét d'impacience: ét qu'à-tout-mettre dans deux baſſins, les choses redevenaient-égales. A quoi-bon la musique de *Grétri*, à-quî l'on a-dreſſé une ſtatue? 1751. 22 novemb. 198 *Lettre.*

Hièr*, jour des illuminacions, je me promenais ſur le *quai-du-Louvre*; il y-avait une foule prodigieuse de caroſſes. Deux Hommes qui étaient devant moi, s'entredisaient, —Quel luxe! —Que de richeſſes dans cette Ville immenſe! —Combién il faut de moyéns pour ſubvenir à tout-cela! ajoutait le Premier. —Vous-avez-raison, reprenait le Second! cela eſt-inconcevable! que de travail! que de Gens trouvent une ſubſiſtance honnête autour des Riches? Le luxe eſt l'âme d'un Etat; c'eſt par lui que tous ſes Membres vivent, ét que l'opulence des Grands ét des Financiers circule juſque dans la clâſſe des Pauvres! Ha! c'eſt une admirable chose, que les abus-même dont les Gens-à-vues courtes font un vice de la ſocieté! Le Premier branla la tête. * 26 dec. 1778.

Plûs-loin, ſur le *Pont-royal*, j'entendis un autre Homme, qui disait à ſon Compagnon: —Quel épouvantable vacarme! ha! mon Ami! que de misère, ce luxe inſenſé nous annonce dans cette grande Ville! Dès que

1753. 21 Novemb. 198 *Lettre.*

je vois un Homme qui a double-porcion, je me dis avec douleur, Sûrement il y-a-Quelqu'un ici qui n'a que demi-racion! Que penſer, en-voyant des Hommes qui l'ont decuple, centuple! Que ces depenſes exorbitantes, je le repète, m'annoncent de Miserables, condannés à un travail urgent et ſans relâche! Tous ces bras, qui font tant de choses qui ne ſont pas de neceſſité, doivent être nourris ſur le Cultivateur: tous ceux pour qui elles ſont faites, doivent avoir pour Eſclaves une foule de Cultivateurs: car c'eſt toujours le Cultivateur qui eſt le piéd de l'Etat, et ſa racine: le Commerce donne bién une richeſſe artificielle; mais il tomberait ſur le champ, ſ'il n'y-avait pas des pays, où la culture des terres donne de la realité à ſon produit. Vois-tu ces Chevaus, qui au lieu d'aider l'Homme à des travaus utils, conſoment ici la ſubſiſtance même des Hommes! Vois-tu ces vigoureus Laquais! dont chaque Maître, inutil lui-même, arrache un nombre conſiderable aux travaus champêtres. Hé! comment, comment ce Peuple ne ſerait-il pas malheureus! Conſidère un inſtant l'Etat comme un ſeul Homme: n'eſt-il pas vrai qu'avec un pareil luxe, et les moyens de ſe le procurer, qu'avec les énormes depenſes que ce luxe entraîne, le jeu, la bonne chère, la parure; n'eſt-il pas vrai, dis-je, qu'après ſ'être ainſi diverti quelques jours, il faut qu'il ſe crève enſuite de travail en mourant de faim? Et c'eſt ce qui eſt, mon chèr, cons-

nuellement pour quelques Hommes. Le luxe eſt un monſtre qui devore le Genre-humain, ét qui finira par le detruire; amoins qu'une heureuse barbarie ne viénne nous rendre nos forces épuisées. 1753. 22 novemb. 198 *Lettre.*

Je ne fus-pas-ſurpris de ce langaje: Les deux Hommes qui venaient de voir les choses ſous un point-de-vue ſi-different, avaient tous-deux raison: Qu'en-resulte-t-il? c'eſt que l'Homme, quoiqu'il faſſe, ne peut ni deteriorer, ni ameliorer ſon ſort. S'il donne des plaisirs plûs-grands à une Porcion du Genre-humain, c'eſt par le travail-forcé d'une autre Porcion. Cette Porcion malheureuse ne l'eſt pas plûſ-que l'autre n'eſt-heureuse, aumoyén d'un équilibre que la nature établit ſurlechamp, c'eſtadire, que le degré de jouiſſance, de gourmandise, de parure, de plaisir de toute eſpece d'une Porcion du Peuple, indique toujours le degré de privacion, d'abſtinence, de malpropreté, de ſouffrance de l'autrePorcion, en-admettant neanmoins lacompenſacion; car le Riche a-toujours-faim ét ſoif de jouiſſances, tout-comme ſ'il n'étaitpas-riche; il ne peut ſe-donner tout ce qu'il veut, parcequ'il eſt de l'eſſence de l'Homme de desirer plûſ-qu'il ne peut: d'où il ſuit, que le Pauvre n'eſt que dans le même cas, dans la proporcion la plûs-juſte: Il desire plûſ-qu'il ne peut; ét il ne peut ſe-donner le neceſſaire: Il ſouffre: Le Riche ſouffre auſſi; mais d'indigeſtion ét d'ennui; mais d'ambicion; mais de fadaises. Bulles-de-ſavon que tous les

1751. 22 novemb. 198 &suiv. beaus diſcours des pretendus Sages, *L'Homme heureus, eſt Celui qui ſait-régler ſes desirs.* Où eſt l'Homme qui les a-règlés? Où eſt l'Homme qui ne desire rién? Nulle-part. Si cet Homme avait-jamais-exiſté, il aurait-été un Monſtre, qui aurait-manqué d'une perfection commune à tous les Hommes: Desirer plûs-qu'on ne peut, eſt un reſſort eſſenciel, dans notre composicion, ſans lequel tout languirait; la ſage Nature nous l'a-donné, comme l'appetit; Qui ſe-plaint d'avoir-faim tous-les-jours? comme la ſenſibilité; Qui ſe-plaint de ſentir, quand on le pique? ſans cela, on nous tuerait ſans que nous-en-ſuſſions-rién. Bulles-de-ſavon, que tous les preceptes des Sages, toutes les lois, tous les arts, tous les metiérs, toutes les ſciences, tous les ouvrages, ſans-excepter cet article, quoiqu'il renferme la verité.

Moi, le Hibou, j'ai-écrit tous ces ſofiſmes, que je ſouhaite qu'on refute. Celui qui deſire le plûs d'être-convaincu de leur fauſſeté, c'eſt moi-même.

L'Inegalité.

47 *Juvenale.* Humanité ſainte! inſpire-moi! Noble fiérté, conduis ma plume! Venge l'Humanité outragée. O Fous! repandus ſur la ſurface du globe, que vous êtes dignes-de-pitié! Lâches qui rampez, qui buvez à-coupe-pleine l'ignominie des mains du Riche inſolent! que vous meritez bién votre ſort! Et toi, Tiran meprisable, Egoïſte titré, qui te crais plûs-que le reſte des Hommes, je vais te-con-

fondre ; il ſuffit, pour te-reduire au-deſeſpoir, de te-rendre l'égal des autres Hommes. 1751. 21 novemb. 198 Lettre.

Un Homme peut-il être plûſ-qu'Un-autre? Non. —Vérité commune, ét devenue triviale, le Petitmaître dans les cercles, le Duc à la Cour, le Crocheteur au coin des rues, l'ont à la bouche : eſt-ce-là ce que tu veus nous apprendre, Hibou? --Oui, Raiſonneur. Tu crais ſavoir cette verité ; tu crais que ton Petitmaître, ton Duc ét ton Crocheteur la ſavent : Moi, je te dis que non. Eux ét toi, vous n'êtes que des Ecos inanimés, *inintelligens* de *Jean-J.* Vous dites, comme ce ſaint Defenſeur de l'Humanité : Les Hommes ſont égaus ; mais c'eſt de l'arabe pour vous : Qu'entens-tu par-là, Raiſonneur ?... Tu heſites ; tu n'en-ſais-rién. Je vais te le dire, Ecoute bién ; Ce qu'entend par-là ton Petitmaître ; c'eſt qu'il eſt l'égal de Ceux que le rang ét la fortune mettent inmediatement audeſſus de lui : Ce que ton Duc-ét-pair entend ; c'eſt qu'il eſt-l'égal des Princes-du-ſang, ét preſque du Chef-de-l'Etat-même : Ce que tu entens, toi, c'eſt que Perſone n'a-droit de te tirer de ton inutilité : Tu bornes (dis-tu) tous tes droits, toutes tes pretencions à vivre ſans-rién-faire. Mais, qui t'habillera? tous les Hommes ne ſont-pas égaus, car tu parles imperieusement à ton Tailleur ; tu reçois fièrement les homages de ton Cordonniér. Qui te-nourrira? Un Payſan, ſansdoute, que tu regardes en-pitié, ét auquel ton argent comande aumoins à ta pla-

1753. 22 novemb. 198 Lettre. ce. De Qui le tiéns-tu cet argent?... Tous les Hommes ſont-égaus, mais tu te-fais exactement payer de Celui que tes Pères, ou toi-même ont-rendu ton inegal. Arrange-moi, comment tous les Hommes, qu'on regarde comme tes Inferieurs ſont tes Egaus: car pour Ceux au-deſſus de toi, je ſais-bién que tu ne te-mets pas au-deſſous d'eux? --J'entens que tous les Hommes ſont-égaus, quoique d'états differens, ét dans une ſituacion qui n'eſt pas la même, parceque leurs droits reſpectifs ſont-également-ſacrés. --Tu mens, Prejugiſte! ou tu-te-trompes toi-même: je veus craire le derniér. Me prens-tu pour un *Anabaquis* recenment arrivé des forêts du Nouveau-monde, que tu veus prevenir en-faveur des mœurs des Habitans de celui-ci? Des droits reſpectifs également ſacrés! Ils devraient-l'être; mais il f'en-faut-bién qu'ils le ſaient! N'as-tu-jamais-entendu-dire à Quelqu'un: --*Un Homme comme moi!* N'as-tu-jamais ouï-dire de Quelqu'un: --C'eſt de la plûs-vile Canaille! C'eſt un Homme de la lie-du-Peuple: il faut-punir Cela? N'as-tu-jamais-vu punir une pretendue inſolence, precisement parceque les Juges ne regardent pas les Hommes comme égaus? N'as-tu-pas-vu n'aguères, un M···, ſ.g. vouloir-faire perir un pauvre Domeſtiq, qu'il ſavait-innocent, pour épouvanter des Gens qui l'avaient-menacé de le tuer, ſ'il ne deposait une ſomme? N'as-tu-pas-entendu..... Si les Hommes étaient-regardés comme égaus, par Ceux qui disent

tous les jours que les Hommes ſont égaus ; quelle peine n'aurait-on pas-infligée à M··· ? 1758 22 novembre 198 Lettre.

Ecoute-moi, Prejugiſte : Les Hommes ſont-égaus : ils ſont eſſenciellement égaus. Ils doivent à-la-verité le reſpect, la deference, et les ſignes exterieurs de ces deux ſentimens au Chéf-ſuprême ſurtout ; aux Magiſtrats ; aux Gouverneurs ; aux Hommes enfin depositaires de quelque-partie de l'Autorité publique. Ils les doivent toujours au Chéf-de-l'Etat ; l'exercice de ſa puiſſance étant-inceſſable : Ils ne les doivent à ſes Lieutenans, que lorſqu'ils exercent : Dans les autres temps, ils ne ſont-tenus à-l'égard de ces Derniers, qu'à la politeſſe ; la deference et le reſpect ſont de-trop ; ils rapprochent de l'eſclavage : on ne connaît-plus le Magiſtrat, que comme Citoyén eſtimable, dès qu'il ceſſe d'agir en-qualité de Magiſtrat, etc.

D'après cela, ô Prejugiſte, juge de quel œil on doit-envisager le Particuliér, qui n'a pour tous droits, qu'une opulence ſouvent coupable !... Et cependant voila Ceux, qui tous les jours disent, *Un Homme comme-moi !* Voila Ceux devant leſquels les Magiſtrats qui exercent quelque porcion de l'Autorité-publique font courber le col à l'util Artiſan ; au noble Laboureur ; au Vigneron laborieus ; à l'ingenieus Artiſte !... Je bondis d'indignacion. O Lâches !... Un *Homme comme-il-faut* peut m'inſulter, et je n'oſe lui repondre ; ſans exposer ma liberté. Hé ! que m'importe à moi que tu ſais *comme-il-faut ?* Comme-il-

1713. 24 Novemb. 198 Lettre.

faut! Pour être homme? pour être citoyén?... ou pour vivre dans l'aisance? dans l'inutilité? dans l'oisiveté? pour consomer la subsistance de cent Familles? pour rendre vains les bras de cent Valets? pour fouler sur la Nacion entière du fardeau de ta vorace et pondereuse existance !... Comme-il-faut! mais c'est l'Home util, laborieus, le Cultivateur, l'Habilleur, le Bâtisseur, l'Alimenteur, le Charpentiér, le Menuisiér, le Marechal, le Serrurier, etc.ª, qui sont des Gens *comme-il-les-faut* pour le bién de la Societé? Que feraitelle, sans eux, ô Prejugiste! Les Hommes sont-égaus! Respecte-donc les Hommes: ne souffre-donc pas que Celui qui n'est ni Roi, ni Magistrat, ni Travailleur, ni d'auqu'une utilité, usurpe l'autorité sur ses Semblables, et leur commande imperieusement? Quel est ton titre, Homme bién-vêtu? Est-ce la Nature qui te-met audessus de moi? Sont-ce tes mœurs? ta vertu? tes lumières? Non; Je suis Homme comme toi: mes mœurs valent-mieus que les tiénnes: j'ai-plûs de vertu que toi, car je verifie le mot d'un ancién Poète*:

*Martial

Fortiter ille facit, qui miser esse potest.

J'ai-plûs de lumières que toi, car je connais mes droits, et tu n'as-pas des tiéns une idée nette. Tu agiotes, je travaille: tu joues; je travaille: tu songes à seduire l'Epouse ou la Fille: moi, je leur crie, Sayez-fidelles! sayez honnêtes! le vice porte la peine; comme l'olivier porte l'olive: ne veuillez-dominer! l'égalité seule peut vous rendre heureuses; Si

vous cedez à la ſeduccion, vous devenez les eſ- 1758.
12
claves du Seducteur, même en-lui-commandant. novembr.
Il n'y-a qu'un moyén pour être-heureuſes, C'eſt de ſe-refuſer aux plaiſirs trop-vifs, 198
qui amènent toujours les peines extrêmes..... Lettr.
Pourquoi donc, Homme bién-vêtu, ſerais-tu plûſque moi? D'où-viént lances-tu ſur moi le regard de dedain? C'eſt que tu es un Sot: C'eſt que tu es injuſte: C'eſt que tu es un Monſtre. Par ma nature, je ſuis-autant que toi: fournis-moi donc le titre qui t'ôte du pair avec moi? Tu n'en-as-point... Citoyén humble ét modeſte, dedaigne ce Fat; repouſſe-le fièrement; mets-toi audeſſus de lui, juſqu'à ce que luiméme ſe-rendè juſtice, ét viénne te-prier de le traiter d'égal.

Voyez ce jeune Faquin? il parle à un Vieillard des condicions utiles; il le tutoye... O Faquin-titré, ne t'adreſſe pas à moi: je te-dirais des verités dures que tu ne pourrais ſupporter. Maudit-ſait Celui qui avilit l'Homme! Celui qui ne reſpecte pas l'âge! Celui qui ſouille ſa bouche par un mot irreverend envers ſon Aîné! Maudit-ſait Celui qui degrade un-autre-Homme par les ſervices bas qu'il en-exige, ou par le ſacrifice qu'il lui fait-faire de ſa conſcience! Il eſt-pire que les Aſſacins; car Ceux-là n'ôtent que la vie, ét ne touchent pas à l'honneur. Maudite-ſait la Famme ſans-pudeur, qui deshonore le ſexe qu'elle doit-reſpecter, en-ſe-feſant rendre par des Hommes des ſervices dont ils doivent rougir!... Et vous, Ames baſſes, qui avez-

1752. 21 Novemb. 198 Lettre. abandonné la culture de vos champs, pour venir ramper dans une criminelle oisiveté, Valets qui meritez votre ſort, que ne puis-je vous ôter la qualité d'Hommes, dont vous-êtes-indignes, ét vous mettre au rang des Orang-outang ou des Mamonets, qui penſent plûs-dignement que vous!...

—Doucement, Hibou! veus-tu donc tout bouleverſer? detruire la ſubordinacion? enlever aux Infirmes, aux Vieillards, aux Hommes trop-occupés la faculté de ſe-faire-ſecourir, aider par des Etres raisonnables?

--Non, Prejugiſte. Mais il eſt des abus qui me revoltent; ét je vais t'expliquer quelles ſont les choses que je ne voudrais pas.

Quoi! je verrai un ſeul Homme emplayer à le ſervir, à étaler ſon luxe, quatre, cinq, ſix Hommes, ét autant de Fammes! mais n'en-eût-il que deux: Deux Hommes emplayés à conſerver, à delicater l'exiſtance d'Un-ſeul? Où eſt la loi de la Nature qui le permet? Cette Famme, outre trois ou quatre Laquais, a-encore deux Fammes pour ſa parure ſeule: Le Riche ne ſe-contente pas de ſe-diſpenſer de payer à l'Etat ſon contingent naturel de travail, il enlève encore des bras à l'Agriculture ét aux Metiérs? des Mères aux Etats utils, pour en-faire le plûs-ſouvent de vieilles Celibataires. Sait-il le crime qu'il commet, en-privant l'Etat de cette Paysane vigoureuse ét biên-conſtituée, qui auraitdonné cinq à ſix Grands-garſons, ét autant de Filles? le ſait-il? c'eſt celui des Aſſacins,

des infames Assassins, qu'il voit rouer sans pitié. O Riche ! sais-donc raisonnable ! O Riche ! ne te dégrade donc pas toi-même, en souffrant que ton Semblable vive dégradé ; en soumettant un Homme à passer ses jours à porter la quenouille de ta Femme ! Maudite Infamie qui l'exige ! maudite Impudence qui s'en targue ! maudite Faiblesse qui le souffre ! Je rougis d'être d'un pays où de pareils abus sont tolerés.... Romains, l'execracion du monde, vils Romains du temps des Claude, des Neron, des Domicien, des Eliogabale, vous n'avilîtes pas jusques-là vos Esclaves ! Et des Français.... Quoi ! genereus Picards, fiers Gascons, ingenieus Normans, riches Beaucerons, robustes Provençaus, braves Champenois, loyaus Bourguignons, quoi ! vous pouvez vous avilir à ce point ! vous pouvez quitter le noble état de l'agriculture, où vous étiez les premiers des Citoyens, pour venir former des troupeaus d'Esclaves bigarés ! O Lâches ! tombent sur vous des mepris plus grands encore ! Sans vous, sans vous, que serait ce Richard que vous jalousez ! C'est vous, vous-seuls, lâches Laquais, qui donnez un prix à ses tresors ! c'est vous-seuls, lâches Laquais, qui realisez le pouvoir qu'il a de commettre des crimes ! Vils Laquais, je vous abhorre ! Vous-seuls êtes les ennemis de la Patrie ! vous-seuls corrompez les mœurs ; vous-seuls occasionnez tous les crimes, tous les abus ! Ha ! que ferais-tu, sans eux, Millionaire épuisé ! Tu ne serais qu'un Monstre

1753. 22 novemb. 398 Lettre.

1753. 21 novemb. 198 *Lettre.*

impuiſſant; tu implorerais humblement le ſecours des Hommes vertueus ét compâtiſſans, ét tu leur diraisavec-modeſtie: —Aidez-moi, Citoyéns; car j'ai-conſumé mes jeunes-ans dans un travail dur ét penible-! Et ils te tendraient bonnement la main. Non, je ne tournerai plus ma fureur contre les Tirans, les Oppreſſeurs, les Orgueilleus ét les Superbes: ha! que feraient-ils, ſans le Lâche qui leur prête ſon bras! Je tonnerai contre le vil Laquais, digne d'être-degradé audeſſous des Bêtes-de-ſomme; car elles ſont innocentes, ét il ne l'eſt pas!... Eclaire-toi donc, ô Peuple! éclaire-toi donc! Rappelle-toi cet emblême ſous lequel l'Egipcién antiq repreſentait le temps; l'*annus*; un Serpent qui engloutit ſa queue! Peuple, voila ton image; tu te devores toiméme. L'interêt-perſonel mal-entendu cauſe ton malheur. Ha! pourquoi, pourquoi a-t-on-ôté la puiſſance aux Péres! je leur dirais: Dèſ-que vous aurez un Fils lâche, capable d'être un Deloyal, ou un Voleur, ou un Aſſacin, ou un Laquais, ou un Eſpion, ou un Archer, ou un Geolier, ou un Huiſſier, ou un Procureur, usez de votre puiſſance, ét faites-lui-quitter la vie: étouffez ce Monſtre! Sayez-fars qu'alors il n'y-aura-plus-besoin de Prisons, ni de gibets....

Mais où m'emporté-je? cris inutils! N'avons-nous-pas-vu de nos jours *Linguet* prêcher l'eſclavage? Le Lâche! il ſavait à quel ſiécle il parlait; car ſans-cela, il ne ſe-fût-pas-expoſé à être-mis en-pièces. O fougueus

Linguet, je veus-être plûs-fougueus que toi, mais contre le vice ét contre les abus; je ne vendrai point, comme toi, ma plume au mensonge; je ne le parerai pas des couleurs de la verité; ét je ne dirai pas, quand j'auraimenti: *Que j'ai-eu l'avantage dangereus d'avoir-eu raison!* frase impudente, qui a-fait-extasier les Sots.... 1775. 22 novemb. 198 Lettr.

—Il eſt-vrai que les inconveniens de l'injuſte inegalité entre les Hommes ſont-affreus; mais c'eſt un mal neceſſaire comme tant d'autres: Rendez aujourd'hui tous les Hommes égaus (s'il était-poſſible) ils ne le ſeraient plus le même-ſoir. On verrait parmi les Pauvres, des Hommes, tels que les Cappadociéns, naturellement eſclaves, qui tendraient les mains ét le col à des Maîtres, en-leur-disant:: Vous êtes plûs-eccellens que nous; dominez-nous.... Tous les Hommes n'ont pas la même-capacité: Par-exemple, la plûpart des Riches ſe-verraient en-un-inſtant très-inferieurs aux Pauvres?....

—Sans-y-penſer, Prejugiſte, tu verſes dans mon âme un motif de conſolacion. C'eſt-juſtement par cette raison, que lors des ravages des Peuplades barbares, qui s'emparèrent autrefois de ces cantons, tous les Riches devinrent les derniers des Eſclaves. Ainſi, tous les Riches, tous les Grands d'aujourd'hui, ſont les fils des vigoureus Coquins d'alors, des Sacripans: ét l'Infortuné qui languit dans la misère, eſt le Fils des nobles Gaulois; des Familles Romaines deſcendues

1753. 22 novemb. 198 Lettre.

des Scipions, des Neronſ, des Jules, des Fabius, des Coriolan, des Cincinnatus, des Brutus. Ainſi donc unjour, ô Prejugiſte, la Fille de ces Deſpotes delicates ét libertines, dont un Scipion, ou un Fils des anciéns Chefs-Gaulois porte la queue, ſera laveuse-de-vaiſſelle! conſole-toi, ô ſainte Humanité, tu ſeras-vengée!....

Mais il ne faut-pas-craire qu'il n'y-ait que les Grands ét les Riches qui oppriment l'Humanité: Paris, ét les autres grandes Villes, ſont le ſejour de la liberté, comparées à la Province, aux Campagnes. C'eſt-là qu'on voit autant de Rois, qu'il y-a de petits Seigneurs: C'eſt-là que le Peuple des Marquis ét des Comtes, qui apeine ose lever la vue dans Verſailles, qu'on coudoie à la Capitale, exerce la tirannie, ét foule aux piéds les droits de l'Humanité: On dirait que tous ces Hommes (s'ils meritent ce nom) ont-été-élevés en-Pologne, ét qu'ils comptent leurs biéns par leurs Paysans. Ils s'en-craient les proprietaires: Voyez comme ils font-ſevèrement-punir le moindre manque-de-ſervitude! Ils s'arrogent les droits paternels ét ceux du Souverain. Que ſont pourtant ces Seigneurs? —Des Hommes! —Oui, des Hommes; mais non, pour la plupart, de Ceux-là qui peuvent s'en-imposer à euxmêmes, grâce aux adulacions d'un ſot Inſtituteur, pour l'origine, pour les alliances; les plûs-inſolens, ſont ordinairement les Fils d'un Publiquain, d'un Procureur-fripon, d'un Notaire-usurier, d'un Ban-

quier de mauvaise-foi, d'un Juge-iniq ét prevaricateur; ce ſont les Fils ſouvent de quelquesuns de ces Fermiers-de-Seigneur, qui deviénnent ſeigneurs euxmêmes à force d'infidelités. Hô-oui, ce ſont des Hommes; car ils en-ont tous les vices! Pourquoi-donc ſ'élèvent-ils audeſſus de l'Humanité?.. Pourquoi donc ſi-ſouvent les Tribunaus accueillent-ils leurs demandes tiranniques? C'eſt que les Juges ſont des ſeigneurs euxmêmes... O Sages lois de nos Ennemis, vous-voulez que l'Anglais ſait-jugé par ſes Pairs; la raison, la juſtice vous ont-dicté cette loi; la raison ét la juſtice ſont-elles donc inconnues en-France!...

1755. 22 novembr. 198 *Lettre.*

Mais ce ne ſont pas les Seigneurs ſeuls qui oppriment le malheureus Habitant des Campagnes; qui le reduisent en-eſclavage ét l'aviliſſent, par ces defenſes qui diminuent l'exiſtance de l'Homme: Tu ne chaſſeras pas; tu ne pêcheras pas, dit le Deſpote: je t'ôte la preéminence ſur les Animaus; je te mets au même niveau qu'eux!.. Monſtre! hô! qu'il eût-bién-fait le premiér Opprimé dont l'oreille fut-frappée de cette defenſe injurieuse, de poignarder le Tiran!..... Mais aujourd'hui, c'eſt une loi; il faut la reſpecter: attendons d'un Prince qui honore l'humanité, qui Chef de l'Etat, en-aime également tous les Membres, qu'il les rendra biéntôt à leur antique dignité, ét remettra l'Homme dans tous ſes droits (1). Le Sage-T····· (2) voulait le tenter:

(1) Il l'a-deja-fait en-partie.

(2) Le Sage-T····· a-eu le malheur de n'être-environné que de Malhonnêtes-gens.

1753. 22 Novemb. 198 Lettre.

mais quels cris, Grand-dieu! quelle épouvantable rumeur!... Le Sage-N**** l'appaisera.

Je disais que ce ne ſont pas les ſeuls Seigneurs qui oppriment ét degradent l'Homme util. Il n'eſt pas un Bourgillon dans les Campagnes qui ne matte le Paysan; qui ne ſ'enfaſſe-traiter avec reſpect. De ce qu'il a-eu un Père, ou un Ayeul qui ont-mangé du pain-blanc, le voila de *bonne-famille*; le voila qu'il ſe-crairait-deshonoré ſ'il ſe-familiarisait avec ce laborieus Cultivateur, qui le nourit ét l'abreuve!.... O Dieu! ſi une de ſes Filles écoutait l'amour d'un Paysan! Ce crime, que les lois puniſſent du feu, ne ſerait-pas-plûs-atroce... On fait-ſucer ces maximes aux Enfans avec le lait. Ordinairement les Enfans de ces Bourgillons viénnent à la Ville; ce ſont eux qui recrutent les Etudes ét les Magasins: Jugez quand ces Fils-d'Hiènes deviénnent Procureurs, Huiſſiérs, Notaires, Negocians, Banquiers? Eſt-il étonnant qu'ils ſaient des Fripons? Ils craient que tous les autres Hommes n'exiſtent que pour eux. Ils traitent le Paysan en-Mouton, dont ils enlèvent toute la toison; ils ſont-enragés contre le Seigneur plûs-élevé qu'eux, ét ils redoublent leurs efforts pour le mettre au-deſſous. Ce ſont les Ennemis du Genre-humain que ces Hommes; car ils ne menagent pas leurs Egaus. C'eſt-bién dans ces Familles provinciales, que tout ſe-mesure par le degré-de-fortune! merite, talens, vertus, chimères que tout-cela; ils en-rient; ils les tournent en-ridicul, ou ſ'ils

en-ſont-frappés, c'eſt pour degrader, à-force de calomnies, Ceux qui les poſſèdent. Non, ſ'il eſt-encore de la vertu, elle n'eſt qu'à Paris, ét dans les grandes Villes: S'il ſ'entrouve à la Campagne, elle y-a-été-portée de-là: Le Monſtre de l'inegalité à tout dévoré à la Campagne. Chimères que l'innocence-des-champs, elle n'exiſte que dans quelques Hameaus isolés, où tous les Habitans ont la même fortune, où tous peuvent ſ'allier enſemble; qui ont leurs Juſticiérs chés eux étſimples comme eux. Telle était il y-a trente-ans la Patrie du vertueus E.-R. 1758. 22 novembre 198 Lettre.

Quant aux Villes-de-Province de la troiſième ét quatrième grandeur, c'eſt un ſejour infernal: les trois-quarts du Genre-humain y-ſont-devoués à la honte, à l'opprobre: ces trois-quarts ſe rendent à l'autre-quart en-groſſièretés, en-aigreur, qui ſemblent confirmer ce qu'on nomme *les Gros*, dans leur mepris, pour ce qu'ils appelent le Peuple. O mes Concitoyéns! quoi! vous tenez vos Tirans par les choses-de-neceſſité, ét vous-vous-amusez à leur montrer de l'aigreur! Ne fourniſſez pas leur marché; ne labourez pas leurs vignes; n'enſemencez pas leurs terres: que deviéndront-ils? —Mais, ét l'Apologue de Menenius? —Ce n'eſt-pas-là le cas, Prejugiſte? Je ne conſeille pas une revolte contre les Chefs de l'Etat... Ha-dieu! loin de moi cette abominable penſée! le reſpect envers les Magiſtrats, l'obeiſſance au Prince, le paiement des impôts ſont des choses ſacrées, dont tout bon

1753. 22 Novemb. 198 Lettre.

Citoyén ne s'exempte pas, l'en-voulût-on dispenser: je ne parle ici que de ces petits Tirans, sans droit, sans autorité; qui ne se targuent que de leur aisance ét de leur inutilité; qui pretendent à des respects de la part de leurs Egaus, sans-rién-tenir du Chèf-de-l'Etat, qui legitime cette pretension; de ces Riches, qui dans tous les Pays se-craient plûs que les Pauvres, uniquement parcequ'ils sont aisés: Voila Ceux ausquels je souhaiterais qu'on fît-sentir leur impuissance reelle; le besoin continuel qu'ils ont de Ceux qu'ils dedaignent; voila Ceux que je voudrais qu'on rendît raisonnables.

Vœus inutils! l'aveugle Populace ressemble à la Taupe; elle ne voit rién; elle ne pressent rién. Il y-a des Gens qui pretendent que ce defaut est-necessaire, ét que sans-cela, elle serait-indomptable. Quel blasphème! Quoi! la draite raison est-contraire au Gouvernement! Mais le sage Gouvernement sous lequel nous vivons aujourdhui est un des plûs-beaus effets d'une raison sage ét éclairée! Ha! que de biéns en-resulteraient, si les lumières étaient-encore-accrues! Les Fourbes seuls y-perdraient; mais le bonheur du monde depend du malheur des Fourbes, ét l'égalité sagement-amenée, serait biéntôt le bonheur du Genre-humain, puisqu'elle banirait le vice.

Adieu, Prejugiste; il est-minuit, je vais dormir jusqu'au jour.

Explicit l'Inegalité.

La

La Verité.

1753. 22 novemb. 198 *Lettre.* 48 *Juvenale.*

Vierge pure! toujours-attaquée, jamais-ſeduite, éternelle Verité, le Hibou te rend hommage! Daigne l'inſpirer, ét te devoiler à lui: toute la Nature dort, ét de profanes regards ne ſouilleront pas tes attraits ſacrés!

Rién n'eſt-beau que le vrai, le vrai ſeul eſt-aimable;

la Verité ſeule eſt-utile aux Hommes. O vous, antiqs Legiſlateurs, qui avez-eu la petiteſſe ét la folie de craire, qu'il falait tromper les Peuples pour les gouverner, voyez le frêle édifice de vos lois écroûlé, ét vos noms livrés au mepris des Ages-futurs! Antiq Hermès, antiq Orfée, Egipciéns, Greqs, à quî la puerile envie d'étonner les Simples, a-fait-deguiser d'utiles verités, ſous des fables, dont l'écorce l'a-totalement-derobée à leurs regards, vous n'étiez que des Charlatans; mais vous-avez-tant-fait de mal au monde, que vous meritez aujourd'hui le même mepris que les Impoſteurs! Pourquoi n'avoir-pas-montré nue la belle Verité que vous connaiſſiez? C'eſt que vous ne vouliez-pas-être-utils aux Autres, mais à Vous-ſeuls: Vous reſſembliez au Poſſeſſeur d'une Machine curieuse, qui la cache, qui la couvre, parcequ'il ne veut qu'il n'y-ait que lui qui la montre: au Poſſeſſeur d'un Remede efficace, qui ſ'en-reserve la composicion, parcequ'il veut ſeul en-avoir le profit. Impoſteur Mahomet! que de maus ont-fait tes menſonges! Voyez des

1753. 22 novemb. 198 Lettre.

Provinces entières, de vaſtes Royaumes, les trois parties de l'Ancién-monde, incendiées, ravagées! Voyez un long ſillon de ſang, tracé depuis l'Arabie, traverſer l'Asie, ſouiller l'Afrique, ét ſ'étendre juſqu'en-Europe! Voyez-le ſe-renouveler pendant neuf-cent-ans, ét fletrir encore les Nacions ſur leſquelles il a-paſſé! La Verité ne produit point d'enthousiaſme; elle eſt-tranquile, naive-même dans ſa ſeverité: ſon ſein virginal ne fut jamais le theatre des paſſions. O mes Concitoyéns! n'aimez que la Verité, ét ſouffrez que le Hibou vous la peigne ſous ſes veritables traits!

La Verité n'eut-jamais-d'enthousiaſme; le zèle lui eſt-inconnu; ou elle le montre paiſiblement. Elle ne peut vouloir contraindre; elle ne fait-qu'éclairer: Son énnemi le Menſonge au contraire, eſt-rempli de zèle, d'enthousiaſme; il ne peut ſouffrir qu'on ne le craie pas; il n'a que le règne d'un-jour, il faut-bién qu'il en-profite. Il voit derrière lui le Temps, le Temps, *conſommateur des choſes**, comme dit un ancién Poète, qui d'une main aide la Verité à ſ'élever rayonnante audeſſus des nuages qui l'environnent, ét qui de l'autre decouvre toute la laideur ét la turpitude du Menſonge, que ſa faulx fait-tomber d'un revers, pour le precipiter dans le neant. Auſſi, la Verité, tranquile comme Dieu-même, ſe-laiſſe-t-elle voiler; elle ſe-contente de lancer quelques rayons éclatans, capables de la

* Tempus edax rerum.

deceler aux Sages qui la cherchent. Pourquoi s'agiterait-elle? pourquoi s'intriguerait-elle? son triomfe est-certain. Semblable à une Reine puissante, adorée de ses Peuples, elle ne s'inquiète pas des blasfèmes de quelques Assacins renfermés dans les cachots: elle paraît; ils tremblent; mais les cœurs de tout son Peuple la benissent ét volent sur ses pas.... Telle on vit n'aguère dans le superbe Paris, la Foule ondulante des Français voler sur les traces de la Fille des Cesars; la voir, la revoir encore, se-multiplier, ét montrer aux ieus des Souverains étonnés trois-fois plûs de Peuple que cette Ville immense ne peut en-contenir. 1753. 22 novemb. 198 *Lettre.*

La Verité est-elle utile aux Hommes? Mà reponse: —La Verité, c'est Dieu-même. —Mais le portrait poetiq que tu viéns de donner de la Verité, ne me le fera-pas-connaître dans les recits, dans les opinions des Hommes: donne-moi, Hibou, son caractère moral, afin que je ne puisse m'y-meprendre? —Le voici, ô Amateur de la Verité! si tu la desires, tu es-digne de la connaître. Pour connaître la verité d'un recit, la Nature t'a-donné une règle infaillible ét sûre: tu t'enfers tous les jours de cette règle pour la conduite de tes affaires: Tu juges de ce qui peut t'arriver, par ce qui t'arrive tous les jours: si Quelqu'un venait te proposer un marché de pierres-à-fusil, par-exemple; qu'il t'en-demandât le même prix que des diamans de *Gol-*

1753. 22 Novemb. 198 Lettre.

conde, ét qu'il te donnât pour raison, qu'une Fée doit effectivement les changer en pierres precieuses, tu lui rirais au nez, ét tu te garderais bién de payer ces pierres plûsque des caillous ne valent! La Nature a des lois fixes ét invariables, que tu connais; jamais elle ne s'en écarte; ſi Quelqu'un vién te proposer un écart de la Nature par la preuve de ſon recit ou de ſon opinion, dis-lui hardiment: Ta preuve a-elle même plûs besoin de preuves que la chose que tu veus me perſuader. Rién n'eſt vrai que ce qui eſt conforme au bon-ſens, à la raiſon, au cours ordinaire des choses. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des fenomènes dans la Nature: mais ils ſont produits par des causes naturelles, faciles à connaître. Jamais dailleurs ces fenomènes ne ſont les ſignes de la volonté morale de l'Etre-Principe, relativement à nous. Dieu nous parle un langaje digne de lui, clair, intelligible; le lién intellectuel qui nous unit à lui, c'eſt notre raiſon, notre bon-ſens: tout ce qui eſt contraire à notre raiſon, eſt faus, ét ne peut être; parceque notre raiſon eſt un écoulement de la Raiſon univerſelle; elle eſt un don de la Nature. Si Dieu nous parlait un langaje contraire à notre raiſon, il ſe contredirait luimême. Rejetons donc, ſans examén, tout ce que nous disent les Fourbes, intereſſés à nous tromper: La ſeule chose à laquelle nous devions faire une ſerieuse attencion, c'eſt de ne pas nous élancer audelà

de la portée de notre raison. Une ſeule verité ſuffit aux Hommes, parceque de cette verité decoule toute la morale, ét tout le bonheur dont nous pouvons jouir; c'eſt que Dieu eſt-juſte; que tout eſt-dirigé de-manière, dans les lois éternelles, que le mal produit du mal; le bién produit du bién; ét cela preſque toujours ſur le champ. L'erreur des Hommes, lorſqu'ils voient le Mechant triomfer, c'eſt que ne voyant que ſa proſperité exterieure, ils le craient heureus; ils ſe-mettent à ſa place; ils ne ſe-ſupposent ni ſes vices ni ſes crimes, comme de-raison; ils ſeraient-heureus (penſent-ils), ét ils ſe-figurent qu'il l'eſt. Mais il y-a-là deux grandes erreurs! La première, c'eſt qu'ils ſ'imaginent qu'il y-a des états qui comportent plûs de bonheur que d'autres; c'eſt une erreur qui ſe-refute tous-les-jours; un état ne nous paraît plûs-heureus, que parcequ'il n'eſt pas le nôtre; ſi nous y-étions-placés, c'en-ſerait un-autre qui nous paraîtrait plûs-heureus, ét ainſi juſqu'à la fin. La ſeconde erreur, c'eſt qu'ils ôtent au Mechant tout le poids du mal qu'il a-fait. L'Homme eſt-deſtiné par la Nature à vivre en-ſocieté, puiſqu'il y-vit; pour cela, il faut qu'il y-ait dans le cœur de l'Homme un ſentiment naturel d'*obligeance*, de bién veuillance, de compaſſion envers ſes Semblables, qui fait qu'il ſe-complaît à les voir heureus, à leur faire du bién, ét qu'il ſouffre de leur mal; qui fait qu'il eſt-luimême-bourrelé par le mal qu'il leur a-fait: cela eſt-naturel: Jugez de ce que doit-

1753. 22 novemb. 198 *Lettre.*

1753. 22 novemb. 198 Lettre.

ſouffrir un Tiran ! un Publicain torcionnaire ! un Magiſtrat iniq, qui a-devaſté le patrimoine de l'Orfelin, de la Veuve, oprimé le Pauvre ſans-proteccion ! que de reſſouvenirs cruels, mais fisiqs, viénnent tourmenter cet Home, troubler ſon ſomeil !... Chaque crime eſt-donc-toujours-puni ſurlechamp: Dieu, qui eſt-juſte, a-établi pour cela des lois inmuables.

Cette belle verité une-fois decouverte aux Mortels, qu'eſt-il-besoin de les tromper pour les rendre juſtes ? Ha ! une fatale experience n'a-que-trop-prouvé dans tous les temps, combién il eſt-dangereus de tromper les Hommes !... Il exiſte des temps-d'enfance pour le Genre-humain, où règnent l'ignorance ét la barbarie. C'eſt juſtement dans ces temps-là qu'on veut dogmatiser davantage : car Perſone n'eſt-plûs-dogmatiq qu'un Ignorant. C'eſt ordinairement dans ces temps d'ignorance qu'on bâtit les ſiſtèmes. Un Fou enthousiaſte les arrange : comme il a-affaire à des Sots, il lui eſt plus-court de les pulveriser par un pretendu miracle, que de leur donner de bonnes raisons, qu'il ne ſait-pas-luimême. Le Fourbe enthousiaſte meurt, ſouvent puni par les Magiſtrats, qui craignent le trouble : mais la voie eſt-ouverte ; un Fourbe plûs-adrait que le Premiér y-decouvre un moyén de ſe-donner de la conſideracion ; il y-entre avidement : il ſe-cache neanmoins derrière le Fourbe mort, ét ne prend que la ſeconde place : le premiér ſe-louait luimême ; le Second en-loue Un-autre ;

il l'élève bién-audeſſus de ce que le Premiér osait ſe-dire; il tâche de le rendre intereſſant; il attendrit pour lui les âmes ſenſibles; il fait de magnifiques promeſſes, qu'il charge le Mort de realiser: Le ſiſtème ſ'arrange; des ſiècles d'ignorance ſ'écoulent; à-la-verité, quelques Particuliérs éclairés ſecouent le joug, ét comme on ne leur a-donné que ce frein, dans leur enfance, ils n'en-ont-plus auqu'un, ét deviénnent des Scelerats. Enfin le Genre-humain grandit; il deviént raisonnable; la celeſte Verité l'éclaire de ſon flambeau; le ſiſtème conſacré par l'Antiquité ſ'écroule: Il arrive alors une ſecouſſe terrible: preſque tous les Hommes deviénnent comme ces Particuliérs dont j'ai-parlé, ils n'ont-plus de frein, les Prêtres euxmêmes ne craient pas, ét ſoutiénnent par un interêt qu'on devine, ce qu'ils meprisent ... les Magiſtrats intimidés prononcent des peines... Biéntôt le nombre des Coupables eſt-trop-grand.... Heureus ſ'il viént un Prince qui mette tout-d'un-coup la Verité ſur le trône!

1758. 22 novemb. 198 *Leur.*

N'eſt-ce-pas-là le tableau de ce qui eſt-arrivé à la chute de la religion romaine? Sans Conſtantin, le cours du mal aurait-encore-duré longtemps!

Concluons: rién n'eſt-util que la Verité: montrez-la toujours, ét jamais vous n'aurez de revolucion à-craindre: mais montrez-la ſans-enthousiaſme; il eſt le compagnon de l'erreur, ét l'abri du menſonge.

1753. 22 novemb. 198 Lettre. 49 Juvenale.

La Satire.

Ombres d'*Ariſtofane*, d'*Horace*, de *Perſe* ét de *Juvenal!* Ombres plûs-modernes des *Régnier*, des *Boileau*; ô vous, *Paliſſot*, *Gilbert*, *Robé*, *Clement*, *Laharpe*, abreuvez-moi de votre fiel: Je vous-invoque auſſi, Ombres de *Desfontaines* & de *Freron!* pour dignement parler de la Satire, il faut-être-animé du même-eſprit que vous!

C'eſt ainſi qu'un-ſoir, en-ſongeant aux abus, aux Mechans, aux Impudens, aux Ames-venales, aux Prevaricateurs, aux Fammes-infidelles, je m'excitais moimême à louer l'art qui peut les reprimer.

Un Homme-de-merite a-dit, *Que les Sots étaient ſur la terre, pour l'amuſement des Gens-d'eſprit.* Si nous joignions les Mechans aux Sots, quel mal à cela? Pour moi, je trouve qu'il y-aurait beaucoup plûs de plaiſir à ſe-jouer d'un Lion, pourvu qu'on fût-à-couvert de ſes griffes, que d'un ſtupide Mouton, ou du *Pareſſeus* d'Amerique. Quel fel aura la Satire, ſi craignant d'attaquer les Deſpotes de la Litterature, je m'acharne ſur le *pitoyable Extréme-du-po?* Si je reproche à *Gronavet* ſon ignorance, à *Rudoiſe* ſa bouffiſſure, ſa puerile affectacion à ne pas écrire quatre lignes, ſans-y-faire-entrer, de gré ou de force, les mots *Citoyén*, ét *Litterateur?* à *Drachman* ſes radotages, ét l'excès-de-modeſtie qui le porte à vouloir que les balour-

dises du *Peccata* des Auteurs ſe-groupent dans ſes ouvrages quasi-poſthumes, avec ſes propres fautes? Irai-je, ſervil imitateur d'un Journal-quadrupède, égayer platement mes Lecteurs aux depens de ce Procureur, dans quî la Nature a-tellement-menagé les convenances, que ſon nom eſt le ſimbole de ſon eſprit, ét ſon eſprit la quinteſſence de ſon nom?.... A-quoi ſervirait ma Satire? plûs-heureus que les *Rouſſeau* ét les *Voltaire*, *Fardeau* jouit de tout, même de la medisance: lorſqu'on l'a-vilipendé, on le voit-arriver content, ét dire, en-frottant dans ſes mains: *Je fais-pourtant-parler de moi!* Augmenterai-je le ridicule d'*A-Veillac*, dont les Œuvres commencent par les *Philoſofes-manqués*, pour n'offrir enſuite que des fadaises ét des platitudes! Malheureus, qui n'a-jamais-ſenti! ſes burleſqs Ecrits ne peignent qu'en-laid; il degrade la Nature aulieu de la peindre, parcequ'il va la chercher dans ſon propre-cœur....

1758. 22 novemb. 198 *Lettre.*

Abandonne, Hibou, abandonne ces Miserables au mepris de leurs Lecteurs: ose-attaquer de plûs-illuſtres Scelerats, dumoins Ceux-là dont les fautes intereſſent le bonheur ou le repos de la Nacion. Songe à l'utilité dont tu ſeras, ſi tu peus les demaſquer ét les faire-rougir. Il eſt des Ecrivains coupables, puiſqu'ils ſont-mechans, ét la Satire les doit-nommer.

Quoi! *Vilgent* attaquera toujours impune-

1753. 12 novemb. 198 Lettre.

ment le vertueus *Malbreted*, ét moi je n'oserai-dire ce que je penſe de *Vilgent!*... Non, je ne l'oserai-pas; mais c'eſt par pudeur; je ſens que je rougirais en-l'écrivant: Il y-a des crimes illuſtres, qui marquent du courage aumoins, de l'élevacion; *Mandrin* n'était pas un poltron; *Cartouche* était-peutêtre-digne de gouverner une autre Troupe que la ſiénne; mais une baſſeſſe obſcure, indique une âme vile. *Vilgent!* reconnais-toi! tu ſais-mieus que perſone ce que je veus-dire: tu te-rappelles?... chés *Tador?*... mais tu ne le ſais pas ſeul, puiſqu'on me l'a-dit. Qui t'a-fait ta reputacion? Deux vices, ta baſſeſſe, ét ta mechanceté naturelle. Ta mechanceté naturelle a-éclaté dans tes Ouvrages; où tu as-pris le parti des Tirans: Tu as-dit au Genre-humain: Je voudrais que tu fuſſes-eſclave? Ha! pourquoi n'es-tu-plus-eſclave! que j'aurais-de-plaisir à être-cruel, ſans-craindre les lois! Tes heros, ce ſont les *Caligula* ét les *Neron:* tu regardes les *Titus* ét les *Antonin* comme des Ames faibles, ou comme des Pedans. Enſuite perſecuté, acauſe de ta malice, tu as-fait-ſemblant d'avoir de la vertu, pour-que le monde crût que c'était pour la vertu que tu étais-perſecuté. Mais ſonge, *Vilgent*, que Perſone n'y-eſt-trompé: on te lit: mais tu connais ton ſiècle, Hommes ét Fammes, tous liſent ce qu'ils meprisent: ils admirent l'impudence de ton ſtile, que tu crais de la

force. Je ne te-revèlerai-pas un ſecret ; tu le ſais depuis longtemps : c'eſt que pour être-lu, dans notre ſiècle, il faut, dans tous les genres, que le Lecteur, ſurtout la Lectrice, puiſſe s'écrier ; *Ha ! l'horreur !* Dès-que ce mot charmant eſt-ſorti de quelques-bouches, tout-le-monde veut-lire les horreurs, ét la reputacion de Celui qui les a-faites, vole de Breſt à Bayonne, ét de Marſeille à Straſbourg. Un dangereus égoïſme ſe-montrait-deja, quand ta monſtrueuse doctrine eſt-venue-encourager la dureté des Grands. Tu fais-bién de declamer contre les Filoſofes ét la filoſofie ! car tu n'es-ſûrement-pas filoſofe : plûs-impudent que *Machiavel*, tu lèves le maſque, ét tu dis : Vous qui tenez le pouvoir, ſachez que le reſte des Hommes ne ſont que de vils Troupeaus : l'eſclavage les engraiſſera-mieus que la liberté ; reduisez-les en-eſclavage ; ét quand ils ſeront-biéngras, ils vous beniront. Oui, inſenſé *Vilgent*, l'eſclavage aurait-eu, certes, un avantage ; c'eſt que toi, ſorti de la plûs-vile-populace, tu ſerais né eſclave, ét n'aurais-jamais-écrit. Puiſſe la Patrie ouvrir les ïeus ſur toi, ét revenir de ſon engoûment : puiſſe-t-elle ne t'eſtimer par la ſuite, que comme l'Auteur de deux ridicules produccions, *La Promenade du Labirinte du Jardin-du-Roi*, ét la *Cacomonade*. On ne peut-trop-avilir les Traîtres au Genre-humain. 1758. 22 novemb. 198 *Lettre.*

Que dirai-je d'un certain *Abbat-Shire*, qui

1755. 22 novemb. 198 Lettre.

ſ'eſt-cru pendant quelques-jours un Perſonage, pour avoir-fait un ſot-Livre, où la baſſeſſe, l'adulacion, l'injuſtice éclatent à chaque page ? de cet Eſprit ſec, qui ne ſait-écrire que par-ordre alfabetiq, ét dont le grand diccionaire, tant-loué par Ceux auſquels il a-rendu ce même-office, envelope ignominieusement aujourd'hui, le beurre, les *H.* ét les *M.* à la Hâlle ? Cet Homme eſt-heureusement-apprecié ce qu'il vaut : mais combién-peu ſ'en-eſt-falu, qu'il ne ſ'élevât en-deſpote de la litterature ! Unpeu-plûs de merite, ſon triomfe était-complet. Paré de bribes arrachées à *Ronfer*, au *Recurem*, uniquement-guidé dans ſon travail par la *France-litteraire*, il ſe-forgeait d'une main des Heros de l'obſcur Auteur d'un mauvais Sermon, ou d'une Ode à la glace, tandiſque de l'autre il deprimait les vrais Litterateurs, ou craignait de les nommer ! Quelle punicion n'aurait-pas-merité ce parcial Compilateur, cet impudibond Plagiaire, ſi la Litterature avait-eu ſes Magiſtrats ét ſes lois ? Mais ce ſont-là les moindres de ſes crimes. Qui ne ſera-indigné de voir l'acharnement avec lequel ce Petit-collet poudreus pourſuit les Flambeaus de la France, ces puiſſans Genies qui l'ont-éclairée, auſquels ce Roquet luimême doit le peu de lumières dont il fait-quelquefois parade ? Quelle infamie de proſtituer visiblement ſa plume, à l'envie de ſe-faire certaines Proteccions ? de luter contre ſon propre ſen-

timent, de ſe-mentir à ſoimême, ét de ſ'avilir au-point d'écrire le contraire de ſa penſée, pour complaire à des Gens, qui verront la baſſe-ſervitude, mais qui pourtant la payeront, tout en-meprisant l'Eſclave! Comment un pareil Homme peut-il-redeſcendre en-luimême, ét ſ'accorder avec ſon propre cœur? C'eſt ainſi que *Ronfer*, ſans-mœurs, ſans-religion, ſans-probité, jouait en-certains-cas l'apparence de toutes ces vertus, pour qu'on lui prêtât une ſomme qu'il ne devait-rendre-jamais. C'eſt ainſi, que vermine inmonde, il ſ'attachait à quelques-grands-Hommes, ét parvenait par ſes incommodes piquûres, à le faire-quelquefois-câbrer. Il triomfait alors quelques-ſecondes; mais il retombait auſſitôt dans ſon propre cœur, comme dans un cloaque, plein de mepris pour luimême. 1755. 22 novemb. 198 *Lettre.*

Ne voit-on-pas chaque-mois le Paon *Hepaledar* ſe-mirer trois-fois dans ſa queue? Rempli d'autant de mepris pour les Autres qu'il a d'eſtime pour luimême, il ſe-metamorfose en-Crapaud inmonde, ſe-gonfle du venin de la jalousie, ét le lance enſuite ſur chaque Auteur, par le même-endrait qui doit-unjour-ſervir à la Renommée à parler de lui. Serait-ce donc un mal de dire, Qu'Hepaledar eſt un jalous, un mechant; qui n'a auqu'un ſentiment à lui, ét qui prend tous-ceux qui conviénnent à ſon interêt present? Il ſe-crait des Ennemis; il en-a: il ſe-crait des Jalous; il ſe-trompe; les Mechans ont des

1753. 22 novemb. 198 Lettre. Ennemis, mais ils n'ont pas de Jalous ; on les abhorre ; on ne les envie jamais. O Hepaledar, ſois bon, ét l'on t'aimera ; car tu n'as pas aſſés de talent pour humilier Perſone, ét cette ſource ſi-feconde de la haîne eſt-abſolument-tarie pour toi ! . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(*Le Hibou* avait-ici-tracé des portraits trop-reſſemblans ét trop-fidels ; nous ſommes-obligés de les ſupprimer : il ne ſera-permis de les publier que dans le ſiècle ſuivant, apeu-près à la même époque où nous ſommes-de celui-ci.)

N'avez-vous-pas-vu le ſauvage *Tabelard*, porter dans une place qu'un Sage avait-honorée par ſon amenité, non la franchise d'un Homme drait, mais la puerile impacience d'un Enfant indompté ! Ne l'avez-vous-pas-vu-faire le mal que lui ſuggerait un vil *Rufus* ? être-inſenſible aux ſoupirs, aux larmes du Malheureus, lui qui devait en-être le Père ?.... Il n'eſt-plus....

O Gu-Tro ! que vouloir-faire trop de bién, cause quelquefois de mal ! Non, tu ne merites pas d'entrer dans une Satire : ton âme bonne, douce, ſenſible, fut-trompée, mais elle voulut toujours le bién. Sage Gu-Tro, ſi tu avais-pu te-paſſer d'Aides, tu nous ramenais l'âge-d'or.

Que dirai-je de cette Famme, qui pendant ſi-long-temps fit-partir la foudre à ſon gré ? Elle n'approchait pas du Monarq, ét cependant, que de maus elle a-faits en-ſon nom ! Avide ét preſſante, elle recevait l'or à-plei-

nes-mains; elle venait-ensuite-prier; elle employait les caresses, les larmes ... pour obtenir ... le malheur d'un Opprimé. O Monstre! ne crais pas te-derober à l'execracion des siècles! tout l'Univers te connaîtra unjour; car la gloire du nom français remplira l'Univers, ét ta honte marchera sansceſſe à-côté de la gloire de la Nation. L'Antiquité n'offre point de Monstre qui te-puisse-être-comparé, si ce n'est *Simpronia*, *Cesonie*, ou *Messaline*. O qu'il eût-été-heureus pour tes Contemporains, qu'ils eussent-eu la liberté de t'écraser contre la parois, comme la Fille encore innocente de Cesonie ét de Caligula! . . . . . 1755. 22 novemb. 198 *Lettre.*

Mais, Hibou, tu n'y-ſonges-pas? Quoi! tu penses qu'on devrait-autoriser la Satire, ét la Satire personelle! Ne vois-tu pas que tu permettrais de faire-connaître à toute la France, les noirceurs qu'un Calomniateur ne peut repandre que dans un Cercle étrait? —Un Calomniateur! Ha! je les abhorre, les vils Calomniateurs: mais j'honore les Detracteurs des Mechans. Quiconque fera une Satire, il se-nommera. Quiconque lancera ses traits dans l'obscurité, sera-reputé calomniateur, ét recherché comme tel. Mais dèsqu'on sera-nommé, l'Accusé pourra-repousser l'inculpacion par les mêmes-armes: s'il confond son Adversaire, s'il le livre à l'indignacion publique, il aura-fait un bién; il aura-decouvert un Calomniateur. Il lui sera-decerné une courone civique. Si l'Accusateur triomfe au-contraire; s'il prouve son in-

1733. 22 Novemb. 198 Leur.

culpacion, on lui decernera de-même une courone civique, comme ayant-decouvert une Peſte publique, ét le Denoncé demeurera flétri. —Quel trouble une pareille licence ne porterait-elle-pas dans la Societé? —Tu as-bién-mauvaise-opinion des Hommes, Prejugiſte, ſi tu ne crais la Societé composée que de Mechans! Hé! que me-fait que les Mechans faient-troublés dans leurs infames jouiſſances? Quoi! nous en-ſommes à ce point, que les Mechans, les Vicieus ſont-conſiderés, menagés! O temps! ô mœurs!....

Oui, dèſqu'un Richard aura-ſeduit une Jeunefille, qu'il l'aura-plongée dans le libertinage, ſi le Chéf de l'Etat le permet, moi, le Hibou, j'éleverai la voix, ét je crierai dans tous les carrefours, j'imprimerai dans ce Livre: —Tel, ô Citoyens, Tel a-ſeduit une telle Fille; il la prepare à la proſtitucion; il prive l'Etat d'une Mère-de-famille, d'une Epouse laborieuse ét feconde; il corrompt les mœurs publiques; il apoſtasie la nature ét les lois de ſon pays: Citoyéns! juſtice contre le Corrupteur! Juſtice, Citoyéns! je vous le denonce! puniſſez-le par le mepris!

Tel! ô Citoyéns, a-ſeduit cette Epouse! il a-porté la rage ét le deſeſpoir dans le cœur d'un Mari; il a-étouffé ſes cris, en-ſurprenant un ordre qui l'a-confiné dans ces demeures infamantes, où l'Innocence gemit, entre le Crime ét le Deſeſpoir. Juſtice! Citoyéns! dechirez cet Infame! interdisez-lui le feu, la terre, ét l'eau! Le voila! le voilà! c'eſt

lui! c'eſt cet Homme composé, qui jouit d'une reputacion, qui a du credit, qui remplit une charge.... Il ſe-nomme *-*. Dechirez-le, Citoyéns! qu'il ſait-traité comme le Marechal-D'Ancre (1); il le merite cent-fois davantage. 1755. 22 novemb. 198 Lettre.

Citoyéns! voyez-vous ce Magiſtrat qui ſiége ſur les fleurs-de-lis? Il a-ſeduit la Fille de cette Veuve éplorée, ſous-pretexte de lui faire-gâgner ſon procès, pour fruit de ſa complaisance ét de ſon aviliſſement: Il ſ'eſt-raſſasié d'Elle, ét ne ſ'en-eſt-plus-ſoucié: Auſſi a-t-il-enſuite-commis le crime d'être-juſte: Oui, cet Infame a-été-juſte: il a-profané la juſtice, en-étant-juſte, peutêtre l'unique-fois de ſa vie: Il avait-vendu ſa juſtice à cette Fille; elle n'était-plus à lui; il lui-devait un crime, ét il ne l'a-pas-commis! ce Monſtre a-trouvé le ſecret de profaner la Vertu, de violer Themis ellemême. Juſtice, Citoyéns! chaſſez ce Monſtre qui a-été-juſte par un crime! qui a-profané la vertu, après avoir-violé les mœurs. Juſtice! c'eſt ********-....

Voyez-vous cette grande Famme, Citoyéns? Elle a un Mari, qui a-manqué à ſon honneur ét à ſa fortune en-l'épousant; il l'aimait: Il était jeune ét aimable: Cependant, il n'a-peutêtre-jamais-eu ſon cœur, quoiqu'elle ait-feint la plûs-violente paſſion,

(1) Conchini. Il fut-traîné dans les rues, après avoir-été-maſſacré. On vit un Particulier lui plonger le bras dans le corps, le retirer ſanglant, ét le lécher.

1753. 22 novemb. 198 Lettre. pour le captiver. Apeine lui a-t-elle-été un an fidelle. Après avoir-gâgné ſa confiance, elle l'a-dupé de la manière la plûs-humiliante: elle a-eu cinq-à-ſix Galans à-la-fois: Chaqu'un fournit à ſon luxe, ſans que le Mari ſait-diſpenſé de ſe-ruiner pour elle. Elle ne menage-pas-plûs les expreſſions libres, obſcènes, que les actes de la plûs-honteuse debaûche: elle ſ'affiche avec tout-le-monde, autant qu'elle ſe-cache à ſon Mari: Veritable Meſſaline, elle veut un joli Laquais, pour amuser ſon desœuvrement. Elle a-été juſqu'à provoquer un Monſtre, dont elle ne pouvait-eſperer qu'un louis: troiscents Perſones la connaiſſent; ſon Mari ſeul ne la connaît pas. Juſtice! Citoyéns! car cette Infame élève ſes Enfans; elle élève ſon Fils; elle élève ſa Fille; elle va-mettre dans l'Etat un mauvais Citoyén, ét une Intriguante, une Proſtituée dangereuse! Juſtice ſur cette Infame! c'eſt la····. Vous la connaiſſez preſque tous: Etouffez cette Malheureuse; ou dumoins avertiſſez ſon Mari.... Je l'avertirai, moi, le Hibou, par mes cris! Il les entendra: il verrait du-moins cet article, ſ'il était-permis de le nommer.

Voyez-vous cette autre Epouse? Il faut que je vous-revèle ſa turpitude. Elle eſt ſi-impertinente, ſi-haïſſable, même pour les Hommes qui la connaiſſent, que deux de ſes Bonnes-amies resolurent de la mettre aux priſes avec un certain Abbé *Ig*···, qui lui fit un fatal present. La Mechante ne ſ'en-doutait-

pas-encore, lorſqu'une nouvelle Inclinacion ſucceda ; c'était pour un Jeunehomme : car c'eſt la Jeuneſſe que ces Peſtes publiques cherchent à corrompre ; les Hommes-faits ſont un-peu plûs-difficiles. Elle a-communiqué au Jeunehomme le fruit amèr. Quelle ſurprise, pour cet Infortuné ! La ** fut bién-humiliée ! mais elle ſongea tout-d'un-coup qu'elle pouvait encore ſauver ſa reputacion : les moyéns... que lui importait ? Elle était-brouillée avec ſon Mari, homme util, occupé : elle le recherche, le ſeduit : impardonable ſeduccion ! cet Homme devait-il avoir cette faibleſſe ?... Il en-fut-cruellement la victime ! L'Infame triomfe alors. Elle amène le Jeunehomme voir un Infortuné, qui ne regardait comme honteuse que la cauſe de ſon mal, ét non la maladie ellemême. Il ignorait encore l'horrible noirceur qui lui causait une indiſpoſicion, dont les ſuites lui ont-été-funeſtes, ét qui auraient-été-irreparables, ſans le Docteur *-**-l... Hébién, Prejugiſte, cette Famme, ſans-avoir-changé de conduite, fait aujourd'hui l'Epouse meritante ! Tandiſqu'il ne faudrait que la nommer, la demaſquer, la montrer à toute la Capitale, pour qu'on la mît dans un ſac, qu'on la precipitât dans la Seine, ét qu'on delivrât ſon Epous de l'aſſociacion repouſſante avec ce Cadavre infect !

1753. 22 novemb. 198 *Lettre.*

Je ne finirais pas : Que de Mechans, il faudrait demaſquer, parceque ce ſont autant de Serpens venimeus qui mordent cachés ſous l'herbe ! Un *Malbret*, par-exemple, qui ai-

1753. 22 Nooemb. 198 Lettre.

me le mal par goût : Ce Monſtre unjour, enviait le bonheur d'un Exempt, qui avait, dit-il, le plaiſir de jouir, aumilieu de la nuit, de la terreur de Ceux qu'il arrêtait !.... Cet Homme eſt deplacé ! O Monſtre ! tu devais-être bourreau.

Hé ! ne faudra-t-il-rién-dire, quand une Famme fauſſe abusera de la franchise & de la bonhomie ? Quand elle prodiguera des louanges inſidieuses, pour rire enſuite indecenment du plaiſir qu'a-eu ſa Victime en-ſe-ſentant-chatouiller : Ha ! cruelle Fille ! tu ne triomferas pas ! je te-demaſquerai ! tu ne triomferas pas ? je montrerai tes perfidies, ét tu feras-horreur !

Il faudrait-même aler juſqu'à demaſquer cet Homme faible, qui ne fait du mal, que parcequ'il eſt-bavard ; un *C..* par-exemple ; mais qui eſt-auſſi-dangereus qu'un mechant. Un *Q..*, dont l'indolence, la pareſſe, font plûs de tort à Ceux qui ont affaire à lui, que ſ'il était un Fripon. Un *P—i*, qui ſe-donne une morgue ; qui fait le ſevère par-ſotise ; dont le rôle infame eſt-toujours celui de denonciateur ſecret, de calomniateur de Ceux qui lui deplaisent, étc.

Je ne m'en-tiéndrais pas-là, Prejugiſte : J'indiquerais quelquefois les Hommes vertueus ét ſûrs : Je celebrerais les vertus, ét je joindrais l'*encomium* à la ſatire. Ariſtofane fut l'écrivain le plûs-util qu'eut Athènes. —Il decria Socrates ! —On decrie bién de nos jours Rouſſeau, D'Alembert, Diderot ! Peut-

on ôter à la vertu, au merite, ſon caracteriſtiq, d'exciter l'envie? Mais Ariſtofane n'en-était-pas-moins un comiq util, ét ſon genre, eſt celui qui ſeul peut ſervir de rempart aux mœurs. 1755. 22 novembe 198 *Lettre.*

Adieu, Prejugiſte! —Adieu, Hibou! Ta commiſſion, ſi on te l'accorde, pourrait bién t'être funeſte! N'as-tu-pas-vu-rire les plûs-vertueus des Hommes, lorſqu'ils apprénnent qu'il eſt-arrivé quelqu'accident à un Satiriq? —Sois-ſûr, Prejugiſte (ét c'eſt ici mon derniér trait de ſatire), ſois-ſûr que l'Honnête-homme qui rit alors, n'a-qu'une parade à l'entrée du ſac; le Coquin eſt au fond.

La Mort.

Conſole les triſtes Mortels, ô Hibou! Chaſſe de devant eux les horreurs de la mort: diſſipe le nuage ſombre, dans lequel l'enveloppent la Superſticion farouche, ét le prejugé imbecil. O Mort! tu n'es-rién. Épicure l'avait-deja-dit, ô Mort! tu n'es-rién! 50 *Juvenale.*

Ecoutez ceci, vous qui craignez la mort:

Un-ſoir que je me-promenais dans l'obſcurité. Je regardais les édifices: ils étaient changés! Je cherchais Ceux qui les habitaient, il n'y-a que vingt-ans; ils étaient-changés! Tout change, tout paſſe. Ce fut ma premiére reflexion. Mais biéntôt en-approfondiſſant cette idée, je me dis: Quoi! la mort (le neant) eſt-elle la ruine du monde? Le Malheur, la Douleur, le Deſeſpoir ont-ils fixé leur ſejour ſur la ſurface de ce Globe? Non,

1753. 22 novemb. 198 Lettre.

non, ô Mortels! ét ces anciéns Fous, mal-à-propos nommés ſages, qui ſe-ſont-creusé l'imaginacion pour chercher les causes du mal, ét les concilier avec l'idée d'un Dieu juſte ét tout-puiſſant, ont-tous-été au-loin chercher le menſonge, tandiſqu'ils avaient la verité ſous leur main. Dieu eſt-juſte, Mortels, ſi eſt-tout-puiſſant: ne cherchez pas à diſculper la ſainte Providence; il n'y-a-point de mal, ét la Mort, la Mort-même, eſt un paſſage indifferent de l'Etre ſous un mode, à l'Etre ſous un-autre mode.

Si la vie eſt un bién, la mort eſt un mal: ſi la vie n'eſt ni bién ni mal, la mort n'eſt ni bién ni mal. Or Dieu eſt-juſte ét tout-puiſſant: j'en-infère, qu'il n'y-a-point de mal. Quoi! ſous un Principe tout-puiſſant ét juſte, tous les Hommes, tous les Animaus ſouffriraient un mal auſſi-grand que la mort, telle qu'on nous la represente! L'Agneau ſerait-dechiré par le Loup; l'innocent Voyageur par l'Aſſacin; une jeune ét timide Beauté ſerait-aſſujetie à aſſouvir les fougueuses paſſions d'un Soldat feroce, d'un Maître barbare qui l'a-reduite-en-eſclavage! Non, non, Mortels! ſi tout-cela était un mal, cela n'exiſterait-pas. Le Chéf de la Nature a-tout-compenſé. Ce qui a-trompé les Hommes de tous les temps, c'eſt qu'ils ont-cru qu'il y-avait du bién: Ils ont-couru aprés ce bién chimeriq, ils ont-voulu en-jouir: mais ils n'ont-pas-conſideré, que la Nature n'ayant ni bién ni mal, on ne pouvait rendre-heureus l'inſtant actuel,

qu'aux depens des precedens, ou des ſuivans.

Sachez donc, ô Mortels, que dans la vue infinie de l'Etre-principe, être individuellement-animé, ou ne l'être que generalement, c'eſt parfaitement la même-choſe; que les maus de la vie, ſont en-juſte-proporcion avec les biéns; que c'eſt par une erreur, par une imperfeccion de notre façon-de-voir, éloignée de la Nature, que nous courons après les ſenſacions agreables: l'Homme-ſauvage, plûs-ſage que nous, plûs-proche de la Nature, ne fait-conſiſter l'agrement de ſon exiſtance que dans l'exercice, et le repos. 1758. 22 novembe 198 Lettre.

Or c'eſt d'après cette verité frappante, que la mort ou la vie des Etres eſt-abſolument indifferente à l'Etre-principe. Qu'eſt-ce-que vivre? C'eſt une manière d'exiſtance, dans laquelle on a du haut et du bas, de l'agrement, et du desagrement, du plaiſir et de la douleur. Qu'eſt-ce-que mourir? C'eſt ſubir l'équacion des deux ſommes des biéns et des maus, et demeurer à l'état d'indifference.

Ce qui fait que les Hommes civiliſes craignent infiniment la Mort, c'eſt qu'ils reſſemblent à deux Joueurs, qui toute leur vie joueraient enſemble, ſur leur propre fonds, ſans pouvoir en-prendre à d'Autres: tantôt l'un gâgne, tantôt il perd; il peut-même toujours reſter en-perte: il ſouffre alors, et ſa fureur pour le jeu ne fait qu'augmenter; elle eſt-moins-vive dans Celui qui gâgne toujours: il a-moins de plaiſir et moins de peine. Ils ceſſent de jouer: il n'exiſte pas un ſou de-

1753. 22 novemb. 198 Lettre.

plûs que lorſqu'ils ont-commencé: ét ſ'il ſe-trouve-là un Pouvoir comme celui de la Nature, auquel rién ne reſiſte, qui r'égale le Gâgnant au Perdant, les voila comme ſ'ils n'avait-jamais-joué. Il en-eſt-de-méme de la vie. Le Vivant joue continuellement de la ſomme generale des biéns: Il gâgne quelquefois: Il perd quelquefois: la Mort finit la ſeance, ét comme elle ne laiſſe pas plûs au Gâgnant qu'au Perdant, elle les égale enfin, ét leur donne le repos. Cela eſt ſi-vrai, que l'amour, le plûs-doux, peutétre le ſeul plaiſir, n'eſt pas un bién; il commence en-chatouillant; mais une cuiſſon cruelle remplace biéntôt ce plaiſir; ét lorſqu'un Homme a-ainé quelque-temps, ét qu'il recouvre ſa liberté, il ſemble qu'on lui ôte un peſant fardeau. Or un bién ne fut jamais un fardeau: C'eſt que la peine en-amour eſt-proportionnée au plaiſir: ce qui fait que tout-compenſé, ſenſacions agreables ét douloureuſes, il reſte zero.

Le Principe certain, ét lumineus auquel il faut-donc ſ'arréter; c'eſt que ſous un Dieu juſte, la ſomme des biéns ét des maux eſt ſi-parfaitement égale, que jamais elles ne ſe-depaſſent d'auqu'un côté: elle eſt ſi-parfaitement égale, que la ceſſacion de la vie ne fait-rién-perdre à l'Individu mourant, qui reſte par la mort dans un parfait æquipondium.

Sans ce principe, auſſi-certain que l'exiſtance de la Lune qui m'éclaire de ſa faible ét vacillante lumière, je defie tous les Filoſofes, tous les Theologues, de me rién expliquer du ſiſtéme

ſiſtême de la Nature. Tout implique contra- 1753.
diccion: à-tout-moment on tombe dans l'ab- 22
ſurde, en-attribuant à Dieu des qualités ab- novemb.
ſolument-contradictoires. Tantôt ſa juſtice, 198
tantôt ſa puiſſance ſera-bleſſée. O Mortels! Lettre.
voici la Verité: Ne craignez pas la mort:
elle ne vous-fera-rien-perdre; la vie ne vous-
a-fait-rien-gâgner.

Raiſonnons un-inſtant enſemble, abſtrac-
cion faite de toutes les opinions reçues, et d'a-
près ce qui frappe nos ſens. Combien exiſ-
tons-nous, dans la ſomme totale des ſiècles?
dans cette éternité de temps, qui n'a-pu-com-
mencer, et qui ne peut finir? Un-inſtant.
Hé-quoi! mes Amis, quoi! mon chèr Lec-
teur, ſi la vie eſt le plûs-grand des biens; ſi
elle eſt le ſeul bien-reel, le Dieu-père, le
Theos *ne m'aura-formé, que dans la vue cruel-*
le de me-faire-ſentir mon exiſtance pendant
quelques-inſtans, qui tous ſeront-empoiſonnés
par la vue effrayante de deux Neants, entre
leſquels je marche comme entre deux gouffres!
Je n'étais-pas-hièr; je ne ſerai-pas-de-
main!... Quelle injuſtice, quelle barbarie! et
que lui ai-je-fait? Vous, Lecteur, qui ai-
mez la vie, appuyez ſur cette idée, et vous-
verrez que Dieu ſerait le plûs-odieus des Ti-
rans. Quoi! lorſque le Tigre dechire des trou-
peaus entiers d'innocens Animaus, ce Monſ-
tre, pour ſatiſſaire la ſoif-de-ſang qui le brû-
le, trouble le bonheur et l'exiſtance de mille
Etres qui valent mieus-que lui, et Dieu l'a-
formé pour cet effet? L'Auteur d'un certain

1713. 12 novemb. 192. Lettre. * La Teorie du Sistême animal.

Livre, dit-même que c'eſt une ſouveraine ſageſſe dans l'Auteur-de-la-Nature, d'avoir-formé les Carnivores. Je le veus, que ce ſait une ſageſſe; mais non pas dans les principes admis.*

Auſſi, que de ſiſtêmes ont-inventé les anciéns Peuples, pour juſtifier la Providence de l'Etre-ſuprême! Les Uns, ont-imaginé deux Principes égaus independans, l'un Bon, l'autre Mauvais: ét c'eſt peutêtre ici la plûs-abſurde des imaginacions humaines: Ces deux Principes-égaus en-pouvoir, ét dont auqu'un des deux n'eſt tout-puiſſant, aneantiſſent la Divinité: étpuis, qu'eſt-ce qu'un Principe mauvais? qu'eſt-ce qu'un Etre qui ne veut que le mal ét la douleur; qui ne ſe-plaît qu'à voir ſouffrir? Cependant ce principe inſenſé apaſſé dans toutes les religions, par des raiſons de politique; car quel eſt l'Homme qui pouvait ſavoir ſi ce Principe exiſte? Les Greqs avaient leurs Furies, comme Zoroaſtre, ét les Perſans avaient leur Arimane, étc. a Je vais plûs-loin, qu'eſt-ce qu'un Dieu bon? C'eſt un Etre auſſi-chimeriq, auſſi-abſurde qu'un Dieu-mauvais: Dieu eſt juſte: le bon-ſens, la draite raiſon nous crient cette verité, Dieu eſt-juſte; en-vertu de ſes lois éternelles, qui ne ſont autre-choſe que l'arrangement naturel des choſes, chaque acte a un effet, ét cet effet eſt-analogue à ſa cauſe, il en-derive naturellement: Dieu n'envoie ni ne fait aux Hommes ni bién ni mal; quoique dans un certain-ſens, il ſait l'Auteur du bién

ét du mal, compensés l'un par l'autre: apeu-près comme ma sensibilité est l'organe du plaisir ét de la douleur que je puis éprouver. La meilleure, la seule prière à Dieu, ce sont des actes conformes aux effets qu'on attend; toute autre est-inutile ét ridicule. Dieu luiméme ne peut violer ses lois, parcequ'elles sont luiméme, ét-l'arrangement naturel qu'a-de-toute-éternité combiné sa sagesse infinie. Tu demandes du bién, Mortel! Fais la chose qui le doit-amener? L'Assacin qui te demande la bourse, se-met-il à-genous loin de toi, pour prier le Mauvais-principe de te l'ôter, ét de la lui envoyer? Non; il s'approche; il te-presente la douleur ét la mort; ét sûr de l'efficacité de ces causes puissantes, il tend la main, ét reçoit ton argent (1).

1753. 22 novemb. 198 Lettre.

D'Autres, comme les Metempsicosistes, n'ont-cru-pouvoir-justifier la Providence du mal apparent qu'on éprouve dans une vie, qu'en-supposant que notre Principe-animateur circulait de corps-en-corps. Ceux-ci, non moins-fous que les Autres, n'ont-pas-fait-attencion, qu'ils augmentaient la somme des maus, aulieu de la compenser: dans leurs idées, ét dans toutes les idées reçues, l'Home trouve plûs de mal que de bién dans la vie, quoiqu'il n'y-ait-reellement pas plûs de l'un que de l'autre. Si le mal surpassait un-instant, l'Home ne pourrait-demeurer dans la carrière

(1) Ceci montre combién la doctrine des *Je*....., sur une certaine liberté de l'Homme, était-fondée en-raison, quoiqu'en-disent les *Ja*.....

1753. 22 novemb. 198 Lettre.

de la vie; il la quitterait. Mais peut-il arriver que le mal ſurpaſſe? Voici ma reponſe: Dans le regime ſocial, où les efforts des Eſprits ét de la ſagacité de tous les Hommes de plusieurs ſiècles reünis, ont-creé des jouiſſances non-naturelles, c'eſtadire, qu'il n'auraitpas-été-poſſible à l'Homme le plûs-inventif de ſe-procurer ſeul, ni même à-l'aide d'une ſeule ſocieté, il doit auſſi, pour contrebalancer ces jouiſſances, y-avoir des maus qui excèdent ce que l'Home peut ét doit naturellement-ſouffrir de la nature; ét cela eſt-vrai tant au-fisiq dans les maladies aigües, qu'au moral, par les paſſions extrêmes (1): *L'Homme civiliſé depuis longtemps, éclairé, inſtruit, avec cela doué d'organes ſubtils, delicats, qui portent dans ſon ſang le feu des paſſions exaltées des Auteurs-de-ſes-jours, un tel Home eſt un Etre tout-particuliér, ét qui doit l'être: ét come de pareils Individus ont des plaisirs preſqu'ineffables, ils ont de-même, ét au même degré, des peines dechirantes ét cruelles, qui peuvent leur rendre l'exiſtance abſolument-inſuportable. Mais la Nature n'en-eſt-pas-moins-juſte, ét il n'eſt*

(1) (Au fisiq, au moral, au politiq, au libre, au forcé, cette règle eſt la même; Qu'un Homme ſorte d'un cachot, où il a-été-detenu cinq-ans; qu'il ſe-retrouve libre, dans un endrait, une chambre, une maison, une rue où il a-eu du plaisir, il ſent-auſſitôt ſon âme ſoulevée par un fleuve-de-volupté, de jouiſſances; tout ce qu'il n'a-pas-éprouvé pendant cinq-ans, ſemble s'être-accumulé en-un-inſtant pour l'inonder.... Prenez un Malade, tiré d'une maladie deseſperée; avec quelle volupté il voit la rue, le pavé, les maisons, les Hommes, à ſa première-ſortie! Tout s'eſt-ramaſſé, il n'en-perd-rién, par la vivacité de ſes ſenſacions.) [*Paranèse du Hibou.*

pas-besoin d'une-autre vie, pour établir la compensacion. —Mais, dira le Pitagoricién, n'y-a-t-il pas des Etres conſtanment-heureus? —Oui, il eſt des Hommes qui paraiſſent jouir d'une proſperité non-dementie: Mais, ét j'en-appèle à Tous-ceux qui reflèchiſſent, ils la ſentent ſi-faiblement, qu'elle ne les fait-preſque-pas-ſortir de leur équilibre; ét ce qu'elle a-quelquefois audeſſus, elle l'a auſſi-ſouvent audeſſous: ces Gens ne varient que peu; ils ſont entre les deux tropiqs; leur temperature ne change que très peu-de-chaque-côté de leur équateur, ét les ïeus inattentifs les craient toujours au même point; un Homme qui n'a-jamais-été-malade, ne jouit pas comme Un-autre du plaisir d'être en-ſanté. —Mais, n'y-a-t-il pas des Gens que le malheur accâble; qui ſemblent nés pour ſouffrir; qui languiſſent dans la misère; qui ſont-incommodés; des Infortunés, qui, pour un crime qu'ils n'ont-pas-commis, languiſſent dans les cachots, etc.a? Oui, Metempſicoſiſte, il y-a de tout-cela, ſans que la juſtice de l'Etre-ſuprême ſait en-faute, ét que l'équilibre ſait-alteré: Un principe certain, c'eſt que l'équilibre ne peut l'être: mais come tu ne l'admets pas, il faut te le prouver: heureusement que ſur cette matière, tout Homme eſt-juge competent, ét qu'il ſuffit de rentrer dans ſon propre cœur, d'étudier les Hommes avec leſquels on vit. D'abord, examinons les Valetudinaires. Ce ne ſont-pas-eux qui ſont les-moins-attachés à la vie: ils la trouvent donc agreable? Et la raison?

1773 22 novemb. 198 Lettre.

1733. 22 Novemb. 198 Lettre.

C'eſt qu'ils ont de bons intervales, ét qu'ils les ſavourent bién-autrement qu'un Homme toujours-ſain, qui ſe-porte-bien ſans le ſentir ét ſans y-penſer. Je ne pretens-pas-dire qu'ils ſaient-auſſi-heureus qu'un Homme qui eſt-bién-conſtitué; ce Derniér a du haut ét du bas plûs-qu'eux: mais huit-jours de maladie le rendent plûs à-plaindre qu'un Valetudinaire ne l'eſt en-dix-ans: Ce que je dis, c'eſt que le Valetudinaire n'a-pas-plûs-de-bién que de mal; ét que ſi j'avais du doute, ce ſerait en-faveur du bién: Car ſ'il avait plûs de mal que de bién, en-depit de tous les raiſonnemèns des Moraliſtes, il ſe-donnerait la mort. —Que dites-vous-là! n'avons-nous-pas des inſtans, où notre exiſtance comporte reellemènt plûs de mal que de bién? —Oui; mais, ét l'eſperance qui ſe-met dans l'autre baſſin, pour faire le contrepoids? Otez-la, ét vous verrez ſi l'Homme y-tiént! l'Animal-méme au-deſeſpoir ſe-donne la mort. Si j'ai-detruit votre objeccion pour les Valetudinaires, celle relative aux Pauvres n'eſt plus qu'une bagatelle. Le Pauvre n'a qu'une paſſion, qu'un deſir, il ne forme qu'un vœu, ét ſa téte n'eſt-pas-embarraſſée d'autre-choſe, c'eſt d'étre riche. Mille idées le diſtraient encore; l'amour, le vin, l'ignorance, étc. Mais le Riche! que de ſoins! à-l'excepcion des années de la jeuneſſe, quelle vie! l'ambicion, la folie, l'avidité, l'orgueil, la vengeance, la jalouſie, l'envie, ſont autant

de monſtres qui lui rongent le cœur: ét ce n'eſt pas-tout, il a une Harpie, auprès de laquelle Celeno *n'était-rién; une Harpie qui corrompt toutes ſes jouiſſances; qui diſtile ſur tous les momens de ſa vie un poiſon lent ét corroſif, le Degoût. Le Pauvre au contraire eſt peu-delicat pour les amuſemens, comme pour la nourriture; les plûs-groſſiérs le diverтiſſent, le font-treſſaillir de plaiſir: Voyez-le danſer au ſon de la cornemuſe, tandiſ-que les airs les plûs-voluptueus d'Italie, les morceaus les plûs-énergiqs de Gluck, les plûs-gracieus de J.-J. ét de Piccini font-bâiller un Millionnaire! Tout eſt-ſpectacle, tout eſt-plaiſir pour le Peuple, juſqu'aux execucions. Le Riche, qui, malgré lui, contribue à l'équilibre (loi ſacrée de la Nature!) ſ'eſt-autant-interdit de* bas *plaiſirs, què le manque-de-moyéns en interdit de* hauts *à la Populace. Encore y-a-t-il cette difference en-faveur des Pauvres, qu'ils ſe-privent de certains plaiſirs, ſans en-avoir-perdu le goût, ni l'eſpoir de les obtenir unjour; aulieu que le Riche a pour ceux dont il ſe-prive un penible dedain. La carrière eſt-inmenſe pour le Pauvre: elle eſt-bornée pour le Riche. Ce Derniér, d'ailleurs, reſſemble à l'Homme toujours-en-ſanté dont je parlais toutal'heure; il ne ſent qu'à-demi le bonheur d'être-riche: il faudrait-avoir-été-pauvre, avoir-langui dans la miſère, pour ſentir la jouiſſance delicieuse de pouvoir, que donne la fortune. Mais tout-cela prouve ma theſe: Qu'eſt-ce qu'avoir-été-pauvre, miſe-*

1755. 22 novemb. 198 Lettre.

1713. 22 novemb. 198. Lettre.

rable? ſinon être-deſcendu autant audeſſous de la ligne-d'égalité, qu'on peut enſuite naturellement remonter audeſſus.

—Mais l'Innocent aux fers, dans un cachot? —Il eſt-moins-malheureus que le Scelerat, ét je ne parlerai [illegible] de ce Dernier: Je conviéns que c'eſt ici le point le plûs-difficil. Si je dis au Scelerat futur, qu'il n'eſt-pas-plûs-malheureus qu'un-autre-Homme, il eſt à-craindre que je ne l'encourage. Si je dis que, dans l'état-de-ſociabilité, la ſcelerateſſe eſt une des compenſacions-abſolument-neceſſaires; qu'il eſt-impoſſible, qu'ayant-donné aux biéns tant de valeur, il ne ſe-trouve pas des Hommes qui veuillent les ravir; les Riches diront que je ſuis mauvais citoyén moiméme. C'eſt pourtant la verité, que ces deux principes. Tous les Hommes n'ont-pas la méme capacité, les mémes occasions de ſe-procurer l'aiſance: Ceux qui la desirent le-plûs, ſont quelquefois Ceux qui ſe-trouvent-placés dans des circonſtances qui les en-éloignent davantage. Alors ces Homes ſouffrent cruellement: C'eſt une ſoif continuelle qui les dévore. La fontaine eſt-là; l'échafaud eſt à-côté; ils craignent l'échafaud; mais la ſoif n'en-eſt-pas-moins-brûlante: Ils tâchent de la ſatiſfaire ſans-peril, en-ſe-cachant. Mais admirez ici méme les compenſacions de la Nature! C'eſt qu'un Homme apporte toujours plûs de ſoin à cacher ſon premier crime: il ſemble enſuite ſ'y-accoutumer, ét que l'horreur en-eſt-diminuée dans les Autres; il ſemble, dis-je, qu'ayant-

deja-merité plusieurs-fois la peine portée par la loi, il ſe-donne à luiméme moins de valeur: Il ſemble qu'il penſe tout-bas : Si l'on m'avait decouvert, je ne ſerais-deja-plus ; tout ce que je fais apresent, eſt un gain clair pour moi ; j'ai-été au-pair avec la Societé par mon premiér crime... Sans faire formellement ce raisonnément, tous les Scelerats ſe-conduisent comme ſ'ils l'avaient-fait: Et c'eſt ce qui doit les faire-trembler! Il eſt-impoſſible qu'ils échappent. Je vais citer ici en-exemple un Scelerat fameus : c'eſt Des-Rues. Il avait en-apprentiſſage pour l'épicerie un Jeunehomme qui appartenait à des Gens aisés ; le Scelerat forma le deſſein d'en-tirer de l'argent, mais d'une-maniére digne de lui. Preſque tous les jours il alait ſe-plaindre aux Parens de la conduite de leur Fils : le Jeunehomme recevait tous les jours des remontrances. Il en-était-ſurpris ; ſon Maître paraiſſait content de lui, ét ne lui fesait jamais la plûs-legére reprimande. Quand le Scelerat eut-ainſi-tout-preparé, le lendemain d'une correccion qu'il avait-engajé les Parens à faire à leur Fils, il ala les trouver d'un air couroucé : —Reprenez votre Enfant, leur dit-il; je n'en-veus plus : il eſt-forti ce-matin de chés moi, aprés m'avoir-volé 25-louis-. Les Parens audeſeſpoir, prièrent le Maître de garder le ſilence ſur cette accion ; ils lui en-remirent cinquante, avec promeſſe de faire-enfermer leur Fils. Mais jamais on n'a-entendu-parler de cet Enfant infortuné, ét il y-a cent contr'un

1753. 22 novemb. 198 Lettre.

1753. 22 novemb. 198 Lettr.

à mettre, que le Scelerat l'avait-aſſaciné, pour avoir les ving-cinq-louis pretendus volés. Le ſuccès de ce crime, a-rendu Des-Rues moins-circonſpect, plûs-hardi, lorſqu'il a-commis les autres..... Mais revenons au point qu'il ſ'agit d'examiner, Si le Scelerat eſt dans l'équilibre parfait, comme les autres Hommes. Pour decider cette queſtion, il ſuffit d'examiner les deux extrémes du crime ét du ſupplice. Par le crime, le Scelerat ſecoue le joug de toutes les lois ſociales ét ſ'enrend-independant: il heurte avec violence les droits de tous les autres Hommes; il les bleſſe; il ſ'inmole leur exiſtance: Par la punicion, la Societé outragée le ravale autant audeſſous des autres Homes, qu'il ſ'eſt-inhumainement-élevé audeſſus: elle inmole la vie de ce Scelerat, non à la vindicte, comme le disent mal-apropos certains Legiſtes, mais à la terreur des autres Mechans, ét à la ſureté du commun des Hommes: ce n'eſt pas la mort qui eſt le ſupplice, c'eſt la douleur qui la precéde: ſi certaines idées ſuperſticieuses étaient vraies, auqu'une Puiſſance humaine n'aurait-droit-d'infliger la peine-de-mort: mais comme l'état qui ſuit eſt-indifferent à l'Auteur-de-la-Nature, ét méme à l'Individu, la Societé peut retrancher de ſon ſein, comme nous pouvons tuer le Serpent dangereus, ét le Chién enragé; comme nous pouvons-méme-tuer les Animaus innocens pour notre nourriture; car nos droits vont bién auſſi-loin que ceux des Loups ét des Tigres, des Lions ét des Pantéres.

Mais ce que l'on peut dire deplûs, c'eſt que la manière de vivre du Scelerat eſt une tempête continuelle: ét comme il la prefère au calme, c'eſt ſon affaire, ét l'æquipondium n'en-eſt-point-bleſſé. Ainſi un Scelerat eſt ſcelerat, parcequ'il aime les mouvemens violens: il l'eſt par les circonſtances qui lui ont-fait-prendre un genre-de-vie; car il eſt-toujours-difficil d'en-changer, ét de rompre les habitudes. L'éducacion le peut; des motifs puiſſans le peuvent: les imaginacions vives, qui ſont les plûs-faciles à gouverner, dans le regime ſocial, feraient les plûs-dangereus des Homes, ſ'il n'y-avait-point de lois; ils commettraient, non par-mechancete, mais par-emportement, par-fouçade, les accions les plûs-nuisibles aux autres Hommes. Mais je me-trompe en-disant, S'il n'y-avait-point de lois; car il faudrait encore qu'il n'y-eût-point de vengeance particulière à craindre. Je ne ſais pourquoi on ſ'eſt-avisé de faire une honte de la couardise. Il eſt-certain, qu'elle eſt l'effet de la perfeccion des organes ét d'un jugement ſain, toutes-les-fois, qu'il ſ'agit de ſe-venger d'une injure-de-prejugé, ét d'exposer par-là ſa vie ou ſon repos. C'eſt-autre-chose, lorſqu'elle eſt une lâcheté, comme quand on fuit devant l'Ennemi-publiq, dans une bataille: car alors, elle eſt-ſouvent un manque-de-jugement; parcequ'elle eſt-ordinairement la cause de la mort qu'on veut éviter, étc.[a]

1755. 22 novemb. 198 Lettre.

Il n'y-a-donc-pas-d'Homme au monde, pas d'Animal vivant, dans quî les deux ſommes

1758. 22 Novemb. 198 Lettre.

des biens ét des maus ne faient-égales: mais il ne s'ensuit-pas-de-là, que cette égalité existe dans tous les Individus de la même manière. J'en-ai-établi-plusieurs: Une toute-unie, qui est celle des Gens qu'on nomme heureus: Une où tout est-extrême, comme chés les Scelerats, ou chés les Hommes qui ont l'imaginacion fougueuse ét les passions indomptables: Une qui est pour-ainsi-dire toujours au plus-bas-degré; telle est l'égalité des Valetudinaires. Il y-en-a-encore-une-autre, c'est l'égalité des Gens qui éprouvent de grands-malheurs; des maladies aiguës, une fausse accusacion, qui les conduit à l'échafaud, qui les fait-renfermer dans un cachot, étc.[a]

*Mais c'est de cette dernière espéce d'*æquipondium, *que je pretens tirer la plus-forte preuve que la Mort n'est-rien: car si elle était un grand-malheur, ce qui nous y-achemine ferait un grand-mal. Mais si la mort n'est-rien, on voit que la Souveraine-Justice n'est-pas-plus-blessée, quand une poutre m'écrase; quand un Mechant en-credit me-fait-enfermer, ét me-reduit au-desespoir; quand deux Faus-temoins me-font-expirer sur la roue; quand la goutte me-fait-jeter des cris; quand un Cancer me-ronge; que lorsqu'un Tigre se-jete sur un Cerf, ét le dechire; un Tiercelet sur une Alouette, ét la mange. Ce sont des accidens; ce sont des évènemens possibles, qui arrivent, qui nous étonnent, parcequ'ils sont-moins-ordinaires; mais qui au-fond, ne sont-pas-plus-malheureus que de mourir d'une fluccion-de-poitrine,*

ou de s'éteindre vieillard. —Vous confondez la roue avec la goutte, avec une poutre qui m'ecrâse! mais le cas eſt-bién-different! —Prejugiſte! la nature eſt la nature, ét non le prejugé.... Si la mort était un mal, le plûs-heureus des Hommes ſerait Celui qui vit le plûs-longtemps. Demande à ce Nonagenaire, ſ'il ſe-trouve-heureus? 1753 22 novembre 198 Lettre.

O mes Concitoyéns, perſuadez-vous, je vous en-conjure, de cette utile verité: La Mort n'eſt ni un mal, ni un bién: elle eſt un état d'indifference pour toutes choſes: état dont il n'eſt-auqu'un de nous qui ne ſe-ſait-approché pendant ſa vie: l'avez-vous-trouvé-penible? Pour moi, le Hibou, qui ai les paſſions trèsvives, ét qui n'ai-éprouvé ces état, pour la premiére-fois, qu'à trenteſept-ans, je vous dirai, qu'il fut une conſolacion; ét que je m'écriai: —Ha! je reſpire enfin!

—Mais, il eſt-util, me dira un Prejugiſte, que les Hommes craignent la mort; c'eſt un reſſort entre les mains de Ceux qui les gouvernent-. Pauvre Homme! ſi Ceux qui gouvernent n'étaient pas des Hommes euxmémes, il pourrait leur être-avantageus, que l'Homme craignît la mort, pour les gouverner à-leur-aiſe. Mais comme ils ſont-hommes auſſi, en-ayans euxmémes cette fatale erreur, ils perdront en-repos, en-contentement-interieur, ce qu'ils gágneront en-faeilité à gouverner. Et voila ce qui eſt-reſulté, dans les fauſſes religions, des terreurs de la ſuperſticion: elles n'ont-ſervi qu'au premiér Fourbe qui ne

1753. 12 Novemb. 198 Lettre.

les avait pas ; pour tous les Autres, c'était jeter dans la rivière l'eau du paniér qu'on y-retiént plongé. Tout ſe-compenſe ainſi. Lé mieus ét le plûs-ſûr, c'eſt de dire aux Homes la verité. C'eſt un mauvais-proverbe, que celui, Toute verité n'eſt-pas-bonne à dire; *il n'a-jamais-été un adage que chés les Fripons : Il eſt-vrai, comme diſait Duclos, Qu'il n'y-a-pas un Honnêtehomme qui n'ait-été-fripon aumoins une-fois en-ſa-vie; ét pas un Fripon qui n'ait-été cent-fois Honnêtehomme dans la ſiénne: mais il n'a-jamais-été-util au Genre-humain d'être-trompé. De tous les* accraires *qu'on nous a-faits, depuis que le Genre-humain a-quitté les forêts, ét ſ'eſt-civiliſé, celui qui nous a-fait-craindre la mort, eſt le plûs-préjudiciable. Deja quelques Particuliérs éclairés ont-eu la force de ſecouer ce préjugé, qui met l'Home audeſſous de la Brute, ét le rend plûs-à-plaindre ét plûs-infortuné qu'elle ; une ſaine filoſofie doit-tâcher de reparer le mal : parceque les Hommes qui ont-les-premiérs-établi cette crainte puſillanime ét fauſſe, qui l'ont-appuyée ſur les motifs qu'ils ont-cru les plûs-propres à la rendre forte, n'ont-conſideré que l'avantage momentané qu'ils en-retiraient : Ils reſſemblaient au Paysan qui, aujourd'hui fermiér d'un Seigneur, cherche à étendre des droits, dont ſes Enfans ſeront unjour accâblés : Ainſi les premiérs Legiſlateurs qui ont-cherché à faire de la Mort un monſtre redoutable, ſ'y-portaient avec d'autant plûs de ſecurité, qu'ils en-avaient euxmêmes une*

idée bién-différente, ét qu'ils ſe-reposaient ſur ce raiſonnement ſi-naturel, Tu me dis que la mort eſt telle ét telle chose: mais comment le ſais-tu?... Ils ignoraient, ou n'ont-pas-fait-attencion, que la frayeur ne raisone jamais: que les plûs-grands Eſprits, les plûs-juſtes, ſont comme écrâsés par le poids d'une opinion inculquée dans leur enfance, ét devenuë univerſelle. Cependant, rién de plûs-ſimple ét de plûs-naturel que ce raiſonnement, Qui te l'a-dit? Qui le ſait? Le raiſonneur de la juſtice de Dieu, qui ne peut rendre malheureus ſes Enfans, eſt un peu-plûs-recherché, il demande plûs de connaiſſances: mais le premiér eſt à-la-portée d'un Enfant. Eſt-il dans le monde, un Homme qui ſache ét qui puiſſe ſavoir ce qui eſt hors de la portée de nos ſens? Non ſans doute. Tout Homme qui viéndra vous apprendre de ces choſes-là, regardez-le à-coup-ſûr comme un Fourbe. Y-a-t-il-méme, à-proprement-parler, un Home qui ait beaucoup plûs d'eſprit qu'Un-autre? Non. Qu'eſt-ce-qu'un Sot, une Tête-vide? C'eſt un Homme dont les idées ſont-éparpillées, incoherantes, ou parcequ'il ne ſ'eſt-jamais-habitué à reflechir, à y-mettre de l'ordre ét de la liaiſon, ou parcequ'il n'en-a-pas la capacité. Qu'eſt-ce-qu'un Homme-d'eſprit? C'eſt un Individu qui profite de toute ſa faculté-de-penſer, d'imaginer; qui n'en-perd rién, ét qui fixe par l'écriture les idées rapides qui ne laiſſent auqu'une trace dans la tête des Sots qui les ont-eues comme lui. Tous les Hommes ont a-

1755 ſi 22 novembr 192 Lettre

1752. 22 Novemb. 192 Lettre.

peuprès la méme dose d'eſprit: mais tous n'en-font-pas-usage. Mais il n'en-eſt-auqu'un, ét il n'y-en-aura-jamais, qui ait-ſu les choſes audeſſus de la portée de l'Homme; audelà des termes où les ſens peuvent atteindre: Quiconque viéndra nous dire de ces choſes, nous pouvons lui repondre hardiment: Tu en-asmenti, dis-tu-vrai: C'eſt alors qu'un noble orgueil doit ſ'emparer de nous, ét qùe fiérs de notre raiſon, de notre égalité, nous devons penſer, ét dire, Tu n'en-ſais-pas-plûſ-que moi.

Revenez donc des craintes de la mort, ô mes Contemporains! Abandonnez-vous avec ſeourité à la providence du Souverain-Etre: Ne craignez ni bién, ni mal: vous pouvez-faire votre ſort: Evitez les extrêmes: medio tutiſſimus ibis, *dit un Poéte*. L'état qui vous attend, eſt un état-d'indifference: Un Dieu juſte, ne peut vous rendre-malheureus; car alors il faudrait qu'il fût-paſſionné; un Etre-juſte ne l'eſt-jamais. Je ſais-bién que la Nature abhorre la mort, la deſtruccion, la diſſolucion: mais c'eſt moins la mort, que la douleur qui l'accompagne: Rentrez en-vous-méme, ét vous ſentirez que c'eſt la verité. La douleur qui precéde la mort, qui accompagne ce qui peut la cauſer, eſt comme une barriére, poſée par la Nature, entre la mort ét la vie: la neceſſité de cette barriére, prouve la verité de ce que j'avance: ſi la mort était un mal, il aurait-ſuffi d'elle-ſeule, ſans la douleur: C'eſt ainſi que la Nature, a-mis un attrait aux alimens; une peine, une ſouffrance graduée à*

* Ovide: c'eſt Febus parlant à Faeton.

leur abſolue privacion, qu'on nomme faim et ſoif: ſi la vie était le ſouverain des biens, il aurait-ſuffi que l'Homme le fût; mais comme c'eſt une chose indifferente, la Nature ne ſ'en-eſt-point-rapportée aux Etres-vivans et intelligens; elle a-mis en-eux un double aiguillon, pour qu'ils fuſſent-forcés de ſe-conſerver le temps convenable. Ce temps paſſé, elle émouſſe l'aiguillon, et l'Homme ſ'éteint. Pour la reproduccion de ſes Semblables, la Nature a-de-même-donné à l'Homme, ainſi qu'à tous les autres Animaus, le double aiguillon-du-plaiſir, du deſir, et d'une ſorte de douleur, de langueur, de fureur dans certains Etres. Auqu'un n'eſt-indifferent à cet acte ſacré: Quelques-uns en-abusent; et pour reparer l'équilibre, la Nature les en-fait ſouffrir ſur-le-champ: jamais l'abus de la Nature ne reſte un-inſtant ſans recevoir la punicion: il eſt-impoſſible même que cette peine ſait-differée ou omiſe; elle eſt le resultat de lois neceſſaires: mais ce n'eſt-pas pour ſe-venger que l'Auteur-de-la-Nature nous punit; c'eſt pour nous conſerver. La douleur que causent les coups, les bleſſures, etc.a, a un double motif; elle avertit l'Etre-animé de porter du ſecours à cette partie, de la menager; elle eſt l'effet du travail de la Nature, qui cherche à retablir le desordre des parties froiſſées; et elle ne peut le faire que par le mouvement; Un Etre-vivant qui ne ſentirait pas les coups ſerait-bientôt-detruit: or c'eſt une perfeccion de la Nature de conſerver, tout-comme d'avoir-formé.

1753. 22 novemb. 198 Lettre.

1753. 22 novemb. 198 Lettre.

Soit que nous vivions, ſoit que nous venions-à-mourir, nous ſommes également aux ïeus de l'Etre-principe: rién ne ſ'aneantit: C'eſt un leger changément qui ſe-fait dans un mode de la ſubſtance univerſelle: nous étions de telle façon; nous ſommes enſuite de telle-autre. Animés, nous ſentons le plaisir ét la douleur: Inanimés, nous ne ſentons rién: mais la Nature, ſage calculatrice, a-tout-arrangé de-manière, que les deux ſommes du plaisir ét de la douleur, ſont dans les Etres animés, égales à zero.

—Comment le ſais-tu? me dira-ton? —La raison me le dit. Je defie aucu'un Etre-vivant de mètre d'accord la juſtice de Dieu, avec ce qui eſt, ce qui ſe-paſſe, d'une-autre-manière. Voyez toutes les folies qu'ont-débitées les Hommes là-deſſus! Si-donc le Souverain Etre n'a-laiſſé à notre raison, que cette conjecture ſeule qui reponde à tout; il faut neceſſairement qu'elle ſait la vraie.

J'ai-dit tout-al'heure, que les Legiſlateurs n'avaient-conſideré que les avantages de la crainte de la mort. Emporté par la rapidité de mes idées, j'oubliais de parler de ſes inconveniens. Mais il n'eſt Perſone qui ne les ait-ſentis. Cette crainte empoisonne les plus-doux inſtans de la vie: elle eſt ſurtout cruelle pour les imaginacions vives, ét les cœurs doués d'une ſenſibilité exquise. Quelle horrible ſpectable, que celui d'avoir ſans-ceſſe devant les ïeus, depuis l'âge-de-raison, l'idée d'une deſtruccion douloureuse, d'y-être à-tout-

moment rappelé par la mort de ſes Proches, de ſes Amis, des Indifferens? Un Cherakée, *qui regarde la mort comme un repos; qui ſe-crait-honoré de manger le corps de ſon Père; qui met toute la douceur de ſes eſperances à être-unjour-mangé par ſes Fils, n'eſt-il-pas-plûs-heureus qu'un European? Ce Sauvage, qui, ennuyé de vivre, ſe-fait-enterrer juſqu'au cou, ét ſe-fait-étrangler par ſes Fils, aprés leur avoir-fait un diſcours-d'adieu, n'eſt-il-pas-plûs-heureus que nous? Il ne craint-pas la mort; il n'a-pas-toujours devant les ïeus cet épouvantail, qui nous rend éternellement enfans. Quoi! les Hommes ſont aſſés-fous pour craindre ce qu'ils ne peuvent empécher, ce qui eſt-inevitable? Mais ſ'ils avaient-eu la moindre ombre de filoſofie ou de ſens-commun, c'eſt à la braver, qu'ils auraient-du-mettre leur étude. Loin de-là! les Hommes les plûs-graves, comme de vrais Enfans, ont-fondé ſur cette crainte l'obſervacion des lois, ét preſque toute la morale! Quelle baſe! eſt-il ſurprenant qu'avec une pareille idée, les mœurs ſaient-ſi-corrompues? La Nature, plûs-forte que le prejugé, fait-oublier la mort, precisement à Ceux qu'il ſerait-neceſſaire qu'elle retînt. Dans les affaires ordinaires de la vie, on ſe-conduit comme ſi l'on était inmortel: ce qui eſt un bién..... O Vous qui gouvernez, cherchez aux Coupables une-autre-peine que la mort; faites-leur-reparer le tort qu'ils ont-fait à la Societé, aulieu de les envoyer jouir du repos ſacré, reservé aux Rois-*

1753. 22 novemb. 198 Lettre.

mêmes qui ont-rendu leurs Peuples heureus.

Viéns, ô mort, quand tu voudras ! le Hibou t'attend. Il a-eu du bién ét du mal, du plaisir ét de la douleur; ſomme toute, il ne ſait qui l'a-emporté; il faut que la difference ſait bién-petite ! Viéns donc, ô mort, quand tu voudras; tu ne peus que lui apporter le repos !... Etre-ſuprême, je ne vous demanderai pas d'en-rendre l'entrée peu-douloureuse; mes accions vous font cette prière; je ſuis ſobre; je modère d'autres paſſions; je m'éteindrai, comme un Homme dont la mort n'eſt-point-forcée par des peines extrêmes, filles de plaisirs exceſſifs !

(O mes Enfans! je ne puis-juger ce que je viéns de joindre-là aux Lettres de mon Frère-Edmond ! il y-a du bon, du conſolant : peutêtre eſt-ce la verité : mais je n'ose le juger; car je me-mefie de G.-D'Arras !)

1753. 23 Novemb. 199 *Lettre.*

199.me) (*Urſule, à Fanchon.*

[Elle tâche de gâgner ma Famme au-ſujet de Lagouache, par des diſcours trompeurs.]

Grâces au Ciel, ma chère Sœur, après toutes mes peines, je reſpire enfin, puiſque le Marquis ét le Conſeiller ſont-mariés tous-deux! je n'y-penſe-plus. Il n'y-avait-pas que ces Partis-là dans le monde : peutêtre n'eſt-ce pas en-épousant des Gens qui ſe-craient au-deſſus de nous, qu'on peut eſperer de vivre heureuse en-menage; j'ai-toujours ouï-dire, que la douce égalité aſſortiſſait bién-mieus. C'eſt le cas où je me trouve, ét je t'avouerai, que je prefère un Mari, auprès duquel je

n'aurai-pas-toujours le rôle d'une Obligée: il me ſemble qu'il n'y-a-rién de ſi-fatiguant, à-la-longue, que ce perſonage-là, ét qu'il ſuffit ſeul pour rendre une Famme très malheureuse. Je trouve ici un jeune Peintre, ami de mon Frère, eſtimable, rempli de belles qualités ét de talens, auquel je desirerais de m'unir, ſi c'eſt, comme je le penſe, le bon-plaisir de nos chérs Père-ét-Mère. Il ſe-nomme m.r Lagouache, ét il eſt de très bonne-Famille. 1755. 23 novemb. 199 Lettre.

Je te-dirai, que ma rupture avec le Marquis ne les a-pas-brouillés mon Frère ét lui; loin delà, ils ſe-voient tous les jours; ét comme mon Frère demeure à l'étage audeſſus de moi, il ne ſ'en-paſſe guère que je n'aie leur visite. Je me-conforme à l'usage du Grand-monde, avec le Marquis, ét je lui parle, comme ſ'il n'était-rién-arrivé entre nous*. De-ſon-côté, il me debite des galanteries d'usage, ét qui ne ſignifient rién; je les reçois avec des expreſſions de la même valeur: mais comme il eſt le plûs-riche ét le plûs-puiſſant, il ſ'avance quelquefois davantage, ét il me disait un de ces jours: —Crayez, mademoiselle, que ſ'il avait-dependu de moi, vous ſeriez mon épouse, ét que ſans la tromperie qu'on m'a-faite, en-me-perſuadant la mort de mon Fils, jamais je n'aurais-eu la complaiſance de me-conformer aux vues de ma Famille. Dans le fond, je ſais tout ce que je vous dois: la moitié de ma fortune ne m'acquitterait pas avec vous: Auſſi, brûlé-je d'envie de faire pour vous tout ce qui dependra

* *V.* 67 pag.

1755. 25 Novemb. 199 Lettre.

de moi. Je voudrais que vous euſſiez un carroſſe, un domeſtiq, une maison. Je puis, ſans deranger mes affaires, mettre à cet objet, ſoixantemille-francs par-an, ét vous m'obligeriez de prendre ce train-de-vie, qui vous conviént, comme à la Mère de mon Fils. Car certainement, ſi je n'en-ai-pas-d'autre, ou que mon Epouse ne me donne que des Filles, il ſera mon Heritiér, ét j'aurai, pour cet effet, recours à la bonté du Prince. Il n'y-aura auqu'un obſtacle à-craindre du côté de ma Famille; car mon Père ét mes deux Oncles ſont dans les mêmes ſentimens; je ſuis le dernier Mâle de ma maison. Ainſi, je voudrais que vous priſſiez dès-apresent un ton, qui accoutumât tout-le-monde à voir dans la Mère de mon Fils une Famme du premiér merite. Votre beauté ne vous donnera que des Admirateurs, ét auqu'un Detracteur, après vous avoir vue, n'osera ouvrir la bouche; vous êtes ſi-parfaite en-appas ét en-grâces, que ſans-avoir les puiſſantes raisons que j'allègue, ſans-amour pour vous, ſans-desirer de retour de votre part, je vous offriṛais encore les mêmes choses, pour mettre dans un jour digne d'elle, une Famme propre à faire l'ornement de la Societé, lorſqu'elle voudra s'y-montrer-.

Il fait-plûs; il me preſſe, il preſſe mon Frère d'accepter ces proposicions. Mais je ne vois pas que je doive le faire; dumoins juſqu'à ce qu'il y-ait-lieu de craire que le Marquis n'aura-pas-d'autre Fils: Car pourlors, com-

me il le dit, ce ne ſerait pas de lui que je recevrais, ni pour lui que je brillerais; tout-cela n'aurait que mon Fils pour objet. Un Enfant de ce rang-là, ſ'il obtenait celui de ſon Père, meriterait, exigerait-même que ſa Mère eût un train convenable, ét qu'elle ne demeurât pas dans une obſcurité dont il aurait à rougir. Tout-cela me met dans un furieus embarras! D'un côté, mon cœur me ſollicite pour un établiſſement où je ſerai-tranquile, mais privée de mon Fils: de l'autre, je vois l'aiſance, une vie diſſipée, bruyante-même, qui n'eſt pas-ſans-attrait, mais qui pourrait-offrir un côté desavantageus aux ieus des Critiqs ſevères. Je crais que pour éviter les dangérs de toute eſpèce que je prevois, il vaudra-mieus me-marier. Je te-prie, chère Sœur, d'entoucher un mot à nos bons Père-ét-Mère, ét de les engajer à m'envoyer leur aveu, pour m'en-ſervir, en-cas d'un avantage reel à mon égard, ét de l'avis de mes Amis.

200.me) (*Reponſe de Fanchon.*

1753. 1 decemb. 200 *Lettre.*

[Ma Famme expoſe les preſentimens de nos Parens ſur les malheurs qui menacent Urſule ét Edmond.]

Vos deux dernières Lettres, chère Sœur*, dont une m'eſt-venue par-renvoi de m.me Parangon, ont-été-vues de mon Mari, quoique ce ne fût-pas mon intencion. Je ne ſaurais que vous temoigner le plûs-grand-chagrin de tout ce qui vous arrive, ma très-chère-Sœur, ét de la tournure de vos affaires; ét il eſt-cer-

* dans la 189, ét la 199.

1757. 1 Decemb. 200 Lettre.

tain que ſi ça-venait à la connaiſſance de nos chèrs Père-ét-Mère, ils en-ſeraient-bién-marris! mais nous comptons bién de le leur cacher, en-leur-lisant nousmême les Lettres, ét paſſant tout ce qu'il y-aurait de plûs-chagrinant: Eſperant, qu'avant que tout-ça ſe-decouvre à leurs ieus, il y-aura quelque bonne-nouvelle, temperative du mal par le bién. Et dabord ils n'approuvent pas votre inclinacion pour m.r Lagouache, ét ils enchargent mon Mari de le marquer au chèr Frère Edmond; auquel ils enjoignent de ſ'y-opposer en-leur-nom. Par-ainſi, ma trèschère-bonneamie-Sœur, c'eſt une chose à quoi vous ne pouvez-plus-bonnement-penſer. Quant a-l'égard de ce que vous me marquez de m.r le Marquis, ce ſont-là choses à quoi nous-ne-nous-entendons auqu'unement mon Mari ni moi; ſi ce n'eſt que ça ne nous paraît-pas-bon; ét votre Frère-aîné a làdeſſus des doutes qui le tourmentent jour-ét-nuit; ſans-pourtant oser juger que ça ſait du mal. C'eſt ce qui fait qu'il écrit en-grand-attendriſſement-de-cœur au chèr Frère-Edmond*; car il l'a ſerré, ét moi auſſi, chère Sœur; ét nous-ſommes comme en-crainte tousdeux de quelque grand malheur qui vous pourrait-bién-arriver à l'Un ou à l'Autre, ou à tousdeux. Et je vous priedonc, chère Bonneamie-ſœur, ainſi que le trèschèr-Frère-Edmond, par la reverence que tous-tant-que-nous-ſommes devons à la vieilleſſe de nos bons Père-ét-Mère, de prendre bién-garde à ne pas leur donner des chagrins,

* la 201.

grins, qui deviéndraient mortels à leur âge; 1751.
ét tout-aucontraire, de ne chercher que ce 1
qui peut les flater ét leur faire-plaisir. Hièr, decemb.
chère Sœur, notre bon Père était-debout sur 200
la porte du jardin, rêveur ét penſif; ét notre *Lettre.*
bonne Mère le regardait. Et elle me dit:
—Fanchon, votre Père me-paraît-rêveur ét
penſif; ét ſi crais-je que je viéns de voir une
larme couler de ſes ieus-? Mon Mari était-
là. A ce mot, il ſe lève ét court à ſon Père;
ét le voyant fixer le ciel ét ne ſe-pas-remuer,
quoiqu'il ſ'approchât tout-près, ét que la lar-
me coulait, il ſ'eſt-tenu-arrêté, attendant que
ſon Père lui parlât, alant, revenant, ét rôdant
autour de lui. A-la-fin, ſon Père l'a-vu, ét
il lui a-dit: —Mon Fils, en-cette même pla-
ce, je viéns d'avoir une-penſée, qu'un mal-
heur menaçait mes Enfans qui ſont à Paris. Et
c'eſt un mot des Lettres d'Urſule qui me l'a-fait
venir: Tu m'as-lu, qu'on lui offre *ſoixante-*
mille-livres par-année!.... O mon Fils! il
y-a un nuage entre ces deux Enfans-là ét
moi, qui me cache leur malheur arrivé, ou
prêt à arriver. —Non, non, mon Père, a-
dit Pierre; il n'y-a que ce que je vous ai-lu
de vrai. —Mais tu ne le ſaurais pas, mon
Pierre! —Si-fait, mon Père; ou l'Un ou
l'Autre écrivent, tantôt à ma Famme, tantôt
à moi. —Mon Fils, voi cette place; elle
me tire ſouvent des larmes! c'eſt-là où j'ai,
il y-a cinq-ans, donné des inſtruccions à ton
Frère, avant que de l'envoyer à la Ville; ét
c'eſt en-la même-place, que j'ai-parlé à Ur-

1758. 1 decemb. 200 Lettre. ſule, un an après, lui-recommandant la ſageſſe ét l'honneur, avec la ſainte crainte-de-Dieu: O mon Fils! ton Frère ét ta Sœur ont-ils-conſervé l'honneur ét la ſageſſe, avec la ſainte crainte-de-Dieu!.... Helas! helas! que je crains qu'en-les voulant avancer, je ne les aye-envoyés à leur perdicion-?.... Et ſes larmes ont-coulé. Mon Mari l'a-embraſſé par-le-milieu du corps, en-lui-disant: —Mon trèshonoré Père, calmez vos paternelles douleurs! Edmond eſt bon fils ét bon frère, ét il conduira la jeuneſſe d'Urſule: ét moi, de ma part, je vous promets de leur écrire fraternellement, pour encore les y-exhorter: Car vous ſavez, trèschèr Père, que ſ'ils vous honorent, reſpectent ét cheriſſent, comme auteur de leur vie, après Dieu, dont vous-êtes le lieutenant à notre égard, ils m'aiment, moi, comme leur aîné, ét votre lieutenant, ét jamais ni l'Un ni l'Autre ne m'a-volontairement-contriſté; car ils ſavent qu'ainſi que je reſpecte Père ét Mère dans leurs ſaintes ét reſpectables Perſones, ainſi les aime-je plûs-familièrement dans Chaqu'un ét Chaqu'une de mes Frères ét Sœurs, ét ſurtout en-eux-deux, la paternelle ét maternelle reſſemblance: Par-ainſi, trèschèr Père! accoisez-vous, ét vivez en-lieſſe au-milieu de vos reſpectueus Enfans. —Pierre, a-dit le Vieillard, mes jours ſ'avancent, ét je ſuis deja au nombre des Anciéns: je ne demande qu'à deſcendre en-paix dans le tombeau de mes Pères; mais il m'était-avis tout-à-l'heure, que

j'y-deſcendrais avec amertume! —Dieu le détourne, mon Père! a-crié votre Frère-aîné; ét ça ne ſera ni par Edmond, ni par Urſule, ni par auqu'un de nous, très-chèr Père-! Et ils n'ont-plus-rién-dit: mais ils ſ'en-ſont-revenus à la maison, le Fils ſoutenant ſon Père, qui paraiſſait plûs-calme. Vous voyez, par ce petit recit, ma trèschère Sœur, tout ce que vous pourriez-donner de joie ét de contentement à ce bon Père, ainſi qu'à notre ſi-bonne Mère! qui, tous-les-jours parle de vous, comme ſi elle n'avaît que vous de fille: C'eſt, dit-elle, qu'elle voit les Autres, ét que ſes ïeus nous parlent; mais qu'elle ne vous voit-pas, ét qu'il faut-bién que ſa langue faſſe-mencion de vous, puiſqu'elle ne vous voit, ni ne vous entend. Conſultez-vous donc avec le chèr Frère-Edmond, pour voir ce qui pourra-être le mieus, afin de complaire à ces chères ét bonnes Perſones.

201.me) (*Pierre, à Edmond.*

1753. 2 decemb. 201 *Lettre.*

[Pronoſtiqs trop-veritables!]

Je ne ſais comme tout ça va, mon Frère! mais on n'eſt-pas-content chés nous des Lettres d'Urſule; elle écrit comme elle n'écrivait-pas, tu vas en-juger, en-voila deux que je t'envoye en-original*. Etpuis; qu'eſt-ce-que-c'eſt-donc que cette inclinacion pour ce Lagouache, dont tu m'as-fait un ſi-beau-portrait? Je ne comprens pas que notre Sœur ſ'entête pour un Sujet comme ça, malgré ſa connaiſſance, ét tes avis! Nos chèrs Père-

* les 198 ét 199.

1753. 2 decemb. 201 Lettre.

ét-Mère n'en-veulent-pas-entendre-parler ; ét c'eſt-dit pour-toujours. Une Fille comme elle, qui a du merite ét une fortune-faite, peut-attendre qu'elle trouve-chauſſure-à-ſon-piéd : c'eſt-donc pourquoi, mon Frère, nos bons Père-ét-Mère te remettent toute leur puiſſance paternelle ſur Urſule, entens-tu-bién? & tu n'auras qu'à lui montrer cette Lettre, par laquelle auſſi, de mon côté, je te-recomande de ne pas ſouffrir qu'elle faſſe un ſi-mauvais-établiſſement.

Mais, mon chèr Edmond, faut-il te-dire à toimême ce que je penſe à ton ſujet? Oui; car autrement je trahirais notre bonne-amitié. Je ne ſais quoi me-dit que quelque malheur vous menace notre Sœur ét toi ; ét c'eſt d'après vos Lettres que cette idée-là me-viént comme malgré moi. Je vois dans votre conduite à tousdeux des choses entortillées ; il ſemble que vous en-avez-honte, ét que vous m'écrivez comme pour preparer vos excuses, quand je ſaurai vos fautes un-jour..... Mon chèr ét pauvre Edmond! ſouviéns-toi de notre enfance; des promeſſes que nous-nous-ſesions l'un à l'autre, après avoir-entendu quelqu'inſtruccion de notre Père, d'être-honnêtes-gens ét bons cretiéns! rappelle-toi notre pauvre Mère, ét comme elle nous parlait ſouvent du plaisir qu'elle aurait quand nous ſerions grands, de nous voir nous-porter au bién, tout-en-ſesant notre chemin dans le monde! Et ſi je puis me-compter pour quelquechoſe dans ton bon cœur, ſouviéns-toi de

ton Aîné, qui t'aime, ét qui tiént à ton hon- 1753.
neur, à ton bién, à ta vertu ét religion, com- 2 decemb.
me aux fiéns propres. Hô! que je ſerais do- 201
lent, ſi des fautes ou des malheurs.... Tiéns, *Lettre.*
mon Frère, une larme viént de couler de mes ieus: mondieu! qu'elle eſt-amère!.... Fanchon, ma famme, ta ſœur, mon Ami, auſſi tendre en-ton encontre, que ſi elle était du même-ſang, fait tous les jours des prières pour toi: ét ça me conſole; car elle eſt ſi bonne! Dieu écoute les demandes que lui font les Bons, dans la draiture de leur cœur... Cette pauvre Famme! elle t'aime comme ſes Enfans.... Mais apropos de nos Enfans, ils commencent à courir autour de nous, mon Ami; ét leur vue me fait-quelquefois-oublier tous mes chagrins.... Há! Edmond! ſouvent auſſi, elle les renouvelle! Ces jeunes Enfans me rememorient nos années premières, ét je me-dis: —Voila comme nous étions mes Frères ét moi; Edmond était comme ſon Filleul, aimable, innocent, le plûs ſpirituel, le meilleur, le plûs obligeant de tous les Enfans de ſon âge; mais nous ſommes-ſeparés apresent-!.... Et mon cœur treſſaute, ét mes ieus ſe-mouillent.... Quant à Bertrand ét Georget, ils ont de bonnes Fammes.... Je te dirai à ce ſujet-là, qu'Edmée ét ſon Pére nous-ſont-venus-voir la ſemaine-paſſée. L'honnête, le bonhomme que le Père-Servigné! Et ſi tu avais-vu comme Edmée ſe complaît avec Fanchon, ét comme Fanchon lui rend la reciproque! Ma

Famme me disait: —Nous devons cette bonne ét aimable Sœur à Edmond; c'eſt lui qui nous l'a donnée; mais lui, qui nous le rendra-t-... Et elles ont-bién-parlé de toi! ét c'eſt une admiracion comme tu te fais-aimer ét regreter! il ſemblait que toute leur joie eût-été de te voir.... Mon Edmond, les amitiés d'ici ſont toutes ſincères; ét on dit que celles de la Ville ſont toutes trompeuses. Je ſais-bién que tu ſeras-aimé partout; mais il me ſemble que l'amitié des Mechans ét des Malhonnêtes, n'eſt qu'une diſtillacion de venin; c'eſt tout-aumoins l'amitié du Chat; la griffe eſt ſous la careſſe. Par-ainſi, je te recommande-bién de la prudence! ét la tranquilité de la Famille dépend à ç't'heure de vousdeux, Urſule ét toi.

1753. 12 decemb. 202 *Lettre.*

202.me) (*Urſule, à Lagouache.*

[Elle lui annonce qu'il n'eſt-pas-accepté de nos Parens; ét qu'il peut l'enlever.]

Le refus de mes Parens eſt-abſolu, mon chèr Amour: il faudra en-venir à ce que nous avons-projeté*. Je ne ſuis-inquiète que du chagrin que je vais-causer à mon Frère. Il faudra que je diſparaiſſe ſeule, afin qu'on n'ait auqu'un ſoupçon à ton ſujet: car mon Frère eſt-terrible dans ſes premiérs momens. Si je n'étais-pas-brouillée avec Laure, acauſe de toi, j'aurais-recours à elle: mais il n'y-faut-pas-ſonger... J'aurais-pourtant-envie de la ſonder adraitement, ſans me-decouvrir. Je

* *U. ét pas.*

vais lui écrire. Il faudrait nous-tenir apor-tée de donner de mes nouvelles à mon Frè-re, ſi l'on voyait que cela fût-neceſſaire: car je le connais. Prepare tout; l'argent ne te manquera-pas. Il n'y-a qu'à-louer dans la Cité, chés cette Famme de la rue *du-Haut-moulin*: c'eſt un quartiér-perdu, dont les rues ſont un labirinte, ét où il n'eſt-rién de ſi-aiſé que de ſe-derober aux ieus des Curieus, ét des Eſpions, ſi l'on eſt-ſuivi. Tu vois, Bon-ami, combién tu m'es-chèr, puiſque rién ne m'arrête: Père, Mère, Frère (ét tu ſais ce que c'eſt qu'un Frère comme Edmond!) je te ſacrifie tout. On n'eſt-pas-digne d'aimer ét de l'être, ſ'il eſt quelquechoſe dans le cœur qui balance l'Objet aimé. Il faut être tout à lui, ét que notre vie, notre honneur ne nous ſaient-pas-plûs-chèrs, que ſon honneur ét ſa vie. C'eſt dans ces ſentimens que je t'embraſſe.

Adieu.

203.me) (*Urſule, à Laure.*

1753. même jour 12 decemb. 203 *Laure.*

[Elle feint de lui demander conſeil.]

Ma chère Couſine: J'ai-ſi-peu de rancune, ſurtout avec les Perſones dont je ſais que je ſuis-aimée, autant que je les aime, que tu vas être mon conſeil, en-une-circonſtance bién-ſcâbreuse! Il ſ'agit de mon mariage, avec ce m.r Lagouache, que tu n'aimes pas, ét que j'aime beaucoup. Je pourrais profiter du conſentement que j'ai-ici*, ét c'eſt ce que je-me-propoſe: on fera-caſſer le maria-

* *V.* 69 *p.*

ge après, ſi l'on veut: mais alors je n'en-aurai-pas-moins le droit de vivre avec lui, ét de le regarder comme mon veritable Epous: tu ſais que dans ces occasions, nous ſommes-auſſi-autorisées à marquer de l'attachement pour l'Homme auquel nous-nous-ſommes-deja-données, qu'il nous eſt-indecent de le faire dans une autre posicion. Parle-moi vrai, ét ſans auqu'une prevencion: Que me conſeilles-tu? Pèse, je te-prie, les choses avec impartialité: J'aime, je ſuis-aimée: les condicions ſont-égales: Je ſerai la biénfaitrice de mon Mari: Or tu ſais que dans ces occasions, l'autorité nous eſt-entièrement-devolue; ét laiſſe-moi-faire, je ſuis-Famme, ét je ne cèderai pas mes droits. Il y-a-trois-mille-ans, de compte-fait, que les Fammes plûs-riches que leurs Maris, les font-trembler; je le lisais l'autre jour dans les *Comedies-de-Plaute*, qu'à-ſi-mauſſadement-defigurées ce faquin de *Gueudeville*. Or, la Comedie eſt la peinture des mœurs. Tu vois que je ſerai-heureuse, beaucoup-plûs que ſi j'euſſe-épousé le Marquis, ou le Conſeiller?..... J'attens bién-ſerieusement ton avis pour me decider.

Ta tendre Amie-cousine, Urſule R**.

1753. même jour. 12 decemb.

204.me) (*Reponſe de Laure.*

[Elle lui repond, d'après les vues ét les projets de G. D'Arras, qu'elle ſavait en-partie.]

Laure.

J'irais t'embraſſer, chère-Amie, aulieu de

te-repondre par-écrit, ſi je n'étais-pas-retenue chés moi pour la maladie de ma Mère: mais je ne veus pas que ma reponſe en-ſait-differée. Le parti de te-marier, avec le conſentement donné pour Un-autre, eſt-mauvais, abſolument-mauvais: ét pour te-marquer qu'il n'y-a auqu'une animosité dans-ma façon-de-voir, je vais te-donner un-autre-conſeil, qui ne te-flatera-pas-moins. Diſparais avec Lagouache, ét force ton Frère à faire ton mariage, par cette demarche hardie! ſurtout, aie ſoin qu'il ne puiſſe-pas-douter que tu es avec lui, ét que tu as-tout-accordé. Voila mon avis. Oserais-tu le ſuivre?... Je t'aime de tout mon cœur. Laure.

205.me) (*Laure, à G.-D'Arras.* 1753. 13 decemb. 205 Lettre.

[Cette Lettre, par ſon langaje criminel ſans-deguisement, decouvre la trame de G.-D'Arras.]

Urſule ſort de chés moi: D'aprés un conſeil que je lui avais-donné par-écrit, elle eſt-venue me voir: Elle va-diſparaître avec Lagouache; n'eſt-ce pas ton avis? Mais il me ſemble que cela pourrait-nuire aux vues ſur le Marquis, ét aux projets que tu formes? Il eſt-neceſſaire que tu ſais biéntôt ici: car, à-parler-vrai, je ne vois pas le fin de tout-cela. Elle en-eſt-folle; ét je crais que tout eſt-dit entr'eux. N'était-ce-pas-là tout ce que tu pretendais! Va, je te-repons qu'elle eſt-aſſés-agguerrie apresent, pour recevoir tes

insinuacions ! il ne s'agit-plûs que d'éteindre cette passion ; ce qui, je crais, ne sera pas difficil. J'ai-vu son Automate ; il y-travaille luimême ; car il la traite fort-lestement ! mais l'expression est-impropre, c'est grossièrement qu'il falait-dire. Elle en-rit, ét regarde cela comme des naïvetés charmantes. Il est-avantageus qu'elle en-rie ; car si elle les prenait serieusement-bién, elle serait plûs-éloignée de sa guerison : mais elle les sent, puisqu'elle en-rit, autant peutêtre pour les excuser aux Autres qu'à ellemême. Je deviéns profonde, comme tu vois, depuis que tu m'a-appris à chercher les causes de tout. Maman va-mieus, sans-être-bién. Moi, je m'ennuie : les Amis d'ici ne sont-pas-recreatifs, avec tout ce qu'il faudrait pour l'être. Edmond, par-exemple, sera charmant, quand il n'aura-plus d'inquiétudes pour sa Sœur. Tire-le de ce mauvais-pas. Reponse, ét viéns ; amoins que tu ne fusses-aussitôt-arrivé qu'une Reponse.

1753. 16 decemb. 206 Lettre.

206.me) (*Reponse de G.-D' Arras.*

[Il n'est-pas-toujours le maître d'arrêter, où il veut, le mal qu'il fait.]

Je repons, ét j'arriverai dans-peu. Il ne faut pas que l'escapade d'Ursule avec Lagouache s'effectue, mais qu'elle sait-prête à s'effectuer, ét qu'Edmond averti par toi, empêche. Instruis-le par un mot-d'écrit, à-

l'inſtant où Urſule ſera ſur-le-point de ſ'évader. Si c'était un enlèvement qui n'eût-pas ſon aveu, à-la-bonne-heure, cela ferait notre affaire dans un ſens. Juſqu'à ce moment, tout va ſelon mes desirs; mais voici la criſe! J'eſpère que tout ira-bién. J'écris au Marquis: cela vaut-peutêtre-mieus que de lui parler, ét je tâcherai de tirer-parti de mon abſence. Du côté de ce Seigneur, apresent qu'il n'eſt-plus-queſtion de mariage, un-peu-plûs ou moins d'honnêteté, ou de vertu, comme tu voudras, n'eſt pas une chose à laquelle il regardera. Pourvu-que Lagouache ſait-expulſé, ét qu'Urſule lui reſte, il ſera-content. Or je connais Lagouache, ét je ſuis-ſûr qu'il donnera dans le piége que je lui fais-tendre par le Marquis. J'écris auſſi à Edmond, ét tu feras-rendre ces deux Lettres, après les avoir-lues. 1753. 18 décembre 106 Lettres

P.-ſ. Je travaille beaucoup! j'ai de grands deſſeins, ét je ſuis ici avec des Hommes qui peuvent les faire-reüſſir. Que de choſes ſur le tapis! je ſouffre loin de vous-tous; mais apeine ai-je le temps de ſentir que je ſouffre(1).... J'aprens, par un mot de Lagouache, qu'Urſule pourrait-bién-conſentir à ſe-faire-enlever; je t'envoie ce bel écrit;

Je quien la Bel ſi ge veu ét je vou zan don avis ſiulchamp cait un bon coudfilet done moi vo ſordes ſu ſe qui fodra fer. Lagouache.

Billet de Lagouache.

(1) J'ignore de quoi D'Arras veut parler, puiſqu'on était alors à la fin de 1753.

1773. 60 decemb. 207. Lettre.

207.me) (*Le Même, à Edmond.*

[Le Corrupteur fait-ſervir tout le monde à ſes mechantes vues contre la pauvre Urſule.]

Il eſt-certain, mon Ami, par ce que j'apprens ici, que ta Sœur aime Lagouache: mais il ne l'eſt-pas-moins que tu dois-être inebranlable dans ton opposicion. Je ſais que tes Parens t'ont-donné-plein-pouvoir à ce ſujet, ét que loin d'envoyer leur conſentement, ils ont-écrit tout le contraire: j'ai-fait-prendre des informacions auprès de ton Frère-aîné. Pour que la defenſe ſait-plûs-efficace, notifie-la unpeu-plûs-fermement qu'à-l'ordinaire: on dirait, quand tu parles à Urſule, que tu es un de ſes Adorateurs! Si malgré tout-cela, elle ſ'obſtinait, ét qu'il arrivât quelque-chose de decisif, il faudrait-employer le Marquis, pour avoir-raiſon de ce Lagouache. Mon avis ſerait qu'on le tentât, pour lui-faire-abandonner Urſule, ét qu'elle fût-temoin-ſecret de cette lâcheté. Tu ſens qu'après cela, notre plan doit-ſ'executer, afin-d'ôter à ta Sœur cette fureur du mariage, que vous avez tour-à-tour; à-moins que ce ne fût ton avis, qu'elle ſe-mariât au Premier-venu.

La Belledame vit à Aucerre dans une retraite abſolue: elle ne voit Perſone, pas même ſon Mari (dit-on). Quant à lui, je le trouve très-changé! On le dit atteint d'une

maladie dangereuse..... J'ai-vu la petite *Edmée-Colette* à-l'insu de sa Mère : c'est une charmante Enfant ! si elle a le cœur fait comme tous les Enfans-d'amour, que de felicité elle promet à ses Adorateurs futurs !..... On ignore parfaitement le mistère de cette maternité, comme tu pensès ! c'est la Fille d'une Amie de Paris, qu'on nomme m.me *Monded* : ne connaîtrais-tu-pas cette Dame-là ? J'admire comment la prudente Parangon a-risqué cet anagramme ! Mais voila ce qu'on gâgne à bién-établir sa reputacion dabord : quelque-mechant que sait le monde, il ne soupçonne jamais le mal, quand notre conduite, notre caractère ou nos discours n'en-ont-jamais-donné l'idée. C'est une petite observacion que j'ai-faite quelquefois à nos belles Calomniées, qui vont partout étalant leurs grandes douleurs. Je demandais unjour à la jolie *Vill***, avant sa petiteverole : —Mais d'où-vient-donc cet acharnement contre vous ! Car enfin, la beauté concilie les cœurs, et ne les aliène pas ? —Vous-vous-trompez, me-repondit-elle ; les Fammes la jalousent, les Hommes cherchent à l'humilier, parcequ'elle nous met-trop au-dessus d'eux. J'ai-même-observé plus-de-joie sur le visage de certains Hommes, lorsqu'on denigrait devant eux une Jolie-famme, que sur celui des Fammes elles-mêmes. —Cela est-très-bién-vu, madame : ; Mais dites-moi ? l'avanture avec m.r D** est-elle-vraie ? —Non

1758. 20 decemb. 207 *Lettre.*

1753. 20 decemb. 207 Lettre. certainement! --Je le crais: mais n'avez-vous-jamais-été en-têtatête avec lui? --Si, plusieurs fois. --Eſt-il-vrai qu'unjour votre Mari ait-écouté à la porte, ét ſait-rentré-furieus? --Oui: mais il avait-tort: Un Homme dit toujours des douceurs à une Famme, ét je ne pouvais en-empêcher. --Eſt-il-vrai qu'une-autre-fois, il vous preſſait du genouil en-jouant, au-point que la table fut-prête à ſe-renverſer, ét qu'une Dame ayant-levé le tapis.... --Oui, mais tout-cela prouve qu'il m'aime, ét non que je l'écoute? --Votre main était ſous la table? --Elle était ſur mes genous: --Ce n'eſt pas ce que dit la Dame: mais qu'y-fesait-elle, ſur vos genous? les deux mains ont-affaire ſur la table quand on joue aux cartes? --Hô! vous épiloguez ſur tout! --Vous voyez, Madame, qu'on n'a-point-parlé ſans-en-avoir-ſujet; le ſujet eſt-fauſs, je le veus; mais il a quelqu'apparence. Ne ſavez-vous-pas, que m.me P****, qui eſt-aujourdui-deshonorée, n'en-a-pas-fait-davantage? ſon Mari ſortait, la laiſſant avec m.r *D-mej*; il ſ'arrêta ſur l'eſcalier; il entendit aubout de trois-minutes tomber la muſe de ſa Famme, ſur le parquet, comme ſi Quelqu'un avait-enlevé le corps à une certaine-hauteur: il rentra, ét; avec la moderacion d'un Mari indigné de ſe-voir-preferer un Mâgot, il ſe-contenta d'empêcher la conclusion. --Remettez-vous, monſieur, dit-il au Galant: ét vous, Madame, ſayez-prudente-

Il fit-enſuite-ſortir le Galant, ét ne dit pas un mot de-plûs à ſon Epouse. Mais une malheureuse Famme-de-chambre était-temoin de la ſcène; toute la Ville l'a-ſue, ét m.me P**** paſſe pour une catin. Je reviéns à la Belle-prude m.me Parangon: elle a-eu la plûs-grande attencion à ne jamais-donner-prise ſur elle; voila pourquoi il n'y-en-a auqu'une. Contente, lorſqu'elle avait dans ſa maiſon ſon obſcur Adonis, elle ſe-livrait à la douceur de l'aimer, ſans que Perſone en-jasât, ſ'en-doutât: hé! qui ſe fût-alé-imaginer, qu'un jeune Paysan, ſans-usage-du-monde, dont le merite, tout-reel qu'il était, ou qu'il eſt, ſe-cachait ſous une groſſière envelope, captivait la plûs-belle-Famme de la Ville? Celle qui fuyait tous les hommages, ét même tous les Hommes? Une veritable paſſion, comme la ſiénne, eſt la ſauvegarde la plûs-ſûre de l'honneur, quand une Famme a le bonheur d'avoir-affaire à ün Jeune-homme modeſte... Je te-ſers à ton goût, en-te-parlant de la Belle-dame. Mais c'en-eſt-aſſés. Revenons à Urſule. 1755. 20 decemb. 207 *Lettre.*

Tout ce qui ſe-paſſe ne m'ôte auqu'une de mes idées pour l'avenir; au-contraire; ét s'il faut te-parler-vrai, je ne ſuis-pas-fâché que ta Sœur uſe un-peu ſon cœur; c'eſt un état que celui de l'amour, par-lequel il faut-paſſer tôt ou tard: c'eſt une douce erreur à vingt-ans; c'eſt une inpardonable folie à quarante. J'ai-connu de ces Dragons-de-vertu, qui tant qu'elles ont-été-aimables ét jeunes, rebutaient

tous les Adorateurs : c'eſt qu'elles voyaient bién qu'il leur en-reviéndrait deux, pour un qu'elles renvoyaient, ét elles ſe-reservaient tout-bas la liberté de choisir : mais quarante-ans ſont-arrivés avec cette coquetterie ; les Amans ont-diſparu ; il n'y-a-plûs-eu de chois à faire : alors, mes Folles ſe-ſont-éprises d'un Jouvençau, qui brûlait d'un feu-de-pâille, qu'elles ont-payé pour les tromper, ét qui les a-trompées. Si donc ta Sœur n'a-pas-encore-eu la petiteverole de l'amour, qu'elle l'ait : c'eſt mon avis.

P.-ſ. Il reſte entre les mains d'Urſule un certain conſentement de tes Parens, donc il faut te-ſaisir, par-precaucion.

1753. même jour 20 Decemb. 208 *Lettre.* Reponſe au Billet quitermine la 206.

208.me) (*Le Méme, à Lagouache.*

[G.-D'Arras ſe-ſert auſſi du Fat qu'il meprise.]

Puiſque vous avez le bonheur d'être-aimé d'Urſule, monſieur, c'eſt la ſervir ſansdoute, que d'entrer dans vos interêts. Vous ſavez que j'y-ſuis depuis longtemps : mais en-cette occasion ſurtout, je dois vous en-donner des preuves. Il ſ'agit de rendre-heureuse la Sœur de mon Ami ; Pour cela, il faut que vous la connaiſſiez-parfaitement. M.lle Urſule eſt une Fille haute, capricieuse, inconſtante, ét plûs-inconſequente encore. Il faut la matter, pour ſon propre-avantage, autant que pour le vôtre, ét lui montrer ce que vous êtes, dès avant le mariage : car ſi vous attendiez après, ét qu'elle ſe-crût trom-

pée, elle ne manquerait pas de moyéns, pour ſecouer le joug, ét de Proteccions pour vous-faire-punir; outre que moimême je prendrais alors ſon parti contre vous. Songez-donc à vous conformer à ce que je vous preſcris. Si vous l'avez-reellement-ſubjuguée, elle ne vous en-ſera que plûs-acquise; ſi vous n'avez-fait ſur elle qu'une impreſſion legère, vous éviterez le malheur d'être-unjour-renfermé, dans le cas où vous viéndriez à lui deplaire. L'interêt que je prens à vous, m'engaje à vous presenter les choses ſous leur vrai-point-de-vue. Je vous conſeillerais de lui faire-faire quelque-demarche decisive, comme de quitter la maison de m.me Canon, pour aler avec vous: ſurtout diſparaiſſez avec elle, pour qu'il n'y-ait-pas-de-doute: ces demarches inconſiderées de ſa part, ſeront unjour des armes contr'elle entre vos mains. Marquez-moi, ét ſur-le-champ, à quel point vous en-êtes avec elle. Il ne ſerait-pas-mal non-plûs que vous écrivîſſiez une Lettre adreſſée à Elle, mais qui tombât en-d'autres mains, comme dans celles de m.lle Laure, par laquelle vous paraîtriez vous faire-preſſer au-ſujet de l'enlèvement, ou de la fuite, comme vous voudrez. J'eſpère que vous vous conformerez en-tout aux avis de Votre affeccioné.

1758. 20 decembr. 208 Lettre.

P.-ſ. Renvoyez-moi ma Lettre. Le conſeil que je vous donne eſt de la plûs-grande conſequence, ſoit de ma part, ſoit de celle d'Urſule. Vous connaiſſez ma prudence, ét mon pouvoir.

1753. même jour 20 decemb. 209 *Lettre.* * *U.* 70 pas

209.me) (*Urſule, à Lagouache.*

[Elle lui donne rendévous pour l'enlever.]

Trouve-toi ce ſoir avec un carroſſe * à la porte de la maison: je deſcendrai ſans-bruit, entre dix, onze-heures, ou minuit; mais ſais-prêt dès les dix-heures. Mon Frère s'eſt emparé, il n'y-a qu'une-heure, du conſentement de mes Parens, et il n'y-a-pas-d'eſperance de le ravoir de ſes mains. Il y-a-toute-apparence qu'il venait de recevoir une Lettre, que je ſoupçonne de chés nous, de m.r G.-D'Arras, ou de m.me Parangon. Peutêtre que demain il ne ſerait-plus-temps. J'emporterai avec moi ce que j'ai de plûs-precieus. Surtout ne manque pas!

A-ce-ſoir, mon Ami.

1753. même jour 20 decemb. 210 *Lettre.*

210.me) (*Reponſe de Lagouache.*

[Il repond d'après la Lettre qu'il a-reçue de G.-D'Arras.]

Foin des Fames depui que je te connes jé plu de caſſetete qu'an toute ma vie vla quinz jour que tu metourmante pour tanlevé ma foi anleve toi toi maime jé bel afaire dalé me faire des afaires acose de toi i lais vrai que je teme mais on a bo emer les jans cant ilia du riſque ſerviteur inci giré ſi je peu ou ſinon je niré pa ces bin drol qui falle faire tout ce que tu veu i fot faire oci un peu ce que je veu moi ét jeſpaire que tu le fera cant nou ceron mariémes tais ſi joli qui ſo bien te par-

doné inci giré a leure dite mes ne me fet pas croqué le marmo pandan deux heures o moins je t'embraſſe Lagouache.

P.-ſ. de Laure, à laquelle cette Lettre fut-remise: Je viéns à-l'inſtant de recevoir une Lettre de m.r Lagouache, qui m'eſt-adreſſée, ſous-envelope, pour que je te la faſſe-parvenir, chère Cousine: je l'ai-copiée exactement dans ſa belle orthografe, car je garde l'original, pour le montrer à m.r G.-D'Arras, et le faire-rougir de ſon Protegé. Je te-demande-pardon de cette petite liberté: mais il y-a enverité pour-rire de ton Chois! ton goût pour les Beauſeſprits, eſt-decidé; te voila Ninon! Adieu. Tu me-feras-ſavoir de tes nouvelles, j'eſpère? Je garde tous les ſecrets qu'on me confie; je divulgue tous-ceux que j'attrappe.

211.me) (*Lagouache, à Paſtourel.*

[Il montre ſa baſſeſſe et ſa poltronerie.]

1753: même jour 20 decemb. 211 *Lettre.*

Ma foi cet a ſe ſoir que je la quien com ſa ſera la nuit é con ne ſet pas ce qui peut arriver trouve toi pas loin de ſa porte pour que eil arrivet queq chose jus quecun pour me ſecouri car voi tu ge ne me fi o fames que de la bonne ſorte é puis ſon frere qui ais une lame dame i fot prandre garde un peu a ſoi dan lai cas com celui ou me voila i fodra avoir ave toi cinq ou ſi de nos camarade je vous dedommageré de tou ſa un queq jour je

ſuis ben faché que tu n'aye pas été che toi ge tores dit ben dote chose car je ne ſuis pas ſan zavoir de linquietud o ſujet de ce que tu me marque de m.r Godai qui ais un hom qui a lais bras lon gai peur qui gniait queq finece caché ladſous il y a oci le marqui de*** par tout ſa i fo que mais bon zamis ſe trouve a porté de me ſecouri can ca cera fai ma foi vog la galair tan quel tan quel e vog la galair tan quel pourra voger la fill eſt riche queq je riſque don Lagouache

1753. même jour 20 decemb. 212 Lettre.

212.me) (*Laure, à G.-D'Arras.*

[On voit qu'elle ne ſait pas tous les deſſeins du Corrupteur.]

C'eſt-fait; ils ſont-enſemble d'hièr: je le tiéns de Lagouache: ils ont-pris un appartement dans une maiſon borgne d'une très vilaine rue de la Cité. La cachette eſt excellente! on n'irait-jamais les chercher-là: mais j'y-pourvoirai. Pars, ou dirige ma conduite. Ton ſilence me laiſſera-maitreſſe-d'agir à ma tête; ét tu vois d'ici que je ne tarderai pas à les decouvrir à Edmond. Il eſt furieus. C'eſt un excès de colère, d'emportement!.... Je crains fort pour Lagouache! Le Marquis eſt dans une inquietude!.... Il ne ſait que penſer de cette demarche. Je lui ai-dit, que je ne crayais pas que les deux Fugitifs fuſſent-enſemble: qu'Urſule n'ayant pour-but que de forcer ſes Parens à conſentir

à ſon mariage, elle prenait-ſûrement toutes les precaucions poſſibles, pour n'avoir-rien à ſe-reprocher du côté de la conduite. J'ai-dit ce que la Folle aurait-dû-faire. Voila donc comme ſont les Filles, quand la paſſion les aveugle, ét qu'elles ne peuvent-plus ſe-dire, *Jamais un Homme ne m'a-touchée !* C'eſt comme moi (car on peut ſe-citer); aurais-je-pu me-resoudre-jamais à écouter les vœus d'un certain Homme, tout-aimable qu'il eſt, ſans.... Apropos, cet accident me-delivre d'une grande attaque, ét l'Homme dont je parlais, d'un Rival dangereus ! Ces jours-paſſés, Edmond m'en-contait, mais très-vivement ! ét enverité il faut-être-fidelle, comme je *la* ſuis, n'ayant-plus-rién qui me-retiénne d'un-autre-côté, pour être-demeurée cruelle !.... Je crais qu'un Homme prudent ne doit-jamais-faire un eſprit-fort de ſa Famme ou de ſa Maitreſſe, ſ'il veut qu'elle ne le trompe pas: c'eſt un avis que je donne à l'Homme en-queſtion. S'il faut un frein aux Hommes, il en-faudrait dix aux Fammes; je l'ai-deja-ſenti, ét Urſule me le prouve.

213.me) (*Edmond, à G.-D'Arras.*

[Urſule ſe-fait-enlever.]

1753 même jour 20 decembi. 213 Lettre.

Hâ ! chèr Ami ! Urſule ét Lagouache ſont-diſparus !.... Ce Miserable l'enlève !.... ou plutôt elle ſe-livre.... Imprudente Fille ! ét plûs-fauſſe encore qu'imprudente ! Comme

elle me-trompait, en-feignant de bién-recevoir mes conſeils, ét d'écouter les galanteries du Marquis*! Ainſi que moi, il eſt-furieus contr'elle, ét contre ſon indigne Chois. Mais ce n'eſt-pas-tout: comment avouer à mes Parens un malheur de cette eſpèce! hâdieu! que de reproches! Mais qui ſ'y-ſerait-attendu! une Fille ſi-ſage(1), ſi-raisonnable, qui était en-commerce-de-Lettres avec m.me Parangon!.... Nous fesons des recherches: le Marquis viént d'obtenir des ordres; ét je ne doute pas que les Fugitifs ne ſaient-biéntôt-arrêtés. Mais, mais, nous ne reparerons que la moitié du mal.... J'attens ta reponſe, mon Ami, ou ton arrivée.... M.me Canon fulmine; elle m'accuse de mauvais-exemple; d'avoir-fait-faire malgré elle des parties, ét elle dit mille-autres-balivernes; comme ſi c'était tout-cela qui eût-perdu ma Sœur! c'eſt l'amour! O fatale paſſion!.... La Marquise eſt-fâchée de ce contretemps, qui va-nous-laiſſer ſon Mari ſur les épaules..... De-manière ou d'autre, vole à mon ſecours.

*E. Mi pas.

(1) Sage! elle était au Marquis!

1751. 24 decemb. 214 Lettr.

214.me) (G.-D'Arras, au Marq. de-**.

[Il veut perdre Urſule toutafait.]

Monſieur: A-l'inſtant où vous recevrez ma Lettre, vous ſerez-fort-agité, ſansdoute, ét vous crairez qu'Urſule eſt-perdue? C'eſt tout le contraire. Il n'eſt-pas-poſſible qu'une Fille-

d'eſprit comme elle, ſupporte deux-jours-de-ſuite le têtatête d'un Lagouache; faraud du derniér-ordre, brutal, ét capable, aubout de vingtquatre-heures, de la traiter en-*Fille*. Urſule eſt à vous, après cette eſcapade; ſi vous ſavez vous y-prendre. Mon conſeil ſerait, qu'après avoir-découvert la Fugitive (ce qui ne ſera-pas-difficil), vous la fiſſiez-cacher avec ſon Frère dans une pièce, d'où elle pourrait-entendre la propoſicion ſuivante, faite par vous à Lagouache: —Haça, mon Ami? tu ſais que j'aime Urſule: il s'agit de me la céder: que ce ſait entre nous une affaire de finance-? Le Sot vous répondra quelque-bêtise, mais ſûrement desagreable pour Urſule, que la baſſeſſe revolte, parcequ'elle a l'âme haute ét fière. S'il ſe-fait-valoir, ét qu'il vous dise l'équivalant du mot de Pecour (1), ſerrez-lui le bouton, ét vous verrez bientôt le plat Perſonage en-venir à-tout-ce-que vous exigerez. Il faudra que la manière dont il vous cedera Urſule, ſait-bién-inſultante pour elle. Quand tout-cela ſera-fait, montrez les plûs-belles, les plûs-genereuses-diſpoſicions; ét vous aurez enfin à ſouhait une Fille parfaite, autant que l'amme peut l'être. Vous ſavez nos convencions pour le Frère: c'eſt un Jeune-homme capable de tout: il faut le pouſſer. J'ai- 1751. 24 decembre 214 *Lettres*

(1) Le Comedién Pecour, favori de Ninon, repondit au Comte-de-Choiſeul: —Je commande un Corps, où vous ſervez-.

1778. 24 Decemb. 214 Lettre. changé d'avis pour le militaire : cela aurait-été bon, si vous eussiez-fait la folie du mariage avec sa Sœur! il aurait-bién-falu-il-lustrer votre Paysane par ce brillant Jeune-homme ; car il aurait-fait son chemin, je vous le jure : mais le Frère de votre Maitresse serait-deplacé, où votre Beaufrère aurait-été-vu de bon-œil. Je pense à la robe. C'est une autre carrière qui a ses Illustres, et surtout un pouvoir, qui m'a-souvent-tenté : cela est sans-pretencion, et il n'y-aura pas de deboire à-craindre.

Pour revenir à Lagouache, je lui écris, ainsi qu'à Edmond. Je ne veus-rién-laisser à-faire au hasard, et j'ai pour maxime ce beau vers de Lucain, cité par Voltaire, comme valant seul un Poème-épiq :

Nil actum reputans, si quid supereſſet agendum (1).

Nous voila dans la crise : ne perdons-pas courage : quelques-égratignures de-plûs que recevra la Belle, ne la dechireront pas.

Je suis avec une respectueuse consideracion, monsieur le Marquis, Votre, etc.[a]

P.-s. Je ferai ensorte, au-moyén de mes intelligences avec Marie, la Nourrice, de prevenir tout ce qui pourrait-blesser en-rién votre delicatesse. Comptez là dessus (2).

(1) Pensant n'avoir rién-fait, s'il lui restait à-faire.

(2) On verra comme le Marquis pouvait y-compter ! G.-D'Arras trompe tout-le-monde, en-se-jouant.

Fin du Second Volume.
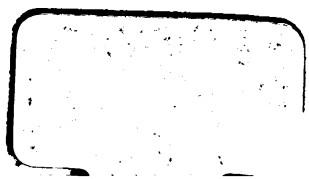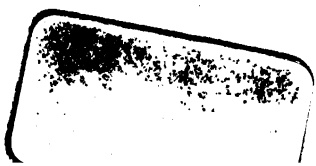
920771